This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

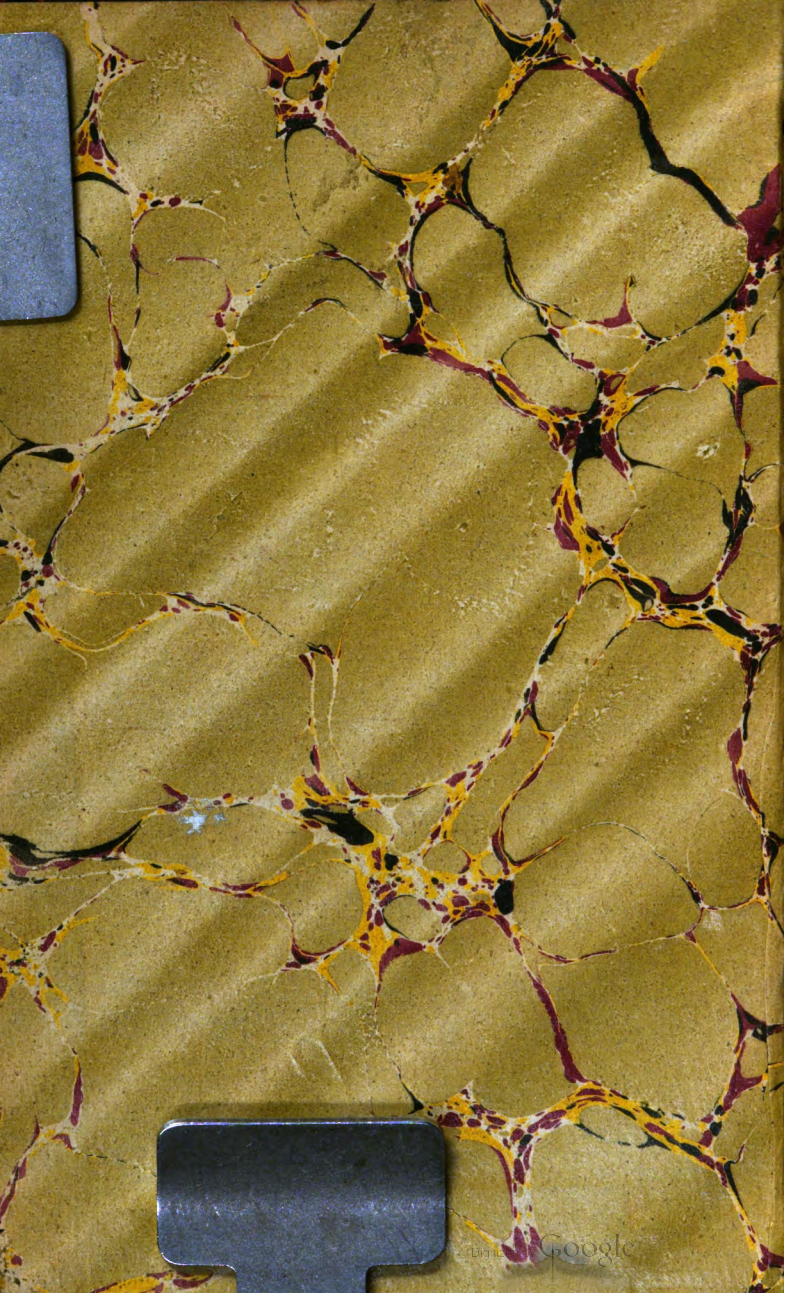
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

H. 387/10

DOM. S. ALOYS.
JERSEIENS. S.J.

LE

# PÉRIL PROTESTANT

Digitized by Google

# DU MEME AUTEUR

**L'Expulsion des Juifs,** actualité (1898). . **3 fr. 50**

SAINT-AMAND, CHER. — IMPRIMERIE BUSSIÈRE FRÈRES

Digitized by Google

ERNEST RENAULD

# *Le Péril Protestant*

## Essai d'Histoire Contemporaine

SEIZIÈME ÉDITION

PARIS
LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH
TOLRA, LIBRAIRE-ÉDITEUR
*28, rue d'Assas et rue de Vaugirard, 76*

1899

Digitized by Google

**La politique qui conduit aujourd'hui l'Europe a trois objets :**

**1° Le démembrement de certains États dans lesquels le catholicisme a laissé des racines jugées trop profondes; la France, l'Espagne, le Portugal;**

**2° La prépondérance des États protestants dans le monde entier;**

**3° La domination des Juifs dans les États protestants.**

**Sa Majesté le roi de Prusse et sa Majesté Britannique.... ont cru qu'il était à propos pour contrebalancer cette grande ligue (l'alliance franco-autrichienne), de renouer par un nouveau traité, les engagements qui subsistaient déjà entre les cours de Berlin et de Londres... pour soutenir la religion protestante.**

**Promet et s'engage, sa Majesté Britannique, de payer chaque année un million de livres sterling pour agir efficacement contre l'ennemi commun.**

**Promet et s'engage, sa Majesté Prussienne, de faire la paix, afin d'agir avec toutes ses forces contre la France.**

Digitized by Google

# LE PÉRIL PROTESTANT

## CHAPITRE PREMIER

### LA QUESTION PROTESTANTE

**Y a-t-il une question protestante? — La société Coligny. — Tout pour les protestants. — Ceux qui veulent la guerre religieuse. — Nous l'acceptons.**

Taine a écrit la conquête jacobine ; Drumont, la conquête juive, nous essaierons d'écrire la conquête protestante, sous notre seule responsabilité personnelle, dégageant ainsi, comme dans notre dernier ouvrage : l'*Expulsion des Juifs*, celle des journaux dont nous sommes Rédacteur en Chef ou ceux auxquels nous collaborons.

Cette conquête, que beaucoup de bons esprits n soupçonnent même pas, nous nous proposons de la fair toucher du doigt au lecteur et de démontrer qu'elle constitue un véritable péril à tous les points de vue.

Le but de ce livre est donc de démasquer l'ennemi, le protestant, allié au Juif et au Franc-Maçon contre le catholique, victime aujourd'hui de cette alliance diabolique.



Digitized by Google

Y a-t-il une *Question protestante* dans la France contemporaine, comme il y a une *Question juive*?

Si elle existe, d'où vient qu'elle est si peu connue du grand public? se demandait, lui aussi, le *Réveil Ardéchois* du 26 novembre 1896.

La France présente actuellement une série de phénomènes singuliers, qui se dérobent à une observation superficielle, mais qu'un spectateur attentif ne tarde pas à discerner.

Malheureusement, il y a peu de spectateurs attentifs.

Dans la plupart des grandes villes, des pays manufacturiers, des centres commerciaux, une notable portion des affaires, surtout dans le haut négoce et dans la banque, est aux mains d'un groupe particulier, groupe généralement correct et rigide d'ailleurs, vivant un peu à part du reste des manufacturiers et des négociants.

La plupart portent des noms méridionaux; quelques-uns sont des alsaciens émigrés; plusieurs tirent leur origine d'Angleterre, d'Allemagne, de Suisse.

Ces commerçants, ces banquiers, ces millionnaires forment la tête de la *Colonie protestante* dans la ville en question.

Vous parcourez la presse parisienne et les journaux de province; vous tombez sur des feuilles généralement un peu ternes comme langage, modérées en politique, et d'un anti-cléricalisme tantôt voilé, tantôt étalé, mais toujours prononcé.

Ces journaux sont des feuilles protestantes qui gardent dans leur poche leur drapeau religieux et qui s'adressent au grand public, opportuniste ou radical. Dans tous, avec des nuances diverses, vous retrouverez le même écrivain : un bourgeois protestant, très bourgeois et très protestant, ayant la peur des socialistes et l'horreur des curés.

Vous séjournez dans une petite ville ; vous connaissez bientôt par leur nom tous les fonctionnaires. Au bout de quelques jours, si vous avez du flair et des relations, vous ferez une découverte singulière : c'est qu'au

Digitized by Google

tribunal ou à la cour ; au lycée, au collège communal ; à l'école normale, à la faculté, dans l'administration des finances, aux bureaux de la préfecture, il y a un quart, un tiers, moitié de fonctionnaires protestants, quelquefois davantage.

Alors, si vous appartenez par votre naissance, à l'Est, à l'Ouest, au Centre ou au Nord de la France, où les Réformés ne sont guère que des êtres connus par ouï-dire, comme les sectateurs de Bouddha et de Confucius, vous penserez :

« Voilà une coïncidence bien étrange ; mais, après tout, qu'est-ce que cela fait ? C'est un pur hasard, sans doute, qui a réuni ici un si grand nombre de Réformés. »

Seulement, quand, ayant fait le tour de la France provinciale, vous constaterez que le même *hasard* se produit presque partout ; quand, de retour à Paris, vous y verrez tous les Ministères bondés de hauts fonctionnaires huguenots ; quand vous vous serez aperçu qu'il en est de même au Parlement, et que certains Cabinets ont compté la moitié de membres protestants ; alors, si vous avez l'habitude de réfléchir tant soit peu, vous vous direz :

« Il y a là dedans quelque chose qui n'est pas naturel. D'après les statistiques les plus autorisées, les Protestants de tout genre, Calvinistes, Luthériens, Indépendants, sont 650 000 en France, sur 38 millions d'habitants, un sur soixante. Pour que cette petite minorité occupe tant de place dans la Société et dans l'État, il faut que sa supériorité morale et intellectuelle soit écrasante.

Cependant je ne m'aperçois pas que ceux que j'ai fréquentés jusqu'ici s'élèvent au-dessus du commun des mortels ; plusieurs sont même au-dessous de la situation qu'ils occupent. »

Alors, continuez-vous, d'où vient qu'ils soient si bien rentés, si bien casés, si prépondérants ? Le fait est incontestable, comment l'expliquer ? »

Quand vous vous êtes dit cela, vous avez posé dans

Digitized by Google

votre for intérieur la *Question protestante* ; vous êtes mûr pour l'étudier et pour la résoudre.

Mais tout le monde n'en est pas là, à beaucoup près.

Bien des gens n'ont d'autre horizon que celui de leur localité, et ne savent pas que ce qui s'y passe se reproduit partout, au point de vue de la main-mise des protestants sur les fonctions publiques. Beaucoup d'autres n'attachent aucune importance politique et sociale à l'origine calviniste de tel préfet, de tel président de tribunal ou de tel proviseur ; ils ne voient en eux que les partisans du régime politique qui a leurs propres sympathies. Un grand nombre ignorent même le culte auquel appartiennent tels ou tels agents du pouvoir.

Car ceux-ci ne l'inscrivent pas à leur chapeau, et leur esprit de propagande ou de caste est plus actif qu'affiché.

Voilà pourquoi, si la *Question protestante* est posée dans certains esprits sagaces, elle ne l'est guère dans le grand public, naturellement distrait et superficiel.

Les catholiques les plus militants sont logés à la même enseigne que les indifférents et les libres-penseurs, ce qui prouve bien qu'il ne s'agit pas ici d'une question religieuse. Partout, en dehors du sud-ouest, le clergé et les catholiques militants n'aperçoivent, comme adversaires véritables, que le juif et le franc-maçon.

Quand nous parlons de la *Question protestante* à des Français du Nord, du Centre, de l'Ouest, il semble que nous nous servions d'une langue inconnue, écrivait avec juste raison, il y a deux ans, le *Messager de Valence*.

En voulez-vous, en effet, une preuve absolument topique ? La voici :

En 1896, s'est réuni à Lyon un congrès de la *Démocratie chrétienne*, composé de ce qu'il y a de plus actif parmi les catholiques. Le programme a été publié ; il était aussi énergique que complet : *Antisémitisme, antimaçonnisme, réformes sociales, réunions de journalistes*, etc.

Mais le *huguenot*, ce vieil ami, que devient-il au milieu de tout cela ?

Digitized by Google

La *Question protestante*, où est-elle ?

Elle brille dans ce programme par son absence.

Pourquoi ?

Parce que les organisateurs du Congrès sont logés à la même enseigne que la généralité des catholiques et des conservateurs français. Ils voient l'*Enfant d'Israël* et le *Fils de la veuve*, parce qu'on le leur a montré avec éclat depuis longtemps.

Ils n'aperçoivent pas du tout le protestant, le bon protestant, que personne ne leur a signalé, et qui poursuit dans l'ombre un travail bien autrement actif que les maçons et les Israélites — ses alliés, d'ailleurs, contre les traditions et les intérêts véritables de la France.

Pourtant, il suffit d'ouvrir les yeux pour voir évoluer, dans le demi-jour, tous ces excellents huguenots par toute la France et dans les colonies aussi, hélas !

Le gouvernement a bien su ce qu'il faisait en supprimant du recensement toute mention relative aux cultes.

Il a, très judicieusement, à son point de vue, empêché le public de constater que calvinistes et luthériens étaient, proportion gardée, quinze à vingt fois plus nombreux que les catholiques d'origine dans les fonctions publiques, surtout dans les grades supérieurs de la hiérarchie.

Comment ce phénomène singulier s'explique-t-il ? Pour en avoir la clef, c'est à Paris qu'il faut aller.

Là, tout devient d'une limpidité admirable.

Le Parlement est bondé de protestants que la candidature officielle y a fourrés : opportunistes, radicaux socialistes, voire centre gauche, tous d'accord au fond, tous travaillant pour leur chapelle.

Le ministère, en général, en contient plus encore : on les y a vus parfois en majorité. Il y a un protestant sur soixante Français ; il y a eu jusqu'à six protestants sur dix ministres. La règle habituelle est deux ou trois, au moins.

Dans les bureaux, aux grandes directions, c'est mieux encore.

Digitized by Google

Les trois divisions du ministère de l'instruction publique ont trois directeurs protestants.

Au ministère des colonies, partout des huguenots, admirateurs de l'Angleterre, entre autres MM. Binger et You.

Aux affaires étrangères, les hauts employés, dans une forte proportion, sont des protestants, coreligionnaires plus ou moins zélés de nos rivaux d'Angleterre, de nos ennemis d'Allemagne.

Si nous sortons de France, nous trouvons à la tête de la plupart de nos colonies des Laroche quelconques, adversaires nés des missionnaires catholiques, qui sont partout les pionniers et les soutiens de notre influence, partisans naturels des prédicants anglais, américains, allemands qui propagent à la fois le protestantisme et la haine de la France parmi les indigènes de nos possessions.

La voilà, la *Question protestante.*

Elle n'est pas seulement dans les départements du Sud-Est devenus, malgré les résistances de la majorité, des fiefs huguenots.

Elle est à Paris et dans la France entière, avec des préfectures, des bureaux, des prétoires, des collèges bourrés de sectaires et de propagandistes.

Elle est en Algérie avec les méthodistes qui distribuent les bibles et de la poudre aux indigènes; à Madagascar, avec les prédicants qui récitent la *prière sainte* contre nous, devant les fonctionnaires huguenots qui les laissent faire ; elle est dans toutes nos colonies ; elle est dans nos ambassades, dans nos consulats, etc.

La question protestante a été soulevée par des républicains comme Thiébaud et de Mahy, au nom du sentiment national.

Tout danger bien connu est à demi évité.

L'invasion Israélite a perdu la moitié de ses périls depuis que la *France juive* et la *Libre Parole* en ont fait un des lieux communs de la conversation courante et de la presse quotidienne.

Digitized by Google

Selon le mot profond de Napoléon :

« Nous voyons nos juifs, » et quand on les voit, ils ne sont plus guère à craindre...

Eh bien, on ne voit pas les protestants, plus nombreux, plus actifs, plus puissants en France, peut-être, que les enfants d'Israël, et c'est parce qu'on ne les voit pas qu'ils sont à redouter.

Nous voulons les montrer au grand jour, eux, leurs ambitions, leurs agissements, leur pouvoir, et leur but final.

Mais nous croyons entendre déjà ces accusations stupides :

— Vous êtes un clérical et vous voulez rallumer les passions religieuses mal éteintes.

— Non, mille fois non, nous ne venons pas faire appel aux haines religieuses ; nous venons réclamer une place au soleil de notre pays au nom des catholiques dépouillés par les protestants ; nous venons demander tout simplement à être traités sur le même pied d'égalité qu'eux ; nous venons faire valoir nos droits aux mêmes droits qu'eux.

Et comme nous n'avons rien de tout cela, pour cette seule raison que nous sommes catholiques, nous dénonçons avec pièces à l'appui le péril protestant.

Que si pour obtenir justice, il faut déchaîner les colères qui sommeillent, que ces colères se déchaînent et que les conséquences retombent sur ceux qui en seront la cause primordiale.

Et, si enfin, vous persistez à croire que nous avons pour but, en attaquant les protestants, de soulever les passions religieuses, eh bien, libre à vous.

Au surplus, quand cela serait, est-ce que nous n'aurions pas mille bonnes raisons à émettre pour nous justifier ?

Voilà assez longtemps que nous sommes traités en parias, voilà assez longtemps que nous sommes des vaincus, quand nous chercherions à devenir des vainqueurs, qui donc ne trouverait pas cette prétention légitime ?

Digitized by Google

Nous sommes le nombre. Et si la majorité peut imposer sa volonté à la minorité, pourquoi les catholiques qui sont 36 millions ne s'imposeraient-ils pas aux protestants qui sont 650.000 ?

C'est précisément le contraire qui a lieu. Les protestants occupent partout, répétons-le, des situations prépondérantes : dans la politique, dans les conseils du gouvernement, dans la presse, dans la magistrature, dans l'industrie, dans le commerce, dans les banques, etc., etc.

Dans le Gard, les catholiques, quoique trois fois et demie plus nombreux que les protestants, n'occupent pas le quart, pas le cinquième des emplois judiciaires ou autres.

Un avoué catholique végétait sans clients dans une ville du Midi. Il a abjuré, il s'est fait protestant. Il a été nommé aussitôt procureur de la République et l'on a donné emplois ou bourses à ses cinq enfants.

Il faut donc en conclure que, dans la magistrature et dans l'administration en général, appartenir à une famille catholique crée une prévention contre les Français, et qu'appartenir à la religion protestante est, au contraire, un titre d'admission aux faveurs, dans un pays soi-disant sans religion d'Etat.

Dans toutes circonstances, les protestants sont protégés par le gouvernement au détriment des catholiques.

C'est logique, un gouvernement de francs-maçons ne pourrait agir autrement, mais nous ne saurions nous en accommoder.

Ainsi le sectaire Brisson, dit l'austère, a pris pour secrétaire un protestant. Puis, quand il eut fait de ce secrétaire un préfet, qui, à son tour, a garni sa préfecture de ses parents et de ses coreligionnaires, Brisson, ex-président de la Chambre, a pris un autre protestant pour secrétaire. Cela a commencé à m'intriguer, dit M. Thiébaud.

Et quand cet autre secrétaire est devenu député et a

Digitized by Google

poussé tous les siens, c'est un troisième protestant qui a remplacé son coreligionnaire au cabinet du président Brisson.

Alors, c'est un système.

On pourrait multiplier les exemples et dire, notamment, que la société protestante de colonisation, la société Coligny, dont M. Eugène Réveillaud de Versailles, est secrétaire général, a obtenu du gouvernement de l'Algérie de grands avantages qui n'ont jamais été accordés à des catholiques, puisqu'il écrivait en octobre 1894, *que les deux tiers des concessions de Terga seraient réservés aux protestants* patronnés par la Société.

Vous en doutez ? En voici la preuve.

## Société Protestante de Colonisation

Versailles, 16 octobre 1894.

Monsieur,

Vous nous avez été indiqué comme demandant une concession à Terga (Algérie), et en même temps il nous a été rapporté que vous étiez protestant.

Si c'est le cas, veuillez nous le faire savoir, car comme *M. le gouverneur général a bien voulu décider que les deux tiers des concessions de Terga seraient réservées aux protestants patronnés par notre Société*, nous serions tout disposés à vous comprendre dans la liste de nos protégés, *si vous êtes en effet protestant ou disposé à faire suivre à vos enfants, quand ils seront grands, l'instruction du pasteur.*

Dans l'attente de vous lire, etc.

Signé : Eugène Réveillaud.
*Secrétaire général de la Société Coligny.*

Voilà un document qui laisse peu de place à l'incertitude, écrivait à ce sujet M. Thiébaud dans le *Matin*.



Digitized by Google

M. Eugène Réveillaud n'est pas un mythe, il écrit, si je ne me trompe, au journal protestant *Le Signal*, auquel collabore également M. Albert Le Roy.

Si la Société Coligny n'avait pas obtenu du gouverneur général de l'Agérie, ou de son entourage intime, qui est, à un degré appréciable, protestant et anglais, la promesse de cet exorbitant privilège accordé à des coteries confessionnelles, il ne commettrait pas, je suppose, le mensonge de l'écrire et de leurrer des colons ou des émigrants.

Il est fort possible que le gouvernement général ait accordé cette concession des deux tiers des terres françaises de Terga à une Société de colonisation, sans prendre autrement garde au caractère confessionnel de cette Société.

Mais celle-ci, une fois nantie du privilège arraché à la crédulité ou à la négligence du gouvernement, ne s'est pas fait faute d'imposer ses conditions... et quelles conditions? la lettre de M. Réveillaud en témoigne : *être protestant ou prendre l'engagement de faire élever ses enfants dans la religion protestante.*

Le *Radical* de Henry Maret (90,000 fr.) publiait à ce sujet l'entrefilet suivant dans son numéro du 20 décembre 1896, après avoir, lui aussi, reproduit la lettre de M. Eugène Réveillaud :

Le document, pour avoir plus de deux ans de date, n'en est pas moins fort intéressant et on peut se demander cette fois, d'accord avec M. Georges Thiébaud — comment la promesse d'un si exorbitant privilège a été accordée à une coterie confessionnelle.

Ou la société protestante de colonisation, dans le but de leurrer les colons, s'est vantée d'avantages qu'elle ne possédait pas ;

Ou le gouvernement général a accordé cette concession à une société de colonisation dont il ignorait le caractère religieux ;

Ou c'est sciemment que M. Cambon a favorisé si partia-

Digitized by Google

lement cette société, en raison même de son caractère religieux.

Laquelle de ces trois hypothèses faut-il admettre ? C'est ce que nous désirerions savoir.

Dans la lettre reproduite ci-dessus on a pu voir comment et dans quel esprit la société protestante de colonisation entend se servir des avantages qui lui sont si indûment concédés.

C'est parce que nous sommes des adversaires déterminés du cléricalisme, qu'il soit dogme, d'un culte, d'une confession quelconque, c'est parce que nous nous élevons sans cesse contre les empiètements de la religion dans le domaine civil, que nous protestons en cette occasion et que nous réclamons des renseignements sur cette étrange affaire.

Vous verrez que bientôt les plus violents contre les protestants seront ceux qui, aujourd'hui, nous accusent de fomenter la guerre religieuse.

Et au surplus déclarer la guerre religieuse serait répondre tout simplement aux sectaires de la Libre Pensée.

Qui donc a créé les lois scolaires, militaires et d'accroissement ?

Ce sont eux qui la provoquent.

Où sont les fanatiques, les tortionnaires ?

Oui, les sectes anti-catholiques veulent la guerre au Christ.

Et jamais elles ne désarmeront quelles que soient les concessions que nous leur fassions.

Quand un État tient absolument à faire la guerre à un autre État, aucune considération ne saurait le retenir. Les sectes veulent la guerre, une guerre dans laquelle nous succomberons ou elles succomberont.

Cette guerre, nous l'acceptons. Et nous la ferons sans trêve ni merci.

Nos ennemis, seront traités en ennemis.

Et ceux qui auront ici même, plus particulièrement les honneurs de nos lances seront les protestants, les premiers révolutionnaires du monde !

Digitized by Google

## CHAPITRE II

### LES ORIGINES DE LA RÉFORME

**Luther. — La bulle des Indulgences. — Calvin. — Les Protestants. — Les Huguenots. — Guerres civiles. — Révolutions. — Un million de cadavres, — Henri VIII. — Genève, la Rome protestante.**

Pour bien saisir les côtés intéressants d'une étude sociale, il est indispensable de remonter à la source.

On nous pardonnera donc de résumer ici, rapidement, les points de repaire qu'il est essentiel de prendre quand on parle de la *Question protestante*.

Il faut revenir jusqu'au règne de François Ier.

Le 15 septembre 1515, le pape Léon X publiait sa fameuse bulle des Indulgences plénières.

Le produit des aumônes versées par les fidèles pour obtenir ces indulgences, devait être affecté à une croisade contre les Turcs et à l'achèvement de la basilique de Saint-Pierre.

En principe, l'idée était bonne.

L'Europe était alors en paix relative, et les Turcs seuls, comme aujourd'hui, semblaient menaçants.

La Papauté espérait que son influence morale serait assez forte, que sa voix serait suffisamment entendue, dans la catholique Europe, pour détourner l'attention des rivalités et des convoitises intestines, et pour entraîner toutes les forces militantes contre le Croissant.

Digitized by Google

Mais des abus se produisirent.

La vente des Indulgences, scandaleuse en beaucoup d'endroits, fut un prétexte pour tous ceux qui prenaient ombrage de la puissance ecclésiastique d'alors — on dirait aujourd'hui la puissance cléricale.

Et ce *rien* déchaîna sur le monde une véritable révolution qui fit tuer un nombre incalculable de chrétiens, des centaines de mille sinon des millions, et dont les conséquences éloignées furent certainement, après les guerres de religion, le bouleversement politique du monde et la chute du pouvoir temporel de Rome.

Cette révolution était « dans l'air. »

Une infinité de causes l'avaient évidemment préparée : la corruption du clergé allemand et plus encore peut-être ses richesses que les grands convoitaient.

Sans cela, le moine Luther, malgré son éloquence un peu triviale de tribun en goguette, n'aurait jamais eu plus de disciples qu'un Hyacinthe Loyson, par exemple.

En sorte que les populations réformées le sont devenues pour ainsi dire sans se douter au début qu'elles changeaient de religion. Les dissensions soulevées par les Réformistes avaient, en effet, un caractère et des origines plutôt sociales et politiques que religieuses.

C'est ce qui a fait dire, avec raison, que le protestantisme avait toujours été un parti politique et non pas une religion.

Et si tous les partis politiques sont, au fond, des partis religieux, il n'en est pas de même du protestantisme, beaucoup plus parti politique que religieux.

Si Luther était venu dire : « Je veux fonder une religion nouvelle », personne ne l'eut suivi et il eut été lapidé avant d'avoir recruté des adeptes.

Chacun vénérait la religion du vrai Dieu et la Réforme, en Allemagne comme en France, se fit davantage contre les biens de l'église que contre la religion du Christ, ses symboles et ses divins mystères.

Martin Luther était fils de pauvres paysans allemands de la province de Saxe.

Digitized by Google

Il naquit le 10 novembre 1483 et fut élevé par l'église qui le tira de la misère. Pour lui exprimer sa reconnaissance, il la mordit comme le serpent et chercha à l'empoisonner de son venin.

Moine Augustin, il soutint les Indulgences, mais il le fit en attaquant les Dominicains chargés d'appliquer à leur sujet les véritables intentions de Léon X.

Les Dominicains, naturellement, relevèrent les thèses de Luther. La querelle, sur laquelle soufflait nombre de personnalités rivales, s'envenima terriblement dans l'année 1517.

Le Pape essaya de calmer les esprits, mais ses avis un peu lents à venir, furent mal interprétés. Enfin, Luther, ouvertement protégé par l'électeur de Saxe, Frédéric dit le Sage, rompt irrémédiablement avec Rome en 1519.

De doctrine, il n'en avait pas au début, et l'on peut dire que la Réforme n'en eut point jusqu'en 1530, date de la diète d'Augsbourg.

Du reste, à la veille de lever le masque, le moine augustin écrivait encore au Pape :

« — Je proteste devant Dieu et devant toutes ses créatures, que je n'ai jamais voulu, ni ne veux aujourd'hui attaquer le pouvoir de l'Eglise romaine ».

En 1520 il prêche l'inutilité des bonnes œuvres, et sa formule est celle-ci :

« Nous sommes tous prêtres, tout chrétien est prêtre. »

En 1521, il écrit une traduction de la Bible, et dès lors il devient terrible contre ceux qui transgressent ses ordres ou ses enseignements : Il tonne contre le célibat des prêtres, contre les vœux monastiques, contre le purgatoire, contre le sacerdoce, contre les indulgences, contre la tradition catholique, etc., etc.

Pendant ce temps, la Révolution religieuse faisait son chemin, recrutant partout des adeptes.

C'était si facile, la nouvelle religion permettait les écarts de conduite que la religion catholique défendait.

Digitized by Google

Voulant lui barrer la route dans ses Etats, Henri VIII, roi d'Angleterre, réfuta les théories nouvelles dans un livre intitulé *Défense des sept sacrements contre le docteur Martin Luther.*

Celui-ci, dans sa rage, écrivit un pamphlet où le roi était appelé « le plus grossier de tous les pourceaux », ce qui n'empêcha pas Henri VIII, quelques années après, de se brouiller avec Rome à cause de son divorce avec Catherine d'Aragon, et de se faire proclamer par le parlement « chef suprême de l'Eglise anglicane » (1534).

Les protestants aimant à parer la Réforme d'un masque d'austérité et de vertu, il n'est pas inutile de rappeler que ce roi Henri VIII, entre son divorce et l'excommunication lancée contre lui par le Pape Clément VII, avait épousé une de ses dames d'honneur, Anne de Boleyn (1533), dont il eut une fille, la fameuse Elisabeth.

Moins de trois ans après (1536), il fit décapiter Anne de Boleyn pour épouser, le lendemain, Jeanne Seymour qui mourut en couches (1537).

Il prit alors pour femme Anne de Clèves, qu'il répudia vite (1540); la remplaça en cinquièmes noces par Catherine Howard, qu'il fit condamner à mort (1542), et enfin il mourut lui-même (1547) peu après avoir épousé Catherine Parr.

Il est peut-être bon d'ajouter aussi que Henri VIII fit décapiter, pendre ou brûler, un nombre incalculable de gens. En une dizaine d'années il y eut, en Angleterre, plus de 50.000 condamnations à mort.

Le chancelier Thomas Morus fut décapité. L'évêque Fisher fut assassiné. L'Irlande se révolta, on y fit couler des flots de sang. La vie et les biens des citoyens dépendaient d'un caprice du lugubre tyran.

A la mort de Henri VIII, l'Angleterre était préparée pour accepter toutes les doctrines de la Réforme.

Le duc de Somerset, protecteur du royaume pendant la minorité d'Edouard VI, s'employa à cette œuvre.

Digitized by Google

∴

Nous voilà loin de Luther auquel il faut revenir encore un instant.

En 1525, grâce aux prédications de Nicolas Storch, de Thomas Munzer, de Carlostadt, de Zwingle, d'Œcolampade, de Calvin, plusieurs sectes s'étaient formées toutes ennemies les unes des autres.

Les Luthériens entrèrent en lutte contre les anabaptistes et les sacramentaires.

Les paysans s'agitèrent dans la Saxe et dans la Souabe.

La guerre civile éclata.

Elle s'étendit successivement dans la Forêt Noire, l'Alsace, le Tyrol, la Styrie, l'Autriche.

La Jacquerie allemande fut étouffée dans le sang de 100.000 paysans pendant que Luther épousait Catherine Bora (1527).

Parmi tous les événements politiques de l'époque, il faut mentionner la deuxième diète de Spire (1529), réunie par Charles-Quint et qui rendit un édit, un Recez déclarant que les Princes protestants devaient laisser à leurs sujets catholiques toute liberté de pratiquer leur religion, Recez contre lequel les Luthériens protestèrent énergiquement, ce qui donne une idée de leur esprit sectaire qui, du reste, est encore le même. C'est de là que vient le nom de *Protestants*.

En 1530, Charles-Quint réunit la célèbre Diète d'Augsbourg qu'il présida lui-même.

Mélanchton, disciple de Luther, y présenta la *Confession luthérienne*, dite *Confession d'Augsbourg*, rejetant la transubstantiation, les messes privées, la communion sous les deux espèces, la confession auriculaire, la juridiction ecclésiastique, les vœux monastiques, le célibat des prêtres.

Elle ne disait rien sur les indulgences.

Puis, vinrent le concile de Trente en 1545 et la mort de Luther en 1546.

Digitized by Google

Les origines de la Réforme sont donc bien notamment la question des biens ecclésiastiques et le relâchement des mœurs.

On reprochait au clergé d'être riche et dissolu.

Que le clergé soit riche, rien n'est plus légitime ; qu'il soit dissolu, c'est beaucoup plus grave.

Aussi, on aurait bien vu un Luther tonnant contre les mœurs de certains ordres religieux, les rappelant à leur devoir et aux vœux solennels prononcés.

C'était la vraie Réforme à accomplir. Mais Luther n'avait pas précisément l'âme d'un saint et il préféra préconiser une religion nouvelle qui flattait les mauvaises passions et permettait toutes les jouissances terrestres défendues par la religion catholique.

Ainsi, il pourrait, sans scrupules de conscience, en goûter les délices.

Il excita donc la convoitise des grands d'Allemagne en leur montrant les biens de l'église dont ils pourraient s'emparer, et *fabriqua* une religion moins sévère, plus accommodante d'où la confession des fautes était exclue, ce qui en rendait la pratique facile et permettait de laisser libre cours à tous les élans des passions.

L'ex-moine Luther les goûta jusqu'à satiété.

Il dit (Luth. tome V, ferm. de matrim., f. 119) *qu'il ne peut être sans femme, de la même sorte qu'il ne dépend pas de lui de n'être point homme ; et il ajoute, qu'il ne peut s'en passer, non plus que de subvenir à toutes les nécessités naturelles les plus viles ; il va même jusqu'à dire QUE LA SERVANTE DOIT SUPPLÉER A DÉFAUT DE LA MAITRESSE* (1).

---

(1) C'était sans doute aussi l'avis de M. le Pasteur Dide, sénateur sectaire, ainsi que le fait divers suivant emprunté à *La Libre Parole* du 13 avril 1894, le démontrera : à défaut de sa propre femme, sa servante ou sa concierge.

« M. Matral, concierge de M. le pasteur Dide avait une femme ; sa femme l'agaça ; il la lâcha ; et comme il s'ennuyait seul, il prit une maitresse.

La « légitime » abandonnée a fait pincer l'infidèle et l'a pour-

Digitized by Google

Certains propos de Luther, rapportés par le cardinal Richelieu dans son *Traité sur l'état moral et mental des quatre principaux auteurs de la Réforme protestante*, sont typiques.

*Premier propos :* Luther se plaint que le diable couche plus souvent dans son lit que Ketha, prénom de Catherine Bora, sa femme.

*Deuxième propos :* Certaines femmes jolies ont le défaut de ne pas savoir faire la cuisine et le lit...

Les princes allemands qui soutenaient Luther étaient d'ailleurs, souillés des vices les plus honteux.

Ce n'est pas précisément à l'honneur du protestantisme, basé, comme on le voit, sur l'envie, la convoitise du bien d'autrui, la révolte des sens.

— Nous voulons nous emparer de vos biens, messieurs les ecclésiastiques ; nous voulons, en outre, que l'église permette à ses ministres toutes les jouissances de la chair, dirent au clergé allemand les révolutionnaires de la future école de Luther.

Nous nous y opposons, répondirent naturellement les

---

suivi pour adultère, sans doute afin de mettre une bonne et efficace petite preuve dans le dossier du divorce prochain.

Voilà nos conjoints ennemis à la barre ;

Le mari, assis sur le banc d'infamie;

La femme, debout à la barre, implacable comme la justice.

M. le président procède à l'interrogatoire.

D. Vous avez abandonné votre femme pour prendre une maîtresse ?

R. Oui, monsieur le président.

Me Lagasse, avocat du coupable intervient :

Monsieur le président, peut-être serait-il bon de demander à mon client pourquoi il a abandonné sa femme?

Le président y consent... Le malheureux! S'il prévoyait la réponse !... Après tout, peut être que la réponse importe peu au président...

D. Pourquoi avez-vous abandonné votre femme ?

R. M. le président, elle le sait bien! Un matin, je l'ai trouvée couchée dans mon lit avec M. le sénateur Dide!... (Violente explosion d'hilarité.)

Me Lagasse. — Ainsi, il est bien vrai que Matrat a trouvé dans son propre lit, M. le sénateur Dide en train d'*opérer* ?

Digitized by Google

légitimes propriétaires ; quant au Décalogue et aux dogmes de la Sainte Église, ils sont immuables : coupables, ceux qui s'en affranchissent.

— Eh bien, nous déchaînerons la révolution.

Et elle fut déchaînée sous le nom de *Réforme*.

Le vol, la guerre civile, la concupiscence, telle fut donc la devise, telle est donc la base sur laquelle repose le protestantisme allemand, *père du protestantisme français*.

∴

Nous voici arrivé à la Suisse et à la France.

Ulric Zwingle, curé de Zurich en Suisse, prêcha contre les Indulgences dès 1516.

C'est lui qui fut le fondateur de la *Religion évangélique* et le chef des Sacramentaires avec Carlostadt et Œcolampade.

Il niait la présence réelle, et proscrivait les cérémonies du culte, la messe, la confession, le purgatoire, le jeûne, le célibat, etc.

Comme Luther, il déchaîna la guerre civile entre catholiques et réformés, mais, moins heureux, il fut tué à Cappel à la tête des siens (1531).

A Genève même, il y avait deux partis : celui des Mamelucks, soumis à l'évêque de la ville et reconnaissant la suzeraineté du duc de Savoie ; et celui des *Hugenots* (du mot eidgenossen, c'est-à-dire « confédérés par serment »), qui voulaient l'indépendance de la ville.

Les Hugenots embrassèrent la Réforme à la voix du prédicateur français Guillaume Farel.

La guerre civile éclata bientôt et l'Evêque s'enfuit devant l'émeute.

C'est alors que Calvin fit sa première apparition à Genève, où il s'était réfugié après avoir été chassé de l'église catholique à cause de son inconduite.

Calvin naquit à Noyon en 1509. Curé de Martheville,

Digitized by Google

puis de Pont-l'Evêque, il avait appris, dans cette dernière cure, les doctrines de Luther par un Allemand, Melchior Wolmar.

Ainsi que son maître Luther, Calvin était, au moral, tout ce qu'il y avait de plus immoral. Avant son hérésie, il avait été puni *à cause de la dépravation de ses mœurs* ; il fut même condamné à mort *pour ses incontinences qui le portèrent jusqu'aux dernières extrémités du vice.* Toutefois, le roi lui accorda son pardon sous condition d'être *fleurdelysé* à l'épaule, flétrissure qui existait à cette époque, comme il y a quelque cinquante ans la marque, également à l'épaule, de la lettre F. pour les forçats.

La Réforme, dont Calvin devint l'apôtre à Genève et en France, ne réforma pas ses mœurs le moins du monde. Il put, au contraire, délivré de tout contrôle, y donner libre cours. Ses orgies lui coûtèrent la vie. Et Arênes, étudiant en *médecine*, huguenot, avait remarqué, lors de la maladie qui emporta Calvin, en 1564, à l'âge de 55 ans, certains symptômes qui l'avaient surpris et effrayé. Resté seul à veiller son cadavre, il osa soulever le linceul, et se convainquit que le *législateur* et le *théocrate avait succombé à toute autre chose qu'à la petite vérole.* Calvin, en effet, mourut de la syphilis, tout simplement.

Comme Luther, il s'en tenait à la Bible pour règle de foi, mais il allait plus loin que lui sur trois points principaux :

1° Il niait la présence réelle et la remplaçait par une présence symbolique ;

2° Il soutenait la prédestination des élus et des damnés ;

3° Il rejetait le caractère sacerdotal et voulait l'élection des ministres du culte par les fidèles.

Remarquons en passant que cette dernière idée de l'élection des prêtres par les fidèles est aujourd'hui très répandue en France, par suite d'une propagande incessante faite en ce sens par les chefs religieux de nos

Digitized by Google

650.000 calvinistes français. Tous les journaux des loges et tous les journaux protestants ou simplement libéraux de l'école des économistes, genre Léon Say, répètent périodiquement cette thèse avec l'espoir de l'implanter peu à peu et de discréditer la religion catholique.

Calvin (1) fut, à Genève, un dictateur despotique gouvernant au moyen d'espions, défendant les jeux innocents, brûlant ceux qui ne pensaient pas comme lui.

Il livra au bûcher Michel Servet, son ami, qui niait le mystère de la Trinité et qui s'obstinait à dire *Fils de Dieu Eternel*, au lieu de dire *Fils éternel de Dieu*. Pour ce haut fait, Calvin reçut les félicitations de Mélanchthon, le luthérien (2).

Ainsi firent plus tard les tortionnaires de notre grande Révolution dont beaucoup étaient, d'ailleurs, des protestants tels que Alquier; Bernard Saint-Afrique ; Boissy-

---

(1) Cet homme, qui régenta Genève et fit de cette ville, à son arrivée une des plus gaies et des plus vivantes de l'Europe, une place froide et triste comme un tombeau, poursuivit d'une haine féroce le seul homme tolérant et doux que la réforme ait connu dans ses rangs, — écrivait M. Mauriez Maindron dans la *Revue Mame* du 28 mars 1897, — Sébastien Castellion, que son érudition, plus que la persécution de Calvin, a suffi à rendre célèbre.

Calvin gouvernait alors Genève par la terreur, et, s'abritant sous le nom d'un comité, il faisait mourir ses ennemis sous le glaive du bourreau, les emprisonnait ou les ruinait à son gré, les exilait ou les privait du droit de bourgeoisie, les frappant seulement, du reste, « pour assurer le succès dans les élections municipales. »

(2) La mère de Mélanchthon avait été entraînée par son fils, et l'avait suivi dans la prétendue réforme luthérienne. Sur le point de mourir, elle fit appeler le réformateur, et, dans ce moment suprême, elle l'interrogea solennellement :

« Mon fils, lui dit-elle, c'est par votre conseil que j'ai abandonné l'Église catholique pour embrasser la religion nouvelle. Je vais paraître devant DIEU, et je vous adjure par le DIEU vivant, de me dire, sans me rien cacher, dans quelle foi je dois mourir. » Mélanchthon baissa la tête et garda un moment le silence; l'amour du fils luttait en son cœur contre l'orgueil du sectaire. « Ma mère, répondit-il enfin, la doctrine protestante est plus facile, la doctrine catholique est PLUS SURE ! »

Digitized by Google

d'Anglas ; Boussion ; Cavaignac ; Payne ; Rabaud Saint-Etienne ; Rabaud-Pommier ; Dentzel ; Jullien ; Lasource ; Clootz ; Marat, etc., etc. Ils se félicitaient mutuellement des noyades de Nantes ou des guillotinades de salut public, et c'était à qui de ces bouchers répandrait le plus de sang humain.

Et peut-être n'avait-il pas aussi tort qu'on voudrait le faire croire, cet historien qui voyait dans la Révolution la suite de nos guerres de religion !

Le protestant genevois, Necker, premier ministre, pactisant avec l'émeute, fomentant cette émeute à la façon sournoise du ministre moderne Bourgeois, était l'agent des Calvinistes (1).

---

(1) A l'assemblée Constituante — 1789 — Necker ne savait plus où donner de la tête pour son budget. La contribution, dite *patriotique*, du quart du revenu, rencontrait une résistance passive. Elle produisit 40 millions à peine.

Le protestant Necker tourna alors ses regards sur les biens du clergé, et ce fut Talleyrand, évêque d'Autun, qui, à la séance du 10 octobre 1789, traita la question, sans toutefois nier catégoriquement le droit de possession du clergé sur ses biens.

Le 12 octobre 1789, Mirabeau déposa un projet de décret énonçant :

1° Que les biens du clergé appartiendraient à la nation, à la charge pour elle de pourvoir à l'existence des membres de cet ordre ;

2° Que la disposition de ces biens serait telle qu'aucun curé ne pourrait avoir moins de 1200 livres avec le logement (grâce à ce 2e paragraphe, beaucoup de curés de campagne se rallièrent à la spoliation de leur ordre).

Le protestant Barnave, le 14 octobre 1789, fit un discours d'où se détachent ces idées :

« Le clergé n'est et ne peut être qu'une profession ; il existe pour le service et l'utilité de la nation..... La nation pourrait le détruire..... La nation peut retirer des mains du clergé des biens qui n'ont été donnés que pour elle. »

L'abbé Maury (même séance), fit une sortie contre l'agiotage et s'écrie :

« Voilà le grand secret qu'on vous révèle pour rétablir les finances. Il s'agit simplement de mettre les bénéficiers à la place des capitalistes et les capitalistes à la place des bénéficiers... La conduite des agioteurs nous paraissait inexplicable, quand a

Digitized by Google

Oh ! je sais bien que le peuple, comprenant que la trahison l'entourait, fit face aux forces combinées des peuples protestants qui voulaient l'envahir et l'asservir. Pendant quelques années, ce peuple, rendu inquiet par les rumeurs sourdes, par les bruits de défections, par les crimes volontairement commis pour l'aveugler, ne sut plus distinguer entre ses vrais et ses faux amis !

---

motion de M. l'Evêque d'Autun nous a tout à coup dévoilé leur dessein. La ruine du clergé était leur grande spéculation ; ils attendaient cette riche proie qu'on leur préparait en silence. Déjà ils dévoraient en idée nos propriétés qu'ils se partageaient dans leurs projets de conquête ; ils attendaient que la vente des biens de l'Eglise fit monter au pair tous les effets publics et augmentât subitement leur fortune d'un quart, tandis que nous offrions tous le quart de nos revenus.

*Cette régénération du papier au profit des agioteurs et des étrangers, ce scandaleux triomphe de l'agiotage étaient le bienfait qu'ils briguaient auprès des représentants de la nation. Les juifs venaient à leur suite, avec leurs trésors pour les échanger contre des acquisitions territoriales.....* » (Tableau de l'agiotage à Paris )

Là, se rassemble, dit l'abbé Maury, de toutes les extrémités du royaume et de toutes les contrées de l'Europe, une armée de prêteurs, de spéculateurs, d'intrigants en finances, toujours en activité entre le trésor royal et la nation, pour arrêter la circulation du numéraire par l'extension illimitée des effets publics.

Là, un commerce fondé sur l'usure, décourage et appauvrit le vrai commerce national, l'industrie productive du royaume, et, condamne l'administration à l'inertie, tantôt en l'affamant sous le poids du besoin, tantôt en déplaçant son oisiveté.

*Ecoutez ces marchands de crédits qui trafiquent du destin de l'Etat, à la hausse ou à la baisse.*

*Ils ne demandent pas si la récolte est abondante, si le pauvre peuple peut élever le salaire de ses travaux à la hauteur du prix commun du pain*, si les propriétaires dispersés dans les provinces les vivifient par leurs dépenses ou leurs libéralités. Non, ce n'est point là ce qui les intéresse.

ILS S'INFORMENT UNIQUEMENT DE L'ÉTAT DE LA BOURSE ET DE LA VALEUR DES EFFETS.

VOILA POUR EUX L'UNIQUE THERMOMÈTRE de la prospérité générale. Ils ne savent pas que l'opulence de la capitale se mesure toujours sur la misère des provinces, et que ce n'est point

Digitized by Google

Mais à qui la faute encore une fois ?

Le protestant Barnave, dont les calvinistes ont tant vanté la douceur, fit un discours hypocrite le 14 octobre 1789, à la tribune de la Chambre, pour démontrer que le clergé n'était et ne pouvait être qu'une profession et que la nation pouvait retirer des mains du clergé les biens qu'il ne détenait que dans l'intérêt de la nation.

---

dans des portefeuilles avides que consiste la richesse nationale, mais que c'est dans les sillons arrosés de ses sueurs que le laboureur fait germer la grandeur de l'État.

L'abbé Maury développa aussi cet argument que « si la nation se considérait comme pouvant remonter à l'origine de la société pour dépouiller une classe de citoyens de ses propriétés, la logique engendrerait et légitimerait toutes les insurrections agraires ou populaires ».

Le comte Stanislas de Clermont Tonnerre (discours non prononcé) refusa au clergé le droit de posséder, au nom même de la religion, sous prétexte que le fils de l'Homme a enseigné la pauvreté....., mais le clergé étant l'administrateur des biens des pauvres, il concluait, dans la pratique, au rejet de la motion de spoliation.

Le 30 octobre 1789, Mirabeau prend la parole, et prononce un discours rédigé par Pellenc, son principal secrétaire.

La thèse est utopiste et tourne autour de ces idées :

« Il n'y a d'utile que ce qui est juste..... En s'appropriant les donations des particuliers sous condition inviolable de remplir les charges convenues, la nation ne porte pas atteinte au droit de propriété..... C'est la loi seule qui constitue la propriété, puisque, à l'origine, tous avaient un droit égal sur ce qu'un seul possède .... Le clergé est fonctionnaire..... »

Bref, *le 2 novembre 1789*, à l'appel nominal, par 568 voix contre 346 et 40 voix nulles, l'assemblée adopta la proposition Mirabeau ainsi modifiée :

« 1° Tous les biens ecclésiastiques sont *à la disposition de la nation*, à la charge de pourvoir, d'une manière convenable, aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres et au soulagement des pauvres, sous la surveillance et d'après les instructions des provinces.

2° Dans les dispositions à faire subvenir à l'entretien des ministres de la religion, il ne pourra être assuré à la dotation d'aucune cure moins de 1200 livres par années, non compris le logement et les jardins en dépendant. »

Nota. — La foule, pendant la longue discussion des biens du clergé, fut constamment agitée par des meneurs aux gages de la

Digitized by Google

Ne semble-t-il pas qu'on entende un Brisson ou un autre de nos anticléricaux farouches?... Quand les biens du clergé eurent été pillés et dilapidés, les affamés que les couvents ne nourrissaient plus, se tournèrent du côté de ceux qui leur avaient promis une ère nouvelle et la prospérité, et, déçus, ils lâchèrent la bride à leur colère.

Le protestant Barnave fut guillotiné comme tant d'autres, pendant que, par exemple, un autre protestant, Billaud-Varenne, organisateur avec Robespierre du régime de la Terreur, se voyait déporter à Cayenne avec Collot d'Herbois (1).

Necker avait eu soin de se mettre à temps à l'abri, après fortune faite chez nous. Traité d'apostat dans les clubs, il se retira dans sa belle terre de Coppet en Suisse... Sa femme, née Suzanne Corchod de la Nasse, était la fille d'un Ministre calviniste de Suisse.

Voilà bien des choses trop oubliées maintenant, qui sont pourtant d'une actualité plus grande qu'on ne le suppose.

---

finance juive et protestante et des cosmopolites agioteurs.

Le 30 et 31 octobre 1789, il y eut des attroupements tumultueux à la porte de l'assemblée.

Le 2 *novembre*, une multitude armée de piques et de bâtons menaçait les membres du clergé, et le curé député de Béziers, M. Martin, reçut un coup qui nécessita son transport chez lui.

Quelques députés, qu'on savait favorables au clergé, furent menacés, et n'osèrent rentrer en séance. (Voir à ce sujet l'*Histoire de la constitution civile du clergé*, de M. Ludovic Sciout, t. I, p. 118).

Ce document établit tout simplement que ce sont les protestants par l'intermédiaire de leur coreligionnaire Necker qui sont la cause de la confiscation des biens du clergé.

Ainsi, l'origine de la réforme, sa cause primordiale fut le désir de s'emparer des biens ecclésiastiques, et deux cents ans plus tard on retrouve encore la main des protestants dans la poche du clergé catholique.

(1) En faisant couler des flots de sang, ces protestants guillotineurs ne cherchaient qu'à se venger des violences méritées dont leur secte avait été victime sous les règnes précédents.



Digitized by Google

Calvin dont l'activité névrosée me fait penser, je ne sais trop pourquoi, à celle de Jules Guesde, avait cependant fini par faire de Genève la Rome protestante.

Les disciples Théodore de Bèze (1), en France, et Jean Knox, en Angleterre, contribuèrent beaucoup à propager la Réforme, mais en France elle avorta presque complètement à cause du Concordat (2) signé par le Pape et François Ier. (Le Concordat trancha la question des biens ecclésiastiques qui existait également chez nous à cette époque, comme elle existait en Allemagne et remplaça la Pragmatique Sanction peu prisée à Rome.

Et maintenant, puisque les calvinistes français avouent eux-mêmes que Genève est restée la Rome protestante, pendant que l'Angleterre et l'Allemagne en sont les banquiers, c'est une raison de plus pour nous, Français catholiques, de bien ouvrir les yeux.

---

(1) Théodore de Bèze était natif de Vezelai en Nivernais. L'ouvrage de Richelieu nous apprend qu'en bon apôtre de Luther et de Calvin, il était lui aussi, profondément immoral. Il écrivit une pièce de vers obscènes inspirés par Volmar son professeur d'hébreu à Bourges.

Théodore de Bèze la dédia à sa maîtresse Candida. Il n'avait que 16 ans ! Il fut poursuivi en outre avec Volmar pour attentat aux bonnes mœurs et il s'enfuit à Genève où il se mit à la remorque de Calvin. *Qui se ressemble s'assemble.*

(2) En signant ce concordat, a écrit M. Hanotaux dans son *Histoire de Richelieu*, le Pape et le Roi s'étaient attribués : celui-là, l'autorité sur les évêques, celui-ci, la disposition de la fortune ecclésiastique. Le clergé se trouva ainsi dépouillé, d'un trait de plume, de son indépendance et de ses richesses, la Réforme par conséquent devenait inutile. Des historiens se sont demandé ce qu'il serait advenu, si le roi de France s'était fait protestant. Question vaine. C'était un parti que le roi ne pouvait prendre. La rupture avec Rome eut amené la dénonciation du Concordat, c'est-à-dire l'abandon volontaire des avantages que le succès d'une politique séculaire venait d'assurer à la royauté.

Digitized by Google

## CHAPITRE III

### LE PATRIOTISME DES PROTESTANTS

**Pillages et révoltes. — Appels à l'étranger. — Guerre civile et étrangère. — Les religions sont des races. — Coligny. — En Alsace. — Lettre de Ducrot. — Extrait des mémoires de M. Claude. — Gare demain.**

Le patriotisme des protestants est des plus douteux. Remontez un instant le cours de l'histoire et vous verrez les protestants tels qu'ils ont toujours été, tels qu'ils sont encore de nos jours : des révoltés et des antipatriotes.

C'est d'Allemagne que nous vient la réforme.

En 1534, les protestants français formaient déjà le complot de détruire les églises et de piller le Louvre.

En Provence, ils organisent une révolte en armes et s'allient aux luthériens d'Allemagne, ce qui amena François Ier à faire contre eux la guerre connue sous le nom de guerre des Vaudois.

Si les protestants s'étaient contentés de croire et de pratiquer la religion nouvelle qui leur paraissait meilleure que la religion catholique, on n'aurait jamais songé à les combattre *manu militari*, et en tout cas la guerre civile n'aurait pas été déchaînée sur notre malheureuse patrie. Mais les protestants voulaient faire des adeptes. Or, la nation française, dans son immense majorité, était profondément catholique : elle professait la

Digitized by Google

plus vive horreur contre les hérétiques, ce qui était son droit après tout, comme c'était le droit des calvinistes d'être hérétiques. Ce qui n'était pas le droit de ces derniers, c'était leur prétention de faire apostasier la nation Pour y réussir, ils affirmaient le droit de recourir à la force, tels les huguenots du midi qui disaient en parlant du roi Henri II :

« Quel roi ? Nous sommes les rois. Celui-là est un petit royot de rien. Nous lui donnerons des verges et un métier pour lui apprendre à gagner sa vie comme les autres. »

Partout où ils étaient en nombre, ils incendiaient les églises, violaient les reliques des tombeaux, tuaient et chassaient les prêtres.

A Rouen et à Caen, ils violent les tombeaux des ducs de Normandie ; à Poitiers, ils profanent la châsse de saint Radegonde, à Orléans ils saccagent la cathédrale et ne respectent pas même le monument de Jeanne d'Arc ; à Bourges, ils réduisent à un lamentable état le magnifique portail de la cathédrale, après avoir tenté d'abattre les piliers de l'édifice. Poussés par l'étranger à déclarer ouvertement la guerre, ils provoquent le massacre (?) de Vassy. Ils font alors appel aux Allemands et aux Anglais et, en échange de leur appui, livrent le Havre à ces derniers.

Vaincus, ils ne désarment pas. Ils forment un complot pour enlever le roi Charles IX. La guerre recommence. Elle fut terminée par la paix de Saint-Germain.

Les protestants sont alors comblés des faveurs du roi.

Cela ne les empêche pas de conspirer à nouveau et de vouloir tenter un coup de force qui avait tout simplement pour but de détrôner Charles IX sous prétexte que Guise, pour venger son père tué, par ordre de Coligny, avait fait à son tour — représaille pour représaille qui se conçoit très bien — tirer sur l'Amiral (1).

(1) Si, par bonheur, Coligny eût été tué ce jour-là, la Saint-Barthélemy n'aurait pas eu lieu.

Digitized by Google

La Saint-Barthélemy fut la réponse du roi qui, par cette mesure extrême, conserva le pouvoir et sauva la France d'un démembrement qu'escomptait l'étranger déjà sous nos murs.

Les protestants n'en continuèrent pas moins la guerre avec l'aide de l'Allemagne. Bref, Henri IV est proclamé roi de France. Il accorde aux huguenots l'édit de Nantes qui constituait en leur faveur une série de privilèges dangereux pour le pays en faisant de cette secte un véritable Etat dans l'Etat. Et, au lieu de travailler comme tous les bons Français à l'unité de la nation, les huguenots, malgré leurs privilèges, persistèrent à s'insurger sous le règne suivant contre l'autorité et à conspirer contre leur propre patrie.

C'est dans l'ordre : les religions sont des races : or, le protestantisme est une importation allemande anti-française, par conséquent, ce qui explique pourquoi, malgré toutes les faveurs dont ils jouissaient, les protestants cherchaient et s'appliquent toujours à faire à la France le plus de mal possible (1).

---

(1) A mesure qu'on pénètre dans la compréhension des idées générales, on acquiert cette conviction, aujourd'hui confirmée par les aperçus nouveaux de l'anthropologie qu'il n'y a guère dans le monde que des conflits de races, lesquels engendrent les conflits religieux, les conflits économiques, et, en fin de compte, les conflits politiques, expression dernière et de pure apparence des autres antagonistes. Ainsi s'exprimait M. Thiébaud au cours d'une conférence, le 19 novembre 1896, à Privas. Rien n'est plus vrai.

L'histoire des événements humains ne peut être interprétée avec quelque sûreté que si on la parcourt avec ce passe-partout, qui ouvre à peu près toutes les portes.

Les races dites celtes-latines sont catholiques et comprennent la France, l'Italie, l'Espagne, la Belgique, une partie des provinces autrichiennes, de la Suisse et des pays rhénans, l'Irlande, avec de vastes rameaux poussés dans le nouveau monde, comprenant l'Amérique du Sud, l'Amérique Centrale, le Mexique...

Les races dites slaves sont de religion qualifiée grecque, orthodoxe et occupent, avec l'immense Russie, les états du Bas-Danube,



Digitized by Google

On n'a pas oublié quelles luttes Richelieu dut soutenir contre les protestants et le fameux siège de la Rochelle.

En 1627, Rohan aidé par le duc de Buckingham, amiral du roi d'Angleterre Charles I, reprend les armes.

---

une partie des provinces austro-hongroises, avec des extensions asiatiques, jusqu'aux confins du monde jaune et boudhique.

Enfin les races dites germaniques et anglo-saxonnes, de religion protestante, occupent : l'Angleterre, l'Allemagne, la Hollande, ce qui reste du Danemarck, la Suède et la Norwège, des portions de la Suisse et des pays rhénans, une partie enfin des provinces de l'Autriche Hongrie, qui se trouve ainsi à réunir, dans son agglomération, à des doses diverses, les trois éléments ethniques et religieux de l'Europe.

Ajoutons à cela la toute moderne et vigoureuse poussée anglo-saxonne, naturellement protestante, qui occupe, dans l'Amérique du Nord, les Etats-Unis et partie du Canada, nous aurons le dispositif du campement des races chrétiennes et la configuration du champ de batailles, de concurrences et de compétitions où s'est déroulée l'histoire de l'Europe.

Suivant une espèce de loi, comparable à celle qui règle le flux et le reflux périodique des océans, il se produit, au sein de ces races, des oscillations alternatives et périodiques qui donnent naissance à des extensions ou à des dépressions, pour certains pays.

Tantôt, c'est la race latine qui l'emporte et qui s'étend, et, au bout de quelque temps, elle est submergée par le flux germanique ; tantôt c'est le flux germanique qui est refoulé par une réaction latine.

L'élément slave semble jouer, dans cet antagonisme incessant, le rôle de régulateur.

On le voit se porter tantôt d'un côté, tantôt de l'autre pour rétablir l'équilibre, et la fonction de l'Angleterre serait à peu près la même, si l'Angleterre n'était pas de préférence, par sa constitution ethnique et religieuse qui infirme son arbitrage, plutôt solidaire des races germaniques.

Ces grands conflits de races correspondant à des religions diverses, n'existent pas seulement sur les confins des Etats, sur les frontières dont chacun se dispute les portions douteuses sous le commun prétexte qu'il y subsiste des fractions ethniques et religieuses à rattacher au centre principal.

Ces conflits se prolongent à l'intérieur des frontières, dans les Etats eux-mêmes, dans la propre intimité des peuples, au prorata de leur degré d'homogénéité et d'unification, et les partis devien-

Digitized by Google

Buckingham débarqua dans l'île de Ré, tandis que les calvinistes organisaient la résistance à la Rochelle et dans les Cévennes (Juillet 1627). Ils furent battus et on signa la paix d'Alais. De 1562 à 1598, c'est-à-dire en 36 ans, le protestantisme a suscité huit guerres civiles.

---

nent ainsi presque toujours l'expression politique courante de ces vieux antagonistes ethniques et religieux.

Ce qui fait qu'il faut tenir pour rien, pour nulles et de nulle valeur au point de vue philosophique, les vaines différences d'étiquettes purement politiques et gouvernementales, par lesquelles l'on essaie de nous classer, de nous diviser et de nous dissimuler le fond des choses.

Tout cela est superficiel, variable et sans portée si l'on ne va pas au-delà.

Républicains, Impérialistes, Monarchistes, quoi encore ? ne sont que des qualificatifs d'emprunt apportés par des circonstances et presque par la mode ; ce n'est rien !

Le vrai classement fondamental serait plutôt dans les divergences religieuses que l'unité nationale la plus parfaite en apparence porte dans son organisme, parce que ces divergences religieuses correspondent presque toujours à des divergences ethniques.

Si bien qu'à l'intérieur comme à l'extérieur, on peut affirmer qu'il n'y a que des luttes de races.

Ce sont les instincts nationalistes, les sentiments nationalistes, les idées nationalistes, se réveillant presque simultanément sous l'influence des mêmes besoins, en Russie et en France, qui ont peu à peu fait éclater les sympathies mutuelles, latentes entre les deux peuples et ont déterminé l'irrésistible courant, par lequel, bien mieux que par les traités écrits, est certifiée et garantie l'existence de l'alliance franco-russe. Et qui ne se souvient de l'hostilité des Juifs, des Francs-Maçons et Protestants au moment des préliminaires de l'alliance. Les loges, en partie composées de youtres, de F.·. et de huguenots, protestèrent ; mais le courant nationaliste l'emporta.

Voici comment s'exprime, au sujet des luttes de races, M. le docteur Jean Laumonier, auteur d'un remarquable ouvrage sur la Nationalité Française, dans un numéro de la *Revue Nationale :*

Les 1500 ans de l'histoire de France ne sont que la continuation, nous dirions presque la répétition, des millénaires de la Gaule.

Que ce soit contre les hordes kymriques, contre les légions romaines, contre l'Anglais, ou contre les coalitions de l'Europe, c'est toujours le même homme, le même peuple, par son sang et

Digitized by Google

De quelle sauvagerie elles furent empreintes, on le sait. Qui ne se rappelle les exploits du Baron des Adrets, faisant précipiter du haut d'une tour la garnison de Montbrison sur les piques de ses soldats huguenots ? Et Coligny, écrit la *Croix* du 10 juin 1897, faisant attacher

---

par son âme, qui lutte pour son indépendance et sa complète autonomie.

Et il ne lutte pas seulement pour cela.

A l'intérieur, il lutte aussi jusqu'à ce qu'il les ait reconquis, pour ses vieilles mœurs, pour son idéalisme indigène, pour le libre épanouissement de son génie propre.

Et l'ennemi, dans ce cas, c'est encore et toujours l'étranger, l'étranger conquérant et asservisseur politique.

De telle sorte que la lutte ethnique se perpétuant à l'intérieur comme à l'extérieur, on peut dire : « Il n'y a pas de luttes de classes, il n'y a que des luttes de races. »

Toute l'histoire sociale et politique d'un peuple n'est que la traduction de phénomènes physiologiques adéquats aux procédés de défense et d'expansion des races.

Vaincu et conquis, ce peuple tend à la reconstitution de son homogénéité ethnique, par des rivalités de castes ou des conflits militaires, qui ne sont jamais que des luttes de races.

Vainqueur et conquérant, il a su résister aux tendances nationalistes de ses sujets momentanés, qui finissent toujours, quand ils ne s'éteignent pas, par retrouver leur autonomie et par réoccuper seuls l'aire de convenance *optima* qui constitue la Patrie.

Partout et toujours, il poursuit la réalisation des aspirations de sa race, qui cherchent à exprimer son Organisation politique, ses coutumes, ses arts, ses lois et son culte.

Ses révolutions intestines, les troubles dont il souffre, ne témoignent pas d'autre chose que de la méconnaissance de ces besoins ou de leur incomplète satisfaction.

Voilà, s'écrie M. le docteur Jean Laumonier, la base de toute science sociale, historique ou politique, le fil conducteur qui permet de se reconnaître au milieu de la complexité des événements, d'en débrouiller *les causes* ou d'y apporter le remède.

Voilà le mal dont souffre depuis vingt-cinq ans le nationalisme français.

Il souffre assurément des conséquences territoriales et financières de la guerre malheureuse qu'il a soutenue contre l'invasion germanique, il souffre des mutilations qui ont été le prix de notre infortune, il souffre des sacrifices auxquels il est contraint pour sa conservation et sa défense ; mais son malaise et sa souffrance intimes se compliquent de la prédominance que le

Digitized by Google

les religieux à des poutres enduites de soufre auxquelles on mettait ensuite le feu ! N'oublions pas que Coligny se jeta dans l'hérésie en haine de François de Guise, son ancien ami (1).

---

triomphe de l'invasion germanique a apportée aux idées germaniques dans notre pays.

Et ces idées germaniques, à la fois anglaises et allemandes, en antagonisme traditionnel avec les idées latines et les idées slaves, sont figurées chez nous par le protestantisme.

(1) A ce sujet, Mgr Freppel écrivait à l'auteur de : *Les deniers jours de Coligny*, ces quelques lignes courageuses qui confirment ce que nous écrivons sur le traître à la France, doublé d'un vil et lâche assassin dont le protestantisme, pas difficile, fait son grand homme :

« Comment oublier que, pour assouvir sa haine et satisfaire son ambition, cet étrange Français, investi d'une charge militaire des plus importantes, n'a pas craint d'appeler l'étranger au cœur même de la Patrie ; que, par suite d'un pacte infâme, il a livré à l'Angleterre Dieppe, le Havre et Rouen, en retour de ce qu'elle promettait de secours en hommes, en argent et en vaisseaux, contre la cause du roi et de la nation ; qu'il a inondé la France de ses reîtres allemands soudoyés pour le pillage et pour l'assassinat ?

Que l'on suive Coligny dans tout le cours de sa vie militaire ; il est constamment occupé à pactiser avec l'étranger dans le but de faire envahir sa patrie par les troupes d'Elisabeth d'Angleterre, du prince d'Orange, du duc de Deux-Ponts et des princes allemands ».

Chaque fois qu'il nous est donné l'occasion de lire un de ces multiples petits journaux protestants sectaires et anti-français que les bons huguenots reçoivent de l'étranger, il est rare que nous ne trouvions pas une larme sur ce pauvre Coligny, victime des Cléricaux.

En son temps, ce traître n'apitoyait pas précisément ses contemporains sur son sort.

Voici, en effet, l'épitaphe de Coligny que l'on peut consulter au *Record office* :

Passant, tu apprendras par la mort de celuy
Qu'en France on peut nommer Oloferne aujourd'huy,
Que de celui qui vit meschant et détestable,
La fin communément est à ses mœurs semblable ;
Car les mesmes tourments dont il a martiré
Les fidèles chrétiens luy-même a enduré.

Digitized by Google

Il enviait ses succès militaires, sa grande popularité et jusqu'à ses dons extérieurs, qui faisaient dire naïvement à un contemporain : « Qu'ils sont beaux ces princes lorrains ; à côté d'eux les autres princes ne semblent que menu peuple. »

Guise était le chef reconnu des défenseurs de l'Eglise, Coligny devait être le chef des novateurs : son ambition le lui commandait plus encore que ses études bibliques.

Dès lors, le sentiment français dont il avait fait preuve à Saint-Quentin, en sauvant la France de l'invasion espagnole, s'éteignit en son cœur.

La Reine d'Angleterre, Elisabeth, était l'espérance du parti qu'elle soutenait en France de tout son pouvoir.

En 1562, Coligny et Condé lui livrent Calais, la glorieuse conquête de Guise faite en 1558, après deux siècles d'occupation étrangère.

Rouen et la Normandie devaient subir le même sort ; mais les traîtres furent devancés et ne purent accomplir leur dessein.

François de Guise, chargé du siège de Rouen, faillit être poignardé par un gentilhomme huguenot ; en dépit des Anglais, il emporte la ville d'assaut.

Les uns il a jeté tout vifs dedans la flamme
Ou dans une pistolle a faict souffler leur âme ;
D'un boulet d'un canon il a été frappé ;
Comme aux moines il a teste aussi coupé
On a coupé la sienne et dedans la rivière
Ainsi, qu'il en noïoit, on l'a traîné naguère
Avec une corde... Aux uns crevait les yeux,
Coupait le nez, l'oreille.....
Le mesme on lui a fait. Comme il a fait pendre
On le voit au gibet pareillement s'estendre
Attaché par les pieds où il paist les Corbeaux.
Comme il a déterré les défuncts des tombeaux.
Ainsi on l'a privé d'honneur de sépulture
Ensevely longtemps des rues en l'ordure.
Il a pillé des saincts les temples révérés,
Il a pillé des rois les palais décorés :
Il ne luy reste rien que le ver qui le mange ;
En quoy son corps pourry en gros morceaux se change.

Digitized by Google

Les protestants avaient déchaîné la guerre civile sur la France ; ils devaient, en 1562, être écrasés à Dreux, malgré les efforts de Coligny, dont la vaillance malheureuse fut constamment marquée par des défaites. Le vainqueur n'était autre que son rival abhorré, François de Guise.

Quelque temps après, en 1563, le héros lorrain tombait frappé par la balle de Poltrot de Méré. Coligny avait soudoyé l'assassin fanatisé par Théodore de Bèze. Malgré d'ardentes dénégations, ce crime est historiquement certain.

Il a été avoué par l'assassin Poltrot de Méré : « Celui qui a donné le coup à M. de Guise, écrit Chantonnay à son ami Josse de Courteville, confesse franchement qu'il l'a fait et semblablement que l'Amiral et Théodore de Bèze l'ont persuadé de le faire et luy en ont donné cent écus. »

N'en est-ce point assez pour juger l'homme qui devait encore pendant 9 ans vivre au milieu d'incessants complots contre la sûreté de l'Etat ?

Faut-il s'étonner outre mesure que dix ans après le traité d'Hamptoncourt, traité qui liait la cause de l'Angleterre à celle des huguenots français, et par lequel Condé, généralissime des protestants, dont les troupes étaient renforcées d'Allemands, livrait le Havre à l'Angleterre ; — faut-il s'étonner outre mesure que le peuple de Paris, soudainement exaspéré, ait poussé la royauté à commettre le crime uniquement politique de la Saint-Barthélemy (1) ?

---

(1) Les protestants avaient résolu d'en finir avec leurs adversaires. Réunis en grand nombre à Paris pour le mariage du roi de Navarre, un coup de force devait leur donner le pouvoir : Coligny s'était concerté avec le prince d'Orange, son gendre, chef des réformés des Pays-Bas. Tout était prêt, quand ils furent devancés par la terrible catastrophe qui les écrasa si opinément. Cette catastrophe fut la conséquence d'un crime affreux, disons-le bien haut ; mais le crime affreux fut inspiré par la crainte d'autres crimes préparés et non moins affreux. Quel triste temps et que de sang répandu pour avoir écouté les faux prophètes !

Digitized by Google

Catherine de Médicis obtint le consentement de Charles IX, et celui-ci le donna à regret, nous dit l'histoire.

Mais sitôt qu'il eut cédé, le signal se manifesta dans Paris.

Et l'amiral Coligny, qu'on savait avoir, lui aussi, reçu des subsides de l'Angleterre, est tué.

Son gendre, Téligny, meurt également, ainsi que La Rochefoucault, La Force, Pardaillon, Soubise, Ramus, et bien d'autres. En tout, 7 ou 800 morts à Paris et autant en province.

Evidemment, le procédé, quoique politique, était cruel. On doit le blâmer.

Il faut cependant noter qu'il avait pour but et pour raison d'Etat d'empêcher la guerre civile de se prolonger.

En tous cas, nous ne comprenons nullement l'indignation factice des protestants français quand ils parlent de la Saint-Barthélémy.

Ces protestants représentent seulement la soixantième partie de la population française, et il se trouve, au moment où nous écrivons, qu'il y a plus de 60 des leurs à la Chambre des députés, c'est-à-dire la dixième partie de cette Chambre.

Or, ces protestants de la Chambre siègent presque tous au centre et plusieurs sont ministres à tour de rôle. Et il s'est trouvé que tous, à deux exceptions près, croyons-nous, ont applaudi la politique d'Hanotaux (1) en Tur-

(1) Quand on a su, à n'en pas douter, avec mille preuves à l'appui, que le ministre des affaires étrangères du cabinet Méline avait laissé s'accomplir les événements d'Arménie en parfaite connaissance de cause ; quand on a constaté cette complicité tacite qui l'unissait au « Grand Saigneur » ; quand on a vu le renom de France terni en Orient et son prestige ruiné, on a cherché des explications de toutes sortes.

On a imaginé des calculs profonds, des combinaisons machiavéliques, par où le successeur de Richelieu se proposait d'atteindre un étonnant résultat. On croyait qu'il sacrifiait beaucoup

Digitized by Google

quie et ont laissé le sultan Habdul-Hamid égorger tranquillement trois cent mille catholiques arméniens en deux ans.

Ils sont étrangement mal fondés, après cela, vous l'avouerez, de faire un crime aux catholiques de la Saint-Barthélemy. Que fut, en effet, celle-ci en comparaison de ces massacres d'Arménie ? A peine quelques gouttes dans un fleuve de sang ?

Mais en outre, il est certain que les huguenots ont toujours fait, en France, tout ce qu'il était nécessaire pour s'attirer des représailles.

---

pour gagner davantage. Or, il ne sacrifiait qu'à son admiration pour le Sultan et à son fanatisme anti-religieux.

Il faudrait qu'on prît chez nous, l'habitude de se rappeler les actes et les paroles des politiciens au moins pendant quelques années.

Avant d'entrer au Gouvernement comme fameux diplomate, M. Hanotaux avait appartenu à la Chambre comme député. A cette époque, dans une discussion du budget, à propos des crédits destinés aux œuvres d'Orient, il déclara hautement que le rôle traditionnel de la France dans ces contrées n'avait plus de raison d'être et qu'il n'appartenait pas à la République laïcisatrice de s'intéresser aux populations chrétiennes de l'empire ottoman.

Devenu ministre, M. Hanotaux a tout simplement fait passer dans la pratique ses théories d'autrefois. C'est pour affirmer son mépris des traditions et son indifférence au salut des chrétiens d'Orient qu'il en a, de parti pris, livré trois cent mille aux sicaires d'Abdul-Hamid, dit la *Correspondance nationale* du mois d'avril 1897.

Lorsqu'il n'était que candidat à la députation, le futur grand homme s'exprimait un jour en ces termes devant les électeurs de Soissons :

« Le clergé est un danger pour la République, et, puisque nous n'avons pu obtenir la séparation de l'Église et de l'Etat, c'est à nous qu'il appartient de la faire.

Ne mettez jamais les pieds dans les églises, répudiez les idées religieuses propagées par les prêtres, et la séparation de l'Église et de l'État se fera d'elle-même ; elle sera votre œuvre. »

L'exhumation de ce passé trop oublié jette une lumière nouvelle sur les idées directrices de l'homme aux mains duquel étaient tombées pour une part si importante les destinées du pays.



Digitized by Google

Henri IV, par l'édit de Nantes (1), leur accorda la liberté de conscience, l'égalité civile, une chambre au Parlement de Paris, 70 places de sûreté. Non contents de cela, ils entretinrent constamment des intelligences avec l'Angleterre et jamais ils ne désarmèrent une minute. De sorte que Louis XIV, poussé par le peuple, se vit un beau jour dans l'obligation absolue de révoquer l'Edit de Nantes (2) et de les contraindre, toujours par raison d'Etat et pour ramener l'unité religieuse dans le royaume, soit à se convertir, soit à émigrer.

Combien de protestants quittèrent le sol de la France ?

Cinq cent mille, a prétendu Voltaire, l'auteur de la fameuse formule : « Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose ».

Cinq cent mille, soit !

Et maintenant, de l'aveu même des protestants, combien sont-ils sur notre sol ?

Ecoutez les premières lignes du rapport sur les églises synodales présenté par M. Dupin de Saint-André au synode de Sedan ; nous les copions dans l'*Echo du Synode* du vendredi 5 juin 1896 :

« La population protestante de France et d'Algérie s'élève au chiffre de 650 000 personnes environ, dont 80 000 luthériens et 100 000 membres d'églises indépendantes. On peut estimer que les deux tiers de la population réformée sont évangéliques. L'organisation synodale embrasse 381 paroisses officielles, 25 minorités ou églises indépendantes et 70 annexes d'églises reconnues ; ce qui donne un total de 476 postes desservis par 529 pasteurs titulaires, auxiliaires ou évangélistes. »

Ainsi donc, les protestants sont certainement beaucoup plus nombreux chez nous qu'ils ne l'étaient au moment de la Révocation de l'Édit de Nantes.

---

(1) 13 avril 1598.
(2) 22 octobre 1685.

Digitized by Google

Ils sont plus nombreux, et disons-le, tout aussi animés de l'esprit de domination.

∴

Sous la révolution, nous voyons le protestant de Genève, Necker demander la confiscation des biens du clergé ; les protestants Marat, Billaud Varennes, Collot d'Herbois et consorts organiser la terreur ; les protestants de la constituante demander que leurs coreligionnaires ayant quitté la France à la suite de la Révocation de l'édit de Nantes, c'est-à-dire, un siècle et demi avant puissent y revenir à leur gré.

Et cet article de loi fut voté :

Toutes les personnes qui, nées en pays étranger, descendant à quelque titre que ce soit d'un Français ou d'une Française expatriés pour cause de religion, sont déclarés naturels Français et jouiront des droits attachés à cette qualité, si elles reviennent en France, y fixent leur domicile et prêtent le serment civique.

Tous les protestants, tous les cosmopolites du monde purent alors débarquer chez nous et devinrent autant d'agents de troubles et de discorde. Ces gens-là, en effet, venaient avec la haine au cœur contre un pays qui, selon eux, les avait persécutés.

∴

Sous Louis-Philippe, nous voyons la France avec le ministre protestant Guizot pratiquer la politique des concessions humiliantes à l'égard de l'Angleterre et de l'Europe, qui règlent à Londres la question d'Orient sans consulter la France.

Et l'indemnité Pritchard,ce fameux prédicant anglais coreligionnaire de Guizot !

Digitized by Google

∴

En 1848, nous écrit un officier retraité, j'étais en garnison à Colmar au 4e régiment de lanciers lorsqu'eut lieu la fête bicentenaire commémorative de la réunion de l'Alsace à la France. Pendant que les troupes se rassemblaient sur une place pour la revue qui devait suivre, j'accompagnais l'état-major de mon régiment qui, joint aux différentes autorités militaires et civiles, fut obligé d'assister successivement à un service religieux aux divers temples catholique, protestant et israélite. Eh bien, en présence de tout ce monde de fonctionnaires, le pasteur protestant eut l'audace et l'impudence de nous régaler d'un long panégyrique de la séparation de l'Alsace de la France. Mes camarades et moi en fûmes indignés !

Voici une autre lettre, adressée le 5 décembre 1866, par le général Ducrot, alors gouverneur de Strasbourg, au général Trochu :

Depuis quelque temps de nombreux agents prussiens parcourent nos départements de la frontière particulièrement la partie comprise entre la Moselle et les Vosges : ils sondent l'esprit des populations, agissent sur les protestants, qui sont nombreux et beaucoup moins Français qu'on ne le croit généralement. Ce sont les fils et les petits-fils de ces mêmes hommes qui, en 1815, envoyaient de nombreuses députations au quartier général ennemi pour demander que l'Alsace fît retour à la patrie allemande.

∴

Dans ses *Mémoires*, M. Claude, ancien chef de la police de sûreté, nous montre le rôle des protestants alsaciens quelques années avant la guerre franco-allemande. C'est au sujet du crime commis par Jud sur le premier président Poinsot, crime sur lequel M. Claude fit une enquête en Alsace. M. Poinsot avait été assassiné en chemin

Digitized by Google

de fer et l'assassin lui avait volé des papiers concernant la défense nationale. Voici comment l'auteur s'exprime, pages 115 et suivantes, tome 2 :

Mais il fallait aller à Ferrette. Je savais déjà, par les rapports de la police de ces contrées, que la frontière d'Allemagne était travaillée par la Prusse.

Ce que j'ignorais, c'était que ces rapports étaient bien au-dessous de la vérité. Je pus m'en convaincre en arrivant à Mulhouse, ville française, comme on disait de nouveau là-bas, en 1860.

La Prusse, envieuse de nos conquêtes, excitait alors les vieilles rancunes des *protestants* contre les catholiques, en vue d'une revanche qui, loin de nous donner plus tard les provinces du Rhin, devait nous reprendre l'Alsace et la Lorraine, pour recommencer, sur les défaites nouvelles de Waterloo, la situation critique de Louis XIV expiant, lui aussi, son passage du Rhin !

En arrivant à Mulhouse avec mon agent, qui, quoique Alsacien, devait être moins surpris que moi de tout ce qu'il entendait et voyait, nous fûmes tous deux très étonnés de ce que nous vîmes et entendîmes.

Les victoires d'Italie ne transportaient pas d'enthousiasme la population mulhousienne. En dehors de la société officielle, je trouvai une population qui ne s'inquiétait que des perturbations commerciales qu'allaient amener nos changements de frontières.

Napoléon III, exalté dans les feuilles de la préfecture, était honni dans les feuilles écrites en allemand qui venaient en Suisse.

Dans le Haut-Rhin, le fanatisme religieux était réveillé à dessein par la Prusse jalouse. Les protestants faisaient bande à part avec les catholiques.

Sous prétexte de progrès et d'humanité, les protestants les plus riches du pays renouvelaient contre les catholiques les vieilles querelles du XVII^e^ siècle. Ils se rappelaient à dessein que Mulhouse, avant Louis XIV et Napoléon I^er^, était ville libre. Je reconnaissais, dans ces divisions politico-religieuses, la main de la Prusse ; elle se préparait à agir au moment où la France épuisée n'aurait pu soutenir,

Digitized by Google

comme sous les règnes de Louis XIV et de Napoléon Ier, le premier éclat de ses armes.

J'avoue que moi, Parisien, j'étais stupéfait de vivre tout à coup, en plein XIXe siècle, dans un passé qui me renvoyait à la Saint-Barthélemy et aux Dragonnades.

Il est vrai que Mulhouse, par elle-même, est bien faite pour vous faire reculer de deux cents ans.

A part la ville neuve, la ville de fabrique dont les maisons carrées, alignées au cordeau, rappellent, à son centre, la caserne ou la cité ouvrière, on ne retrouve dans Mulhouse que la ville suisse. A dessein, elle revendique sur tous ses murs, où est écrite la légende de Guillaume Tell, ses anciennes franchises municipales, lorsqu'elles étaient défendues par une arbalète.

Un incident auquel je n'attachais pas toute l'importance qu'il méritait vint m'ouvrir les yeux sur le travail souterrain de la Prusse dans l'Alsace protestante. A peine arrivé à Mulhouse, mon agent, ancien soldat de Crimée, fut apostrophé, dans une brasserie par des protestants badois.

Mon Alsacien, devenu Parisien, avait risqué une plaisanterie qui, à Paris, n'aurait pu être provoquée de sa part, tant l'objet de sa vive répartie datait de l'autre monde.

Il avait plaisanté un Badois qui s'était refusé de saluer un Strasbourgeois portant le nom de celui qui, sous Louis XIV, avait ouvert les portes de Strasbourg aux Français.

Mon agent trouva l'observation de ce Badois si saugrenue qu'il en fit des *lazzis*.

Il croyait avoir pour lui tous les buveurs de bière de la contrée. Grande fut sa stupéfaction quand le Badois eut, au contraire, pour lui toute la galerie.

Le Badois était officier. Il offrit un cartel à mon agent. Celui-ci eût volontiers dégainé si son service ne lui eût pas défendu d'être autre chose qu'un..... agent.

Rendez-vous fut donné pour le lendemain à mon Alsacien.

Comme le soir même nous partions pour Alkirch et de là pour Ferrette, mon Alsacien jugea inutile d'avertir ses témoins vu que sa condition policière lui défendait de donner suite à cette altercation.

Lorsqu'il me fit part de sa malencontreuse affaire, il me dit qu'il avait remarqué que cet Allemand, depuis deux stations, ne l'avait pas perdu de vue, et qu'il semblait l'avoir

Digitized by Google

cherché en entrant en même temps que lui dans la même brasserie.

Cette remarque qu'il me communiqua, je l'avais faite.

Comme mon Alsacien n'était pas de sa nature très perspicace, je jugeai qu'il était temps de quitter Mulhouse.

Pour la première fois je me rappelai, à Paris, ces paroles de mon greffier, son compatriote :

— « Puissiez-vous ne pas vous repentir de votre zèle ! »

Pour la première fois encore, depuis que je m'approchais de la frontière d'Allemagne, le crime commis sur un président de la cour impériale changeait de nature. Je comprenais, à l'esprit de la population mulhousienne, que Jud pouvait bien être autre chose qu'un assassin vulgaire, c'est-à-dire un espion de la chancellerie prussienne.

Je devais bientôt m'en convaincre.

Une fois parti de Mulhouse, après plusieurs heures de marche pour gagner le Ballon des Vosges, nous rencontrâmes, dans un vallon, le Badois et ses témoins. Ils n'avaient pas perdu nos traces depuis notre départ.

Ils étaient trois contre deux ; la nuit commençait à venir ; ils nous dominaient dans le vallon désert, bordé de montagnes couvertes de sapins noirs, au sommet duquel on voit des tronçons de tour en ruine, rappelant à l'Alsace les désastres de la guerre du Palatinat.

Les trois hommes fondirent sur nous, l'épée à la main. Avant que nous pussions nous défendre, mon agent fut tué.

Le Badois lui avait traversé le cœur de son épée, en lui criant :

— « Lâche, tu me fuis, je te tue ! »

En même temps j'étais pris par les deux autres qui me bâillonnèrent, me bandèrent les yeux et me traînèrent au bas d'une montagne.

Quand je revis la lumière, les yeux débandés, quand je repris mes esprits, au milieu de cet horrible guet-apens, je me trouvais au fond d'une caverne, occupée par plusieurs officiers en uniforme prussien.

Ces officiers étaient rangés devant moi, autour d'une table où étaient déposées des cartes de la contrée. Celui qui paraissait le chef de cet état major ressemblait par sa raideur gourmée, à un lansquenet de Moyen âge. Il me dit, avec un sourire obséquieux, presque bienveillant, qui me rappela le sourire de mon greffier :

Digitized by Google

— Monsieur Claude, remettez-vous ! Il ne vous sera fait aucun mal. Si votre agent est mort, c'est sa faute. Il n'avait qu'à ne pas blesser l'esprit national de nos anciens compatriotes. Car l'Alsace a été allemande, et *elle redeviendra allemande, soyez en persuadé.*

Je voulus répliquer, protester. Alors l'officier changea de physionomie ; il reprit cet air de commandement et de dureté particulière au Tudesque lorsqu'il n'a plus à capter son ennemi.

— Je vous en ai dit assez, monsieur Claude, pour que vous ne continuiez pas vos recherches. Vos espions sont espionnés. Vous savez maintenant ce que nous en faisons lorsqu'ils veulent lutter avec les nôtres.

Il nous répugnerait, cependant, en gentils-hommes que nous sommes, d'agir avec vous comme nous l'avons fait avec cette brute. Retournez à Paris. Nous savons ce que vous allez faire à Ferrette, et vos démarches seraient inutiles. Jud n'y est plus. Il est à l'étranger. Ce n'est plus Jud : c'est, comme vous l'avez fort bien découvert vous-même. Montcalli ou Matricore ! Allez ! mais si vous poursuiviez vos recherches, si, par impossible, vous reveniez sain et sauf de Ferrette, *vous seriez encore puni à Paris de votre excès de zèle*, je vous en préviens. L'Empereur des Français, lui-même, *ne vous en tiendrait aucun compte.*

Un magistrat comme M. Poinsot est mort pour avoir voulu entrer dans nos secrets d'Etat. Un Matricore ou Jud l'a tué. Espérez-vous être plus heureux ? Maintenant vous êtes libre, réfléchissez !

Je n'avais pas eu le temps de répondre à mes juges improvisés qu'ils étaient disparus de la grotte, et je restai seul.

Ahuri, abasourdi par les faits étranges qui venaient de se produire autour de moi comme un coup de foudre, je me hâtai de m'échapper de la crypte.

Doutant de ce que j'avais vu et entendu, je m'élançai dans le vallon, j'appelai mon malheureux compagnon. Je ne pouvais me faire encore à la réalité qui avait été si funeste à mon agent.

Il fallut bien me convaincre que je n'avais pas été le jouet d'un épouvantable cauchemar.

Mon agent n'était plus là, son cadavre même n'y était plus.

Digitized by Google

Je n'ai pas su depuis ce qu'il était devenu.

Je me hâtai, hors de moi, l'esprit troublé, de regagner le chemin de Mulhouse.

Je vis une ville en fête, dont la gaieté contrastait avec ma douleur et le drame passé sous mes yeux. Les habitants disaient que M. de Moltke, avec sa fille, venait de Bade pour passer par Mulhouse et visiter le Ballon des Vosges.

Et la ville *allemande* de Mulhouse, à cette nouvelle, était en fête comme ne l'avait pas été la ville *française*, la ville catholique, à la suite de nos victoires d'Italie.

Je compris tout. La rage et la honte dans le cœur, je partis de la cité mulhousienne.

Revenu à Paris, je revis le préfet, je revis le procureur impérial, je mis au bas des deux signalements Jud, l'assassin d'un président de cour :

— « Rien à faire ? »

En 1870 qui donc a oublié que c'est un journal protestant des plus autorisés, *Le Temps*, qui indiqua par une publicité criminelle, au roi de Prusse, la marche de l'armée de Mac-Mahon, qui tentait d'opérer sa jonction avec celle de Metz ?

Demandez-vous comment il se fait que ce journal ait été mis au courant de ce mouvement tenu secret par Mac-Mahon et que *Le Temps* tomba comme par hasard entre les mains du roi de Prusse, qui en profita pour nous acculer dans l'entonnoir de Sedan.....

Le patriotisme des protestants s'est encore manifesté dans l'affaire Dreyfus où les huguenots les plus qualifiés, Scheurer-Kestner en tête, ont pris fait et cause pour le traître. Nous reviendrons, d'ailleurs, sur ce sujet.

Enfin, nos gouvernants actuels, les protestants Wadington, Ribot, Trarieux, Freycinet, Lebon, etc., etc., semblent n'avoir qu'une seule préoccupation : humilier la France devant l'étranger, à telle enseigne qu'un patriote, Déroulède, a pu dire, avec raison, que devant l'Angleterre nous avons les mains ouvertes, et devant l'Allemagne, les mains jointes (1).

(1) M. de Chaudordy dans son livre l'*Europe en 1889*, avait



Digitized by Google

En définitive, cela n'a rien de surprenant, les religions, encore un coup, étant des races et toutes les luttes, des luttes de races.

Quoiqu'il en soit, les protestants deviennent chaque jour de plus en plus encombrants.

Jusqu'ici ils avaient passé presque inaperçus. Car ils avaient eu l'adresse de se cacher plus ou moins, et de faire disparaître la désignation du culte des feuilles de recensements.

Mais voici qu'avec leur cauteleuse hypocrisie ils exaspèrent à nouveau tout le monde.

Comme le nègre qui, au lendemain du décret abolissant l'esclavage, envoyait une pétition à la Convention, en signant : « un tel, ex-nègre », ils se persuadent qu'ils sont sortis de la cuisse de Jupiter.

Leur manie d'accaparer en fait des gêneurs de premier ordre.

Et le peuple commence à leur appliquer la méthode d'investigation, si bien décrite par Drumont pour les juifs.

Qu'en adviendra-t-il demain ? Leur esprit turbulent nous amènera-t-il une autre révolution ? Ou bien leur intrigante minorité sera-t-elle toujours maîtresse de notre démocratie trop généreuse ?

Qui le sait ?

Mais de même qu'un fleuve endigué finit toujours, si vaste que soit le lac épandu par lui dans la vallée fermée, par trouver une issue et par reprendre son cours interrompu, de même le sang des enfants de notre race retrouvera ses principes ataviques au moment où Messieurs les protestants s'y attendront le moins.

A mon humble avis, ils feront bien d'être prudents.

---

cité cette parole qui lui avait été dite à lui-même par lord Lyons : « A quoi bon discuter d'une question quelconque avec le ministre des affaires étrangères de France, puisque depuis longtemps vous avez chargé l'Allemagne de vos intérêts ? »

Digitized by Google

## CHAPITRE IV

### LA PROPAGANDE PROTESTANTE

**Richelieu et les protestants. — La Saint-Barthélemy comparée aux massacres d'Arménie. — Le pacte protestant entre l'Angleterre et l'Allemagne. — L'Angleterre et les protestants français. — Transformation des guerres sociales. — En Bretagne, en Auvergne, à Paris, en Alsace, dans les Alpes-Maritimes, en Corse. — Les pasteurs étrangers. — Les luttes de races. — Contre la France.**

Le temps n'est plus où le Cardinal Richelieu envoyait des subsides aux protestants d'Allemagne pour entretenir la guerre civile parmi les princes allemands, mais l'histoire se renouvelle sans cesse, dit-on, et nous pourrions parfaitement nous croire revenus à quelques années avant la Saint-Barthélémy.

La France, en effet, est de nouveau envahie par les protestants, en plus grand nombre que jamais et ces protestants, non contents d'avoir recouvré la liberté civile depuis la Révolution, abusent de cette liberté, s'emparent de tous les honneurs et des pouvoirs publics, font révoquer les petits fonctionnaires qui ont le malheur d'envoyer leurs enfants aux écoles des Sœurs ou des Frères, traquent les catholiques comme de véritables bêtes fauves.

Cela n'est pas de l'exagération. C'est la vérité pure. Rien ne sera facile, d'ailleurs, comme de le prouver.

Digitized by Google

L'envahissement s'est fait lentement, à la sourdine, mais il est aujourd'hui complet, et il importe à la France catholique de se réveiller au plus vite.

Pour nous fermer les yeux, on a savamment attisé nos querelles intestines, créé des diversions habiles, *agité le spectre clérical*, groupé les intérêts en syndicats retenus par une chaîne dorée.

Mais la vraie question politique, celle qui domine toutes les autres, la seule pour ainsi dire, c'est la question religieuse, ou plutôt c'est la seule qui sera intimement liée à tous nos actes de l'avenir, que nous le voulions ou que nous ne le voulions pas.

Si étrange que cela paraisse, nous affirmons, avec la revue *antisémite* de M. Raymond Dubasty, qu'une politique mystérieuse conduit l'Europe, et que cette politique a trois objets :

1° Le démembrement de certains Etats dans lesquels le catholicisme a laissé des racines jugées trop profondes : la France, l'Espagne, le Portugal.

2° La prépondérance des États protestants dans le monde entier.

3° La domination des Juifs dans les États protestants.

Les sociétés secrètes ne menacent pas l'indépendance de l'Italie parce qu'elles ont obtenu son adhésion à l'alliance des états protestants, et parce qu'elles espèrent remplacer un jour le Pape et le Roi par leur grand maître qui, d'après leurs statuts, doit être juif.

Il est d'ailleurs certain que les juifs, les francs-maçons et les protestants ont contracté une alliance contre les nations catholiques pour assurer leur suprématie dans le monde entier.

Des preuves ?

Le traité du 11 janvier 1757, plus en vigueur que jamais, traité passé entre la Prusse et l'Angleterre pour agir efficacement contre la France, et soutenir dans le monde la religion protestante.

Il est facile d'apporter de nouvelles preuves pour montrer aux incrédules que nous n'exagérons pas.

Digitized by Google

Si l'on recherche les origines de la franc-maçonnerie en tant que société secrète, on constate qu'elle remonte à la plus haute antiquité. Son origine est juive, a dit M. Edouard Drumont dans sa remarquable *France juive*.

Ouvrez n'importe quel rituel, et tout vous parle de la Judée. *Kadosch*, le plus haut grade, veut dire *saint* en hébreu. Le chandelier à sept branches, l'arche d'alliance, la table en bois d'acacia, rien ne manque à cette reconstitution figurative du Temple. Les noms de l'année maçonnique sont les mois juifs : *adar*, *véadar*, *nissan*, *iyar*, *sivan*, *tammouz*, *ab*, *éloul*, *tischri*, *heschvan*, *keslev*, *tebeth*, *schebat*.

La fameuse phrase qu'échangent entre eux les initiés, et que M. Andrieux a tournée en ridicule : « l'acacia m'est connu », se rattache également aux plus lointaines traditions juives.

L'acacia, répond un franc-maçon, à une question posée dans *l'Intermédiaire* du 10 juin 1885, est le rameau d'or de l'initiation moderne. D'après l'Ecriture Sainte, cet arbre souvent désigné sous le nom de *Shittah* était considéré comme sacré parmi les Hébreux. Regardez, si vous le voulez, les gravures d'un ancien rituel des hauts grades maçonniques, vous reconnaîtrez tous les symboles de l'ancienne loi. Etudiez le cérémonial des admissions, et vous vous croirez à Jérusalem.

En 1862 un franc-maçon de Berlin, en réponse à une brochure de Solz, écrivait :

« Les Juifs dirigent toutes les loges du monde entier. A Londres, il existe deux loges juives ; à Rome, une autre, entièrement composée de Juifs, est le suprême tribunal de la Révolution ; de là sont dirigées les autres loges, comme par des chefs secrets. »

La maçonnerie veut que son grand maître soit un Juif ; aujourd'hui, c'est le juif Nathan qui préside à ses destinées.

Voilà un point établi, la Franc-Maçonnerie est alliée à la juiverie. Elle l'est également au protestantisme.

Si l'on veut savoir en quelle année elle s'est ap-

Digitized by Google

pelée Franc-Maçonnerie et où elle a pris naissance, il suffira d'un peu de travail pour apprendre qu'elle s'est formée, vers 1771, en *Angleterre*, nation protestante.

Il est utile d'ajouter que les Anglais sont très enclins aux sociétés secrètes ; et d'ailleurs, tous les peuples protestants le sont aussi.

Aux Etats-Unis, sur 60.000.000 d'habitants, soit 15.000.000 d'hommes adultes, on compte 5.454.329 membres de sociétés secrètes, un membre sur trois habitants (1).

En Angleterre, on retrouve les mêmes proportions.

La Franc-Maçonnerie fleurit comme chez elle au milieu de ce peuple protestant.

Pour donner une idée de la place qu'elle y occupe, je me bornerai à citer quelques entrefilets de journaux anglais.

On lit dans la *Pall Mal Gazette* du 14 novembre 1896 :

Un service maçonnique sera tenu à l'église Saint-Philippe (2), *Earl's Court Road*, demain soir, dans lequel M. Salmond et miss William chanteront.

---

(1) Voici d'ailleurs quelques chiffres instructifs :

Les *Francs-Maçons* sont environ 750 000 ; les *Odd Fellows* sont 810.000 ; Les *Chevaliers de Pythias* sont 475.000 ; les *Foresters* sont 36.825 ; les *Chevaliers de l'Honneur* (Knightsof Honor) sont 118.827.

Dans leur ensemble, toutes les sociétés secrètes de l'Amérique groupent 5 454 329 membres.

Ces chiffres sont intéressants à connaître. Ajoutons qu'il y a aux Etats-Unis, d'après les dernières statistiques, près de 70.000 Loges qui dépensent, rien qu'en loyers, plus de 300 millions de francs annuellement. Ceci nous montre qu'un seul citoyen des Etats-Unis dépense plus de 250 francs annuellement pour les Loges.

Et ne croyez pas que la propagande des Loges soit près de s enrayer ; au contraire, chaque année, le nombre des adhérents augmente de plus de 250.000, dit la *Revue des Deux Mondes*.

(2) Eglise protestante naturellement.

Digitized by Google

Du même journal, en date du 2 avril 1897 :

L'église Saint-Sauveur (1), de Southwark, va évidemment devenir populaire. Il va y avoir un grand service maçonnique. On a parlé d'en faire un à Saint-Paul, mais il n'a pas eu lieu. Il n'y a pas beaucoup de maçons dans le clergé de Londres (2). Toutefois, on compte l'archidiacre de Londres (Dr Sinclair), le pubendaire Kitto, de Saint-Martin-in-the-fields, M. Brownrig de la *Société nationale*, M. Buckland, prêcheur du matin aux Enfants-Trouvés, M. Pearce, chapelain du Lord-maire, et d'autres bien connus.

Vous voulez d'autres faits ? Comme il vous plaira. Ouvrons la *Pall Mal Gazette* du 9 avril 1897 :

Le Rev. Dr Childe, curé de Christ-Church, Chiltenham (3) a été choisi par le grand-maître (4), le Prince de Galles, comme l'un des deux grands chapelains, à la réunion annuelle de la Grande-Loge des Francs-Maçons anglais, en juin prochain.

Citons enfin la *Pall Mall Gazette* du 28 mai 1897 :

Le grand office maçonnique de Saint-Sauveur Southuvark, d'hier, fut pittoresque et intéressant. Beaucoup d'ecclésiastiques (5) présents ont manifesté l'intention d'entrer dans l'ordre.

Méditez un instant l'*Univers Israélite* qui, après avoir dit que l'Eglise catholique avait des complices dans sa lutte contre les forces israélites, appelle à son aide les églises dissidentes et s'écrie :

A nous donc Juifs, PROTESTANTS, Francs-Maçons et

(1) Il ne s'agit que de l'église protestante.

(2) Il n'est question que du clergé protestant, le clergé catholique n'ayant rien de commun avec la Franc-Maçonnerie.

(3) Curé protestant, n'oublions pas que nous sommes en pays huguenot.

(4) De la Franc-Maçonnerie.

(5) Protestants, ne confondons pas.

Digitized by Google

quiconque veut la lumière et la liberté, de nous serrer les coudes et de lutter pour que la France, comme dit une de nos prières, conserve son rang glorieux parmi les nations, car déjà un sombre corbeau a planté ses griffes sur le crâne du coq gaulois et se met en devoir de lui becqueter les yeux.

Bons youtres, l'aiment-ils la France !

Ils l'aiment tant, ils désirent si vivement qu'elle conserve son rang glorieux parmi les nations, que le juif Dreyfus l'a trahie au profit d'une nation protestante, faisant ainsi tout ce qui était en son pouvoir pour qu'elle nous envahisse de nouveau.

Le juif Franc-Maçon Naquet, gros bonnet du Panama, forte épaule d'Israël, a, lui, des sympathies très vives pour la protestante Angleterre.

A l'audience du 12 décembre 1896, devant la première chambre du tribunal de la Seine, il a été donné lecture d'une lettre de Naquet à l'un de ses amis, qui s'était efforcé, dans son ouvrage sur Jeanne d'Arc, de démontrer que le rôle de la bonne Lorraine avait été néfaste à la France.

Cet ami est un F.·. déclaré et éclairé ; ceci montre une fois de plus que l'Angleterre protestante et la Franc-Maçonnerie ne sont pas sans avoir des liens fort étroits, écrit M. Louis Marthin Chagny dans son livre : la *sémitique Albion*.

Voici la lettre de Naquet :

8 octobre 1896.

J'ai lu Jeanne d'Arc. C'est parfait. Vos idées sont conformes aux miennes. Quel grand peuple nous ferions, l'Angleterre et nous, unis en une même nation, si Jeanne d'Arc n'avait pas existé.

Et maintenant la voit-on, l'alliance judéo-maçonnique protestante ? Voit-on que les protestants ont pour but leur prépondérance dans le monde ?

Oui, il est manifeste que la Juiverie, la Franc-Maçon-

Digitized by Google

nerie et le Protestantisme sont unis par les liens les plus serrés.

Ceci établi, il nous reste à les montrer agissant de concert contre les nations catholiques et notamment contre la France qui nous intéresse plus spécialement.

Si vous vous donnez la peine de nous suivre, vous verrez l'instruction et l'éducation catholique de l'enfant, remplacée par l'instruction et l'éducation protestante et athée ; vous verrez la propagande protestante se manifester sur tous les points du pays ; les protestant sacrifiant la France au but qu'ils se proposent en agissant maintes et maintes fois contre ses intérêts patriotiques et coloniaux ; vous les verrez enfin occupant les plus hautes fonctions de l'État, grâce à la faveur spéciale dont ils jouissent auprès des pouvoirs publics, des ministères, toujours composés d'un certain nombre de protestants.

Peut-être alors croira-t-on au péril protestant.

Peut-être croira-t-on, ce qui est la vérité, que l'on veut nous protestantiser, tenter ce que la Réforme a été impuissante à accomplir !

Est-il personne chez nous, qui ait pu se méprendre sur les massacres récents de l'Arménie, dont nous avons parlé incidemment dans un précédent chapitre? Trois cent mille chrétiens massacrés par les Turcs, en 1896-1897, à l'instigation de l'Angleterre (1). Les nations européennes

---

(1) Si le lecteur doutait de cette vérité, le *Journal Officiel* est là qui l'atteste (séance du 3 novembre 1896).

*M. le ministre des affaires étrangères.* — En 1878 et en 1881, dans le traité de Berlin et dans la Convention de Chypre, l'Europe et surtout l'Angleterre, s'occupèrent de la situation des Arméniens. Cependant, ce fut en 1885 seulement qu'on entendit parler pour la première fois d'un mouvement arménien. Ceux qui étaient dispersés en France, en Angleterre, en Autriche, en Amérique s'organisèrent.

Des comités furent constitués, des journaux furent créés et se livrèrent à une propagande active. On manifesta, à Saint-Denis, sur la tombe de Lusignan.

En France, le mouvement fut peu profond. Mais il eut une

Digitized by Google

se liguant contre la Grèce qui voulait empêcher ces horreurs épouvantables.

Ecoutez sur ce sujet la conversation d'un prince russe rapportée alors par Aurélien Scholl :

Rien, a-t-il dit, ne peut donner une idée des scènes abominables, des monstrueux carnages auxquels on assiste. Plus de trente mille enfants, garçons ou fillettes, ont été assommés ou égorgés. Deci, delà, des têtes, de petites mains, jetées sur le sol, des caillots de sang ; partout, des ruines encore fumantes ou des pans de murs noircis par la fumée.

Une impression d'horreur vous saisit au passage, vous obsède et vous poursuit. Ici, un Arménien a été lié sur un escabeau, les mains derrière le dos. Ses trois petits enfants, affolés d'épouvante, poussant des cris de terreur, ont eu la tête tranchée sur la cuisse de leur père. Le genou sur lequel ils avaient coutume de s'asseoir pour jouer leur servait de billot.

Et quand le supplice fut achevé, un des sujets d'Abdul-

---

grande extension en Angleterre. *Les sociétés bibliques s'en emparèrent.* Des causes diverses ont contribué aux troubles : état habituel d'une région dont les populations sont exposées, sans défense, aux incursions des Kurdes nomades ; souffrances provoquées par les abus d'une mauvaise administration ; *ingérences étrangères et excitations entretenues par des agents non responsables, répandus en grand nombre dans le pays ;* désespoir d'une population poussée à bout, frappée dans ses prêtres, dans ses couvents, dans tous les objets de sa foi ; impuissance ou mauvais vouloir des autorités locales, et peut-être même, on l'a beaucoup dit, instructions regrettables laissant trop de latitude à des autorités sans prudence et sans humanité. (Très bien ! Très bien !). Dès que les nouvelles furent arrivées à Constantinople, les ambassadeurs eurent à s'occuper de la question qui venait de se poser si brusquement. Depuis longtemps, *la diplomatie britannique surveille avec attention une contrée qui avoisine de si près le Caucase, la mer Noire, les rives du Bosphore, et dont la situation, aux sources du Tigre et de l'Euphrate, peut être décisive dans les problèmes qui touchent aux destinées de l'Asie. Des missions évangéliques en grand nombre sont répandues dans la région et sont les correspondants naturels des consuls et des diplomates.*

Digitized by Google

Hamid coupa d'un coup de sabre les deux mains du père qu'étouffaient les larmes, et les agitant joyeusement en l'air, il criait : « Pieds de cochon à vendre ! »

Dans la plupart des villayets, les musulmans ont enterré debout des jeunes filles vivantes de 15 à 20 ans. La tête seule émergeait, et sur cette tête ils renversaient une de ces corbeilles en osier tressé dans lesquelles se porte le pain : ils y enfermaient des rats et des guêpes, puis enfonçaient la corbeille dans la terre de façon que les rats ne pussent la renverser.

Et quelle fut l'attitude de notre Gouvernement en face de ces spectacles ? Rompant avec toutes les traditions de la France catholique, il joignit nos vaisseaux à ceux de l'Angleterre et de l'Allemagne, jouant le rôle du muet dans ce singulier concert européen, gardant une neutralité odieuse dans la circonstance, faisant écraser dans les rues de Paris et à la sortie du Tivoli-Vauxhal la jeunesse de nos Ecoles que ces lâchetés révoltaient.

Eh bien ! on peut l'affirmer hardiment, jamais pareille chose ne se serait produite chez nous sans cette inoculation de l'esprit protestant et anglais dont nous sommes saturés.

En 1889 Bismark ne craignait pas d'affirmer à la Tribune que la protestante Angleterre et la protestante Allemagne n'avaient jamais cessé de marcher d'accord depuis cent trente-quatre ans, et il ajoutait qu'il n'y avait aucune raison pour que le pacte fut déchiré.

Or, le pacte auquel il faisait allusion, c'était celui du 11 janvier 1757, que tous les journaux indépendants ont reproduit quand Thiébaud en publia de nouveau le texte, trop oublié et qui disait notamment :

« Sa Majesté le roi de Prusse et Sa Majesté Britannique... ont cru qu'il était à propos pour contrebalancer cette grande ligue (*alliance franco-autrichienne*), de renouer par un nouveau traité les engagements qui subsistaient déjà entre les cours de Berlin et de Londres..... pour soutenir la religion protestante. »

« ...Promet et s'engage Sa Majesté Britannique de payer

Digitized by Google

chaque année un million de livres sterling, pour agir efficacement contre l'ennemi commun ».

« ...Promet et s'engage Sa Majesté prussienne de faire les plus grands efforts pour forcer la cour de Vienne à faire la paix, afin d'agir, avec toutes ses forces, contre la France ».

Telle est l'alliance qui subsiste encore, a affirmé Bismark.

Est-ce assez clair, assez catégorique ?

Or, en 1889 déjà, les efforts de « Sa Majesté prussienne pour forcer la cour de Vienne à faire la paix », avaient été couronnés de succès. L'Allemagne avait même fait coup double, car l'Autriche et l'Italie étaient liées avec l'Allemagne par la Triple Alliance.

Et désormais l'Angleterre et l'Allemagne étaient libres « D'AGIR AVEC TOUTES LEURS FORCES, CONTRE LA FRANCE » (1).

Nous aurions, sans doute, l'occasion de montrer comment elles ont *agi* contre la France en Egypte, à Madagascar, en Tunisie, en Algérie, partout enfin où notre influence pouvait s'exercer.

Mais pour le moment demandons-nous si, même au cœur de la France, la propagande protestante a pu rester inactive.

Ce serait au moins invraisemblable à première vue et

---

(1) Quelles réflexions philosophiques ne viennent pas à l'esprit du penseur et du politique digne de ce nom, à la lecture de ce pacte, et en présence de la certitude de la Triple Alliance avouée, du reste, par les trois puissances.

Certes, ce pacte est redoutable pour la France ; mais n'est-il pas grand et beau pour l'Angleterre et la Prusse?

Et combien ne témoigne-t-il pas de l'esprit de continuité dans les vues politiques de ces deux grandes nations en opposition avec l'esprit brouillon de nos hommes d'État improvisés depuis que le souffle révolutionnaire a tout nivelé.

L'Angleterre et la Prusse ont mis deux siècles, poursuivant opiniâtrement leur but, pour arriver à obtenir que l'Autriche ne fut plus un danger pour la réussite de leurs desseins !

Demandez donc cet esprit de suite aux gouvernements issus des révolutions qui, depuis cent ans, ont pris en France un caractère périodique :

Digitized by Google

plus on y réfléchit, plus l'idée en devient insoutenable.

Relisons ces phrases du pacte de 1757 :

PROMET ET S'ENGAGE SA MAJESTÉ BRITANNIQUE DE PAYER CHAQUE ANNÉE UN MILLION DE LIVRES STERLING... POUR SOUTENIR LA RELIGION PROTESTANTE.., POUR AGIR EFFICACEMENT CONTRE L'ENNEMI COMMUN... CONTRE LA FRANCE.

Peut-il exister la moindre incertitude ? Quand on se rappelle, ainsi que nous le disions plus haut, que *Richelieu subventionnait et appuyait les protestants d'Allemagne pour empêcher l'unité allemande de s'accomplir* ; quand on se souvient que Louis XIV soutenait ouvertement, par l'envoi de troupes et de subsides, les catholiques d'Irlande contre les protestants d'Angleterre ; quand Elisabeth d'Angleterre, de son côté, entretenait les troupes du prince de Condé, généralissime des protestants français, et signait avec lui en 1562, le traité d'alliance d'Hamptoncourt, par lequel, répétons-le, Condé cédait la patrie de Félix Faure, le Havre, à l'Angleterre, en échange des secours qu'il en avait reçus ; quand maints exemples du même genre pourraient être cités, plus anciens ou plus modernes, autrefois sous forme de munitions et de frais de guerre, aujourd'hui peut-être sous forme d'allocations à la presse ou de frais d'élections, qui donc oserait nier que nos ennemis agissent autour de nous ?

Qui donc, à moins d'être sourd ou aveugle, n'entend ou ne voit pas la propagande incessante des protestants en France ?

Qui donc, instruit par la guerre de 1870, ne se méfie plus ou moins de ces gens à l'allure louche, de ces journalistes d'occasion, de ces ouvriers de circonstance, de ces rastaquouères de haut vol, prêts à disparaître demain comme leurs devanciers disparurent subitement de France, au lendemain du jour où le premier coup de canon fut tiré sur nos frontières ?

Digitized by Google

Depuis lors, la guerre a changé de forme. Les champs de bataille ne sont plus les mêmes.

C'est à la Bourse qu'on lutte ; c'est dans les conseils d'administration, dans les projets de loi, dans les discussions parlementaires, dans les réunions publiques, dans les chambres des ministres, dans les salles de rédaction des journaux, dans les salons influents ; c'est autour des tables de jeu, des cercles, au Palais de Justice.

Certes, il serait aussi puéril de voir des espions partout que de dormir sur ses deux oreilles.

Mais nous engageons les gens qui dorment à se bien persuader que les guerres économiques sont aussi funestes pour les peuples que les guerres à main armée ; les unes et les autres ont ceci de commun qu'elles mènent à la banqueroute, à l'épuisement des nations, à l'invasion cosmopolite, aux guerres civiles et aux guerres religieuses.

***

Nous avons dit que les protestants voulaient leur prépondérance dans le monde entier, l'anéantissement du catholicisme en France, en Espagne et en Portugal, et le démembrement de ces nations ; nous avons publié le texte du traité signé par l'Angleterre et la Prusse protestantes contre la France catholique ; nous avons avancé que, pour arriver à extirper le catholicisme des mœurs et des cœurs français, les protestants de tous les pays faisaient chez nous une propagande anti-chrétienne et anti-française.

Nous allons le prouver ; car ce qui caractérisera notre ouvrage, c'est précisément les faits, les documents que nous apporterons à l'appui de notre thèse.

Nous signalons le *Péril Protestant* ; mais nous ne nous contentons pas de le dire ; nous prouverons, en citant nos auteurs, l'existence même de ce péril.

Digitized by Google

On lit dans la vaillante *Croix des Côtes-du-Nord* du dimanche 22 mars 1898 :

Tous les gens qui étaient samedi au marché furent abordés par des individus, à mine aussi étrange que le langage, qui leur distribuèrent gratuitement des poignées de journaux. Et, comme ces feuilles portaient, sur la première page, l'image de la croix, un grand nombre de personnes les acceptèrent avec plaisir et sans hésitation.

Ah ! si ces braves gens avaient su ce que contenaient ces pages, ils auraient tous agi comme cette courageuse chrétienne qui en souffleta la face du camelot ahuri, en lui crachant son mépris.

Car quel était le journal ainsi prodigué ?

Ce n'était rien autre chose qu'une infâme petite feuille protestante, contenant, au milieu de paroles doucereuses et hypocrites, d'abominables blasphèmes, contre tout ce que nous vénérons : contre la Bienheureuse Vierge, les saints, les choses saintes.

L'auteur de cette odieuse publication est connu ; et ce renégat, vendu aux ennemis de notre foi, qui sont en même temps ceux de notre patrie, gagne à ce triste métier de grosses sommes d'argent !

Nous savons les milliers de francs qu'il reçoit chaque année des sociétés anglaises.

Le renégat dont parle la *Croix des Côtes-du-Nord* connaît-il un sieur Lecoat, pasteur protestant, dont nous parlons plus loin ?

***

— La semaine dernière, lit-on dans le même journal, des voyageurs très corrects, se sont présentés dans plusieurs établissements religieux de notre département. Ils proposaient de donner une séance récréative de cinématographe. On leur fit partout un accueil d'autant plus gracieux qu'ils déclaraient, avec une touchante modestie, que l'argent recueilli était destiné à « une bonne œuvre » !!!

Digitized by Google

Or, savez-vous qui étaient ces voyageurs à projections ? — Des protestants anglicans !

Au profit de quelle bonne œuvre travaillaient-ils ?

— Au profit d'un établissement destiné à combattre les catholiques en Bretagne.

Ainsi s'exprime la *Croix des Côtes-du-Nord*.

Nous trouvons la même note partout, signalant l'envahissement de la France catholique par l'Anglais et l'Allemand huguenots.

Sous ce titre, les *Missions protestantes en France* et l'*argent anglais*, on lisait dans la *Croix de Paris* du 7 mai 1897 :

Il existe à Trémel (Côtes-du-Nord), localité située sur les confins du Finistère, une mission protestante qui s'efforce de faire à la religion catholique, par tous les moyens, le plus de mal possible.

Or, à une question indiscrète de *La Résistance* de Morlaix, le pasteur protestant de Trémel, M. Lecoat, a répondu :

Suis-je payé par l'Angleterre ?

Réponse :

Ni par l'Angleterre, ni par aucune société étrangère, pas même la Caisse Noire. Je suis directeur d'une société évangélique purement bretonne, qui a un journal, des écoles et des annexes dans plusieurs départements, qui est approuvée et reconnue par le gouvernement de la République, et à laquelle il ne faut pas envoyer les disciples de Pandore pour la forcer à payer ce qui est dû au fisc.

L'*Indépendance bretonne* riposte de bonne encre au pasteur :

Si nous consultons l'*Agenda protestant* de 1896, par Henri Gambie (librairie Fischbacher, 38, rue de Seine, à Paris),

Digitized by Google

qui est, nous dit-on, l'Agenda officiel des protestants de France, nous trouvons sur la mission évangélique de Trémel les renseignements suivants qui semblent contredire l'affirmation ci-dessus de M. Lecoat.

« Mission évangélique bretonne. Ayant pour but l'évangélisation des Bretons bretonnants, par le moyen des adhérents indigènes, de lieux, de culte, de voitures bibliques, d'écoles, de la traduction des Écritures et de Traités, de Homes pour les malades et les vieillards, de refuges pour veuves et d'asile pour les mendiants.

Cette œuvre est soutenue par :

1° La Société biblique Trinitairienne ;

2° Par la Société évangélique de Genève ;

3° Par la Société des Livres Religieux, l'union des écoles du dimanche, la mission spéciale des enfants dont les sièges sont à Londres ;

4° Par Mme Ball ;

5° Par un comité non salarié formé sur la base de l'alliance évangélique et composé ainsi :

Président : Docteur Ed. B. Underhill, secrétaire honoraire du Baptist Missionary Society. — Secrétaire honoraire : Rév. Dr. Bullinger, secrétaire de la Société biblique trinitaire. — Trésorier : M. Ch. A. Gisborne, 25, New-Oxford Street, Londres.

Directeur de la mission : M. le pasteur Lecoat, à Trémel, par Plestin-les-Grèves (Côtes-du-Nord). Lieux de Culte :

1° Trémel avec plusieurs annexes. — Missionnaire : M. G. Somerville, à Trémel. École de garçons et orphelinat agricole ; instituteur ; M. E. Harioo. — École de filles et orphelinat : directrice Mlle M. A. Savoye. Ouvroir et hospice, directrice Mme Lecoat. — Voiture biblique, directeur M. J. Droniou. — Dépôt de livres et de traités, dépositaire : M. Somerville. — Asiles pour les mendiants.

2° Pont-Ménou. — École et cours d'adultes, instituteur M. L. — Ouvroir et leçons aux jeunes filles, directrice Mme M...

3° Brest. — Évangéliste, M. J.-B. Guillou, 46, rue Navarin.

4° Carhaix. — Évangéliste M. J.-L. David, à Huelgoat.

5° Conval. — Évangéliste M. J. L. David, à Huelgoat.

Organe de la Mission, *Le Trémélois*, journal mensuel, paraissant le 25 de chaque mois, 1 fr. 25 pour la France, 1 fr. 50 Union postale. Rédacteur M. Lecoat, pasteur. —

Digitized by Google

Abonnements : Mme Somerville, à Trémel, par Plestin-les-Grèves (Côtes-du-Nord).

Dépenses totales de la mission : 24000 francs par an.

Après avoir lu cette notice et l'avoir rapprochée de l'affirmation de M. Lecoat qu'il ne touche rien de l'Angleterre, on reste rêveur.

D'où viennent-ils donc les 24 000 fr. par an, s'ils ne viennent pas des Anglais ?

Vous devez penser combien ces bons Anglais de la mission protestante inculquent à leurs élèves huguenots de Bretagne l'amour de la France.

Il convient de remarquer que les protestants étrangers, par leurs missions en France, emploient le seul moyen pratique d'arriver à décatholiciser notre pays et à son démembrement.

C'est par une religion que l'on conquiert l'influence et quand on est influent, on arrive sans peine aux emplois publics et aux plus hautes dignités de l'Etat.

Alors on imprime à la politique d'un pays ses aspirations, ses tendances, son *moi*, on le mène lentement, mais sûrement sur la pente qui l'entraînera vers l'abîme (1). C'est ce que font les missions protestantes. Et mon Dieu, elles auraient bien tort de se gêner puisque nous les laissons agir en toute liberté. Aussi, vous les voyez partout.

*
* *

De Bretagne, passons en Auvergne.

Voici ce que l'on écrivait de Clermont en date du 27 février 1897 à *La Croix*.

---

(1) Extrait du *Rituel maçonnique* du 33e degré du rite écossais : « L'homme est tombé sous les coups de trois assassins qui sont la loi, la propriété, la religion. De ces trois ennemis infâmes c'est la religion qui doit être l'objet constant de nos attaques meurtrières. Pourquoi ? Parce qu'un peuple n'a jamais survécu à sa religion. »

Digitized by Google

Les anglicans continuent avec plus d'audace que jamais leurs menées en Auvergne. Un pasteur prêche à Issoire depuis quelques semaines. Néanmoins la campagne commencée à Clermont par Thiébaud, et poursuivie par les journaux catholiques locaux, ne laisse pas que d'inquiéter les prédicants. Le pasteur Réveillaud du *Signal*, arrive à leur secours. Il donnera dans notre ville une série de conférences qui auront lieu pendant huit jours au temple évangélique.

Le journal radical de Clermont, le *Moniteur du Puy-de-Dôme*, est heureux de prêter sa publicité à cette entreprise d'un patriotisme douteux.

Malgré cette coalition du radicalisme maçonnique et de l'anglicanisme antifrançais, les auvergnats catholiques ne sont pas disposés à se laisser entamer. Il est bon, néanmoins, de signaler l'acharnement avec lequel les agents de l'Angleterre s'attaquent à la vieille foi des fils des croisés.

Que font ces anglicans à Clermont ? Qui les paye ?

D'où vient l'argent ? Il ne vient pas de l'Etat : Notre prétendu ministre n'appartient à aucune confession reconnue. Il ne vient pas des auditeurs, puisque ces anglicans se font la gloire de ne rien recevoir des fidèles et prennent de là l'occasion d'attaquer les prêtres catholiques.

D'où vient l'argent? C'est bien simple. Auriez-vous oublié le pacte Anglo-Prussien et l'engagement pris par l'Angleterre *de verser chaque année un million de livres sterling pour agir contre la France* !

***

Il paraît qu'il n'y a pas que l'Angleterre qui sacrifie de beaux dollars sonnants. Le roi de Prusse montre aussi quelque générosité.

Voici ce que M. de la Sizeranne publiait à ce sujet le 20 octobre 1896.

J'étais à Haguenau en 1869, et voici ce que s'y racontait couramment :

La ci-devant ville libre d'Alsace, Haguenau, était tradi-

Digitized by Google

tionnellement, essentiellement catholique. Si bien que la loi édictée après 1830, à propos du culte protestant et qui n'autorise l'érection d'un temple et l'installation d'un ministre, rétribué par l'État, que sous condition d'avoir un certain nombre de non catholiques dénommés protestants, en résidence, avec domicile légal dans la ville, où l'on prétend organiser le culte protestant, ne pouvait y être appliquée.

Pourtant le chiffre requis est bien faible, environ soixante au minimum, si j'ai bonne mémoire.

Telle était la situation lorsque, tout à coup, c'était après 1852, le petit groupe huguenot, de quelle homogénéité ? je l'ignore, mais qui comptait quelques bourgeois riches et influents, se mit en campagne, présentant à l'administration une requête pour avoir temple et ministre, le chiffre réglementaire des protestants ayant dépassé la limite ci-dessus, sans laquelle ministre et temple ne pouvaient pas être installés.

Comment cette multiplication inattendue des partisans de l'anticatholicité avait-elle pu se faire au sein d'une population dont les sentiments catholiques, frisant parfois l'intransigeance, étaient proverbiaux ?

L'explication ne fut pas longue à arriver : l'excédent nouvellement apparu était fourni par un groupe d'ouvriers dont les ateliers étaient à Bischwiller, petite ville distante de quelques kilomètres de Haguenau, les deux villes étant réunies par un chemin de fer.

Les ouvriers en question avaient donc subitement trouvé des charmes bien puissants, des avantages exceptionnels dans la résidence légale à Haguenau, où, tout-à-coup, ils avaient élu domicile ; bien qu'étrangers à la population de leur nouvelle patrie, ils faisaient les dépenses voulues pour s'imposer cette gêne matérielle notable de demeurer à Haguenau tout en travaillant à Bischwiller.

La réponse ne fut ni longue ni difficile à trouver.

Les frais de ce zèle religieux et de cet enthousiasme patriotique, étrange, étaient faits au su de tout le monde, par S. M. le roi de Prusse, providence non seulement des protestants de Prusse mais de France, à quelque variété qu'ils puissent appartenir.

N'est-ce pas que ce n'est pas mal ?

Au surplus, les documents ne nous manquent pas ;

Digitized by Google

nous en avons de quoi écrire plusieurs livres. Et si nous les tenons soigneusement cachés, ici et là, dans la crainte que la police secrète à la solde des huguenots ne leur rende une visite suspecte, il nous est loisible cependant d'en étaler quelques-uns.

Méditez ce passage du discours de M. le Comte d'Hugues, lors de son interpellation sur le congrès protestant qui s'est tenu à Lyon le 2 novembre 1896. Il s'agit toujours des missions anglicanes en France.

Voilà comment s'exprimait notre ami d'Hugues à la séance de la Chambre du 11 mars 1897 :

A l'heure actuelle, il existe en France et à côté de nous en Algérie, et plus loin à Madagascar et dans presque toutes les possessions françaises, des organisations de propagande qui doivent nous mettre en garde contre ce parti anglais dont parlaient ici M. de Mahy et plusieurs de nos collègues.

Oui, il y a des noyaux organisés sur certains points de notre territoire, d'où part une propagande protestante active. Notez que je n'incrimine personne et que je ne voudrais pas, à mon tour, faire de procès de tendance à personne. Mais lorsqu'il y a des liens aussi forts que ceux de la religion, qui rattachent des pays à un pays voisin, il est facile de comprendre que la propagande de ces pays peut s'exercer plus facilement au milieu de ces personnes.

Du reste, cela a été signalé bien souvent par plusieurs de nos collègues.

Voici ce que M. Pourquery de Boisserin disait, l'année dernière, dans son rapport sur le budget de l'Algérie :

« Notre devoir est de signaler au Gouvernement l'habileté avec laquelle, sous le couvert de missions protestantes, les méthodistes anglais, aidés par de zélées diaconesses, font en Algérie *une propagande antifrançaise.*

« Ils étendent leur action tout à la fois sur les indigènes et sur les Européens de nationalité étrangère.

« Aux premiers, ils font entrevoir les bienfaits prétendus d'une occupation anglaise et disent que l'administration française ne cesse de se livrer à des tracasseries et à des persécutions...

«... Aux seconds, ils font miroiter la chimérique espé-



Digitized by Google

rance de la constitution d'un Etat indépendant puissamment protégé.

« Il faut absolument que le Gouvernement se décide à expulser immédiatement de toute la colonie ces apôtres de discorde et de révolte. »

Mais M. Pourquery de Boisserin n'était pas le seul qui dénonçait ce danger.

M. Saint-Germain, un autre de nos collègues, allait plus loin que lui.

Il a fait remarquer que M. Pourquery de Boisserin n'établissait aucune comparaison comme lui, d'ailleurs, entre les protestants français et les autres :

Ce qu'on peut reprocher aux premiers, a-t-il dit, c'est de se montrer beaucoup trop indulgents vis-à-vis des méthodistes, *c'est de chercher à les excuser alors qu'ils ne sont pas excusables.*

On a même pu voir, il y a quelque temps, ce fait d'un pasteur anglais soutenu par le comité presbytéral contre un pasteur français.

Or, cet Anglais, *après avoir promis pendant six ans de se faire naturaliser, est retourné dans son pays,* non sans avoir *fait tout le mal qu'il avait pu.*

⁂

Voici ce qu'écrivait M. de Mahy dans la *Nouvelle Revue*:

Bien des personnes connaissent cette situation, c'est-à-dire ces menées protestantes en France, favorisées par l'Angleterre et par l'Allemagne, d'autres en ont le pressentiment. Mais elle est ignorée de la masse du public, car très petit est le nombre de ceux qui osent en avertir le pays.

J'ai été très troublé quand j'ai commencé à voir clair dans ces dessous de la politique contemporaine.

Certes, s'il existe parmi nous quelques vieux chauvins libres-penseurs, ils peuvent être attristés de voir que la politique de nos dirigeants soit dominée par des influences confessionnelles, recevant le mot d'ordre des Sociétés bibliques de Londres qui subventionnent des Sociétés bibliques

Digitized by Google

françaises, lesquelles, à leur tour, exercent en France, elles, minorités disciplinées au milieu de notre monde de libres-penseurs, d'indifférents, de libéraux et de catholiques en débandade, une action prépondérante, par leur main mise sur le personnel gouvernemental, la haute finance et la presse.

Voilà un homme qui connaît la Chambre, le monde gouvernemental dont il a fait partie, et qui vient témoigner que le parti républicain, malgré les libres-penseurs et les patriotes qu'il peut contenir, est dominé par des influences confessionnelles entretenues, subventionnées par des sociétés anglaises.

Il fournit ainsi la preuve que le parti républicain c'est le parti protestant, et, étant le parti protestant, il est le parti anglais et germanique en France.

* * *

Le 21 janvier 1898, M. de Mahy disait encore à la tribune de la Chambre :

Sous une forme ou sous une autre, dans beaucoup d'endroits, en France, vous pouvez constater cette ingérence cléricale exercée contre nous, contre nos concitoyens, contre le pauvre, contre le pays, contre nos alliances et même contre notre politique générale par des affiliés de sociétés politico-religieuses ayant leur maison-mère en Angleterre.

Je vous ai quelquefois parlé de temples, dans le département du Puy-de-Dôme, où l'on répandait des factums, des journaux, sur lesquels figurait l'estampille du temple et où l'on voyait l'alliance de la France et de la Russie qualifiée de prostitution et l'empereur de Russie injurié de la façon la plus grossière.

J'appelle toute l'attention du Gouvernement sur l'existence, dans beaucoup de communes, de missionnaires étrangers, qui viennent y porter le trouble et l'espionnage.

J'ai tenu à apporter ici cette protestation ; j'ai cru qu'il était nécessaire que, dans cette Chambre, où l'on parle du cléricalisme romain, on protestât aussi contre le clérica-

Digitized by Google

lisme d'outre-Manche et d'outre-Rhin (*Applaudissements sur divers bancs*).

***

Varions un peu nos airs, bien que ce soit la même musique.

En juin 1895, un congrès protestant eut lieu à Sedan ; or, sait-on combien on remarquait de pasteurs étrangers ? C'est L'*Echo du Synode* de Sedan du mardi 2 juin 1896, qui nous l'apprend. Les voici :

M. le pasteur Andry, de Tournai (Belgique) ; M. le pasteur Dardier de Genève (Suisse), M. le pasteur Dumont de Neufchâtel (Suisse) ; M. le pasteur Duncan-Campbell, d'Edimbourg (Écosse).

M. le pasteur Kennedy-Anet de Bruxelles (Belgique), M. le pasteur Mac-Kintosh, de Londres (Angleterre), M. le pasteur Meyhoffer, de Bruxelles (Belgique) ; M. le pasteur Monvert, de Neufchâtel (Suisse) ; M. le pasteur Necker de Genève ; M. le pasteur Pons, de Torre-Pellice (Italie) ; M. le pasteur Porret, de Genève ; M. le pasteur Richard, d'Amsterdam (Pays-Bas) ; M. le pasteur Rivier, d'Aigle (Suisse) ; M. le pasteur Rochedieu, de Bruxelles (Belgique) ; M le pasteur Thélin, de Lausanne (Suisse).

Imaginez une réunion d'évêques ayant lieu en France et à laquelle se trouveraient des évêques étrangers. Quelle musique, chez nos bons radicaux ; et du reste, chez les modérés, la gamme serait la même. Tous ces gens-là se valent et s'ils ne s'entendent pas autour de l'assiette au beurre, semblables à des chiens se battant autour de la curée, en revanche ils s'entendent comme larrons en foire, pour persécuter les catholiques (1).

(1) Par une coïncidence au moins bizarre en même temps que se réunissait ce congrès protestant, le doux Méline s'en donnait à cœur joie contre les congrégations. Lisez plutôt ces extraits des journaux relatant ces inqualifiables spoliations !

La congrégation des sœurs Saint-Charles qui eurent, en 1891,

Digitized by Google

Continuons à montrer les protestants étrangers travaillant de concert avec les protestants français à assurer leur domination chez nous.

Ouvrons l'*Agenda protestant* pour l'année 1897 et nous lirons, page 339, qu'il y a, Neufchâtel (Suisse) une société protestante *pour l'évangélisation en France*; oui, vous avez bien lu : pour l'évangélisation en France. Cette société fondée en 1871, après l'internement de l'armée de Bourbaki en Suisse, a établi en France trois stations d'évangélisation : *Gap* (Hautes-Alpes), *Montluçon-Commentry* (Allier) et le *Puy* (Haute-Loire). Le président est M. le professeur Godet à Neufchâtel et le secrétaire M. Maurice de Pourtalès à Neufchâtel (Suisse).

---

les premières entre toutes les congrégations, l'honneur d'avoir leur mobilier vendu sur la place publique de Marboz, viennent de recevoir une contrainte du fisc pour payement de 247.000 fr.

Les religieuses de Notre-Dame de Charité (refuge Saint Michel), ont reçu une contrainte pour 14 000 francs, en augmentation de 1 261 francs sur l'année dernière. Les religieuses du Bon-Pasteur à Ecully ont également reçu une contrainte pour le payement de près de 5 000 francs.

***

En vertu d'un jugement par défaut du tribunal civil de Montpellier condamnant les Sœurs de la Sainte-Famille à payer 3 500 francs comme taxe d'accroissement, l'enregistrement a fait saisir les immeubles que les Sœurs possèdent à Vagnat (Ardèche).

Dix écoles communales viennent d'être laïcisées dans le haut Vivarais. Quatre de ces écoles dans un canton où l'on trouverait à peine douze familles protestantes ont été confiées à des instituteurs protestants.

***

Les deux Sœurs des Loges-Marchis (Manche) renvoyées de l'école communale après 35 ans de dévouement viennent d'être condamnées chacune à 50 francs d'amende et aux dépens par le tribunal de police correctionnelle de Mortain sous l'inculpation de « tenue d'école clandestine ».

Cela n'a pas empêché les députés de la droite qui se disent chrétiens d'avoir sauvé vingt fois, au moins, la vie du ministère Méline.

Digitized by Google

Quels bons protestants tout de même ; sont-ils dévoués pour la France, eux étrangers, qui viennent l'évangéliser !...

Poursuivons la revue de nos indiscrétions ; nous trouvons à la page 374 du même agenda que M. Gustave Monod, 58, rue de Clichy, à Paris, est l'agent général de la *société biblique britannique et étrangère*, dont le siège est à Londres, 146, E. C. Queen Victoria street.

A la page 390, nous relevons qu'une *société d'instruction protestante* existe à Paris sous la présidence de M. F. de Schickler, place Vendôme, et que les communications doivent être adressées à M. le professeur Bernus, campagne Boston, à Lausanne (Suisse (1).

---

(1) Parmi les notabilités qui ont organisé et dirigé le congrès de Nantes, écrit dans l'*Univers* du 7 juin 1898, M. Eugène Tavernier, on a vu figurer continuellement M. le baron Fernand de Schickler, dont la nationalité n'est pas définie pour le public. Ou plutôt ce baron a vraiment l'air d'être Prussien.

Encore qu'il préside une foule d'œuvres, qu'il ait pénétré dans des associations où se trouvent des hommes de toute religion, qu'il fasse de grandes générosités, qu'il soit propriétaire d'un beau château dans l'Eure, M. le baron Fernand de Schickler est-il Français ? S'il affirme qu'il l'est, nous attendrons qu'il le prouve. Et s'il le prouvait, par hasard nous, demanderions comment ce Français peut être l'associé de son frère, Prussien, établi à Berlin : *Schickler, frères, banquiers, Gertraudtenstrasse*, 16, disent les annuaires de Berlin.

On rencontre même une collection d'adresses qui nous montrent en Allemagne la maison Schickler, Arthur et Fernand, barons (freiherren). Or, d'après l'*Agenda* protestant, M. Fernand de Schickler est simplement chez nous : président du conseil central de l'Eglise réformée de France ; président de la délégation libérale de l'Eglise réformée de France ; président de la Société biblique protestante de Paris ; président de la Société de l'histoire du protestantisme français ; président du comité de la France protestante ; président de la Société pour l'encouragement de l'instruction primaire pour les protestants de France.

N'est-il pas plus ou moins apparenté à M. Delbruck, administeur de mines en Allemagne, neveu lui-même du ministre prussien Delbruck ?

Ces relations de famille doivent gêner quelque peu un homme qui préside tant d'œuvres protestantes « françaises ».

Si ses coreligionnaires français n'en ressentent pas d'embarras,

Digitized by Google

Les protestants étrangers n'agissent pas seulement en France, on les rencontre partout.

Observez en passant leur infiltration en Algérie. C'est toujours leur précieux *Agenda*, livre rare, qui nous instruit.

Il nous apprend que dans notre plus belle colonie existe, entre autres sociétés, un orphelinat protestant, celui de Dély-Ibrahim. Le comité d'administration comprend : MM. Goguel, président ; Heintz, vice-président ; Mende, secrétaire ; Obrecht, trésorier ; Voreaux, pasteur, aumônier ; Monod, pasteur, et Decaillet.

Le comité maternel se compose de M^mes^ Monod, présidente ; Merz, vice-présidente ; Hœrni, secrétaire. L'orphelinat de Dely-Ibrahim joue un rôle important en Algérie au point de vue de la conservation du protestantisme dans la colonie, dit naïvement l'*Agenda* huguenot. Il ne se borne pas à recueillir les orphelins indigents ; il joue aussi le rôle de *catéchuménat*.

Voilà un aveu dépouillé d'artifices : ces bons protestants anglicans, travaillent contre la France en Algérie.

Nous avons eu la curiosité de rechercher combien les protestants de France avaient de journaux pour la défense de leur culte et de leurs intérêts. Nous en avons compté 146.

Eh bien ! sur ces 146 journaux, 55, c'est-à-dire presque la moitié, parviennent directement de l'étranger à nos patriotes huguenots de France.

---

c'est peut-être que leur patriotisme ne répugne à aucune combinaison. Il y a là un état d'esprit très curieux ; et les protestants qui veulent garder une conscience fière et loyale doivent juger naturel qu'on leur demande quelques explications.

Digitized by Google

Citons-les :

*L'ami de la jeune fille*, fondé en 1883.

Abonnements : Mlle Borel, collégiale, Neufchâtel (Suisse).

Rédactrice : Mme Knupfer-Jacot, Colombier, Neufchâtel (Suisse).

*L'ami de la maison*, fondé en 1874.

Rédacteur M. R. Saillens ; abonnements, M. Mignot, éditeur, 17, rue du Marché, Lausanne (Suisse).

*L'ami d'Israël*, Rédacteur M. W. Pétavel, pasteur. Bureau chez G. Bridel et Cie à Lausanne (Suisse).

*L'appel*, Rédacteur Périllard, pasteur ; administration 9, rue Grand Saint-Jean, Lausanne (Suisse).

*L'aurore*, Rédacteur E. Calvin Amarou, au coin des rues Craig et Saint-Pierre, Montréal (Canada).

*Aux Mères* (Suisse).

*L'Avenir*, fondé en 1880 ; rédacteur C. Miel, à Philadelphie.

*La bonne nouvelle*, rédacteur Ladrière, Genève.

*La bonne nouvelle*, s'adresser à M. Jcheber, 28, rue du Marché, Genève.

*Bulletin continental*, fondé en 1875. Bureau et secrétariat général 6, rue Saint-Léger, Genève.

*Bulletin de la société évangélique de Genève*, fondé en 1895. S'adresser : 7, rue Tabazan, Genève.

*Bulletin dominical*, fondé en 1878. S'adresser à M. Deluz, 19, rue de Candolle, Genève.

*Bulletin missionnaire des églises libres de la Suisse française*. M. Bridel et Cie, à Lausanne.

*Le chrétien belge*, rédacteur Kennedy, Anet, 36, rue Tasson-Snel, à Bruxelles.

*Le chrétien évangélique*, fondé en 1838, rédacteur Vautier ; administrateur Bridel, à Lausanne.

*Le citoyen franco-américain*, Rédacteur Michaud, à Springfied Mon. Etats-Unis.

*Le coin du feu*, Rédacteur-administrateur Mignot, 17, pré du Marché, Lausanne.

*L'Echo des Unions Chrétiennes de jeunes gens*, Rédacteur E. Suetens, rue de Parme, Bruxelles.

Nous vous demandons un peu de patience, car l'énumération est encore assez longue, mais combien instructive !

Digitized by Google

Continuons, si vous le voulez bien :

*L'Ecole du dimanche*, Belgique.

*L'éducation chrétienne*. S'adresser, 34, Place Saint-Laurent à Lausanne.

*L'Eglise Nationale*, Rédacteur Ch. Leidecker à Bévax (Suisse).

*L'Espoir*, Rédacteur, administrateur G. Regamey, 3, rue Centrale à Lausanne.

*La famille*, fondé en 1860. Rédaction et administration G. Bridel, 9, place de la Louve, Lausanne.

*La feuille religieuse du canton de Vaud*, fondé en 1826. Rédaction Ch. Guenod, à Lausanne.

*La feuille de tempérance*. Administration Viret à Lausanne.

*La feuille mensuelle*. Administration : Sack à Fontaines, Neufchâtel.

*Le foyer domestique*, fondé en 1888. Rédaction et administration : M. Minfer, à Neufchâtel.

*La Glaneuse*, s'adresser à M^me^ Marshall, 152, Clay Street, San-Francisco.

*La jeunesse* ; *Le jour* ; (Antilles et Etats-Unis).

*Journal des Dames*, Mignot à Lausanne.

*Journal de nos garçons*, s'adresser à M. des Gouttes, 18, rue Senebier, Genève.

*Journal des Unions*, s'adresser à M. Mignot à Lausanne.

*Journal de l'Unité des frères*, Rédacteur, Senft, à Péseux près Neufchâtel.

*Journal religieux des églises indépendantes de la Suisse romande* à Neufchâtel.

*La lecture*, s'adresser à M. Maurice Reymond et C^ie^, 8, rue Saint-Jean, Genève.

*Lectures illustrées*, 24, place Saint-Laurent, Lausanne.

*Le libérateur*, Rédacteur Morel, à Neuveville (Suisse).

*Le Lien*, Rédacteur Rittmeyer à Montet-Cudrefrin (Suisse)

*Louange et prière*, 17, pré du Marché, Lausanne.

*Le magasin méthodiste*, à Guernesey.

*Le messager des écoles du Dimanche*, à Lausanne.

*Le messager évangélique*, à Genève.

*La Messagère à Saint-Chrichona*, près Bâle.

*La messagère du monde païen*, chez Piton, à Neufchâtel.

*Le missionnaire*, 22, rue Floressant, Genève.

*Le moniteur*, 147, rue Laurel, Manchester (Etats-Unis)

Digitized by Google

*Notre petite feuille*, s'adresser à Ed. Sack, à Neufchâtel.
*Nouvelles de nos missionnaires*, id.
*Paix et liberté*, 129, Chaussée d'Ixelles, Bruxelles.
*Rayon du soleil*, M. Mignot, à Lausanne.
*Le relèvement*, 1110, Powell Street, San Francisco (Etats-Unis).
*Le Réveil*, 147, rue Laurel, Manchester (Etats-Unis).
*Le Réveil*, Neufchâtel.

Ouf !

Notez bien que ces journaux étrangers sont écrits en langue française, par conséquent faits pour la France et pour y répandre la bonne parole...

Tant il est vrai de dire et de répéter que si les protestants français sont de parfaits hérétiques en matière de religion, en matière de patriotisme, ils sont au moins douteux.

***

Encore un document qui vient de nous tomber sous les yeux. Il a toujours trait à la propagande antifrançaise des protestants anglicans en France, propagande qui s'opère, ne l'oublions pas, en vertu du traité révélé par Bismarck.

On lit dans la *Vérité* du 9 juin 1898 :

On signalait le jour du Grand-Prix un pasteur à barbe blanche, qui distribuait des évangiles illustrés aux amateurs trop épris des charmes du turf.

Ce n'est pas seulement à Paris que sévit la propagande protestante.

On s'émeut, à Grasse, du prosélytisme scandaleux, du trafic digne de la police correctionnelle auxquels se livrent les protestants. Tout moyen leur est bon pour séduire nos compatriotes. Les agents de la Grande-Bretagne reconnaissent l'hospitalité que nous leur offrons libéralement et avec tant de candeur en achetant littéralement les abjurations. On chiffre par milliers de francs les sommes déboursées pour obtenir la fréquentation des prêches et des écoles protestantes. Les Anglicans distribuent avec ostentation des secours luxueux aux malades et aux indigents, comme prime

Digitized by Google

d'encouragement à l'apostasie. Ils attirent les enfants catholiques à leurs écoles par des distributions de jambons et de victuailles. La gourmandise est, entre leurs mains, l'instrument de la sanctification.

***

Des avis qui nous arrivent de Corse y signalent la même propagande effectuée par les mêmes moyens. La pensée des Anglais est politique encore plus que religieuse. Si l'on songe à cette vérité d'expérience que la criminelle incurie ou la complicité des Lebon et autres administrateurs coloniaux ont paru ignorer, si l'on se rappelle que les deux agents les plus efficaces d'assimilation des peuples conquis sont la religion et la langue, on comprendra le danger que courent nos îles et notre littoral méditerranéens.

En cas de guerre, les Anglais se flattent de faire une descente efficace en Corse et dans la région des Alpes-Maritimes, qu'ils ont déjà envahies et à demi colonisées par leur immigration hivernale. S'ils trouvent un jour parmi les indigènes de nombreux coreligionnaires, ils y rencontreront aussi des sympathies politiques.

Ce n'est plus en Egypte et au dehors que nous aurons à lutter contre l'influence britannique, c'est au dedans, sur notre propre sol, menacé de démembrement.

***

Avant de clore ce petit exposé de faits, nous servirons un autre document, apporté par M. de Mahy, le 11 mars 1897, à la tribune de la Chambre.

C'était à l'occasion du congrès protestant tenu à Lyon en novembre 1896, par 104 pasteurs.

Le Gouvernement, qui s'était montré si farouche à l'égard de l'archevêque de Reims, s'était bien gardé

Digitized by Google

d'adresser la moindre remontrance aux protestants, fait justement observer *La Libre Parole*. Notre ami d'Hugues demandait au Gouvernement pourquoi cette différence de traitement, pour quelle raison il pratiquait ainsi ce système de deux poids et de deux mesures.

Le Gouvernement ne répondit point, mais M. de Witt vint répondre à sa place.

Au nom du protestantisme, M. de Witt vint lire un long papier, où il nous affirma que tous les protestants étaient de petits saints. Le ton agressif pris par M. de Witt, son insistance à revenir sur la question patriotique, obligèrent M. de Mahy à intervenir et à proclamer que « l'ingérence biblique » était plus dangereuse pour la patrie que la prétendue ingérence cléricale.

Voici comment s'est exprimé M. de Mahy. Nous relevons ce passage à l'*Officiel* du 12 mars 1897

Le pays en a assez de ces ingérences anglo bibliques dans nos affaires.

Les protestants sont maîtres de la France ; ils encombrent toutes les fonctions publiques ; ils oppriment notre Eglise protestante et nationale et cela ne leur suffit pas.

Nous reprendrons ce débat. Aujourd'hui, messieurs, laissez-moi vous dire un dernier mot que je crois utile en ce moment.

Nous prenons beaucoup de précautions contre l'ingérence du pape dans notre politique. Je comprends cette susceptibilité. Une intervention de l'étranger, même bienveillante, peut exciter notre susceptibilité (très bien ! très bien !), mais je crains que la préoccupation trop exclusive de ce péril qui, selon moi, n'est pas très grand, ne constitue une diversion pour couvrir les menées d'un autre cléricalisme, infiniment plus redoutable.

Si l'on a pu dire autrefois avec quelque raison que la société de Jésus était une épée dont la poignée était au Vatican et la pointe partout, il est plus vrai de dire — et ceci non-seulement au sens figuré, mais au sens propre et réel, — il est absolument vrai de dire de l'organisation biblique, *dont la tête est en Angleterre*, qu'elle est une double épée dont les poignées sont à Londres et à Berlin, et DONT LES POINTES

Digitized by Google

CONVERGENT SUR LE CŒUR DE LA FRANCE (Applaudissements sur divers bancs. La clôture !)

* * *

Un dernier document pour montrer une fois de plus l'extension prise chez nous par l'influence protestante anglaise.

En avril 1897, un journal dont le titre nous échappe, ce qui a peu d'importance, publiait que sur le littoral breton régnait et gouvernait une sequelle de prédicants anglais dont le trésorier, M. Ch. A. Sisborne, demeure à Londres, 35, New-Oxford-Street.

Est-il vrai que déjà les fidèles de deux ou trois communes de la côte sont presque complètement anglicisés par cette bande qui sort des célèbres établissements de Mid-May, 114, Newington, green road et 119, Cadogan-Terrace, à Londres, où se forment les agents secrets du prosélytisme anglais ?

Rien qu'à Paris l'œuvre de l'Ecossais Mac-All, dont le trésorier porte ce nom si français de « William Soltan » et dont le directeur est le pasteur C. E. Greig (encore un nom bien français), l'œuvre Mac-All entretient vingt-et-un lieux de réunion, dont un à l'usage exclusif de nos soldats. L'Eglise méthodiste anglaise, dirigée par M. W. Cornforth, possède dans Paris et dans la banlieue treize chapelles ou salles de réunion ; l'Eglise baptiste, huit ; total, quarante-deux chapelles ou lieux de réunion entretenus par l'Angleterre, soit quarante-deux repaires du prosélytisme anglais. Vous vous imaginez peut-être que toutes ces chapelles sont surveillées par le gouvernement ? Allons donc, ni M. Brisson, ni M. Dumay, ne s'aviseront jamais de prendre ombrage de cette organisation savante. Ces chapelles anglaises, le gouvernement n'en ferme aucune : lord Salisbury ne le permettrait pas. Les dominicains français, les jésuites français, les capucins français, voilà les ennemis contre lesquels

Digitized by Google

notre République moderne part en guerre. Qui sait? Peut-être les catholiques découragés iront-ils frapper à la porte de ces innombrables chapelles, méthodistes, baptistes, etc., que les Anglais ont multipliées depuis quinze ans sur la surface de notre territoire.

Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que c'est là le but des protestants, nous voulons dire du protestantisme : sa prépondérance dans le monde entier et notamment en France, en Espagne et en Portugal. Comme nous ne nous occupons que de la France en ce moment, nous montrons le protestantisme agissant, en France, sous l'œil bienveillant de notre gouvernement d'anglophiles présidé par M. Félix Faure. Et comme nous ne voulons pas que l'Etranger nous protestantise, nous dénonçons ses menées perfides et continuelles.

Ce n'est pas nous qui attaquons les protestants ; nous nous défendons tout simplement contre leurs attaques, c'est-à-dire contre les attaques du protestantisme, contre son envahissement. Nous avons bien le droit de repousser son agression et de conserver notre foi.

Ne me traitez donc pas de clérical emballé, M. Réveillaud du *Signal*, vous savez bien que je n'exagère pas le moins du monde.

Mais, comme vous êtes un sectaire haineux et par conséquent un homme de mauvaise foi, vous ne voudrez pas reconnaître cette vérité. Je vais vous la faire toucher du doigt.

Ouvrons ensemble l'ouvrage réédité du Lutheven Marnix de Sainte-Aldegonde, avec préface, de Quinet.

C'est un livre de propagande protestante des plus recommandés. Dans la préface je lis :

Il s'agit non-seulement de réfuter le papisme, mais de l'extirper ; non-seulement de l'extirper, mais de le déshonorer ; non-seulement de le déshonorer, mais... de l'ÉTOUFFER DANS LA BOUE.

Page 31 :

Digitized by Google

Celui qui entreprend de déraciner une superstition caduque et *malfaisante* comme le catholicisme, s'il possède l'autorité, doit avant tout éloigner cette superstition des yeux des peuples et en rendre l'exercice absolument et naturellement impossible, en même temps qu'il ôte toute espérance de la voir renaître.

Page 37 :

Le despotisme catholique ne peut être extirpé sans que l'on sorte de la légalité... aveugle et appelle contre soi la force aveugle.

Page 42 :

Non, point de trève avec l'injuste.

Page 57 et suivantes :

Le principe que toutes les religions sont égales, est le contraire de toute philosophie, de toute science, de toute histoire... Il y a une religion qui se glorifie d'être incompatible avec les libertés modernes ; si la Révolution française avait clairement vu cette différence, elle aurait pu en concentrant ses forces, ses inimitiés, ses décisions, éliminer ce culte qui exclut la civilisation moderne. Mais... elle a manqué d'audace... et le culte catholique qu'elle avait mission d'abattre est sorti de ses mains plus entier, plus indompté que jamais. Ne refaisons pas la même faute.

C'est parler sans déguisement, et au moins nous savons à quoi nous en tenir sur la conduite que tiendrait envers l'Eglise catholique le protestantisme triomphant. Du reste, il ne faut pas s'étonner outre mesure de cette incroyable provocation à la persécution et à l'anéantissement de l'Eglise par le fer et le feu, disait à ce sujet Mgr de Ségur.

M. Quinet ne fait en cela que répéter avec un accent affaibli les déclarations sanguinaires des fondateurs du protestantisme, et ce qu'il dit aujourd'hui, Luther et Calvin le disaient et l'écrivaient il y a 300 ans.

Digitized by Google

Il n'a jamais été proféré dans aucune langue, dit M. Auguste Nicolas, dans son beau livre *du Protestantisme*, rien qui approche de la sanguinaire violence des écrits de Luther. Son livre intitulé : *La Papauté de Rome instituée par le Diable*, est une tache qui souillera éternellement les annales du genre humain :

Le pape est le diable, si je pouvais tuer le diable, pourquoi ne le ferais-je pas, au péril de ma vie? Le pape est un loup enragé contre lequel tout le monde doit s'armer sans attendre même l'ordre des magistrats ; en cette matière il ne peut y avoir lieu de se repentir, si ce n'est de n'avoir pu lui enfoncer l'épée dans la poitrine. Il faudrait que tout le monde courût sus au Pape et le tuât, avec tous ceux qui sont avec lui : empereurs, rois, princes et seigneurs, sans égards pour eux. Oui, nous devrions tomber sur eux avec toutes sortes d'armes et nous laver les mains dans leur sang.

Que dirai-je de Calvin, qui avait à chaque instant au bout de la plume les épithètes de fripons, ivrognes, fous furieux, enragés, bêtes, taureaux, porcs, ânes, chiens, de Calvin, qui a tracé ces lignes :

« Quant aux Jésuites, qui nous sont surtout contraires, il faut les tuer, ou si cela ne se peut commodément faire, les chasser ou tout au moins les écraser sous les mensonges et les calomnies. » « *Jesuitæ vero, qui se maxime nobis opponunt, aut necandi, aut, si hoc commode fieri non potest, ejiciendi, aut certe mendaciis et calumniis opprimendi sunt.* »

On le voit, c'est ce que M. Quinet conseille par ces paroles, presque identiques, que nous venons de citer :

« Il faut extirper le papisme, le déshonorer et l'étouffer dans la boue. »

Et l'on comprend, après ces effroyables déclamations de Luther et de Calvin, les sympathies des républicains et des révolutionnaires de nos jours pour le protestantisme, aux adeptes desquels ils réservent toutes les fa-

Digitized by Google

veurs gouvernementales et les plus hautes situations de l'Etat.

Nous n'en sommes pas là, diront les bons optimistes ; c'est vrai, et les protestants se contentent pour le moment d'agir à la sourdine, sans bruit, de chercher tout doucement à nous faire apostasier. Sans tapage ils s'emparent de toutes les hautes fonctions sociales, grâce à la protection de nos maîtres jacobins, leurs amis ; mais le jour où les moins clairvoyants s'apercevront de la vérité que nous leur signalons, ils s'insurgeront, ils se défendront contre leurs envahisseurs.

Alors il y aura lutte et l'on verra les huguenots qui ne voudront pas perdre le bénéfice de leur situation acquise, mettre en pratique ces violences, ces excitations à la haine et à la destruction de la religion catholique pour assurer la prépondérance du protestantisme, non pas peut-être en tant que religion, mais en tant que parti politique, le protestantisme ayant toujours été, d'ailleurs, moins une religion qu'un parti politique.

Etant données ces considérations, qui donc oserait trouver mal que nous autres, catholiques, nous nous levassions pour défendre notre foi, nos droits et notre vie ?

Nous voulons rester catholiques, nous voulons que la France demeure une nation catholique et non pas qu'elle devienne anglicane. D'autant plus que le protestantisme ou l'anglicanisme avec son odieux libre examen est un dissolvant par excellence, cause de tous maux, qui réduit peu à peu et finira par réduire complètement en pourriture les nations qui ont pris et prendront contact avec lui, comme la gangrène pourrit, les uns après les autres, les membres d'un même corps.

Je vous en prie, laissez-moi achever ma démonstration avant de crier à l'exagération.

L'Angleterre, nation protestante, est pervertie à l'excès.

C'est là où la débauche honteuse, vile, crapuleuse s'étale dans toute sa hideur, sans préjudice du vice en cravate blanche.



Digitized by Google

A Philadelphie (1) il n'y a pas moins de 1000 maisons publiques, écrit le Révérend Frank Goodchild dans le numéro de l'*Arena* de mars 1896, page 576, soit 100 fois plus qu'à Paris. Or, Paris contient 2,500,000 habitants, tandis qu'à Philadelphie on en compte à peine 500,000.

Ces chiffres, continue le Révérend, ne comprennent pas la multitude de pauvres créatures qui deviennent les victimes de personnages lubriques constamment en quête de vierges et qui ne savent que trop bien faire agréer leurs propositions. Certains quartiers foisonnent de ces maisons. Certaines sont qualifiées de « chambres garnies », d'autres, maisons de mode. Dans les unes, vous trouverez satisfaction pour 50 sous. Dans d'autres, vous ne trouverez de jeunes filles, *garanties vierges*, que pour 50 dollars ou plus, à moins que vous ne soyez un client.

Ces établissements sont ceux des *madames*.

De temps à autre on y trouve des filles de clergyman et deux cas vinrent à ma connaissance dans lesquels la *madame* elle-même était fille d'un clergyman.

Le Révérend Frank continue :

On remarque parfois les plus singulières anomalies. La *madame* d'un de ces établissements tenait une « école » du dimanche, tout en vaquant à son triste commerce.

Les *madames* sont souvent pieuses, remarquablement pieuses même. Dans l'une des meilleures maisons de la cité, il y a un piano, un harmonium et de plus un orgue de Barbarie dans le salon. Il ne joue que des hymnes : « Hélas ! le sang de mon Sauveur... » « Rocher des âges... » « Jésus, amant de mon âme », « Le Couronnement », « Sonnez, cloches du Ciel... », etc.

Si vous demandez des informations, on vous répond que cet orgue de Barbarie ne joue que le dimanche soir. Dans une autre maison, la *madame* met des livres religieux le dimanche sur la table du salon, parce que, dit-elle, elle entend que ses filles aient d'édifiantes lectures le jour du sabbat. Nous ne comprendrions pas cela, si nous ne voyions dans nos temples tant de gens qui font de leur religion une question de foi plutôt que d'actes, une matière de sentiments, plutôt que d'agissements. Ces femmes perdues, que le monde réprouve, s'excusent — *madames* et filles — en

(1) Amérique, pays *protestant*.

Digitized by Google

disant qu'elles ne sont pas pires que les gens de meilleure réputation, que certains personnages fort dévots (members of churches), qui leur rendent visite et dont les voitures attendent à la porte.

Voulez-vous nous dire encore que nous exagérons?

Attendez plutôt, avant de répondre, que nous étalions d'autres faits. Il n'y a qu'à se baisser pour en ramasser sur cette religion protestante que l'on voudrait nous imposer en France, religion qui a fait de l'Angleterre un immense lupanar et qui reporte la pensée vers la maladie syphilitique dont est mort Calvin.

Le Rév. William Bayard Hale, écrit dans *The Forum* de décembre 1896, sur les divertissements religieux en honneur aux États-Unis, autre nation protestante, pour attirer la clientèle dans les églises :

A Woodide (Long Island) une jeune fille avec une admirable agilité, touchait régulièrement du pied un tambourin que l'on tenait au-dessus de sa tête. Comme amusement sacré, cela est peu canonique.

Continuons la lecture :

L'Eglise Saint-Jean, Tolède, a offert une représentation dans laquelle les sœurs Peak, « très appréciées dans les milieux religieux d'Amérique », ont « dit » cette touchante ballade, « Connaissez-vous la bouche de l'homme? » dans laquelle il est question 90 fois de l'art d'embrasser. L'église presbytérienne, pour ne pas se laisser surpasser, fit évoluer des jeunes filles, leurs cheveux couvrant leurs faces et portant des masques sur le derrière de la tête.

Ailleurs, le pasteur amusait son troupeau avec des tours de prestidigitation. Imaginez le révérend gentleman, continue M. Hale, se tenant dans la chaire sacrée, la passion de l'enthousiasme divin dans ses yeux, faisant une omelette dans un chapeau de soie ou faisant sortir des lapins des oreilles de ses ouailles.

Ici il convient de traduire absolument :

« Dans le *Trilby Social*, les jeunes filles appartenant à ces rites montrent leur... dos, employons cet euphémisme...

Digitized by Google

placées derrière un rideau qui est élevé à la hauteur considérée comme « tantalisante ». Des hommes se tiennent devant, regardant ce que chaque « femelle » montre, l'une après l'autre, et alors renchérit pour avoir le privilège de l'emmener souper... Le *Sunday-journal* de Boston et le *New-York Herald* en donnent des illustrations.

Ces petites exhibitions ont lieu sous la direction du clergé protestant.

Il est juste d'ajouter que les clergymen des deux nations ne le cèdent en rien à leurs ouailles, on peut même dire qu'ils leur donnent l'exemple en se livrant, eux aussi, et publiquement, aux exercices les moins canoniques.

De la *Pall Mall Gazette* (Londres) du 30 avril 1896 :

Henri T..., meunier à U... Devonshire, demande à divorcer à cause de la mauvaise conduite de sa femme, Mrs Rosa Agnès T... avec le vicaire de la paroisse, le Rév. V... Les témoins les ont vus s'embrasser l'un l'autre, ils ont vu le révérend délacer les bottines de Mrs T...; ils s'asseyaient sur la même chaise, ils restaient entrelacés dans les bras l'un de l'autre. Le père de Mrs T..., en revenant de ses occupations le soir, allait regarder par la fenêtre, voyait le clergyman embrasser sa fille, restait à contempler la scène très gravement, puis s'en allait avec une gravité toute anglaise.

« Pourquoi n'êtes-vous pas intervenu », lui demanda le juge.

— Aoh ! j'allai en causer avec ma femme, qui me promit que cela ne continuerait pas.

Tout cela est bien anglais (1). Voilà un clergyman qui choisit pour lieu de ses ébats érotiques, non une chambre du premier étage, mais un rez-de-chaussée lumineux comme le sont les appartements anglais, avec le gaz répandu à profusion. Il ne se préoccupe pas le moins du monde de savoir si ses stores intérieurs ferment bien. Tout le monde suit les moindres détails de ses épanchements. On peut presque dire qu'il se livrait à ses

(1) M. Marthin Chagny : *Sémitique Albion.*

Digitized by Google

ébats en pleine rue, comme les chiens, comme les Anglais, à Hyde Park.

Le père de la jeune femme est parmi les assistants. Il suit gravement toutes les opérations, avec cet air méditatif et vaguement préoccupé que prennent parfois les animaux, lorsqu'ils observent les évolutions de leurs compagnons. Puis, il s'en va sans rien dire, ayant cependant l'air de trouver qu'il se passe là quelque chose de plutôt anormal. S'il était intervenu, sa fille, courroucée et indignée d'une semblable intrusion, avec cette fière indiscipline qui caractérise les Anglaises, lui aurait dit : « Vous êtes mon père. Donc, en quoi cela peut-il bien vous concerner ? Si vous étiez mon mari, il y aurait, grâce à une action judiciaire, une affaire fructueuse à monter, les tribunaux anglais étant larges en ces affaires.

« Mais vous n'êtes pas mon mari, qu'est-ce que vous venez donc faire là ? »

Quant à la mère, elle semble n'avoir point fait d'efforts bien héroïques ou ne s'être hâtée que fort lentement. A quoi cela aurait-il abouti, du reste, l'autorité maternelle étant remplacée par le « self-governement. »

Voilà ce qui se passe aux Etats-Unis et en Angleterre, pays protestants. C'est du propre ; mais c'est logique.

On ne saurait en être étonné, la religion protestante, basée sur la lubricité, donne là tous ses fruits.

On chercherait en vain des faits de cette nature en France, en Espagne, en Portugal, chez les Polonais, en Autriche, nations catholiques, et même en Russie, nation schismatique.

Notre clergé catholique est, dans son immense majorité, de mœurs irréprochables, digne de tous les respects, porté à tous les nobles dévouements, accessible aux sentiments élevés et généreux.

Le clergé protestant et les peuples de cette religion croupissent dans l'immoralité la plus chronique et la plus invétérée.

Encore une fois, ils chassent de race, ou, si vous pré-

Digitized by Google

férez, la caque luthérienne ou calviniste sent toujours le hareng protestant.

N'oublions pas, en effet, que Luther, moine apostat, vivait en concubinage avec une religieuse défroquée.

Et quels jugements les protestants n'ont-ils pas portés sur lui comme sur eux-mêmes, du reste.

La vie de Luther, après son apostasie, ne fut autre que celle d'un libertin tout occupé des plaisirs de la table et de brutales jouissances, si bien qu'il était passé en proverbe, lorsqu'on voulait se permettre quelque débauche, de dire : « Aujourd'hui nous vivrons à la Luther », comme le rapporte l'écrivain protestant Bénédict Morgenstern, dans son traité de l'Église, page 21 : *Si quando volunt undulgere genio, non vereantur inter se dicere : Hodie lutheranice vivemus.*

Ecoutez Calvin parlant de Luther :

« Véritablement Luther est fort vicieux, plût à Dieu qu'il eût pris soin de réprimer davantage son incontinence !

Plût à Dieu qu'il eût songé davantage à reconnaître ses vices ! »

« Quand je lis un livre de Luther, dit Zwingle, il me semble voir un pourceau immonde grogner en flairant par-ci par-là les fleurs d'un beau jardin.

C'est avec la même impureté, la même ignorance de la théologie, la même inconvenance, que Luther parle de Dieu et des choses saintes. »

A quoi Luther répond sur le même ton :

« Zwingle s'imagine être un soleil pour éclairer le monde, mais il ne répand pas plus de lumière que... *stercus in lucerna.* »

Voyons comment a été jugé Calvin par ses frères en réformation, par ceux qui devaient avoir le plus grand intérêt à pallier ses défauts :

« Calvin, dit Volmar son premier professeur, Calvin est violent et pervers ; tant mieux, voilà l'homme qu'il nous faut pour avancer nos affaires. »

Bucer, moine apostat et prêtre marié, ajoute :

« Calvin est un vrai chien enragé ; cet homme est mauvais... Garde-toi, ô lecteur chrétien, des livres de Calvin. »

Digitized by Google

Et Théodore de Bèze, le disciple chéri de Calvin, voulez-vous savoir comment il traite son maître ?

« Calvin n'a jamais pu se former ni à la tempérance, ni à des habitudes honnêtes, ni à la véracité ; il est demeuré enfoncé dans la boue. »

Zwingle, au dire de son disciple Bullinger, fut chassé de sa paroisse à cause de ses débauches ; prêtre et curé, il se maria publiquement à l'imitation de Luther.

« Si l'on vous dit, écrit-il dans une de ses lettres, que je pèche par orgueil, par gourmandise et par impureté, croyez-le sans peine ; car je suis sujet à ces vices et à bien d'autres encore. »

Luther disait de lui qu'il était satanisé, insatanisé, sursatanisé et qu'on devait absolument désespérer du salut de son âme.

Et ce pieux personnage dont nous trouvons si souvent l'éloge dans les publications protestantes, le grand Théodore de Bèze, comment les amis les plus fervents de la réforme l'ont-ils apprécié ?

« Qui ne s'étonnera, dit le protestant Heshussius, de l'incroyable impudence de ce monstre, dont la vie sale et infâme est connue de toute la France, par ses épigrammes plus que cyniques ? Et néanmoins vous diriez à l'entendre que c'est quelque saint homme, un autre Job ou un nouvel anachorète du désert, voire plus grand que saint Jean et saint Paul, tant il trompette partout son exil, ses labeurs, sa pureté et l'admirable sainteté de sa vie. »

« Cet homme, dit un autre écrivain de la même secte, Schlussemberg, cet homme obscène, pareil à un démon incarné, tout pétri d'artifice et d'impureté, ne sait vomir que des blasphèmes satiriques. »

Quelques instants avant d'être frappé d'apoplexie, Luther comme s'il eût résumé ces témoignages, écrivait

« — En vérité, nous sommes des *gueux*. »

Et c'est de cette religion dont vous voudriez doter la France ? Jamais !

Et, en vérité, après l'essai infructueux tenté par la Réforme au XVI^e^ siècle, les protestants sont mal venus à vouloir de nouveau imposer leur domination, moins religieuse que politique et sociale peut-être, mais injuste et intolérable au même titre.

Digitized by Google

Il y a encore sur vos mains, des taches du sang répandu à flot à cause des vôtres.

Ne devenez pas, comme eux, si encombrants et si intolérants qu'une nouvelle guerre civile et religieuse en découle : vous en seriez les premières victimes.

*
* *

Et maintenant qu'il nous soit permis de consacrer un chapitre aux agissements des protestants dans l'affaire Dreyfus, et de corroborer ainsi, non pas pour nous-mêmes, ce qui pourrait être contesté, mais par les faits et gestes des huguenots, le caractère antinationaliste, antifrançais du protestantisme marchant la main dans la main, encore et toujours, contre la France, avec ses pires ennemis de l'étranger.

Et ici, nous n'éprouvons aucun embarras à confesser qu'en partant en guerre contre les protestants nous ne les englobons pas tous dans une même réprobation.

Non ! nous ne les clouons pas tous au même pilori. Les mauvais en seraient enchantés, les bons calomniés, les indifférents nous liraient sans intérêt, et nous n'ébranlerions les convictions de personne en commettant cette exagération.

Au surplus, dans tout ce que nous avançons, nous sommes plutôt au-dessous de la vérité.

Nous admettons donc que, parmi les protestants, il s'en trouve qui souffrent dans leurs convictions et dans leur patriotisme en présence de l'attitude de leurs coreligionnaires.

Nous leur en savons gré.

Ce sont des frères séparés qui pratiquent avec vertu et foi les préceptes de l'évangile, en sorte qu'à leur insu ils sont aussi de bons chrétiens, non pas *parce* qu'ils sont protestants, mais *quoi*qu'ils soient protestants.

Mais cet état d'âme des bons réformés qui sont nos frères ne saurait mettre aucun frein aux empiètements

Digitized by Google

du protestantisme qui devient chaque jour de plus en plus puissant dans l'Etat.

Et quand bien même les protestants que nous n'incriminons pas pleureraient toutes les larmes de leurs yeux, cela ne changerait en rien la marche des événements.

Nous aimerions mieux les voir rompre avec leurs coreligionnaires et se ranger avec les vrais Français de France ; cela vaudrait mieux. Nous ne les entendons pas même protester, ou si faiblement...

Et le danger apparaît chaque jour, non pas seulement à l'horizon, mais dans toutes les manifestations sociales, comme un spectre de plus en plus menaçant.

Aussi bien, tout en reconnaissant qu'il serait injuste de ranger tous les protestants autour de la même bannière, poursuivons le devoir que nous nous sommes tracé.

Digitized by Google

# CHAPITRE V

## LES PROTESTANTS ET L'AFFAIRE DREYFUS

**L'affaire Dreyfus. — Le syndicat. — Encore le patriotisme des protestants. — Scheurer-Kestner. — Gabriel Monod. — Billot. — Zola. — Trarieux. — Thévenet. — Clémenceau. — Cavaignac. — Brisson, etc.**

C'est encore le caractère antifrançais du protestantisme qui se dégagera de ce chapitre.

A trois siècles de distance, de l'origine de la Réforme à nos jours, nous verrons les mêmes aspirations, les mêmes tendances, puis les mêmes influences ancestrales et les mêmes atavismes se manifester : les huguenots de 1898 marchant la main dans la main avec les traîtres à la patrie et les étrangers, ennemis de la France, comme leurs coreligionnaires de 1540.

Au début de l'hérésie, les chefs des traîtres s'appelaient Coligny, de Bèze, des Adrets : de nos jours, ils se nomment Scheurer-Kestner, Monod, Ranc, de Pressensé.

Au mois d'octobre 1894, la *Libre Parole*, l'*Eclair* et la *Patrie* publiaient qu'un nommé Alfred Dreyfus, capitaine d'artillerie, attaché à l'état-major au ministère de la Guerre, avait trahi la France au profit de l'étranger en livrant, entre autres documents, divers plans de mobilisation.

Digitized by Google

C'était vrai (1).

A cette nouvelle, un frisson d'indignation agita la France entière.

Dans son malheur, elle fut cependant heureuse d'apprendre que le traître n'était pas un de ses propres enfants, mais un juif plus ou moins naturalisé.

Le général Mercier était alors ministre de la Guerre. Il fit traduire Dreyfus devant un conseil de guerre (2).

---

(1) Dreyfus a été lieutenant d'artillerie à Bourges et là déjà, ses allures étaient suspectes. Elles l'ont paru beaucoup plus aux officiers qui l'ont connu, le jour où l'on apprit qu'il avait trahi et certains faits qui leur semblaient étranges chez Dreyfus s'expliquent mieux désormais.

C'est ainsi que Dreyfus se faisait confectionner par la caissière du cercle militaire des espèces de poches en toile qui étaient appliquées à son dolman. Il lui disait que c'était pour avoir la poitrine plus arrondie.

Pourquoi ces poches pouvant recéler des papiers, et non pas des bandes de toile raide qui se mettent toujours à plat dans les dolmans d'officiers par les soins du tailleur du régiment? Mais ceci n'est rien, à côté du fait suivant : Un jour le capitaine de Dreyfus s'aperçoit que des papiers militaires concernant un *nouvel affût* ont disparu. Le lendemain, sans rien dire, Dreyfus les rapporte et cherche à les glisser dans d'autres papiers sans que son capitaine s'en aperçoive; mais le capitaine a tout vu. Il fait alors une scène au lieutenant Dreyfus, lui reprochant, en termes très vifs d'avoir emporté des pièces secrètes.

Et Dreyfus de répondre :

— Mon capitaine, c'était pour les étudier chez moi.

Or, ces pièces ne doivent jamais sortir des bureaux du régiment...

Ce fait, ignoré du public, nous a paru assez curieux, assez suggestif pour trouver place dans ce volume.

(2) Voici la liste des juges complétée par des notes qui fixent l'origine de chacun des officiers et l'ancienneté de leurs services : M. Maurel, colonel du 129e régiment d'infanterie, sorti de St Cyr en 1855.

M. Echemann, lieutenant-colonel du 154e régiment d'infanterie ; sorti de St Cyr en 1862.

M. Florentin, chef de bataillon au 113e régiment d'infanterie entré au service en 1861, comme engagé volontaire, nommé sous-lieutenant le 25 août 1870.

M. Patron dit Maillard, chef de bataillon au 151e régiment

Digitized by Google

Bien que défendu par Me Demange, l'accusé, reconnu coupable, fut condamné à l'unanimité à la déportation à perpétuité.

Quelques jours plus tard, le traître s'embarquait pour l'île du Diable. C'est ce jour-là qu'il dit à plusieurs personnes : *Dans trois ans je serai vengé.*

On n'a jamais su exactement ce que signifiait cette

---

d'infanterie, entré au service en 1864 comme engagé volontaire, nommé sous-lieutenant le 10 octobre 1870.

M. Gallet, chef d'escadrons au 4e régiment de chasseurs à cheval, sorti de St Cyr en 1877.

M. Roche, capitaine au 39e régiment d'infanterie, sorti de St-Cyr en 1876.

M. Freystatter, capitaine au 3e régiment d'infanterie de marine, entré au service en 1877, comme engagé volontaire et nommé sous-lieutenant en 1883.

Des juges, passons aux témoins militaires de l'accusation.

En voici la liste :

MM. le général Gonse, sous-chef de l'état-major général.

Colonel Fabre, hors cadre, chef du 4e bureau : (étapes, chemins de fer, transport des troupes).

Colonel d'Abovine, hors cadre, attaché au 4e bureau.

Commandant du Paty de Clam, hors cadre, attaché au 3e bureau (opérations militaires et instructions générales de l'armée.)

Archiviste Gribelin, archiviste principal de 2e classe, attaché au 2e bureau (organisation et tactique des armées étrangères).

Commissaire de police Cochefert, chef de la sûreté, qui a procédé à l'arrestation de Dreyfus.

Commandant Henry, chef de bataillon au 158e régiment d'infanterie, attaché au 2e bureau.

Commandant Bertin Mourot, hors cadre, attaché au 4e bureau.

Capitaine Bretaud, capitaine du génie, hors cadre, attaché au 4e bureau.

Capitaine Besse, capitaine d'artillerie, hors cadre, attaché au 4e bureau.

Commandant Mercier-Milon, chef de bataillon d'infanterie, hors cadre, attaché au 3e bureau.

Capitaine Boullenger, capitaine d'artillerie hors cadre, attaché au 4e bureau.

Lieutenant-colonel Colard, de l'état-major particulier de l'artillerie, attaché au 2e bureau.

Capitaine Brault, du 48e d'infanterie, attaché à la direction de l'infanterie 2e bureau (organisation et instruction de l'infanterie).

Digitized by Google

menace. Les uns prétendent que Dreyfus savait que dans trois ans l'Allemagne nous déclarerait la guerre et nous envahirait de nouveau, ce qui, aux yeux du traître, constituerait sa vengeance ; d'autres, que Dreyfus serait réhabilité après trois ans de détention, grâce à l'influence de ses amis.

Ce qui est certain, c'est que dans la première quinzaine d'octobre 1897, une campagne en faveur du traître Dreyfus, que l'on s'efforçait de faire passer pour victime d'une erreur judiciaire, fut entreprise par un groupe de juifs, à la tête desquels se trouvait le protestant Scheuner-Kestner, vice-président du Sénat.

Le *Figaro* publia une longue diatribe jetant le soupçon sur un grand nombre d'officiers de l'armée ; enfin, M. Mathieu Dreyfus, frère du condamné, dans une lettre au Ministre de la guerre, dénonça, en le nommant, un officier qui ne faisait plus partie de l'armée, comme étant l'auteur de la trahison (1), et du bordereau sur la

---

Capitaine Sibille du 27e régiment d'infanterie (même service que le précédent).

Commandant Gendron.

Capitaine Maistre, capitaine d'infanterie, hors cadre, attaché au 2e bureau de l'état-major général.

Capitaine Tocanne, du 95e régiment d'infanterie, stagiaire à l'état major général.

Capitaine Dervieu, capitaine d'infanterie, hors cadre, attaché à l'état major général (2e bureau).

Capitaine Roy, du 78e d'infanterie (même service que le précédent).

Capitaine Cuny, attaché à l'état-major.

Capitaine Chuton, attaché au ministère de la guerre.

Les quatre experts : MM. Gobert, Pelletier, Teysonnières et Charavay.

Enfin M. Bertillon, chef de l'identité judiciaire.

(1) L'original de cette lettre, a été, en effet reçu par M. le général Billot, ministre de la guerre :

« La seule base de l'accusation dirigée, en 1894, contre mon malheureux frère, est une lettre missive, non signée, non datée, établissant que des documents militaires confidentiels ont été livrés à un agent d'une puissance étrangère.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'auteur de cette

Digitized by Google

production duquel Dreyfus aurait été condamné par le Conseil de guerre.

Sur la demande de cet officier, M. Esterhazy, et après une interpellation de M. de Mun à la Chambre, le général Billot annonça qu'une enquête était ouverte.

On vit alors entrer en lice, pour défendre Dreyfus, la fine fleur du parti protestant : Scheurer-Kestner, Monod (1), de Rougemont, Trarieux, Leblois, Ranc, Crépieux Jasmin, etc., etc.

---

pièce est M. le comte Walsin-Esterhazy, commandant d'infanterie, mis en non-activité, pour infirmités temporaires, au printemps dernier.

L'écriture du commandant Walsin-Esterhazy est identique à celle de cette pièce. Il vous sera très facile, monsieur le ministre, de vous procurer de l'écriture de cet officier.

Je suis prêt, d'ailleurs, à vous indiquer où vous pourriez trouver des lettres de lui, d'une authenticité incontestable et d'une date antérieure à l'arrestation de mon frère.

Je ne puis douter, monsieur le ministre, que, connaissant l'auteur de la trahison pour laquelle mon frère a été condamné, vous ne fassiez prompte justice, »

Veuillez agréer, M. le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

MATHIEU DREYFUS.

(1, L'*Autorité* du 27 novembre 1897 a publié la lettre de M. Gabriel Monod, membre de l'Institut, professeur à l'Ecole normale et à l'école des hautes études, adressée au *Temps*, lettre où il affirme sa conviction que Dreyfus ne serait pas coupable.

*En voici le passage essentiel* :

« Mais toutes ces circonstances ne créaient qu'une présomption, non une certitude. On peut admettre des accès de folie criminelle. L'article, désormais fameux, publié en 1896, par Le *Matin*, qui émanait visiblement d'un personnage mêlé de très près au procès et qui donnait pour la première fois le texte et le fac-similé du bordereau attribué à Dreyfus, m'a poussé à poursuivre mon enquête en fortifiant mes doutes. Il résultait de cet article que ce bordereau, où deux experts sur cinq avaient refusé de reconnaître la main de Dreyfus, avait été l'unique preuve sur laquelle la condamnation était motivée, car on n'avait pas pu tenir compte juridiquement d'un papier communiqué après coup aux juges, à l'insu de l'accusé et du défenseur, dont on ne sait ni les garanties d'authenticité, ni la date

Digitized by Google

Et la *Revue maçonnique* du 2 décembre 1897 écrivait, page 346 :

Les protestants français peuvent penser qu'après les juifs, leur tour viendrait et estimer intelligent de ne pas laisser écraser les premières victimes désignées pour préparer ensuite leur élimination à eux.

---

ni la provenance, et qui, dit-on, ne contenait qu'une initiale susceptible de toutes les interprétations.

Sans entrer en relation avec la famille du capitaine, car je tenais à éviter les influences personnelles, j'ai obtenu par un tiers des fac-similés du bordereau et plusieurs lettres de Dreyfus de diverses dates et j'en ai comparé avec soin les écritures ; je les ai fait examiner aussi par un très habile graphologue de mes amis qui a conclu comme moi.

Je crois pouvoir affirmer que le bordereau ne peut être de la main de Dreyfus. Aux yeux d'un observateur inexpérimenté ou prévenu, les deux écritures peuvent avoir une certaine ressemblance, mais, si on les analyse, on s'aperçoit que tous les détails et le caractère de la calligraphie diffèrent. Si Dreyfus avait écrit ce bordereau en dénaturant son écriture. il aurait adopté un type bien plus différent de sa propre main, et d'autre part il aurait trahi ses habitudes graphiques à des traits isolés.

J'ai cru pouvoir conclure de cette double enquête sur le bordereau et sur la personne de Dreyfus que tout concourait à me convaincre qu'il était victime d'une déplorable erreur. Je suis arrivé à cette conviction, seul, sans avoir subi l'influence d'aucun de ceux qui se sont occupés de cette affaire. On a prétendu que je m'étais posé en défenseur de Dreyfus. Je n'ai pas cru, et j'ai dit plus haut pourquoi, que je fusse destiné à jouer ce rôle. C'est un besoin personnel de conscience, un pur scrupule de justice qui m'a contraint à m'éclairer sur cette douloureuse affaire. Je puis me tromper, je dirai même : je voudrais qu'on me démontrât que je me trompe, car j'échapperais ainsi à cette torture de penser que mon pays a condamné un innocent à une telle peine pour un tel crime. Mais je ne crois pas me tromper : je ne crois pas avoir cédé, en me persuadant de l'innocence de Dreyfus, à un don-quichottisme chimérique, ni avoir été aveuglé, moi, descendant de persécutés, par l'indignation que j'ai éprouvée en voyant se mêler des haines de religion et de race à une pure question de justice et de patriotisme, et par le désir de défendre un juif, dans un temps où les juifs sont l'objet de préjugés cruels et de mesquines persécutions. Je ne suspecte d'ailleurs nullement la bonne foi et l'impartialité des honorables officiers qui composaient le conseil de guerre. Je suis convaincu

Digitized by Google

L'affaire Dreyfus, ainsi considérée, prend un caractère plus général et plus profond ; c'est une question sociale qui se débat à propos de cet accident.

Plus loin, page 547 :

Réveiller la cruelle haine moyennageuse contre les juifs, c'est ruiner le respect pour la liberté des consciences, enseignée par la Révolution.

Après les juifs, plus faciles à attaquer que tous les autres, viendront les protestants, puis les francs-maçons, puis les simples libres-penseurs.

Dreyfus vend la France, il est justement condamné comme traître, cela s'appelle réveiller la haine moyennageuse.

Les bons Français enfin émus se fâchent contre les juifs, et la meute de youtres, de huguenots et de frères trois points de crier que ces bons Français sont des cléricaux.

Dès que l'on touche à ces imbéciles-là, ils vous traitent de clérical.

---

qu'ils ont condamné Dreyfus avec douleur, pour obéir à leur conscience. Mais quiconque a étudié les annales judiciaires sait que tout tribunal est faillible, et il suffit de se rappeler dans quelles conditions s'est produit et s'est développé le procès Dreyfus pour comprendre et excuser l'erreur commise alors par les juges, s'ils en ont commis une. Quant à ceux qui prétendent que la révision du procès serait une insulte à l'armée, je ne sais ce qu'ils veulent dire. Aucune honte ne saurait être attachée à une erreur consciencieusement commise et consciencieusement réparée. Toute l'armée ne se réjouirait elle pas au contraire, de voir le corps impeccable de nos officiers d'artillerie lavé de la tache que la trahison présumée du capitaine Dreyfus a fait rejaillir sur lui ?

Veuillez agréer. GABRIEL MONOD.

Le 10 janvier 1898 les journaux publient une nouvelle lettre de Gabriel Monod prenant la défense de Dreyfus.

Le même Gabriel Monod publia également des lettres où il faisait l'éloge du patriotisme (?) de Mathieu Dreyfus, frère du traître et des autres personnes de sa famille. On verra plus loin ce qu'est ce Mathieu Dreyfus.

Digitized by Google

Les médecins, pour tout remède au rhume de cerveau, ont encore fait un effort intellectuel en l'appelant coryza.

Depuis vingt-cinq ans, le trio juif, franc-maçon, protestant, n'a pas trouvé autre chose que l'épithète *clérical*.

***

Cette entrée en scène du protestantisme en faveur de Dreyfus était, si nous en croyons M. Charles Roger, le résultat d'un complot international.

L'affaire Dreyfus, écrivait-il dans l'*Intransigeant* du 10 janvier 1898, est une affaire de race (1).

---

(1) Cette opinion, qui est la nôtre, est aussi celle de M. Georges Thiébaud qui écrivait dans l'*Eclair* du 11 janvier 1893 :

« Quand l'affaire Dreyfus dont les juifs, très imprudemment, ont fait une affaire juive, a commencé à apparaître, les protestants ont résolu d'apporter aux juifs tout leur appui, dans les pouvoirs publics qu'ils dirigent, dans les journaux qu'ils tiennent et dans la presse étrangère avec laquelle ils correspondent.

Les uns et les autres ont fait, de la révision du procès Dreyfus, la plate-forme commune de la résistance à l'antisémitisme en progrès, et de la restauration de leur influence ébranlée et chancelante sur le gouvernement et sur l'opinion. C'est à ce pacte que l'on doit la mise en avant de M. Scheurer-Kestner, protestant, flanqué de M. Gabriel Monod, protestant; de M. Trarieux, protestant; de M. Leblois, protestant, pour ne citer que ceux qui ont fait des manifestations publiques.

On pourrait aujourd'hui leur adjoindre M. Hyacinthe Loyson, qui, après être sorti du catholicisme pour échouer dans son avatar de la rue d'Assas, s'est finalement jeté dans les bras, d'ailleurs peu ouverts des protestants, et a déjà fait à cette intention des conférences à l'Oratoire.

L'intervention des protestants dans l'affaire Dreyfus, est si évidente qu'au Sénat, où les protestants sont dans la proportion de dix-huit pour cent, le gouvernement a rencontré beaucoup plus de difficultés qu'à la Chambre, où la proportion n'est que de onze pour cent. La révision du procès Dreyfus embrasse tout cela, pour cette haute raison que, dans la bataille qui se livre, ce qui est vraiment en cause n'est pas la liberté du traître, mais l'autonomie d'un gouvernement, l'indépendance d'un peuple.



Digitized by Google

Du traître de l'île du Diable, les juifs se moquent comme du péché d'Adam. Ce qu'il faut, c'est laver Israël de la tache qui menace de peser éternellement sur le troupeau et d'entraver sa marche, son progrès, son évolution à travers le monde, en le marquant à jamais de sa suspicion infamante dont l'enveloppèrent de tous temps les Russes et les Allemands qui, mieux avisés que nous, interdisent aux juifs l'accès des grades dans l'armée.

Il était donc urgent, après la condamnation du juif Dreyfus, de réagir, d'enrayer le mouvement de répulsion provoqué par tous les officiers juifs, répulsion tellement insupportable que nombre d'entre eux durent rendre leurs galons.

## Le Congrès Sioniste de Bâle.

C'est dans ce but que se tint à Bâle, au mois de janvier de l'année dernière, le congrès sioniste où se rencontrèrent tous les états-majors de la juiverie cosmopolite, renforcés des délégués des diverses sectes protestantes qui saisirent l'occasion de jouer un rôle et de remonter le courant d'indifférence contre lequel luthériens et calvinistes luttent depuis de longues années.

L'alliance du protestantisme et de la juiverie, c'était une force.

Et chacun, à part soi, comptait bien user de cette force à son profit personnel, quitte, le résultat acquis, à tirer sa révérence le jour du règlement des comptes.

## Le pasteur Gunther.

Chaque pays était représenté au congrès de Bâle. L'Allemagne avait délégué le pasteur Gunther, qui joue à la cour de Berlin le rôle de grand aumônier et de conseiller privé de Guillaume II, à la fois religieux et politique : un père La Chaise, au petit pied.

Au cours des débats très animés qui s'établirent sur les bases de l'organisation, des divers comités et sous-comités internationaux chargés de la propagande en faveur d'une réhabilitation de Dreyfus, le pasteur Gunther prit souvent

Digitized by Google

la parole et insista sur ce point : que ce qu'il importait surtout d'obtenir, c'était moins la liberté du traître que le doute profond jeté parmi les populations, doute qu'il fallait ancrer à tout prix dans les esprits.

Les juifs, au contraire, penchaient pour la révision du procès.

Ces discussions de principes ne divisèrent d'ailleurs à aucun moment les congressistes.

On tomba d'accord, et c'était là l'essentiel, sur l'agitation à créer et à entretenir en France, en Belgique, en Suisse, en Allemagne, autour du cas de Dreyfus.

Et le pasteur Gunther reprit le chemin de Berlin, avec cette assurance que son seigneur et maître avait été compris et serait obéi.

## Les ressources.

Quant aux ressources destinées à former la caisse du pacte international et, l'on peut dire, du véritable complot international ainsi conclu, ce fut l'*Alliance israélite universelle* qui se chargea de les réunir et de les centraliser.

Les premiers fonds furent fournis par un don volontaire de chacun des membres de l'Alliance.

Puis on convint que des listes de souscription seraient adressées à tous les rabbins de France et de l'étranger.

Chaque famille israélite fut mise à contribution. Il n'est pas de petit mercanti de province qui n'ait fourni son louis. Il n'est pas de misérable youpin allemand qui n'ait versé son mark ou son thaler.

C'est un banquier-coulissier de Paris qui se chargea du service de la trésorerie.

Le 1er octobre dernier, il avait en caisse quatre millions.

Le 15, un gros banquier protestant de Paris, chargé du détail des payements, retirait d'un coup trois millions qu'il faisait verser à son compte à la Banque de France.

## Deux rapports.

Deux agents secrets du ministère des cultes envoyés au congrès de Bâle, ont établi chacun un rapport circonstancié

Digitized by Google

des séances auxquelles ils ont assisté et des délibérations qui y ont été votées.

Ces rapports ont été transmis au ministère de la justice et classés sans plus d'examen dans les archives.

En s'y prenant à temps, on eût pu agir et briser dans l'œuf l'effort du judaïsme et du protestantisme cosmopolites réunis.

On craignait les complications diplomatiques. Le gouvernement resta indifférent.

Pendant ce temps, les conjurés faisaient leur œuvre.

Un nouveau congrès s'était réuni à Bâle pour décider de la date du lever du rideau. Le Syndicat Dreyfus se formait à Paris. Les concours étaient rémunérés largement avec l'or prussien. Le mouvement devenait inquiétant, puissant, et il eut sans doute été irrésistible si la presse indépendante, celle que tout l'or du monde ne saurait acheter, ne s'était mise courageusement en travers.

Voilà qui est clair et qui nous met en bonne posture pour soutenir notre thèse.

Je l'avoue en toute franchise, jamais je n'aurais entrepris un ouvrage capable de déchaîner les plus implacables colères, si je n'avais été armé de documents multiples, établissant la vérité de la façon la plus péremptoire. Je voudrais qu'ils n'existassent pas pour l'amour-propre et le prestige de mon pays qui se débat dans les affres de l'anarchie.

Je voudrais que les misérables qui conspirent contre son honneur et son existence même n'eussent jamais vu le jour ; mais je n'y puis rien.

Ils sont là, vautours ou reptiles, prêts à dévorer ou à empoisonner son cœur.

On ne les voit pas. Je les montre, afin que, se sachant reconnus, la honte les oblige à disparaître dans l'ombre, à se faire oublier, sinon pardonner.

Ici, c'est Scheurer-Kestner, vice-président républicain du Sénat ; là, c'est Leblois, l'avocat, ancien magistrat, fils d'un pasteur et répandu dans le monde protestant, puis le colonel Picquart.

Digitized by Google

Sur la religion de ce dernier on n'est pas bien fixé ; on a de bonnes raisons de le croire d'origine israélite.

Mais d'après ses agissements louches, il semble qu'il ait au suprême degré le culte de la servilité, de la délation, de l'espionnage, de la lâcheté et du mensonge. Au surplus, l'orthographe de son nom n'est pas celle d'un nom d'origine française.

Il a joué, dans l'affaire Dreyfus, un rôle ignoble.

En compagnie du huguenot Leblois il a cambriolé les dossiers secrets du ministère de la guerre qui étaient confiés à son honneur. Il a, en outre, sans mandat officiel, fait cambrioler chez Esterhazy.

Il parvint ainsi, à l'aide de Leblois à constituer un dossier contre Esterhazy, dossier qu'il remit au sénateur Scheurer-Kestner.

Ah ! l'affaire fut bien montée ; on avait par Scheurer-Kestner un pied, non-seulement au parlement, mais dans les conseils mêmes du gouvernement, car Scheurer-Kestner était l'ami de Billot, ministre de la guerre, marié à une protestante.

Le vice-président du Sénat déclara donc le 28 octobre 1897 à un rédacteur du *Matin*, qu'il était convaincu de l'innocence de Dreyfus et qu'il était résolu à poursuivre sa réhabilitation.

Alors une inquiétude poignante saisit les honnêtes gens.

Si c'était vrai pourtant ! se disait-on.

Dreyfus innocent ! quelle horreur.

— Parlez, disait-on de toutes parts à Scheurer-Kestner.

— J'userai de mon dossier à mon heure, répondait-il imperturbablement.

Le 30 octobre 1897, M. Scheurer-Kestner eut une entrevue avec M. Billot, dans le but de lui apporter la preuve de l'innocence de Dreyfus.

Et quelques jours après, Mathieu Dreyfus, frère du traître, dénonçait comme le coupable, Esterhazy. Il



Digitized by Google

affirma qu'il était l'auteur du bordereau (1). Esterhazy demanda au ministre de la guerre une enquête sur l'accusation portée contre lui.

Cette enquête fut ordonnée. Le général Saussier, alors gouverneur de Paris, désigna le général de Pellieux comme juge enquêteur.

Esterhazy sera déféré devant un conseil de guerre.

Il le fut, en effet, le 10 janvier 1898.

* * *

Pendant que s'accomplissaient ces événements, le huguenot Scheurer-Kestner faisait publier, le 19 novembre 1897, par le *Figaro*, qui a joué un bien triste rôle dans toute cette affaire, la genèse de son dossier.

La semaine suivante, M. Emile Zola, également, dans le *Figaro*, se déclarait convaincu de l'innocence de Dreyfus et décernait entre autres éloges à M. Scheurer-Kestner le titre « d'homme à la vie de cristal. »

Voyons donc jusqu'où allait la pureté de cette « vie de cristal ».

Dans une lettre adressée à un de ses collègues, lettre datée du 14 novembre 1897, et qui fut publiée par tous les journaux, on lit :

Dès le 30 octobre, dans un entretien avec le ministre de la guerre, j'ai démontré, pièces en main, que le bordereau attribué à Dreyfus n'est pas de lui, mais d'un autre ; je l'ai prié de faire une enquête sur le vrai coupable.

---

(1) Il se pourrait qu'Estherazy fût un espion ou un contre espion de notre état-major et qu'en raison de cette qualité, il eût surpris et dénoncé la trahison de Dreyfus. Il se pourrait encore qu'il fût l'auteur du bordereau ; mais cela ne saurait, en aucune façon, innocenter Dreyfus. Le procès a pu être mal engagé par le général Mercier, alors ministre de la guerre (1894) et qui passe pour être très brouillon, mais la culpabilité de Dreyfus n'en est pas moins certaine, de l'aveu de tous ceux qui ont examiné le dossier : Mercier, Billot, Cavaignac, Zurlinden, Chanoine, etc. Toute la question est là.

Digitized by Google

Le ministre, sans d'ailleurs me demander de lui laisser ces pièces, me promit cette enquête qui ne devait porter que sur des faits postérieurs au jugement.

Or, au Sénat, dans la séance du 7 décembre 1897, M. Scheurer-Kestner a dit :

Le ministre de la guerre a déclaré « qu'il n'avait pas reçu le *dossier* et qu'il n'avait pas qualité pour le recevoir ».

Je ne puis soupçonner et je ne soupçonne ni le président du conseil, ni le ministre de la guerre, d'avoir voulu altérer la vérité. Mais, présentées sous cette forme, ces affirmations, par leur concision, prêtent à l'équivoque, et c'est une affaire où il ne faut pas d'équivoque.

S'il est très vrai que je n'ai remis de *dossier* ni au président du conseil, ni au ministre de la guerre, il n'en est pas moins vrai que je leur ai soumis des pièces sur lesquelles je m'appuyais pour démontrer que le bordereau, qui a donné lieu à l'accusation ou à la condamnation de Dreyfus, n'est pas de la main de ce dernier et doit être attribué à un autre.

Que l'on compare ces déclarations de l'homme à la vie de cristal à celles qu'il a faites, sur le même point, au conseil de guerre jugeant Esterhazy en réponse aux questions de M. Tézenas :

*Me. Tezénas.* — Quel a été le point initial de vos recherches ?

*R.* — Je crois avoir été assez net. J'ai dit que mes doutes avaient été réveillés en Alsace.

*Me Tezénas.* — Et votre dossier ? Avez-vous un dossier ? Qu'y a-t-il ?

*R.* — J'ai les notes que j'ai prises. Mais des pièces, un dossier, non.

*Me Tezénas.* — On a dit dans la presse que vous aviez un dossier ?

*R.* — On a dit bien des choses fausses. On a dit que j'étais un Prussien !

*Me Tezénas.* — M. Leblois a-t-il un dossier ?

*R.* — Vous l'entendrez.

Ainsi, au début de l'affaire, M. Scheurer-Kestner

Digitized by Google

parlait, à tout venant, de son *dossier*, qui contenait disait-il, les choses les plus graves, les plus décisives, les preuves mêmes de l'innocence de Dreyfus. Non-seulement il n'avait pas de preuves, mais encore il n'avait rien, pas même de présomptions sérieuses.

Ce n'est pas tout. Le 18 décembre 1897, M. de Rodays avouait dans le *Figaro* qu'il s'était trompé en prenant en main la défense de Dreyfus.

Il écrivait :

Personne chez nous, dit M. de Rodays, ne pensait à cette affaire Dreyfus, si fréquemment soulevée dans la presse et dont j'avais tenu le *Figaro* soigneusement éloigné. Un jour, on annonce que M. Scheurer-Kestner, vice-président du Sénat, prend en main la cause du condamné et qu'il prépare un *dossier* pour demander la revision du procès. Toute la presse s'émeut et se demande ce que peut contenir ce dossier.

Là, nous étions sur le terrain de l'information qu'un journal ne doit jamais perdre de vue. *Je réussis à obtenir que M. Scheurer- Kestner nous « entr'ouvre » son dossier*, suivant une expression qui a été souvent employée dans la presse à ce moment-là. La révélation qu'un autre officier pourrait avoir rédigé le bordereau émeut vivement le public. Un journal commet l'imprudence de donner un nom étranger à l'affaire.

Aussitôt, le frère du condamné désigne publiquemen celui qu'il croit le coupable. Car il faut bien le remarquer, la dénonciation de M. Mathieu Dreyfus est due à M. Mathieu Dreyfus seul. Tous les journaux, le *Figaro* compris, ont publié cette dénonciation, le même jour, d'après la communication de l'*Agence nationale*, et aujourd'hui, à l'heure où j'écris ces lignes, je ne connais ni M. Mathieu Dreyfus, ni sa famille, et je n'ai jamais vu ni les uns ni les autres.

Ce qui ressort des affirmations de M. de Rodays, fit alors remarquer M. Albert Monniot, c'est que Scheurer-Kestner n'avait pas seulement menti dans les interviews et dans ses lettres, il avait menti à la tribune française, il avait menti au pays.

Digitized by Google

C'est Scheurer qui a fait la conviction du *Figaro*, c'est lui qui a provoqué sa campagne en lui ouvrant son dossier, dit M. de Rodays et M. de Rodays dit la vérité, car les articles qu'a publiés le *Figaro* étaient une analyse complète de ce dossier.

Or, à la séance du 7 décembre 1897, voici ce qu'affirma le vieux Scheurer.

*M. Méline, président du conseil, ministre de l'agriculture...* — C'est quelques jours après, messieurs, et à la suite des indiscrétions qui se commettaient et qui devenaient de plus en plus fréquentes...

*M. Scheurer-Kestner.* — Et auxquelles j'étais étranger

*M. Méline.* — J'en suis convaincu...

La parole ayant été donnée à M. Le Provost de Launay, ce dernier déclare :

*M. Le Prévost de Launay.* — Le lendemain dans un journal qui, depuis ce jour-là, a reçu jour par jour les confidences de M. Scheurer-Kestner...

*M. Scheurer-Kestner.* — C'est une erreur.

*M. Le Prévost de Launay.* — Paraît un article intitulé : *Le dossier de M. Scheurer-Kestner.*

*M. Scheurer-Kestner.* — Je n'y suis pour rien.

*M. Le Prévost de Launay.* — Alors le dossier en question n'était pas le vôtre?

*M. Scheurer-Kestner.* — Je n'ai fait aucune communication à aucun journal (Bruit).

*M. Le Prévost de Launay.* — A la suite des articles que je ne vous cite plus, puisque M. Scheurer-Kestner en décline la responsabilité...

*M. Scheurer-Kestner.* — Oui.

Peut-on falsifier la vérité avec plus d'impudence?

Il est propre, l'homme à la vie de cristal de Zola!

« Aujourd'hui bien des voiles sont déchirés », a écrit également, M. de Rodays.

Oui, certes, bien des voiles furent déchirés, bien des masques arrachés, et l'homme à la vie de cristal, le

Digitized by Google

dernier député de l'Alsace (1) comme il se désignait lui-même avec des trémolos dans la voix, n'apparût plus que comme un protestant sectaire mettant ses haines religieuses, ses sympathies germanophiles au service de la plus abominable campagne qui eût encore agité l'opinion et exaspéré la conscience française.

---

(1) Scheurer-Kestner appartient à ce parti alsacien qui considère la défaite de 1870 comme définitive et qui veut un rapprochement avec l'Allemagne. Le porte-drapeau de ce parti est cet ex-député alsacien, prétendu protestataire nommé Lalance, lit-on dans un interview de M. Servan, publié par la *Libre Parole* du 24 novembre 1897.

Ce Lalance, un huguenot, toujours, est de ceux qui ont mené, à Paris, la campagne en faveur de Dreyfus.

Il ne se contente pas, dans des conversations, de préconiser l'alliance de la France et de l'Allemagne. Il a publié en 1888 une brochure à ce sujet; on y lit :

*Page 2.* — Il faut montrer que l'Alsace-Lorraine a la ferme volonté de jouer le rôle auquel son passé et sa position géographique la prédestinent et celui de conciliateur entre deux grandes nations que divise momentanément un déplorable malentendu.

*Page 3.* — La population d'Alsace-Lorraine est essentiellement paisible... Jamais depuis dix-huit ans la moindre pensée de complot et de révolte n'y est entrée dans le cœur de personne.

*Page 7.* — Demandez aux électeurs, aux ouvriers qui ne songent qu'à voir augmenter leurs salaires, aux paysans qui ne pensent qu'à bien vendre leur blé ou leurs bestiaux, demandez-leur s'ils sont partisans de la revanche.

*Page 18.* — Nous admettrons volontiers que dans les commencements, les avantages de cette alliance seront surtout, pour l'Allemagne, mais avec le temps l'équilibre se rétablira et les efforts communs profiteront à tous.

*Page 28.* — Il suffit, en somme, de quelque bonne volonté pour découvrir les bases d'un accord entre deux états que divisent des préjugés et non pas des intérêts.

Au moment de la guerre du Tonkin, il y a une douzaine d'années, si Jules Ferry envoya plusieurs dépêches à Berlin pour réclamer l'appui et le concours de l'Allemagne, c'est qu'il avait été chapitré fortement *par Scheurer-Kestner, son oncle*, chez lequel il dînait toutes les semaines. L'émotion fut considérable à la Chambre lorsqu'on eut connaissance de ces dépêches, on en parla à Floquet qui répondit : « Qu'est-ce que vous voulez, Jules n'écoute que Scheurer. »

Digitized by Google

Car c'est lui qui fut l'instigateur de toute cette machination, avec la famille Dreyfus, que ce farceur prétendait ne pas connaître ; c'est lui qui a couvert de son apparente *respectability*, de son prestige de troisième personnage de la République, les hontes, qui, par choc en retour, ont atteint ceux qui les ont déchaînées.

Ce sénateur, sans avoir dans sa serviette autre chose que des papiers maquillés, tripatouillés, par des comparses et sans rapport avec l'affaire Dreyfus, a osé affirmer l'innocence du misérable pensionnaire de l'île du Diable, révoquer en doute le jugement des officiers qui avaient fait l'enquête, de ceux qui avaient fait partie des conseils de guerre et de revision, jeter le trouble dans l'opinion, la suspicion des chefs dans l'armée, commis, en un mot, le crime de lèse-Patrie.

Il a longuement médité son mauvais coup ; il y a dix-huit mois déjà, son gendre (1), consul à Genève, s'entremettait en faveur de Dreyfus, au moment même où un déserteur obtenait de lui un acte d'immatriculation !

Croyez-vous qu'il est complet le Scheurer? Non ! Il nous reste à vous le montrer sous un jour différent.

Il paraît que pour être protestant et austère, on n'en est pas moins homme et que le père Scheurer, malgré ses cheveux blancs, sent encore dans son cœur vibrer des élans d'autant plus brûlants qu'ils se manifestent sur le retour.

Et peut-être que si la nature l'eût créé moins folâtre, notre sénateur ne se serait pas décidé à entrer dans le complot dreyfusard.

Dans tous les grands événements cherchez la femme.

---

(1) M. Marcelin Pelet, consul de France à Genève et *gendre de Scheurer*, fut un des plus actifs agents du Syndicat de trahison.

Dès le mois de juin dernier 1897, ce représentant de la France à l'étranger écrivait une lettre de protestation à M. Mirande, qui venait de faire paraître un livre peu sympathique au traître, et lui soumettait quelques-uns des prétendus documents, que devait si piteusement exhiber son beau-père.

Digitized by Google

Celle-là ne s'appelait pas Eve, mais la « belle cubaine ».

Pendant de longs mois on la vit, oh ! combien troublante, dans les lugubres couloirs du palais du Luxembourg, une énorme rose-sang piquée dans ses cheveux aile de corbeau. Et quand il sortait de la salle, encore tout endormi des longueurs de la séance, lui, le vieux sénateur, retrouvait sous le regard brûlant de l'aimée de nouvelles vigueurs. Presque alerte, il accourait vers elle et c'était dans les petits recoins de longues causettes, nous raconte, non sans humour, le bon Raphaël Viau.

— N'est-ce pas que tu ne penses qu'à moi ? Mes cheveux blancs ne t'effraieront pas un jour ? Oh ! te perdre !

Qu'est-elle devenue ?

Quelqu'un, certain jour, osa le demander, en voyant le vieillard morne, l'œil voilé, errer de couloirs en couloirs, tel un pauvre chien perdu.

— Elle voyage, Monsieur.

Et la silhouette lamentable de la petite loque sénatoriale continua sa route avec, dans ses paupières livides, de grosses larmes prêtes à jaillir.

Le désespoir des vieux est toujours plus navrant que tout autre.

On prit des renseignements et l'on apprit que la disparue à la rose sanglante est l'épouse d'un banquier juif, consul d'une république lointaine, frère d'un autre banquier.

Et ce serait — assure-t-on aussi — du sein de cette famille d'Hébreux, très protégée par un chef d'Etat, que serait éclose la campagne en faveur du traître Alfred Dreyfus.

Scheurer n'est pas seulement un vieillard lubrique comme le Calvin qu'il adore, c'est aussi un honnête homme.

L'*Intransigeant* du 19 novembre 1897 nous l'apprend par la plume de M. Rochefort :

Digitized by Google

Rien n'est plus facile que d'arracher au Scheurer-Kestner le masque de probité qui cache son véritable visage. Car la triture des papiers frauduleux, dont est composé le dossier de la réhabilitation de Dreyfus, n'est pas le premier exploit de Scheurer-Kestner. En 1893, un ex-député, nommé Gobron (1), *propre gendre* dudit Kestner, *s'assit comme concussionnaire*, à côté de plusieurs autres sur le banc d'infamie. Il fut acquitté avec ses coaccusés, non qu'ils fussent innocents, mais parce que les jurés n'osèrent prendre sur eux de décider qu'un député était un fonctionnaire public. Baïhaut fut condamné en vertu de son titre d'ancien ministre, qui ne laissait pas de doute sur sa fonction.

Bien que le devoir du vertueux Scheurer-Kestner fût de choisir son gendre ailleurs que dans le camp des panamistes, tout cela n'est rien encore. Ce qui donne la mesure de la moralité et de la loyauté du sénateur, c'est le fait suivant que je me permets de livrer à l'appréciation de la nation française :

En 1889, au moment du procès de la Haute-Cour, Quesnay de Beaurepaire et Joseph Reinach intercalèrent dans l'acte d'accusation qu'ils avaient rédigé ensemble plusieurs lettres où il était question des sommes remises à G. Et les deux compères affectèrent de croire que G signifiait « Général ».

C'était inepte, attendu qu'il eût été alors question des sommes versées au G... et non à G... Mais avec des Tolain, des Demôle et des Trarieux, il n'y avait pas à se gêner.

Or, on l'a su et imprimé plus tard ; G... voulait dire Gobron.

A l'extrême rigueur, quelques-unes des cruches sénatoriales avaient pu se tromper sur l'initiale.

---

(1) Devant la cour d'assises, Gobron dut avouer qu'il avait touché un petit chèque de 20,000 francs.

Mais, comme il n'était en cette affaire qu'un comparse, il fut acquitté cependant pour ce motif aussi curieux que peu vraisemblable :

Considérant,

Qu'en ce qui concerne Gobron, il n'est pas établi qu'il ait eu connaissance que les fonds provenaient du Panama, que le crédit dont Reinach jouissait à cette époque pouvait lui inspirer toute confiance, etc., etc. (Arrêt de la cour d'assises de la Seine du 22 mars 1893).



Digitized by Google

Mais leur collègue Kestner, beau-père du personnage désigné, était, naturellement, au courant de la signification de ce mystérieux G.

Eh bien ! lui, sénateur, chargé d'apporter sa voix à l'arrêt qui allait condamner Boulanger, il a feint de croire que G... se rapportait au général. Et, au lieu de se lever pour s'écrier :

M. Quesnay de Beaurepaire s'est trompé : G... est la première lettre du nom de Gobron, mon gendre ! il a dissimulé jusqu'au bout et n'a pas hésité à voter la déportation de Boulanger pour des méfaits commis par le mari de M^lle^ Kestner.

Je ne vois guère que Vacher capable de laisser poursuivre ainsi des gens pour les assassinats perpétrés par lui : et, au moins, ne demandait-il pas de faire partie du jury qui devait les juger.

Pour en finir avec le père conscrit, nous allons vous montrer un Scheurer-Kestner patriote.

Car il a toutes les qualités : il n'est pas libidineux ; il n'est pas menteur ; il n'est pas malhonnête et il est patriote C'est ce qui faisait dire, dans un transport au cerveau, à la feuille des pasteurs renégats et de toute la huguenoterie cosmopolite et antifrançaise, le *Signal*, puisqu'il faut l'appeler par son nom :

Que nous importe que Scheurer-Kestner ait été trompé par des apparences, dupé par d'habiles syndics ? Que m'importe, enfin, qu'il se soit trompé, puisqu'il s'est trompé en honnête homme ; que m'importe qu'il soit une dupe, puisque, du même coup, il aura été un héros (*Signal* du 15 novembre 1897).

C'est un héros, certes; aussi, comme tous les héros, il a des admirateurs.

Et d'après la *Fronde*, journal féministe dreyfusard, le *Réforme Club* de Londres avait offert à M. Scheurer-Kestner de mettre à sa disposition dix mille livres sterling pour soutenir sa campagne en faveur du traître.

Digitized by Google

Il n'y a pas que le *Réforme Club* qui a offert des fonds à Scheurer.

Un vaste syndicat s'était formé en France et à l'étranger pour faire, dans toute la presse immonde, une campagne dreyfusarde et recueillir des capitaux pour les frais de cette campagne acharnée qui affola l'opinion publique et l'exaspéra à tel point que des manifestations réitérées eurent lieu dans toute la France, et qu'il eût suffi d'une étincelle pour allumer la révolution contre les cosmopolites.

Le banquier du syndicat était le juif Blocq, si nous en croyons le *Paris* du 10 décembre 1897.

Les Rothschild eux aussi apportaient leur obole à l'œuvre néfaste.

La *Cloche* raconta cette curieuse anecdote :

Vendredi soir, dans un des salons du cercle de la rue Scribe où MM. Alphonse et Edmond de Rothschild se trouvaient, le prince d'Hénin comte d'Alsace, s'offrit le plaisir d'une violente philippique contre les Juifs en général et le Syndicat en particulier.

Je suis ancien officier, disait-il. Et je suis indigné de voir mes anciens camarades traînés dans la boue à l'instigation de ces gens-là et à leurs frais. Et l'honorable député des Vosges développa, devant ses collègues un peu surpris, un plan de représailles, que M. de Pontbriand lui-même trouverait excessives.

Très émus, MM. de Rothschild portèrent plainte à un commissaire du cercle. M. O'Connor était là. On le pria d'aller trouver M. d'Hénin d'Alsace et de l'amener à une attitude plus conciliante.

Mais le prince ne voulut rien entendre.

— C'est à dessein, répondit-il, que j'ai parlé de la sorte devant MM. de Rothschild. Je sais pertinemment depuis ce matin qu'ils ont donné des fonds au Syndicat.

On rapporta cette réponse aux intéressés :

Et M. Edmond de Rothschild de protester :

— C'est trop injuste ! Nous avons toujours refusé, nous ! C'est Henri qui s'est laissé arracher 250.000 francs.

Digitized by Google

Ajoutons que le baron Henri de Rothschild a épousé Mlle Weisweiller, de nationalité allemande.

En présence de cette conspiration judéo-maçonnique-protestante contre la France, croyez-vous que le gouvernement a sévi comme c'était son droit et son devoir ?

Ce serait de la naïveté. L'eût-il voulu, d'ailleurs qu'il ne l'aurait pu. Les républicains ont si bien gaspillé à leur profit les deniers de l'Etat qu'ils ont endetté la France dans des proportions fantastiques (1).

Et pour masquer une partie du déficit, certains ministres auraient émis sans l'autorisation des chambres des bons du trésor pour une somme de 500 millions, paraît-il, payée chez les Rothschild (2).

Vous voyez bien que le gouvernement est lié pieds et

---

(1) En 1789 le budget de Necker, présenté aux Etats généraux était de 531,540,000 francs, le budget actuel de la France se chiffre par une dette de 36 milliards.

Veut-on savoir à combien est revenue l'heure du char de l'Etat, suivant les divers régimes que la France a traversés depuis 100 ans ? C'est un journal républicain l'*Evènement*, qui va nous le dire : Sous le premier Empire l'heure coûtait 115,000. La Restauration la porta à 119,000. Le gouvernement de juillet à 150 000. La deuxième République à 173,000. Sous le second Empire, le tarif atteignit 250,000. Il se vit brusquement porté par la troisième république à 405,000, jusqu'en 1882, où, par un nouveau bond, il atteignait 463,000. Actuellement il se monte à 485,000.

(2 Puisque nous parlons des Rothschild, il n'est pas sans intérêt d'offrir aux méditations du lecteur, les lignes suivantes extraites du livre de M. Le lieutenant A. Froment, *L'espionnage militaire :*

Bismarck tira grand profit en diverses circonstances, des indications fournies par les grands financiers israélites et notamment Rothschild.

J'ai remis à M. de Rothschild sa décoration pour non-chrétiens écrivait il à Manteuffel en 1853 : elle est de fort bon goût, et il se montre reconnaissant, quoiqu'il eût évidemment préféré être du nombre des porteurs de croix.

Il n'a point de nouvelles récentes de l'Orient, sinon qu'il est inexact que les Russes soient déjà à Jassy, comme l'annonçait la dépêche télégraphique arrivée hier à Vienne.

Digitized by Google

poings et qu'il ne peut que s'incliner devant ceux qui l'obligent.

Mais la France? La France, c'est l'assiette au beurre.

***

J'ai hâte de montrer le patriotisme de Scheurer-Kestner.

Et comme je n'avance pas un fait sans en fixer la valeur par un document, je citerai cet extrait du *Journal* du 5 novembre 1897 :

Ce n'est pas, croyons-nous, auprès d'Israélites soucieux de laver l'un des leurs de l'infamie dont il s'est souillé que M. Scheurer-Kestner a puisé la conviction dont il se dit animé. Mais, pour qui connaît ses relations allemandes, il devient évident qu'il dut être circonvenu, trompé, entraîné à jouer un rôle destiné à lui amener d'amères déceptions.

C'est bien, en effet, une campagne allemande dont nous sommes les témoins attristés, campagne tendant à jeter le discrédit sur notre armée, à profiter du trouble apporté dans l'opinion par de récentes erreurs judiciaires, et dont la suprême habileté a été de choisir, pour en être le meneur, un homme entouré de l'estime publique, un Alsacien-Lorrain parvenu à une de nos plus hautes situations politiques.

M. Scheurer-Kestner ne se doute évidemment pas qu'il apparaît en ce moment le jouet de machinations ourdies outre-Rhin. Un rapide coup-d'œil jeté sur les amitiés dangereuses qu'il a nouées dans son pays d'origine, suffira, pensons-nous, à ouvrir les yeux des moins clairvoyants.

Nous avons puisé les renseignemenls qui suivent aux sources les plus autorisées, auprès de personnes qui, par leur situation, les emplois qu'elles ont occupés, sont à même de connaître les dessous de bien des choses.

C'est d'elles que nous avons appris les relations bien suggestives en cette circonstance, de M. Scheurer-Kestner avec un certain M. Bodenheimer dont voici l'édifiante histoire :

En 1873, M. Bodenheimer était conseiller d'Etat, directeur de l'intérieur du canton de Berne, en un mot, un personnage officiel. C'est à ce titre qu'au moment des affaires du Kultürkampf, il vint à Paris pour y défendre la fameuse théorie des trois tronçons, chère à M. de Bismarck, et pour

Digitized by Google

le succès de laquelle il cherchait à recruter partout des partisans.

En Suisse, il était aidé dans cette besogne antipatriotique par deux féaux du chancelier de l'empire d'Allemagne : MM. Auguste Keller, d'Aarau, et Gavart, de Genève.

A la suite d'événements qui ne furent jamais bien éclaircis, M. Bodenheimer fut brusquement privé de sa situation et expulsé de son canton. Il se réfugia à Strasbourg, où, grâce à la protection de M. de Bismarck, il reçut le meilleur accueil du prince de Hohenlohe, et fut nommé directeur politique de *Strasburger Post*, journal dont les sympathies pour nous n'ont jamais été bien tendres.

. . . . . .

Ferry et Floquet moururent, M. Scheurer-Kestner n'en demeura pas moins attaché à ses amitiés d'Alsace. Souvent, il va dans ce pays, où l'appellent d'importants intérêts. Et toujours on le voit entouré de gens, de parents même, dont les sympathies pour l'Allemagne sont connues.

Nous pouvons citer, parmi ces derniers, M. Lauth-Kestner, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur des ponts-et-chaussées, qui opta pour l'Allemagne, actuellement bourgmestre de Thann, et dont la fille est la filleule de M. Barabant, directeur des chemins de fer de l'Est.

Et, à ce propos, nous lisons dans un journal du matin cette note, qui nous paraît suffisamment éclairer la question :

C'est à Thann que M. Scheurer-Kestner a poursuivi son enquête, avec l'aide de son gendre, M. Marellin Pellet, consul de France, à Genève, et, sans doute, ajouterons-nous, sous l'inspiration de M. Lauth-Kestner, son beau-frère.

Scheurer est industriel à Thann.

On prétend que M. Scheurer-Kestner après 1871 avait fait élever sensiblement le prix de ses articles, sous prétexte que la guerre l'avait ruiné et que ses usines avaient été fermées pendant plusieurs mois.

D'un autre côté, on affirme qu'on y travailla ferme durant toute la période des hostilités, sous la haute protection des soldats allemands que, sur la demande de M. Scheurer-Kestner, le gouvernement prussien avait mis à sa disposition pour veiller sur la sécurité de ses usines, et forcer, au besoin ses ouvriers au travail.

Digitized by Google

A la tête de ses vastes établissements de Thann, ce défenseur de Dreyfus a placé un de ses neveux qu'il a obligé d'opter pour l'Allemagne et qui, du reste, a fait preuve de tant de civisme de l'autre côté du Rhin que l'empereur Guillaume l'a nommé bourgmestre de Thann.

Tel est l'homme qui a consenti à se mettre le premier en avant pour le compte du comité Dreyfusard.

Les complices ne valent pas mieux, ainsi qu'on le verra bientôt. Il n'est pas jusqu'au ministre de la guerre d'alors, Billot, duc de Frigolet, qui a joué dans cette affaire un rôle plus qu'étrange ; le malheureux n'a pas su trouver, au début, un mot pour mettre l'armée au-dessus de toute attaque, il n'a pas su puiser dans son cœur de soldat une de ces pensées élevées qui réconfortent et qui rassurent comme en inspirent les grandes et solennelles circonstances.

Etait-il complice du syndicat ?

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est franc-maçon et marié à une protestante. Voilà qui explique bien des faiblesses. Billot est, en outre, l'ami intime de Scheurer, sénateur inamovible comme lui et il est, dit-on, son obligé.

Et l'*Intransigeant* d'écrire :

Le Ministre de la guerre use vraiment d'une mansuétude bien extraordinaire à l'égard de cette usinier, dont le neveu, ancien élève de l'Ecole polytechnique, s'est fait naturaliser Allemand.

Quelqu'un, que nous avons toutes raisons de supposer admirablement informé, écrivait hier M. Drumont, nous affirmait que le castel de Chastegnol que le général Billot possède dans le canton de Corrèze (Corrèze), était grevé d'hypothèques pour le quintuple de sa valeur. Les affaires financières du général Billot ne paraissent pas d'une prospérité à éblouir Rothschild.

Je veux croire que ces considérations pécuniaires n'entraient pas en ligne de compte dans la louche

Digitized by Google

attitude de Billot Il s'est montré dans l'affaire Dreyfus, comme il a agi partout : en homme équivoque et fourbe.

Billot n'est arrivé au ministère de la guerre que par ses opinions politiques. Il n'a dû son avancement rapide que parce qu'il avait violé sa parole en 1870. Aussi a-t-il reçu de dures leçons contre lesquelles il n'a jamais protesté. Le général de Laveaucoupet, notamment, vrai type du soldat plein d'honneur, dont il avait été l'aide de camp, lui infligea un vigoureux camouflet devant une nombreuse assistance. Le général Billot le rencontra un jour à Versailles, brillamment entouré. peu de temps après la Commune, et alors que tout le monde politique et militaire y affluait. Il ne l'avait pas revu depuis la capitulation de Metz.

Gaillard et souriant comme un homme comblé des faveurs de la fortune, Billot, aborde donc son ancien chef.

— Qui êtes-vous ? Je ne vous connais pas, lui répondit celui-ci.

— Comment ! vous ne me reconnaissez pas, je suis votre ancien aide-camp.

— Connais-pas, vous dis-je.

Le malheureux, interloqué, essaie encore de balbutier quelques mots.

Le général de Laveaucoupet s'éloigne en formulant encore un énergique « Connais pas », et laissant son interlocuteur aussi troublé que les nombreux témoins de cette scène étaient impressionnés.

Ce soufflet moral qu'un soldat et un gentilhomme donna au général Billot, violateur de la foi jurée, le temps ne l'a pas effacé. Il en sera toujours cinglé.

Qui l'eût alors pensé ? Un jour est arrivé où les mœurs politiques se sont tellement abaissées, que le gouvernement a confié la direction suprême de l'armée à un général qui avait dû tout son avancement à la violation de la parole donnée, c'est-à-dire à un manquement à l'honneur, la première qualité du soldat et dont notre armée a toujours été la gardienne fidèle.

Digitized by Google

Si nous en croyons Henri Rochefort, qui, dans l'affaire Dreyfus, s'est relevé aux yeux de beaucoup de bons Français, M. Billot aurait négocié avec Mathieu Dreyfus. A ce sujet le fameux polémiste écrivait :

J'ai entre les mains deux lettres de l'ambassadeur que le général Billot avait chargé de négocier avec Mathieu Dreyfus (1), frère du condamné et auteur de la dénoncia-

---

(1) Le 7 décembre 1897 M. Albert Monniot publiait la lettre suivante émanant d'un officier français :

Si je n'étais très pris par le service, je vous aurais déjà écrit au sujet du château Dreyfus pour vous dire ce que je sais.

Le croquis que vous en avez publié est presque exact, sauf que la tourelle carrée est placée comme je l'indique sur le croquis que je vous envoie.

Le mur de la propriété borde le terrain militaire parallèlement à 45 ou 50 mètres du mur d'enceinte qui, en cet endroit, ferme le fort de Bellevue à la gorge.

Du château, on est donc à 60 mètres de l'intérieur du fort, et on voit très bien ce qui s'y passe.

Le château a été construit sur un terrain vague qui a été payé de 36 à 40 000 francs.

Le prix et le choix de l'emplacement ne répondent pas à l'idée d'un château comme celui qui y a été construit ; le terrain était rempli de pierres et sans un seul arbre Il n'y a qu'une chose de belle en cet endroit, c'est la vue. La citerne existe bien et la canalisation dont vous parlez aussi, mais bien que passant sous le terrain militaire compris entre le mur et le fort elle s'arrête au mur, *ce qui n'empêche qu'en peu d'heures, on pourrait la prolonger suffisamment pour faire sauter le fort.*

*Mais ce qu'il y a de plus sérieux et en même temps de plus dangereux, c'est le véritable observatoire qu'est la pièce mansardée qui couronne la tourelle.*

Cette pièce est percée de quatre ouvertures de 35 à 40 centimètres de largeur et de 50 à 60 de hauteur, elles sont sensiblement tournées vers les quatre points cardinaux. Celle qui fait face à l'est voit Belfort, le château, les forts des basses et des hautes Perches, le fort de la Justice et celui de la Miotte et le fort des Barres Celle qui fait face au sud voit la vallée de la Savoureuse

Celle qui fait face à l'ouest voit tout le terrain battu par le fort jusqu'à 7 ou 8 kilomètres et le fort du Mont Vaudois.

Celle enfin qui fait face au nord voit le fort du Salberg et



Digitized by Google

tion calomnieuse déposée contre le commandant Esterhazy. Oui, le général Billot faisait demander à l'horrible Mathieu de lui envoyer secrètement des documents susceptibles d'amener l'annulation du procès de son frère. Et de ces deux lettres affolées, suppliantes que m'adressait le général qui lui a servi d'intermédiaire, l'une contient ces mots significatifs :

« Mathieu Dreyfus m'avait promis le secret. *Il m'a trahi comme son frère a trahi la France.* »

Rendons toutefois cette justice à Billot que le 12 février 1898, répondant à M. Ernest Roche, il fit enfin, du haut de la tribune, cette déclaration :

*Je répète qu'en mon âme et conscience de soldat et de chef de l'armée, Dreyfus est un traître, Dreyfus est coupable* (applaudissements au centre).

Et j'ajoute que si jamais, dans l'affolement des passions, oubliant les devoirs sacrés de la patrie, on parlait de la revision du procès, vous pourriez chercher un autre ministre de la guerre, le général Billot ne resterait pas vingt-quatre heures au ministère (Vifs applaudissements au centre).

Il était trop tard ; le coup était porté, le scandale irrémédiable. Et cette énergique protestation de M. Billot ne le saurait relever à nos yeux. Il aurait pu empêcher le mal, il l'a laissé faire.

L'histoire portera sur sa mémoire un jugement sévère.

***

Ici s'arrête la première partie de la *reprise* de l'affaire Dreyfus.

---

peut facilement communiquer avec la hauteur du Barenkopf, 1 020 mètres, point situé sur la frontière et à 17 kilomètres, 200 mètres exactement de l'observatoire, *distance très raisonnable pour la communication optique, même avec un appareil peu volumineux.*

Là où est le danger, et ce que l'on ne sait généralement pas (je ne puis vous citer mon auteur), c'est qu'à l'*académie de guerre de Berlin on professe et on préconise l'attaque brusquée de Belfort par le fort de Bellevue et le Valdoie.*

Digitized by Google

Avant d'aborder la seconde, disons qu'Esterhazy fut acquitté par le Conseil de guerre, devant lequel il comparut sur l'accusation de Mathieu Dreyfus.

L'audience fut féconde en révélations. Il fut établi que le huguenot Leblois avait tripatouillé le dossier Dreyfus, en compagnie de Picquart, pour en fournir les extraits à ce vieux fourbe de Scheurer-Kestner.

M. Gribelin, archiviste au ministère de la guerre, déposa, sous la foi du serment, qu'il avait trouvé M. Leblois dans le cabinet du lieutenant-colonel, en tête à tête avec lui. Il y avait sur la table deux dossiers, un relatif aux pigeons voyageurs, l'autre relatif à l'affaire Dreyfus, enfermé dans une enveloppe ouverte.

L'avocat Leblois, ayant déjà nié par avance, et à maintes reprises, ce fait dont il comprenait la gravité écrasante, n'a point hésité à le nier de nouveau, lorsque le président l'a rappelé à la barre.

M. Gribelin, de son côté, a maintenn avec énergie sa déposition.

— Devant Dieu, je le jure, a-t-il déclaré.

Il y avait donc un de ces deux témoins qui mentait, un de ces deux témoins qui a commis un faux témoignage. Lequel des deux ? (1)

---

(1) L'extrait suivant du rapport de M. le commandant Ravary, rapport fait d'après les dépositions des témoins et qui a été lu lors du procès Estherazy, répond à cette interrogation : « Au mois d'août 1896, profitant d'une absence du lieutenant-colonel Henry, M. Picquart se fit ouvrir l'armoire de cet officier et s'empara d'un dossier contenant des pièces secrètes. Pendant deux mois il le conserva, bien que ce fut l'habitude de remettre chaque soir à leur place les documents importants. Un soir que le lieutenant colonel Henry, de retour à Paris, était entré brusquement chez le lieutenant-colonel Picquart, il aperçut M. Leblois, avocat, dont le colonel recevait de fréquentes et longues visites, assis auprès du bureau et compulsant avec lui le dossier secret. Une photographie portant ces mots : cette canaille de D... était sortie du dossier et étalée sur le bureau. »

Picquart est arrêté pour faux, communication de plans et documents secrets intéressant la défense du territoire, la sûreté extérieure de l'Etat, à un particulier.

Digitized by Google

Le cas du grand rabbin Zadoc-Kahn est non moins caractéristique. Il était cité comme témoin, et ce n'est pas ce que le syndicat a fait de plus habile. On a constaté, en effet, l'étroite union qui liait la juiverie au monde protestant au milieu de ces turpitudes.

Le colonel juif en retraite, Weill, avait été l'ami d'Esterhazy, son confident. Esterhazy avait dû se battre en duel pour lui.

Weill, qui était riche, lui avait prêté sa signature.

Esterhazy avait écrit souvent à Weill des lettres de désespoir.

Et le juif Weill les passa au syndicat qui les décalqua pour s'en servir comme d'un redoutable argument contre leur victime, Esterhazy.

Voici le compte-rendu de la déposition de Weill :

D. — Est-ce vous qui avez livré la lettre d'Esterhazy ?
R. — Non.
D. — Alors elle vous a été volée ?
R. — Je ne pense pas.
*M. Herrieu.* — C'est M. Dreyfus qui a versé cette lettre.
*M. Mathieu Dreyfus.* — Je la tiens de M. Zadoc-Kahn.
*M. Weill.* — Il est possible que je l'aie remise, en effet,

---

Le conseil de l'ordre des avocats, réuni le 16 mars 1897, a déjà frappé Leblois de suspension pendant 6 mois Leblois a été également révoqué de ses fonctions d'adjoint au maire du 7e arrondissement.

Enfin quelques mois avant que n éclatât le pétard Scheurer-Dreyfus, M Leblois passa ses vacances seul, dans un coin retiré du grand-duché de Bade, où il n'a ni parents, ni amis, ni intérêts d'aucune sorte

Ces vacances, en cet endroit, ont été employées à un travail mystérieux

La villégiature de M. Leblois était située, comme par hasard, non loin de la ville de Bâle où se trouvait, à l'époque, M. Marcelin Pellet, consul général de France, *g ndre de M. Scheurer-Kestner* et l'un des premiers organisateurs de la campagne en faveur de Dreyfus. Le même M. Leblois était alors adjoint au maire huguenot du 7e arrondissement M. Rissler, *lequel est le parent de M. Scheurer-Kestner !*

Digitized by Google

à M. Zadoc Kahn pour faciliter la réussite des demandes d'argent de M. Esterhazy.

Weill, Zadoc-Kahn, Dreyfus ! Le complot juif apparaît de façon éclatante. On devine tous les dessous de l'effroyable machination.

Ah ! s il se fut agi d'un évêque se rendant coupable de la même action que le grand rabbin Zadoc-Kahn, tous les députés du groupe des non-valeurs, qui font le métier d'anticléricaux, se seraient précipités à la tribune pour dénoncer l'ingérence, le péril clérical. Il paraît que cette ingérence, que ce péril n'existent plus quand il s'aggit d'un rabbin ou d'un pasteur protestant.

*
* *

Nous entrons dans la deuxième phase de l'affaire Dreyfus. La première, terminée par l'acquittement d'Esterhazy, ne faisait pas précisément l'affaire du syndicat de trahison.

Il fallait frapper un grand coup. *L'armée du salut*, par son organe officiel, le *Cri de guerre*, était bien entrée en scène pour le traître, ajoutant ainsi un nouveau spécimen à la collection, déjà très variée, des protestants dreyfusards, mais ce renfort était insuffisant.

C'est alors que Zola s'offrit pour venger l'innocence.

Et le 14 janvier il écrivait au Président de la République une lettre ouverte, publiée par *L'Aurore* et dans laquelle il accusait l'Etat-Major de forfaiture.

Pour ce haut fait, Zola fut poursuivi devant la Cour d'Assises de la Seine en février 1897 (1).

Jusqu'à cette époque, il avait été célèbre par ses ro-

(1) Le jury chargé de juger Zola était ainsi composé :
M. Antoine Jourde (remplaçant M. Leblond) commerçant, 85, rue Vitruve. M. Pierre Emery, négociant, 159, rue Saint Antoine. M. Victor Bernier, monteur en cuivre, 15, passage Saint-Sébastien. M. Edouard Gressin, employé, 18, boulevard Pasteur. M. Emile Nigon, mégissier, 9, rue de Valence. M. Charles Fouquet, graine-

Digitized by Google

mans pornographiques, exhalant des odeurs fétides de fange, de pourriture, de déjections et de gangrène.

Il allait le devenir par son dreyfusisme.

Ses romans n'étaient que des peintures démoralisatrices au premier chef, des attaques contre la religion, la société ; des excitations à la haine des citoyens les uns contre les autres ; des œuvres de désorganisation sociale enfin, sous une forme qui était le dernier mot de la plus basse abjection.

La campagne qu'il allait entreprendre en faveur du traître contre l'armée, était le digne couronnement de ses œuvres immondes. Il atteignait ainsi en plein cœur, l'une des plus nobles institutions sociales que son ignoble littérature n'avait pas réussi à entamer.

Des preuves de l'innocence de Dreyfus, il n'en apportait aucune et il n'en possédait point puisqu'il ne les produisait pas, ce qui était cependant la première chose à faire en pareil cas.

Il accusait, il injuriait, il diffamait.

Ne trouvant de saveur qu'aux immondices qui l'avaient toujours attiré instinctivement, il remuait comme à plaisir la boue, le fumier dreyfusard, se sentant là, dans ce milieu, parfaitement à l'aise, s'y dilatant et en vivant comme le microbe se dilate, se trémousse et vit au milieu des abcès et des chancres infectieux (1).

---

tier, 90, rue de Javel. M. Jean Bouvier, rentier, 17, rue du Pont, à Joinville-le-Pont. M. Charles Huet, maraîcher, 37, rue Saint-Denis, à Bobigny. M. Désiré Bruno, marchand de nouveautés, 59, rue Carnot, à Stains. M. Auguste Dutrieux, négociant, 94, rue de la Chapelle. M. Joseph Moureire, tréfileur, 12, rue Popincourt. M. Albert Chevannier, marchand de vin, 3, rue Monge.

Juré supplémentaire : M. Alfred Baucreux, boucher, 4, rue de Bezans à Courbevoie. Le procès occupa cinq audiences grâce aux efforts de la défense pour provoquer des scandales et aussi à la coupable faiblesse, au manque absolu d'autorité du président Delegorgue.

(1) Nous lisons dans la *Patrie* :

Un vieil ami de Laurier nous a raconté de quelle façon

Digitized by Google

Au surplus, en s'attaquant à l'armée, il vengeait une affaire personnelle, son père ayant eu, comme lieutenant, le malheur de confondre l'argent de son régiment avec le sien propre.

(Voir *Petit Journal* des 23 mars et 18 juillet 1898).

***

Avec Emile Zola la campagne contre l'armée commençait; c'était la seule, la vraie, celle vers laquelle tendaient tous les efforts du syndicat international. La Presse indépendante a répété cent fois que les syndicataires n'avaient aucun doute sur la culpabilité de Dreyfus. C'est absolument certain, car en définitive ils n'ont jamais pu produire publiquement la preuve de son innocence.

Leur but n'était pas là, ce qu'ils voulaient, c'était s'attaquer aux forces vives de la nation, les désagréger peu à peu jusqu'à ce que le pays tombe en leur pouvoir.

---

Zola avait été nommé sous-préfet de Castelsarrazin en 1871 :

— Je n'ai jamais vu personne de plus poltron qu'Emile Zola, me dit un jour Laurier. Il est venu me trouver au commencement de 1871, alors que la Défense faisait flèche de tout bois, un soldat de tout homme valide, pour me demander une place quelconque — « n'importe laquelle, disait-il, pourvu que je ne prenne pas le fusil. »

Je ne pouvais rien lui refuser à cause de la recommandation de Gambetta. Je proposai donc à Zola un poste du côté d'Aurillac.

Il me répondit avec terreur :

— C'est bien près de la frontière !

— Que voulez vous ? lui répondis-je, je ne peux pas vous envoyer plus loin que les Pyrénées !

C'est alors, après réflexion et sur de nouvelles instances du romancier, que nous lui avons trouvé Castelsarrazin.

Cette histoire, M Ranc la connaît bien. Il s'est gardé de la narrer à la Cour d'assises, où il a déposé en faveur de Zola le franc-fileur.

Digitized by Google

Ils savaient que la France n'avait plus confiance qu'en son armée. Il fallait détruire cette confiance, jeter le doute, le doute terrible sur elle, sur son état-major. Une déclaration de guerre et c'en était fait de la France. Qui profiterait de ce désastre? L'Allemagne et l'Angleterre protestantes ; l'Italie qui marche la main dans la main avec les états protestants.

Le siège du complot était à Genève, *la Rome protestante*, voilà ce qu'il ne faut pas perdre de vue.

Aussi, toute la presse huguenote, étrangère et française, était-elle nettement dreyfusarde (1).

Tels *L'Indépendance Belge*, et le *Journal de Genève*, qui, dans toutes les questions internationales, prend toujours parti pour l'Angleterre, pour l'Allemagne et pour l'Italie, contre la France.

Les journaux de la protestante Angleterre ont mené aussi, en faveur de Dreyfus, une campagne acharnée.

Le *Daily News* publia le compte rendu d'une interview du commandant Esterhazy par M. David Christie Murray, le célèbre romancier anglais qui fit, à Londres, une conférence sur l'innocence de Dreyfus, et qui se rendit ensuite à Paris.

Le *Times* bavait par la plume de l'immonde reptile connu sous le nom de Blowitz.

On lisait dans le *Daily News* (de notre correspondance journalière) :

Paris, lundi soir.

M. Zola me prie d'exprimer ses remerciements les plus cordiaux à ses amis connus et inconnus en Angleterre qui sont entrés en communication avec lui en réponse à la demande qu'il avait faite par l'entremise du *Daily News* dans le but d'obtenir des adresses d'experts en écriture anglais.

---

(1) Parmi les feuilles étrangères qui se signalèrent par la violence dans leurs attaques contre le conseil de guerre qui a condamné Dreyfus il convient de citer : L'*Etoile belge*, et l'*Indépendance* dont M. Bérardi est le propriétaire,

Or, ce même Bérardi est officier de la Légion d'honneur comme Oppert de Blowitz.

Digitized by Google

La *Tribuna*, journal italien, une de ces feuilles que M. Crispi avait jadis à son service et qui puent la haine de la France, prononça sa sentence :

« Zola, publiait la feuille italienne, était jusqu'à hier un romancier, un polémiste, un naturaliste, un chercheur de documents humains...Aujourd'hui, Emile Zola est une grande conscience humaine. »

L'association de la presse de Rome assura Zola de sa sympathie ; les avocats de Naples firent de même !

De l'autre côté de l'Océan, un autre juif, M. Pulitzer, directeur du *New-York-World*, faisait dire par son journal :

« Il serait plus agréable à Israël de prouver l'innocence du traître, quitte à le délivrer ultérieurement. »

Quel était donc ce Pulitzer ?

Un juif hongrois, qui vint échouer en Amérique, s'y est enrichi, et y a acheté le *World*, dans lequel il soutint Dreyfus.

Il y a quelques années, une actrice américaine arrivait à Paris. Le correspondant du *World* reçut une lettre ainsi conçue :

« Mme Y. Z. vient à Paris pour y accoucher clandestinement. Envoyez-nous deux colonnes pour dimanche. »

Voilà l'homme, un digne champion de la cause de Dreyfus...

Les Allemands, non moins protestants, entraient en scène.

M. de Bulow déclara, à la tribune du Reichstag, que Dreyfus n'avait pas trahi au profit de l'Allemagne.

Et *L'Indépendance belge* d'écrire :

On voit tout ce qu'une polémique imprudente pourrait tirer de cette contradiction entre les organes officiels du gouvernement allemand et du gouvernement français.

Sans doute, c'est là que se trouve cette possibilité d'un incident diplomatique dont on a opprimé tous ceux qui

Digitized by Google

croient à tort ou à raison à l'innocence de Dreyfus et qui demandent la revision de son procès C'est là que se trouve la matière possible d'une difficulté internationale.

On ira jusqu'à la guerre s'il le faut pour sauver Dreyfus.

Le *Petit Journal* signale l'attitude du gouvernement de Berlin :

« C'est l'inconnu du procès Zola qui a déterminé l'initiative insolente de M. de Bulow.

« Il y a de l'autre côté de nos frontières, concurrence dans l'hostilité, comme si l'approche de graves événements de complications générales groupait toutes ces inimitiés dans la tension de l'effort commun.

« C'est pourquoi le champion de toute cette armée d'invasion, le parangon de cette conspiration, Zola, reçoit par centaines des témoignages quotidiens de félicitations étrangères. »

A leur tour les Hollandais protestants se mirent de la partie :

Au théâtre d'Amsterdam, on représenta une pièce où, sous prétexte de faire l'apologie de Dreyfus, on traînait dans la boue des généraux français.

C'était intitulé : *Dreyfus, le martyr de l'île du Diable.*

Mais le jour du jugement de Zola approchait, et les menaces allemandes s'accentuèrent, car encore une fois l'affaire Dreyfus est un coup monté par l'alliance israélite, franc-maçonne et protestante de toute l'Europe.

Nous lisons dans l'*Eclair* du 28 janvier 1898 :

Notre conviction que le premier conseil de guerre a bien jugé en Dreyfus un coupable, — ceux qui disent le contraire n'ayant pu ébranler cette conviction, — nous vaut l'honneur de lettres venant d'Allemagne, et d'immigrés en Alsace dans lesquelles nous sommes insultés.

Ces lettres nous promettent une invasion prochaine des armées de Guillaume II triomphantes.

Défendre les officiers français contre Dreyfus et ses amis,

Digitized by Google

c'est s'exposer à la haine et aux outrages des Allemands. Ces faits se passent de commentaires.

Zola fut condamné à un an de prison, à la grande fureur des Allemands.

La *National Zeitung* qualifia le verdict de « victoire de la peur » ; la *Gazette de Voss* écrivait qu'avec l'aide d'un juge cynique les jurés avaient étranglé la justice devant l'idole d'un patriotisme de mauvais aloi.

Le *Berliner Tageblatt*, dont le correspondant parisien appelait les officiers français des *prétoriens vendus*, osait dire :

« Nous avons mis au tombeau notre dernière espérance de vivre avec les Français sur un pied de paix. »

La *Post* imprimait que la condamnation de Zola était la victoire du chauvinisme. Elle ajoutait : l'Allemagne a le devoir de veiller, parce que la France sera peut-être entraînée dans des voies nouvelles.

Nos bons amis les Italiens revinrent à la rescousse. On en jugera par les citations suivantes de la *Tribuna*. L'article était intitulé : « Vive Zola ! »

« Vive Zola ! c'est le cri qui m'est sorti spontanément du cœur en apprenant la tentative audacieusement titanique du grand romancier.

Vive Zola ! Et si la jeunesse française, à laquelle il s'est si noblement adressé, ne lui a pas ou lui a mal répondu, du moins la jeunesse italienne lui a répondu et bien répondu. Elle lui a dit, cette jeunesse, que, elle aussi, admire son courageux dévouement à une cause abandonnée de presque tous.

Mais Zola, étant Français, n'a pas su ou n'a pas voulu dire tout ce que nous, qui ne sommes pas Français, pouvons dire.

Il a accusé les coupables, il a accusé les colonels, les généraux, le conseil de guerre même : il n'a pas accusé le vrai, le seul, le grand coupable de l'infamie judiciaire qui a été commise : le militarisme français !

A cette idole, le gouvernement, le peuple, le parlement ont sacrifié volontiers, dans leur atavisme barbare, une victime!

Digitized by Google

Voyez à quelle décadence intellectuelle on est tombé à Paris.

Enfin comme conclusion :

Vous avez peur, voilà tout ! Vous avez peur que le monde ne sache que, non pas un seul, mais plusieurs, mais beaucoup de vos officiers vous ont trahis ; — vous avez peur que toute la gangrène de votre militarisme ne soit révélée aux yeux étonnés de l'Europe ; — vous avez peur de perdre ce prestige que, à l'aide des mensonges du chauvinisme, vous vous êtes acquis...

Le *Soir* ajoutait très justement :

« Ah ! oui, M. Zola peut être fier de son œuvre. En voilà les premiers et les plus certains résultats : notre armée livrée aux injures, aux calomniés de reptiles étrangers. Les pires ennemis de la France applaudissant des deux mains, et ramassant la boue tombée de la plume de celui qui écrivit la *Débâcle*, pour nous la jeter au visage. »

Entre temps M. de Mahy s'écriait à la tribune de la Chambre :

Je suis anti-clérical, ennemi de tous les cléricalismes, mais l'intrusion dans nos affaires d'un syndicat cosmopolite, confessionnel et financier, mi-parti juif et méthodiste, applaudi de toute la presse reptilienne d'outre-Manche et d'outre-Rhin qui violente la France, qui pèse sur le gouvernement, qui veut nous conduire à toute force à ses fins, qui nous a signifié sa volonté de nous mener à la revision du procès et qui nous annonce que si nous ne capitulons il continuera l'agitation abominable qu'il a semée dans le pays, voilà le danger ! voilà ce qui ne doit pas être toléré !

Le 16 janvier 1898, il écrivait dans l'*Evénement* sur l'affaire Dreyfus et la question judéo-protestante :

Il est grand temps d'avoir la loi contre l'espionnage et il est plus urgent que jamais de rompre la trame qu'ont jetée sur la France ce tas de sociétés politico-religieuses anglo-

Digitized by Google

germaniques, inféodées à Berlin et à Londres, subventionnées d'argent anglais, qui, sous prétexte de Bible et d'Evangile et de liberté de conscience, pullulent au milieu de nous, oppriment notre Eglise protestante nationale et fournissent à l'oligarchie cosmopolite son principal instrument pour égarer l'opinion, fausser l'esprit public, nous dissoudre et nous mettre à la merci de l'ennemi.

Vienne une guerre, elle sera belle avec ces syndicats mêlés à nos dirigeants et avec leurs agents infiltrés de toutes parts au milieu de nous.

***

Il n'est pas sans intérêt de rechercher le rôle de la Franc-Maçonnerie dans l'affaire Zola-Dreyfus.

Après les Loges du Puy et de Clermont, voici le texte de l'hommage que, sous forme de mandement solennel, la Loge « la Justice sociale » de Paris avait fait parvenir à M. Emile Zola (1) :

La Loge *La Justice sociale* (O.·. de Paris) adresse au grand écrivain Emile Zola l'expression de sa sincère admiration pour l'acte courageux qui l'a fait condamner par les petits bourgeois tremblotants du jury de la Seine ;

Adresse également l'expression de sa plus vive sympathie

---

(1) La loge « la Tolérance », de Paris, aux francs-maçons et aux libre-penseurs :

La franc-maçonnerie a pour devise : Liberté, Egalité, Fraternité

La franc-maçonnerie a pour base la solidarité humaine.

La franc-maçonnerie doit toujours se souvenir que tout homme, même non maçon, est son frère.

La franc-maçonnerie n'impose aucune limite à la recherche de la vérité.

La Déclaration des Droits de l'Homme dit :

« Il y a oppression contre le corps social lorsqu'un seul de ses membres est opprimé.

« Il y a oppression contre chaque membre lorsque le corps social est opprimé. »

En vertu de ces principes, la loge « Tolérance » jette le cri d'alarme : un innocent condamné pour le crime d'un autre est

Digitized by Google

à MM. Picquart et Grimaux, ainsi qu'à tous ceux qui sont ou seront frappés parce qu'ils recherchent la vérité et réclament la justice ;

Déclare traîtres à l'humanité les députés et sénateurs qui, par leurs votes, maintiennent une injustice et une iniquité pour couvrir, quand même, un gouvernement aux abois et un état-major coupable de cette monstruosité ;

Affirme avec la franc-maçonnerie universelle que tous les humains sont égaux sans distinction de nationalités, de races et de croyances (1).

Par mandement de la L...

Le secrétaire : A. Moreau.

---

au bagne ; il y est maintenu parce que le parti jésuite l'exige.

Le jésuitisme allié au militarisme, et grâce à la lâcheté des gouvernants, sera-t-il triomphant ?

Non ! si les hommes libres s'unissent et mènent vigoureusement le combat pour la Vérité et la Justice.

Pour la loge Tolérance :
Le vén.·. E. Nullet.·.
25, rue de la Chaise.

Ainsi, on le voit, d'une affaire exclusivement judiciaire, les socialistes et les francs-maçons ont réussi à faire une affaire purement politique.

Il ne s'agit plus aujourd'hui de savoir si Dreyfus a été correctement jugé et condamné, il s'agit de tomber sur l'armée, de dénigrer l'état-major et de dauber sur les partis modérés, opportunistes ou conservateurs, qui défendent les institutions militaires et les croyances catholiques.

Dreyfus, dit l'*Autorité*, n'est plus maintenant qu'un prétexte

(1) Le *Nouvelliste* de Lyon posa les questions suivantes qui sont toute une révélation :

Est-il vrai que l'ex-capitaine Dreyfus fût franc-maçon et haut gradé ?

Est-il vrai que deux mois avant la condamnation de Dreyfus, le bureau du Grand-Orient, convaincu de la culpabilité du traître, ait envoyé une circulaire confidentielle à toutes les Loges de France, annonçant que Dreyfus était rayé des cadres de la Franc Maçonnerie ?

Est-il vrai qu'au moment de sa dégradation, Dreyfus ait fait aux officiers et aux soldats présents le « signe de détresse » maçonnique, le même que M. Brisson fit à ses collègues dans la fameuse séance de la Chambre du 1er juillet où il faillit être renversé ?

Est-il vrai que malgré sa radiation des cadres de la Franc-

Digitized by Google

Quant à Emile Zola il aurait déclaré à un rédacteur de la *Rewiev de of Rewievs* :

J'avais intérêt à maintenir l'agitation parce que personne ayant le sentiment de la justice et de l'humanité ne peut se reposer jusqu'à ce que cette effroyable erreur ait été réparée.

Quant aux conséquences, pour moi d'abord, je m'en moque, et en second lieu, elles ne peuvent être très sérieuses. Au sujet de la poursuite en cour d'assises, les pénalités imposées par la loi ne sont pas très lourdes, et au sujet des autres procès qui me sont intentés, je sais que ce n'est pas le désir du gouvernement de me pousser à des extrémités.

Si ces déclarations sont exactes, il en ressort tout simplement que le gouvernement était complice de l'infâme Zola. Cela n'a rien de surprenant : la franc maçonnerie ayant parlé, nos maîtres n'avaient qu'à s'incliner.

Le gouvernement eût-il voulu résolûment empêcher cet effroyable scandale, qu'il en avait tous les moyens.

La politique n'est pas une affaire de sainteté et nos gouvernants, moins que tous les autres, ne sont dignes d'être canonisés.

Il leur était bien simple, à la sortie d'une de ces audiences de la cour d'assises où la foule exaspérée voulait lyncher Zola, de laisser la police n'arriver que lorsque le pornographe eût été précipité dans la Seine.

Au surplus, il menaçait l'existence même de la patrie, il conspirait au grand jour, il faisait de la politique antifrançaise : on pouvait invoquer la raison politique, la

---

Maçonnerie, le comité du Grand-Orient, sur les instances de M. Brisson, au mois d'avril dernier, a donné aux Loges de province l'ordre de marcher en faveur de Dreyfus ?

Nous prenons ici la forme interrogative comme une simple figure littéraire, car nous pouvons affirmer que tous ces faits sont exacts et qu'il n'y a pas qu'au ministère de la guerre qu'on détient un double exemplaire de la circulaire maçonnique de 1894, qui rayait Dreyfus comme coupable et celle de 1898 qui invite les FF.·. à « travailler » à la revision du procès.

Digitized by Google

raison d'État pour s'en débarrasser. Dans certaines circonstances politiques, il n'y a pas de crimes, il n'y a que des obstacles.

Et encore un coup, le gouvernement pouvait se laver les mains du malheur qui serait arrivé à Zola si la foule l'eût jeté dans la Seine.

Quant à Dreyfus, rien n'était plus simple que de s'en délivrer, même et surtout à l'île du Diable...

Mais les francs-maçons au pouvoir, depuis Méline jusqu'à Billot laissaient faire.

On attaquait la chose jugée, la magistrature, l'armée, bases de l'ordre social, on créait l'anarchie : c'est le programme maçonnique. L'attitude de nos gouvernants francs-maçons était donc parfaitement logique.

Toutefois, le gouvernement s'était décidé, quelque temps avant, à faire publier cette note à l'issue d'une réunion du Conseil des ministres :

Le président du conseil et le ministre de la guerre ont informé le conseil des intentions que leur ont manifestées MM. Castelin et Mirman députés, de leur poser une question relative aux polémiques de presse engagées à l'occasion de l'affaire Dreyfus. M. Méline et le général Billot ont indiqué au conseil la réponse qu'ils ont faite.

Le capitaine Dreyfus a été régulièrement et justement condamné par le conseil de guerre. La condamnation subsiste avec ses pleins effets.

Elle ne pourrait être infirmée que par arrêt de révision rendu conformément aux dispositions de l'article 443 du Code d'instruction criminelle modifiée par la loi du 8 juin 1895.

Aux termes de cette loi, le droit de demander la révision appartient au ministre de la justice lorsque, après une condamnation, un fait nouveau viendra à se produire ou à se révéler ou lorsque des pièces inconnues lors des débats seront représentées de nature à établir l'innocence du condamné.

Le garde des sceaux n'étant saisi ni d'un fait nouveau, ni d'une pièce inconnue, il n'appartient que d'assurer l'exécution de la condamnation.

Digitized by Google

C'était bien insuffisant, car l'agitation Dreyfusarde continuait, insensée, vertigineuse malgré les dépositions sensationnelles des généraux dans le procès Zola.

Le général Mercier s'écriait, répondant à Labori qui lui disait :

— Dites un mot. Et je m'inclinerai devant votre parole, devant votre honneur de soldat.

Le *général.* — Puisqu'on me demande ma parole de soldat, je la donnerai pour dire que Dreyfus était un traître, et qu'il a été justement et légalement condamné. (Longs applaudissements).

Le général de Boisdeffre, chef de l'état-major général :

— La culpabilité de l'ex-capitaine Dreyfus est pour moi absolument certaine, et elle l'a été de tout temps.

Le colonel Pauffin de Saint-Morel :

— J'ai affirmé la conviction de tout l'état-major, basée sur des faits plus que probants, que Dreyfus était coupable et avait été justement condamné.

A l'audience du 16 février 1898, le général de Pellieux jette cette déclaration écrasante :

— J'ai vu le véritable bordereau, et, c'est pourquoi je maintiens ce que j'ai dit précédemment sur les différences qui existent entre l'original et les fac-similés.

Je reconnais cependant que le fac-similé publié dans le *Matin* est le plus ressemblant.

Il y a cependant une différence essentielle.

## Le bordereau et les fac-similés

Le bordereau est sur papier pelure : il y a un recto et un verso. Donc, quand on tire une photographie, il est impos-



Digitized by Google

sible que le verso n'apparaisse pas. Pour que le verso n'apparaisse pas, il a fallu que l'épreuve fût travaillée.

D'autre part, il a fallu que l'écriture, qui était très pâle, ait été renforcée par un moyen quelconque.

Jusqu'ici vous avez entendu parler beaucoup de l'écriture du bordereau. Le fait qui résulte des débats, c'est que la défense récuse les expertises des experts-jurés ayant opéré sur l'original. Elle les a tournés en ridicule.

Mais, de son côté, elle a amené ici des amateurs, parmi lesquels un dentiste, et jusqu'à un avocat étranger, M. Franck.

*Me Labori.* — Je demande...

Le général de Pellieux très sèchement :

Je demande à ne pas être interrompu ! (Tonnerre d'applaudissements).

## Les manœuvres du Syndicat.

Cette tactique, continue le général, m'a été indiquée par M. Mathieu Dreyfus, qui s'est montré un précurseur de M. Zola. Dans sa lettre au ministre, il a dit :

« J'accuse le commandant Esterhazy d'être l'auteur du bordereau. » Il contestait l'expertise des experts de 1894. Je lui ai demandé s'il accepterait celle de 1898. Il a répondu que si leurs conclusions n'étaient pas favorables, il en demanderait d'autres. Voilà la tactique.

On a pensé, du reste, que le bordereau était insuffisant, car on tenait en réserve le petit bleu. Vous savez quel était le peu d'authenticité de cette pièce. Il eût été impossible au gouvernement de poursuivre sur un tel document un officier !

Quant à moi, je trouve qu'on a été trop indulgent à l'égard du colonel Picquart qu'on a simplement éloigné de Paris pour avoir voulu faire arrêter sur cette pièce le commandant Esterhazy.

## Le contenu du bordereau

On n'a pas encore parlé du contenu du bordereau ; eh bien, je vais vous dire ce qu'il y avait dedans.

J'ai la conviction de vous prouver, messieurs les jurés,

Digitized by Google

que le bordereau est de la main d'un officier d'état-major appartenant à l'artillerie, et de plus, stagiaire.

La première des pièces dont l'envoi est annoncé par le bordereau est une note sur le frein hydraulique du 120 et la manière dont est conduite cette pièce.

1° *Le frein hydraulique du 120.*

Un officier d'artillerie seul pouvait employer cette expression.

Un officier d'infanterie aurait dit : De la pièce de 120.

J'ajoute que l'artillerie est très jalouse de ses secrets, et moi, qui suis général, je ne connais même pas le fonctionnement de ce frein. On a dit qu'Esterhazy a pu le connaître aux manœuvres.

Eh bien, non ! et j'ajoute : Un officier du ministère de la guerre seul, pouvait donner des renseignements sur ce frein.

Jamais, d'ailleurs, un officier d'infanterie n'a vu tirer la pièce de 120.

2° *Les troupes de couverture.*

La deuxième pièce dont l'envoi est annoncé par le bordereau est une note sur les troupes de couverture (quelques modifications seront apportées par le nouveau plan).

Comment un officier en garnison à Rouen aurait-il pu être édifié en ce qui concerne les troupes de couverture ?

Il a eu le journal de mobilisation de son régiment, oui, mais il ne s'agit là que de mobilisation, et non pas de concentration.

Il ne s'agit que des embarquements, et les fiches ne donnent que l'indication du point de départ et d'un point d'arrivée sans importance, où les instructions définitives doivent être données aux troupes.

Quelques modifications seront apportées par le nouveau plan, dit la note.

Comment Esterhazy aurait-il su qu'un nouveau plan était en préparation ? Il aurait donc fallu qu'il eût un complice au ministère de la guerre ?

3° *Les formations de l'artillerie.*

La troisième pièce énumérée au bordereau est une note sur une modification aux formations de l'artillerie.

Sur les nouvelles formations d'artillerie, comment Esterhazy aurait-il été fixé ? Il n'y a même pas d'artillerie à Rouen.

4° *La note relative à Madagascar.*

Digitized by Google

La quatrième pièce est une note relative à Madagascar.

Le bordereau parle de cette pièce.

Or, il est antérieur au 1er septembre 1894, jour de la saisie.

A cette époque on ne savait qu'au ministère que l'armée de terre participerait à l'expédition. Le travail préparatoire a été ébauché le 16 ou le 17 août.

J'arrive enfin à la question la plus grave.

5° *Projet de manuel de tir de l'artillerie de campagne.*

Ce manuel de tir, il n'a été entre les mains d'aucun officier d'infanterie. Il n'a été envoyé qu'à l'artillerie ; il n'y a même que très peu d'officiers du ministère de la guerre qui l'aient eu au 3e bureau. Le général Saussier l'a eu et l'officier condamné a pu le consulter.

Il a été depuis démontré que le manuel de tir communiqué à M. Esterhazy, par le lieutenant Bernheim qui se trouve par hasard être un Israélite, n'avait aucune valeur. Il était dans le commerce, et il a servi au commandant Esterhazy pour faire une conférence à son régiment.

## L'intervention du colonel Picquart.

A ce propos, messieurs les jurés, permettez-moi de vous révéler un incident.

Le réserviste Hulot, secrétaire du commandant Esterhazy, a déclaré dans l'enquête que le colonel Picquart l'ayant fait venir, avait dit, en lui présentant le manuel : C'est bien sur cette pièce que vous avez pris une copie ?

— Pas du tout, a répondu Hulot. C'est sur les pièces de siège.

— Eh bien, retournez chez vous, réfléchissez et vous nous écrirez. D'ailleurs vous êtes réserviste, et si vous avez besoin de sursis ou de dispense, je vous en ferai donner (Sensation prolongée).

Que reste-t-il de l'échafaudage de la défense ? Pas grand chose, à mon sens. C'est pourtant là-dessus qu'a porté l'accusation infamante contre un conseil de guerre d'avoir acquitté par ordre un coupable.

La question est plus haute ! C'est la guerre à l'armée que l'on a déclarée, c'est Me Demange qui l'a dit dans sa déposi-

Digitized by Google

tion. M. Jaurès a dit dans son admirable discours que l'état-major préparait nos défaites futures.

Je n'ai pas une âme de cristal, mais une âme de soldat. Elle se révolte à la fin, et j'en ai assez de tous ces flots de boue dont on essaye d'éclabousser des gens qui n'ont que le souci de leur devoir.

Je dis qu'on est coupable, qu'on est criminel de chercher à enlever à l'armée la confiance dans ses chefs. Au jour du danger, plus proche que vous ne croyez, Messieurs les jurés, si vos fils sont conduits par des chefs déconsidérés, on les conduira à la boucherie.

M. Zola aura gagné une nouvelle bataille. Il écrira une nouvelle *Débâcle* et portera la littérature française dans une Europe où la France sera rayée. On a beaucoup parlé de revision.

Elle nous est indifférente, absolument indifférente. Nous eussions été heureux que le Conseil de guerre de 1894 eût acquitté un officier français : ce que le Conseil de guerre de 1898 n'a pas voulu, *c'est qu'on mît un innocent à la place d'un traître, c'est-à-dire de l'ex-capitaine Dreyfus.*

Le syndicat judéo-maçonnique protestant ne se tenait pas pour battu. Les intellectuels entraient en scène, affirmant l'innocence de Dreyfus. Ils signaient dans ce but des pétitions.

Quels étaient donc ces vertueux signataires?

Des protestants pour la plupart.

Il n'y en a que pour eux, sur ces listes!

Ceux-là mêmes, qu'on y trouve et qui ne sont pas protestants, ont un protestant derrière eux.

Tel, Duclaux qui, chargé de tous les laboratoires de l'Institut agronomique, se trouve par là même sous la domination du protestant Rissler, maire du huitième arrondissement et beau-frère de Scheurer-Kestner !

Mais l'avantage de ces listes en faveur d'un traître aura été aussi de démasquer les professeurs actuels de l'école des chartes.

On sait maintenant à quelles mains forcément hostiles à la vieille France anti-protestante a été confié le dépôt des archives nationales. On a vu, sur ces listes,



Digitized by Google

M. Paul Meyer, directeur de l'Ecole, MM. Molinier M. Giry, M. Bournon.

Qu'est-ce que Paul Meyer ?

Un juif, malgré sa conversion au protestantisme.

Qu'est-ce que MM. Molinier ?

Deux protestants amis du dreyfusard Monod.

Qu'est-ce que M. Giry ?

Rien que l'époux successif de deux protestantes, tout comme Ribot et Trarieux.

Qu'est-ce que M. Bournon ?

L'ami intime des Molinier.

L'Ecole des Chartes, elle aussi, est devenue la proie d'un syndicat protestant !

Et il ne manque sur les listes dreyfusardes qu'un dernier protestant, M. Berger, successeur du catholique Léon Gautier à la chaire de paléographie de l'Ecole.

Ajoutons que M. Rigaud, archiviste paléographe au ministère des affaires étrangères, est protestant.

•

Ranc et Joseph Reinach (1) menaient une campagne

---

(1) Joseph-Isaac-Reinach, grand-père de Joseph Reinach vint en 1810, de Mayence, sa ville natale, s'établir à Francfort. Il épousa une demoiselle May. Et de cette union naquirent quatre enfants :

1° Adolphe, mort en 1879. Il était banquier à Francfort et fut créé baron par un décret italien du 29 avril 1866, confirmé par un décret prussien du 12 août 1867. Il était marié à une Oppeinheim.

2° Hermann. Celui-là vint à Paris. Il obtint sa naturalisation le 26 juin 1871. Il avait alors cinquante-sept ans (*Bulletin des lois*, 2e semestre 1871).

3° Arnold. Cet Arnold vécut à Francfort. Il est mort.

4° Thérèse. Thérèse épousa le docteur Schwartschold. Elle est veuve. De ces 4 enfants deux seulement ont fait souche :

1° Adolphe a eu 3 fils : Jacques, Albert et Oscar.

Jacques, né à Francfort le 17 avril 1840, fut naturalisé fran

Digitized by Google

acharnée en faveur du traître pendant que Zola se pourvoyait en cassation.

La Cour suprême décida, conformément aux conclusions du rapporteur Chambaraud et du procureur général Manau, qu'il y avait lieu d'annuler l'arrêt de la Cour d'assises de la Seine, le ministre de la guerre n'ayant pas qualité pour déposer une plainte au nom d'un conseil de guerre.

C'est ce Manau qui prit la défense de Zola et qui le supplia d'avoir pitié de la France.

L'attitude scandaleuse de Manau provoqua dans le pays une légitime indignation. A la Chambre, M. Marcel Habert interpella :

Celui qui a besoin de la pitié de la France, c'est le haut magistrat oublieux de ses devoirs au point d'abaisser sa dignité devant les insulteurs de l'armée, c'est le magistrat qui n'a pas craint de supplier les mauvais Français, flétris par le jury de la Seine, d'avoir pitié de cette patrie française qu'ils avaient vainement essayé de salir de leurs outrages ! (Applaudissements),

Manau est un type du magistrat des *nouvelles couches* levées par Gambetta. Au 4 septembre, il se nomma lui-même substitut dans une ville du Midi (1).

Grâce à l'appui des loges, il siège aujourd'hui à la Cour suprême.

Quand on pense en quelles mains est tombée la justice du pays, on frémit en vérité.

A part certaines honorables exceptions, la magistrature est composée de gens chez lesquels le sentiment de la justice n'existe pas.

---

çais en 1871. C'est le célèbre panamiste. Il a eu deux enfants : un garçon et une fille. Juliette, qui a épousé M. Joseph Reinach.

Albert a succédé à son père comme banquier à Francfort.

2° Hermann n'a eu qu'un fils, et ce fils, c'est M. Joseph Reinach.

(1) Voir *Libre Parole* du 23 octobre 1898.

Digitized by Google

Ce sont les créatures complaisantes de tel ou tel député ou sénateur franc-maçon.

La plupart sont des avocats sans talent ou des officiers ministériels qui, n'ayant pas de clientèle, ont fait de la politique radicale ou intrigué pour entrer dans la magistrature. Une fois dans la place, ils ont eu l'échine si souple qu'ils ont fait leur chemin.

On raconte sur eux des histoires fantastiques.

C'est si *mal porté* aujourd'hui d'être magistrat qu'un homme d'une bonne famille hésite à choisir cette carrière.

Quand vous arrivez dans une ville, si vous voyez, se promenant dans les rues, des individus qui ont une allure débraillée, le chapeau sur l'oreille, manquant de tenue, vous vous demandez quels sont ces rats de caves endimanchés ; si vous êtes un peu observateur, vous ne tarderez pas à remarquer que certains d'entre eux ont des têtes de faux témoins ; vous pouvez conclure alors sans hésiter que ce sont des magistrats.

Tout le monde a encore présente à la mémoire cette scène qui se déroula au Palais de Justice d'une ville des environs de Paris, entre une femme accusée et le juge, dans une affaire de mœurs.

— Où se trouvait le lit, lui demanda sévèrement le magistrat ?

— Voyons, Georges, répondit la malheureuse, *tu sais* bien qu'il est à gauche...

Trop souvent, nous rencontrons des *justiciards* de cette essence.

Ici, c'est un conseiller qui a plaidé en séparation contre sa femme ou plutôt c'est sa femme qui a plaidé en séparation contre lui *et les tribunaux lui ont donné gain de cause.*

L'entendez-vous reprocher à un accusé de vivre en mauvaise intelligence avec son épouse ?

Là, c'en est un autre dont la tendresse pour sa compagne est telle, qu'un jour, comme elle était gravement

Digitized by Google

malade, il lui chanta le *De profundis*, sous prétexte de la guérir.

Certes, ce magistrat est un type, mais il y en a tant.

Le Poitevin par exemple. Chargé de l'affaire du Panama, il vit dans l'intimité avec Arton l'escroc juif, maintes fois condamné. Le 28 mars 1897, il est entendu au Palais Bourbon par la commission d'enquête du Panama et le *Journal officiel* publie sa déposition :

D'une façon générale, j'ai, en ce qui me concerne, LA PLUS GRANDE CONFIANCE DANS LA DÉCLARATION D'ARTON. Depuis trois mois, JE VIS AVEC LUI DANS UNE INTIMITÉ COMPLÈTE. Nous arrivons à pouvoir NOUS JUGER RÉCIPROQUEMENT. IL A CONFIANCE EN MOI, ET J'AI CONFIANCE EN LUI. Ma confiance repose sur ce fait que j'ai été en mesure de vérifier un grand nombre de points qu'on pourrait qualifier d'insignifiants, si quelque chose était insignifiant dans une procédure de ce genre. Je les ai trouvés scrupuleusement conformes aux déclarations d'Arton. IL M'A DONNÉ SA PAROLE D'HONNEUR de ne dire que la vérité ; je crois qu'il tiendra sa promesse. C'EST UN DÉVOYÉ, QUI A UNE CONCEPTION SPÉCIALE DES CHOSES, mais qui a au FOND UNE HONNÊTETÉ RELATIVE.

Entre temps, les juges d'instruction Richard et Rempler se suicident pour donner l'exemple de la morale laïque et indépendante. Le 19 janvier 1898, la magistrature passe un mauvais moment à la Chambre.

Un député républicain, M. Gabriel Baron, lui dit son fait, au grand scandale de M. le Garde des Sceaux Milliard.

Enregistrons quelques passages du réquisitoire :

### Quesnay de Beaurepaire.

Vous avez obtenu dans ces deux affaires (celles du Panama et des Chemins de fer du Sud) ce merveilleux résultat que, sans donner satisfaction à la conscience publique, vous avez laissé la magistrature à la remorque de la politique.

Digitized by Google

Et le couronnement de votre œuvre, ç'a été de voir un procureur général qui, pour mettre les grands coupables à l'abri de toute répression, a laissé s'achever la prescription sans mettre en mouvement l'action publique ; ç'a été de voir ce procureur général appelé à la cour de cassation, alors qu'on devait le frapper et le chasser du prétoire.

## Magistrats agents.

Aujourd'hui le favoritisme seul règne au ministère de la justice. Les magistrats — je le répète — sont les agents politiques du Gouvernement, et — reconnaissons-le aussi — les agents électoraux du député.

## Autrefois et aujourd'hui.

Ce n'est pas aujourd'hui que nous verrions des magistrats donner fièrement leur démission plutôt que d'abdiquer une parcelle de leurs opinions...

*M. le comte de Tréveneuc.* — C'étaient les nôtres ceux-là !

*M. Gabriel Baron.* — ... et de sacrifier leur conscience. Ces magistrats-là, nous ne les verrons plus.

## Les nominations de M. Darlan.

Je crois qu'on peut affirmer, sans crainte de se tromper, que la moitié des nominations faites par l'honorable M. Darlan, lors de son passage au ministère, ont été commandées par le seul intérêt électoral.

Dites-moi pourquoi, dans certains tribunaux, des juges suppléants non rétribués, ceux-là faisant le service de l'audience depuis quatre ou cinq ans, se sont vus sacrifiés à des magistrats nommés d'emblée substituts ou juges, parce qu'ils étaient simplement les fils, les neveux, les cousins ou les amis d'un homme politique influent.

## Quelques avancements.

N'avons-nous pas tous présent à la mémoire l'exemple de ce magistrat dont je me garderai bien de dire le nom, car

Digitized by Google

il est sur toutes les lèvres et qui, de simple conseiller général, bombardé en deux jours avocat général, arriva quelques mois plus tard à être conseiller à la Cour de Lyon ? Choisi par un garde des sceaux comme chef du personnel, au moment où le garde des sceaux quitta le pouvoir, ce magistrat fut nommé immédiatement conseiller à la Cour de Paris.

Quelque temps plus tard, le même garde des sceaux, par un retour de fortune politique, revient au pouvoir ; il reprend le même chef du personnel. Oh ! que ce chef du personnel doit désirer le voir tomber encore plus vite ! Quelques mois plus tard, ce même chef du personnel, de simple conseiller à la Cour, est nommé président de Chambre.

Hier, c'est un autre magistrat qui, simple procureur de la République en province, est nommé, quelques mois plus tard, substitut à Paris. Le voilà pris comme chef du personnel. Quand le ministre succombe, il est expédié procureur général dans un ressort relativement rapproché de Paris.

Et les magistrats de carrière, monsieur le garde des sceaux, s'il vous plaît, qui ne savent pas plier l'échine et comptent sur un avancement dû au mérite et non à la faveur, qu'est-ce que vous en faites ?

... Un juge de paix, en cinq ans, est devenu successivement juge au tribunal, vice-président du tribunal, président du tribunal, conseiller à la Cour, président de Chambre à la Cour et, je le répète, messieurs, en cinq ans !

## La Cour de Cassation.

Les grandes fonctions de conseiller à la Cour de cassation sont depuis quelques années le privilège presque exclusif des magistrats qui sortent des bureaux du ministère de la justice, gravitent dans l'orbite du pouvoir, et le plus souvent, au lieu de titres et de services juridiques, ne se peuvent réclamer que de services politiques.

## Les chambres correctionnelles.

Vous n'ignorez pas, monsieur le garde des sceaux, qu'il y a chaque année un roulement établi entre les magistrats de toutes les chambres. Voulez-vous me dire pourquoi la

Digitized by Google

chambre correctionnelle reste presque toujours immuable?

Je sais et presque tout le monde sait que les magistrats qui composent les chambres correctionnelles sont les créatures particulières du procureur général.

Presque toutes les chambres correctionnelles restent immuables, sauf l'adjonction d'un conseiller ou deux qui viennent tous les ans les modifier.

On a bien soin de laisser la majorité entre les mains du procureur général, et je vais vous dire pourquoi. Devant ces chambres correctionnelles se produisent les procès de presse et les procès politiques, et il faut qu'il y ait là des magistrats entièrement entre les mains du procureur général, prêts à servir ses desseins, prêts surtout à rendre les services qu'il leur demandera. Voilà la vérité.

## La Dépossession du jury.

Sur ce point, Messieurs, je n'ai qu'à vous lire un passage bien court et bien caractéristique d'un ouvrage de M. Jean Cruppi, conseiller à la cour de cassation :

« Comment donc nos cours d'assises ont-elles si peu d'affaires? Le motif en est connu : c'est qu'une grande partie des faits qualifiés crimes par le Code sont soustraits au jury et dirigés vers les tribunaux de police correctionnelle ; et cela grâce à un procédé extra légal, mais toléré et même encouragé par les circulaires ministérielles.

» Quelques chiffres établiront le fait et ses conséquences. De 1826 à 1850, le nombre des affaires déférées au jury était de 5,000 ; en 1860, ce chiffre tombait à 4,000 ; de 1860 à 1880, il descend à 5,000 ; et enfin, en 1894, les cours d'assises de France jugent 2,932 affaires, alors que, cette année même, les tribunaux correctionnels rendent près de 200,000 sentences. Et, tandis que le nombre des affaires réservées au jury suit cette progression décroissante, le total des plaintes reçues au parquet s'élève dans les proportions telles qu'il atteint en 1891 le chiffre de 500,000, alors qu'en 1826 il était de 225,000 environ !

» Ces chiffres ont leur éloquence. Ils démontrent que, tandis qu'on discute bruyamment le jury, celui-ci, par un

Digitized by Google

mouvement continu et rapide, disparaît de jour en jour du cercle de nos institutions. »

Ainsi donc, parce que vous l'avez voulu, parce que vous avez violé la loi, la cour d'assises n'est plus saisie de tous les faits qualifiés crimes, mais seulement de ceux qu'on veut bien généreusement lui abandonner. En réalité, à cette heure, c'est la juridiction correctionnelle qui est en train de devenir la juridiction universelle dans ce pays. Voilà la vérité brutale !

Renoncez à ces expédients indignes de vos magistrats et venez devant la Chambre nettement et loyalement lui demander la suppression du Jury !

## Caricature de la Justice.

Qu'on le veuille ou non, la justice à cette heure n'apparaît plus à l'opinion publique exaspérée que comme la caricature de la justice.

Il est certain qu'à cette heure nous avons en France le magistrat : nous n'avons pas le juge.

Et voilà pourquoi, en France, on ne croit plus à la Justice.

Vous le reconnaîtrez : je n'invente rien, je n'exagère pas ; c'est à l'*Officiel*.

Mais j'ai hâte d'en finir avec les magistrats. Toutefois je ne puis passer sous silence le plus abracadabrant d'entre eux, un huguenot bon teint, haut casé dans une ville du centre.

Je ne veux pas le suivre dans toutes ses manifestations de magistrat, ce serait trop long.

Prenons-le d'abord procureur, drapé dans son austérité huguenote.

Etant procureur, il fut le héros des réunions mondaines des fonctionnaires nouvelles couches.

A l'une de ces soirées, on vit, vers la fin du bal, le grave magistrat danser la gigue et piquer des chahuts à faire pâlir la *Goulue*.

Soit pour se donner des airs de nourrice, soit pour



Digitized by Google

toute autre cause, il s'était appliqué sur la poitrine une paire de ces appendices que certaines femmes maigres jugent indispensables pour ajouter à leurs charmes.

Ainsi affublé il obtint le plus vif succès ; on aurait donné deux sous pour le voir.

Les curieux n'en dépensèrent qu'un seul.

Le journal de l'endroit clicha notre homme, et chacun put se l'offrir et même l'encadrer.

Dans une autre circonstance, le guilleret Procureur changea sa robe rouge et sa peau d'hermine, non pas pour une peau de lapin, mais pour une peau d'ours.

C'est dans cette tenue ultra magistrale qu'il dansa la danse du ventre.

Tous ces faits étaient de notoriété publique dans la ville où habitait ce magistrat ; il y était légendaire ; mieux encore, proverbial.

Sous le couvert de cette prestigieuse auréole, ce procureur fut nommé, avec avancement, dans une autre ville du centre.

On se raconte encore pendant les longues veillées d'hiver des détails piquants sur les soirées données chez lui.

Elles duraient 15 ou 20 heures ; on portait les femmes en triomphe, on sablait le champagne avec une énergie réitérée. La foule y était nombreuse, dit-on, si nombreuse que son cabinet particulier se trouvait parfois envahi.

Un certain soir, fatigué de se promener dans les salons, notre homme se retire à l'anglaise dans ce cabinet.

La lumière était éteinte.

Il appelle un domestique.

— Qui donc a éteint le gaz, allumé il y a 2 heures?

— Je ne sais pas.

Le domestique rallume le gaz.

Une demi-heure après, ce brave magistrat, reposé, va retrouver les danseurs au salon.

De nouveau il a besoin à son cabinet de travail.

Digitized by Google

La lumière était encore éteinte, pourtant il avait laissé le gaz allumé en partant.

Il appelle un domestique.

— Qui donc éteint le gaz?

— Je n'en sais rien.

— Il ne s'éteint pas tout seul.

— Si c'était une lampe à l'huile peut-être, mais le gaz. Sans doute quelqu'un avait besoin que la lumière fût éteinte.

— Si je savais qu'il se passe des choses comme cela chez moi !!!..

Quelles étaient ces choses ? Nous l'ignorons.

Avait-on fait des ronds de jambes dans ce cabinet ultra particulier ? S'y était-on livré aux exercices les plus variés ? Le liquide coulait à flots à ces soirées. Peut-être y avait-on bu à la même coupe, le meilleur des vins...

Encore une fois, nous l'ignorons.

Ce que nous savons, c'est que les soirées de ce parpaillot ont fait époque.

Ce huguenot n'est pas banal, comme vous le voyez ; il méritait bien quelques pages. Il en mériterait encore d'autres...

Le *Péril Protestant* n'est pas une hotte...

Certains penseront peut-être que j'ai tort de mettre ainsi à nu ces plaies purulentes qui s'attachent aux flancs de la société actuelle, mais ils se diront :

— Après tout, c'est la vérité.

On parle des anarchistes avec horreur ; mais quel respect voulez-vous que l'on ait pour des magistrats de cette espèce ?

La magistrature qui devrait être un sacerdoce est, dans certaines contrées, un antre où Ali Baba n'oserait pas s'aventurer.

Vaillant et ses misérables complices ne sont que les produits, les résultats de notre société anarchique.

Avec de tels éléments sociaux, les bombes devaient partir toutes seules.

Ce n'est pas injurier, ce n'est pas diffamer que d'écrire

Digitized by Google

ces vérités, c'est faire, la mort dans l'âme, son devoir d'écrivain, de penseur, de sociologue et de bon Français.

Est-ce ma faute si les scandales sont énormes ?

Si je flétris nombre de magistrats, c'est moins pour le plaisir de les flétrir que pour les rappeler à leurs devoirs qu'ils ont oubliés, — de même que j'écris le *Péril Protestant*, moins pour attaquer une religion et des principes politiques que pour défendre ce que j'aime de l'envahissement du protestantisme.

Nous voilà loin de l'affaire Dreyfus-Zola dans laquelle l'avocat-général Van Cassel a joué un rôle peu brillant.

Ce Van Cassel est encore un magistrat classique parmi les épurés.

Un jour, un fou s'évade de l'asile où il était enfermé, il se réfugie sur un toit et s'obstine à ne pas vouloir descendre.

Que fait Van Cassel ? il s'arme d'un revolver, vise, tire le malheureux et l'atteint à la jambe. (*L'Intransigeant.*)

Dans le procès Zola où il requit contre le fameux pornographe, on ne vit, on n'entendit que des étrangers.

Le palais de justice était une tour de Babel moderne où se mêlait la confusion de toutes les langues.

Il n'était pas jusqu'à l'avocat-général, Van Cassel, lui-même, représentant la Société, la France outragée, dont le nom fut d'origine étrangère !

On ne trouvait pas de Durand, de Dubois, de Leblanc, de Renaud dans cette affaire, mais des Zola, des Reinach, des Crepieux Jasmin, marié à une protestante, des Scheurer-Kestner, des Monod, des Labori, des Psichari, des Crémieux, des Weiss, des Bloch, des Weill, des Franck, etc., etc.

Je vous demande un peu pourquoi ces gens-là s'occupaient de nos affaires.

∴

Zola est renvoyé de nouveau devant la cour d'assises de Versailles. Il fait défaut et est condamné à un an de

Digitized by Google

prison et à 3 000 francs d'amende. Zola s'enfuit pour ne pas faire sa prison.

Mais l'agitation continuait, entretenue par le syndicat. Le ministère Méline avait fait place au ministère Brisson, les élections générales des 8 et 22 mai ne lui ayant pas été favorables.

Le protestant Cavaignac (1), ministre de la guerre cria très haut à la tribune de la Chambre la culpabilité de Dreyfus.

C'était bien ; mais il ne fit que répéter, au moment opportun et avec plus d'énergie, ce qu'avait dit Billot, son prédécesseur.

Il ne produisit pas la déclaration du capitaine Lebrun Renaud contenant les aveux de Dreyfus, et il fut sage.

Mais, le 14 janvier 1898, répondant à M. Jaurès, M. Cavaignac s'écriait à la tribune de la Chambre :

« Lors de la dégradation d'Alfred Dreyfus, l'officier qui était chargé d'assister à la parade a recueilli de lui ces paroles :

« Si j'ai livré des documents à une puissance étrangère, c'était dans l'espoir de m'en procurer d'autres. »

Cet officier fut tellement frappé de cet aveu qu'il en fit l'objet d'un rapport au ministre de la guerre et il reste de ces paroles décisives un témoignage contemporain.

« Je demande à M. le ministre de la guerre pourquoi, dès la première heure, il n'a pas produit cet aveu et ce témoignage ? » (très bien ! très bien ! à gauche.)

Je n'ai, pour mon compte personnel, qu'une confiance relative en Cavaignac. Si cet homme eut été sincère, la première chose qu'il eût faite en arrivant au ministère, c'eût été de clore l'affaire Dreyfus en mettant tous les meneurs du syndicat dans l'impossibilité de nuire. C'est

---

(1) La mère de Cavaignac est également protestante ; son père a épousé la fille d'un grand banquier Génevois, nommé Odier, dit *L'Aurore*. C'est une famille de Huguenots.

Digitized by Google

à cause du bordereau et du huis clos qu'ils avaient créé une criminelle perturbation. Il n'y avait qu'à les arrêter et à les juger, eux aussi à huit clos, les Ranc, Zadoc Kan, Reinach, Clémenceau, Trarieux, Yves Guyot, Monod, Mathieu Dreyfus, etc., comme conspirant contre la sûreté de l'Etat.

Car le complot existe, c'est indéniable. On en trouve la preuve partout.

Je ne la veux prendre que dans cet extrait des considérants du jugement, rendu contre Rochefort, à la suite du procès que lui intenta l'abject Reinach, très malmené par le célèbre polémiste :

« Attendu qu'à l'époque où les articles incriminés ont paru, les esprits étaient vivement surexcités par les entreprises dirigées contre l'autorité de la chose jugée et les procédés obliques et irréguliers employés pour la battre en brèches ;

Attendu qu'il n'était alors question que de dénonciations, de soustractions de documents ; qu'il soufflait comme un vent de falsifications, de truquages, de maquillages de pièces ; qu'on s'explique dès lors dans quel état d'esprit la communication du soi-disant Picard dut trouver Rochefort et l'accueil qu'il lui fit ;

Que Rochefort, qui savait que Reinach était un agent actif et tout dévoué de la campagne menée en faveur de Dreyfus, et qui ignorait la conduite tenue par le demandeur lorsqu'on lui avait apporté la lettre Otto, put trouver surprenant et suspect que Reinach l'eût gardée au lieu de la remettre à l'autorité judiciaire, et appréhender qu'on la tînt en réserve pour une production ultérieure. »

Au surplus, le 14 janvier, à la Chambre, les différents orateurs avaient mis en cause le syndicat de trahison tout entier.

## Accusation de M. de Mun.

Il faut que la Chambre sache que ces accusations si graves qu'on dénonce à M. le Président de la République en lui disant que cette affaire sera la souillure de sa magistrature,

Digitized by Google

c'est une campagne qui commence. On le dit très haut et très nettement. Ainsi, nous allons assister à la recrudescence de ces attaques inouïes dans lesquelles nous nous traînons depuis quatre mois, et cela au lendemain même du jour où s'est effondrée toute la campagne qu'on avait annoncée à si grand bruit.

On s'était dit sûr de l'innocence du condamné, et, avec cette parole qui supposait sans doute qu'on en avait une preuve, on a agité, troublé profondément le pays, jeté le doute et la suspicion sur l'honneur des officiers, ébranlé la confiance de la nation dans la direction de nos affaires militaires.

Eh bien, je dis qu'en face de cette situation, il est impossible d'admettre qu'une campagne recommence et que nous puissions assister de nouveau à ce débordement d'attaques et d'accusation. Il faut en finir.

## Accusation du général Billot.

A la suite de chaque interpellation les injures et les outrages semblent renaître plus ardents, plus hostiles, cherchant à mêler des choses sacrées, l'armée, la patrie, la justice, à de misérables compétitions politiques.

Il n'en est pas moins douloureux, en présence de l'Europe qui nous regarde, de voir les flétrissures, la honte, les diffamations, les insinuations perfides jetées sur les chefs qui, au jour du danger, seraient appelés à la conduire à l'ennemi pour défendre l'honneur national...

*M. Cunéo d'Ornano.* — Voilà le complot.

*M. le Ministre de la guerre...* sur les chefs dont on aurait ainsi, de gaieté de cœur, affaibli le prestige et l'autorité nécessaires pour la victoire.

C'est une campagne antipatriotique qu'il faut flétrir avant tout.

## Accusation de M. Cavaignac.

Monsieur Jaurès, avez-vous songé, quand vous êtes venu apporter ces attaques à la tribune, qu'aux heures troubles et décisives qui sont peut-être devant nous, le salut de la

Digitized by Google

Patrie dépendra du respect que des millions de soldats professeront pour les hommes qu'ils auront à leur tête ?

Ainsi, il a été reconnu, proclamé que nous nous trouvions en présence d'un vaste complot contre la sécurité de la France.

M. Cavaignac lui-même l'a attesté, et, une fois ministre, alors qu'il pouvait tout, il ne fit rien.

Et le syndicat redoubla d'audace ; il mit en cause l'état-major, et le colonel du Paty de Clam fut injurié, vilipendé, calomnié. Il se trouva un magistrat pour exécuter les œuvres des traîtres à la patrie, Bertulus.

Et ce Bertulus entra en conflit avec le parquet hostile aux poursuites contre M. du Paty de Clam.

Ainsi le désordre, le gâchis, l'anarchie était, et est encore partout hélas, dans toutes nos institutions sociales.

Le clergé a peu d'influence, la magistrature est déconsidérée, le drapeau, la Patrie couverts de boue. Comment voulez-vous qu'un pays résiste à de tels assauts ?

Jamais les anarchistes n'avaient osé de telles choses, fit justement observer Drumont. Si Reinach et sa troupe s'étaient avisé d'aller faire en Allemagne, contre l'armée allemande, la millième partie de ce qu'ils ont fait impunément et font encore chez nous contre l'armée française, ils connaîtraient le régime de ces prisons prussiennes où l'on enferma les officiers de marine que Dreyfus et ses complices avaient dénoncés assez à temps pour qu'on les arrêtât avant même d'avoir débarqué.

Lorsque le général Boulanger parut menacer, non pas même la République, mais simplement les détenteurs du pouvoir, on n'hésita pas à le traduire devant une Haute-Cour de justice. Pour exécuter cette sale besogne, Trarieux s'est présenté. Or, le même Trarieux fait partie des défenseurs de Dreyfus.

N'en soyons pas autrement surpris : Trarieux est marié avec une protestante.

Aujourd'hui, c'est l'armée française, c'est la sécurité, peut-être même l'existence de la Patrie qui sont en butte

Digitized by Google

aux odieuses et criminelles attaques du syndicat judaïco-protestant.

Il y a complot contre la France ; il y a crime de haute-trahison.

Les ministres F.*.* restent cois ; entre frères on ne se mange pas (1).

Que voulez-vous que les Francs-Maçons au pouvoir fassent à Trarieux, par exemple, qui a sauvé la République en 1889 ?

Voilà des gens qui étaient sur le point d'être chassés par le pays, comme des laquais infidèles.

La curée, ils ne l'auraient plus; le pouvoir et ses fructueux bénéfices, un rêve douloureux. Plus de tripotages, plus de chèques.

Trarieux leur rend tout cela ; c'est un fétiche, un dieu ; il est sacré.

Aussi, il peut demander la revision du procès Dreyfus, conspirer tant qu'il voudra contre la France. Tout ce que ses amis politiques lui demandent, c'est de ne pas conspirer contre leur assiette au beurre. Et Trarieux ne se gène pas.

---

(1) Sous ce titre : le ministère actuel et l'ordre du jour de Mun, voici ce que publiait triomphalement le *Siècle*, organe des dreyfusards.

A la séance du 13 janvier dernier (1898), l'ordre du jour de confiance qui termina l'interpellation du comte Albert de Mun se composait de 2 parties.

La première partie visait la confiance dans les déclarations du gouvernement.

La seconde partie de cet ordre du jour, déposé par M. de Mun, était ainsi conçue :

« Et comptant que le gouvernement saura prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à la campagne contre l'honneur de l'armée, passe à l'ordre du jour ».

Se sont abstenus : MM. Henri Brisson, Léon Bourgeois, Godefroy Cavaignac, Delcassé, Edouard Lockroy, Maruéjouls, Mougeot, Sarrien, Trouillot, Viger.

N'a pas pris part au vote comme ayant été retenu à la commission d'enquête sur le Panama : M. Vallé.

Le fait est que ces abstentions sont assez significatives.



Digitized by Google

Le 6 janvier dernier, dit la *Gazette de France*, M. le Sénateur Trarieux, ancien ministre de la justice, adressait au ministre de la guerre une longue lettre, dans laquelle, plaidant la cause de Dreyfus, il se plaignait qu'on n'eût pas donné à la défense du traître toutes les garanties judiciaires désirables, et réclamait pour les débats du récent conseil de guerre, « une publicité aussi large que possible, » comme le seul moyen de donner à l'arrêt une pleine autorité.

Or, ce même Trarieux soutint, en qualité de rapporteur, devant le Sénat, cette loi monstrueuse qui, sous prétexte de réprimer les menées anarchistes, viole toutes les garanties de la sécurité des citoyens, substitue au jury les juges à la solde de l'Etat, autorise les tribunaux d'interdire la publication des débats et permet de condamner à la relégation perpétuelle tout Français dont il plaira au gouvernement de se débarrasser.

Pour ce qui a trait à la relégation, dit-il dans son rapport, nous ne pouvions pas ne point nous préoccuper de la dérogation apportée aux règles générales de la loi du 27 mai 1885 sur les récidivistes.

Il est certain que la spécialité des faits à réprimer justifie pleinement l'idée d'une exception à ces règles...

Nous ne dirons qu'un mot, ajoute-t-il, de l'emprisonnement cellulaire et de la faculté d'interdire le compte rendu des débats. Ce sont là également des précautions dérogatoires qui répondent à une situation tout à fait particulière.

Et il concluait au vote pur et simple de la loi précédemment adoptée par la Chambre des députés.

Ainsi, ces garanties légales que Trarieux refusait si allègrement, en 1894, à l'honneur et la liberté des citoyens français, il les revendique aujourd'hui en faveur d'un juif traître à la France !

Tout le monde sait, à l'heure actuelle, ce qu'est M. Trarieux.

Si toutefois certains l'ignoraient, M. de Boisandré va le leur apprendre.

Trarieux était jadis un avocat qui, devenu homme politique et sénateur, se créa des titres futurs à protester contre les irrégularités du procès Dreyfus, en condamnant le général Boulanger et Henri Rochefort sur les

Digitized by Google

dépositions du récidiviste Buret et du mouchard-loufoque Alibert.

Il alla même un peu plus loin, M. Trarieux, que la plupart des justiciers de la Haute-Cour.

Le fils d'un de ses collègues du Sénat ayant commis, dans la naïveté de son jeune âge, la fatale imprudence d'adresser au général Boulanger une carte de félicitations, Trarieux n'hésita pas une minute : il sacrifia sur l'autel de l'amitié sa passion pour la Justice et détourna des dossiers la pièce compromettante.

Cet exploit le désignait aux plus hautes fonctions. Il devint peu d'années après garde des sceaux. On pense si la Justice avec lui fut bien gardée.

Une fois rendu le portefeuille, il se consola de ne plus faire partie du gouvernement français en devenant, ou plutôt en continuant d'être, le plus ferme agent de la politique anglaise en France.

M. Trarieux est l'un des fondateurs du groupe fameux de l'*Entente cordiale*, ce jardin d'acclimation de l'intrigue britannique.

Pour que rien ne l'arrêtât dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, M. Trarieux ne voulut plus rien être.

Il jeta aux orties sa robe d'avocat et devint le simple agent salarié d'une compagnie d'assurances anglo-américaine.

Toutefois, il resta sénateur.

M. Trarieux, en effet, avait encore une besogne à accomplir comme homme politique. Il lui restait, pour donner la mesure de son patriotisme, à livrer le marché français aux coulissiers, c'est-à-dire aux aigrefins cosmopolites, aux écumeurs des Deux-Mondes qui se sont abattus chez nous pour drainer les quelques écus échappés aux grandes rafles des Panamas et des Chemins de fer du Sud.

M. Trarieux mène cette généreuse entreprise en compagnie d'un vieux goîtreux comme lui, le sénateur Boulanger.

Ils appellent cela émanciper le marché français et ils

Digitized by Google

ont déjà déposé dans ce sens un projet de loi au Sénat.

L'article 1er du décret du 7 octobre 1890 relatif aux agents de change réglait ainsi la question de nationalité :

« Nul ne peut être agent de change ; 1° S'il n'est Français ; 2° S'il n'a vingt-cinq ans accomplis ; 3° S'il ne jouit de ses droits civils et politiques et s'il n'a satisfait aux obligations de la loi sur le recrutement. »

Cette dernière condition, absolument essentielle, disparaît dans le projet Trarieux-Boulanger, dont l'article 2, § 2 est ainsi conçu :

« Nul ne pourra être agent de change s'il n'est Français, s'il ne jouit de ses droits civils et politiques, s'il a été mis en faillite ou en liquidation judiciaire, à moins qu'il n'ait été réhabilité. »

Plus d'obligation de service militaire en France!

Les coulissiers allemands, autrichiens ou italiens, promus, grâce à Trarieux, à la dignité d'agents de change, pourront, à leur bon plaisir, drainer nos écus, mais ils ne devront pas, comme vous et moi, l'impôt du sang.

Bien plus, ils pourront sortir de la landwehr et de la landsturm, on ne leur demandera, pour opérer à la Bourse de Paris, que d'accomplir la simple formalité de naturalisation, c'est-à-dire d'être munis d'un passeport pour un laps de temps un peu plus long qu'il n'est d'usage.

Le jour qu'il leur plaira, le jour d'une déclaration de guerre, par exemple, ils repasseront tranquillement la frontière et s'en retourneront, qui en Allemagne, qui en Autriche, qui en Italie, vivre joyeusement de nos dépouilles.

Et pour que nos lecteurs soient plus profondément frappés de la gravité de ces observations, nous croyons devoir emprunter à la *Réforme économique* ce suggestif tableau de la nationalité des coulissiers chers à Trarieux :

Digitized by Google

Les 92 maisons de Coulisse en valeurs inscrites à la Feuille comprennent 124 titulaires sur lesquels on compte :

| | |
|---|---|
| | 58 étrangers ou naturalisés ; |
| | 66 Français. |
| Total. . . | 124 |

Les 60 maisons reconstituées ou créées depuis la loi d'impôt sur les opérations de Bourse du 28 avril 1893 comprennent 86 titulaires sur lesquels on compte :

| | |
|---|---|
| | 38 étrangers ou naturalisés ; |
| | 48 Français. |
| Total. . . | 86 |

## Nationalité des commanditaires.

Sur 383 commanditaires de maisons de Coulisse en valeurs, relevés sur les actes de société déposés au greffe du tribunal de commerce :

| | |
|---|---|
| | 144 sont étrangers ou naturalisés ; |
| | 239 sont Français |
| Total. . . | 383 |

Sur 361 commanditaires de maisons reconstituées ou créées depuis la loi d'impôt sur les opérations de Bourse du 28 avril 1893 :

| | |
|---|---|
| | 139 sont étrangers ou naturalisés |
| | 222 sont Français |
| Total. . . | 361 |

Nota. Au point de vue de l'importance des capitaux sociaux, les proportions sont les suivantes :

Maisons ayant des titulaires étrangers 30.350.000.

Maisons n'ayant que des titulaires français 23.200 000.

Dès 1893. l'opinion publique s'était émue en présence de cette invasion de vautours et de corbeaux fondant sur nous d'au delà des frontières. La Coulisse dut donner des gages : elle promit formellement que, donéravant, aucun étranger ne serait admis comme membre du marché libre.

Voici comment la Coulisse a tenu sa promesse : on ne compte pas moins, depuis 1893, de 32 maisons de coulisse étrangères, commanditées par 106 étrangers et 38

Digitized by Google

Français, et représentant une valeur de plus de 30 millions.

On voit que l'épargne Française est en bonnes mains...

***

Un autre sénateur, Thévenet, se montra également défenseur de Dreyfus. Nous ignorons s'il est protestant, mais nous ne résistons pas au plaisir de lui laver son linge sale.

Car tout ce monde-là est malpropre.

Il ne vit que dans la boue d'où il sort, se plaît et ne trouve de saveur qu'aux immondices.

Voyons donc ce qu'est Thévenet.

Dans les premiers jours de janvier 1888, M. Thévenet, député du Rhône, proposait à la Chambre de décider que les biens des mineurs ne pourraient plus être placés en titres de la Banque de France.

A quel mobile obéissait M. Thévenet ?

M. Thévenet était tout simplement l'associé de Jacques Meyer, condamné pour escroquerie et qui avait entrepris une campagne acharnée contre la Banque de France.

M. Denêcheau était, à ce moment, chargé des informations au journal le *Matin*. On le pria d'aller interviewer Thévenet à propos du projet de loi qu'il venait de déposer.

Thévenet était alors à Lyon, M. Denêcheau ne rencontra que Jacques Meyer qui lui dit :

« Je vais vous faire l'interview au nom de Thévenet. Soyez sûr qu'il ne me démentira pas.

Quand j'ai besoin de Thévenet, je n'ai qu'à le siffler. Nous sommes de *mèche*. »

Voici, d'après M. Lajeune Vilar, le résultat de la campagne appuyée par un certain nombre de journaux.

Le 15 janvier 1888, les actions de la Banque de France étaient cotées à la Bourse : 4 200 francs.

Digitized by Google

Le 24 janvier, M. Thévenet déposa sa proposition sur le bureau de la Chambre.

Le 25 janvier, les actions baissèrent de 180 francs et clôturèrent à 4 020 francs.

Le 30 janvier, elles descendaient à 3 990 francs.

Mais la baisse n'étant pas suffisante, que fait Meyer ?

Il va trouver le directeur du service des informations du journal le *Matin*, M. Denècheau, et il lui apporte un article tout rédigé, prêt à être inséré, lequel article n'était ni plus ni moins qu'un interview de M. Thévenet sur la question de la Banque de France.

Le *Matin* insère l'article dans son numéro du 30 janvier 1888. Nouvelle baisse.

Le 4 février, les actions avaient dégringolé à 3 700 fr. C'était une baisse de 500 francs en 10 jours.

Le coup était fait !

Meyer en profita avec tous ses complices et ses auxiliaires.

Tel est l'homme qui fut le garde des sceaux de France et auquel un brave, Paul de Cassagnac, lança en pleine Chambre, en 1889, cette virulente et courageuse apostrophe :

« Ce garde des sceaux est un coquin qui serait tout aussi bien à sa place à la prison de Poissy que sur le banc des ministres. »

Il était digne de patronner Dreyfus et de la petite exécution que nous lui décernons en récompense de ses vertus.

***

Passons à un autre. Abordons Clémenceau.

Clémenceau est un des hommes de la franc-maçonnerie qui ait fait le plus de mal à la France.

Député, il se met au service de l'Angleterre et de la Triple-Alliance, il combat l'alliance franco-russe et favorise de toute son influence les intérêts anglais. Il est l'homme dévoué des escrocs Cornélius Herz et Von Reinach, le suicidé de Nervilliers et le commandité des fi-

Digitized by Google

nanciers cosmopolites les plus tarés ; l'Angleterre l'emploie pour créer chez nous l'instabilité ministérielle cause du désarroi et du gâchis.

Clémenceau exécute cette besogne au mieux des intérêts de ses patrons protestants.

Aujourd'hui, nous le voyons continuer son infâme métier. Il est à la tête des journalistes dreyfusards, sapant celles de nos institutions sociales qui restent encore debout.

Après avoir vilipendé la religion, ce franc-maçon vilipende l'armée. Il conspire non pas pour aspirer au pouvoir, ce qui serait très naturel, mais au profit de l'étranger. C'est l'homme le plus abominablement néfaste que la France ait connu, depuis que, grâce à Bismark, elle est en République (1).

---

(1) La vérité est faite aujourd'hui sur ce point. Le procès d'Arnim nous l'a révélée. D'Arnim voulait favoriser le retour de la monarchie française après la guerre de 18 0 ; Bismark voulait qu'il favorisât le triomphe de la république. D'Arnim s'y refusa ; Bismarck le brisa. Le 23 décembre 1872, le chancelier de fer écrivait à son ambassadeur :

« Votre Excellence croit, et elle l'a également exprimé de vive voix, que la continuation provisoire du jeu des institutions républicaines est dangereuse pour les institutions monarchiques de l'Allemagne.

La France monarchiquement constituée *sera pour nous un danger* bien plus grand que celui que le contact des institutions républicaines pourrait faire surgir.

Nous n'avons certainement pas pour devoir de *rendre la France puissante en y établissant une monarchie en règle.* L'inimitié de la France nous oblige à désirer qu'elle reste faible et nous agissons d'une manière très désintéressée en ne nous opposant pas avec résolution et par la force à l'établissement d'institutions monarchiques solides tant que le traité de Francfort n'aura pas été complètement exécuté ».

A la mort du prince de Bismarck survenue dans les premiers jours du mois d'août 1898, Crispi écrivait dans *la Tribuna* :

« La guerre de 1870 fut voulue par la France, qui la déclara le 19 juillet 1870 ; heureuse par la prévoyante préparation qui datait depuis 1875, la Prusse vainquit, alors que personne ne s'y attendait.

Ensuite, le prince de Bismarck fut toujours pour la paix, et,

Digitized by Google

C'est un traître qui mériterait la torture la plus cruelle que l'on puisse imaginer. Je vous répète que je n'exagère pas, que dans tous les faits que j'avance je suis au-dessous de la vérité. Si je vous confiais tout ce que je sais pour développer ma thèse, vous diriez que je ne sais pas ce que je dis.

---

partant, *fut partisan de la République française et contraire à la restauration monarchique* ».

Il ne faut pas oublier que BISMARCK ÉTAIT NOTOIREMENT FRANC-MAÇON ET HAUT DIGNITAIRE DE L'ORDRE.

∴

Si l'on veut savoir maintenant comment s'expriment les francs-maçons les plus autorisés de notre pays, on n'a qu'à consulter le *Bulletin du Grand-Orient*, juin 1895, et on lira ce que pense M. Lucipia :

« A l'hôtel de ville, nous avons beaucoup de défauts, les autres disent des qualités ; nous avons tout au moins celle d'être en majorité des francs-maçons, c'est-à-dire des républicains sincères, voulant la république avec toutes ses conséquences ».

∴

On lit dans la *chaîne de l'Union Maçonnique* de 1887, page 330 :

« La seule forme de gouvernement dont la franc-maçonnerie puisse s'accommoder, est la forme républicaine ».

∴

Citons encore le *Bulletin du Grand-Orient*, avril 1895, page 36 :

« C'est bien en effet, la maçonnerie qui a discuté et préparé dans tous ses temples toutes les grandes lois démocratiques que le Parlement a ensuite adoptées Mais on n'a encore réalisé qu'une partie de ses desseins. L'action législative a été beaucoup trop lente. Un grand nombre de réformes auraient été accomplies, si on avait mieux suivi les conseils des Loges. Et la République ne sera démocratique et progressiste que si elle s'inspire sans cesse des doctrines maçonniques et les met résolument en action ».

Enfin le F.·. Lucipia s'exprimait ainsi le 14 décembre 1895, à la fête de la Loge parisienne la Fraternité des peuples :

« On dit partout que nous ne sommes pas en République, que nous sommes en franc-maçonnerie : le mot est de l'évêque

Digitized by Google

Le public est ainsi fait : il croit que les écrivains exagèrent toujours, alors que ce sont les scandales qu'ils publient qui dépassent toute mesure.

Ainsi, il paraît incroyable que Clémenceau soit vendu à l'Angleterre. Eh bien, écoutez M. Ernest Judet dans le *Petit journal* du 28 juin 1893 :

« Il y a longtemps que je suis fixé sur ce point qu'il existe une intrigue anglaise permanente pour surveiller, diriger au besoin notre politique et rompre ou du moins affaiblir les liens de l'alliance franco-russe. Les journaux et politiciens qui font le jeu sont connus : parmi eux le commandité de Cornélius Herz, M. Clémenceau nous a paru le plus dangereux. »

La preuve manifeste que Clémenceau est l'homme dévoué de l'Angleterre a éclaté au grand jour en 1893, quand il était candidat à la députation dans le Var.

Très combattu par les journaux français, il était soutenu par les feuilles étrangères, et M. Judet écrivait :

« Si les journaux français qui soutiennent la candidature de M. Clémenceau sont en nombre infime, en revanche les feuilles italiennes, allemandes et autrichiennes, les feuilles de la Triple-Alliance, font presque toutes des vœux en faveur du succès de l'homme néfaste. »

---

Gouthe-Soulard. Eh ! il aurait raison cet évêque, si franc-maçonnerie et république n'étaient pas précisément la même chose ».

Le lecteur tirera la conclusion de ces faits significatifs.

Quant à nous, rappelons à Lucipia qui se pose en ennemi de l'Eglise, qu'il fut élevé gratuitement par les prêtres, au petit séminaire d'Ancenis (Loire-Inférieure).

Condamné à mort pour sa participation à la Commune, il dut sa grâce aux prières et aux instances d'un prêtre, l'abbé Joly, actuellement père de l'Immaculée-Conception à Nantes, l'un de ses anciens camarades de classe, qui fit plusieurs voyages à Paris et à Versailles pour l'arracher à une exécution certaine, et qui ne revint dans son diocèse qu'après avoir obtenu la vie sauve pour lui.

Digitized by Google

La *Justice* elle-même a constaté le fait naïvement ou cyniquement, comme on voudra.

Mais les journaux étrangers qui se montraient les plus ardents pour l'ami de Cornélius Herz étaient le *Times;* le *Standard;* le *Daily Chronicle;* le *Daily News;* la *Pall Mall Gazette,* en un mot tous les grands journaux de Londres.

La presse anglaise devait d'ailleurs cet appui à celui qui sert si bien chez nous les intérêts de la politique anglaise.

Du *Petit Journal,* 15 avril 1893 :

« Rien de plus instructif que la lecture du *Times,* l'organe par excellence de la conspiration perpétuelle ourdie contre nos intérêts nationaux.

Malgré l'insignifiance du rôle actuel de M. Clémenceau, il s'efforce de le grandir, de le présenter à l'Europe comme notre seul homme d'Etat ! Il s'agit de le réhabiliter à tout prix, de lui rendre son prestige, son rang, son influence.

Pour le *Times* le discours déclamatoire et ridicule prononcé à Salernes par le directeur de la *Justice,* c'est l'événement de l'époque ! Il le publie *in extenso* et le commente avec une admiration enthousiaste. Ce n'est rien encore ; pour mieux faire comprendre au public anglais l'importance de l'appui et de la fidélité de M. Clémenceau à la cause britannique, M. de Blowitz ajoute :

Chacun sait que l'origine réelle de la campagne de calomnies contre M. Clémenceau est son hostilité pour l'entente franco-russe ; ce sont les promoteurs d'une alliance éventuelle entre les deux pays qui sont les instigateurs du ténébreux complot dirigé contre lui.

M. Clémenceau connaît parfaitement l'origine de ces attaques, quoique son discours soit muet sur ce point. Evidemment ce silence vient de ce qu'il ne voulait pas défendre une politique favorable à l'alliance franco-russe, et qu'il n'osait pas s'aventurer à prêcher la politique contraire. »

Il est impossible de mettre davantage les points sur les *i.*

M. Clémenceau, dont M. de Blowitz est le confident,

Digitized by Google

a chargé son interprète d'expliquer au *Times* et au public anglais qu'il reste bien l'homme de l'Angleterre, mais que, malgré son dévouement, le jour n'est pas venu de battre ouvertement en brèche la Russie et de déployer le drapeau de Saint-Georges dans une réunion française.

Mais il laisse comprendre qu'il compte tôt ou tard manifester ses sentiments réels, et que, pour lutter avec prudence, il ne travaille pas moins utilement pour la cause de l'impératrice Victoria. Il ne demande que de la confiance et quelque répit.

Et le 28 août de la même année, M. Judet ajoutait :

« Les journaux anglais continuent leur campagne de protestation contre les attaques sous lesquelles succombe M. Clémenceau ; ils sont particulièrement exaspérés de ce que leur candidat de cœur, leur homme d'Etat favori, à l'usage de la France, porte la peine de son dévouement à l'Angleterre. Cette colère leur fait perdre toute mesure et toute prudence.

*Le Times : le Standard ; le Daily News ; le Daily Chronicle*, d'autres également considérables, font assaut d'injures contre notre patriotisme et la clairvoyance du suffrage universel.

*La Pall Mall Gazette* réédite les indignations du *Times* contre les ennemis de M. Clémenceau qui veulent *rendre service à l'ambassadeur de Russie.*

Impossible de mieux avouer que dans la pensée britannique la chute de M. Clémenceau et le succès de l'alliance franco-russe sont dans une étroite dépendance.

Il est à remarquer que la presse de Londres reprend avec plus de mauvaise foi que jamais ses attaques contre notre politique dans l'Extrême-Orient ; furieuse du triomphe de l'amiral Humann et du traité heureux imposé par M. Develle au Siam, elle cherche à nous créer de nouveaux ennuis, des difficultés plus graves ; elle prépare surtout un plan d'annexions injustifiables dans la presqu'île de Malacca et au-delà des fontières de la Birmanie. Ces conquêtes feraient compensation aux échecs de lord Rosebery.

Pour réussir, ils ont absolument besoin d'un orateur influent qui combatte à la Chambre de Paris les progrès de notre influence coloniale et la paralyse au profit du Foreign-Office.

Digitized by Google

On se souvient que dans son plaidoyer à la cour d'assises M. Clémenceau s'est vanté d'avoir empêché la France de porter ses yeux du côté du Mékong ; c'est son meilleur titre de gloire et sa plus grande utilité vis-à-vis des Anglais : eux le savent et s'en montrent reconnaissants. Quoi d'extraordinaire ?

Leur intelligence pratique ne fait pas fausse route en souhaitant ardemment que le député du Var soit encore M. Clémenceau. »

Mais M. Clémenceau fut battu. Ne pouvant plus servir les intérêts anglais et ceux de la Triple-Alliance à la Chambre, il les sert dans son ignoble journal l'*Aurore*, organe officiel des dreyfusards.

Sont-ils patriotes tout de même les défenseurs de Dreyfus.

Examinez-les avec un peu d'attention et vous constaterez qu'ils ont tous des attaches étrangères juives, franc-maçonniques ou protestantes.

Il n'est pas jusqu'à Labori, l'avocat de Zola, qui n'ait épousé une demoiselle Ockey, protestante anglaise, après son divorce avec M. de Pachmann, un Allemand.

Je vous le répète, cette affaire Dreyfus est inconcevable. Il n'y a là que des étrangers. Elle échappe à l'analyse. Elle est troublante, menaçante, effrayante. C'est un drame des plus tragiques comme en aurait rêvé Balzac ; ou plutôt, non, elle est simple, claire, limpide comme de l'eau de roche ; ce sont ceux qui ont intérêt à en fausser le caractère qui la rendent compliquée et tragique.

Un officier trahit la France, il est condamné. Un syndicat composé de tous les étrangers, de tous les juifs, protestants et francs-maçons se fonde soi-disant pour le réhabiliter. Il découvre que Dreyfus a été condamné sur la production d'une pièce secrète qui n'a pas été soumise au défenseur. Qui a commis cette indiscrétion, qui a livré ce fait au syndicat ? Et ce fait est-il vrai ?

Je suis tenté de le croire ; mais cela a lieu tous les jours dans nombre de procès ; les avocats ne connaissent

Digitized by Google

pas toutes les pièces, il en est qui restent secrètes, que seuls les procureurs de la république ou les procureurs généraux connaissent.

S'ensuit-il pour cela que l'on demande la revision des procès où l'inculpé a été justement condamné ?

En quoi un vice de procédure, même, peut-il influer sur le fait de la culpabilité d'un condamné ?

Malgré tous les vices de procédure possibles, Dreyfus n'en a pas moins trahi. Tout est là.

Et l'on recommencerait le procès ? Et l'on ferait revenir Dreyfus de l'île du Diable pour la revision, comme Brisson l'aurait voulu !

C'est impossible. Cela ne peut se faire. Une révolution en découlerait. Pourtant, j'ai la sensation que la France est trahie par ceux qui devraient la défendre et la servir, que l'armée sera en fin de compte victime de tout ce scandale.

Avec nos gouvernants il faut s'attendre à tout.

Qu'on le veuille ou non, la coalition judeo-maçonnique protestante est puissante. Le nombre des Dreyfusards grandit chaque jour. L'université est Dreyfusarde, notamment les universitaires protestants.

L'incident de Bordeaux, où le professeur huguenot Stapfer manifesta ses sentiments dreyfusards sur la tombe de l'inspecteur Couat, en est une nouvelle preuve. Le discours du huguenot Buisson, sur la tombe du huguenot Pécaut, dont nous parlerons plus loin dans le chapitre relatif à l'université, est d'une éloquence des plus significatives.

C'est un spectacle bien curieux que celui de tous ces huguenots se démenant pour sauver un juif, sur la culpabilité duquel ils n'ont pas la moindre illusion. On saisit là sur le fait, écrit Drumont qui est aussi de notre avis sur ce point, le pacte incompréhensible et mystérieux qui unit la Vache à Collas au Veau d'or et qui paraît de date assez récente.

Luther, en effet, ne portait pas les juifs dans son cœur, et cet apôtre de la tolérance écrivait sur la race mau-

Digitized by Google

dite des pages qui ne faisaient guère prévoir que Scheurer-Kestner et Monod se jetteraient dans la mêlée pour essayer de dégager le plus misérable des traîtres, aux dépens de l'honneur d'officiers français qui ont jugé avec toute la loyauté de leur conscience.

En cendres, s'écriait Luther, en cendres les synagogues et les maisons des Juifs, et ceux-ci qu'on les parque dans les écuries ! Que de leurs biens on forme un trésor pour l'entretien des convertis ; que les Juifs et les Juives robustes on les astreigne aux plus durs labeurs, qu'on leur prenne leur livre de prières le Talmud, la Bible, et qu'il leur soit défendu, sous peine de mort, même de prononcer le nom de Dieu.

Pas de faiblesse, pas de pitié pour les Juifs ! Que les princes, sans forme de procès, les chassent ! Que les pasteurs inculquent à leurs ouailles la haine du Juif. J'aurais pouvoir sur les Juifs, que je réunirais les plus instruits et les meilleurs d'entre eux et les menaçerais de leur couper la langue au fond du gosier pour leur prouver que la doctrine chrétienne n'enseigne pas un Dieu seulement, mais un Dieu en trois personnes.

Entendez-vous d'ici les cris que pousseraient les protestants, si Torquemada avait expliqué sous cette forme sa manière d'enseigner la théologie et de faire comprendre à des cerveaux récalcitrants le mystère de la Trinité.

Les voilà bien les représentants fanatiques de cette religion sans pitié qui foule aux pieds les droits de la pensée humaine !

* * *

Pour bien comprendre l'attitude des protestants unis aux francs-maçons et aux juifs dans l'affaire Dreyfus, il suffit d'un peu de raisonnement. Quand on raisonne, il faut toujours remonter aux causes premières.

Qu'est-ce que Dreyfus ? Un juif.

Qu'est-ce qu'un juif ? L'ennemi acharné des catholiques.

Digitized by Google

Qu'est ce qu'un franc-maçon ? Un ennemi non moins déterminé.

Qu'est-ce que les protestants ? Des adversaires également résolus des catholiques.

Que veulent les ennemis des catholiques ? Anéantir la religion de ceux-ci.

Ces trois adversaires ayant un ennemi commun, quoi de plus naturel qu'ils se coalisent contre lui ?

Les alliés suivent une marche parallèle avec chacun un fanion différent ; mais ils font ensemble la guerre à l'Eglise ; ils poursuivent le même but : l'anéantissement du christianisme.

Et à ce point de vue, on peut dire que le protestantisme a été le levier le plus puissant, l'arme la plus terrible, mise à la disposition des ennemis de la religion du fils de Dieu. Il a séparé l'Eglise en deux fractions irréconciliables ; et c'est sur cette division dont il vit, que règnent les juifs et les francs-maçons.

Le grand coupable, à proprement parler, c'est donc le protestantisme.

Soldat d'avant-garde, il a tiré le premier coup de canon contre l'Eglise. Rien n'explique plus clairement que nous retrouvions ensemble ces alliés : juifs, protestants, francs-maçons dans l'affaire Dreyfus (1) qui de simple trahison est devenue une question de religion, c'est-à-dire de race.

C'est encore en la circonstance qu'il convient de faire

---

(1) 1° Presque tous les témoins à décharge du procès Zola Dreyfus étaient F.·. : Citons Yves Guyot, Clémenceau, Trarieux, Thévenet.

2° *L'orateur du Grand Orient de France* rapporteur du dernier couvent national, le F.·. Hubbard, l'ami de M. Mougeot, vint témoigner en faveur de Zola.

3° *Le Radical*, l'organe officieux de la Maçonnerie en France, *La Lanterne*, *la Petite République* et presque toute la presse républicaine maçonnique ont marché avec le syndicat.

4° Le défenseur de Zola, Me Labori appartient à la Loge : *Le Libre Examen*.

Digitized by Google

remarquer qu'au fond de toutes les questions on découvre la théologie (1).

Les juifs ne voulaient pas, pour l'honneur déjà bien terni de leur race, que Dreyfus fût un traître et ils créèrent, dans toute la France et à l'étranger, une agitation dangereuse ; les protestants vinrent en aide à leurs alliés. Avec eux, ils s'insurgèrent contre l'autorité de la chose jugée, comme Luther et Calvin s'insurgèrent contre l'autorité de l'Eglise.

Les protestants d'aujourd'hui sont des révoltés comme les auteurs de la réforme.

Le protestantisme n'est pas autre chose qu'une révolution continue qui se perpétuera tant qu'il y aura un protestant sur la terre. Il est la véritable révolution, celle qui a donné naissance à toutes les autres dans tous les pays et plus particulièrement en France.

Au fameux couvent de Willemsbad (en Hainaut) où fut décidée la révolution, nous trouvons des protestants ; parmi les plus farouches proscripteurs de la terreur, répétons-le, on remarque des protestants. Les protestants répondent toujours présents chaque fois qu'il y a une mauvaise action à accomplir, un acte d'arbitraire à commettre, une vengeance à exercer.

Et c'est bien humain, en définitive. Voilà des gens dont les ancêtres ont été plus ou moins victimes d'une répression méritée soit, mais d'une répression ; on les a brûlés, pendus, massacrés.

Ils l'ont rendu au centuple, mais la haine contre le pays qui les a justement châtiés est enracinée dans leur cœur.

Et chaque fois qu'ils peuvent la manifester, c est cer-

---

(1) M. Léon Bourgeois ne s'exprimait pas autrement à la tribune de la chambre, quand, à propos du congrès catholique de Reims il s'écriait le 12 novembre 1896 :

« Cette discussion est une discussion théorique, direz-vous, c'est de la théologie, cela n'intéresse pas la politique courante. *Je dis que c'est le fond de la politique* et que toute la question est là, aujourd'hui, dans notre pays. »



Digitized by Google

tainement pour eux une source de jouissances cérébrales indicibles.

Si l'on pouvait y parvenir, on finirait par découvrir, soit qu'ils ne sont pas de souche française, soit que les ancêtres des principaux meneurs protestants de la campagne en faveur de Dreyfus ont émigré à l'étranger à la suite de la révocation de l'édit de Nantes et qu'ils y sont demeurés jusqu'à la révolution, époque à laquelle ils rentrèrent en France, la vengeance dans l'âme.

Cette émigration a duré 150 ans ; elle représente plus de six générations.

Eh bien, je vous le demande, quel peut être l'attachement de ces huguenots, qui prétendent avoir été martyrisés en France et qui l'ont abandonnée pendant près de deux siècles, pour ce pays qui, si maladroitement, leur a ouvert ses portes en 1789 ?

Si vous suivez ce raisonnement, je crois que vous ne l'accuserez pas de manquer de logique ; mais si, à l'appui, je vous donne, par exemple, la généalogie d'un des huguenots les plus ardents à défendre le traître de l'île du Diable, vous estimerez sans doute que ce document jette un jour tout particulier sur l'attitude des protestants dans l'affaire Dreyfus.

C'est avec des documents que l'on écrit l'histoire, c'est sur des documents que la thèse de cet ouvrage est étayée.

Voici donc établie d'une façon sérieuse la généalogie des Monod :

On considère les Monod comme une famille française expulsée à la révocation de l'Edit de Nantes et qui, à la Révolution, n'avait eu qu'à venir reprendre ses droits anciens. Telle est la légende qu'ils aiment eux-mêmes à répandre sans mentir trop formellement, mais à la faveur d'une terminologie ambiguë. L'origine du grand-père de M. Gabriel Monod n'est pas bien tranchée, on hésite encore entre la Suisse et le Danemark.

Gabriel Monod, celui de l'affaire Dreyfus, prétend que son grand-père, Jean Monod, n'a pas eu à se faire naturali-

Digitized by Google

ser, quand il est revenu de Copenhague en 1808. Il n'a eu qu'à faire reconnaître sa qualité de Français.

En 1808, en effet, Jean Monod, citoyen de Genève, était *ipso facto* citoyen français, puisque Genève faisait partie de la France.

Mais ses fils, grâce à un subterfuge, passaient pour Danois (nationalité de leur mère), ce qui les dispensa du service dans l'armée impériale. Il leur fallut 10 ans (à la fin de l'Empire, la *fin des grandes guerres*) pour découvrir qu'ils avaient une goutte de sang français ; il fallut vingt-deux ans pour faire reconnaître cette prétention, un peu fantastique, par le pouvoir public, écrit M. Charles Maurras dans la *Gazette de France* du 15 novembre 1897.

Les Monod ont jadis habité la France, ou plutôt le pays de Gex ; mais c'était au XVI^e^ siècle, et ils en sont sortis juste au moment où ce pays est devenu français, près de cent ans avant les dragonnades du Grand Roi !

Vous allez en savoir l'histoire véritable, contée et résumée d'après les témoignages du docteur Gustave Monod, le propre oncle de Gabriel, auteur d'une volumineuse monographie de la *Famille* dont le texte a été imprimé en 1890.

Jacques Monod, dit-il, « quitta le pays de Gex pour s'établir en Suisse ». Pourquoi ? Le bon docteur ne le sait point exactement. Mais il l'infère.

Il y a lieu de croire que le pays de Gex qui faisait partie de la Suisse ayant été incorporé à la France par Henri IV, Jacques préféra reprendre sa qualité de Suisse en venant s'établir dans ce pays. Ainsi, le premier des Monod, plutôt que de devenir Français, s'expatria en Suisse dans le canton de Vaud.

Du moins, y a-t-il lieu de le croire ; ce n'est pas nous qui le disons, mais l'arrière petit-fils de ce Monod.

Jacques Monod épousa une Vaudoise, de qui il eut André Monod, qui engendra Abrahim-Christin, qui engendra David-Bernard.

Celui ci se fixa à Genève, d'abord comme habitant, puis en 1703 comme bourgeois. Son droit de bourgeoisie lui coûta le sacrifice peu héroïque de 4.000 florins d'or, plus dix écus pour le conseil, dix écus pour la bibliothèque, deux fusils et deux gibecières pour l'arsenal.

Le docteur Gustave Monod, auteur de la monographie, remarque que le commerce de David Bernard avait dû prospérer.

Digitized by Google

Je ferai observer à mon tour que David Bernard, contemporain de la révocation de l'édit de Nantes, vécut bien à l'abri des dragons et des sermonnaires.

Il épousa en troisième noces la fille d'un pasteur d'origine brêmoise Jeanne-Marie Korn qui lui donna Gaspard-Joël. Gaspard-Joël Monod eut une vie errante en sa qualité de ministre du Saint-Evangile.

Quand les Anglais nous eurent pris la Guadeloupe, il cumula la place de chapelain du gouverneur et de pasteur de l'Eglise réformée française. Mais l'île retombée au pouvoir des Français, il fallut reprendre la mer.

D'une demoiselle Puerari, originaire de Crémone et protestante, il eut Jean Monod qui fut le père des Douze.

Le père des Douze est ainsi appelé par son fils Gustave de ce qu'il lui naquit du même lit treize enfants : le treizième moineau (ce jeu de mots n'est pas de moi, mais du docteur ou de sa sœur Adèle) n'entre point en ligne de compte, faute d'avoir vécu.

Jean Monod fut pasteur, à cause de sa belle voix, et voyageur comme son père ; il vit Saint-Pétersbourg, Stockholm, Berlin, La Haye, Londres et même Paris, que lui avait ouvert la révolution. Finalement il épousa à Copenhague, où il se fixa tout d'abord, Louise-Philippine de Coninck, danoise, originaire par son père d'Anvers, et plus anciennement de Bruxelles.

En 1808, Jean Monod vint à Paris avec sa femme et ses enfants. Il est permis de supposer qu'il n'obéissait au sentiment d'aucune nostalgie. Ce voyage fut même pour M^me^ Monod un sacrifice véritable qui l'éloignait des siens. Mais il s'agissait de l'avancement de son mari, qui avait « reçu vocation » de l'Eglise réformée de Paris, à venir remplacer un ministre défunt.

Jean Monod vécut à Paris comme un étranger. Il ne se fit jamais naturaliser.

Du quatrième de ses enfants, Edouard, né à Copenhague en 1798, qui ne se fit point naturaliser non plus, est issu notre ami M. Gabriel Monod, qui s'est pareillement dispensé de toute formalité à cet égard.

Nos lecteurs savent qu'il est toutefois membre actif de l'Académie des sciences morales, directeur de la revue historique, officier de la légion d'honneur et de l'instruction publique, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure,

Digitized by Google

président de la IVe section de l'Ecole des Hautes Etudes et membre de la Commission des archives de la Guerre.

Entre ce Monod là et Jacques Monod qui se fit Suisse pour éviter d'être le sujet d'Henri IV, nous avons compté six Monod : aucun des six n'est né en France ni de père Français.

Il faut pourtant que ce Gabriel soit des nôtres pour remplir quelques-unes de ses hautes fonctions. Tout au moins celle qu'il exerce au ministère de la Guerre ne saurait être accessible à des étrangers !

Hélas, pardonnez-moi : ce Monod, comme tous les petits-fils et les petits-neveux de Jean Monod et de Louise Phi lippine de Coninck, est reconnu français, au regard de nos justes lois.

Que dis-je ! Tous étaient Français depuis le ventre de leur mère. Ils l'étaient à Copenhague.

Ils le seraient, y fussent-ils encore fixés aujourd'hui, par la vertu du mariage du susdit Jean Monod avec la fille d'un danois originaire des Pays-Bas !

C'est par Coninck que Monod est un nom français ! Si extravagante qu'elle soit, voici l'histoire : la belle-mère de Jean Monod, mère de Louise-Philippine, était née Marie de Joncourt, et celle-ci, née à la Haye en 1747, se trouvait être la descendante d'une huguenote française, Rachel d'Amberbos, qui s'était expatriée sous le règne de Louis XIV, L'article 22 de la loi des 9-15 décembre 1790 est, en effet ainsi conçu :

« Toutes personnes qui, nées en pays étranger, descendent, *à quelque degré que ce soit, d'un Français ou d'une Française* expatriés pour cause de religion, sont déclarés naturels français et jouiront des droits attachés à cette qualité s'ils reviennent en France, y fixent leur demeure et prêtent le serment civique ».

Ce texte invraisemblable (1) trouva longtemps la tribu des Monod insensible ou indifférente.

(1) La négligence et la complaisance françaises confinent ici à l'aliénation mentale Se doute-t-on que la loi de décembre 1790, cette loi votée en expiation des crimes, de Louis XIV, par les



Digitized by Google

Elle l'ignorait, nous assure le Dr Gustave. Il ajoute qu'en ce temps-là, on se félicitait, à la maison Monod, de n'être qu'hôtes de la France.

On était aux jours difficiles du premier Empire. La qualité de français n'avait alors rien d'enviable. Elle menait au régiment. De plus, comme toute l'Europe était en arme, le confortable consistait à ne point habiter sa patrie, où l'on risquait aussi d'être parfois conduit au feu. Absents de Suisse et de Danemark, étrangers à Paris, les Monod ont été,

---

graves nigauds de la Constituante, et dont les Monod tiennent leur titre de Français, n'a pas encore épuisé toutes ses conséquences ?

Le docteur Gustave Monod, de qui j'ai recueilli tant de savoureux témoignages, écrit à la page 61 de son histoire de *La Famille Monod* :

« Cette loi subsiste dans ce qu'elle a d'essentiel et, encore aujourd'hui, tout descendant des Joncourt et des Coninck résidant à l'étranger peut se faire reconnaître français.

Il en serait de même d'un Monod, si plus tard il en naissait à l'étranger. »

M. Gabriel Monod a demandé, la révision du procès de Dreyfus.

Voici selon moi une révision plus pressante : c'est celle de l'article 22 de la loi du 9-15 décembre 1790, à laquelle M. Monod doit de pouvoir se mêler d'un air si arrogant aux affaires de France

Sans doute, il serait plus intéressant encore d'examiner dans quelles conditions elle fut appliquée à la famille Monod. On a vu que le sage gouvernement de la Restauration qui avait accordé à Benjamin-Constant le bénéfice de cette loi, sut néanmoins le refuser à la tribu des Douze Il fallut l'imprudence et le laisser aller de Louis-Philippe ! Mais les libéraux de juillet savaient-ils toute la généalogie des Monod ? Leur a-t-on dit que, si Rachel d'Amberbos, mère de Marie de Joncourt, qui mit au monde Louise-Philippine de Coninck, laquelle épousa Jean Monod, avait quitté la France de force, Jacques Monod, premier du nom l'avait fuie de plein gré quatre-vingts ans plus tôt?

N'eût-on pas trouvé équitable de décider que l'exode forcé de l'aïeule en ligne maternelle avait été bien compensé par la désertation de l'aïeul paternel, et que les fautes de Louis XIV envers l'une étaient d'avance rachetées par l'offense commise par l'autre envers Henri IV !

Les Douze fussent demeurés comme devant Danois ou Suisses ;

Digitized by Google

pendant les sept ou huit plus dures années du siècle, des espèces de coqs en pâte.

C'est ce que l'excellent docteur, Gustave Monod, après avoir énuméré les autres avantages du séjour de Paris, explique en des termes assez crus et pourtant suaves :

« Indépendamment des avantages que les enfants de papa ont retirés de leur établissement en France et qui ressortiront de la suite du récit, je crois devoir signaler dès maintenant celui qui est résulté pour les fils aînés de ce que, nés à l'étranger, d'un père suisse et d'une mère danoise, ils étaient considérés comme Danois et par conséquent exemptés

---

ou, naturalisés, il est à croire qu'on les eût dressés à quelque pudeur.

Le mal est fait. Mais on peut du moins éviter qu'il n'empire de jour en jour.

Tout descendant des Joncourt et des Coninck, fut il allié aux Bismarck, n'a qu'à venir se faire inscrire sur nos listes électorales ; une loi l'y autorise et l'y convie.

Les Dubois Reymond de Berlin, les Duverdy du Vernois, dont l'un a commandé une armée prussienne en 1870, sont dans les mêmes conditions que les Coninck de Copenhague ; ils peuvent légalement, et pacifiquement, nous envahir.

La tribu des Monod qui s'allie à toutes les races germaniques et anglo-saxonnes du monde leur communique aussi cette étrange vertu. Qui la touche est français et n'a qu'à se faire reconnaître tel.

On n'abuse pas de ce droit en ce moment, pour la bonne raison que les temps que traverse la France sont pénibles ; mais à la première éclaircie, tous les von Glehn et tous les Good de l'Univers se rappelleront qu'ils ont eu une vague grand-mère Monod-de-Coninck-de Joncourt qui leur assure parmi nous les mêmes droits que nous.

Et ces droits, transformés entre leurs mains en privilèges seront employés contre nous.

Si le cas des Monod était isolé et particulier, personne ne se donnerait la peine d'y insister si persévéramment. Mais il est représentatif ; c'est notre plaie de France.

Plus que les juifs peut-être, ces huguenots cosmopolites tendent à dominer, à défigurer la patrie.

Considérant la gravité de ce fléau, je propose à tous nos confrères indépendants et nationalistes de demander ensemble, par tous les moyens, la révision immédiate de la loi des 9-15 décembre 1790.

Digitized by Google

de certaines charges imposées aux Français, notamment de la conscription.

L'avantage était précieux pour mes frères aînés ; on était aux dernières années du premier Empire, époque où Napoléon drainait la France de tous ses jeunes gens pour en faire de la chair à canon. »

Aucun Monod ne fut transformé en chair à canon ; tous échappèrent au drainage. Vint la Restauration.

L'on respira un air plus doux.

La France, calmée et guérie, s'enrichit d'année en année. Les Monod commençaient à éprouver sous le flanc gauche quelques picotements de patriotisme français.

L'aîné des Douze, Frédéric Monod, eut un élan : comme on ne faisait plus la guerre, il se fit naturaliser.

Ni lui, ni personne des siens, ne se doutaient qu'il était Français de naissance ; les pauvres aïeux de Joncourt étaient fort négligés.

Mais, nous dit le docteur Gustave, « quand la Chambre dite introuvable tenta de faire casser l'élection de Benjamin Constant à la Chambre des députés, comme Suisse, et que celui-ci obtint son maintien à titre de descendant de réfugiés lors de la révocation de l'Edit de Nantes, » l'attention se porta sur la loi de 1790.

Les fils Monod « qui se considéraient comme Danois » voulurent en profiter. Ils recherchèrent les papiers de leur grand-mère de Joncourt, qu'ils purent réunir seulement en 1825. Encore durent-ils attendre 1830 pour faire admettre la valeur légale de ces pièces.

Du moins, « grâce à ces pièces, » dit avec bonhomie l'ineffable docteur Gustave, « nous avons pu nous faire inscrire sur les listes électorales, j'ai pu être nommé professeur agrégé à la faculté de Médecine de Paris, Valdemar, courtier d'assurances maritimes, et d'autres, pasteurs de l'Eglise réformée de France. »

Le patriotisme des douze naquit, on le voit, d'une conjonction du hasard et de l'intérêt. C'est de quoi le docteur Gustave bénit à voix haute la bonté du Seigneur qui s'étend sur tous les Monod. Le Seigneur, qui est sa force, lui suggère un scrupule et il a l'adresse de le résoudre.

« Il résulte de ces faits que, depuis 1830, nous avons joui des droits de Français, bien que nous n'en ayons pas subi toutes les charges. » A quoi l'impassible monographe répond

Digitized by Google

de deux manières : 1° En note, où il déclare que plusieurs de ses frères ont servi dans la garde nationale, et que Valdemar, en particulier, eut un compagnon d'armes tué à ses côtés en juin 48 ; 2° Dans le texte, par ces fières paroles : « *Nos ancêtres ont assez souffert du crime commis par Louis XIV pour que cette tardive et faible réparation fût due à leurs descendants.* »

Voilà Jacques Monod, l'émigrant du pays de Gex, bien gaillardement oublié !

Ainsi les Monod ont vécu, pendant deux siècles entiers, au voisinage de la France avec un singulier éloignement pour elle.

Jacques Monod fuit son pays quand celui-ci devient français. Gaspard-Joël arrive à la Guadeloupe avec les Anglais et repart avec eux.

Enfin, Jean, que des circonstances particulières ont fait s'établir à Paris, y vit absolument comme un étranger.

Or, à cette époque déjà, en Europe, tout ce qui n'était point français de goût et de désir était anglais ou allemand.

La vie cosmopolite de Jean Monod l'avait introduit à cette double culture ; sa qualité de huguenot lui donnait de plus cette admiration superstitieuse des nations protestantes opposées aux races latines, qui est commune à la plupart de ses coreligionnaires. Lorsqu'un jour de décembre 1808, la tribu des Monod débarqua dans un vieil hôtel de la rue de Cléry, mille germes hostiles à l'esprit national y furent jetés avec eux.

Et les quatre-vingt-dix années de leur séjour au milieu de nous ont multiplié les têtes de leur troupeau dans des proportions véritablement magnifiques ; la France, généreuse et insouciante, a décerné à beaucpup d'entre eux les plus graves fonctions publiques avec les distinctions qu'elle y attachait ; mais on ne peut dire pourtant que les Monod aient jamais été sur le point de se franciser ni même qu'ils y soient arrivés maintenant. Ils continuent de faire dans notre Etat une sorte de république patriarcale, fortifiée par des mariages contractés au dehors.

Cet afflux régulier de sang étranger conserve à la tribu son caractère personnel et, comme l'on disait si bien dans la Grèce ancienne, son air de barbarie entre les familles françaises : ils veulent que l'empreinte cosmopolite qui les

Digitized by Google

marqua ne puisse sortir de leur sang. A chaque génération, ils tiennent à la rafraîchir. Frédéric Monod, fils aîné de Jean et oncle de Gabriel, épousa sa cousine Constance de Coninck, danoise; il se remaria en secondes noces avec une anglo-saxonne, Suzanne Smedley.

Des enfants nés de ces deux lits, Louise a épousé un certain pasteur Good; Gustave, agent général, pour la France, de la société britannique et étrangère, s'est marié à Charlotte Brown; Théodore, à Emilie Lindlop.

Jugez des autres par l'aîné. Les alliances de ses onze frères et sœurs et de ses innombrables neveux et nièces sont tout à fait du même modèle.

Si Edouard Monod, le quatrième des douze, se marie à une Alsacienne, tenez du moins pour assuré que sa fille Fanny épousera un étranger (ce fut Alexandre von Glehn, négociant anglais, d'origine russe) et que son fils Gabriel, notre Gabriel Monod, n'agira point très différemment de sa sœur : l'auteur des *Portraits et Souvenirs*, a épousé, en 1873, Olga Hertzen.

Pensez-vous que cela puisse s'appeler un document?

Et vous expliquez-vous, maintenant, l'attitude anti-française du huguenot Gabriel Monod dans l'affaire Dreyfus?

Ce n'est pas tout. Et je gage qu'alléchés par la production de cette généalogie si suggestive, vous désirez que je vous entretienne encore sur les Monod.

Je n'ai aucun mérite à vous donner cette satisfaction; c'est si facile.

Il n'y a que l'embarras du choix dans les documents et leur classement; mais ce travail accompli, on ouvre le dossier du personnage sur la sellette et l'on trouve le sieur Gabriel Monod faisant ce pompeux éloge le 27 juillet 1897 à la distribution des prix de l'école alsacienne germanique :

Rieder, dit-il (Rieder a fondé l'école alsacienne), veut que cette province (l'Alsace), pour mieux servir la France, conserve l'usage de la langue allemande, qu'il appelle une fois sa langue maternelle, et, par l'usage de la langue allemande, l'habitude de certaines conceptions philosophiques,

Digitized by Google

religieuses et morales, qui trouvent en allemand leur expression la plus naturelle (1).

Aussi, ce Monod s'est chargé du panégyrique du professeur Rieder et il veut, avec lui, que l'Alsace conserve l'usage de la langue allemande. Il dit que c'est pour mieux servir la France.

Il aime l'Alsace comme on aime une mère, seulement, chose singulière, il l'aime parlant allemand.

C'est pour l'enfant, disent parfois en manière d'excuse, les filles-mères un peu folles de leur corps.

M. Monod a trouvé une excuse analogue de ses fornications avec les idées allemandes, fait observer M. Maurras; il jure que c'est pour la France,

Lorsque tous les Français penseront, rêveront, parleront, boiront et chanteront à l'allemande, ils feront le premier des peuples.

En attendant, c'est le dernier.

Tel est le fond des pensées de M. Gabriel Monod.

---

(1) Les Monod de France, au nombre de 250, ne sont pas tous admirateurs aussi passionnés de l'Allemagne, dit M. de Boissandri. Il en est qui préfèrent l'Angleterre. Chacun son goût, n'est-il pas vrai ?

Je vois, par exemple, dans *Madagascar et ses habitants* par Libree, traduit de l'anglais par H. Monod, pasteur et Henry Monod, avocat, une préface de H. Monod où il est dit :

« Si, laissant de côté la qualité politique, nous nous plaçons au point de vue religieux qui est celui de l'auteur et du livre, nous sommes obligés de reconnaître qu'il est heureux pour le vrai bien de Madagascar que l'influence anglaise ait prévalu dans cette île sur celle de la France, et le christianisme évangélique sur celui de Rome ».

Ainsi, tandis que M. Monod (Gabriel) désire l'Alsace germanisée philosophiquement, le pasteur Henry Monod se réjouit de voir Madagascar britannisée religieusement. Il paraît que ça s'appelle du patriotisme. Nous ne demandons pas mieux que de le croire, mais c'est tout de même un patriotisme un peu spécial auquel encore une fois, nous autres Français vieux jeu nous ne comprenons rien.

Digitized by Google

***

Si je n'étais pas pris par le temps et limité par la place, dans ce volume déjà gros, je vous servirais la généalogie du vieux Scheurer-Kestner.

Vous y liriez des choses très curieuses. Même mention pour la généalogie de Leblois et autres *parpaillots* dreyfusards.

Ce sera pour le deuxième volume, si l'occasion se présente de glisser ces généalogies dans un chapitre.

***

En attendant, les Dreyfusards réclament bruyamment la revision du procès Dreyfus.

Je ne serais pas surpris qu'ils l'obtinssent.

Dans la magistrature épurée, les partisans du traître sont prêts à toutes les besognes. Voyez ce qui s'est passé pour le procès Judet.

Notre confrère a été condamné à une amende excessive pour avoir dit la vérité sur le père de Zola. Détail instructif : le président du tribunal était, dit-on, un huguenot, le sieur Puget.

Certes, M. Judet a démasqué le père de Zola ; il a fait usage de moyens violents, révolutionnaires contre un adversaire ; mais oublie-t-on que cet adversaire est un traître à la France, contre la sécurité de laquelle il conspirait avec l'étranger !

Et c'est le patriotisme seul qui a guidé M. Judet.

En se dressant contre Zola, c'était pour l'arrêter dans sa marche contre la patrie qu'il a jeté sur sa route le souvenir ignominieux de son père.

Dans toute autre circonstance, cela eût été une infamie, même contre un adversaire politique.

Les fautes sont personnelles ; mais en l'espèce, il s'agissait de l'intérêt supérieur de la France.

Aussi, on aurait compris les magistrats condamnant

Digitized by Google

M. Judet à une amende très modeste, puisque la loi exigeait une condamnation ; mais 2 000 fr. d'amende, 5000 f. de dommages-intérêts et les insertions du jugement ! C'est tout simplement étrange (1).

D'autant plus que ce misérable Zola était condamné et en fuite, au moment où le procès est venu en correctionnelle.

Et il était en fuite pour retarder ou éviter de subir la peine de prison à laquelle il avait été condamné pour injures graves à l'armée, à la justice et au pays.

En sorte que celui qui a défendu l'armée, la justice et la France, M. Judet, est la victime de celui qui couvre de boue ces grandes et nobles institutions, bases de toute société.

Et ce sont les magistrats, défenseurs de l'ordre social qui condamnent celui qui les protège sur la plainte de l'être innommable qui les attaque et les couvre d'immondices !

Rien n'est plus anarchique, rien ne montre mieux à quel degré d'imbécilité et de décadence nous sommes tombés.

C'est le gâchis, le chaos, le néant.

On étouffe.

Il y a dans l'air une odeur de poudre.

Elle s'allumera de l'étincelle qui se dégagera du premier sabre venu.

Il faut des victimes !

Il faut du sang pour nous purifier !

Et le complot existait toujours ; ses trames se resserraient de plus en plus. Reinach en était, sinon l'âme, du moins le cœur, si tant est qu'un vil et abject youtre comme lui ait un cœur.

---

(1) Zola, par l'organe de Me Labori, ayant prétendu que les lettres publiées sur son père, par le *Petit Journal* des 23 mars et 18 juillet 1898, étaient fausses, M. Judet releva le gant.

Le juge d'instruction lui a donné gain de cause en rendant en faveur de notre vaillant confrère qui a fait une si belle et si patriotique campagne, une ordonnance de non lieu.

Les lettres Combes sont donc bien authentiques.



Digitized by Google

Sur ces entrefaites, il traduisait dans un journal dreyfusard un article de la *National Review*, article épouvantable contre l'état-major français, dans lequel il mettait en relief tout ce que la haine des Anglais peut inspirer de calomnies, de grossièretés, d'outrages

Dans cet article, la *National Review* se demandait ce qui se passerait le jour où les foules, qui ont pour l'armée un amour aussi romanesque que celui d'une femme pour son amant, apprendraient à n'en pouvoir plus douter, par une déclaration venant du dehors, que ces chefs qu'elles acclamaient si follement au procès Zola ne lui ont pas dit la vérité, que Dreyfus est une innocente victime.

La *National Review* ajoutait :

« L'empereur Guillaume tient, en effet, entre ses mains une arme avec laquelle, *quand il trouvera une occasion favorable*, il pourra briser l'état-major et détruire, pour une génération, la foi du peuple français dans les chefs de son armée ».

Et M. Joseph Reinach écrivait :

Qui ne frémirait d'horreur à cette pensée d'un Sedan moral avant que soit tiré le premier coup de fusil ? Cette pensée vient pourtant à l'esprit. Elle hante le mien depuis de longs mois. C'est une idée, dira-t-on, qu'il faut chasser, qu'il ne faut pas exprimer. J'entends bien : c'est la politique de l'autruche qui cache sa tête dans le sable pour ne pas voir le danger. Le danger arrive quand même. L'Alsace-Lorraine la connaît cette politique : c'est la politique du second Empire qui se fâchait contre les avertissements angoissés de Stoffel, de Ducrot, de Trochu, de Thiers.

Peut-on voir le gouffre et se taire ? On ne doit pas que sa vie à la patrie : c'est aisé de la lui donner. On lui doit la vérité, toute la vérité. C'est plus difficile. Mais, coûte que coûte, il faut la dire, surtout lorsqu'il est temps encore de parer au danger, à l'abominable humiliation.

*Liberavi animam meam.*

Ainsi s'exprimait l'immonde Reinach, capitaine de territoriale. C'est monstrueux. Le youtre disait encore

Digitized by Google

en janvier 1898 dans les couloirs de la Chambre : « Nous ne désarmerons pas : ou nous obtiendrons la revision du procès ou nous chambarderons tout ».

Est-ce clair ? Le voilà encore le complot. On veut la revision. Quand Méline démissionna, le Dreyfusard Ranc, grand chef, lui aussi, du syndicat, disait dans les couloirs du Sénat :

« Quel que soit le ministère qui viendra, modéré, radical, radical-socialiste, s'il contient parmi ses membres M. Cavaignac, nous sommes là un groupe important, déterminé à faire à ce ministère une guerre au couteau ».

Et de fait, toute la presse judeo-maçonnique, protestante, a fait une guerre acharnée à ce ministère Brisson, bien que l'*austère* fût personnellement Dreyfusard.

C'était un jeu de dupes que jouaient au bon public tous ces misérables. Ils étaient complices. Ces gens-là, encore un coup, ont des attaches avec la bande juive. Ils sont, en outre, francs-maçons ou protestants. Ils dépendent d'eux et tous les uns des autres. Se combattre, ce serait se nuire.

Et les partisans de Dreyfus ont redoublé d'audace ; et les Clémenceau (1), et ses complices ont continué à dévorer la France à belles dents avec le concours de tous les Reinach.

Reinach ! Quels souvenirs rappelle ce nom maudit. En l'évoquant, on a la sensation d'un drame infernal qui a pour scène l'univers, pour acteurs tout un ramassis de

(1) Le commandité célèbre de Cornélius Herz n'est point la seule preuve des relations qui depuis longtemps existent entre les grands juifs internationaux et la famille Clémenceau. Un des frères de M. Georges Clémenceau, nous ne savons si c'est l'avocat qui outragea si arrogamment les officiers français, a épousé, il y a quelques années, la fille de M. Szeps, le propriétaire juif de la *New Freie Press* de Vienne, un des principaux organes de la juiverie internationale.

On s'explique dès lors le lancement de l'*Aurore* et le rôle des Clémenceau dans l'affaire Zola.

Digitized by Google

cosmopolites, de coquins, de hauts voleurs et pour victime la France.

Dans un décor, on voit le Temple de la Nation où une ombre se profile dans les coins, guettant sa proie, non pas pour l'assassiner, ce qui supposerait encore un certain courage, mais ce qui est pire, pour la déshonorer.

Le changement à vue met en relief une foule de gens hâves, déguenillés, pliant sous l'usure de la misère, interrogeant le réchaud ou le revolver libérateurs.

Vous êtes angoissé par ce cauchemar affreux, quand un coup de feu retentit, vous réveille et, ahuri, vous apercevez, çà et là, la cervelle en bouillie des malheureux désespérés n'ayant pu survivre à leur ruine.

Et tout à coup se dresse devant vos yeux, édifié par le malheur, la misère, le désespoir, les pires catastrophes, les somptueux hôtels de Reinach et de ses corréligionnaires, sans le sou hier, millionnaires aujourd'hui.

Vous voulez fuir ce terrifiant spectacle ; mais près de ces hôtels princiers, se trouve un immense cimetière. Vous y entrez.

Partout des tombes.

Et vous lisez :

Ci-gît la Fortune.

Ci-gît l'honneur.

Et cette fosse que l'on creuse ici ?

Vous approchez, et le fossoyeur vous montre sur la plaque funéraire :

Ci-gît la France.

Et il s'est trouvé une presse pour soutenir l'œuvre de désorganisation matérielle et morale de ces ennemis de la Patrie !

Cela vous explique pourquoi certaines gens ont encore contre la Presse en général des préjugés et des défiances.

La Presse qui devrait être une éducatrice sociale, la suprême ressource des faibles et des opprimés, le défenseur naturel de toutes les nobles causes, devient, entre les mains d'écrivains indignes de ce beau titre, un vil

Digitized by Google

outil que le premier financier véreux peut acheter au poids de l'or.

La Presse qui devrait être comme un sacerdoce, enseignant toutes les vertus ; un missionnaire ayant charge d'âmes, élevant et dirigeant la Pensée vers l'Idéal, est un comptoir où l'on vend sa plume, son talent, sa conscience et sa foi.

Fort heureusement il n'en est pas de même pour tous les journalistes.

Et le régime actuel a jeté dans l'opposition, notamment, une foule de braves et honnêtes gens, soldats de l'Idée, qui y font une très bonne figure.

Ceux-là, comprennent le lourd et honorable devoir qui leur incombe, et répandent le Bien et le Vrai autour d'eux comme le divin Créateur répand, par les belles nuits d'été, sa rosée bienfaisante et vivifiante sur la terre et les fleurs desséchées par les brûlantes ardeurs du soleil !...

Ils vivent aisément pour la plupart, entourés d'amis sincères, ayant de brillantes relations, jouissant d'une influence de bon aloi, légitime et méritée.

Honneur à ceux-ci, honte et anathème à ceux-là !

Honte à ces bandits de la plume, voleurs de vérité et souvent de la bourse d'autrui — car la plupart de ces misérables, prostituant la liberté d'écrire, ne vivent que de chantage !

L'écrivain est généralement un être de générosité et de désintéressement, épris de justice et d'idéal.

L'idéal de ces forbans de la Pensée, c'est de toucher la forte somme.

Depuis qu'ils exercent ce métier ignoble, ils ont passé leur temps à faire appel à toutes les mauvaises passions ; aux plus bas instincts ; à la haine des citoyens les uns contre les autres ; ils ont suscité la lutte des classes ; persécuté, mis hors la loi et proscrit une certaine catégorie de Français ; déchaîné la guerre religieuse ; coupé le pays en deux camps ennemis ; tout cela au nom de trois mots : liberté, égalité, fraternité.

Digitized by Google

Aujourd'hui, ils salissent tout : l'armée et la patrie.

Ecoutez-les, écoutez ces Juifs, ces protestants et ces francs-maçons.

La *Lanterne* publie, un article de Rouanet, député qui a pour titre : *L'honneur de l'armée.*

On y lit :

« Dès qu'un militaire se trouve mêlé, de près ou de loin, a la tragédie qui aiguise la curiosité, un facteur nouveau intervient, qui fait perdre la tête à tout le monde et déchaîne toutes les sottises et tous les non-sens.

Ce facteur, c'est l' « honneur » de l'armée.

Qu'on laisse donc les grands mots vides de sens ; le chef de l'armée est un *fonctionnaire comme les autres*, chargé de veiller, dans la limite de ses *attributions*, à l'application stricte de la loi, à en réprimer les violations, non à les couvrir ».

Ouvrez la *Petite République* maintenant, et lisez ces considérations sous la plume d'un ex député, Gérault-Richard :

Au risque de nous entendre accuser d'attentat à l'honneur de l'armée, nous protestons, une fois de plus, contre la sauvagerie des conseils de guerre. Dans la seule journée de mardi, deux condamnations à mort ont été prononcées par ces tribunaux, qui semblent des succursales d'abattoirs.

Les officiers qui acceptent ce *métier de bourreaux*, ne font pas, certes, honneur à l'armée, puisque ce vocable est d'actualité. C'est une lâcheté de tuer un être sans défense : cette lâcheté devient de la sauvagerie, quand on la commet de propos délibéré.

La *Lanterne* réclame avec M^me^ Clémence Royer, de la *Fronde*, la suppression des tribunaux militaires :

« Quels sont les juges que l'on donne au soldat inculpé ou accusé ? Des officiers, c'est-à-dire des militaires professionnels, *imbus des préjugés* de leur classe et de *leur caste*, infatués de la supériorité du grade, *dépourvus de toute science juridique*, connaissant peu la vie et portés par les *fins sanguinaires* de leur profession à mépriser la vie humaine. »

Digitized by Google

Dans ces lignes apparaissent la vieille haine républicaine contre l'armée et l'influence du principe républicain de la subordination du militaire au civil, fait observer la *Gazette de France*. Il n'est pas de justice plus consciencieuse, plus impartiale et aussi plus indulgente que la justice militaire.

Il n'en est pas qui soit moins soumise aux influences politiques et qui offre autant de garanties aux accusés et aux prévenus.

N'importe, il faut qu'on la supprime, il faut que l'armée soit placée sous le régime du droit commun, que le soldat disparaisse devant le citoyen, que les chefs de l'armée ne soient plus chargés de maintenir sa discipline, que l'armée cesse d'être l'armée pour devenir une garde nationale.

Ainsi l'exige, nous devons le reconnaître, la logique des principes révolutionnaires. Au nom de l'égalité et de la liberté, la démocratie logicienne ne cesse de s'attaquer à tout ce qui est nécessaire à l'existence de l'armée, à son salut personnel, à sa hiérarchie, à sa discipline.

Elle proclame de la sorte la profonde incompatibilité qui existe entre les principes constitutifs de toute armée véritable et les principes démocratiques.

Extrait de l'*Aurore* du 10 décembre 1897 :

« J'ai raconté une fois l'histoire véridique de ce vieux garçon de recette, injustement soupçonné, menacé de renvoi, et qui, sautant le pas alors, pour sauver de la misère sa femme et ses enfants, s'en allait, réellement, avec la dernière recette. *J'estime qu'il fit bien*, car une idée me serait insupportable avant tout : celle qu'un garçon de recette, attaqué, est mort en défendant sa sacoche. Il n'y a pas d'héroïsme là-dedans ; *il n'y a que de la bêtise et du faux point d'honneur*. Le garçon de recette est, en l'occurrence, *aussi niais que le soldat se faisant tuer pour protéger une organisation sociale qui l'opprime* ».

On comprend, après cela, pourquoi l'*Aurore* a pris la défense du traître Dreyfus contre cette « niaise » d'armée française.

Digitized by Google

Dreyfus, lui, n'a pas voulu être la victime du « faux point d'honneur ».

Il n'a pas eu la « bêtise » de refuser de remplir sa sacoche avec l'argent de l'étranger. Vite, qu'on réhabilite ce soldat intellectuel.

Le *Radical* du 16 janvier 1898 :

« Les Républicains finissent par s'apercevoir que le *sabre est trop exigeant* et que l'*honneur de l'armée devient insatiable.*

*C'est trop d'apothéose, à la fin*, pour une armée qui, certes, nous aimons à le croire, se battrait admirablement bien, *mais* qui, depuis vingt-sept ans, n'a pas eu l'occasion de se battre, car, nous ne voulons pas considérer comme des batailles la victoire de Fourmies et les escarmouches, moins sanglantes, de Carmaux et d'ailleurs ».

Même sentiment chez les républicains de la *Petite République* :

Dès à présent, il devient manifeste que, *sous le masque de l'antisémitisme*, se cache la réaction la plus éhontée, qui voudrait profiter d'un moment d'emballement populaire pour livrer notre pays *à la domination du sabre.*

De trop habiles conseillers parlent de tactique électorale et insinuent complaisamment que nous risquons une défaite en ne faisant point chorus *avec les traîneurs de sabre et leurs complices.*

Mensonge ! Les bons citoyens ne confondent pas la Patrie avec *les galonnés infâmes*, qui, tour à tour, travaillèrent à l'asservir et à la trahir. Et si, par impossible, nous devions nous heurter au plus déplorable aveuglement et rester victimes de nos convictions et de notre attachement aux traditions républicaines et socialistes : tant pis ! Mieux vaudrait, pour nous, rester dans la rue avec le vrai peuple, celui que savent si bien massacrer les *bandits galonnés*, que de rentrer dans un Parlement avili où les paroles de justice et de liberté seraient étouffées sous les clameurs des canailles et des inconscients.

Tout cela parce que l'on ne revise pas le procès Dreyfus.

Digitized by Google

Les *Droits de l'Homme* fondés tout exprès pour réhabiliter le Traître publiaient, le 26 janvier 1898, un article contre *les généraux*, dont il est utile de citer quelques passages :

Au Tonkin, le général Négrier, Herbinger, battus misérablement, on sait dans quelles extraordinaires conditions ! Nous n'allons pas oublier Lang-Son, peut-être.

Et Madagascar, le charnier de Madagascar, où s'est ensevelie toute une jeunesse de France, *tuée par nos seuls Etats Majors*.

Ils sont admirables, tous ces guerriers de la Grande Muette, qu'on voit courir à la *Libre Parole* et à l'*Intransigeant*, en Mouchards de la plus triste espèce ! Oui, *ils sont propres*, nos guerriers ronds-de-cuir, et leur besogne est louable !

Comme ils travaillent au relèvement de la patrie !

Quoi d'étonnant à ce qu'ils soupçonnent tout de suite d'espionnage un Dreyfus, *qui faisait son travail*, s'intéressait aux choses de son métier.

Nos généraux !

*Derrière lequel voudrions-nous marcher !* s'il fallait se battre demain.

Ils le savent bien, aussi *ont-ils peur de la guerre, en ont-ils peur !* Ils ne parlent *que de la peur de la guerre !*

Est-ce pour nous ! Non, des *massacreurs de peuples n'ont pas de ces soucis.*

*C'est pour eux qu'ils tremblent.*

*Domestiquer leur uniforme*, voilà leur rêve !

*La guillotine pour les Généraux...*

En désirez-vous d'autres ? Passons aux réunions antimilitaristes :

Voici quelques-uns des ordres du jour de ces réunions :

Grand meeting public et contradictoire.

Ordre du jour : Sabre et goupillon.

Orateurs inscrits : Sébastien Faure, Broussouloux, Dhorr, etc.

Puis, c'est M. Jaurès, le grand pontife du socialisme, qui, dans la *Lanterne*, fait un appel aux soldats.



Digitized by Google

Voici à titre de document, quelques extraits de sa proclamation :

Devons-nous garder le silence, quand les conseils de guerre fusillent pour un rien, pour un geste, pour une parole de colère, le soldat que, souvent, la grossièreté ou la brutalité de ses chefs a exaspéré ?

Pourquoi, je vous prie, l'officier qui frappe le soldat n'encourt-il qu'une peine légère, quand le soldat qui lève la main sur un chef tombe sous les balles ?

Que signifie ce code inégal et sauvage, calculé, non pour maintenir l'ordre, mais pour organiser la terreur chronique, pour glacer l'âme et la moelle du soldat et pour faire de lui un automate au service de toutes les réactions politiques et sociales ? Vous savez bien aussi, officiers et soldats, que, dans l'armée de la république, depuis vingt ans, les républicains, les démocrates, les fils du peuple sont suspects.

Nobles et jésuites recrutent la haute armée, et nul ne monte s'il donne son cœur à la république, au peuple, à l'avenir.

Soldats, ce serait vous trahir, ce serait trahir la France et l'armée que de ne pas vous défendre contre la puissance terrible de ces états-majors recrutés par la faveur de la réaction, c'est-à-dire doublement incapables.

En nous dénonçant comme les ennemis de l'armée, les privilégiés mentent. Ils veulent vous animer contre nous et vous isoler du peuple afin de se servir de vous, au besoin, contre le peuple, afin d'élargir Fourmies s'il est nécessaire et de tourner vos canons et vos fusils contre vos frères du prolétariat marchant enfin, à la conquête de la justice.

Nous organiserons la responsabilité des chefs pour que leurs fautes ne soient pas impunies. Nous adoucirons les pénalités monstrueuses d'un code sauvage. Nous rendrons la discipline plus humaine, la caserne moins abêtissante et nous nous permettrons, sous les drapeaux de la république, de penser, d'être des hommes. Vous participerez vous-mêmes, comme, il y a un siècle, les fiers soldats victorieux de la Révolution, au choix de vos chefs, et vous les choisirez dans l'élite de la nation républicaine, parmi les fils du peuple les plus instruits et les plus braves, parmi des prolétaires comme vous, auxquels la république sociale donnera la haute science.

Digitized by Google

Souvenez-vous qu'un peuple est perdu s'il garde à sa tête les généraux du privilège, les généraux de la classe ennemie. Souvenez-vous que les soldats de la Révolution, pour marcher à la victoire, durent rejeter les cadres de l'ancien régime et susciter de leurs rangs des chefs ayant la pensée nouvelle.

Voici, maintenant l'*Aurore* qui publia cette «Résolution du comité révolutionnaire central, » livrant le mot de l'entreprise, tenu secret jusqu'à ce jour :

Ayant par dessus tout et avant tout horreur du militarisme ;

Reconnaissant que les chefs militaires d'aujourd'hui sont de même farine que ceux qui, en 1870 et 1871, livraient la nation à l'invasion et mitraillaient les parisiens ; qu'ils livreraient comme alors, à la première occasion, la nation à l'invasion et le peuple au massacre ;

Dénonce à l'indignation publique les efforts par lesquels les chefs de l'armée et du gouvernement *cherchent à étouffer l'enquête sur les scandales et les trahisons militaires* ;

Fait appel à tous les bons citoyens pour *exiger* la *lumière* ;

Et puisque le militarisme, par ses méfaits et ses hontes, s'est mis lui-même sur la selette, il *y doit rester cloué jusqu'à ce qu'il soit démasqué et définitivement condamné.*

A bas le militarisme et la réaction !

Vive la République !

C'est bien contre l'Armée que s'est engagé le Syndicat. Rochefort, lui-même, l'a dit nettement dans son journal sous ce titre significatif : *Une bande d'anarchistes* (1).

(1) Le but véritable du syndicat Judéo maçonnique protestant est de discréditer l'armée en deshonorant le haut Etat major dont la plupart des membres sont d'anciens élèves des écoles congréganistes.

On veut les faire passer pour des misérables et des fanatiques, entre les mains des jésuites, qui s'en servent, soit disant, contre les officiers juifs, Francs-maçons, Protestants et républicains.

On veut, au surplus, les représenter comme les ennemis des institutions républicaines, arriver ainsi à abroger la loi Falloux (1850) sur l'instruction, et obliger tous ceux, militaires ou civils, qui aspireront à un poste rétribué par l'état, à faire leur études

Digitized by Google

« Je ne me doutais guère que je vieillirais dans la peau d'un défenseur de l'ordre, de l'armée et de la justice de mon pays. Mais, parole d'honneur ! il n'est que temps d'aller au secours de cette pauvre société, à cette heure attaquée avec la dernière violence par la plus dangereuse bande d'anarchistes, qui aient jamais, depuis Ravachol et Emile Henry, pratiqué la propagande par le fait.

Quoi ! un conseil de guerre réuni à Paris, sur l'ordre du gouvernement, condamne à la déportation dans une enceinte fortifiée un officier convaincu de haute trahison, et cet arrêt, devenu définitif, des êtres subversifs le foulent publiquement aux pieds, sans autre respect de la chose jugée !

Et de quels éléments se compose ce *groupe d'insurgés* contre les lois auxquelles nous devons tous obéissance ? De sénateurs comme Scheurer-Kestner, de députés opportunistes comme Yousouf Reinach et d'écrivains décorés comme Emile Zola.

Qui diable aurait pu prévoir cette révolte subite de ces bourgeois bourgeoisant, que les condamnations féroces prononcées par les conseils de guerre de 1871 contre d'infortunés « trente sous » avaient laissés si calmes ! Je n'ai lu nulle part aucune protestation de M. Scheurer, non plus que de M. Zola, contre les exécutions de Satory et les transportations de tant de pères de famille en Nouvelle-Calédonie.

Alors, de quel droit ces piliers de l'*édifice social nous prêchent-ils la soumission à tous les codes militaires et civils, eux* qui, non contents de réclamer avec menaces la clé des champs pour leur infâme client, *vont jusqu'à soudoyer des coquines pour leur soutirer des documents* et des lettres susceptibles de jeter dans des ménages le trouble le plus profond ?

De sorte que ces *inamovibles soutiens de la famille*

---

dans les écoles universitaires. Par ce coup de maître, on espère ruiner l'enseignement religieux.

L'affaire Dreyfus est donc devenue une question de race, c'est-à-dire de religion.

Digitized by Google

*Dreyfus, de la magistrature et de l'armée s'efforcent de détruire à la fois l'armée, la magistrature et la famille.*

Vaillant, qui lança une bombe dans la salle des séances de la Chambre des députés, n'en a pas fait davantage. Il serait même facile d'établir qu'il en a fait beaucoup moins. »

***

Et le *Petit Journal* de pousser ce cri de colère, de douleur et de honte :

L'œuvre simulée de justice dont on nous mystifiait en essayant d'attendrir les naïfs sur la condamnation de Dreyfus n'était que le *prétexte d'un complot contre la tranquillité du pays et la sûreté de l'Etat*, ne cachait que l'organisation d'un coup double contre le ministère de la stabilité politique et l'armée de la défense nationale.

Tactique à deux fins, sans autre issue que la confusion et le danger *pour tous indistinctement.*

Une crise inextricable à l'intérieur, le désarroi de notre force militaire devant l'étranger joyeux et ironique.

Voilà l'espoir. Voilà le but.

Et dans tous les mess d'officiers *de la triple alliance, on se passe avec une joie hostile, on savoure la tranche quotidienne d'infamie distillée par les artistes émérites de la déconsidération nationale*, et on s'y frotte les mains de voir les Français assez candides pour permettre la réhabilitation des traîtres, pour se prêter aux *basses pratiques de leurs satellites*, pour diminuer et annuler les sentences d'un conseil de guerre, *enlever aux soldats leur dernière religion : la foi dans les chefs* (1).

---

(1) Dans les bastringues parisiens on hurlait l'ignoble chanson dont nous citons un couplet :

Si tu veux être heureux,
N... de d...
Ne sois pas militaire ;
Coup' les gradés en deux,
N... de d...
F... les casern's par terre,
N... de d...
Le drapeau dans la m...
N... de d...

Digitized by Google

Ah ! c'est dans ce milieu que Dreyfus trouve d'innombrables défenseurs ! C'est lui que les étrangers entendent nous faire avaler comme un martyr et reprendre ensuite comme un officier sans tache !

S'il y a un ministre de la guerre et un gouvernement, il est nécessaire que cette témérité cosmopolite, dont l'inspiration vient de l'autre côté des frontières, cesse, qu'on ne traîne pas un jour de plus dans une patience ridicule !

*A la faveur d'une mollesse qui les encourage, tous les bandits de la plume s'exercent à leur funeste métier.*

*Les commanditès de Cornélius Herz*, qui semblent présider de loin au déroulement de cette *savante machination*, reviennent à la charge.

Les panamistes récalcitrants ; les concussionnaires de marque se remettent à siffler, à baver, à répandre les semences de démoralisation et de discorde, à *frayer le chemin des invasions futures.*

Enfin, le 28 janvier 1898, en pleine agitation Dreyfusarde, un député socialiste, M. Toussaint, à propos de la suppression des 28 et des 13 jours, faisait cette déclaration dénuée d'artifices :

En effet, je vous l'ai déclaré, *je suis partisan de la suppression des armées permanentes*, qui sont des *armées prétoriennes* mises à la disposition d'une classe contre une autre ; je suis partisan de l'armement général du peuple, *parce que ces armées ne sont pas là pour défendre les intérêts des travailleurs*, qui sont des instruments entre les mains des capitalistes qui les exploitent, comme ils ne sont que de *simples instruments entre les mains des chefs de l'armée pour défendre l'intérêt d'une classe de citoyens contre l'autre.*

Ce que le citoyen Toussaint demandait, c'était de substituer à l'armée une garde nationale sans instruction militaire, mise au service des revendications révolutionnaires.

Cet idéal a toujours été celui des révolutionnaires, depuis ceux de 1789 jusqu'à ceux de nos jours.

Et pour eux l'occasion était on ne peut plus favorable pour s'attaquer à l'armée. Cette campagne Dreyfusarde

Digitized by Google

c'était le rêve. Aussi, ont-ils emboité le pas aux huguenots de tous les pays ; car en définitive si l'affaire Dreyfus intéresse les juifs et la juiverie et si elle a pour grands chefs le youtre Reinach, et le rabbin Zadoch Kan, il est incontestable que ce sont surtout les protestants qui ont agi au grand jour sans préjudice de l'université protestante, et récemment encore du Doyen de la Faculté des Lettres de Bordeaux, Stapfer (1).

Que les parpaillots s'entendent à merveille avec les socialistes, rien de plus naturel. Tout ce monde-là, c'est du monde révolutionnaire.

« Sans sortir du domaine des faits, écrivait le *Lorrain* du 15 juillet 1898, on aperçoit de plus en plus distinctement le lien fort étroit qui unit le protestantisme et le socialisme, pendant qu'apparaît, avec une évidence égale, l'opposition intime existant entre le socialisme et le catholicisme.

---

(1) Le sieur Stapfer a été suspendu, pour ce fait, de ses fonctions pendant 6 mois.

C'est un huguenot de la plus dangereuse espèce : il appartient à la pullulante tribu des Monod.

Notre excellent confrère, M. Charles Maurras, l'établit dans un article de la *Gazette de France*, dont nous reproduisons le fragment suivant :

Son aïeul, P. A. Stapfer, ambassadeur de la Confédération Helvétique à Paris, eut deux fils, Albert, l'aîné se fit reconnaître par certains travaux littéraires ; il traduisit le *Faust* de Gœthe et la biographie de son propre père, rédigée en Allemand par Luginbuhl.

L'autre, Charles Stapfer, de qui Paul Stapfer devait naître, se fit ingénieur. Il fit mieux, il s'introduisit par le mariage dans la famille Monod. Il épousa une des douze, Marie Monod, sœur d'Adolphe Monod, sœur du docteur Gustave Monod, le savoureux historiographe de la tribu, à qui nous devons tant d'indications utiles, et sœur enfin d'Edouard Monod, le propre père de Gabriel Monod.

Par le père de l'un, par la mère de l'autre, fils et fille de Jean Monod, les deux archi-dreyfusards Paul Stapfer et Gabriel Monod sont donc cousins germains.

Cette affaire Dreyfus, où l'on veut nous montrer un cas de justice abstraite et de droit général, est une affaire de famille. Les liens du sang y tiennent une place très remarquable.

Digitized by Google

L'*Osservatore Romano*, dans un article magistral, faisait, il y a quelques mois, ressortir cette situation par un parallèle entre le but final et manifeste du protestantisme, et celui que se propose le socialisme.

Les observations de notre éminent confrère romain touchent au cœur même du conflit où se débat le monde moderne.

Le protestantisme voudrait défaire l'Eglise telle que Dieu l'a faite ; le socialisme tend à défaire la société telle que l'a constituée Dieu même. Le premier a pour objectif de détruire la société religieuse ; le second de défaire la société civile.

L'un et l'autre s'en prennent à la constitution divine de l'une et de l'autre société, en éliminant de la première l'autorité religieuse, et de la seconde l'autorité civile.

Ainsi, de même que le protestantisme a dit dans l'ordre religieux : plus de Pape ! plus de sacerdoce ! le socialisme dit : plus de patrons, plus de gouvernement! Ainsi Dieu est également banni de la Religion et de la Société ; ainsi, par le fait de l'un et de l'autre, on finirait par avoir logiquement et effectivement une religion sans Dieu et aussi une société sans Dieu.

Et ce n'est pas tout. Le protestantisme a supprimé la partie enseignante dans la sphère religieuse en abolissant la hiérarchie ecclésiastique ; le socialisme essaie d'en faire autant dans la sphère sociale en abolissant la propriété privée, qui est le fondement de la hiérarchie civile.

Le protestantisme, par le libre examen particulier et l'inspiration individuelle, a proclamé tous les croyants égaux en présence du patrimoine de la foi. Le socialisme, à son tour, est venu déclarer avec ses doctrines collectivistes, que tous les hommes sont égaux en présence du patrimoine de la société.

Dans le premier cas, tous les hommes sont prêtres ; dans le second, tous sont propriétaires.

C'est ainsi qu'on en est venu enfin, dans le protestan-

Digitized by Google

tisme, à n'avoir plus de sacerdoce, plus de prêtres, — comme avec le socialisme on finirait par ne plus avoir de propriétés.

Comme les vérités de la Foi flottent confusément dans l'air dans la sphère religieuse protestante, les choses de la terre seraient laissées dans le plus grand abandon si l'on vivait dans la sphère économique socialiste.

De cette façon, comme les esprits meurent à la vérité, les corps mourraient à la vie.

Il est un fait : c'est que la société actuelle, au milieu de tant de science et de tant de richesse, est en danger de mourir de faim, tant pour l'esprit que pour le corps. »

*
* *

Un dernier document pour terminer ce long, mais suggestif chapitre, et pour montrer, une fois de plus, comme les révolutionnaires marchent d'accord avec les protestants, les juifs et les francs-maçons, contre nos institutions sociales, contre la France.

C'est Jaurès qui écrit :

### La Révolution.

Est-ce que le prolétariat, est-ce que le peuple socialiste va assister, indifférent, incertain ou désorganisé aux événements peut-être décisifs qui se préparent ?

Jamais l'occasion ne fut plus favorable et jamais le devoir ne fut plus pressant de grouper, en une unité militante, défensive et offensive, toutes les forces ouvrières, socialistes et révolutionnaires de Paris.

A cette heure, par une admirable fatalité, la bourgeoisie divisée contre elle-même, crée en quelque sorte des éléments révolutionnaires. Ces commencements incertains et discordants de Révolution, seul le prolétariat socialiste organisé peut les pousser à bout, les préciser, les accomplir.

A vous, travailleurs, à vous, *socialistes, de donner aux*

Digitized by Google

*prémices révolutionnaires des cléricaux affolés des conclusions révolutionnaires.*

Après avoir relevé les accusations articulées par les Juifs, qui prétendent que si le huis clos a été prononcé, ce n'est pas pour couvrir de prétendus secrets de défense nationale, mais pour cacher à la France les intrigues misérables, les hontes et les crimes de la haute armée, M. Jaurès poursuivit :

Hé bien ! à ces hommes, aussi, nous avons, nous socialistes, quelque chose à dire. Je ne les englobe pas, il s'en *faut, dans une accusation ignominieuse de* corruption ou de trahison.

S'il est parmi eux des intrigants suspects, le nombre est grand aussi de ceux qui sont au-dessus même du soupçon. En tout cas, comme je veux toujours parler en homme libre, comme aucune menace, aucune insinuation misérable, aucun chantage avoué ou déguisé, ne m'empêcheront de dire et de crier ce que je pense : j'admire la hardiesse de Zola.

Il se peut qu'il se trompe sur le fond. Tant que le huis clos sera maintenu, nous ne le saurons pas, nous ne pourrons pas le savoir.

*Mais il a fait, en affirmant sa pensée, acte d'homme* ; en s'attaquant à la haute armée tout entière, à tout le système des grands chefs militaires, à leur puissance de ruse, de mensonge et d'oppression, il a fait acte révolutionnaire. Ceux-là seuls ne l'en loueront pas qui ont le cœur timide.

Par une répercussion singulière, Zola, en abattant une partie des forces d'oppression, risque de restaurer une partie des forces d'exploitation. *Oui, si son acte révolutionnaire reste isolé, s'il n'est pas complété par l'action révolutionnaire d'ensemble du prolétariat.*

Que celui-ci, profitant des révélations prochaines, marche donc à fond contre la haute armée réactionnaire, jésuite et louche.

Ce qu'il faut, c'est que le prolétariat utilise et combine pour une puissante révolution de justice tous les éléments

Digitized by Google

révolutionnaires créés et agités par la bourgeoisie elle-même.

Jamais époque ne fut à la fois plus troublée et plus féconde.

Mais il ne faut pas que la force agissante du peuple soit dispersée.

Que les diverses fractions du parti socialiste, que les organisations ouvrières s'entendent pour une action commune.

Il est impossible que le Paris populaire et socialiste soit disséminé et impuissant.

Il y aura sans doute une campagne de meetings à organiser avec ensemble, pour grouper tous les hommes qui protestent à la fois contre le Capital, contre l'Eglise, contre la Haute Armée. Il y aura peut-être, sous le coup de grands événements, des mesures de défenses ou d'attaques à combiner.

A l'heure actuelle, dans l'état de décomposition où l'anarchie bourgeoise réduit la société et le pouvoir, vingt-mille hommes animés d'une idée commune et capables d'un effort rapide et concerté susciteraient peut-être le jour décisif de la justice.

Tenons-nous prêts et organisons-nous pour l'action.

L'action ! Elle est favorisée par nos ministres radicaux qui semblent avoir pris à tâche de réhabiliter Dreyfus.

Que penser du coup de théâtre de Cavaignac ?

Il a dépassé nos prévisions.

Le colonel Henry fut arrêté pour avoir commis un faux et écrit, notamment, en 1896, une lettre où Dreyfus était nommé.

Or, le ministre Cavaignac et le public avaient cru que cette lettre émanait d'un attaché militaire étranger.

Et en prenant possession du ministère de la guerre, Cavaignac jura sur cette pièce, aujourd'hui reconnue apocryphe, que Dreyfus était coupable.

Son discours fut affiché dans toutes les communes de France.

Cavaignac s'était tout simplement embarqué un peu à la légère ; sentant qu'il serait ridicule s'il ne frappait

Digitized by Google

pas un grand coup, il ordonna l'arrestation du colonel Henry ; Brisson, au surplus, l'exigea.

Que le colonel Henry ait eu tort de commettre ce faux, c'est discutable ; mais cela change-t-il le fond de l'affaire?

Dreyfus est-il coupable, oui ou non?

Cette lettre datée de 1896 n'a pas servi de pièce à charge contre Dreyfus ; elle n'a pas influencé les juges du conseil de guerre qui ont condamné ce youtre, le procès ayant eu lieu en 1894, c'est-à-dire deux ans auparavant !

La vérité, c'est que Cavaignac s'est emballé sur ces documents et que Henry en fut victime.

Tous les officiers de l'état-major y passeront, vous le verrez. Après du Paty de Clam, c'est Henry, puis encore du Paty de Clam, exécuté cette fois et mis en disponibilité, puis de Boisdeffre démissionnaire ; le tour de Pellieux, de Mercier, et de ceux qui ont instruit contre Dreyfus, viendra.

L'arrestation de M. Henry a été d'autant plus regrettable qu'elle a compliqué la question et jeté dans le pays une perturbation intempestive.

Que le colonel Henry ait commis cent faux, qu'Estherazy ait violé 1.000 jeunes filles, Dreyfus n'en est pas moins traître.

Les pièces plus ou moins authentiques, *nous le savons de source absolument autorisée*, sont postérieures au procès de 1894.

Ce sont les pièces sur lesquelles Scheurer-Kestner s'appuyait quand il les soumit au général Billot. *C'est encore sur ces pièces que repose aujourd'hui le plan des syndiqués de la trahison.*

Peut-être, est-il regrettable qu'elles existent, mais Dreyfus n'en est pas moins coupable.

Cavaignac, l'a déclaré lui-même encore après la découverte du faux.

Alors qu'on en finisse ! ! !

C'est en présence d'un pareil scandale que l'on en arrive à regretter les exécutions sommaires.

Digitized by Google

Autrefois, un individu avait-il commis un forfait pouvant jeter le désarroi dans le pays, vite on le précipitait au fond des plus profondes oubliettes.

On n'aurait jamais souffert une agitation aussi dangereuse pour la sûreté de l'Etat que cette misérable affaire Dreyfus.

Il est fâcheux, sous ce rapport, que les temps soient changés ; on aurait fait disparaître Dreyfus dès qu'il a été pris la main dans le sac, et personne n'en aurait rien su. Décidément, les oubliettes avaient du bon.

Car l'affaire Dreyfus a recommencé de plus belle par la seule faute de M. Cavaignac dont le beau zèle patriotique, encore une fois, ne nous dit rien qui vaille.

Pourquoi, d'ailleurs, a-t-il lu à la tribune des pièces datant de deux ans après le procès ?

C'étaient des pièces du procès que, logiquement, il aurait dû fournir puisqu'il y en a de nombreuses, toutes plus accablantes les unes que les autres.

Mais en réalité, il n'auraît pas dû en lire une seule : c'était ouvrir les portes à la revision.

M. Cavaignac ne l'ignorait pas, ne pouvait pas l'ignorer.

Or, il lit des pièces, c'est-à-dire qu'il emploie le moyen qui doit amener le revision.

Et il jure ses grands dieux qu'il est anti-revisionniste !

Et il démissionne, pour céder sa place au général Zurlinden, sous prétexte que le cabinet Brisson veut la revision !

Cavaignac fut-il sincère ?

Si réellement il n'eût pas voulu de la revision, il n'avait qu'un parti à prendre quand le colonel Henry a avoué sa faute : l'envoyer mourir aux colonies, sans bruit.

Il aurait agi en véritable homme d'Etat ; mais il paraît que cette qualité ne s'improvise pas. Le ministre de la guerre en a donné la preuve.

Digitized by Google

Car enfin, de deux choses l'une : ou Cavaignac est convaincu de la culpabilité de Dreyfus, comme il l'affirme en toute circonstance, ou il croit à son innocence.

S'il est convaincu de sa culpabilité, pourquoi l'arrestation du Colonel qui l'a amené à se suicider ? M. Cavaignac aurait dû penser qu'il fournissait un atou redoutable aux Dreyfusards. Et il n'est pas possible qu'il n'ait pas réfléchi aux conséquences de son attitude.

Pourtant il n'a pas hésité à fournir cet enjeu aux ennemis de la Patrie, à ses frères maçons et huguenots.

Si, au contraire, M. Cavaignac croit à l'innocence de Dreyfus, qu'il ne vienne pas nous affirmer sa culpabilité, car encore un coup, il a agi en partisan du traître, comme le plus déterminé des Dreyfusards !

Tout est étrange dans cette affaire.

Cavaignac lit à la tribune la pièce relative à Dreyfus, reconnue fausse aujourd'hui, et le colonel Picquart écrit le lendemain dans les journaux : *cette pièce est fausse.*

Qui le lui avait dit ? Ce n'était pas Henry, l'auteur du faux.

Quelqu'un savait donc la vérité sur ce document ?

Et quel est donc ce faux ? C'est une pièce que l'on avait cru émaner d'une ambassade étrangère et qui désignait Dreyfus comme coupable.

Eh bien, mais il est certain que des papiers compromettants pour Dreyfus ont été cambriolés par nos agents dans une ambassade.

L'*Intransigeant* du 13 décembre 1897 l'a publié et malgré les démentis officiels, il ne peut y avoir de doute à ce sujet.

Seulement, il paraît que les pièces ont été rendues par notre gouvernement de pieds plats à l'ambassadeur qui menaçait d'une guerre si on ne les lui rendait pas.

Ne serait-ce pas pour remplacer ces pièces que Henry en aurait fabriqué ?

Il semblerait que c'est aussi l'avis de M. Judet qui écrit :

Digitized by Google

L'explication du faux commis par le colonel Henry qui brise si lugubrement toute une carrière de devoir et de vaillance, se tire du sentiment exagéré des responsabilités personnelles, devant une menace de revision. Il savait que le dossier Dreyfus renferme des documents capables, par leur divulgation, d'entraîner des complications internationales et la guerre ; voilà pourquoi il voulait mettre en circulation des pièces qui dispensent de recourir aux autres, aux plus graves, sortes de billets de banque, dont la valeur fiduciaire reposait à ses yeux sur l'existence de pièces authentiques, maintenues prudemment dans l'ombre.

S'il en est ainsi, on découvrira probablement d'autres fausses pièces ; mais encore une fois, elles ne sauraient en rien infirmer la chose jugée.

Vous objecterez que si cette version était vraie, le colonel Henry ne se serait pas suicidé, qu'il aurait fourni cette explication.

Le Colonel a perdu la tête.

Et quand il a entendu le ministre de la guerre lui demander s'il n'était pas l'auteur du faux ; quand il a cru comprendre que ses supérieurs ne le couvriraient pas, il en a conclu qu'il était perdu.

Et il a avoué ; il s'est sacrifié.

En prison, au Mont Valérien, il s'est demandé si Cavaignac ne devenait pas Dreyfusard.

Son arrestation qu'il venait d'ordonner corroborait ses soupçons.

Et il a cru qu'il n'y avait rien à faire, que l'état-major allait sombrer, qu'il n'avait pas le droit de tout dire, peut-être...

Et, victime de la discipline aveugle, il a préféré mourir : il s'est suicidé.

Ah! les Dreyfusards peuvent chanter victoire. Ils peuvent dire : les pièces émanant de l'étranger sont fausses.

C'est très possible qu'elles le soient, puisque l'original, les vraies ont été rendues à l'ambassade dont il a été question ; mais si elles ont été rendues, c'est qu'elles

Digitized by Google

ont existé. Et leur copie ou leur photographie est la preuve de la trahison de Dreyfus.

C'est l'avenir seul qui nous dira ce qu'il y a au fond de tout cela et les moyens qu'on a employés pour obtenir certains résultats, disait à ce sujet Edouard Drumont. Ce qui est certain, c'est que sous l'influence, du général Roget, qui semblait être son mauvais génie, Cavaignac avait perdu ses mâles résolutions d'autrefois. Il paraît bien extraordinaire, en tout cas, qu'un homme qui a agi avec une si soudaine rigueur contre un vieux soldat n'ait rien fait depuis si longtemps pour rechercher les organisateurs réels du Syndicat et pour arrêter les banquiers qui versaient des fonds pour cette propagande de journaux et de brochures qui coûta des sommes énormes.

Oui, le rôle de Cavaignac fut étrange. Il a été d'une légèreté inconcevable en lisant à la tribune le document reconnu faux aujourd'hui.

Et, fait bizarre, M. Cavaignac a déclaré *urbi et orbi* qu'il aurait pu lire bien d'autres pièces qui toutes attestaient la culpabilité de Dreyfus.

Or, il choisit précisément celle qui est fausse, une de ces pièces postérieures au procès dont Scheurer-Kestner, lui aussi, entretenait Billot au début de l'affaire, le 3 octobre 1897 ! Ce rapprochement, à un an de distance, l'attitude de ces deux hommes, huguenots et fils de huguenots, se rencontrant sur des pièces postérieures au jugement, n'est-elle pas des plus étranges ?...

La conclusion c'est la revision, je le crains, un jour ou l'autre, hélas ; c'est peut-être la guerre aussi, car les juifs et leurs alliés, franc-maçons et protestants la feront faire si Dreyfus est de nouveau condamné.

Ou l'acquittement de Dreyfus ou la guerre, telle sera leur ultimatum.

J'espère pour l'honneur de l'armée que les juges ne se laisseront pas intimider. Ils feront leur devoir, tout leur devoir.

Et si nous devons avoir la guerre, eh bien nous l'aurons !

Digitized by Google

Assez d'impuretés corrompent la France.

Le sang seul, peut la laver de tant de souillures.

Quel malheur que la révolution ait donné aux juifs la qualité de citoyens français ; on n'aurait, autrement, jamais eu d'affaire Dreyfus.

Et si même il est innocent, ce qui ne peut pas être, ce qui n'est pas, ce qui ne sera pas, tant qu'il n'aura pas été jugé de nouveau et acquitté, le coupable n'aurait jamais soulevé autant de passions, jeté dans le monde et notamment en France une aussi effroyable, une aussi dangereuse perturbation (1).

On l'eût jugé, condamné et c'eût été fini. Avec Dreyfus l'affaire ne se terminera jamais que par la revision du procès, à la condition que Dreyfus soit acquitté.

Et le Dreyfusisme le plus odieux, le dreyfusisme des maîtres chanteurs de la trahison qui disent: ou la guerre ou la revision, bat son plein.

Les ennemis de la France, à l'intérieur comme à l'extérieur, la meute des huguenots et notamment le parpaillot de Pressensé des *Débats*, pactisent ouvertement, et plus nombreux que jamais, depuis le suicide du colonel Henry, avec les pires anarchistes : Sébastien Faure et Cyvoct ;

---

(1) Si Dreyfus était innocent, certes, ce serait horrible, mais il est certain qu'il est coupable de l'avis de tous les ministres de la guerre qui ont examiné le dossier.

Et quand bien même il serait innocent, est-ce une raison pour ébranler les assises de l'ordre social ?

Inscrivez-le, si vous le voulez sur le livre des martyrs, mais pour un homme n'attentez pas à la sécurité d'une nation ; ne risquez pas les pires catastrophes.

L'affaire Dreyfus, dit *La Volonté*, a été la cause de 15 divorces, 32 duels, 37 agressions nocturnes ou diurnes, sans compter les journées du Palais de Justice, de Versailles et de Wagram, 12 cas de folie, dont trois suivis de mort violente, 7 suicides en comptant ceux de Lemercier-Picard et d'Henry.



Digitized by Google

ils mènent contre l'armée une épouvantable campagne !

Ces huguenots ont, sans doute, la sensation des représailles qui les attendent.

Aussi, ils recherchent l'appui des anarchistes ; ils craignent qu'après avoir attaqué les juifs, le peuple français s'en prenne à leurs complices, les protestants et les francs-maçons.

Il n'y a que les coupables qui ont peur.

Oui, le pays en a assez. La coupe d'infamie est pleine. La honte coule à pleins bords.

Et c'est vous-mêmes qui vous livrez, qui vous perdez.

Vous voulez que la France périclite et dépérisse ?

Nous voulons qu'elle prospère et grandisse !

Vous voulez l'ensevelir sous la boue que vous remuez, que vous accumulez, et l'y coucher comme dans un tombeau ?

Nous voulons la sauver, nous voulons la délivrer !

Vous voulez qu'elle meure ?

Nous voulons qu'elle vive !

En vain tenterez-vous des efforts réitérés pour arriver à vos fins.

On n'arrête pas un peuple dans sa marche désespérée vers le salut !

Or, sous le coup des ignominies dont vous vous rendez coupables, juifs, protestants, francs-maçons, trio maudit, pour réhabiliter votre Dreyfus, trois fois traître à la France, la nation se lèvra frémissante.

Et le jour viendra, prochain, espérons-le, où le pays qui a déjà manifesté par de graves symptômes sa lassitude et ses alarmes, à bout de patience, brisera le joug insupportable sous lequel il ploie et cherchera après une juste vengeance, dans un avenir réparateur, le refuge et le salut !

Ce jour-là, la France redeviendra maîtresse d'elle-même.

Digitized by Google

Elle reprendra dans le monde le cours de ses anciennes et glorieuses destinées et elle voguera au premier rang, à la tête des nations, au souffle puissant et sacré de la liberté, de la victoire enfin remportée sur les hordes cosmospolites qui avaient juré sa perte.

Digitized by Google

## CHAPITRE VI

### LES PROTESTANTS A MADAGASCAR ET EN ALGÉRIE

**Nos colonies. — Madagascar. — Les missions protestantes. — Les jésuites. — M. Laroche. — Le général Galliéni. — Les protestants français pactisent avec les protestants anglais. — Les pasteurs Lauga, Kruger et Monod. — Wilson. — En Algérie. — L'interpellation Saint Germain. — Intervention de M. de Mahy. — Un danger national.**

Il n'y a pas qu'à l'égard de la France que les protestants se conduisent, au point de vue patriotique, comme des Prussiens ou des Anglais, c'est-à-dire comme des Anglo-Saxons qu'ils sont en réalité, pour cette seule raison qu'ils appartiennent à la religion réformée, en honneur chez les Anglo-Saxons, et que les religions sont des races.

En ce qui concerne nos colonies, ils agissent absolument de même et font passer leurs intérêts de secte et de sectaires avant ceux de la patrie.

L'attitude des huguenots de France au sujet des menées protestantes à Madagascar, notamment, est des plus caractéristique.

Quand les Français déclarèrent la guerre aux Hovas, ce fut à l'instigation des missions protestantes qui avaient excité les sujets de la reine Ranavalo à commettre des exactions contre nos nationaux à Madagascar.

Digitized by Google

L'influence, dans cette colonie, se partageait entre les missionnaires protestants anglais et les jésuites français.

Les premiers voulaient préparer cette grande île pour l'Angleterre, ce qui était très naturel ; les seconds travaillaient pour la France, ce qui ne l'était pas moins.

L'influence protestante anglaise était de beaucoup plus étendue sur le peuple malgache que l'influence catholique française.

Donc, une campagne est décidée.

Ici nous laissons la parole à M. de Mahy :

Le départ de nos troupes, écrit-il, est salué avec enthousiasme.

La France entière, on peut le dire, se presse sur leur passage.

Un même élan entraîne toutes les classes de la société Une grande espérance illumine les cœurs.

Mais quelles déceptions on nous ménage !

On débute par confier le transport de la partie la plus importante du matériel à des navires anglais, comme pour faire d'emblée étalage d'incapacité aux yeux du monde et de l'ennemi que nous allons combattre.

Les offres acceptables, avantageuses de nos armateurs et les ressources de notre marine militaire ne faisaient pas défaut. Cinq grands bâtiments de l'Etat gisaient dans l'arsenal de Toulon et pouvaient être aménagés à peu de frais, très vite.

Le sort de la campagne eût été tout autre !

On fait un plan de campagne dont le trait essentiel est d'utiliser le cours d'un beau fleuve afin d'épargner à nos troupes la marche à travers les marécages et les terres chaudes de la région la plus malsaine. Le matériel, pour cette opération, se trouve doublement inutilisable : il est défectueux, il arrive trop tard.

Le temps et l'argent n'avaient pas manqué pour qu'il fût bon et rendu à propos sur place. Les Chambres, sans compter, avaient donné tous les crédits demandés.

Une saine politique, l'intérêt de la France, le respect de nos traditions, de notre parole, le sens commun nous con-

Digitized by Google

seillent de ne pas sacrifier à leur ennemi et au nôtre les peuplades, nos sujettes.

Elles offraient leur concours. On les rebute. On les trompe.

Pendant qu'une proclamation du général Metzinger leur promet la liberté, elles apprennent que le général en chef a, dans sa poche, un traité en vertu duquel la guerre aura pour couronnement de les assujettir à la tyrannie hova.

Il fallait des porteurs. On en avait sous la main à très bon marché, de solides, tout acclimatés, dont le recrutement avait été préparé par l'un de nos agents les plus sûrs, les plus expérimentés. On ne les accepte pas.

On va prendre, au fond de l'Algérie, de malheureux Kabyles voués d'avance à la destruction par la fatigue et la maladie, et qui ont coûté les yeux de la tête; cinq ou six mille hommes de troupes (l'expérience l'a bien montré, et l'on devait en tout cas le savoir), suffisaient amplement. La moitié, pour le moins, aurait pu être avantageusement recrutée à l'île de la Réunion, si l'on avait consenti à y organiser le service militaire, réclamé de tout temps, voté depuis six ans par la Chambre des députés et le Sénat.

On n'accepte que cinq cents volontaires. On accumule près de 25,000 hommes, la plupart Européens, dans les pires conditions d'insalubrité (1).

---

(1) A qui devons-nous pour une bonne partie, le désastre de Madagascar, la mort de 9 à 10,000 hommes ?

A nos bons amis, les Missionnaires protestants anglais, d'abord, qui ont rendu la guerre inévitable en poussant les Hovas à la résistance; mais aussi aux déplorables erreurs commises et accréditées dans le public par leurs bons amis de France, les piétistes protestants, les membres des sociétés bibliques affiliés aux sociétés Anglaises.

Si, au lieu d'envoyer 4 ou 5 000 hommes, composés de troupes noires en grande partie, nous en avons envoyé là-bas, 16,000 dont les 4/5 n'ont pas tiré un coup de fusil, d'où cela provient-il?

Des fausses indications données au gouvernement et à l'opinion en France, par la presse et par les notabilités protestantes, échos des Méthodistes Anglais.

Ecoutons M. de Mahy :

Tandis que là-bas les pasteurs Anglais travaillaient sans relâche à fortifier les Hovas, en Europe ils créaient une légende à leur profit.

A force de répéter dans leurs livres, dans leurs revues, dans

Digitized by Google

On leur fait traverser les marécages, sac au dos, sous le feu du soleil, le long de ce fleuve qu'ils auraient, sur des embarcations bien aménagées, remonté sans fatigue, sans perte d'hommes et sans perte de temps. Puis, on leur met la pioche à la main pour tracer une route, on les emploie en dépit de toute hygiène et sans nécessité, à fouiller, à remuer la terre, à achever de saturer et d'empester l'air des miasmes telluriques que l'on dégage du sol.

Huit mille malades encombrent les hôpitaux improvisés. Il en meurt au bord des chemins, dans les fossés, dans la brousse. Plus de six mille succombent sans avoir aperçu l'ennemi. On en eût sauvé beaucoup si l'on avait voulu profiter du voisinage et du climat de l'île de la Réunion et des ressources offertes par l'initiative spontanée de l'autorité sanitaire locale, de l'Union des femmes de France, des communes et même de simples particuliers. Mais on excipe d'un tarif du *gouverneur de l'île de la Réunion* monstrueusement exagéré, fondé sur des calculs antédiluviens, évaluant à 9 fr. 82 la journée d'hôpital pour un malade de l'Etat, quand le même tarif ne réclame que 3 fr. 91 pour un malade du commerce et pouvait, d'ailleurs, être abaissé à moins de 2 fr.

Ce prétexte d'une trop forte dépense seconde le parti pris des mauvais vouloirs anticipés. On empile les malades sur des navires, on leur fait passer la mer Rouge dans la saison

---

leurs journaux, dans leurs conférences, dans leurs prédications que les Hovas sont un peuple exceptionnel, un vase d'élection et qu'il faut en faire une Sion nouvelle, un Paraguay protestant, ils ont fini par le persuader à bien du monde, même en France, et ils ont réussi à faire régner la légende jusque dans notre ministère des affaires étrangères, jusque dans notre ministère de la marine et des colonies. En réalité, ce n'était qu'une peuplade barbare à bout de forces, épuisée, mais soutenue chez nous par des sectaires influents.

Et voilà pourquoi nous avons envoyé un corps d'armée tout entier mourir là-bas des fièvres paludéennes, tandis que 2 régiments de vieux soldats, accompagnés de quelques bataillons de Sénégalais et de Dahoméens et escortés d'un convoi raisonnable de mulets de porteurs nègres, seraient arrivés à Tananarive presque sans coup férir — comme cela a eu lieu pour la petite colonne qui a terminé la guerre.

Voilà encore un *service* à inscrire à l'actif de nos bons amis les Anglais et de leurs compères et coreligionnaires de France.

Digitized by Google

la plus meurtrière. On jalonne de leurs cadavres cette longue et funèbre traversée.

Malgré tout, une héroïque poignée de braves parvient à Tananarive. Ah ! du moins, leur grand effort et les épouvantables sacrifices qui couvrent d'un voile de deuil leur triomphe ne seront pas en pure perte.

Le douloureux souvenir s'effacera dans la splendeur du résultat.

C'est l'héritage de nos devanciers noblement recueilli par notre troisième République : Madagascar, annexé à la couronne de France par l'ancien régime ; Madagascar, décrété partie intégrante de l'empire Français par la Convention nationale et jamais renoncé depuis ; notre droit préservé de la prescription, la légitimité de notre possession consacrée !

Après tant de traverses et tant d'obstacles enfin surmontés, la vision de nos plus grands hommes d'Etat est réalisée, la France orientale est vivante, elle brille aux yeux du monde entier dans les plis du drapeau tricolore planté à Tananarive.

C'était compter sans le papier préventivement remis au général en chef par la diplomatie, servante de la politique imperturbable qui nous a exclus du canal de Suez (1), de

---

(1) Un des portraits les plus remarqués du dernier salon a été celui du prince Auguste d'Arenberg, président du conseil d'administration de l'isthme de Suez.

« Sous la pleine lumière tombant presque d'aplomb sur le prince d'Arenberg, tous les traits de la physionomie apparaissent dans une égalité parfaite ; aucun n'étant sacrifié à l'autre, rien ne tranchant extrêmement, rien ne manquant tout à fait, — comme on voit chez certaines natures privilégiées les traits de la précision pratique et du goût artistique, de l'esprit et de la bonhomie, du tact et de la rondeur, de l'aptitude aux affaires les plus difficiles et les plus diverses, du bonheur dans les entreprises les plus dissemblables, et enfin aucune ombre sur la vie ».

Tel, M. de La Sizeranne, l'éminent critique d'art, dépeint, avec une touche aussi pure que délicate, l'honorable député du Cher.

C'est, en effet, aujourd'hui, une des personnalités les plus en vue.

Président du conseil d'administration de l'isthme de Suez ; président du comité de l'Afrique française ; président de la société philanthropique ; président de la société d'encouragement ; vice-

Digitized by Google

la vallée du Nil, nous a fait signer la spoliation de Zanzibar et a préparé, dirigé, utilisé l'expédition de Madagascar.

Une certaine inquiétude toutefois, avait gagné les auteurs de cet instrument diplomatique. On se rend compte que la campagne a été longue et douloureuse, que des heures d'incertitude ont tenu en suspens l'anxiété publique et qu'une juste irritation s'est produite. On sent bien que le traité de puissance à puissance entre la France souveraine et une peuplade rebelle va révolter la conscience du pays. On songe à donner satisfaction au sentiment si naturel auquel obéit l'opinion.

On décide alors que ce ne sera plus un traité mais un acte unilatéral imposé par la France et signé de la reine seule.

Donc, on rédige en conseil, le 10 septembre 1895, un télégramme en ce sens qui va être envoyé tout de suite au général Duchêne.

Mais l'obstructif dieu Hasard retient la dépêche huit jours dans les cartons du quai d'Orsay.

Elle ne part que le 18. Elle touche le général six jours après la signature du traité de puissance à puissance qui donne et reconnaît à sa Majesté la reine de Madagascar, au royaume de Madagascar, à l'Etat malgache, existence et personnalités internationales.

Et depuis nous n'avons pas cessé de faire dans ce pays la politique la plus inconcevable, la plus contraire au sens commun, à notre intérêt, à notre honneur !

Tout cela est-il un simple jeu du hasard ! Ces effets sont-ils sans cause ? Est-ce une génération spontanée de cas fortuits se répétant on ne sait trop comment, toujours dans le sens anti-français ?

---

président du Jockey-club ; membre des conseils d'administration de la compagnie d'Orléans et des mines d'Anzin ; membre libre de l'Académie des Beaux-Arts, le prince d'Arenberg représente d'une brillante façon la véritable aristocratie, c'est-à-dire celle qui se voue aux œuvres de bien public.

Une heureuse aspiration l'a fait nommer président du conseil de Suez ; car les Anglais qui s'inclinent devant les hautes situations sociales ont toujours manifesté la plus grande déférence pour le prince d'Arenberg.

Il aura eu ainsi le mérite d'avoir contribué à maintenir l'influence française si battue en brèche, en Egypte, par nos puissants voisins d'Outre-Manche.

Digitized by Google

Assurément, ils ne procèdent pas d'une inspiration française.

Est-ce donc arrêts du destin ? ou bien sont-ils régis par une volonté adverse qui nous domine et emploie nos propres mains à travailler contre nous ?

Ce sont arrêts de la Providence, s'il faut en croire certains truchements de haute autorité :

« *La France*, affirment-ils, *n'a aucun droit réel sur Madagascar... On ne peut pas empêcher l'histoire de s'accomplir. Un peuple* (le peuple hova) *est né dans ces soixante dernières années ; jeune encore et peut-être à moitié civilisé, il avance à grands pas cependant ; et l'on peut prédire qu'il atteindra le niveau des peuples de l'Occident, car sa civilisation naissante a les mêmes bases que la nôtre : le christianisme* (le christianisme anglais, bien entendu !) *Lui faire la guerre* (à ce jeune peuple hova), *l'enfermer dans ses retraites des hauts plateaux, empêcher son expansion sur l'île entière, c'est retarder de deux cents ans le complet affranchissement de ce pays*, (empêcher les Hovas de dominer les autres peuplades, c'est empêcher l'affranchissement du pays.)

*Même s'il y a un intérêt national, ce que nous contestons, à conquérir Madagascar, la France ne saurait oublier que l'intérêt humanitaire est supérieur au premier* »

C'est bien du christianisme anglais qu'il s'agit. L'auteur nous le répète dans un autre passage :

« *Le christianisme anglais... et non le culte de la Vierge.* »

D'autres organes, d'autorité concordante, l'avaient déjà proclamé :

« Nous sommes obligés de reconnaître qu'il est heureux pour le vrai bien de Madagascar que l'influence anglaise ait prévalu dans cette île sur celle de la France et le christianisme évangélique sur celui de Rome... ».

(*This country can never be regarded without interest by Englishmen and especially by english christians*).

Mais la chambre des députés, dans sa mémorable séance du jeudi 19 mars 1895, répudiant les subversives doctrines qui, sous couleur d'humanité, mais, en réalité, par passion et solidarité confessionnelles, sacrifient la France à ses rivaux, la Chambre des députés a maintenu Madagascar dans le patrimoine français.

On pouvait croire alors que l'influence anglaise allait

Digitized by Google

s'effacer peu à peu pour faire place définitivement à l'influence française.

En aucune façon. M. Laroche, *protestant*, nommé gouverneur de Madagascar, s'empressa de favoriser les intérêts anglais, *parce que* protestant. Il porta le désordre et l'incurie à un tel point que la situation était intolérable pour les Français dans cette île française.

Les Anglais y agissaient en maîtres absolus, excitant les Hovas contre nous.

En fin de compte, Laroche dut être rappelé.

Il fut remplacé par le général Galliéni.

Ce dernier accorda aux Hovas la liberté religieuse que les missionnaires anglais, amis de notre ennemie, la reine de Madagascar, lui avaient défendu d'accorder.

Ils avaient imposé leur religion comme religion d'Etat.

La liberté religieuse, décrétée par le général Galliéni eut pour résultat un grand nombre de conversions à la religion catholique.

Cette situation émut vivement le monde huguenot tant à Madagascar qu'en France. Des troubles éclatèrent là-bas. Le général Galliéni déposa la Reine.

Les protestants s'ingénièrent alors à faire croire que les missionnaires anglais qui pullulaient à Madagascar, étaient les plus braves gens du monde, et que les Jésuites français et le général Galliéni, seuls, avaient mis la brouille dans l'île.

Tel était l'avis du pasteur Lauga, qui, en février 1897, développait cette thèse au temple protestant de *Reims* devant un nombreux auditoire, et le 4 mars 1897, au temple protestant de *Lille*, dans une réunion organisée avec le pasteur Ollier et où étaient des fonctionnaires comme M. Lambling, professeur à la faculté de médecine (1)

(1) Le 3 mars 97, le pasteur Monod, à Bolbec, imitait le pasteur Lauga et, comme lui, osait critiquer la conduite du général Galliéni.

Que dirait-on si un curé se permettait un fait analogue ?

Digitized by Google

Vous vous imaginez que le Ministre des Cultes s'en est ému et a écrit, comme il l'avait fait au Cardinal Langénieux pour le Congrès catholique de Reims, que les temples protestants devaient ne pas être détournés de leur destination exclusive ?

Non. Le Ministre n'a rien écrit du tout. Et ces fausse-tés ont pu se répandre à leur aise.

Je dis ces *faussetés*, car M. Emile Blavet, qui ne sera point suspect d'être jésuite ou même clérical, a publié un livre : *Au pays malgache* où l'on peut lire vingt preuves formelles de l'esprit d'animosité des pasteurs anglicans contre la France.

En mars 1896, raconte-t-il, un pasteur anglican, prenant pour texte la résurrection de Lazare, disait aux fidèles réunis dans le temple de Nozy-Zato, banlieue de Tananarive :

« Jésus vint. Il leva la pierre du sépulcre, et Lazare ressuscita.

Lazare, c'est vous. Comme Jésus, les Anglais viendront et vous ressusciteront. Vous revivrez et vous chasserez les Français, vos oppresseurs. »

Un autre prêche eut lieu le mercredi, 15 avril, au temple de Faravohitra, le quartier anglais de Tananarive. Cette fois, l'orateur était le Révérend Barron, conseil spirituel (!) de la reine.

Le révérend Barron dédaigna la parabole et mit carrément les pieds dans le plat :

Vous prétendez qu'Ils vous protègent, s'écria-t-il, et, le jour où vous courrez un danger quelconque, c'est à nous que vous viendrez criant : Au secours ! Ravabazas ! Les Français nous frappent. Notre provision de balles est épuisée... Et ce serait perdre notre temps que d'essayer de leur tenir tête.

Et moi je vous dis : Des balles vous en avez encore. Pourquoi ne *leur* tirez-vous pas dessus ? Vous êtes lâches, et votre lâcheté me désole... Et c'est pour cela que, pareils aux Egyptiens, vous périrez en grand nombre.

Telles étaient les sympathies des protestants anglais à

Digitized by Google

l'égard de la France. Les protestants français et notamment les horribles parpaillots du *Temps* trouvaient cela digne de leur admiration.

En vérité, il faut croire que les protestants poursuivent réellement le but de dominer le monde, de le protestantiser, car en définitive, s'il n'en était pas ainsi, pourquoi les protestants français feraient-ils cause commune avec les protestants anglais quand les intérêts de la France sont battus en brèche par ces derniers ?

Si des protestants français, établis dans une colonie, entraient en lutte d'influence avec une nation catholique étrangère, il ne viendrait jamais aux catholiques français, l'idée de prendre parti pour la nation catholique étrangère, sous prétexte qu'elle est catholique, contre les Français protestants sous prétexte qu'ils seraient protestants.

Les protestants français agissent tout autrement. Partout, ils favorisent contre la France, les intérêts des nations étrangères protestantes.

Avant l'arrivée du général Galliéni à Madagascar les Anglais étaient absolument les maîtres. Ce n'était pas M. Laroche qui gouvernait, c'étaient les missions évangéliques anglaises avec lesquelles il était dans les meilleurs termes ainsi qu'en témoigne ce document :

M. Henri Mager a communiqué au *Monde illustré* deux photographies qui nous montrent quel était l'entourage de la reine de Madagascar sous l'administration de M. Laroche.

Dans la première qui contient 22 personnes, on voit Mme Laroche se pavaner à côté de la reine, qui est entourée de *seize Anglais ou Anglaises.*

Dans la seconde, on voit la sœur de la reine entourée de *vingt-neuf Anglais ou Anglaises.*

Ajoutons qu'un pasteur français, le sieur Lauga figure en bonne place dans un groupe de 36 personnes où l'on remarque *nos pires ennemis.*

Or, ce même M. Lauga de retour en France entreprit, répétons-le, une campagne antifrançaise contre le géné-



Digitized by Google

ral Galliéni auquel il n'a jamais pardonné d'avoir déposé la reine Ranavalo.

Croyez-vous que le général Galliéni n'a pas agi en administrateur ferme et prudent ? C'était l'avis des bons Français ; aussi, celui des Anglais et des protestants français était-il tout autre.

D'autant plus qu'un complot contre sa vie venait d'être découvert.

Voici la grave nouvelle que nous apportait, le 24 mars 1897 une agence anglaise peu suspecte de partialité envers le général Galliéni, l'*Agence Reuter* :

*Port-Louis*, 24 mars. — Des nouvelles de Madagascar annoncent que l'exil de la reine Ranavalo à la Réunion a pour cause la découverte d'une conspiration contre la vie du général Galliéni. L'enquête se poursuit à Tananarive.

De nouvelles arrestations sont probables.

Des perquisitions au Palais d'Argent ont amené la découverte d'une somme de 700.000 francs en espèces métalliques et *de documents secrets se rapportant* à l'intervention des étrangers dans la rébellion.

Les huguenots de Madagascar s'étaient plaints cependant au gouvernement anglais, leur influence étant sérieusement menacée au profit de la France.

Et le 13 mars, à la Chambre des communes, M. Curzon déclara que l'Angleterre adresserait des représentations à la France sur cette question qui est de grande importance (1).

---

(1) A ce sujet, M. Le Myre de Vilers posa une question au Ministre des affaires étrangères. Il s'exprima ainsi, *Officiel* du 3 avril 1897 :

L'Angleterre a la prétention d'intervenir dans notre administration coloniale, de la surveiller, de la contrôler, d'exercer une sorte de protectorat sur nos sujets indigènes appartenant à la religion protestante. Le fait est indéniable.

Du reste, Messieurs, depuis quelques mois, le gouvernement britanique profite de toutes les occasions, quand il ne les fait pas naître, pour se montrer particulièrement désagréable et agressif à l'égard de la France. Vous vous rappelez le langage hautain de sir Michael Hicks-Beach, déclarant a la tribune de

Digitized by Google

J'avoue que je trouve cela plutôt raide. Comment, nous sommes établis dans une colonie sur laquelle nous avons des droits depuis fort longtemps. Ces droits, les Anglais voudraient les détourner à leur profit ; ils font dans ce but, envahir la colonie par leurs missionnaires

---

la chambre des communes que l'Angleterre n'exécuterait pas ses engagements envers la France, qu'elle resterait en Égypte, que cela nous convienne ou non, que telle était la volonté, tel était l'intérêt de l'Angleterre (Exclamations sur divers bancs).

Aujourd'hui, c'est M. Curzon qui disait récemment devant la Chambre des communes que le gouvernement de la reine avait adressé des représentations au gouvernement français.

Vous le voyez, à propos de tout et à propos de rien, ce sont des représentations, des remontrances, des réprimandes, au besoin des menaces. Si nous nous laissions faire par l'Angleterre, bientôt elle nous traiterait comme les républiques sud-américaines auxquelles elle fait notifier par ses croiseurs les injonctions de la reine, sous menace de bombardement. (*Mouvements divers*).

*M. Hubbard.* — C'est peut-être un peu excessif !

*M. Le Myre de Vilers.* — Je vous dis : Si nous nous laissions faire, mais nous ne nous laisserons pas faire.

*M. Louis Brunet.* — On s'est trop laissé faire, en Égypte surtout !

*M. Le Myre de Vilers.* — Ce sont là de vaines paroles. Je le reconnais comme vous, ces menaces sont sans sanction, et pour cause. Mais ces paroles ne doivent pas être négligées, parce que très perfidement interprétées contre nous elles ont les plus fâcheuses conséquences pour notre politique coloniale. (*Très bien ! très bien !*)

*M. Louis Brunet.* — Notamment au Siam.

*M. Le Myre de Vilers.* — C'est la cause véritable des difficultés que nous éprouvons en Asie, en Afrique, en Océanie, sur tous les points du globe. En effet, bien que les natifs aient été déçus toujours dans leurs espérances, ils croient encore — ils ont cette naïveté — à la parole de l'Angleterre et à ses promesses d'intervention, intervention qui ne se produit jamais, mais qui constitue un encouragement aux résistances que ces natifs opposent à nos demandes les plus justifiées et les plus modérées (*Très bien ! très bien !*)

Sans les incitations britaniques, nous n'aurions pas été obligés de faire la campagne de 1893 au Siam, celles de 1883 et 1895 à Madagascar ; les troubles de l'Emyrne n'auraient pas pris ce caractère de gravité qui nous a obligés à une répression sévère, tandis que notre intérêt nous dictait de traiter ces popu-

Digitized by Google

protestants ; mais un acte de vigueur leur fait perdre le bénéfice de leurs travaux et ils ont l'aplomb de faire des représentations à la France ?

— Nos sujets vous avaient envahis ; vous les avez chassés, vous allez m'en donner raison, dit M. Curzon au gouvernement français.

---

lations avec bienveillance et de nous les attacher par des services rendus (*Très bien ! très bien !*)

Trop souvent ces manœuvres coupables ont fait verser inutilement le sang de nos soldats, de nos compatriotes, de nos sujets et de nos voisins, qui ne demandaient qu'à vivre en bon accord avec nous.

Ne croyez pas, messieurs, que j'exagère. J'ai participé à ces événements, j'en connais le fort et le faible. J'ai même appris quelque peu à mes dépens que les intrigues inconscientes de certains Anglais auraient pu inciter les indigènes à commettre des crimes contre les personnes. (*Exclamations sur divers bancs*). J'entends un de mes collègues qui manifeste sa surprise ; s'il insistait, je pourrais lui apporter la preuve des faits que j'avance. (*Mouvement*).

Pourquoi, en ce moment où nous sommes engagés avec l'Angleterre dans une opération commune des plus compliquées, des plus délicates, des plus graves, en contradiction avec nos traditions séculaires de protection des chrétiens d'Orient, pourquoi, dis-je, dans ces conditions, l'Angleterre multiplie-t-elle à notre égard les mauvais procédés, les paroles blessantes ? (*Très bien ! très bien !* ).

Quel but poursuit-elle ? Messieurs, dans la politique anglaise rien n'est abandonné à l'imprévu ; tout est préparé et conçu longtemps à l'avance. Entend-on fatiguer notre patience ? veut-on éloigner de nous les populations qui ont mis leur confiance dans la générosité de la France ou qui se sont soumises à sa domination ? Il me serait impossible de répondre.

Aussi, ai-je cru nécessaire de signaler cette situation intolérable à M. le ministre des affaires étrangères et de le prier de nous dire les mesures qu'il a prises ou qu'il compte prendre pour mettre un terme à de mauvais procédés qui, s'ils se perpétuaient, ne nous permettraient plus d'entretenir avec la Grande-Bretagne, je ne dis pas des relations cordiales, — l'amitié s'est quelque peu attiédie dans ces derniers temps — mais tout au moins des relations correctes que l'on déclare nécessaires au maintien de la paix du monde. (*Très bien ! très bien !*)

Il me reste à remercier M. le ministre des affaires étrangères d'avoir bien voulu accepter ma question. Il est nécessaire que

Digitized by Google

Ah ! où est l'époque où un de nos ambassadeurs pouvait dire à celui de cette même Angleterre : Sauf le langage diplomatique nous nous f..... de vous ?

En même temps que M. Curzon tous les bons huguenots de France et de Navarre partaient en guerre pour la défense de leurs coreligionnaires de Madagascar.

---

le pays soit fixé sur la nature de nos relations avec la Grande-Bretagne (*Applaudissements*).

*M. le président.* — La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

*M. le ministre des affaires étrangères.* — « Messieurs, je veux répondre seulement au fait précis qui a été visé par M. Le Myre de Vilers. Il s'agit de la courte discussion qui s'est engagée à la chambre des communes, il y a quelques jours au sujet des *protestants* indigènes de Madagascar.

Je n'ai qu'un mot à dire ; c'est que le Gouvernement n'a reçu et ne pouvait recevoir aucune représentation (*Applaudissements*), aucune demande d'explication du gouvernement britannique, concernant les protestants indigènes de Madagascar. (*Nouveaux applaudissements*).

*M. Le Myre de Vilers.* — Très bien ! très bien !

*M. le ministre.* — Madagascar est terre française, ses habitants indigènes sont sujets de la France. (*Très bien ! très bien !*)

Si les paroles auxquelles M. Le Myre de Vilers a fait allusion s'appliquaient à cette catégorie de population, je n'hésite pas à déclarer que personne ne peut parler en leur nom ou se faire leur avocat, que les autorités françaises instituées dans l'île (*Applaudissements*).

Toute ingérence étrangère serait naturellement écartée. Je ne crois pas avoir à en dire davantage. » (*Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs*).

De ce débat il n'y a qu'un point à retenir, c'est que M. Curzon s'était bien exprimé comme l'avait dit M. Le Myre de Vilers, ce qui montre combien est grande l'audace de l'Angleterre. A notre avis, elle aurait tort de se gêner avec nos ministres de pacotille.

Il y a quelques années l'ambassadeur de Russie avait fait des propositions, sinon d'alliance, du moins de rapprochement à Waddington, ministre des affaires étrangères. Waddington n'eut rien de plus pressé que d'aller dénoncer l'ambassadeur de Russie à l'Allemagne.

Quelque ignoble que vous paraisse cet acte, vous ne pouvez le mettre en doute, puisque Bismarck l'a raconté en plein Parlement allemand en félicitant son ami Waddington.

Digitized by Google

Un journal confessionnel *le Huguenot*, rageur comme *le Signal*, hargneux comme un roquet hydrophobe, aboyait :

« Tandis que *les missionnaires protestants sont tous anglais ou norvègiens, les missionnaires catholiques appartiennent, pour la plupart à la nation française*, à l'ordre des Jésuites. Cette simple statistique suffirait à elle seule pour expliquer les jalousies et les haines qui ont atteint leur paroxysme pendant l'année qui vient de s'écouler. »

Ainsi *Le Huguenot* n'hésite pas entre le missionnaire français, et l'anglais ou le norvégien. Il nous déclare sans vergogne qu'il préfère l'étranger.

Suit une diatribe bien sentie contre les Jésuites, qui se tempère toutefois de ces réflexions consolantes :

« Il est vrai que les choses ont bien changé depuis Louis XIV. En 1789 on a inscrit dans nos lois la liberté de conscience ; de plus, nous sommes en République depuis plus d'un quart de siècle ; *que dis-je ? nos gouver-*

---

C'est un fait qu'il faut rapprocher de la déclaration de Lord Lyons disant textuellement à M. de Chaudordy :

« L'*Ambassadeur d'Angleterre a pris le parti depuis longtemps de ne plus s'entretenir des questions de politique étrangère avec la France, puisque celle-ci a entièrement confié la direction de ses affaires au gouvernement prussien.* »

Cette réponse, ajoute M. de Chaudordy, communiquée à M. Flourens ne fut pas absolument pour lui une révélation. *Il avoua qu'à son arrivée au ministère on lui avait fait part de cette combinaison en essayant de lui en démontrer les avantages !*

Avec deux ou trois documents de ce genre qui valent pour le nom et la situation de ceux grâce auxquels ils nous sont parvenus, ce sont là les seuls éléments sur lesquels un écrivain ou un historien sérieux puisse se faire une idée quelconque de notre politique étrangère, a écrit Drumont.

En dehors de cela vous n'avez, comme nous l'avons déjà constaté, pour source d'information que le bafouillage des ministres des Affaires étrangères qui montent, de loin en loin à la tribune pour s'écrier :

« La Chambre peut être sûre que les intérêts de la France sont en bonnes mains. » (*Applaudissements frénétiques au centre*).

Digitized by Google

*nants actuels sont tous plus ou moins les disciples du grand tribun qui avait inscrit sur sa bannière : Le cléricalisme, voilà l'ennemi !* »

Encore le cléricalisme ! Pour ces gens-là, le cléricalisme ne se résume que dans le catholicisme.

Eux vont au prêche, comme nous allons à la messe ; ils sont sectaires comme tout Réformé ; cela ne s'appelle pas du cléricalisme. Nous pratiquons nos devoirs religieux : nous sommes des cléricaux. Eux, pratiquent les leurs et nous persécutent dans nos croyances et dans notre foi : ils sont sacrés libéraux tolérants, progressistes intellectuels.

Le cléricalisme, voilà l'ennemi, a dit Gambetta, ce monstre à figure juive dont se réclament nos ennemis. Mais vous, Messieurs les réformés, n'êtes-vous pas des cléricaux protestants comme vos alliés les Francs-Maçons et Juifs sont des cléricaux appartenant à la religion franc-maçonne et à la religion juive ?

Je sais bien que vous avez fait habilement diversion sur le dos des catholiques pour les opprimer, vous emparer du pouvoir et masquer toutes vos honteuses turpitudes.

Dès qu'on touche à ces sectaires, ils crient au péril clérical.

Wilson — encore un honnête protestant sur lequel nous aurons la charité de ne rien dire, ne voulant pas, au surplus, souiller notre plume — Wilson a vendu la légion d'honneur.

— Il faut un châtiment, dirent les honnêtes gens.

— Prenez garde, répondirent en chœur les feuilles huguenotes, franc-maçonnes et juives, la réaction dresse la tête ; Wilson, c'est la république. Le péril clérical la menace.

— Le Panama a englouti nos économies, gémirent de braves ouvriers ruinés dans cette aventure. Des députés juifs, francs-maçons et protestants ont touché la forte somme pour nous tromper ; que la loi les punisse.

Digitized by Google

— Les hommes noirs conspirent contre les principes de 89. Prolétaires, veillez à votre liberté qui vous a coûté si cher, les cléricaux veulent vous la ravir.

— Dreyfus a vendu la France, il a mérité la mort s'écrie *Populo* avec son bon sens atavique.

— Il est innocent, clament les huguenots, c'est la connivence du sabre et du goupillon qui l'a fait condamner. C'est un coup monté contre les droits de l'homme et du citoyen, c'est-à-dire contre la république elle-même par les partisans de l'obscurantisme qui l'attaquent par les juifs, en attendant qu'ils l'attaquent par les protestants. Ne voyez-vous pas le péril clérical ? ? ?

— Les Anglais ont inondé Madagascar de missionnaires protestants qui excitent les indigènes contre la France et les forcent à se convertir au protestantisme.

Qu'on les chasse et que l'on colonise la grande île africaine, demandent les bons Français.

— Les jésuites par leurs menées ont suscité la révolte des Malgaches ; intolérance, cléricalisme, voilà l'ennemi, clament les feuilles protestantes, couvrant ainsi et toujours par ce mot idiot : le « cléricalisme » tout le mal qui s'accomplit et dont la France meurt peu à peu comme on meurt d'une maladie de langueur.

En ont-ils fait un tapage, ces huguenots, à propos de l'exil de la reine de Madagascar par le brave général Galliéni ! Ils ont interpellé le gouvernement, parcouru la France et organisé des conférences partout. Tout cela parce que leurs coreligionnaires anglais ne pouvaient plus aussi facilement protestantiser l'île pour la passer ensuite à l'Angleterre.

Sur ce point, leur but n'était pas douteux. Quand on veut conquérir une colonie, on commence par y introduire sa langue et sa religion. Les protestants anglais n'agissaient pas autrement à Madagascar.

Atelle enseigne que, grâce aux protestants, pour le malgache, *protestant* signifiait Anglais et *catholique* signifiait Français, et que pour dire à quelle religion il

Digitized by Google

appartenait, le Hova répondait : *Français*, s'il était catholique et *Anglais* s'il était protestant.

Les huguenots de France n'ignoraient rien de ces faits, puisque, au surplus, deux pasteurs français nommés Lauga et Kruger avaient été s'en rendre compte à Madagascar et s'efforcer de reprendre l'influence perdue par leurs coreligionnaires.

Cela ne les empêcha pas, à leur retour en France, de publier un rapport erronné sur cet état de choses et de se mettre à la tête de la campagne anti française contre le général Galliéni, défenseur de nos intérêts, travaillant ainsi pour les Anglais qui nous combattaient avec la plus âpre énergie.

Le résident Laroche était l'objet de leur admiration, le résident idéal. Dans ses réunions, notamment a Saint-Quentin, le pasteur Lauga fit l'éloge de cet administrateur si favorable aux protestants.

Or, voici ce que relatait le *Journal de Saint-Quentin* du 11 mars 1897, d'après un de ses correspondants de Madagascar, sur le gouverneur protestant Laroche :

La prise de possession des fonctions de résident général permit au général Galliéni de constater qu'on n'avait absolument rien fait sous le régime de M. Laroche. Des monceaux de demandes, vieilles de plusieurs mois, attendaient toujours leurs réponses ; une quantité de projets dormaient dans les cartons : aucune des questions posées par les résidents de province n'avaient reçu de solution ; *en un mot le travail produit dans ces huit mois se réduisait à néant.*

Lorsque l'on regarde de près ce que cet homme néfaste a fait ici, on est dans l'obligation de conclure ou bien que c'est un traître ou bien que c'est un inconscient ; j'espère pour lui que ce second terme est le vrai.

Tel était l'homme auquel Lauga attribuait toutes les vertus.

De son côté, Berthelot, ancien ministre huguenotisant des affaires étrangères, ne se lassait pas de jaspiner dans



Digitized by Google

le *Matin* contre les Jésuites. Selon lui, la déposition de la Reine allait amener la révolte dans l'île.

Le Sénat avait relevé le gant jeté à la face des protestants.

Le protestant M. de Freycinet, donna le branle. Il préconisa au Sénat la politique d'abandon qui nous a coûté l'Egypte et le canal de Suez, aujourd'hui possédés par la protestante Angleterre (1)...

Après M. de Freycinet. nous avons eu un discours du sénateur protestant M. Richard Waddington sur notre colonie du Congo français.

Les résultats obtenus là-bas sont très piètres. Nous y dépensons beaucoup pour retirer très peu.

Le *journal officiel du Congo*, du 15 janvier 1897, nous apprenait que le budget local se montait à 3 698 000 francs, tandis que le rapporteur colonial de la Chambre, M. Siegfried (encore un protestant), nous par-

---

(1) Il ne faudrait cependant pas croire que nous pratiquons la politique d'abandon à outrance. Ecoutez plutôt M. Curzon, homme d'état anglais, qui s'exprimait ainsi le 11 décembre 1897 à Southport :

Si le territoire de King-Chang a été cédé à la France, *c'est parce que l'Angleterre ne savait qu'en faire et que le roi de Siam à qui nous l'avions offert en 1881 avait refusé l'offre.*

L'opposition voit dans l'arrangement conclu avec la France un sacrifice des intérêts britanniques, mais le roi de Siam, qui était à Londres l'été dernier, n'est pas de cet avis, pas plus que les négociants anglais qui font du commerce avec le Siam.

En ce qui concerne Tunis, l'objet du gouvernement était de *protéger l'industrie cotonnière anglaise*, qui ne trouvait pas dans le traité conclu avec Tunis les conditions qui lui étaient nécessaires.

En cas d'annexion par la France, nous aurions perdu le bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée.

C'est ce qu'il fallait éviter.

Ainsi, d'une part, au Siam, on cède à la France un lambeau de territoire inutilisable au point que Chulalongkorn lui-même n'en a pas voulu ; d'autre part, sous couleur de nous concéder quelque chose à Tunis, la Grande-Bretagne signe un traité spécialement destiné à favoriser l'expansion des cotonades anglaises.

Digitized by Google

lait d'un peu plus de 4 millions. Qui a raison ? Qui a tort ?

— Là-bas, comme partout, c'est le fonctionnarisme qui nous étouffe, nous disait dernièrement un député des Basses-Alpes.

Et ce député nous citait le nom d'un maire, conseiller général des Basses-Alpes, de Castellane si nous avons bonne mémoire, M. Fassolles, socialiste, qui avait été nommé résident quelque part sur la côte d'Ivoire, dans un poste où il n'allait que rarement, mais qui lui rapportait de très gros appointements.

Un député compromis dans les affaires du sud de la France, Deloncle, avait obtenu cette nomination, pour n'avoir pas le conseiller général en question comme concurrent aux élections législatives de 1893.

Après M. Waddington, un autre protestant, ancien ministre, M. le sénateur Trarieux, vint insinuer que les difficultés présentes survenues à Madagascar pourraient bien être l'œuvre des jésuites missionnaires. Avait-on, ainsi que le bruit en courait, voulu réellement forcer la reine de Madagascar à se convertir au catholicisme ?

Ce langage nous le connaissions. C'est celui que colportaient dans les temples de France, les trois pasteurs protestants dont nous avons parlé, mais il était d'autant plus imprudent de le tenir à une tribune française, que rien n'était vrai dans cette allégation.

Le Ministre des Colonies, M. Lebon, bien que protestant lui aussi — tous protestants — l'a si bien compris qu'il a immédiatement fermé la bouche à M. Trarieux :

« A aucun moment, je l'affirme avec les rapports du général Galliéni comme preuve à l'appui de mon dire, à aucun moment le général Galliéni n'a essayé de convertir la reine Ranavolo (*Hilarité*).

Ainsi s'exprime le *Journal Officiel* de la séance du 18 mars. Et le ministre, — pourtant protestant, nous le répétons — disait encore :

« Messieurs, je vous demande pardon d'insister sur ce point, mais vous comprenez que j'ai à cœur de tâcher

Digitized by Google

de repousser dès à présent des insinuations qui se sont glissées dans certains journaux. »

Enfin, le ministre donna lecture du télégramme du général Galliéni expliquant la mesure qu'il avait prise et notamment d'une lettre qui disait entre autres choses qu'il lui paraissait impossible de conserver pendant longtemps l'institution de la royauté, *qui gênait l'application de son programme de pacification et était exploitée par les ennemis de la domination française.*

Hélas, le protestant Trarieux avait été bien imprudent au point de vue huguenot ! Car voilà qu'une demande d'interpellation sur Madagascar déposée à la Chambre par M. Pourquery de Boisserin, a immédiatement suivi l'incident du Sénat.

Et M. Pourquery de Boisserin s'exprimait ainsi, (Officiel du 3 avril 1897) :

*M. Pourquery de Boisserin.* — Messieurs, lorsque j'ai eu l'honneur de déposer, au mois de juillet dernier, une interpellation sur les événements qui s'étaient accomplis à Madagascar, j'avais deux buts ; le premier était de vaincre les dernières résistances des bureaux du ministère des affaires étrangères à l'annexion de Madagascar et de dissiper les hésitations de quelques membres du Sénat, doutant alors des avantages de cette mesure ; le second tendait à modifier la direction politique, administrative, militaire, imprimée par le gouverneur général. J'ai reçu une première satisfaction au cours même de la discussion. M. le ministre s'est rendu immédiatement au Sénat ; il a prié M. Trarieux de déposer son rapport. Puis il a obtenu du Sénat l'urgence et la discussion immédiate.

Dérogeant à ses habitudes et même à son réglement, la haute Assemblée cédant aux instances du ministre, pressé lui-même par mon interpellation, a voté pendant notre discussion l'article unique de la loi déclarant colonie française, l'île de Madagascar et les îles qui en dépendent.

Sur le second point, si je n'ai obtenu tout de suite satisfaction, le Gouvernement a bientôt reconnu la vérité de mes affirmations. Frappé des dangers suscités par le désordre complet, le trouble général, l'anarchie absolue qu'engendrai

Digitized by Google

le système de gouvernement employé envers les Hovas et les autres peuplades de l'île, il a renoncé à diviser notre possession en territoires civils et militaires, a maintenu l'unité de commandement, mais a changé le gouverneur.

Dès son arrivée, le général Galliéni a acquis la preuve et la conviction du péril. Les approvisionnements de toutes sortes n'existaient plus que pour quelques jours. La reine régnait et gouvernait. A Tananarive, au siège du gouvernement général, le Hova sûr déjà de satisfaire sa haine et sa vengeance avait envers le Français civil et militaire, l'insolence de la provocation. L'insurrection régnait partout, merveilleusement organisée ; elle avait un chef suprême, la reine.

Ce n'était plus, comme on le disait quelques jours auparavant, de simples bandes de Fahavalos cherchant à surprendre nos postes éloignés, c'était ce qu'on appelle à Madagascar les Manalambes, Lampas rouges, c'est-à-dire les patriotes, les fidèles de la monarchie malgache se battant au cri de : Vive l'indépendance ! serment fait de nous rejeter à la mer et de rétablir la puissance de la reine sur toute l'île.

Un fait particulier était signalé partout : barbares et cruels contre les Français, les Hovas témoignaient une bienveillance significative à certains Européens. *Ces derniers semblaient leurs alliés ; toujours au courant de leurs mouvements, flattant leurs espérances de victoire, ils paraissaient les partager et les fortifier par des promesses de puissantes interventions* (1).

Peu de temps avant l'arrivée du général Gallièni, un jeune homme, le fils de M. Garnier, qui avait rendu à la colonne expéditionnaire des services considérables, avait tenté de ravitailler Tananarive. Parti avec une caravane importante, il était arrivé à Babay, éloigné seulement de 40 kilomètres de la capitale de l'Emyrne.

Surpris et entouré par les insurgés, il résiste pendant plusieurs jours et parvient à envoyer une lettre au gouverneur général.

M. Laroche reçoit cette missive, cri de détresse, appel de secours, et se contente d'écrire en marge : Prendre renseignements. (Rires).

---

(1) Il s'agit des méthodistes anglais.

Digitized by Google

Il lui paraissait absolument téméraire d'oser contredire les affirmations qu'il donnait à tout le monde, qu'il lançait à toutes les agences, qu'il répétait à M. le ministre, sur la sécurité générale et la pacification complète de la colonie.

Il était un audacieux, ce jeune homme qui songeait à ravitailler la garnison. Cependant l'infortuné luttait, attendant la réponse due à son appel désespéré ; un second messager nègre prévient le général Voyron. Aussitôt cet officier général expédie une petite colonne de cinquante hommes pour dissiper les assaillants, aller dégager M. Garnier et ses amis. Malheureusement il y avait 40 kilomètres à parcourir, et le secours arriva vingt-quatre heures trop tard ; Garnier était mort.

En signe de victoire, les Hovas avaient coupé son corps en morceaux, piqué sa tête au bout d'une lance plantée sur la place du petit village. (*Mouvements*).

Les Hovas, après avoir pillé les marchandises, poursuivirent les porteurs jusqu'à Mevatanana. Là, deux insurgés surpris, condamnés à mort, firent les aveux suivants :

« Nous n'agissons que sur les ordres formels de la reine qui nous prêche la guerre sainte contre les vahazas (blancs) et fournit des armes pour les exterminer. Elle envoie des émissaires pour fomenter la révolte. Les chefs sont les premiers ministres, etc. »

Si j'ai rappelé ce triste et douloureux souvenir, ce n'est pas seulement pour saluer la mémoire de ce noble et brave enfant, c'est surtout pour montrer la preuve de la vaste conspiration qui s'organisait et se fortifiait autour de Tananarive. M. Laroche n'a pas voulu y croire. Je n'incrimine pas sa bonne foi ; il s'est inconsciemment trompé, *mais dans des conditions qui engagent profondément, j'ose le dire, sa responsabilité morale et matérielle.*

Telle était la situation lorsque le général Galliéni a pris le pouvoir. Qu'a-t-il fait ? M. Laroche lui a conseillé d'aller saluer sa majesté Ranavalo.

Pourquoi donc ? répondit-il. Je suis ici chez moi, j'attends la reine.

La reine est venue, précédée du drapeau hova qui flottait seul sur son palais. Le général a fait amener ce drapeau et hisser nos trois couleurs nationales sur le palais dominant Tananarive, l'Emyrne, Madagascar (*Applaudissements*). Ce premier acte a surpris profondément les Malgaches.

Digitized by Google

*M. de Mahy.* — Et leurs amis ici.

*M. Pourquery de Boisserin.* — Ils se sont regardés et ont dit : Quel est cet intrus et que veut-il ? Les Français seraient-ils maîtres ?

Non troublé par leurs murmures, le général proclame la liberté de conscience absolue (*Très bien ! Très bien !*)

Cet homme, au-dessus de tous les partis, n'entend favoriser aucune confession. Il n'a qu'une religion à Madagascar : la défense des Français, du drapeau, de la patrie, et sous son égide développer la prospérité de cette nouvelle terre française (*Applaudissements*).

Il a déclaré que les Malgaches ne seront admis à une fonction publique que s'ils connaissent le français. Cela paraît une chose sans importance (*Non ! Non !*).

*M. de Mahy.* — Au contraire.

*M. Pourqueryde Boisserin.* — C'est triste à dire, mais c'est, hélas ! une des causes de conflit dans ce pays, en raison de l'antagonisme des écoles.

Je n'insiste pas. J'ai la conviction que tout le monde approuve cette déclaration. Ainsi ne pensait pas M. Laroche, qui disait : *C'est nous qui devons apprendre le malgache.*

Quelle attitude étrange que celle de ce gouverneur général français invitant le vainqueur à prendre le langage du vaincu, à s'assimiler au malgache, ne songeant pas à conquérir pacifiquement le Hova.

Par ces mesures, le général Galliéni s'est attiré des haines violentes. La lutte a été sourde.

*M. de Mahy.* — Là-bas, et surtout ici !

*M. Pourquery de Boisserin.* — Et il a été assez habile pour ne répondre à personne. Pénétré de son devoir de soldat et de représentant de la France, il ne s'est senti ni atteint, ni blessé par les injures, les calomnies et les provocations (*Applaudissements*).

*M. André Lebon, ministre des colonies.* — Parfaitement.

*M. Pourquery de Boisserin.* — Il a fait preuve d'un courage civil, qui allié à ses vertus militaires, fait à l'homme le plus grand honneur (*Vifs applaudissements*).

Mais si le général Galliéni ne disait rien, il observait. Ayant rapproché les déclarations des insurgés pris à Mévatanana de l'ensemble des faits et des documents partout recueillis, il acquiert la conviction de la rébellion du premier ministre, de son rôle de chef et d'organisateur de l'insurrec-

Digitized by Google

tion semée partout, disposant de munitions, d'armes, de canons, ayant des instructeurs européens. Il le fait saisir, juger, exécuter ! Il frappe l'ennemi à la tête.

Les Malgaches et d'autres devant ces actes, se sont dit :

Les Français sont donc bien les maîtres cette fois. Leur drapeau flotte, la langue française est imposée, les chefs malgaches sont fusillés !

Les calomnies répandues, les bruits publiés de notre prochain départ, toutes les malveillances répétées au milieu d'excitations perfides, sont déjoués par cette énergie.

Le Hova, peuple simpliste, ne connaît que la force, méprise l'indulgent qu'il juge faible et impuissant, se soumet et s'incline.

Mais il est un parti qui ne désarme pas encore ; il escompte les promesses toujours répétées non par un gouvernement étranger, respectueux de notre pouvoir, de nos droits et certain que nous savons et pouvons le défendre, mais par des individualités ambitieuses, turbulentes, qui se servent sans droit de son nom, de son prestige, de sa puissance, pour entraver notre action civilisatrice et notre domination.

*M. de Mahy.* — Ce sont de vastes associations qui agissent là bas comme en Algérie et en France.

*M. Pourquery de Boisserin.* — Dominée par eux, la reine a continué à conspirer, à donner des ordres. Dans une petite expédition dirigée par un jeune capitaine du Gard, M. Deleuze, des preuves nouvelles furent acquises du rôle joué par la reine. Son palais était le centre de l'insurrection. Prisonnière de ces ambitieux ennemis de la France, prisonnière de la caste noble, la reine n'avait d'autres volontés que les leurs.

M. le ministre a dit au Sénat : Ce peuple primitif qui a toute l'astuce de la race jaune et ne peut être dominé que par la force, a une histoire locale qui ressemble à celle de beaucoup de nations civilisées.

Deux partis sont en face : la caste noble, la bourgeoisie. La reine appartient à la première, que notre arrivée a dépouillée de tous ses privilèges, rejetée du pouvoir, dont elle a arrêté les exactions, les injustices et les dilapidations.

Obéissant aux chefs de sa caste, désireuse de chasser le maître et de reconquérir leurs avantages, la reine s'est lancée dans la révolte tête baissée, confiante dans ses alliés.

Digitized by Google

A plusieurs reprises le gouverneur général a informé le Gouvernement de ce qui se passait. J'ai ici tous les rapports ou à peu près ; je ne les lirai pas. Il a commencé par essayer de se servir de l'influence de la reine pour affermir la nôtre. Comme elle lui échappait et se retournait contre nous, il l'a observée avec beaucoup de prudence, en véritable diplomate. Il s'est efforcé de ramener la reine par la démonstration de ses propres intérêts. Tout ayant échoué, le danger grandissant, il a prévenu le ministre du péril et de son intention. A l'heure nécessaire, il a déposé la reine. Il a bien fait (*Applaudissements*).

Ce n'est pas un coup de tête, c'est l'acte réfléchi d'un diplomate habile et d'un soldat prévoyant. La laisser prisonnière à Madagascar, c'était augmenter son crédit peut-être de l'auréole du malheur, c'était conserver au milieu des insurgés leur drapeau et leur espérance, c'était permettre aux calomniateurs de dire : Ils n'ont pas osé l'exiler.

Sans hésiter, complétant son œuvre et sa mission, le général a déporté la reine à la Réunion. Tous les Français ont applaudi. J'avoue que je ne serais pas monté à cette tribune si — je crois aujourd'hui qu'il y a eu confusion dans ma pensée — si dans la réponse du ministre des colonies à M. Trarieux *je n'avais cru constater une certaine hésitation à défendre cet homme énergique, ce courageux et brave soldat qui venait de faire son devoir* (*Très bien ! Très bien !*)

C'est dans ce sentiment que j'ai le même soir déposé ma demande d'interpellation.

J'ai eu l'honneur de voir, le lendemain, M le ministre. Je dois déclarer qu'il m'a affirmé que ses paroles avaient été mal reproduites par le télégraphe ou mal comprises. Je crois à cette explication. Il m'a informé dès le premier jour qu'il entendait soutenir et défendre le général Galliéni. Je ne suis ici que pour permettre cette affirmation du Gouvernement devant toute la France et devant toute l'Europe. Et si j'ai dit quelques mots des actes accomplis avant l'arrivée du général à Madagascar, c'est uniquement pour mieux faire comprendre à la Chambre combien la situation qu'il a rencontrée était difficile et dangereuse.

La vérité, c'est qu'à 30 ou 40 kilomètres de Tananarive, les insurgés étaient armés, organisés, disciplinés, bien commandés. Encore quelques jours, nous aurions eu à déplorer un massacre — le mot n'est pas de moi, mais d'un

Digitized by Google

homme qui connaissait bien la situation — un massacre général des Français.

La France n'aurait pas accepté cet affront, elle aurait été obligée de recommencer une campagne aussi coûteuse en argent et en hommes que celle qui nous avait conduits à Tananarive (*Très bien ! Très bien !*)

Si j'ai tant lutté après le vote de l'expédition de Madagascar, si j'ai tant insisté pour l'annexion, le déplacement de M. Laroche, la déposition de la reine, si je demande au gouvernement d'approuver l'attitude du général Galliéni, c'est que dans ma conviction Madagascar est un des plus beaux fleurons de notre empire colonial (*Très bien ! Très bien !*)

Dans cette île qui peut commander aux Indes, à l'Afrique, à Suez, protégée qu'elle est de toutes parts par l'Océan, nous n'avons pas à redouter l'invasion des bandes organisées qui trop longtemps dévastèrent le Tonkin. Dans le pays tous les peuples ennemis des Hovas seront, au besoin, nos alliés, nos auxiliaires. Le peuple hova lui-même, heureux sous notre civilisation, se rangera fidèlement autour de la France qui lui apporte l'indépendance, la liberté et la sécurité.

Personne, soyez-en sûrs, n'osera essayer de porter atteinte à nos droits (*Applaudissements*).

Je crois remplir un devoir en demandant au Gouvernement d'approuver l'acte énergique de ce soldat trop fortement attaqué par une certaine presse. Il a besoin de puiser dans les éloges du Gouvernement et dans le vote de la Chambre la force et le courage qui lui sont nécessaires pour achever son œuvre.

Si loin de leur pays, les hommes les mieux trempés peuvent avoir un moment de découragement et de défaillance lorsque la mère patrie ne leur témoigne pas son approbation, sa confiance, ses encouragements. Il faut qu'elle leur dise : *Tu as bien fait.*

C'est cette parole que j'attends (*Vifs applaudissements*).

*M. le Président.* — La parole est à M. le Ministre des colonies.

*M. le ministre des colonies.* — Messieurs, je ne faillirai certainement pas à la promesse que j'ai faite tout à l'heure à la Chambre d'être extrêmement bref, attendu que M. Pourquery de Boisserin a fait presque complètement le

Digitized by Google

discours que j'aurais fait moi-même à cette tribune. (*Très bien ! Très bien !*)

Je tiens à dire ici que je suis reconnaissant à M. Pourquery de Boisserin de me fournir l'occasion de répondre d'un mot à des attaques injustifiées qui ont été dirigées contre moi et contre le Gouvernement à la suite de l'incident qui s'est produit au Sénat il y a quinze jours. Tous ceux qui avaient commenté cet incident avaient probablement négligé de lire le compte rendu officiel de la séance et ne savaient pas quelles questions avaient été posées au ministre et comment il avait été obligé d'y répondre.

L'honorable M. Trarieux m'avait demandé deux choses : d'abord si la déposition de la reine Ranavalo avait reçu l'assentiment préalable du Gouvernement, ensuite si le Gouvernement connaissait les motifs précis qui avaient déterminé le général Galliéni à prendre cette décision.

Sur le premier point je lui ai répondu que la déposition de la reine n'avait pas été ordonnée par le Gouvernement ; sur le second, je lui ai fait savoir que je n'avais pas encore reçu un rapport détaillé du général Galliéni et que j'ignorais la cause des mesures qu'il avait jugé utile de prendre. J'ai ajouté que, quand on était en présence d'un homme qui avait donné des preuves aussi manifestes de sens politique, de prudence et de fermeté que le général Galliéni, il était du devoir du gouvernement et du Parlement tout entier de surseoir à tout jugement jusqu'à ce que tous les éléments des débats fussent placés sous leurs yeux.

A l'heure actuelle, la question est de savoir si le gouvernement donne son approbation à l'initiative prise par le général Galliéni. Je le dis très nettement à la Chambre, — et je vous prie, Messieurs, de ne pas vous émouvoir de mes paroles avant que j'aie terminé ma phrase, — je regrette, quant à moi, que les circonstances aient forcé le général Galliéni à prendre cette décision sans avoir pu recevoir l'adhésion préalable du Gouvernement, parce que j'aurais tenu à honneur, quant à moi, de joindre ma responsabilité à la sienne (*Vifs applaudissements*).

A l'heure actuelle, je vais résumer par une courte citation de son dernier rapport politique les motifs qui ont conduit le général à la décision qu'il a prise, et je vous ferai connaître — ce qui résulte déjà des paroles que je viens de prononcer — quel est mon sentiment et celui du Gouvernement.

Digitized by Google

Le rapport du 26 février, celui qui est daté de la veille de la déposition de la reine Ranavalo, se termine par les considérations suivantes :

« En somme, la situation est bonne en Emyrne ; mais il ne faut pas se dissimuler que nous allons aborder une période difficile, celle où les habitants, ayant fait leur récolte, vont reprendre leurs pillages habituels.

« Déjà certains symptômes me prouvent que les chefs de bandes, les représentants de la caste noble, aidés par les agissements de certains étrangers, entrevoient encore l'espoir d'une revanche contre nous. Ils se servent du nom de la reine, tandis que les anciens esclaves, les ralliés (*rire général*), ne peuvent comprendre encore pourquoi nous gardons cet ancien rouage et craignent toujours un retour à l'ancien état de choses. Je prendrai les mesures nécessaires pour enrayer tout danger et maintenir les bons résultats obtenus jusqu'à ce jour. »

J'ai d'autres rapports un peu plus détaillés, mais tous dans le même sens.

Tels sont, en résumé, les motifs qui ont conduit le général Galliéni à prendre, le 27 février, la décision qu'il a prise.

Comme M. Pourquery de Boisserin et comme je puis le dire, l'unanimité de l'opinion française, le Gouvernement approuve pleinement et entièrement la décision prise par le général Galliéni, et j'ai conscience que la Chambre voudra bien lui envoyer les encouragements qu'il mérite dans les circonstances où il se trouve (*Vifs applaudissements*).

A la suite de cette séance, le parpaillot Trarieux fut malade trois jours ; quant au *Signal*, deux pasteurs renégats de sa haineuse rédaction furent atteints d'hydrophobie.

Aussitôt rétablis ils continuèrent leur campagne antifrançaise à l'aide de la presse immonde.

L'*Estafette*, journal fondé par le néfaste Jules Ferry — un huguenot, lui aussi — soutenait naturellement les protestants anglais de Madagascar et, par la plume d'un journaliste, réformé sans doute, M. Othon Guerlac, calomniait les jésuites à rendre des points à Voltaire.

S'il est des missionnaires dignes de la plus vive admi-

Digitized by Google

ration, de la plus profonde vénération ; s'il est un ordre religieux qui réunit toutes les qualités, tous les sacrifices héroïquement acceptés, tous les nobles devoirs, toutes les vertus, ce sont bien les missionnaires jésuites et en général, tous les prêtres de cet Ordre remarquable.

Les jésuites, eux, au moins, faisaient leur devoir de bons Français, tandis que les protestants français faisaient leur devoir de bons... Anglais.

Voici d'ailleurs l'avis de M. Georges **Thiébaud** qui confirme absolument ce que nous avançons :

La vérité est que nous ne nous appartiendrons pas aussi longtemps que nous y laisserons se développer le réseau des sociétés religieuses étrangères qui *combattent notre influence et notre autorité.*

L'Angleterre, en couvrant nos colonies de ses agents religieux, entend s'en faire un titre aux yeux de l'Allemagne, à qui elle a pu donner cette assurance qu'au premier geste de la France sur le continent, elle mettrait les colonies françaises en l'air, même l'Algérie, pour opérer une puissante diversion.

Nous n'avons, en effet, sur nos colonies, si péniblement conquises, qu'un pouvoir nominal et d'apparat. Le pouvoir réel est dans les mains des missions britanniques qui, sous couleur d'y propager le christianisme, y préparent surtout des éléments de rébellion. Elles se munissent ainsi d'un gage hypothécaire à réaliser au profit de leur pays d'origine, au premier mouvement que nous ferions contre l'Angleterre ou l'Allemagne.

C'est un très sérieux danger sur lequel nous nous efforçons d'appeler la vigilance du pays, qui le comprend très bien, et du gouvernement, qui, lui, fait l'aveugle et le sourd, pour ne pas mettre contre lui les consistoires et les loges, avec lesquels il croit, bien à tort, avoir à compter.

Qu'importe aux huguenots. Périssent les colonies plutôt que le protestantisme.

Le protestantisme sera toujours l'ennemi acharné de l'influence française, si cette influence menace sa religion.

Digitized by Google

Dans une interview de *la Croix*, M. de Mahy disait également :

M. Blavet, dans un ouvrage remarquable : « Au pays malgache », dit en fort bons termes que la France n'a qu'un adversaire à craindre dans la grande île africaine : le protestantisme (1).

Ce sont les méthodistes qui ont suscité le fahavalisme, car tous les chefs de la rébellion étaient leurs créatures.

---

(1) M. Carle des Perrières l'ancien journaliste un moment compromis dans l'affaire Lebaudy, et qui fut acquitté, a obtenu une concession à Madagascar. Il a vu le général Galliéni il écrit au *Journal* :

— Vous avez eu, mon général, à lutter contre l'influence anglaise. Etait-elle aussi enracinée qu'on veut bien le dire ?

— A un point extraordinaire. Nous avons fait une guerre anglaise : n'en doutez pas. Tenez, je vais vous en citer un exemple : A Ambatondrazaka, deux Français sont pris et aussitôt assassinés. Deux jours après, les Fahavalos arrêtent un Anglais et le font prisonnier. Non seulement ils ne lui font aucun mal, mais, quarante-huit heures plus tard, le prisonnier faisait parvenir, à deux de ses compatriotes qui habitaient Ambatondrazaka, un billet, à peu près ainsi conçu :

« Je suis prisonnier, mais je ne manque de rien. J'ai pu vous faire parvenir ce billet pour vous prévenir que le poste va être attaqué. Mettez sur votre porte, bien évidentes, des marques de notre nationalité : vous pouvez être sûrs qu'il ne vous sera rien fait. »

Je dois dire, ajouta le général, que ces deux Anglais eurent la loyauté de porter le billet au commandant du poste, que le poste fut effectivement attaqué et les Fahavalos reçus comme ils le méritaient. Mais vous voyez combien cette influence es peu niable et combien il était urgent de couper au plus court.

— Est-ce une question de religion ?

— En grande partie. Il y a beaucoup plus de Malgaches protestants que de catholiques. D'abord, cette forme de religion leur convient mieux. Dès lors, le pasteur devenait tout-puissant. Comme influence, je ne savais véritablement qu'opposer au pasteur. Avec un peuple neuf comme les Malgaches, faire de la laïcisation, c'était se perdre irrémédiablement. Je ne pouvais donc que leur opposer les missions catholiques.

J'ai été très aidé par les Frères des écoles et par les Sœurs qui font ici d'excellente besogne.

Digitized by Google

Ce sont eux ou leurs amis d'Europe qui ont trompé le gouvernement par des récits mensongers et imposé M. Laroche.

Ah ! si vous connaissiez comme moi tout ce qui se passe là-bas : les intrigues, les manœuvres louches, les mensonges, les fausses nouvelles de cette secte néfaste.

Mais ce qui est plus grave, c'est que ces prétendus missionnaires ont à Paris des amis influents qui s'agitent et faussent l'opinion.

En un mot, la situation de la France ne sera ferme et bien établie à Madagascar que le jour où l'*influence catholique* aura été substituée à l'*influence protestante*.

Je suis un libre-penseur, mais là-bas, catholique sera toujours synonyme de Français et protestant d'Anglais.

Dans une autre interview du Père Camboué on lisait :

« Pendant les premiers jours de son gouvernement, M. Laroche se montra assez aimable. Mais bientôt l'arrivée des pasteurs français Lauga et Krüger changea la face des choses.

A Ambohibarahena, les protestants anglais enfoncèrent notre porte et blessèrent à la tête Casimir, notre maître d'école. Ils parcourent les campagnes, garrottant les élèves et frappant les maîtres catholiques.

Dans un village appelé Ankabahaba, des luthériens envahirent la chapelle pour saisir deux de leurs anciens élèves et les frappèrent brutalement.

Trois jours après, un pasteur luthérien assomma a coups de bâton un Malgache qui envoyait son fils chez les catholiques.

Dans les temples, les pasteurs anglais accusaient publiquement les Français d'être les ennemis des Hovas.

N'allez pas aux catholiques, disaient-ils, car les Anglais vont faire la guerre aux Français. Ceux-ci seront battus et expulsés de l'île. Alors malheur à leurs amis.

Près de la capitale même, dans un village, le gouverneur indigène, sous l'influence du pasteur, menaçait d'une amende de trois bœufs et de trois piastres, tous

Digitized by Google

ceux qui passeraient chez nous. Plusieurs fois ils se sont servis du nom du résident général pour exciter et entretenir parmi nos adhérents une espèce de terreur.

Quand les missionnaires anglais avaient fixé dans un endroit central, une réunion des leurs, les chefs indigènes de l'hérésie disaient aux catholiques :

— Gare à vous, le résident général va venir présider notre réunion.

Que faisaient pendant ce temps, les deux ministres calvinistes Lauga et Krüger ?

A peine arrivés, ils se sont vus aussitôt comblés d'honneurs. Ils ont été reçus plusieurs fois par la reine, et la *Gazette Officielle*, rédigée par la résidence, ne manquait jamais de signaler ces marques de considération.

Ils firent cause commune avec les missionnaires Anglais qui les promenèrent dans presque toute la province d'Imerina, et leur firent présider toutes les grandes réunions.

Dans l'interprétation de leurs prêches les Anglais leur ont fait dire tout ce qu'ils voulaient, ils font des enquêtes et terrorisent les Malgaches. Les Français, colons et militaires ne se gênent pas pour dire que c'est un scandale et qu'il faut être bien naïf, pour ne pas voir que par cette attitude, on fait parfaitement le jeu de l'Angleterre.

Car on a beau faire, on ne changera pas cette idée ancrée dans Madagascar : qui dit catholique dit Français, qui dit protestant dit Anglais.

Et n'en déplaise au pasteur Lauga, ce sont les protestants eux-mêmes qui ont appris cette formule aux indigènes avant la conquête. »

A son retour, comme nous l'avons dit, Lauga, fit en faveur des protestants anglais, des conférences à travers la France.

A Bordeaux, il eut l'audace de s'écrier :

•

En remontant de trente ans dans les archives *des missions anglaises*, on est obligé de reconnaître qu'elles n'ont fait

Digitized by Google

qu'œuvre de civilisation et de religion et *qu'elles ont été heureuses d'en faire profiter la France.*

Le plus curieux, c'est qu'il ne s'est pas trouvé là, un bon Français armé d'une trique.

D'autant plus que le mouvement antifrançais avait pris des proportions.

Et le *Figaro* peu suspect de cléricalisme écrivait :

Une série de bruits singuliers qu'il est de notre devoir d'enregister court en ce moment dans le monde politique et dans le monde colonial.

Il ne s'agirait rien moins que d'un complot anglo-protestant qui aurait pour but le rappel du général Galliéni.

Et l'on note comme une coïncidence, curieuse, l'attitude de M. Lebon à la séance du Sénat lors de l'interpellation Trarieux.

Ceux qui notent cette coïncidence et bien d'autres choses encore, sont nombreux.

On sait que les dernières mesures prises par le général Galliéni à Madagascar menacent les intérêts anglais, qui sont inséparables des intérêts méthodistes.

Et l'on observe que, sur un mot d'ordre parti de Londres, les protestants français sont entrés en campagne contre le général Galliéni qui déplaît à Londres.

Cela s'est fait sans nul mystère.

Les journalistes et les parlementaires anglais ont signalé dans leurs écrits, dans leurs discours, le nouveau résident général à la vengeance des protestants.

Puis, cela ne suffisant point, les agents méthodistes sont venus en France.

Ils ont été reçus par trois anciens ministres qui sont « de la religion ».

Aussitôt, de couloir en couloir, d'antichambre en antichambre, de salon en salon, plaintes et menaces ont été colportées.

« Il faut rappeler le sectaire, l'ennemi de la liberté de conscience. »

Cela s'est dit sérieusement.

Les trois anciens ministres ne riaient point en demandant cela. Ils semblaient convaincus. Un dîner spécial a été donné



Digitized by Google

chez l'un d'eux. Un bal chez l'autre. Et le troisième a présenté au ministre actuel des colonies une délégation plus que suspecte.

Deux autres anciens ministres, également protestants, se sont entremis non moins activement. Des marchandages... délicats... ont été entamés. On a pressenti des journalistes.

En un mot tout le clan s'est levé. C'est un consistoire de fonctionnaires, de banquiers, de parlementaires, de ministres et d'anciens ministres qui se rallient à ce mot d'ordre sacrilège venu de Londres : Périssent les colonies, périsse la France, plutôt que les intérêts des méthodistes !

Nous le répétons, voilà ce qui se dit de tous côtés.

N'est-ce pas inquiétant, surtout lorsqu'on se rappelle l'histoire de notre politique extérieure en ces dernières années ?

Quand l'Angleterre a voulu prendre l'Egypte, des protestants français le lui ont permis.

Quand les marchands de la cité ont eu besoin de Zanzibar pour en faire un entrepôt de leurs marchandises à destination de Madagascar, un protestant français leur a donné Zanzibar.

Lorsque Mizon portait le commerce français dans la Benoué et allait nous ouvrir le Soudan central, une protestante anglaise, la femme d'un homme d'État français, déclara que, dans l'intérêt de leur âme, il valait mieux que les nègres fussent civilisés par les Anglais protestants que par les Français catholiques (1). Et Mizon fut rappelé.

Il y a quatre ans, lorsqu'au prix d'efforts incroyables, des patriotes voulaient enlever aux Anglais la dernière partie qui demeurait à prendre dans le réseau télégraphique sous-marin du globe, c'est un protestant français, qui, docilement, livra aux Anglais ce dont ils avaient besoin pour être définitivement les maîtres de « l'information » du monde. On sait quelle supériorité cela leur donne (2).

Beaucoup de personnalités du monde politique, inquiètes de notre avenir colonial, rapprochent ces faits passés de ceux que l'on signale actuellement et se demandent avec

---

(1) Ne s'agit-il pas de Mme Ribot, protestante des plus acharnée ?

(2) Le *Figaro* désigne le huguenot Siegfried.

Digitized by Google

anxiété si aujourd'hui encore les Anglais trouveront chez nous des Français assez aveugles pour servir, sous prétexte de religion, les intérêts britanniques au détriment des intérêts français.

Les tentatives du parti protestant francais échouèrent en partie ; mais il exerce toujours sa funeste influence là-bas.

Nous n'inventons pas cette vérité — qui deviendrait un mensonge — ; nous affirmons qu'elle est.

Et d'autres écrivains sont de cet avis.

A propos de l'escapade de M. Buisson, M. H. Galli rappelait le rôle du parti protestant dans toutes nos affaires internationales et au sujet de Madagascar, il disait dans *le Jour* du 10 août 1898 :

N'a-t-on pas vu à Madagascar, par exemple, un parti français témoigner ouvertement de ses sympathies pour les méthodistes anglais, nos ennemis, et contrarier de toute sa puissance l'autorité qui s'efforçait de les éliminer ou d'entraver leur propagande ?

Un des incidents les plus curieux de cette résistance obstinée fut celui du pasteur Shaw qui fit, à l'époque, presque autant de bruit que celui de Pritchard sous le règne de Louis-Philippe.

Shaw était *un espion avéré du gouvernement anglais, un ennemi acharné de la France.*

L'amiral Pierre, alors commandant en chef à Tamatave, ordonna de l'arrêter et de le transporter à bord d'un vaisseau de l'escadre, sous inculpation de tentative d'empoisonnement contre plusieurs de nos soldats.

Dès que l'incarcération de Shaw fut connue en Angleterre, tout le cléricalisme protestant britannique se leva pour le défendre, *et le cléricalisme protestant français prit fait et cause pour lui avec non moins d'ardeur.*

Non-seulement Shaw fut remis en liberté, mais notre gouvernement, malgré les protestations de la presse et l'indignation de notre marine, *accorda au pasteur espion une grosse indemnité.*

Aujourd'hui que l'incident est oublié, les cléricaux protestants n'ont pas désarmé, et, de même qu'ils défendent

Digitized by Google

Dreyfus, ils continuent à défendre Shaw. Pas plus tard que l'an dernier, sur la plainte de M. Pécaut, dont M. Buisson vient de prononcer l'éloge funèbre, tout empreint de Dreyfusisme, le *ministre de l'instruction publique a mis à l'index* un ouvrage d'histoire, coupable d'exprimer à l'égard de Shaw des sentiments de réprobation.

Il y a une orthodoxie protestante, comme il y a une orthodoxie catholique, aussi ultramontaine à sa façon que celle-ci et plaçant *certains intérêts au-dessus des intérêts de la patrie.*

La République n'a-t-elle eu raison de l'une que pour s'inféoder à l'autre ? Nous signalons le péril.

Il paraît que je ne suis pas seul à croire au *Péril Protestant.*

Décidément l'Idée marchera.

Et elle marchera plus rapidement que ne le pensent Messieurs les Huguenots....

*
* *

Il n'y a pas qu'à Madagascar que les protestants anglais travaillent, de concert avec les protestants français, contre l'intérêt de la France.

L'Algérie, notre belle colonie, est envahie par ces huguenots malfaisants.

Mais pour ne pas que l'on m'accuse d'exagérer, je suis dans l'obligation de citer *l'Officiel* du 10 novembre 1896 qui relate l'interpellation de M. Saint-Germain.

*M. le président.* Je donne la parole à M. Saint-Germain pour développer son interpellation sur les agissements des méthodistes anglais en Algérie.

*M. Saint-Germain.* — Messieurs. Depuis quelques années déjà, les missions anglaises se sont abattues sur l'Algérie, dans les trois départements d'Alger, d'Oran et de Constantine. Dans le département d'Alger, nous les voyons à Alger, à Cherchell, à Djemmâ-Saharidj, à Azeffoun, à Akbou et à Azazga ; dans le département d'Oran, à Tlemcem, à Mascara, à Mostaganem, et dans le département de Constantine, à Constantine.

Je ne vous parlerai pas de celles qui sont installées au Maroc, en Tunisie, en Tripolitaine.

Digitized by Google

La plus ancienne de ces missions remonte à 1881 : c'est celle d'Alger. Celles des départements d'Oran et de Constantine remontent à douze ans environ.

La répartition des missionnaires a été faite par la maison-mère qui est la mission de l'Afrique du Nord, dont le siège se trouve à Londres. Elle a eu lieu d'une façon inégale qui a varié suivant l'importance de la population musulmane à accaparer.

C'est ainsi que dans le département d'Oran, il y avait il y a quelque temps, à Tlemcem, 5 diaconesses et 1 pasteur ; à Mascara, 1 pasteur ; à Mostaganem, 1 diaconesse et 1 pasteur.

Dans le département d'Alger, il y avait : à Alger, 6 diaconesses, 4 pasteurs et 14 missionnaires libres ; à Birkadem, 2 missionnaires libres ; à Cherchell, 2 diaconesses ; à Djemmâ-Saharidj, 5 diaconesses et un pasteur ; à Akbou, 1 diaconesse, 1 pasteur ; à Azeffoun, 2 diaconesses, et à Azazga, 2 diaconesses.

Ce mot de diaconesses, Messieurs, ne vous dit peut-être pas grand'chose ; je vais vous l'expliquer. A côté du pasteur il y a toujours la diaconesse. Pourquoi se trouve-t-elle là ? Pour aider le pasteur dans sa mission, avec un dévouement sans bornes. Les pasteurs s'adressent plus particulièrement aux hommes ; les diaconesses aux femmes et aux enfants.

Celles-ci peuvent, en leur qualité de femmes, pénétrer auprès des femmes indigènes dans l'intérieur des maisons, tandis que cela est interdit aux hommes, qui ne peuvent jamais obtenir une telle autorisation.

C'est la raison pour laquelle les missions anglaises comprennent des femmes. Je dois dire que ces diaconesses ont été les plus zélées auxiliaires des missionnaires anglais.

Au début, ces missions se sont imposées aux populations indigènes par des distributions de gâteaux et de jouets aux enfants, de médicaments, de vêtements et même de sommes d'argent aux grandes personnes. Ces distributions se faisaient d'abord sur la place du village,



Digitized by Google

au milieu de chants, de cantiques avec accompagnement d'orgues de Barbarie et d'accordéons.

*M. Gustave Rivet.* — Comme l'armée du Salut.

*M. Saint-Germain.* — Ces exhibitions ayant souvent donné lieu à des troubles et à du tapage, l'autorité municipale s'en émut, et elles ne tardèrent pas à être interdites sur la voie publique.

Les missionnaires se firent alors construire des maisons très confortables, à l'aspect des plus riants, au milieu de sites très pittoresques, et s'y installèrent. Elles purent là, Messieurs, à l'ombre du silence et de la discrétion, donner libre cours à leurs fantaisies burlesques. Des conférences suivies de lunchs se tinrent dans ces locaux, qui furent bientôt transformés en « maisons d'école. »

*M. le lieutenant-colonel Guérin.* — Et on y prêche les beautés et les bienfaits de l'administration anglaise.

*M. Saint-Germain.* — Je vais y venir, mon cher collègue, et je vous promets de vous donner là-dessus des renseignements complets.

Je vous disais, Messieurs, que les missionnaires ont créé des *écoles*. Et quelles écoles ?

« On y apprend aux jeunes indigènes la haine de la France et l'amour de l'Angleterre. »

Cela a été constaté plusieurs fois par les autorités municipales et académiques de l'Algérie.

On y apprend aux jeunes Kabyles que les Français sont des idolâtres, des sans-dieu (sic), méprisant toute religion, n'ayant pas le sou (sic), ne faisant jamais rien pour les Kabyles, et que si ceux-ci souffrent, ce sont les Français qui en sont la cause, tandis qu'au contraire l'Angleterre les aime, car c'est un pays religieux, où il y a beaucoup d'argent !

Je n'invente rien, Messieurs, et je pourrais même à ce sujet raconter un incident qui s'est passé, m'a-t-on dit, en présence d'un honorable sénateur, membre de la commission des dix-huit au Sénat, M. Combes (1), qui

(1) Combes est un ancien curé défroqué.

Digitized by Google

était allé, au cours d'un de ses voyages en Algérie, visiter une de ces écoles, accompagné du recteur de l'Académie d'Alger.

Cette école était celle de Djemma-Saharidj, je crois. Les visiteurs ne purent jamais obtenir des diaconesses qui tiennent l'école, communication des cahiers des élèves et pour cause.

Quelque temps après, un inspecteur d'académie s'étant présenté devant ces mêmes diaconesses fut plus heureux et put lire sur les cahiers des jeunes Kabyles des phrases comme celle-ci :

Les jeunes Kabyles sont impatients de devenir grands pour se faire naturaliser Anglais (*Exclamations*).

Voilà ce que les diaconesses enseignaient à leurs élèves.

Une pareille instruction et une telle éducation devaient fatalement amener des querelles et des troubles entre les Européens et les Kabyles.

Au cours de l'année 1892, cette surexcitation des esprits se produisit, et le Gouvernement dut s'en émouvoir. Notre ambassadeur, à Londres, M. Waddington, fut obligé d'écrire au chef du *foreign-office*, à lord Salisbury, la lettre suivante :

J'ai été chargé par mon gouvernement de vous exposer les faits qui l'ont amené à désirer que les missions de Londres fussent conviées à s'abstenir désormais d'être représentées dans notre colonie.

C'est en vue de prévenir des troubles qui surgissent trop souvent en pays musulman et qui ont pour conséquences des agitations religieuses que mon Gouvernement s'interdit toute espèce de prosélytisme, même envers nos propres nationaux. Permettez-moi, monsieur le marquis, de vous rappeler ces graves motifs qui nous obligent à nous opposer d'une manière absolue au développement de toute propagande religieuse en Algérie. Cette règle générale que nous avons imposée à nos nationaux ne saurait, vous le comprendrez, souffrir d'exception en ce qui concerne les étran-

Digitized by Google

gers. Nous espérons donc que les sociétés anglaises de missions prendront elles-mêmes le parti de rappeler leur représentant et nous éviteront la pénible nécessité où nous nous trouverions de leur prescrire nous-mêmes de s'éloigner de notre territoire (*Très bien ! très bien !*)

Cette lettre souleva des tempêtes de colère chez les diaconesses et les missionnaires anglais de Djemma-Saharidj. Les diaconesses s'écrièrent alors :

Nous nous défendrons et nous resterons malgré tout. Nous partons aujourd'hui, mais nous reviendrons lorsque l'Algérie sera à l'Angleterre.

Les diaconesses partirent bien, mais ce ne fut pas pour longtemps. Elles s'en allèrent au mois d'août 1892, et elles revinrent au mois de novembre de la même année, après la saison des fortes chaleurs ! Depuis, *elles continuent leur œuvre d'hostilité contre l'autorité française.* Cette œuvre est évidente ; aveugle qui la nierait.

Les renseignemements, que je suis allé recueillir sur place, prouvent jusqu'à la plus entière évidence que ces missions anglaises tendent, par tous les moyens possibles, à détacher de nous les populations musulmanes. Voulez-vous des preuves ? Je les ai là sous les yeux. Je les ai prises, soit dans les délibérations des corps élus, soit dans les rapports dressés par les autorités ; ceux-ci et celles-là sont de la plus rigoureuse exactitude.

A Alger, c'est un témoin oculaire qui va vous dire ce qui se passe dans les conférences que les missions anglaises y tiennent depuis quelques années :

« Il y a trois ans, trois officiers féminins de l'*armée du Salut* exerçaient leurs fonctions dans une maison de la rue Dupuch prolongée du côté de la caserne des pontonniers.

Ces dames recevaient, une fois par semaine, de jeunes Arabes, enfants et adultes, au nombre d'une vingtaine environ, leur offraient du thé, des gâteaux, de l'argen même. Pendant ces *five o'clocks*, elles parlaient de leur

Digitized by Google

religion et de leur nation, qui est la première du monde.

Pour augmenter le nombre de leurs auditeurs, les salutistes ont quitté la rue Dupuch et se sont installées en pleine Kasbah, rue du Croissant, où elles ont loué une maison mauresque.

Là, elles vivent au milieu des indigènes, qui les connaissent maintenant très bien, et sont absolument ignorées des Européens, comme la rue du Croissant elle-même, perdue au fond du quartier arabe où la police ne met jamais les pieds. Les prédicantes ont un oratoire à la portée de leurs nombreux auditeurs, et elles ont toutes sécurités pour prêcher. C'est du moins ce que j'ai appris d'un m'zabite du quartier à qui je demandais des renseignements sur les fidèles de la maréchale Booth.

Ce m'zabite avait assisté à plusieurs représentations et voici ce qu'il me dit en substance :

« Les Anglaises sont connues des Arabes sous le nom de missionnaires. Elles secourent les pauvres, soignent les malades. Beaucoup d'indigènes se rendent à leurs *five o'clocks* où les Européens ne sont pas admis. Les Anglais sont bons et riches ; les trois quarts du monde leur appartiennent, la France leur paye un impôt. S'ils étaient maîtres ici, les Arabes seraient plus heureux. Ceux qui voudraient travailler gagneraient 5 et 6 francs par jour dans les grandes usines qui seraient fondées. Les indigènes se gouverneraient, on rendrait aux Arabes leurs terres et leurs titres d'autrefois.

— Alors, que ferais-tu, si les Anglais essayaient de s'emparer de l'Algérie ? demandai-je à mon homme.

— Oh ! moi je suis trop vieux. »

Messieurs, je livre ces dernières paroles à vos méditations : Oh ! moi je suis trop vieux ! c'est-à-dire : Si j'étais jeune, je pourrais accepter ces conseils qui me poussent à la révolte et peut-être même me révolterais-je !

Ces mots sont bien de nature à nous faire réfléchir sur les déplorables conséquences de la propagande anglaise en Algérie.

Digitized by Google

Dans tout le département d'Alger, l'œuvre que je vous signale est poursuivie.

A Cherchell, c'est le conseil municipal de cette ville qui est obligé de prendre à deux reprises, en mai 1894 et en novembre 1895, des délibérations qui ont dû être transmises à M. le gouverneur général par l'intermédiaire du préfet d'Alger. Je ne vous lirai pas ces délibérations, pour ne pas abuser de vos instants, mais elles tendent toutes deux à démontrer que les diaconesses anglaises se sont installées à Cherchell et « se livrent à une propagande effrénée contre la France ».

La maison de ces diaconesses est le rendez-vous continuel de nombreux enfants arabes, surtout du sexe féminin, et il n'est pas rare de pouvoir compter dans une seule journée l'entrée ou la sortie de plus de cent indigènes. A un moment donné, ces diaconesses se permettaient même de se rendre dans les tribus pour s'y livrer à leur propagande.

Tout le monde est d'accord à Cherchell pour reconnaître qu'il est temps de faire cesser un état de choses pareil, si nuisible à l'autorité de la France en Algérie.

En Kabylie, messieurs — c'est là où les missionnaires opèrent dans une plus large mesure que partout ailleurs — il y a trois missions : la première à Moknéa, la deuxième à Djemma-Saharidj et la troisième à Ighil-N' Zekri.

*M. le lieutenant-colonel Guérin.* — La Kabylie est la partie guerrière de l'Algérie !

*M. Saint-Germain.* — Le maire de Mekla a souvent eu l'occasion de se plaindre de ces missions dans des rapports qui ont été adressés à M. le sous-préfet de Tizi-Ouzou et que M. le Gouverneur général doit avoir en entre les mains.

D'après les renseignements recueillis, dit le maire de Mekla dans son rapport de 1892, j'ai appris que le but de la mission de Djemma-Saharidj serait « celui de convertir les indigènes a la religion protestante pour mieux les gagner à l'influence anglaise. »

Digitized by Google

Les évangélistes anglais distribuent gratuitement aux indigènes malades le café, la quinine, le sucre, etc. ; aux indigents : des effets, du sucre et du café ; aux enfants, des jouets, des friandises, des gandouras et des chéchias. En résumé, la présence de ces quatre filles anglaises au milieu d'une population kabyle me paraît devoir donner lieu à des craintes...

*M. le lieutenant-colonel Guérin.* — Ce sont des craintes très sérieuses !

*M. Saint-Germain...* à des craintes relativement à notre influence que nous verrons peu à peu diminuer si le Gouvernement n'y prend garde.

Dans cette même partie de la Kabylie, s'est passé un incident des plus graves que je dois dévoiler à la Chambre (*Parlez ! parlez.*)

On jugeait, il y a plus d'un an, devant la cour d'assises d'Alger, quinze indigènes et trois colons soupçonnés d'avoir fourni des munitions à la fameuse bande du bandit Areski.

Au cours des débats, un administrateur de commune mixte, entendu comme témoin, fut interrogé par le président des assises.

On demanda à cet administrateur ce qu'il pensait des munitions que détenaient Areski et ses compagnons, et si celles-ci n'étaient pas de provenance étrangère, de provenance anglaise notamment. L'administrateur répondit :

« C'est parfaitement exact », tandis que le président des assises ajoutait lui-même :

« Cela est d'ailleurs connu de nous tous. »

Sur une deuxième interrogation ainsi conçue :

« Après l'attaque de Tabarourt, n'a-t-on pas ramassé sur le lieu de la fusillade un certain nombre de douilles de fabrication anglaise ? »

L'administrateur témoin répondit :

— Oui.

Et enfin sur une troisième interrogation :

— Est-ce qu'il n'existe pas aux environs de Tabarourt,

Digitized by Google

à 4 kilomètres de ce centre, un établissement de missionnaires anglais ? Cet établissement, sorte de forteresse isolée, possède-t-il des moyens de communication avec la mer ?

— « C'est vrai encore », a déclaré l'administrateur témoin.

J'ai trouvé ces renseignements dans les journaux qui se sont occupés de l'affaire au moment où elle est venue devant la cour d'assises d'Alger, et je ne sache pas qu'ils aient été jamais démentis. Mais je peux, si vous le voulez, les laisser de côté, j'ai dans mon dossier la preuve indéniable que *les missionnaires en Kabylie ont fourni des armes et de la poudre aux indigènes.* (*Exclamations*).

*M. Maurice Faure.* — Pourquoi le gouvernement tolère-t-il cela ? On aurait dû chasser tous ces gens-là !

*M. Saint-Germain.* — Pourquoi on tolère cela ? Mais c'est précisément ce que je viens demander au Gouvernement, mon cher collègue.

J'ai là sous les yeux une note de laquelle il ressort que, le 30 juin 1895, les nommés Ben Addi Aoumeur, Ben Abdeslam, Ben Sliman de Tagounit, douar Ben Yahia (Djurjura) et Ben Addi Saïd, Ben Ismail, Ben Sliman, même lieu, ont été trouvés au col d'Akfadou (Haut-Sebaou), détenteurs d'une quantité de poudre évaluée au total à 30 kilogrammes et comprise dans quatre sacs : l'un de 7,400 kg. ; l'autre de 6,500 ; le 3e de 6,500 ; le 4e de 16, 375.

Cette poudre était cachée sous les selles des deux ânes et des mulets qu'ils conduisaient. *Cette poudre était de fabrication supposée anglaise.* Ces indigènes ont été condamnés, du reste, par le tribunal de Tizi-Ouzou.

Mais ce n'est pas tout !

Voici encore un fait que je tiens à vous signaler et qui est encore plus récent, il s'est passé le 30 avril dernier :

Un inspecteur de la sûreté, détaché à Tizi-Ouzou, a arrêté, à cette date, aidé de ses agents et au prix de très grands dangers, au péril même de sa vie, à Tikobaïne

Digitized by Google

(Dellys), le nommé Ferhat ben Mohamed, frère du président du douar, signalé comme malfaiteur dangereux. Après avoir essuyé deux coups de feu, l'inspecteur de la sûreté et ses hommes se jetèrent sur Ferhat et parvinrent à le désarmer. Ils l'emmenèrent ensuite dans son gourbi, *où ils trouvèrent* 350 *grammes de poudre anglaise*. Ferhat fut déféré à la justice. Il comparut d'abord devant M. le substitut du Procureur de la République à Tizi-Ouzou, et là que déclara-t-il ?

Interrogé sur la provenance de la poudre trouvée chez lui, il fit l'aveu suivant :

« J'ai trouvé ces munitions dans la succession de mon père, décédé il y a neuf ans. *Cette poudre lui avait été donnée par un Anglais chez lequel il travaillait à Bône.* »

Voilà qui est formel et précis. Et devant le tribunal de Tizi-Ouzou, que répondit Ferhat aux questions qui lui furent posées ?

Ecoutez, messieurs :

— Je reconnais que ces munitions ont été trouvées chez moi.

D. — Où avez-vous trouvé la poudre ?

R. — C'est mon père qui l'a apportée de Bône avec un fusil.

D. — Qui a donné cette poudre à votre père ?

R. — *Il m'a dit que c'était un Anglais qui la lui avait donnée à Bône.*

D. — N'est-ce pas plutôt en Kabylie ?

R. — Il m'a dit que c'était à Bône.

Le tribunal correctionnel de Tizi-Ouzou a, comme bien vous pensez, retenu la prévention et condamné l'inculpé à un mois de prison, 200 francs d'amende et à la confiscation des munitions et de l'arme par application des articles 1, 2, 4 et 5 du décret du 12 décembre 1851.

Je peux verser au débat une lettre qui a été adressée au sujet de cette affaire à un journal d'Alger par l'hono-



Digitized by Google

rable M. Colin, l'avocat de Ferhat. Cette lettre est ainsi conçue :

Tizi-Ouzou, 21 mai 1896.

Monsieur le rédacteur en chef

Je lis dans les colonnes de votre estimable journal un article intitulé : *Les Menées anglaises en Kabylie.*

Ayant défendu, devant le tribunal correctionnel de Tizi-Ouzou, l'indigène Saïd ben Mohamed Ferhat, je puis, sans trahir le secret professionnel, vous fournir des indications précises.

M. l'inspecteur de la sûreté P..., qui avait procédé à l'arrestation de l'inculpé, *a affirmé avoir découvert dans le gourbi de Ferhat une grande quantité de poudre d'origine anglaise.*

A l'audience, autant dans l'intérêt de mon client, que pour satisfaire à un sentiment de patriotisme inquiet, j'ai pressé de questions mon client sur ce point. Après bien des hésitations, ce qui prouve quelle sérieuse recommandation de garder le silence lui avait été faite, *il a avoué que son père avait reçu, il y avait cinq ans, d'un missionnaire anglais, de la poudre et des balles.* Cet aveu s'adaptait avec les déclarations de l'honorable agent.

Le condamné Ferhat a été transféré à Alger, où son affaire va revenir devant la cour d'appel. Les mêmes déclarations se reproduiront devant les magistrats.

Des faits d'une telle gravité sont destinés à indigner les consciences Il ne nous reste qu'à nous retourner vers les pouvoirs publics, à leur rappeler le souci de leur responsabilité, et à leur dire que toute inaction serait une lâcheté (*Très bien ! très bien !*)

Veuillez, etc.

HENRY COLLIN,
Avocat près le tribunal de Tizi-Ouzou.

Je ne voudrais pas, messieurs, abuser de vos instants, car il est très tard. (Parlez ! Parlez !)

*M. le lieutenant-colonel Guérin.* — C'est une question de patriotisme. Il y a là un grand danger qu'on ne veut pas voir, et lorsqu'on s'en apercevra, il sera trop tard. (*Très bien très bien !*)

Digitized by Google

*M. Saint-Germain.* — Je suis de votre avis, mon cher collègue, et je vous remercie des paroles que vous venez de prononcer, car elles ont une importance particulière dans votre bouche.

A Mostaganem — ce ne sont pas des racontars que je vous apporte ici, je vous l'assure, c'est le résultat d'une enquête personnelle que j'ai faite sur place, il y a un peu plus d'un an — à Mostaganem, dis-je, il y a un missionnaire anglais du nom de Arthur Liley, que l'on voit constamment en compagnie d'indigènes, allant et venant chez eux, les attirant dans sa demeure, faisant distribuer par sa femme et distribuant lui-même toutes sortes de choses : des vêtements, des médicaments, des sommes d'argent, des bibles et d'autres livres à ces indigènes. Ce missionnaire fait des conférences « sans s'être jamais soumis aux prescriptions de la loi de 1882. Il va, il vient, prend des vues photographiques ici et là, lève des plans sous les regards complaisants de nos autorités ou sans que ces autorités y aient jamais pris garde. »

Je dois cependant à la vérité de dire que la municipalité de Mostaganem, à laquelle je me plais de rendre hommage, s'est émue à plusieurs reprises des agissements du missionnaire Liley. Le commissaire de police de Mostaganem a adressé, je le sais, au sous-préfet de cette ville, il y a plus de dix-huit mois, un rapport très détaillé au sujet de l'œuvre détestable et « antifrançaise poursuivie par cet étranger. » Ce rapport a été envoyé sans doute à M. le gouverneur général ; mais je crois que jusqu'à présent aucune mesure n'a été prise contre cet envoyé de l'Angleterre. Pourquoi, je le demande ? Il y a cependant assez longtemps que la situation que je signale dure. Ne serait-il pas temps d'en finir ?

Permettez-moi, Messieurs, de faire passer sous vos yeux une lettre qui m'a été adressée au sujet des faits que je vous signale, par M. le maire de Mostaganem. Je n'ai pas entre les mains le rapport — dont je parlais tout à l'heure — du commissaire de police de cette ville, mais j'ai la lettre et je puis vous la livrer.

Digitized by Google

M. le maire de Mostaganem m'écrivait à la date du 17 juin 1895 :

Je ne puis vous communiquer le rapport que vous me demandez, le sous-préfet l'ayant gardé par devers lui et le commissaire ne possédant plus que quelques notes de cette affaire. *Mais m'étant occupé moi-même du sieur Liley, voici les renseignements que j'ai pu recueillir*;

« *L'opinion ici est générale à son égard : tout le monde le considère comme espion et on se base pour cela sur ses allées et venues continuelles dans les environs, aussi bien sur terre qu'en mer...* »

J'ouvre ici une parenthèse. En effet, au cours de l'enquête faite par le commissaire de police sur le sieur Liley, on a entendu des pêcheurs espagnols qui ont conduit cet étranger dans le port de Mostaganem et au large. Ceux-ci sont venus déclarer que le missionnaire les avait questionnés sur les profondeurs de la mer à un premier endroit, puis à un second, en face de Mostaganem et à plusieurs milles, loin du rivage

« ...Aussi bien sur terre que sur mer, continue la lettre, le long des côtes où il va soi-disant à la pêche, accompagné de pêcheurs espagnols. D'un autre côté, on l'a vu avec un appareil à photographier, prenant des vues du fort de l'Est, des murailles et portes entourant la ville, ainsi que du port.

D'après un jeune homme de seize à dix-sept ans, il aurait un jour, au temple protestant, laissé tomber des papiers, au milieu desquels se trouvait un plan contenant les emplacements du port, de la caserne et de la manutention.

Si espionnage il y a, il est certain que ce qu'il a fait là n'est pas bien dangereux, car tous les photographes ont pu en faire autant. Mais où, selon moi, la chose est plus grave, *c'est dans l'habitude qu'il a prise de chercher à détruire l'influence française au profit de l'Angleterre en faisant aux indigènes des comparaisons bien entendu défavorables à la France.* »

Est-il admissible, messieurs, que nous laissions se

Digitized by Google

perpétuer de pareilles agissements, de pareilles tentatives ?

*M. Marcel Habert.* — Qu'a-t-on fait contre cet Anglais ?

*M. Saint-Germain.* — Rien du tout, jusqu'à présent, mon cher collègue.

Ce missionnaire est à Mostaganem depuis douze ans. Au surplus, la lettre qui m'a été adressée par le maire de Mostaganem, est du 17 juin 1895, et le missionnaire anglais est encore dans cette ville.

*M. Le Myre de Vilers.* — Pourquoi ne l'a-t-on pas expulsé ?

*M. Saint-Germain.* — Le maire de Mostaganem poursuit ainsi dans sa lettre :

« Pour cela, il leur fait des dons de toute espèce, chemises, gandouras, effets de femme, des médicaments, de l'argent, etc., etc. a bien soin de leur faire comprendre que l'Angleterre est généreuse et s'occupe du bien-être de ses sujets. Il aurait fait voir une gravure où était représentée l'impératrice des Indes, entourée presque exclusivement de chefs indous, en leur faisant remarquer que les Indous arrivaient aux plus hauts grades. Il va de café maure en café maure, chez les négociants et ouvriers arabes, les interrogeant sur les prix des objets et outils qu'ils emploient ou qu'ils achètent, offrant d'en faire venir à meilleur compte. Il a fourni des médicaments gratuitement, soignant même les teigneux.

Au comité de l'Alliance française, les *agissements de M. Liley ont été signalés et tout le monde a reconnu l'influence néfaste de ce méthodiste qui, par tous les moyens possibles, a cherché la popularité indigène, qu'il a, il faut le reconnaître, grandement acquise au détriment de l'influence française.*

Il ne se borne pas à agir à Mostaganem, il parcourt encore les tribus environnantes et le Dahra, accompagné d'un autre anglican de Cassaigne : sa femme se glisse dans toutes les maisons indigènes, où elle catéchise à sa manière les femmes et les enfants. »

Je crois vous avoir dit tout à l'heure, messieurs, que

Digitized by Google

j'avais la preuve indéniable que le missionnaire anglais Liley a toujours essayé d'attirer à l'influence anglaise les indigènes de la région de Mostaganem.

J'ai là une déclaration qui n'a pas été faite par le premier venu de ces indigènes. Elle émane d'un Arabe qui compte parmi les plus dévoués à la France, qui nous a souvent donné des gages de ce dévouement, et que le Gouvernement a récemment récompensé en le nommant chevalier de la légion d'honneur.

Que me dit cet indigène dans son attestation ?

Que des Arabes de Mostaganem et de la région sont venus se plaindre à lui de la pression exercée sur leurs consciences et leurs intelligences par le missionnaire Liley, qui les traque de tous côtés, à domicile comme au café maure, dans leurs boutiques comme en pleine rue.

Voici un des passages de cette déclaration :

Ali Ould Abou ben Aïd m'a affirmé que Liley lui parla un jour des Indes, pour lui faire ressortir combien dans ces pays les indigènes sont mieux traités et mieux considérés par le gouvernement anglais que les indigènes algériens sous la domination française. Il lui a raconté que, dans les Indes, les indigènes sont tellement favorisés qu'ils arrivent à de très hautes fonctions administratives et que dans le métier des armes ils atteignent le grade de colonel, tandis que la France n'accorde plus que celui de lieutenant à ses sujets indigènes.

Cette déclaration, messieurs, m'a été confirmée par deux autres certificats qui m'ont été envoyés de Mostaganem et que j'ai là. Je me permettrai de vous lire une de ces deux pièces.

Ecrite en arabe, je l'ai fait traduire et vous la livre dans son entier. Elle provient, elle aussi, d'un indigène des plus honorables, dans lequel j'ai toute confiance. La voici :

Vous m'avez demandé des renseignements au sujet de l'individu nommé Liley.

Digitized by Google

Sachez, cher monsieur, que cet homme donne à tout le monde des livres sur la religion anglaise, afin d'essayer de convertir les gens à sa religion. A certaines personnes il donne des remèdes, à d'autres des vêtements et à quelques-uns de l'argent. Il fait l'éloge du gouvernement anglais et montre une image représentant la reine d'Angleterre accompagnée de deux capitaines musulmans et derrière eux les autres généraux anglais.

« Voyez, dit-il, aux gens, comment les Anglais se conduisent vis-à-vis des musulmans : ils en font leurs propres chefs et les font marcher derrière la reine, en avant de tout le reste de leurs concitoyens ; *tandis que le gouvernement français ne vous aime pas et ne vous laisse pas dépasser le grade d'officier subalterne.* »

D'après ce que j'ai entendu dire, les indigènes lui répondent :

« Ce que vous nous dites nous étonne beaucoup, car voici longtemps que nous sommes avec les Français et ils n'ont jamais cherché à nous convertir, tandis que vous, depuis que vous êtes dans le pays, vous ne faites que chercher à nous faire abandonner notre religion.

Que serait-ce si vous étiez les maîtres du pays ? »

*Une voix.* — Bien répondu.

*M. Saint-Germain.* — La seconde déclaration est à peu près conçue dans les mêmes termes. Je ne vous la lirai pas, pour ne pas abuser de votre bienveillante attention.

Je dois ajouter que les agissements auxquels je viens de faire allusion ont vivement ému — je le dis à l'honneur des protestants français d'Algérie — le conseil presbytéral de Mostaganem et quelques-uns de ses membres à l'un de mes passages dans cette ville, m'ont remis une protestation dans laquelle ils blâment énergiquement et réprouvent absolument les actes reprochés au pasteur anglais.

J'extrais de cette protestation les lignes suivantes :

Dans une réunion tenue le 19 juin 1894, le Comité de l'alliance française de Mostaganem, présidé par l'un des

Digitized by Google

membres de notre conseil presbytéral, signalait des faits graves de propagande religieuse et antifrançaise attribués à M. Liley.

Respectueux des capitulations de 1830, s'étant toujours interdit tout acte de prosélytisme, tous les protestants présents à l'Assemblée se joignirent à leurs collègues pour appeler l'attention des autorités sur ces agissemenis. Soyez persuadé, mon cher député, que tous les patriotes, sans distinction de culte, vous verront,avec plaisir, provoquer toutes les mesures que commande la défense de nos intérêts français.

Les protestants eux-mêmes, il faut le dire, et vous le voyez, se sont inquiétés de la propagande active menée contre notre autorité en Algérie. D'autres ont élevé leurs plaintes (1).

Je vous parlais tout à l'heure des délibérations des conseils municipaux ; je puis y ajouter celle du conseil général d'Oran, auquel j'ai l'honneur d'appartenir.

Il y a dix-huit mois, un membre de cette assemblée, père d'un de nos honorables collègues de la Chambre, déposa un vœu pour appeler l'attention du gouvernement sur le péril anglais qui devient en Algérie de plus en plus tangible, ses agents devenant plus nombreux.

M. Viviani affirmait avec raison dans ce vœu que les missionnaires anglais ne paraissaient, en apparence, s'occuper que de prosélytisme et de conversion, mais qu'au fond c'était un réseau de vaste espionnage qui se serrait autour de nous et une propagande de désaffection de nos sujets indigènes qui était entreprise.

Inutile, messieurs, de vous dire que ce vœu a été fa-

(1) Les protestations des protestants d'Algérie sont loin d'être unanimes, si nous en croyons, *la Croix de la Tunisie*. Le pasteur Reveillaud de la *Coligny*, dont nous avons déjà parlé, favorise tous les protestants possibles et imaginables ; et, au surplus, les protestations dont parle M. St-Germain sont de pure forme et ne changent en rien l'état de choses, puisque le gouvernement de la métropole, ami des protestants, laisse agir en toute liberté les huguenots de toutes les nations.

Digitized by Google

vorablement accueilli par le conseil général d'Oran et renvoyé à l'autorité administrative.

En même temps que ce vœu, le conseil général d'Oran en émettait un autre sur le scandale causé par la présence d'un pasteur anglais à la tête de la paroisse protestante de Mascara.

Je vous dois, au sujet de ce second vœu, quelques explications.

Le pasteur anglais de Mascara, qui fut rétribué pendant six ans sur les fonds de l'Etat français, avait été placé dans cette paroisse sous la condition expresse qu'il se ferait naturaliser.

Je crois bien — ceci soit dit en passant — que si on avait cherché quelque peu, on aurait pu trouver en France un pasteur français qui aurait accepté d'aller en Algérie occuper le poste que l'on donnait à ce pasteur anglais. Quoi qu'il en soit, ce pasteur n'était pas naturalisé (1).

*M. de Mahy.* — En France, il y a des pasteurs comme cela sur les bords de la Manche.

*M. Saint-Germain.* — « Je ne le conteste pas », mais comme je viens ici ne parler que de faits que je connais bien, je ne peux pas discuter autre chose

*M. Marcel Habert.* — Ils sont extrêmement dangereux.

*M. Saint-Germain.* — Je reviens, messieurs, à ce pasteur anglais, qui s'appelait Yandell.

Par un décret du 24 février 1890, M. le ministre des cultes de l'époque le nomma pour trois ans, en lui prescrivant, comme je vous le disais, de se faire naturaliser français pendant ce délai. L'année 1893 arriva, et comme

(1) Voyez-vous ce pasteur anglais, rétribué par l'Etat Français. Les protestants d'Algérie se sont bien gardés de protester contre le traitement qui lui était alloué ; si en effet, le gouvernement pris d'un beau zèle, allait le lui supprimer !

Ils protestent, en revanche, contre les agissements de ce pasteur, cela ne peut avoir de conséquences sérieuses...



Digitized by Google

M. Yandell n'était pas encore devenu français, notre administration des cultes, en bonne fille qu'elle est souvent, lui accorda un nouveau délai de 3 ans et le confirma dans ses fonctions.

Eh bien ! messieurs, savez-vous ce qui arriva, en 1896 à l'expiration de ce second délai ?

*M. Yandell* ne se fit pas encore naturaliser ! Plutôt que de devenir Français, il jugea bon, au dernier moment, à la veille de se soumettre ou de se démettre, de quitter Mascara et de se retirer en Angleterre, où il doit assurément vanter les bienfaits de l'hospitalité française !

*M. Cuneo d'Ornano.* — Il a dû aller à Madagascar.

*M. Saint-Germain.* — Peut-être bien est-il allé dans notre nouvelle possession ! Dans tous les cas, je me demande comment il se peut faire que l'administration n'ait pas ouvert les yeux sur les faits que je vous rapporte et ait montré une patience si longue envers ce pasteur anglais.

Je reviens, messieurs, laissant maintenant de côté M. Yandell, aux autres missionnaires.

Je sais, et je le reconnais, que l'administration algérienne n'est pas tout à fait restée inactive en présence des « agissements criminels des pasteurs et des diaconesses de Kabylie ». Je sais que certaines mesures ont été prises depuis quelque temps dans cette région. Je sais que la police de sûreté a été mise en œuvre, qu'en moins d'un an un inspecteur de la sûreté à Tizi-Ouzou, qui a reçu certain jour des coups de feu... a opéré deux cents arrestations de Kabyles porteurs presque tous d'armes étrangères et de poudre, que ce même inspecteur, déguisé en Kabyle, a assisté aux sermons du missionnaire Cuendel, établi à Djemma-Saharidj et en a entendu là de belles sur le compte de la France. Je n'ignore pas que des saisies ont été faites dans la maison de cette mission de Djemma-Saharidj ; que des Kabyles, sortant le 3 mars 1896 de cette maison, ont été trouvés porteurs de médicaments et de poudre enveloppés dans des journaux anglais.

Digitized by Google

« Je sais encore que, le 30 mai 1896, des indigènes de Djemma-Saharidj sont allés trouver le maire et l'adjoint de Mekla pour leur déclarer qu'ils avaient reçu de la poudre des mains des missionnaires anglais, qu'une enquête a été faite à ce sujet et envoyée, je crois, à M. le gouverneur général ».

Vous connaissez tous ces faits, monsieur le commissaire du Gouvernement, puisqu'à l'occasion de certains d'entre eux une correspondance a été échangée entre vous et M. le consul général d'Angleterre à Alger.

Mais tout cela ne constitue à mes yeux que des mesures préventives ! Ce que je demande aujourd'hui à la Chambre, c'est de réclamer les mesures répressives qui conviennent. Ces mesures, messieurs, quelles sont-elles, je vais vous les indiquer. L'honorable sénateur, le membre de la commission des dix-huit au Sénat, auquel je faisais allusion tout à l'heure, M. Combes, en sa qualité de membre de cette commission, a été en Algérie ; il y a vu ce que j'ai vu moi-même, et, dans le rapport qu'il a déposé au Sénat, il nous a indiqué une mesure qui pourrait être immédiatement prise, mais qui, à mon avis, je vous le dis tout de suite, n'est pas suffisamment radicale (*on rit*).

Vous voyez qu'on peut être quelquefois plus radical que les radicaux eux-mêmes.

Dans son rapport au Sénat sur l'instruction primaire des indigènes, à la page 93, l'honorable M. Combes s'exprime ainsi :

« Il y aurait sujet pour nous de prendre quelques précautions contre les agissements des missionnaires étrangers, anglais et suisses, membres de l'armée du salut et intermédiaires entre l'Angleterre et la Kabylie. Le recteur de l'Académie d'Alger suggère à ce propos quelques mesures qui, sans violer les droits de la liberté individuelle, seraient la sauvegarde de notre légitime autorité ; c'est, d'une part, l'application aux membres des missions anglaises des prescriptions légales contre l'exercice illégal de la médecine et de la pharmacie ; c'est,

Digitized by Google

d'autre part, quelques modifications aux lois scolaires, en ce qui concerne l'Algérie, pour entourer de garanties spéciales l'ouverture des écoles privées. »

Voilà des précautions qui peuvent être prises bien vite par le gouvernement.

*M. Louis Barthou,* « Ministre de l'Intérieur ». Depuis, M. Combes a été ministre de l'Instruction Publique.

*M. Saint-Germain.* — Et il n'a pas pris la décision qu'il proposait comme simple sénateur, je le reconnais. (On rit).

Depuis, notre honorable collègue M. Pourquery de Boisserin, accomplissant un devoir patriotique, je le dis hautement, a, dans son rapport sur le budget de l'Algérie de 1895, pour débarrasser l'Algérie à tout jamais des méthodistes anglais et de leurs diaconesses, proposé un moyen qui peut être mis en pratique par M. le gouverneur général, en vertu des pouvoirs qu'il a déjà

Mon ami, M. Pourquery de Boisserin, nous disait dans son rapport :

« Nous croyons savoir qu'en territoire militaire des mesures efficaces ont été prises, qu'en Tunisie M. le Ministre des affaires étrangères a très prudemment agi. Il faut absolument que le gouvernement se décide à expulser immédiatement de la colonie ces apôtres de discorde et de révolte qui n'ont rien de commun avec le noble et patriotique clergé français protestant de l'Algérie et de la métropole. Il n'est pas admissible que le sol français continue à donner asile à ceux qui tentent de nous créer des complications et même d'entraver notre œuvre africaine.

« Hésiter à les chasser, à les frapper de nos lois pénales s'ils reviennent et recommencent, c'est être coupable et coupable sans excuse ! »

Ces lignes me rappellent, messieurs, d'autres paroles que vous avez entendues comme moi et qui ont été prononcées à cette tribune par l'honorable ministre des colonies, du cabinet actuel, dans la séance du 11 juillet

Digitized by Google

dernier, à propos de l'interpellation sur les affaires de Madagascar.

M. le Ministre des colonies a pris ce jour-là, devant la Chambre, un engagement solennel lorsque, répondant à l'orateur qui l'avait précédé à la tribune, il s'écriait :

« Notre honorable collègue ayant demandé quelle serait notre attitude à l'égard de certaines confessions religieuses à Madagascar, je réponds que nous devons tenir la balance absolument égale entre toutes les croyances et entre tous les cultes.

*M. l'abbé Lemire, interrompant :* — A la condition qu'on respecte la France et son drapeau.

*M. le Ministre.* — Mais si derrière les confessions religieuses quelconques se cachaient des menées politiques quelconques...

*M. de Mahy.* — Voilà le point.

*M. le Ministre...* ceux qui se livreraient à ces menées seraient expulsés du territoire, conformément au droit commun pratiqué même dans les pays civilisés. »

Et toute la Chambre applaudissait M. le Ministre des colonies (Très bien ! très bien ! )

Eh bien ! messieurs, je ne puis aujourd'hui que prier le Gouvernement de ne pas oublier les paroles prononcées par l'un de ses membres, et je me permets de l'adjurer d'étendre cette promesse que M. le Ministre des colonies nous a faite, en son nom, à toutes les possessions françaises, sans oublier l'Algérie.

*M. de Mahy.* — Et y compris la France.

*M. Saint-Germain.* — Pour permettre à la Chambre de bien indiquer au gouvernement qu'elle entend que cet engagement soit immédiatement tenu, j'ai l'honneur de déposer entre les mains de M. le président de la Chambre, un ordre du jour qui, j'en suis sûr, ralliera tous les suffrages de cette assemblée.

Nous sommes ici sur un terrain où toutes les questions de partis doivent s'effacer, où tous, sans distinction d'opinions, nous pouvons marcher unis et la main dans la main, dans un commun effort (Très bien ! très bien !)

Digitized by Google

Il ne s'agit pas ici d'une question de politique intérieure qui puisse nous diviser. Il s'agit de faire respecter les droits de la France en face de l'étranger, il s'agit de faire respecter le drapeau national que nous avons planté il y a 66 ans sur la Casbah d'Alger, ce drapeau, qui a abrité depuis, dans ses plis, tant de faits d'armes glorieux, tant de dévouements, tant de sacrifices, et sous lequel les colons algériens placent encore et placeront toujours leurs plus chères et leurs vives espérances! (Vifs applaudissements).

***

A son tour, M. de Mahy monta à la tribune et s'exprima en ces termes :

*M. de Mahy.* — L'honorable M. Saint-Germain a eu raison de vous dire qu'il ne fallait pas d'équivoque. En effet, il est bon que la Chambre et le pays sachent quelle est l'action d'ensemble « exercée dans le monde par les sociétés de propagande anglaises ».

Dans le très politique et très beau discours que l'honorable Ministre des affaires étrangères a prononcé l'autre jour et que, pour ma part, j'ai applaudi des deux mains, « l'honorable Ministre nous a fait connaître qu'au début de ces lamentables événements d'Arménie, se trouvaient les excitations des sociétés bibliques anglaises qui ont fomenté l'insurrection dans ce pays ».

Les Turcs l'ont réprimée à la turque. Il n'en est pas moins vrai que la répression n'eût pas été nécessaire, je le répète, sans les excitations des sociétés bibliques.

*M. Marcel Habert.* — C'EST ABSOLUMENT EXACT.

*M. de Mahy.* — Voilà ce qui ressort clairement du discours de M. le Ministre des affaires étrangères.

Il ne faut pas que des événements semblables se produisent chez nous. A l'heure actuelle, « c'est l'insurrection de la Kabylie que l'on prépare ». (Exclamations sur divers bancs).

Si vous ne le croyez pas, Messieurs, vous avez tort. N'en doutez pas, une « insurrection se prépare en

Digitized by Google

Kabylie, et si nous avions une complication européenne, la sécurité de l'Algérie serait en danger par suite des manœuvres des sociétés bibliques » (Très bien ! très bien sur divers bancs. — Mouvements divers).

*M. le lieutenant-colonel Guérin.* — Vous avez parfaitement raison.

*M. de Mahy.* — Que faut-il faire ? Il faut, sans hésiter, les expulser.

Vous connaissez tous ce que nous devons aux ingérences des missions anglaises à Madagascar.

Je n'ai pas l'intention d'entrer dans les détails, et ce dossier que vous voyez entre mes mains, n'est pas pour vous être communiqué. Je n'ai, pour le moment, qu'un mot à ajouter.

On nous dit souvent qu'il faut, en matière coloniale, en matière d'affaires étrangères, imiter l'exemple de la grande nation, notre voisine. Cela peut avoir quelquefois du bon. Cependant je ne voudrais pas pousser l'imitation jusqu'à l'extrême limite ; car je vais vous montrer comment les Anglais traitent les missionnaires étrangers qui, dans les pays anglais, sont soupçonnés de fomenter la rébellion.

Vous connaissez un pays qu'on appelle l'Ouganda ; c'est la meilleure province de l'Afrique équatoriale. Elle avait été donnée à la France par les chefs et les habitants du pays. Nous avons hésité ; nous n'avons pas voulu accepter ce protectorat qui s'offrait à nous. Nous y trouvions peut-être la solution de la question d'Egypte, si compliquée et aujourd'hui presque insoluble.

Grâce à la faute que nous avons commise ce jour-là, par notre refus, les Anglais sont aujourd'hui maîtres de l'Ouganda.

Au moment où nous avons refusé ce protectorat, les Anglais et les Allemands avaient des missionnaires dans l'Ouganda, les uns et les autres jaloux de donner à leur pays ce beau domaine. Le missionnaire allemand fut le plus habile, il réussit à se substituer à nous : il obtint du gouvernement de l'Ouganda le protectorat que nous avions, nous autres, si étrangement refusé.

Digitized by Google

Il l'obtint, lui, l'explorateur allemand, et il en fit confidence à l'explorateur anglais, son rival, qui poursuivait le même objet.

L'Anglais, beau joueur, félicita son concurrent, lui dit qu'il avait obtenu là pour l'Allemagne une victoire magnifique. L'Ouganda ! près des grands lacs, sur le cours du haut Nil ! Et il l'engagea à ne rien négliger afin de bien cimenter son traité de protectorat.

Pendant ce temps, l'Anglais se rendait en Angleterre par les voies les plus rapides, il faisait connaître à son gouverneur ce qui se passait dans l'Ouganda, et il n'eut pas de peine à lui faire comprendre la nécessité d'une rapide manœuvre pour ne pas laisser à l'Allemagne le bénéfice de la faute capitale que la France venait de commettre.

La diplomatie anglaise, trop habile pour mettre la question de l'Ouganda directement sur le tapis, proposa à l'empereur la cession d'Héligoland contre certains territoires vagues dans l'intérieur de l'Afrique, dont on ne précisait pas bien nettement les limites.

La précieuse province qui commande le cours du haut Nil en faisait partie. L'accord fut conclu.

Héligoland était réintégré dans le giron de l'Allemagne. Le tour était joué. Un œuf pour un bœuf.

Peu après, l'explorateur allemand arriva à Berlin son traité à la main. Trop tard !

Le mécontentement fut extrême en Allemagne, mécontentement qui dure encore à l'heure qu'il est, car c'est l'origine du refroidissement réel, mais pas aussi profond qu'on le croit, et auquel je vous conseille de ne pas vous fier, entre l'Allemagne et l'Angleterre.

Je vous le répète, ne vous y fiez pas.

Les Anglais sont donc maîtres de l'Ouganda ; mais il y avait dans l'Ouganda nos missionnaires qui nous avaient donné ce pays, il y avait les Pères blancs du cardinal Lavigerie et un grand nombre d'indigènes convertis par eux. Les Pères blancs avaient dépensé beaucoup d'argent, ils avaient fondé de vastes établissements et les partisans de la France se comptaient par milliers.

Digitized by Google

Les Anglais, permettez-moi l'expression vulgaire, n'ont fait ni une ni deux. A coup de canon Maxim, ils ont chassé les religieux français ; avec la torche incendiaire, ils ont brûlé leurs établissements, et continuant leurs massacres, ils ont tué dans l'Ouganda 8 à 10.000 indigènes soupçonnés d'être favorables à la France. Ils ont donné l'exemple que les Turcs devaient si parfaitement suivre plus tard en Arménie.

Voilà comment s'est conduite l'Angleterre, voilà comment elle a fait reconnaître ce qu'elle considère comme son droit. Je ne vous demande pas de pousser les choses jusqu'à ce point ; mais je prie ceux de nos honorables collègues qui prenaient fait et cause l'autre jour pour l'Arménie, de penser un peu aux massacres de l'Ouganda. Je prie mes collègues de dire avec moi au Gouvernement :

Pourquoi hésiter ? Les anglais, eux, n'ont pas hésité à se débarrasser de nos religieux et de nos partisans par le fer et par le feu. N'employez pas les mêmes moyens, mais tenez la main à ce que les missionnaires anglais, « ces éternels agents du désordre », soient expulsés de l'Algérie et aussi de la France. (*Applaudissements*)

Je dois reconnaître que la tâche est difficile ; pour qu'elle soit menée à bonne fin, je sollicite le concours, que j'ai déjà maintes fois sollicité, dans un intérêt patriotique, dans un intérêt de salut public, je sollicite le concours du protestantisme français.

« Je lui demande de rompre ses attaches avec les sociétés bibliques et missionnaires de Londres. »

*M. Saint-Germain.* — Il a rompu ses attaches en Algérie.

*M. de Mahy.* — Tant mieux ! mais cela ne suffit pas, et cela ne suffira pas tant que les sociétés bibliques, évangéliques et missionnaires de l'autre côté de la Manche pourront se prévaloir de leurs ingérences en France, tant qu'elles auront le concours des nombreuses succursales qu'elles entretiennent chez nous et dans lesquelles, « malheureusement, trop de français sont affiliés. »

Digitized by Google

Notre société des missions évangéliques reçoit d'Angleterre des subventions et travaille pour elle dans beaucoup de pays. L'Alliance évangélique internationale a une branche française qui collabore avec la branche allemande et avec la branche britannique, et j'ose affirmer, sans que l'on puisse me contredire, qu'en des circonstances que je préciserai au besoin, elle a travaillé avec les branches étrangères « dans un intérêt contraire à l'intérêt français ».

Je n'entre pas dans plus de détails, mais j'adjure nos protestants de France — ils savent que je ne suis pas leur adversaire, car ce que j'ai de plus cher au monde dans ma famille leur appartient ! — je les adjure de rompre, « et de rompre d'une manière définitive, carrément, sans réserve, sans détour, toute collaboration avec les sociétés britanniques. Je les supplie de renoncer aux subventions qu'elles en reçoivent ».

Et enfin pour que le Gouvernement puisse se rendre compte de l'action de ces sociétés en France, je prie MM. les ministres de l'intérieur et des affaires étrangères de vouloir bien examiner cette carte que je leur fais remettre.

C'est la carte des sociétés bibliques en France, Map of France shewing the districts of the british and foreign bible societies, « carte de France montrant les provinces de la société biblique, britannique et étrangère. »

Messieurs, nous avons dissous nos congrégations. « C'étaient des Français pourtant qui les composaient ! » Eh bien ! je vous demande d'inviter le Gouvernement « à prendre les mesures les plus urgentes pour que les sociétés bibliques anglaises évacuent le territoire de la France. Vous n'aurez de repos qu'à ce moment. Et souvenez-vous de ma dernière parole, Messieurs ! (Sourires sur quelques bancs). »

*M. de Mahy.* — Vous riez, Messieurs ! Vous avez bien tort, CAR LA QUESTION NOUS DÉPASSE TOUS.

*M. Jaurès.* — Très bien !

Digitized by Google

*M. de Mahy.* — Que suis-je moi ? Un des plus humbles d'entre vous ; et croyez-vous qu'il ne me soit pas douloureux de venir affronter vos railleries ? (Non ! non ! — parlez ! — applaudissements).

*M. Saint Germain.* — On vous applaudit, au contraire !

*M. de Mahy.* — Oui, Messieurs, il y a là une question d'intérêt national, DE SALUT NATIONAL (Très bien ! très bien !)

Les malheurs que nous avons éprouvés à Madagascar « viennent de l'influence excessive, abusive, exercée par les sociétés bibliques sur notre gouvernement. »

Je me rallie à l'ordre du jour de M. Saint-Germain, et je recommande au gouvernement la méditation des faits que j'ai apportés à la tribune, lesquels, permettez-moi de vous le faire remarquer en terminant, ne rencontrent pas de contradiction dans cette Chambre.

« Ils dépassent la portée d'un simple épisode de politique coloniale (Applaudissements). »

***

Il résulte de cette interpellation que les protestants anglais, comme à Madagascar, cherchent à protestantiser l'Algérie.

Il résulte de l'intervention de M. de Mahy dans le débat, qu'en France, ils n'agissent pas autrement, qu'ils font une propagande religieuse acharnée.

Pour nos colonies on pourrait admettre, à la rigueur, que leur propagande religieuse n'a pour but que de servir l'influence de l'Angleterre et que, par conséquent, le péril est plutôt *anglais* que protestant ; mais en France il se passe absolument la même chose, dit M. de Mahy.

Nous l'avons montré également dans un précédent chapitre.

Il est donc manifeste que les protestants anglais

Digitized by Google

comme les protestants français, cherchent à faire du prosélytisme, à protestantiser la France, comme je l'ai déjà dit et le prouverai plus loin.

S'il n'en était pas ainsi, pourquoi distribueraient-ils des bibles et préconiseraient-ils leur religion ?

Quoi qu'il en soit, après des déclarations comme celles de MM. Pourquery de Boisserein, Saint-Germain et de Mahy, il n'est plus possible de nier la question protestante et le péril protestant. N'oublions pas, en effet, que sans l'énergie du général Galliéni, Madagascar nous eut été arrachée par les missions protestantes anglaises, « soutenues par les protestants de France », hélas, et devenait une possession anglaise.

C'est significatif.

Digitized by Google

## CHAPITRE VII

### LES PROTESTANTS ET L'UNIVERSITÉ

**L'Instruction laïque et obligatoire. — Jules Ferry et les lois scélérates. — Buisson. — Jules Steeg. — Pecaut. — Les intellectuels. — Encore l'affaire Dreyfus. — Méline. — Les persécutions d'un ministère modéré. — L'attitude des catholiques. — Quelques types de persécuteurs. — L'envahissement calviniste dans l'université. — Vœu Pochon, Girault et consorts. — Au conseil général du Cher. — Edgar Monteil. — Le Darwinisme obligatoire. — Sus à l'Université.**

Nous voici arrivé à un chapitre où est traitée une question des plus brûlantes de cet ouvrage : l'instruction et l'éducation de la Jeunesse.

Nous allons montrer quel a été le rôle joué par les protestants dans les lois de laïcisation « dites scélérates » présentées par Jules Ferry au nom de l'Etat laïque.

Quand on aura parcouru ce chapitre, je crois que le péril protestant apparaîtra plus redoutable encore.

Avant la Révolution, l'enseignement était donné par des religieux ; il n'y avait pas d'enseignement d'Etat.

Des documents puisés aux sources les plus autorisées attestent que les écoles étaient alors en proportion de la population et que les écoles secondaires étaient même plus nombreuses que de nos jours.

C'est sous l'Empire qu'elles furent désertées à cause

Digitized by Google

des guerres réitérées. Et c'est sous ce règne que l'instruction fut complètement négligée, notamment dans les classes populaires.

Napoléon Ier n'en créa pas moins l'Université, c'est-à-dire un enseignement relevant directement de l'Etat et non du clergé.

Il prit l'enfant pour le former selon « l'esprit laïque » et non plus selon « l'esprit chrétien ».

L'Université a donc été fondée contre l'enseignement religieux.

Tel est son principe.

Elle y est demeurée fidèle.

Et sous la plupart des gouvernements qui se sont succédés et notamment sous le règne de Louis-Philippe, quand le protestant Guizot réorganisa l'instruction primaire, son objectif fut la guerre à l'enseignement catholique.

Ce n'était déjà pas suffisant que l'unité religieuse et l'unité politique fussent brisées, il fallait encore supprimer l'unité de l'enseignement, de l'éducation.

Grâce à l'Université on a coupé la France en deux parties irréconciliables qui ne se fondront jamais, dont on reconnaîtra les actes de chacune dans toutes les manifestations sociales.

De toutes les œuvres de Napoléon, l'Université est plus particulièrement néfaste.

Même avec un gouvernement tolérant, elle demeure empreinte de cet esprit anti-catholique sur lequel elle repose.

C'est à son adresse que les catholiques se servant du mot de Gambetta devraient dire avec une légère variante : « l'Université, voilà l'ennemi ! »

D'autant plus que si, depuis 1850 (loi Falloux) jusqu'à la fin du second empire, les Universitaires ne nous étaien pas ostensiblement hostiles, aujourd'hui, depuis les lois Ferry (1880-1886), la plupart le sont nettement sous prétexte de neutralité.

Quand Jules Ferry organisa l'Instruction publique et

Digitized by Google

fit voter les lois de laïcisation, il affirma cette neutralité de l'Etat en matière de religion, comme si la neutralité était possible, comme si un gouvernement pouvait ne pas avoir une religion quelconque.

Cette prétendue neutralité était un leurre, une hypocrisie, une duperie.

L'Etat n'était neutre qu'en apparence ; en réalité il cherchait à substituer le protestantisme au catholicisme dans l'enseignement ; en d'autres termes, il avait pour but de protestantiser la France par l'enfant.

Après tout, c'était son droit ; le concordat ne dit pas que la religion catholique est la religion de l'Etat ; il dit qu'elle est la religion de l'immense majorité des Français.

Et si les Français le veulent bien, pourquoi ne pas les faire apostasier ?

C'est ce à quoi s'appliqua Jules Ferry, issu d'une vieille famille protestante et marié à une protestante.

Voilà encore que vous haussez les épaules.

Vous savez bien cependant que j'ai prouvé jusqu'ici, en citant mes auteurs, tous les faits que j'ai avancés, si extraordinaires qu'ils parussent. Beaucoup, ce qui est triste à dire, ont été des révélations.

L'évidence est là, il est impossible de nier comme il sera impossible de nier ce que je viens d'avancer quand je l'aurai démontré.

La campagne de laïcisation a été bien plus religieuse que politique, et, je le répète, elle était menée en faveur du protestantisme et à son instigation.

La *Revue des Deux-Mondes*, sous la signature « XXX » qui cache un écrivain fort au courant de son sujet, a publié, en son numéro du 15 juin 1898, une étude intéressante sur ce sujet.

Voici comment s'est exprimé l'auteur :

« Vers 1869, trois hommes éminents du protestantisme Français, répandaient en Suisse une semence religieuse.

Digitized by Google

M. Ferdinand Buisson (1), c'était l'un d'eux — rappelait, il y a peu de mois, sur la tombe de M. Jules Steeg, cette lointaine campagne d'apostolat.

« C'était à Neufchâtel, racontait-il, M. Pécaut y était venu appuyer de sa grave parole un effort tenté pour dégager du christianisme traditionnel et ecclésiastique, ce qu'on pourrait appeler le christianisme éternel, une sorte d'évangile fait de la moëlle du vieil évangile, une religion laïque de l'idéal moral sans dogmes, sans miracles, sans prêtres. Jules Stéeg était alors un jeune et obscur pasteur protestant. » Obscur, non. On le connaissait déjà comme un libre-penseur religieux ; il s'était placé, du premier coup, à l'extrême gauche de la théologie protestante.

C'est à lui que M. Pécaut avait songé pour la conduite de la petite et hardie église libérale qui s'organisait dans la Suisse française. M. Buisson, de son côté, publiait à cette époque sur le christianisme libéral et sur l'enseignement de l'histoire sainte, des opuscules, oubliés aujourd'hui : ils fourmillaient d'audaces voulues ; et ces audaces, resplendissant à travers le miroir de l'éloquence, éblouissaient désagréablement les pasteurs Orthodoxes.

Il était réservé à ces trois missionnaires de présider à l'élaboration et à l'exécution de nos lois scolaires : la Suisse les rendit tous trois à la France. M. Buisson et M. Stéeg prirent une part importante à la discussion de ces lois : le premier devint Directeur de l'enseignement primaire et l'est resté jusqu'à l'avènement du cabinet Méline ; le second fut tour à tour Directeur du Musée Pédagogique et de l'Ecole de Fontenay, et le troisième, M. Pécaut, comme Inspecteur Général de l'Instruction Publique, dirigea la *réorganisation de toutes nos Ecoles Normales*.

Rien ne permet de dire qu'ils aient varié ; tels ils étaient en 1869, tels ils sont restés. Mais entre 1869 et 1898, leur terrain d'action est devenu plus large, plus difficile aussi : ils travaillaient, en 1869, dans un pays protestant et sur des fidèles protestants ; ils ont travaillé, depuis lors dans un pays catholique et sur une enfance catholique.

M. Pécaut écrivait en 1879 :

« L'ŒUVRE DE SÉCULARISATION MORALE QUE LES SOCIÉTÉS CATHOLIQUES N'ONT PAS ACCOMPLIE AU XVI[e] SIÈCLE PAR VOIE DE RÉ-

(1) Buisson est originaire de la Suisse.

Digitized by Google

FORME ÉCCLÉSIASTIQUE OU RELIGIEUSE, LES SOCIÉTÉS CATHOLIQUES, TENTENT DE LA FAIRE PAR VOIE DE RÉFORME SCOLAIRE.

Ceux-là mêmes qui jugent une telle réforme insuffisante, ne peuvent refuser d'y concourir ».

Il semblait que la nouvelle politique scolaire fût comme une amende honorable de la France à l'endroit du protestantisme dont nos ancêtres avaient méconnu le prix ; aussi, M. Pécaut et ses amis prodiguaient-ils leur concours.

Ils eurent la douleur d'être mal compris. On les qualifiait d'irréligieux, comme si leur vie entière, vouée au service d'une aspiration religieuse, ne s'insurgeait point contre une telle épithète. On les accusait de mettre en péril la religion positive, et, depuis lors, M. Pécaut a répondu :

« A un enseignement régulier et laïque de la morale, la religion positive, constituée, ne pouvait perdre que dans la mesure où, au lieu d'être vraiment religieuse, elle serait simplement ecclésiastique ; où, pétrifiée dans ses formules, ses rites, ses pratiques, son histoire surnaturelle, elle serait incapable de s'adapter à un nouvel état de culture intellectuelle et d'activité sociale. »

Ce n'était donc point leur faute, à eux, si une égliset immuable, tutrice spirituelle du pays dont ils devenaienl les éducateurs, se sentait gênée ou diminuée par le nouve, enseignement de la morale ; et, s'il advenait, par malheur, comme l'a depuis constaté M. Fouillée, que cette innovation scolaire démentît certaines espérances optimistes, il importait d'affirmer à l'avance que la cause n'en devrait point être cherchée dans les défauts même de l'innovation, mais dans notre tempérament, dans nos traditions, dans notre formation catholique héréditaire.

« Le catholicisme, écrivait M. Pécaut, en excluant les laïques de toute ingérance dans le dogme et dans le culte, en les habituant, durant des siècles, à se décharger sur l'église, c'est-à-dire sur le prêtre, du soin de définir la doctrine, d'enseigner la morale, d'interpréter les écritures, de remplir les fonctions sacrées, de gouverner le for intérieur, les a mal préparés à manier pour leur compte la langue des choses de l'âme ».

Et M. Pécaut ne faisait point une dégression oiseuse mais il donnait la suite logique de ses idées, lorsque, dans ses notes d'inspection générale, adressées à M. Spuller, en 1894, il formait le vœu qu'un jour « la France, sous les



Digitized by Google

auspices de la libre-pensée et non plus de l'autorité dogmatique, retrouvât le sens et la saveur de l'antique tradition chrétienne, depuis longtemps et de plus en plus oubliée ».

C'est dans un rapport officiel que M. Pécaut ébauchait ce lointain programme de *rénovation religieuse*, dont l'accomplissement couronnerait le succès de notre œuvre scolaire laïque.

Il devenait naturel, dès lors, que les initiateurs de cette œuvre, accordassent une confiance spéciale aux esprits hardis tels que, par exemple, ce directeur d'Ecole normale auquel M. Pécaut, en 1888, rendait dans la *Revue pédagogique*, un bien instructif hommage.

« M. Goy, disait M. Pécaut, était porté, dès la première heure de sa vie intellectuelle, à voir les choses par le dedans, mieux encore, à leur source première, au sein du tout dont elles font partie, et c'est par là qu'il a été toujours religieux jusqu'à la moelle, si c'est être religieux que de rattacher sa pensée, son âme entière et sa vie, à la vie, à la pensée universelle, à Dieu même ; mais, avec cela, esprit libre et critique entre tous, incapable d'aliéner sa liberté à une tradition, à un dogme positif, pas plus qu'à une définition philosophique, fixe et officielle ».

Et l'éloge se poursuivait avec une *onction douloureuse*.

*Ancien pasteur* dans la Gironde, comme M. Steeg et désigné, ce semble, à la confiance administrative par les rares qualités de son tempérament religieux, *M. Goy avait formé trois générations d'instituteurs : en Algérie, dans le Tarn, dans la Haute-Garonne.*

Il devenait naturel, pareillement, que les guides suprêmes de notre enseignement primaire ne fissent point bon marché de leurs propres susceptibilités religieuses, dans les jugements qu'ils portaient sur les hommes et sur les choses

C'est ainsi que M. Steeg, en 1891, dans la même *Revue Pédagogique*, mettait quasiment à l'index, le Bossuet de M. Lanson ; il en dénonçait les « Sophismes », les « manèges », les « contradictions », la « doctrine ésotérique » et il concluait sévèrement:

« De tels livres ne sont pas faits pour les instituteurs de notre démocratie, et il est de devoir de les en prévenir ».

M. Lanson était frappé d'anathème, ou peu s'en fallait.

Mais n'est-ce pas M. Steeg qui, au moment d'entrer dans la carrière politique et pédagogique, prononçait cette parole,

Digitized by Google

rappelée par M. Buisson : « JE ME SENS PLUS QUE JAMAIS, A TRAVERS TOUT CELA ET EN TOUT CELA, PASTEUR PROTESTANT. »

On peut dire effectivement, avec plus de vérité, peut-être, encore que ne le pensait M. Steeg, que par le fait même de leurs habitudes d'esprit, les adeptes du protestantisme libéral semblaient spécialement prédestinés à organiser l'enseignement primaire comme le souhaitait la majorité du parlement. Il y avait de tout dans cette majorité ; des spiritualistes, des positivistes, des matérialistes et des évolutionnistes, des francs-maçons pour qui Dieu n'était qu'un clérical digne d'expulsion, enfin des hégéliens sans le savoir — Taine les eût appelés des Jacobins — pour qui Dieu, c'était l'Etat.

Et, devant cet auditoire hétérogène, on multipliait, sur l'esprit des lois scolaires, les déclarations les plus diverses ; on taisait, par nécessité politique, cette simple vérité, que, « pour la première fois, une grande et populaire philosophie, en cela différant de toutes celles qui avaient régné jusque-là et de toutes les églises, conduisait logiquement, inévitablement, à des maximes en contradiction absolue avec les préceptes séculaires. »

On n'osait constater cette insurrection philosophique, cette contradiction absolue.

M. Ferrouillat célébrait « le Dieu de la philosophie, le Dieu de la raison, le Dieu des braves gens, le Dieu de la religion naturelle, la religion du vicaire savoyard. »

Les convenances de la discussion entraînaient les orateurs à se faire les émules de M. Jules Simon, à chercher une formule nette pour leurs convictions spiritualistes, et à la trouver à peu près. Mais, d'autre part, l'étrange aventure de l'expression « Devoirs envers Dieu », exclue de la loi sur la demande de M. Jules Ferry, et rétablie dans les programmes par égard pour M. Jules Simon, attestait l'incohérence de la majorité novatrice à laquelle on faisait appel.

Des ménagements s'imposaient.

M. Ferry après avoir affirmé, le 23 décembre 1880, que la plupart des maîtres étaient spiritualistes, déclarait, non sans paradoxe, le 2 juillet 1881, que la morale de Spencer avait d'ailleurs les mêmes conclusions que celle de Kant ou de M. Jules Simon, et justifiait ainsi, par avance, les instituteurs qui se détacheraient du vieux spiritualisme.

Un autre ministre, après avoir promis la neutralité confessionnelle, opposait fièrement sa propre philosophie aux

Digitized by Google

doctrines chrétiennes du péché originel et du travail, et provoquait des questions inquiètes de M. le pasteur de Pressensé sur le caractère rationaliste, peut-être anti-confessionnel, du spiritualisme qui serait enseigné à l'Ecole. Bref, au moment où les lois scolaires furent votées, il y avait eu trop de paroles et trop de silences aussi, pour que les instituteurs fussent exactement au courant de ce que l'on attendait d'eux. Dans les cadres scolaires que venait de bâtir une « concentration » bigarrée, il s'agissait de faire circuler un souffle, de mettre une vie, d'introduire une âme : c'est ici qu'intervinrent les pédagogues.

Représentée par les plus intelligents de ses adeptes, par des hommes qui retrouvaient dans l'Etat un poste supérieur à celui qu'ils avaient perdu dans leur propre église, la tendance *protestante libérale* s'exprimait en une langue à la fois riche et vague, aux contours ondoyants et moelleux, plus susceptible de rendre des impressions que des idées, et plus apte à traduire la religiosité qu'à définir un credo : langue discrète et courtoise, assez pieuse pour réfuter ceux qui dénonçaient « l'Ecole sans Dieu », assez souple pour ne point choquer les politiciens qui traitaient Dieu en ennemi.

Il y eut bien quelques déceptions ; M. Lichtenberger fut chargé de les constater. Doyen de la Faculté de Théologie protestante de Paris, il écrivit, sur les résultats du nouvel enseignement moral un rapport sincère et mécontent. L'intelligence française demeurait à demi-close, et la conscience française était rétive à cette philosophie volontairement imprécise. Mais, sans se décourager, *M. Buisson et ses auxiliaires, en faisant appel à quelques instituteurs de choix, poursuivirent leur œuvre.*

Qu'on lise toutes leurs publications, on y verra qu'ils ont été conduits, eux, laïcisateurs de l'école, à faire planer sur cette Ecole l'hégémonie latente, mais continuelle, de certaines conceptions philosophiques empruntées *au protestantisme libéral.* Volontiers dirions-nous que, dans notre enseignement primaire, le protestantisme libéral a ménagé la revanche de Dieu.

Affichant fièrement son titre de « laïque », l'école était non point sans doute pénétrée, mais tout au moins entourée, cernée par un ensemble d'idées et de sentiments, d'inspirations et d'aspirations qui étaient comme le legs d'une minorité confessionnelle, *le protestantisme,* et d'une fraction de cette minorité, le libéralisme.

Digitized by Google

Et ces idées, et ces sentiments, ces inspirations et ces aspirations, étaient, dans notre enseignement primaire, la part du divin.

On ne sera pas surpris, assurément, que les philosophes religieux auxquels en revenait l'honneur, aient été salués comme des directeurs de conscience par les meilleurs de nos instituteurs, soustraits de bonne heure à l'église, et jaloux néanmoins de rattacher à quelque formule, à une apparence de credo, leurs généreux désirs et leur besoin d'action morale.

M. Buisson, il y a quelques années, inaugurait dans la correspondance générale de l'enseignement primaire une sorte de consultation sur « l'âme de l'école » : une élite de correspondants et de correspondantes répondait à l'appel. Cette élite mérite et obtient unecertaine influence ; et, grâce à elle, M. Buisson et ses collaborateurs sont devenus les maîtres de « l'âme de l'école », comme les préfets étaient les maîtres de l'école elle-même.

L'auteur ajoute que le succès des radicaux et des socialistes aux dernières élections est dû aux instituteurs formés tous à l'école de Buisson, Steeg et Pécaut.

La République a fait de l'instituteur un agent électoral, combattant pour « affranchir le peuple des servitudes séculaires de la superstition et de l'ignorance, pour les lois intangibles, le vieil esprit républicain, le péril clérical et la réaction aux abois (1).

Dès lors, en 1898, l'instituteur qui, durant quinze ans, avait monté la garde autour de ce programme, ne le voyant plus dans les professions de foi des modérés, alors qu'il était dans celui des radicaux, se crut obligé de prendre parti pour ces derniers.

Les instituteurs, répétons-le, sont de véritables agents électoraux.

Ainsi ceux du Calvados, dit le *Gaulois* du 21 mai 1898, racontent aux bambins qu'ils auront sept ans de service

(1) Discours de M. Berthelot, protestant, alors ministre de l'Instruction publique, sur la tombe de M. Paul Bert, marié à une protestante.

Digitized by Google

militaire à faire si leurs papas votent pour M. Delafosse.

Une heure après, ils font aux mêmes élèves une leçon de morale sur le mensonge.

Eh ! bien ! ai-je exagéré ?

« L'œuvre de réforme qui a échoué au XVI^e^ siècle, en France, par voie ecclésiastique, il faut l'accomplir par voie scolaire », dit M. Pécaut.

Protestantiser sûrement et sans bruit l'âme française et à la manière du XIX^e^ siècle, par la négation de toute foi avec le mysticisme à rebours d'un positivisme piétiste et d'un athéisme sentimental ; introduire ainsi le cléricalisme de la libre-pensée, le dogmatisme jacobin, sectaire, des « lois intangibles » du « bloc » plus arrogant que les *Crédos* des églises, — car ce « droit divin » d'un nouveau genre se réclame aujourd'hui, en pleine République, du fusil des gendarmes et par l'armée des instituteurs affiliés aux loges ou aux Ligues, exerce la pire des inquisitions — voilà ce qui est constaté et ce qu'il faut répéter partout.

On a dit « école neutre », et on voulait faire « école de déchristianisation protestante », écrit *La Croix*.

On chassait le dogmatisme catholique et français de la race au profit du dogmatisme allemand de l'invasion.

Alors que de mystères s'expliquent !

Pourquoi tous les hauts grades de l'Instruction publique aux protestants ?

Pourquoi les écoles normales regorgeant d'élèves protestants et des cantons entiers où tous les maîtres d'école sont calvinistes ?

Pourquoi la protection scandaleuse à l'élément protestant accordée si longtemps à Madagascar, par exemple, pour servir les intérêts anglais ?

Pourquoi les sympathies avérées des notabilités universitaires et des consistoires au traître Dreyfus et à son compère Zola tous chers à la protestante Allemagne ?

On a beaucoup crié contre l'invasion sémite, il en est une autre aussi désastreuse pour la liberté nationale.

Digitized by Google

Ce n'est plus un roi de France qui, pour maintenir l'unité du pays, abolit l'Edit de Nantes.

C'est l'étranger qui nous refait un Edit de Nantes, mais à rebours.

Ah ! vous ne croyez pas au péril protestant, vous ne croyez pas que l'on veuille nous protestantiser.

Eh ! bien, alors, comment se fait-il que toutes les mesures de persécution que nous subissons depuis 20 ans ont été dirigées par des Protestants ?

Jules Ferry, Floquet et Ribot, mariés à des protestantes, Freycinet, protestant, Ricard, protestant, Boissy d'Anglas, protestant, Berthelot, protestant, Guieysse, protestant, Frédéric Passy, protestant, Brisson, qui s'entoure de protestants, et tant d'autres.

Ils sont partout, d'ailleurs, et l'invasion protestante égale, si elle ne la dépasse pas, l'invasion juive dans le personnel administratif.

J'ai étudié, disait l'an dernier M. d'Hugues, leur intrusion et leur influence dans la finance ; la finance protestante est très puissante, peut-être plus puissante que la finance juive.

Tout le haut personnel du Ministère de l'Instruction publique, principale officine de la persécution, ne contient que des protestants.

Protestant, M. Liard, directeur de l'enseignement supérieur.

Protestant, M. Rabier, directeur de l'enseignement secondaire.

Protestant, M. Bayet, directeur de l'enseignement primaire.

Protestant, M. Steeg, inspecteur général des Ecoles de garçons, mort aujourd'hui, remplacé par M. Gilles.

Protestante, M^me^ Kergomard, inspectrice générale des Ecoles de filles.

A la Direction de l'Assistance publique, nous trouvons encore un protestant, M. Monod.

Les écoles normales sont presque toutes dirigées par des protestants

Digitized by Google

L'école supérieure de Sèvres a pour directrice une protestante, Mme Marion ; l'école des langues orientales, l'école des Sciences politiques ont pour directeurs des protestants. Le recteur de la Faculté de Théologie protestante, M. Sabatier, vient d'être nommé vice-Président de l'Université.

C'est à l'initiative protestante que nous devons la plupart de nos lois et de nos mesures persécutrices, lit-on dans l'*Espérance du Peuple*, de Nantes ; c'est à l'action protestante que nous devons aussi leur application, et 650 000 protestants alliés aux francs-maçons et aux Juifs oppriment, depuis nombre d'années, la France catholique.

Voilà la vérité ; les hauts emplois dans l'instruction sont accaparés par les huguenots ; les écoles où l'on forme les futurs maîtres et maîtresses sont dirigés par des protestants.

Parcourons l'Ecole de Sèvres avec M. Talmeyr qui a publié sur cette question un intéressant article dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er juin 1897 :

Les élèves sont, en général, de bonne famille, sans fortune, filles de fonctionnaires, d'officiers, *de pasteurs protestants* et naturellement destinées à des situations modestes et distinguées.

Les filles de pasteurs ont une inclination toute spéciale pour l'établissement et les protestants *sont même en nombre égal à celui des catholiques*. C'est la note de la maison.

***

Passons maintenant à l'école de Fontenay-aux-Roses.

Retenez bien que c'est dans ces écoles que l'on forme les professeurs chargés de diriger nos enfants, et méditez ce qui suit :

La plus haute école normale de filles après l'école de Sèvres, est celle de Fontenay-aux-Roses, où se forment les

Digitized by Google

maîtresses d'école, source d'où découle par tous les conduits de l'Etat, dans toutes les cervelles féminines, l'esprit scolaire de la république. De fondation récente, ainsi que Sèvres, elle compte également une soixantaine d'élèves toutes pensionnaires reçues au concours et non seulement logées, nourries, instruites gratuitement, mais touchant même tous les ans pour leur déplacement, et leurs menus frais, 250 francs d'allocation.

Quant au règlement il se résume en un mot. Elles sont libres.

Libres pendant les études, de travailler à ce qu'elles préfèrent ; libres pendant les récréations, de se promener, de coudre, de sortir, d'aller où bon leur semble ; libres le dimanche de passer leur journée comme elles le veulent ; libres de lire, dans l'école même, tous les livres et tous les journaux qui peuvent les tenter.

— L'Ecole, me dit la Directrice, M^lle^ Saffroy, ne reçoit à titre Officiel qu'un seul journal et deux revues, mais ces demoiselles peuvent apporter et lire dans leur chambre tout ce qu'elles veulent.

— Tout ce qu'elles veulent ?

— Absolument tout ce qu'elles veulent.

— N'est-ce point un peu excessif ?

— Et pourquoi ?

— C'est qu'il se publie aujourd'hui des choses qui, pour les jeunes filles...

— Ça les regarde !

— En somme c'est la liberté ?

— C'est la liberté, nous sommes une école foncièrement démocratique et Républicaine... Vous ne le voudriez pas autrement.

La figure morale de l'élève de Fontenay se dessine déjà dans cette jeune fille de vie libre, chevronnée de certificats « essentiellement démocrate et républicaine » et dans l'éducation de laquelle il faut aussi noter, plus encore qu'à Sèvres, *un fort ulliage de protestantisme*. Le règlement adjoint un directeur à la directrice, et ce directeur, *jusqu'ici, a toujours été un ancien pasteur*.

L'un d'eux, M. Pécaut a même laissé dans l'école une façon de légende, et de légende fort honorable. Il réunissait tous les matins les élèves dans une conférence et leur exal-

Digitized by Google

tait l'esprit sur leur mission de citoyennes et d'éducatrices, leur rôle de prêtresses de l'Instruction.

L'élève de Fontenay se trouvait-elle mal de cette surexcitation ?

Y perdait-elle en esprit positif ce qu'elle y gagnait peut-être en dangereuse élévation de sentiments, et l'esprit laïque de M. Pécaut, par cela même qu'il s'élevait au-dessus du terre à terre pédagogique, ne semblait-il plus laïque à d'autres esprits encore plus laïques que le sien ?

Toujours est-il qu'on le remplaça, mais son souvenir est toujours là, et M. Pécaut ne mourra pas dans l'école. Il restera dans la maison quelque chose de l'idéal qu'il essayait de faire luire comme une petite lueur d'aube dans ses instructions matinales.

— Monsieur, me disait une jeune fille en m'ouvrant la porte d'une grande salle basse où s'alignaient des chaises devant la tête de déesse agricole de la République modérée, c'était là que M. Pécaut faisait ses conférences du matin !...

Tout le détail de cette vie d'école, et la sélection à laquelle on soumet l'élève, et le degré auquel on pousse ses études et l'exaltation qu'on lui avait d'abord inspirée, et le scrupule avec lequel on ne la jugea pas ensuite assez dosée, et l'espèce de prudence pratique qu'on met à contenir chez elle l'éxubérance libre-penseuse par les *calmants calvinistes*, tout cela prouve, en résumé, la sollicitude spéciale, la prédilection particulière et l'amour jaloux dont le Gouvernement entoure ses filles de Fontenay.

*Elles sont sa pépinière de vestales démocratiques, sa réserve de zélatrices et, comme on l'a dit, son « Port Royal laïque ».*

Et quelle installation parfaite, gaiement choisie et plus moderne qu'à Sèvres !

Quelle avenante et jolie école ! claire, sur le coteau à l'entrée de la petite ville, près du chemin de fer qui siffle et toute rafraîchie par l'odeur des bosquets.

C'est peut être bien Port-Royal, mais on n'y voit pas les Arnauld.

Comment la prépare-t-on, l'élève de Fontenay, au métier d'abnégation qui devrait être le sien ? Que lui montre-t-on comme symbole et comme idéal ? Que voit elle, autour d'elle, en guise de figures sublimes excitant au sacrifice ?

Partout, sur tous les murs, à tous les tournants de la

Digitized by Google

salle, dans les corridors, *elle voit le portrait de M. Jules Ferry !* Elle ouvre une porte. *Voilà M. Jules Ferry de face.* Elle en pousse une seconde ? *Voilà M. Jules Ferry de profil.* Elle en prend une troisième ? *Voilà M. Jules Ferry de trois quarts !*

Le conférencier de l'école est M. Melouzay.

Il appelle le clergé français « les prêtres de Christ ».

***

Un coup d'œil maintenant sur l'Ecole normale d'institutrices de la Seine, boulevard des Batignolles :

L'esprit de l'école ne doit pas être pour déplaire aux politiciens du département et l'on y sent à certains signes une atmosphère particulièrement civique. Fontenay est déjà plus « laïque » que Sèvres ; mais Batignolles est encore plus laïque que Fontenay.

Ce n'est plus ici la République modérée avec ses attributs champêtres ; mais la République révolutionnaire avec sa cocarde et son bonnet ; et son buste de loin en loin montre sa silhouette dans les salles comme pour recommander la maison aux conseillers généraux ou municipaux et bien insister sur la nuance de l'établissement. Laïque ! tout vous crie qu'il l'est à fond, dans ses pierres, dans ses murs et qu'il n'existe pas un moellon qui ne le soit pas.

Et cette impression laïque s'accentue peut-être encore au dortoir !

Vous n'apercevez pas un seule emblême, une seule image, un seul signe d'une religion, d'une faiblesse, d'un souvenir, d'un enfantillage, d'une superstition quelconque dans une seule des 50 ou 60 alcôves où toutes les jeunes filles ont chacune une petite chambre. Est-ce le règlement qui s'effaroucherait du plus léger indice religieux ou sentimental ?

Est-ce la peur de déplaire aux autorités par un bout de buis ?

Ces demoiselles seraient-elles, déjà arrivées d'elles-mêmes et tout naturellement, au parfait matérialisme ?

On ne sait pas. Mais c'est nu, froid, vide comme le néant

Digitized by Google

lui-même, et tout est seulement très propre, très net, très ciré, très bien frotté. On éprouve même comme une sensation de couvent en même temps que de négation. C'est le même aspect de régularité tyrannique, de symétrie glaciale, de minutie réfrigérante. Seulement, c'est le couvent sans Dieu, c'est le couvent rouge !

Continuons notre revue scolaire :

Il s'était fondé à Paris, il y a une quinzaine d'années, dans le premier feu de la laïcisation, une société composée de francs-maçons militants et de conseillers municipaux dite : *Société des Ecoles libres laïques*. Ces écoles sans avoir un caractère ouvertement communal, n'en étaient pas moins autorisées par la ville, patronnées par la municipalité, et le simple exposé de leurs règlements suffirait déjà à vous édifier. On y donnait congé aux petites filles le jour de l'exécution de Louis XVI et la directrice avait ordre de leur adresser des instructions exaltantes sur tous les événements similaires.

De fondation, on ne laissait jamais passer l'anniversaire d'une guillotinade célèbre sans en faire une fête pour les élèves.

En histoire, en littérature, il était interdit de prononcer le mot de « Dieu » ; on le remplaçait par le mot de « Nature » ; et la Trêve de Dieu, dans cet enseignement extraordinaire donné par des institutrices souvent extraordinaires elles-mêmes, devenait la « Trêve de la Nature ».

Pierre l'Hermite partait pour la croisade en s'écriant : « La nature le veut ! » et le petit poisson de la Fontaine ne devait plus compter sur « Dieu » pour lui « prêter la vie ». Les conseillers municipaux étaient inflexibles sur ce point.

Quelques unes des personnes chargées alors de répandr cette instruction en ont gardé une stupeur qui dure encore Leurs petites élèves ne s'occupaient que de politique, méprisaient leurs parents parce qu'ils travaillaient, et se rendaient en « mônômes » aux portes des églises pour insulter les premières communiantes.

Avouez que ce n'est pas banal ?

Voilà pourtant où nous mène la morale protestante, cette morale austère comme ces anglaises qui trompent

Digitized by Google

abominablement leurs maris, mais qui soufflent la lumière pour se déshabiller dans l'alcôve de leurs amants...

On a voulu, « on veut enlever » à l'enfant « toute foi catholique » pour la remplacer par une religiosité flottante, un spiritualisme indécis. Pour cela il fallait s'attaquer à la religion catholique, la calomnier, la bafouer, la traîner dans la boue, la persécuter.

On laïcisa à outrance, « on subordonna tout à la ques« tion de l'enseignement laïque ».

Pour mieux atteindre l'enfant, on décréta l'instruction obligatoire.

Et comme ce fut canaille !

On se garda bien de dire : nous voulons faire apostasier la nation, reprendre par l'enseignement le mouvement de réforme religieuse qui a échoué au XVI^e^ siècle sur le domaine religieux.

On fit le contraire de ce que l'on avait fait au XVI^e^ siècle.

Alors, c'était au nom de la foi protestante que l'on voulait protestantiser la France.

Au XIX^e^ siècle c'est au nom de l'athéïsme.

— Dieu n'existe pas, hurlait-on dans le monde officiel et dans les journaux à sa solde ; à bas la religion, à bas les prêtres, à bas les jésuites !

On obligea les parents, sous peine d'être traînés devant les tribunaux, et parfois même en prison, à envoyer leurs enfants à l'école où le plus souvent on avait enlevé le Christ pour le jeter dans des tombereaux à ordures, afin que l'élève y entendît médire contre la religion, ce qui n'était pas précisément nouveau, mais présenté sous une autre forme.

Et pour « entraîner » les parents à peupler l'école de leurs enfants, on chanta sur tous les tons que c'était pour le progrès, qu'il fallait que le peuple fût instruit ; on alla jusqu'à imprimer, et, à la honte du siècle, réimprimer cette ânerie, que c'était l'instituteur allemand qui nous avait vaincu en 1870 !

Et l'on montrait le clergé et les catholiques comme



Digitized by Google

ennemis de l'instruction populaire et du progrès ; on les traitait de « réacs, » de rétrogrades, de partisans de « l'obscurantisme. »

En réalité, on cachait son but sous le manteau de l'athéïsme ; on criait sus à l'église catholique pour la remplacer par l'église protestante.

Pourquoi, en effet, cet engouement subit pour l'école ?

Cette débauche de palais scolaires ?

Ce rôle prépondérant, cet ascendant moral donné à l'instituteur dans sa commune ?

Les attentions délicates quoique peu généreuses, puisqu'elles se traduisaient plutôt par des paroles flatteuses que par des écus, dont il était sans cesse l'objet ?

On le baptisa « phare de l'avenir », il fut sacré « lumière » de son pays brillant d'un vif éclat contre l'obscurantisme du curé dont on lui recommanda de se faire un ennemi, ainsi que des catholiques dont il devait combattre l'influence en toute circonstance, notamment pendant les périodes électorales.

Et si le Dreyfusisme eut été inventé, Boejerson et les parpaillots du *Siècle* en eussent fait un « intellectuel ».

Pourquoi ce vaste mouvement scolaire auquel prit part toute l'armée républicaine et libre-penseuse ?

On sentait bien qu'il y avait là dessous quelque chose d'anormal, d'inexpliqué.

Pour répandre l'instruction, pas n'était besoin de cet emballement fantastique et laïcisateur :

Si réellement on eut voulu instruire le peuple, pourquoi faire la guerre aux religieux qui ne se consacraient qu'à cette laborieuse et noble mission (1) ?

C'était donc moins les masses que l'on voulait instruire que leur esprit, que les cerveaux des jeunes enfants, des futurs générations que l'on voulait conformer selon les

---

(1) Dans certaines régions on trouve encore aujourd'hui passablement d'illettrés ; on a donc plus poursuivi la laïcisation que l'instruction populaire.

Digitized by Google

vues de l'Etat laïque dont le but définitif, avoué par Pécaut, était de l'amener peu à peu, doucement, sans violence, au protestantisme.

C'est bien, en effet, en harmonie avec la persécution que nous subissons : pas de violences, pas de brutalités, pas de prison.

Tout se passe correctement, gentiment, hypocritement, légalement.

On ne brusque pas les victimes, laissant au temps le soin de compléter l'œuvre de destruction catholique.

Et c'est avec l'or des catholiques, par un raffinement de persécution extra légal, que Ferry et Pécaut entreprirent d'arriver à ce résultat.

Oh ! le plan a été savamment élaboré.

On a nommé, en haut de l'échelle scolaire, des maîtres protestants chargés de former à leur tour des maîtres enseignants ; ces maîtres étaient tous protestants ; chez ceux qui ne le sont pas on a inculqué l'esprit protestant.

Et chaque année, depuis 20 ans, ces maîtres ainsi façonnés sont répandus dans les écoles normales, dans les lycées, dans les collèges de l'Etat où ils apportent à leurs élèves, le même esprit qu'ils ont reçu.

C'est d'une habileté diabolique et le mouvement réussira *certainement* si on ne réagit pas avec énergie.

Un peuple ne peut pas se passer de religion. Il lui faut une croyance, un Credo, une foi, un idéal, un symbole ; c'est inhérent à la nature humaine.

Et ce point seul suffirait à prouver l'existence d'un Dieu s'il était nécessaire de la prouver.

Or, quand vous aurez enlevé, lambeau par lambeau, à ce peuple, sa foi en la religion catholique, il ne lui restera plus rien de cette espérance qui a de si profonde racines dans le cœur de l'homme qu'il espère toujours, quand même, contre toute espérance.

Il vous demandera un autre *Credo* en échange de celui que vous lui aurez enlevé.

Et c'est alors que se retrouvera le travail opéré len-

Digitized by Google

tement par l'instituteur protestant qui a conformé le cerveau de l'enfant à l'esprit Huguenot.

La religion catholique était une charge lourde par ses exigences ; la religion protestante est bon enfant ; elle est facile, accommodante, se contente de peu !

On ira sans difficulté vers elle pour croire à quelque chose.

Et notez bien que ce ne sera pas très laborieux.

Pensez, en effet, que la foi catholique s'affaiblit chaque jour davantage en France ; l'indifférence devient de plus en plus manifeste dans beaucoup de régions.

Le pouvoir a tellement habitué ce pays à l'irréligion, à la haine de l'église, que le peuple professe à son égard une véritable horreur. Tout, pour lui, plutôt que le curé !

Quelle lumière éclatante jettent sur l'histoire de ces vingt dernières années les paroles de cet odieux Pécaut que je reproduis de nouveau, qui devraient être aussi reproduites dans tous les manuels catholiques et gravées dans toutes les mémoires :

« L'œuvre de réforme qui a échoué au XIVe siècle en France par voie ecclésiastique, il faut l'accomplir par voie scolaire ! »

L'article 7 paraît moins étrange lorsqu'on songe que Jules Ferry subissait l'influence d'une femme calviniste et la loi d'abonnement présentée par le modéré Ribot n'étonne plus ceux qui le savent marié à une farouche méthodiste, écrivait notre confrère Pierre Monicat dans *La France Libre* du 16 mars 1897.

C'est encore la haine religieuse qui explique la chute de l'Union Générale, car contre cette banque catholique, s'étaient ligués Léon Say et Rothschild aidés des protestants, maîtres des trois quarts des banques parisiennes.

L'université se plaint en ce moment du dépeuplement de ses collèges. Au lieu de réclamer, avec M. Fabre, la destitution des professeurs catholiques, elle ferait mieux de reconnaître que si sa chapelle est abandonnée, c'est

Digitized by Google

qu'elle l'a faite trop petite et à l'image de ces froides églises luthériennes aux murs dénudés qui glacent l'âme et chassent l'idéal.

Est-il étonnant que les facultés de l'Etat, les lycées et les écoles laïques commencent à répugner instinctivement à l'âme populaire lorsqu'on songe qu'elles étaient souverainement dirigées par trois protestants dont deux encore sont à leur poste, MM. Rabier et Liard.

Le troisième, M. Buisson, devenu professeur de pédagogie à la Sorbonne, est chargé de faire passer dans l'âme des maîtres de la jeunesse quelque chose de cette solennité calviniste, souvent austère, d'apparence seulement, et qui ne vaut pas le dévouement souriant des instituteurs catholiques, se donnant d'un cœur joyeux à leurs élèves.

Et si vous constatez maintenant que les séminaires protestants de Paris et de Montauban reçoivent une large subvention annuelle pendant que tous les Séminaires catholiques sont à la charge des évêques, vous voyez ce qu'est le droit commun sous la troisième république.

Ajoutez à tous ces faits si graves que la chambre actuelle compte 71 protestants (1), pensez que de multiples loges comme comme celle d'Annonay, de Nevers, ont été fondées ou sont dirigées par des réformés, et alors peut-être vous ne trouverez pas trop exagérées les paroles d'un libre-penseur comme Thiébaud :

« Au fond, les questions politiques ne sont que des questions de religion. »

Si vous croyez à l'atavisme et à la solidarité religieuse, vous étonnerez-vous que M. Ribot et les hommes politiques protestants soient enclins à une

---

(1) *La Libre Parole* annonçait récemment, d'après le *Huguenot*, qu'il y avait à la Chambre 80 députés protestants (*Croix* du 6 Avril 1897).

Digitized by Google

sympathie trop grande pour l'Angleterre et l'Allemagne?

Ne sont-ils pas les descendants de ces fameux hérétiques qui, au moment des guerres de religion, appelaient l'anglais sur notre sol et recevaient l'argent de l'étranger ?

L'époque où nous vivons est vraiment bien étrange et je ne vois pas ce que l'Etat moderne gagne à n'être plus catholique, si sa neutralité doit aboutir à la prépondérance protestante ou juive.

L'édifice républicain actuel ressemble beaucoup à ce temple égyptien plein de mystères dont parle Taine dans un de ses ouvrages : le voyageur qui y pénètre contemple avec admiration les marbres éclatants de blancheur des colonnes, il admire les voiles dorés qui cachent le sanctuaire, il se dit qu'un Dieu bien grand doit résider dans un lieu si superbe.

Puis, lorsque le prêtre a écarté religieusement les tentures magnifiques, il recule avec horreur, car le dieu qu'il aperçoit est un odieux crocodile ou un serpent gigantesque en train de dévorer un homme.

Chaque jour qui passe soulève un coin du voile dont la Maçonnerie a couvert son sanctuaire. Et nous nous apercevons que sa neutralité dorée n'est qu'une tenture destinée à dissimuler le Dieu protestant ou Juif, avide d'holocaustes catholiques...

Si vous croyez que nous exagérons, nous nous défendrons de cette imputation en vous mettant sous les yeux, à titre de nouvelle preuve, un article du *Temps*, sur Félix Pécaut à l'occasion de sa mort toute récente.

M. Félix Pécaut a un fils, protestant, il va sans dire, qui est professeur de philosophie au lycée d'Orléans. Nous espérons, pour les bonnes familles catholiques de cette ville, que leurs enfants ne sont pas élevés dans ce repaire huguenot.

Mais revenons à Félix Pécaut, le fougueux protestantiseur de l'âme Française :

Une vie vient de s'éteindre qui, dans l'histoire des pre-

Digitized by Google

mières années de notre troisième République laissera plus qu'un beau souvenir, dit le *Temps* ; elle restera une semence d'actives vertus et de hautes pensées. Ce qu'a été Félix Pécaut est encore supérieur a ce qu'il a fait.

Il fut un de ces justes qui sont le sel vivifiant et préservateur d'une société et d'une civilisation malades d'un excès de richesses et de culture.

Seulement, pour reconnaître ces âmes-là, il faut s'arrêter et y prendre garde. Elles ne seraient point ce qu'elles sont si leur mérite ne se voilait pas d'abnégation et d'humilité.

Notre ami, s'il était encore à nos côtés, nous interdirait de le louer. Il voulait être et non paraître.

Il nous demanderait, au lieu de parler de lui, de parler encore de la cause sainte à laquelle il s'était voué entièrement (1). Mais ce n'est pas notre faute, c'est la sienne, si en épousant cette cause de l'éducation notionale il avait paru vraiment l'incarner et si l'œuvre et l'ouvrier sont devenus tellement inséparables que le meilleur moyen de recommander la première c'est encore de montrer comment le second l'avait comprise et pratiquée.

En fait d'éducation le nom de Pécaut est plus que le nom d'un maître, il reste comme un programme et un idéal (2).

C'est dans cette vocation d'éducateur que se trouve l'unité de sa vie. Sans doute cette vocation ne s'est pleinement réalisée et n'a donné son fruit mûr qu'à partir de la fondation de l'Ecole normale de Fontenay (3). Mais on peut dire que le même souci a rempli sous des formes diverses les deux phases antérieures de sa vie qui apparaissent comme la préface de la préparation pédagogique à laquelle son nom restera indissolublement attaché.

Né à Salies de Béarn, en 1828, dans une vieille famille huguenote, Félix Pécaut avait hérité de cet origine un tem-

---

(1) La *cause sainte* c'était *celle qui* avait pour but de protestantiser le pays. N'oublions pas que c'est une feuille *huguenote* qui parle : *le Temps*.

(2) *Un idéal*, je le pense bien, l'anéantissement de la religion catholique, le triomphe du protestantisme.

(3) Que le lecteur se reporte à ce que nous avons dit sur l'école protestante de Fontenay où l'on forme des maîtres protestants pour qu'ils forment à leur tour leurs élèves dans l'esprit de leur religion.

Digitized by Google

pérament moral héroïque et une ferveur religieuse intense (1). Cet héroïsme moral qui devint plus tard toute sa religion fut, dès l'enfance, la marque de son individualité. Sa constitution physique était frêle. Il avait le corps émacié d'un ascète. La vie physique chez lui parut toujours réduite à un minimum comme pour mieux laisser éclater et transparaître la vie intérieure de l'âme. Celle-ci jaillissait surtout de ses yeux enfoncés et brillant d'un éclat puissant et doux.

La première période de son existence appartint à la théologie et s'écoula dans les cadres étroits du protestantisme. Elle fut remplie de douloureux combats de conscience et de pensée.

Pécaut travailla durant de longues années à s'affranchir des chaînes de la scolastique et à conquérir la pleine autonomie de sa vie religieuse et morale. Un livre intitulé *Christ et la conscience*, 1859, marqua sa rupture avec la tradition orthodoxe des églises réformées et fit scandale.

Pécaut ne se libérait pas seulement de l'autorité de la bible, il écartait encore celle du Christ dont il mettait en question la *divinité* et même la sainteté. Il arrivait ainsi à une religion personnelle exclusivement morale, indépendante de toutes formes extérieures, qu'il formula d'une façon ingénieuse, lumineuse, dans le *Théisme chrétien* (1870).

Mais chose étrange, cet hérétique apparaissait de plus en plus avec l'autorité d'un saint (2). Ceux-là même qu'il scandalisait le plus par sa pensée ne pouvaient se défendre à son contact d'un sentiment de vénération, et beaucoup se demandaient si le Christ de nos jours a eu des disciples plus pénétrés de son esprit et plus sanctifiés et consacrés intérieurement que celui que l'on accusait de l'avoir blasphémé. Mais déjà chez Félix Pécaut l'éducateur s'était manifesté sous le théologien. Ayant renoncé librement et par scrupule au ministère pastoral, il s'était associé à son ami Jules Gaufrès, une âme vraiment sœur de la sienne, pour ouvrir à

---

1) Cela ne l'empêchait pas d'être Dreyfusard enragé, ainsi que Buisson nous l'a appris.

(2) Pas difficile sur le choix des saints, le parpaillot Sabatier auteur de cet article grotesque, par endroits, et reproduit sans doute, pour cette raison, dans une foule de journaux, notamment dans la *Petite Gironde*, feuille sectaire et bassement haineuse.

Digitized by Google

Paris une institution d'enseignement secondaire placée sous le vocable de Duplessis Mornay. Son état maladif l'obligea de l'abandonner au bout de quelques années et se croyant désormais invalide et impropre aux tâches actives, il se retira dans sa maison familiale de Salines pour y finir dans la méditation et l'étude, une vie qui sans doute ne se prolongerait pas longtemps.

Heureusement il se trompait. Cet anachorète de la conscience qui ne sortait rarement de sa retraite que pour témoigner de sa foi personnelle, en fut tiré par les malheurs de la France vaincue et mutilée (1) Les ruines matérielles et morales que l'année terrible laissait après elle émurent douloureusement son cœur. Le patriotisme ranima cette vie maladive. C'était l'heure où chacun apportait en offrande à la Patrie blessée ce qu'il y avait de meilleur en lui pour contribuer à son relèvement. Pécaut lui apportait ce qu'il appelait « sa faiblesse ». Et c'était une grande force. D'autres travaillaient à donner à la France une constitution, une armée, des finances sérieuses ; Pécaut avait au cœur le souci de l'âme populaire (2).

Il s'agissait, à ses yeux, non seulement d'instruire cette démocratie naissante et qui, pour la première fois, était appelée à se gouverner elle-même, mais de lui donner une règle morale intérieure. un fond de raison pratique, une réserve d'énergie morale, une tenue de caractère, tout ce sans quoi il n'est ni hommes ni peuples libres.

Alors il commença dans le *Temps* ces *lettres de province* qui n'eurent pas besoin de signature pour trahir bien vite leur auteur et qui, de semaine en semaine, se poursuivirent pendant près de neuf ans.

Chacun d'elles était une consultation morale. Pécaut était comme un médecin d'une extrême sollicitude qui avait pris la main de la « malade aimée » pour en tâter le pouls, en compter les pulsations et noter, au jour le jour, les signes de

(1) Un grand nombre de protestants, ceux d'Alsace notamment, ont applaudi à nos défaites. Quant au *Temps*, il l'indiqua aux Prussiens, la marche de l'armée de Mac-Mahon et causa ainsi sa déroute.

(2) Le brave homme ! il voulait cette âme populaire huguenote.

On comprend que pour réussir il ait eu du souci au cœur.....



Digitized by Google

retour à la santé. Si son regard de moraliste était extrêmement perspicace, son cœur l'empêchait de s'abandonner jamais au pessimisme. Il croyait au triomphe final de la liberté parce qu'il croyait au beau et au bien.

Aussi, même dans les constatations les plus attristées de nos maux et de nos périls, faisait-il résonner une note allègre et réconfortante, un mot de courage et d'espoir pour ranimer tous les ouvriers de l'œuvre commune et sacrée du relèvement de la Patrie.

« Ces lettres de province » et une mission scolaire de deux mois en Italie l'avaient désigné au gouvernement.

Jules Ferry, qui se connaissait en hommes, lui donna une délégation hors cadres dans l'inspectorat de l'enseignement primaire et bientôt lui confiait la mission d'organiser et de diriger l'école normale supérieure de Fontenay (1880). L'homme trouvait enfin sa place, et la tâche à laquelle sa nature et sa vie semblaient l'avoir prédestiné.

Fontenay restera l'œuvre, disons mieux, le chef-d'œuvre de Pécaut. En s'y mettant tout entier il l'a marqué d'une empreinte ineffaçable (1). Son souvenir et son esprit dureront autant que l'institution elle-même. On l'a parfois nommé un Port royal laïque et ce rapprochement ne fait pas seulement honneur à Fontenay ; il est et paraîtra plus tard encore plus honorable pour Port royal. L'œuvre moderne toute laïque et démocratique a une autre envergure en effet, une autre solidité rationnelle et aura d'autres conséquences que l'œuvre d'autrefois (2). Mais cela dit et toutes réserves faites il n'en est pas moins vrai que la ressemblance est juste. Avec Pécaut quelque chose de l'esprit janséniste y est entré et y restera sans doute dans la maison de Fontenay : esprit d'indépendance dans les choses de la conscience, de religion intérieure, de moralité douce et grave, de raison éclairée et solide. Il faut y ajouter un élément nouveau qui transfigure tous les autres, un esprit de tolérance philosophique et religieuse admirable

Personne plus que cet éducateur de jeunes et délicates consciences, n'eut à un plus haut degré le respect de la

(1) Malheureusement.

(2) Certes, elle a d'autres conséquences : celle de faire apostasier la France.

Digitized by Google

conscience individuelle. Les élèves se recrutent au concours dans le pays entier. Il en vient de toutes les régions et de toutes les confessions. Jamais aucune d'elles n'a fait entendre la moindre plainte d'avoir été gênée ou froissée dans ses sentiments. Dans les conversations morales, dont quelques spécimens ont été récemment publiés, le maître ne touchait jamais aux questions de dogme ou de forme extérieure ; sa parole pénétrante et douce allait droit au fond des choses, à la racine de toute vie morale, à ce fond intime qui est identique dans toutes les nobles âmes, sous la diversité des croyances et des rites, en sorte que toutes en profitaient également sans en être jamais blessées ni même surprises.

Le premier principe de cette éducation morale était de demander à chacun d'être vrai, vrai avec soi.

C'est ce que le maître appelait la probité de l'esprit, la sincérité intellectuelle d'où naît la sincérité intérieure. Quand il abordait cet ordre de considération, ou bien quand il parlait de l'amour tendre et respectueux que l'instituteur doit avoir pour l'âme de l'enfant, sa parole ne tarissait pas, il avait peur de ne jamais avoir assez dit. Ce qu'il y avait ici de prodigieux, c'était l'action qu'exerçait cette parole à laquelle on ne songeait pas à ajouter l'épithète d'éloquente.

Toute chargée d'une vie morale intense, contenue et recueillie, elle entrait dans l'âme des auditeurs comme un froment pur et fin tombé dans le sillon pour y germer.

Il ne s'agissait pas pour Pécaut de faire des disciples et il n'a pas fondé d'école au sens propre du mot ; il s'agissait d'accoucher des esprits, d'éveiller des âmes. Il était ainsi devenu, sans y viser, un véritable directeur de consciences au point d'être parfois embarrassé et inquiet d'un rôle que semblait exclure sa méthode et que son activité morale lui imposait. S'il avait vécu au Moyen âge, Pécaut serait devenu le fondateur d'un ordre religieux et aurait été canonisé tout de suite après sa mort. Venu dans notre siècle de libre raison, il a réagi de toutes ses forces contre la tendance trop naturelle de faire de Fontenay un couvent et de son chef un maître de consciences. Ce fut sa dernière préoccupation ; il la manifesta avec vigueur et discrétion dans le discours d'adieu qu'il adressait à l'école en la quittant (1896) et qui restera son testament pédagogique. Néanmoins, si, dans deux ou trois cents ans, quelque autre Sainte-Beuve écrit les ori-

Digitized by Google

gines de ce nouveau Port royal, il y découvrira et y signalera la figure de Félix Pécaut comme celle d'un Saint-Cyran laïque, philosophe et républicain.

Quelque haute et digne que soit l'œuvre publique et officielle du grand éducateur, l'homme n'y est pas tout entier. Plus admirable était encore sa vie intérieure. Le recueillement était son attitude habituelle. Personne n'a mieux pratiqué la maxime d'usage : « Reste avec toi. »

D'une vie débile et extraordinairement laborieuse et dépensée au dehors, il savait faire un perpétuel exercice moral et un examen de conscience continu.

Il tenait avant tout à être vrai, il ne voulait pas que ses paroles et ses actes allassent au delà de son réel état intérieur. Dans les uns et dans les autres il s'interdisait par esprit de vérité morale, toute ostentation et toute rhétorique. Aussi tout était dans sa vie substantiel et solide. Jamais actions ne furent moins fausses, jamais paroles ne sonnèrent moins creux. De cette intégrité pure et entière lui venait cet espèce d'ascendant religieux que subissaient tous ceux qui l'approchaient, les plus grands comme les plus petits.

« Il faut s'efforcer, disait-il familièrement, d'entrer dans l'âme des autres et laisser les autres entrer dans la sienne. »

La première partie de cette maxime profonde est relativement facile, un peu de sympathie y suffit.

Mais pour y accomplir la seconde, pour laisser les autres à toute heure, à toute occasion entrer chez nous dans le secret même de notre âme, il faut être d'une sainte candeur et être bien sûr de n'avoir rien à cacher, rien à voiler.

Dans ses retraites intérieures, Félix Pécaut ne se répandait pas en confidences. Mais il laissa tous ceux qui venaient à lui, entrer dans son âme dont une affectueuse sollicitude tenait les portes ouvertes. Et personne ne pouvait pénétrer sans se sentir aussitôt dans un sanctuaire et sans en emporter l'impression profonde qui fait sur toute âme d'homme, l'apparition même de la bonté.

Pécaut était d'esprit laïque, il était convaincu que dans ce pays l'école publique non confessionnelle (1) était une condition et un gage de la paix sociale. Mais il n'était pas irréligieux et nous n'aurions pas fait cette esquisse de sa phy-

(1) Non confessionnelle en apparence, mon bon M. Sabatier.

Digitized by Google

sionomie tout à fait ressemblante si nous n'allions pas jusqu'à la source profonde et cachée où s'alimentaient sa vie morale et son action publique.

Il pensait, avec cette intensité de réflexion qui lui était propre, que la morale avait un fond religieux et devait avoir une âme religieuse. Il prononçait rarement le nom de Dieu : il préférait même user d'une périphrase pour éviter le sens banal, et ne pas sacrifier à une convention mondaine.

Mais l'autel était debout dans la foi intérieure de sa conscience et le culte y était permanent. Il pensait que pour se tenir debout et avoir pleine vérité, la vie morale a besoin de s'appuyer à quelque chose d'immuable et d'éternel. Il croyait à une parenté, à une destination divine de l'homme. Pour bien faire son devoir à la place et au poste qui nous est assigné, le plus humble a besoin de savoir qu'en le faisant il est en accord avec l'ordre universel et y collabore.

Or, cette foi certaine et vive, c'est la religion même.

Ainsi, Pécaut qui avait commencé par transformer sa religion d'enfance en la voulant exclusivement morale, transfigurait, à la fin, sa morale, en la faisant profondément religieuse.

Cette intime fusion de deux puissances qui, dans notre société, sont si violemment en guerre, faisaient son originalité universitaire et sa force intérieure.

Il a vécu avec sincérité et il est mort paisible parce qu'il avait conscience d'avoir collaboré, pour sa part, à l'ordre universel. La troisième République aura eu des gloires plus éclatantes : elle n'a pas eu d'ouvrier qui l'ait mieux aimée et ait mieux mérite d'elle.

Je ne crois pas qu'il soit utile de commenter cet article. Un pareil document en dit beaucoup plus long que toutes les dissertations auxquelles mon indignation de catholique et de bon français pourrait se livrer.

Nous avons dit que M. Pécaut était mort récemment, dans la première quinzaine d'août. Ses obsèques ont été célébrées à Salles-Mongiscard (Basses-Pyrénées).

Au cimetière, des discours ont été prononcés par M. Monod, doyen honoraire de la faculté de théologie protestante de Montauban ; M. Cornu sous-préfet d'Or-

Digitized by Google

thez ; M. Faure, inspecteur d'Académie, et par M. Buisson, ancien directeur de l'enseignement primaire, au Ministère de l'Instruction Publique.

M. Cornu, sous-préfet d'Orthez, a qualifié M. Pécaut « d'apôtre de tout bien et de toute vérité ». M. Faure, inspecteur d'Académie à Pau, a donné lecture, sur la tombe, d'un télégramme de M. Bourgeois, dans lequel le Ministre de l'Instruction publique traitait le défunt de « grand homme de bien ».

Or, ce grand homme de bien était un vulgaire Dreyfusard, comme Bourgeois lui-même, d'ailleurs.

C'est son ami Buisson qui nous l'apprit par ces paroles audacieuses qui prouvent que la secte protestante a fait absolument sienne la cause du Traître :

Notre grand ami avait suivi cette redoutable affaire dans toute ses péripéties avec l'attention la plus anxieuse, jusqu'au moment où la maladie le cloua sur son lit de souffrance.

Mais dans ce corps brisé, anéanti, il a gardé jusqu'à la dernière heure, non seulement la lucidité parfaite de sa pensée, mais la plénitude de sa force morale et la sûreté de regard de sa conscience.

Il a voulu être informé de tout, suivre jour par jour les événements. Et à mesure qu'ils se déroulaient, il a tenu à faire ce qu'il appelait son devoir, tout son devoir.

Vous avez remarqué dans les lettres de faire part que M. Pécaut est qualifié ancien inspecteur général, ancien membre du conseil supérieur. Pourquoi *ancien* ?

C'est tout récemment, la semaine dernière, qu'il a de nouveau fait écrire par sa famille avec les plus vives instances pour que le Ministre acceptât sa démission de ses deux fonctions qui le rattachaient encore à l'enseignement et à l'administration.

Et il l'a fait pour ne pas mourir sans avoir pu joindre publiquement son nom, comme ses fils l'avaient déjà fait à ceux des hommes de cœur qui ont entrepris de remonter un des plus aveugles, mais des plus formidables courants d'opinions qui aient jamais entraîné un pays.

Quand il a appris l'arrestation du lieutenant-colonel Piquart de grosses larmes coulèrent de ses yenx.

Digitized by Google

Et de son lit de mort il a dicté des lettres déchirantes à ceux qu'il avait cru capables d'écarter un suprême avertissement ; aussitôt libre par sa démission il a ordonné qu'on envoyât sa souscription à l'affichage en réponse au discours du Ministre de la Guerre.

Il ne s'est pas demandé s'il allait mourir demain : il a jugé qu'il avait encore le temps de faire acte de citoyen, de patriote, d'éducateur.

Et plus loin, M. Buisson ajoutait :

Je trahirais pour la première fois sa confiance, et je n'oserais plus de ma vie prononcer son nom, si devant cette tombe ouverte je retenais la vérité, si j'étouffais par le silence ce cri suprême du mourant rassemblant ses dernières forces pour rendre témoignage à la cause sainte de la justice

Il me semble que son âme si pure et si tendre ne me pardonnerait jamais d'avoir vouer à « ses filles » de Fontenay et aux instituteurs de France, qu'il n'a jamais flattés mais dont il n'a jamais douté, le dernier exemple et la dernière leçon qu'il leur ait légués.

Elle est propre la dernière leçon donnée à l'enseignement universitaire par le huguenot Pécaut. Il demande à ses maîtres de se faire dreyfusards.

Cette recommandation posthume n'était pas bien nécessaire.

La grande majorité de l'université et les huguenots intellectuels plus ou moins obscurs, diplômés ou parcheminés, sont dreyfusards.

Citons Duclaux, membre de l'Académie des sciences ; Anquetin, avocat ignoré à la Cour d'Appel ; Charles Darantière ; Rist ; Othon Goepp, licenciés en droit ; Victor ; Bérard ; Lucien Herr, Ch. Andler ; C. Bouglé ; P. Lapie ; A. Métin ; F. Brunot, E. Bourguet, Jean Perrin, Marotte, Vieillefond, Lebesgue, Mège, Mouton, Jarry, Cligny, Elie Halévy, Massoulier, J. Rey, Dureng, Dubreuil, Simiand, Treffel, Roques, Loeve, H. Bousquet, agrégés de l'Université.

Maître Poirot, Bury, Monod, Beck, Beslais, Cettier.

Digitized by Google

Duguet, Abt, Fourniols, Pernot Cazamian, Merlant, Babut, Cans, Meslier, licenciés ès-lettres.

H. Dumas, Gauthier, Lecomte, La Brausse, Alméras, Sueur, Brunet, Maroyer, Bouzat, Esclangeon, Aroles, Galland, licenciés ès-sciences, etc., etc.

Charles Friedel membre de l'Institut, commandeur de la Légion d'Honneur ; Edouard Grimaux, membre de l'Institut, officier de la légion d'honneur ; G. Sorel, ancien ingénieur des Ponts-et-Chaussées, chevalier de la légion d'honneur ; docteur Pottevin ; docteur, A. Zuber ; Delbet, chirurgien des hôpitaux et professeur agrégé à la Faculté de médecine ; Gabriel Séailles, professeur à la Sorbonne ; Paul Desjardins ; Béhal, professeur à l'école de pharmacie ; Robert Byse, licencié en droit ; Léon Séchet, directeur de la *Revue des provinces de l'Ouest* ; Maurice Montégut, homme de lettres, Jean Psichari, agrégé à l'Université, directeur pratique à l'école pratique des hautes études ; Gabriel Mourey, Albéric Magnard, Pierre Valdagne, hommes de lettres ; Charles Petit-Jean ; G. Tournade, Edmond Fazy, licenciés ès-lettre ; docteur Stapfer ; René Weiss, licencié ès-lettres ; Edouard Quet, publiciste ; Fernand Fau ; Armand Charpentier, hommes de lettres, critique de la revue des *Journaux et des livres* ; Pascal Forthuny hommes de lettres ; Henri Brissac ; Albert Bloch, licencié ès-sciences professeurs à l'école polytechnique de Buenos-Ayres, publiciste ; Paul Genty ; J. Mormerot, licenciés ès-lettres, J. Lagrosillière, licencié en droit, Eug. Thébault, Gustave Kahn, Edouard André, *Revue des deux Frances* ; René Ghil, publiciste ; J. L. Bidault, artiste peintre ; Paul Maze, avocat à la Cour, Frédéric Cazalis, avocat à la Cour ; Adrien Manière, homme de lettres ; B. Guinaudeau, homme de lettres, Jacques Bouzon, avocat à la Cour ; Gustave Soubèr, homme de lettres ; J. Anglas, bi-licencié ès-sciences ; Paul Vibert, économiste ; Lucien Wahl ; Jean Cresp, homme de lettres ; George Collet, secrétaire de la rédaction de la *Revue médicale* ; Charles Veillet

Digitized by Google

Lavallée, licencié ès-lettres ; Maurice Level, licencié de philosophie ; Pierre Lefèvre ; Lucien-Victor Meunier, chevalier de la légion d'honneur ; Amédée Blondeau ; André Honorat ; Paul Desachy ; Hugue Destrem.

Anatole France de l'Académie française, Jean Ajalbert, Paul Brulat, Raimond Koechlin, Fernand Gregh, André Rivoire, Saint-Georges de Bouhelier, G. Lecomte, E. Letailleur, Th. Ruyssen, de l'association de la paix par le droit, Jack Abeille, Philippe Dubois, Marcel Huart, Pierre de Lano, Jehan Rictus, Georges Laporte, publiciste ; Lhermite, J. M. Gros, Lugné-Poë, Jacques Bizet, Daniel Halévy, Saviez, publiciste ; Gabriel Trarieux, Alfred Bonnet, A. F. Hérold, Pierre Quillard, C. Tarbouriech, professeur au collège des sciences sociales, F. Fénéon, secrétaire de la *Revue Blanche* ; Robert de Flers, Marcel Proust, Léon Jeatman, Louis de la Salle, Amédée Rouquès, Paul Lagarde, avocat à la Cour d'appel.

Georges Clémenceau, Octave Mirbeau, Ernest Vaughan, Francis de Pressensé, Paul Adam, Gustave Geoffroi, Urbain Gohier, Reinach, Elie Reclus, Henri Bauer, Maurice Bouchor, Paul Alexis, Yves Guyot, Léon Marchand, Cyriel Buysse, Edmond Cattier, Jean Deville, Célestin Demblon, Georges Eckhoud, Léon Frédéric, Henri Fick, Yvan Gilkin, Albert Girand, Léopold Lacour, Camille Lemonnier, Henri Leyret, Georges Marlow, Monseur, E. Museux, Emile Royer, Lucien Solvay, Laurent Tailhade, Marguerite Val de Wiele, Maurice Vaucaire, Emmanuel Debousquet, Paul Fort, Mécilas Golberg, Jules Heyne, Marc Blond, Roland de Marrès, Camille Mauclair, Eugène Montfort, Ph. Dubois, Pierre Quillard, Henri Rainaldy, Paul Sainte-Brigite, Paul Salkin, Paul Souchon, Arthur Toisoul, Marius Vallabrègues, Guillaume van de Kerkhowe, Henri van de Putte, J.-H. Levy, Robert Buchanan, David Ch. Murray,

Digitized by Google

G. de Greef, Paul Janson, Ch. Letourneau, Etienne Marcel, Emile Roger.

Tous ces diplômés marrons, tous ces professeurs bigarrés, tous ces bonneteurs de la littérature, tous ces grecs de la science, s'intitulent pompeusement « intellectuels ».

Le voilà bien le pédantisme, la cuistrerie de ces parvenus de l'Instruction qui se drapent dans leurs guides ânes, grecs ou latins, pour affirmer l'innocence d'un traître.

Notez qu'ils ne connaissent pas même Dreyfus, qu'ils ne savent pas le moins du monde ce qui s'est passé pendant son procès.

Ils ont entendu dire par Jacob que Samuel lui avait dit que Moïse avait dit à Job, qui l'a répété à Jacob, qu'une irrégularité avait été commise.

Et, enfouis dans leurs faux-cols, tous ces cuistres de braire :

« Ayant appris qu'un vice de forme existait, nous « fûmes » saisis de stupeur, nous nous « réunîmes » et « protestâmes ».

Nous « affirmâmes » l'innocence de Dreyfus, et nous « demandâmes » qu'il « fût » jugé de nouveau, en présence des bruits qui couraient, non pas que nous « doutassions » de la bonne foi des premiers juges, mais à la seule pensée qu'il aurait très bien pu se faire qu'ils « s'abusassent ».

Pédants, cuistres, intellectuels, êtes-vous assez grotesques ?

D'autant plus que ces farouches amants de la justice sont, pour la plupart, des républicains partisans du « bloc » révolutionnaire expliqué par leur comparse Clémenceau, et qu'ils acceptent tous les actes de la Révolution.

Or, méditez le respect de la justice et de la légalité de la bienfaisante révolution dont ces mauvais plaisants se disent les héritiers.

Voici un document dont l'original est aux archives nationales. Il en dit long sur la manière dont les répu-

Digitized by Google

blicains de ce temps là pratiquaient la justice et respectaient la légalité.

Dans ce document le Comité de sûreté générale envoie à la date du 28 prairial, an II, ses instructions au tribunal révolutionnaire :

Ne pas mettre encore en jugement l'ex-marquis de la Guiche, quoique porté dans le décret d'avant hier, 26 ; mais y laisser Rohan-Rochefort, Saint-Maurice, Laval-Montmorency, Sombreuil et son fils, l'ex-vicomte de Pons et Noël, secrétaire d'ambassade, *pour être condamnés demain.*

L'*ordre* de condamner envoyé aux juges du tribunal révolutionnaire est daté du 28 prairial. Il est donc postérieur de six jours, à cette infâme loi du 22 prairial qui « supprimait la défense ».

Le document qu'on vient de lire est en quelque sorte la commentaire de cette loi. On ne jugeait pas, on condamnait et on exécutait.

Et pourtant cet assemblage de bourreaux revêtait l'appareil judiciaire, cela s'appelait un tribunal.

On y rendait chaque jour deux cents arrêts au nom du peuple français !

On avouera qu'ils sont amusants tout de même les dreyfusards qui approuvent ces crimes de la révolution et qui viennent aujourd'hui récuser le procès d'un traître justement condamné, dont le procès a duré trois jours et qui a eu pour le défendre un maître du barreau !

Les bourreaux ignobles de 1793 se sont saoulés dans le sang ; ils ont condamné des innocents sans jugement : leurs admirateurs, leurs disciples, leurs descendants, leurs héritiers trouvent cela parfait. C'est le *Bloc* ; n'y touchez pas. Un juif ayant trahi la France est jugé avec toutes les garanties désirables, il est reconnu coupable et condamné ; et ces faux libéraux, ces hypocrites, ces intellectuels, ces vendus, affirment sans preuves son innocence et demandent la revision de son procès.

Digitized by Google

Leur pensée est en deuil. Dreyfus est peut-être innocent.

L'humanité est intéressée à son sort.

Soit, mais l'humanité est également intéressée au sort de tous les innocents. Je demande alors que l'on sévisse contre les assassins de la révolution qui ont guillotiné des milliers d'innocents. Je serai plus large encore.

Je veux bien admettre un instant que les victimes des terroristes, dont les petits-fils réclament la revision du procès Dreyfus, étaient des victimes de la politique ; mais il y en a eu qui ont été guillotinées par erreur, tel ce garçon cuisinier, entré à la prison de Roanne pour porter la nourriture aux détenus, et qui fut compris dans la fournée pour faire nombre.

Et Delong, du parlement de Toulouse, exécuté sans jugement !

Si la bande de misérables qui proclame l'innocence de Dreyfus était sincère, elle demanderait également la revision du procès de Delong, et de ce garçon cuisinier.

Somme toute, l'honneur, la vie de ces deux hommes, valent bien l'honneur et la vie de Dreyfus !

Mais il s'agit d'un juif cousu d'or, où chante un autre air.

Et vous entendez, dit Drumont, le bruit que font tous ces jacobins Dreyfusards, en déplaçant la question :

« La haine de la science, le manque de respect pour les savants, le besoin d'éteindre les lumières, voilà où l'on reconnaît que tous les antidreyfusards sont des cléricaux et des obscurantistes. C'est la lutte engagée par l'Eglise contre cette science qui a émancipé le monde moderne, disent les intellectuels. »

Blagueurs ! regardez donc cette charrette ! Ecoutez ces clameurs et ces cris : « A la guillotine ! A la guillotine ! »

C'est un membre de l'Académie que l'on conduit à l'échafaud. C'est Lavoisier !...

Mais encore une fois ce n'est pas la revision du procès que les gredins du syndicat de la trahison poursuivent,

Digitized by Google

c'est surtout la guerre à l'armée qu'ils veulent déconsidérer et amoindrir.

Leur campagne est absolument anti-française, ce qui explique le nombre de protestants que l'on y rencontre.

C'est l'Etat-Major qu'ils veulent avilir et perdre dans l'esprit public.

Et un député de Paris, M. Millevoye, adressait au Président du Conseil une lettre dans laquelle il dénonçait la scandaleuse campagne dont le pays est témoin depuis douze mois. Il rappelait que les hommes qui ont déchaîné sur leur pays ces passions furieuses, hauts fonctionnaires, sénateurs ou anciens députés, se croient au-dessus des lois, et il demandait au Gouvernement d'en finir avec le syndicat de trahison.

C'était mal connaître les dreyfusards que de croire qu'ils allaient enfin cesser d'agiter l'opinion. Leur but n'était pas atteint. L'armée est encore respectée. Le peuple ayant confiance en ses chefs, dans l'Etat-Major, il importait de continuer la campagne.

L'affaire Dreyfus, encore un coup, n'est qu'un prétexte, un prétexte des plus heureux pour les révolutionnaires ennemis de l'armée. Ils en profitent.

Et ils sont logiques. En définitive quel est le but de la franc-maçonnerie ?

Le démembrement des nations catholiques, le socialisme universel. C'est déclaré, c'est avoué, ce n'est plus discuté.

L'armée est encore le rempart anti-révolutionnaire. Quoi de plus naturel que les francs-maçons cherchent à l'abattre ?

Croyez-bien qu'ils savent ce qu'ils font ; ils n'ignorent pas cette parole du plus illustre de nos adversaires, le maréchal de Moltke :

**La prochaine guerre sera surtout une guerre dans laquelle la science stratégique et le commandement auront la plus grande part. Nos campagnes et nos victoires ont instruit nos ennemis qui ont, comme nous, le nombre, l'armement et le courage.**

Digitized by Google

**Notre force sera dans la direction, dans le commandement, dans le** GRAND ÉTAT-MAJOR.

Aussi le trio juif, franc-maçon, protestant, n'a qu'une pensée : anéantir l'Etat-Major (1).

C'est dans les traditions révolutionnaires.

Et Jules Ferry, l'auteur de l'article 7, ne s'exprimait pas autrement par une lettre publiée le 19 juin dans le *Réveil du Dauphiné*, sous sa signature, Jules Ferry, et adressée au rédacteur en chef, Félix Vogeli.

Monsieur et cher concitoyen,

Un journal qui se fonde est un nouveau-né de la liberté; il est naturel qu'on le salue et qu'on le fête.

Le vôtre, par surcroît, parle ma langue et porte mon drapeau.

Vous êtes républicain et vous êtes décentralisateur. Vous avez pour programme les « destructions nécessaires » c'est-à-dire que vous tenez pour certain que la Démocratie et la liberté ne se fonderont en France que sur les ruines de ce quadruple organisme, militaire, administratif, religieux et judiciaire que le premier empire nous a légué et qu'il tenait de l'ancien régime.

*Plus de clergé d'Etat, plus de magistrature d'Etat, plus de caste militaire, plus de caste administrative.*

Telle est la politique que le suffrage universel porte dans ses flancs et que la logique des choses en fera, bon gré, mal gré, sortir... etc.

« JULES FERRY. »

Ainsi disait Jules Ferry, l'ami de Pécaut et de Buisson, auxquels nous sommes obligé de revenir.

Buisson était son digne comparse lorsqu'il écrivait :

---

(1) C'est aujourd'hui un fait accompli. Le colonel Henry s'est suicidé ; du Paty de Clam est mis en disponibilité, de Boisdeffre, notre chef d'Etat-Major général est démissionnaire, en attendant le tour des autres.

Digitized by Google

Il faut que la mère de famille inculque de bonne heure à l'enfant cette idée que les armes, qu'un sabre, un fusil, un canon, sont des instruments que nous devons considérer du même œil que nous considérons au château de Chillon les instruments de torture employés il y a quelques siècles.

Et quand on ne verra plus des *milliers de badauds assister aux revues militaires*, quand, au lieu de l'admiration du titre et de l'épaulette, vous aurez habitué l'enfant à dire :

*Un uniforme est une livrée et toute livrée est ignominieuse, celle du prêtre et celle du soldat, celle du magistrat et celle du laquais, alors vous aurez fait* faire un pas à l'opinion (1).

Et de même pour prendre encore un détail, je voudrais un Voltaire occupé pendant cinquante ans à tourner en ridicule, rois, guerres et armées.

A défaut d'un génie, je voudrais des milliers d'hommes de bonne volonté se faisant un devoir d'extirper ces vains préjugés de gloire et de chauvinisme encore trop ancrés dans notre esprit.

Donnons l'exemple de la résistance en action, ne craignons pas, quand il le faudra, de sortir de la légalité actuelle de certains pays, de faire des choses qui, en Suisse, seraient parfaitement légales, mais, qui, en France, par exemple, nous feraient traîner en prison.

C'est à nous de nous appuyer sur notre conscience et d'arriver à ce point où la conviction est assez forte pour qu'on se dise :

« Je ne me soumettrai pas, je ne puis me soumettre ! »

On le voit, l'Universitaire Buisson (2) était tout dési-

---

(1) Et c'est à cet homme, écrit Paul de Cassagnac, que le gouvernement de la République, pendant quinze ans, a confié la direction de la jeunesse française !

Il aura prêché à nos jeunes gens le mépris du prêtre, du soldat et du magistrat, la haine des trois institutions humaines, sur lesquelles, ainsi que sur trois colonnes, doit reposer toute société, doit s'appuyer toute civilisation.

Et cet homme enseigne toujours, a conservé une chaire et la jeunesse des écoles peut ouïr encore sa parole empoisonnée !

(2) C'est ce même Buisson qui avait nommé et qui protégea longtemps le fameux huguenot, Robin, l'homme de la porcherie de Cempuis où garçons et filles étaient élevés dans la promiscuité des lapins.

Digitized by Google

gné pour marcher à la remorque de Zola, l'insulteur de l'armée.

Ces paroles ont été reprochées au huguenot Buisson, à l'occasion du discours scandaleux qu'il a prononcé sur la tombe de Pécaut. Mais Buisson s'est défendu de les avoir écrites ou prononcées.

Il a adressé une lettre à M. Ernest Judet, le distingué rédacteur en chef du *Petit Journal*, si patriote et si courageux dans cette affaire Dreyfus.

La défense de M. Buisson est aussi solide qu'instructive :

Quoi, s'écrie-t-il, M. Judet cite une phrase monstrueuse burinée, dit-il, comme un dogme par ce Buisson à qui une faveur imbécile avait livré la Direction de tout notre enseignement primaire.

Mais, réplique victorieusement Buisson, « quatorze Ministres de la République » m'ont continué cette « faveur imbécile, » depuis M. Ferry jusqu'à M. Rambaud.

M. Buisson poursuit son intéressante démonstration :

M. Ernest Judet ajoute : Le fait d'enseigner ces « néfastes doctrines » serait déjà une folie, une lâcheté chez un publiciste quelconque ; que sera-ce, si celui qui entame cette propagande de ruine est une des plus importantes personnifications de l'État, un des fonctionnaires les plus responsables, s'il a l'autorité légale d'imprimer dans des consciences naïves et neuves le catéchisme des Ravachol, des Vaillant et des Henry ?

A quoi le sieur Buisson réplique :

M. Judet a oublié de dire que la « phrase monstrueuse » est tirée du COMPTE-RENDU DU DISCOURS PRONONCÉ, il y a juste vingt-neuf ans, — et où cela ? — dans une de ces réunions qui ne pouvaient se tenir alors que, HORS DE FRANCE, un de ces « congrès » de la fin de l'Empire où la poignée de républicains qui s'avouaient « irréconciliables », allaient accia-

Digitized by Google

mer les proscrits, ceux qui avaient refusé « l'amnistie impériale », Victor Hugo et Edgard Quinet, à leur tête.

Là, on se soulageait en DÉCLAMANT les strophes vengeresses des *Châtiments*, en répétant les sarcasmes furieux de la *Lanterne*, celle du Rochefort d'alors.

J'étais de ces jeunes gens, j'avais décidé de ne pas prêter serment à l'Empire, et à vingt six ans j'étais professeur à la modeste académie de Neufchâtel en Suisse.

J'assistai à deux de ces congrès, celui de Genève, PRÉSIDÉ PAR GARIBALDI, celui de Lausanne, présidé par Victor Hugo. Ils s'appelaient « congrès de la paix et de la liberté »

A Lausanne, quelques amis venus de France me demandèrent de prendre la parole au nom des jeunes gens sur le sujet que VICTOR HUGO VENAIT D'INTRODUIRE.

Il nous appelait tous PAR AVANCE « CONCITOYENS DES ÉTATS-UNIS D'EUROPE », CAR, DISAIT-IL, LA RÉPUBLIQUE EUROPÉENNE FÉDÉRALE EST FONDÉE DE DROIT EN ATTENDANT D'ÊTRE FONDÉE EN FAIT.

Vous venez, nous disait-il, signifier à qui de droit que la guerre est mauvaise, que le sang humain est précieux, que la vie est sacrée.

Les guerres ont toutes sortes de prétextes, elles n'ont qu'une cause : l'armée.

OTEZ L'ARMÉE, VOUS ÔTEZ LA GUERRE.

Mais comment supprimer l'armée ? Par la suppression du despotisme; abolissez les parasitismes sous toutes les formes ;

Listes civiles :

Fainéantises payées ;

*Clergés salariés* ;

*Magistratures entretenues* ;

Armées permanentes ;

FAITES CETTE RATURE et vous dotez l'Europe de dix milliards par an !...

*Eterniser l'armée*, c'est éterniser le despotisme.

Plus d'armée, plus de rois !

*Voilà ce que nous voulons.*

Nous voulons que le peuple vive, laboure, achète, vende, parle, aime et pense librement ; qu'il y ait des écoles faisant des citoyens, qu'il n'y ait plus de princes faisant des mitrailleuses (séance du 14 sept. 1869).



Digitized by Google

Par le discours du Président, on peut juger de ce que FURENT LES AUTRES ET EN PARTICULIER MON IMPROVISATION JUVÉNILE.

N'y a-t-il donc plus en France personne qui ne se souvienne de ces temps-là et de la langue que nous parlions, de ce *beau rêve que nous caressions de la République Universelle*, de la sainte alliance des peuples ?

Tâchez de retrouver, dans quelques bibliothèques, les discours et les articles des MEMBRES DE L'OPPOSITION D'ALORS.

Vous n'en TROUVEREZ PAS UN OU NE FIGURE DANS LE PROGRAMME « L'ABOLITION DES ARMÉES PERMANENTES » depuis Jules Simon, jusqu'à Rochefort

Je *fus* donc, *dans le ton régnant*.

Il était joli le ton régnant ; et de quel jour éclaire le tableau du 4 septembre, cette révélation du huguenot Buisson !

Mais ces paroles lui furent également reprochées autrefois, et il offrit sa démission à Jules Ferry, son maître et ami. Buisson le rappelle à M. Judet :

M. Ferry lut ma lettre, me fit venir, refusa ma démission et m'assura que mon véritable devoir était de subir tous les reproches que me vaudrait ce lapsus ou ce péché de jeunesse, mais non pas d'abandonner pour cela l'œuvre scolaire qu'il m'avait confiée.

Le JUGEMENT de M. Ferry sur ce CAS DE CONSCIENCE devait AVOIR pour moi une *autorité particulière*.

Il avait assisté lui-même à ce congrès de 1869.

Il avait *pris* la parole *après moi*, il savait donc, *mieux* que personne, à quoi s'en tenir.

Or, lui-même, membre du Corps législatif, PLUS RESPONSABLE, par conséquent, que nous autres, *jeunes gens*, savez-vous comment il avait résumé son discours à lui ?

En quatre points !

« Pour supprimer l'élément autoritaire et despotique, qui a trop souvent fait de LA FRANCE LE GÉNIE MALFAISANT DE L'EUROPE, il faut regarder comment s'est établi chez nous le césarisme. Nous n'avons pas eu de peine à nous apercevoir qu'il s'est établi :

Digitized by Google

Par l'*Armée.*
Par le *Clergé.*
Par la *Magistrature.*
Par les *préfets.*

Voilà quels ont été les quatre facteurs du despotisme français.

*Voilà, ajoutait-il,* tant la même image pesait sur toutes les imaginations, voilà les quatre complices *fustigés* dans des vers immortels par l'auteur de ce beau livre, qui consola, il y a près de vingt ans, tous les honnêtes gens de l'Europe » (Séance du 16 septembre.)

Vous consentirez donc peut-être à reconnaître que ce n'est pas « le catéchisme des Ravachol et des Vaillant » mais bien le *catéchisme des Victor Hugo et des Quinet, j'ajoute des Jules Ferry et des Paul Bert,* pour ne parler que des morts ; ce catéchisme a toujours été le mien.

Voilà, mon pauvre pays, entre quelles mains tu es tombé.

Car Méline, Brisson et Dupuy sont les continuateurs de Jules Ferry. M. Méline, notamment, l'a déclaré *urbi et orbi* pendant son long ministère de deux ans qu'il n'a pas même su mettre à profit pour s'assurer une majorité de Gouvernement aux élections de mai 1898 !

Que M. Méline se réclame de M. Ferry, cela n'a rien de surprenant. Il ne faut pas oublier que M. Méline a été communard, comme le lui a reproché M. Destieux Junca à la tribune, au Sénat, et qu'il est toujours franc-maçon.

Voici l'incident tel qu'il est rapporté officiellement :

« *M. Destieux-Junca.* — Vous avez été de la commune, vous !

« *M. le Président du Conseil.* — Vous me dites une sottise. (Rumeurs et protestations violentes à gauche.)

« *M. Destieux-Junca.* — Que dites-vous ? (Applaudissements).

« *M. le Président du Conseil.* — Je dis que cela n'est pas vrai, vous le savez bien.

*M. Destieux-Junca.* — Ah ! on la connaît votre impudence.

Digitized by Google

Le simple rappel des faits est la meilleure réponse que l'on puisse faire.

*L'Intransigeant* les rappelle ainsi :

**MELINE ÉLU.**

Le 27 mars 1871, au matin, le Comité Central annonça qu'il cédait la place aux nouveaux élus : les membres de la Commune choisis par le Suffrage Universel. M. Méline, adjoint au maire du 1er arrondissement, avait été élu membre de la Commune, par 7 251 voix aux élections du 26 mars.

M. Méline allègue aujourd'hui qu'il donna « aussitôt » sa démission, mais on peut prouver, à l'aide de documents officiels, que cette allégation est fausse d'abord et qu'elle ne saurait ensuite, dans aucun cas, dégager la responsabilité du communard renégat.

M. Méline n'en persista pas moins à nier ; tout mauvais cas est niable.

Quoi qu'il en soit, M. Méline a fait partie de la Commune, il en fut membre pendant et après l'assassinat des généraux Leconte et Clément Thomas, et il s'est même fait photographier en écharpe rouge (1).

Est-ce à dire qu'il ne faudrait pas pardonner à M. Méline une faute de jeunesse ?

Nous ne sommes pas si sévère.

Et certes nous aimerions mieux M. Méline ayant commis mille fautes graves, mais revenu à de bons sentiments, que M. Brisson ou tout autre radical persistant dans une voie funeste.

Mais M. Méline, s'il s'est adouci, n'est nullement un modèle de tolérance. Il est peut-être moins mauvais que les radicaux, parce que le courage et la virilité lui manquent ; mais au fond il ne vaut guère mieux ; les résul-

(1) Voir *Gazette de France* du 17 décembre 1897.

Digitized by Google

tats que l'on obtient avec lui sont les mêmes que ceux que l'on obtient des radicaux.

M. Méline est l'homme des bonnes intentions, soit ; mais l'enfer en est pavé !

Et au surplus, nous ne voyons pas bien la différence entre un Brisson qui prépare une loi contre les congrégations et un Méline qui l'exécute.

Que les immeubles de nos admirables religieux soient vendus par Bourgeois ou par Méline, les congrégations ne saisissent pas bien où est la différence

Or, Méline, avec lequel la droite a marché pendant deux ans, n'a pas fait autre chose.

Ne me reprochez pas d'être partisan de la politique du « tout au pire » puisque je n'aurais pas davantage pactisé avec les radicaux.

Tout ce monde étant franc-maçon, le devoir des catholiques est de n'entrer avec lui dans aucune espèce de combinaison.

Ce qu'il fallait pratiquer, c'était une politique, non de conciliation, mais d'opposition, une politique *personnelle* et non impersonnelle. Et être au besoin sectaire de droite en présence de nos maîtres, sectaires de gauche.

Une lutte sans trêve ni merci ; œil pour œil, dent pour dent.

— Au beau temps de l'opposition, direz-vous, il en fut ainsi et le résultat a été le même.

— Je vous arrête ; il semblait qu'il en fût ainsi ; mais c'était une apparence.

Les catholiques ont fait quelques sacrifices d'argent, mais ils n'ont presque jamais payé de leur personne.

Prendre contact avec l'électeur ? Fi donc ! Pendant la campagne électorale, on restait chez soi, drapé dans sa dignité ; on ne daignait même pas donner la poignée de main ; on n'avait, en un mot, aucune notion de l'art de manier le suffrage universel.

Et, au moment du 16 mai, sous prétexte de préparer les élections, un ministre catholique, soi-disant à poigne,



Digitized by Google

quittait Paris pour se rendre auprès d'une femme aimée.....

Comment voulez-vous ne pas être battu dans ces conditions là ?

Au surplus, les catholiques, à la tête de ce parti, n'ont pas le sens de l'opposition ; ils n'ont aucune aptitude pour la lutte. Ce sont de très braves et honnêtes gens, trop honnêtes même, puisqu'ils ne savent pas triompher dans un pays de suffrage universel où le corps électoral ne demande qu'à se laisser corrompre.

Donnez-leur le pouvoir et la France sera admirablement gouvernée.

Je crois, en toute sincérité, qu'ils l'auront un jou quand la machine actuelle sera usée, ils apparaîtront au pays comme la suprême espérance, mais prendre le pouvoir, eux, jamais.

Aussi, pour beaucoup, Méline ou un modéré comme lui c'est l'idéal. Ils n'ont pas à combattre, ils n'ont qu'à voter pour le ministère qui combat à leur place. Ce n'est pas fatigant et c'est si commode.

Seulement Méline les « roule », non pas peut-être pour le plaisir canaille de tromper ces braves députés qui ne méritent certes pas cette ingratitude, mais pour se faire pardonner par les radicaux et les francs-maçons, dans l'espoir de rester au pouvoir, le concours apporté par les catholiques.

Aussi Méline a-t-il laïcisé à outrance et s'en est-il vanté publiquement à la tribune.

Elle fut très instructive, la discussion à laquelle donna lieu, au Sénat, l'interpellation de M. Aucoin, relative à la laïcisation d'une école congréganiste d'Auch.

M. Méline déclara que, depuis deux ans, le gouvernement luttait contre la municipalité radicale socialiste d'Auch pour laïciser une de ses écoles où s'est produite une vacance par suite du décès de la directrice congréganiste, puis il ajouta :

Que voulez-vous, monsieur Aucoin, ce sont des radi-

Digitized by Google

caux, revisionnistes comme vous, qui ont jugé à propos de ne pas laïciser.

J'ai tenu, je vous le répète, à constater que ce que j'ai dit à la tribune de la Chambre est conforme à la vérité des choses : C'est qu'on est trop souvent laïcisateur à outrance à Paris, alors, que, dans son département, on est plein de complaisances et animé d'un véritable esprit de transaction dans l'application de la loi.

Ce fait, apparemment, n'est pas un fait isolé, particulier au département du Gers, *il se voit dans beaucoup d'autres départements*

Et Méline jura que, partout, il imposait la laïcisation à ces récalcitrants de radicaux socialistes.

Il crie à Millerand : « Donnez-vous la peine, si vous l'osez, de nous attaquer en face. »

A Lavy, déconcerté par cette superbe:

« Je rougirais d'insister plus longtemps sur une pareille argumentation.

« La vérité c'est que nous sommes les fidèles observateurs de la loi de 1886. (Très bien, très bien, au centre.)

« Nous avons la prétention de l'appliquer dans sa lettre et dans son esprit. »

Aux interrupteurs affolés :

« Nous, nous respectons la loi, nous l'appliquons, vous le reconnaissez vous-même « comme elle a toujours été appliquée ».

«Nous appliquons la loi de laïcisation comme elle est faite » (Très bien. Très bien, au centre.)

Maître de la position, M. Méline a expliqué comment il se montrait aussi outrancier que possible dans l'application de la loi.

S'il ne frappe pas plus fort, c'est qu'il se heurte aux difficultés insurmontables qu'ont rencontrées et ses devanciers et Ferry lui-même, son maître :

Tous les Ministres de l'instruction publique se sont « trouvés en face des mêmes difficultés ; tous ont été obligés

Digitized by Google

« de tenir compte, dans une certaine mesure, des *résis-*
« *tances qu'ils rencontraient; et si nous ne laïcisons pas à ou-*
« *trance, c'est parce que ce serait quelquefois difficile et même*
« *dangereux*, et que si nous le faisions brutalement, vous
« seriez les premiers à protester. »

(Applaudissements au centre et à droite.)

« Messieurs, à côté de ces laïcisations obligatoires, que, je
« le répète, nous pratiquons, sans hésiter, toutes les fois
« qu'elles sont possibles, il y a, je le reconnais, les laïcisa-
« tions facultatives. »

« Et tous les ministres qui se sont succédé au ministère
« de l'Instruction publique ont fait des laïcisations faculta-
« tives dans les conditions prévues par la loi de 1886.

« Ainsi, lorsqu'un Conseil municipal la demande, la laïci-
« sation est toujours faite ; lorsqu'il ne la demande pas, le
« Ministre la fait quelquefois contre le gré du Conseil mu-
« nicipal.

« Tous les ministères ont été obligés d'apporter, selon
« l'expression si juste de M. Goblet, les mêmes tempéra-
« ments dans l'application de la loi. Nous appliquons la
« même jurisprudence que nos prédécesseurs.

« Faites des comparaisons de chiffres tant que vous
« voudrez et vous serez obligés de reconnaître que le
« nombre de laïcisations facultatives que nous avons faites
« égale, en moyenne, celles de M. Poincaré, celles de
« M. Combes, lui-même, auquel M. Rambaud a succédé.
« Avez-vous interpellé M. Combes pour savoir pourquoi il
« ne laïcisait pas davantage ? (Rires et applaudissements au
« centre.)

« Messieurs, je ne veux pas trop prolonger ce débat et
« surtout le prolonger inutilement ; ce que j'affirme, c'est
« que la marche des laïcisations avance régulièrement,
« comme le prévoyait le législateur de 1886, mais avec des
« oscillations inévitables.

« Quand on étudie le mouvement des laïcisations depuis
« l'origine, on constate qu'au début elles ont été nom-
« breuses et cela pour une raison bien simple, c'est que les
« Conseils municipaux, qui avaient préparé les laïcisations
« avant le vote de la loi, les ont demandées presque toutes
« en même temps. Plus tard, elles se sont ralenties à raison
« des difficultés qu'ont rencontrées les communes qui
« n'étaient pas propriétaires des locaux scolaires ; aujour-

Digitized by Google

« d'hui, elles reprennent leur marche ascendante et vous « devriez vous en féliciter parce que chaque année l'âge des « congréganistes les élimine en plus grand nombre et que, « par conséquent, les laïcisations obligatoires vont en aug- « mentant.

« Elles ont été, cette année, de 1896 à 1897, de **390**.

« Elles avaient été de *310* l'année précédente. »

M. Méline a déclaré également que dans dix ans, par la simple application de la loi, sans secousse, sans violence, l'œuvre de laïcisation sera complète.

Et il a terminé par cet air de bravoure :

La Chambre et le pays savent très bien que nous ne sommes pas des cléricaux, quoi que vous fassiez pour le faire croire (applaudissements au centre). Ils savent que nous sommes des défenseurs *aussi convaincus, aussi résolus que vous, de la société civile, et que tant que nous serons là, on ne cherchera pas à l'attaquer.*

M. Méline ne mentait pas. Il appliquait les lois scélérates avec l'implacable férocité des hommes doux.

Oyez plutôt pour les congrégations :

La lutte religieuse continue à Saint-James, dans la Manche; la saisie s'est abattue sur les immeubles de la communauté.

Aujourd'hui, c'est un champ qu'on arrache aux pauvres religieuses ; demain, ce sera l'immeuble tout entier.

C'est donc par une pièce de terre que le public a surnommée « le champ de la persécution » que nos spoliateurs vont commencer la guerre de rapine.

D'un autre côté, à Nancy, le fisc vient d'ordonner la saisie immobilière des biens appartenant à la congrégation des sœurs de la Compassion de Saint-Firmin.

Les biens saisis sont : l'hospice, le couvent, la chapelle.

*
* *

Le 15 juin, le domaine des sœurs du Saint-Sacrement de Bollene (Vaucluse) a été mis en vente.

*
* *

On lit dans l'*Univers* :

L'enregistrement a saisi une pièce de terre de 3 hectares

Digitized by Google

60 ares, qui appartient aux Dames Augustines de Carentan. Cet acte soulève l'indignation dans tout le pays et l'on annonce que les religieuses ne cèderont pas devant l'injustice légale.

∴

On télégraphie de Brest :

Le ministre des cultes vient de faire notifier à M. l'abbé Fave, curé de Plouguerneau, à M. l'abbé Janvier, curé de Saint-Renan, à M. l'abbé Poulhazan, curé de Briec, et à M. l'abbé Roland, vicaire à Carhaix, que leurs traitements étaient supprimés.

Les deux premiers auraient assisté à des réunions électorales, organisées, en août dernier, par l'abbé Gayraud et auraient pris la parole. Le troisième a participé à la fondation de l'école libre des sœurs, à Briec.

∴

On écrit de Tulle :

Les religieuses du couvent de Notre-Dame, à Ussel, ayant refusé de payer le droit d'accroissement, un huissier fut requis pour procéder à la saisie d'une partie de l'enclos dépendant du couvent.

∴

La *Revue de l'Ouest* écrit :

A la suite d'un jugement par défaut rendu par le tribunal de première instance de Saint-Jean d'Angely, contre les Dames bénédictines de cette ville, le fisc a fait saisir et vendre leur aumônerie.

∴

Nous lisons dans l'*Emancipateur de Cambrai* :

Nous apprenons que M. Bruns, huissier à Roubaix a si-

Digitized by Google

gnifié vendredi soir une contrainte aux Carmélites de la rue Saint-Antoine, pour avoir à payer l'inique droit d'accroissement.

∴

Le tribunal d'Ambert va prochainement reprendre l'affaire concernant les Ursulines et les Dominicains de cette ville.

A la suite des jugements par défaut et de la saisie pratiquée, les congrégations formèrent opposition à cette saisie, et signifièrent un mémoire à l'Administration, qui leur a répondu depuis par un autre mémoire.

Les affaires appelées à l'une des dernières audiences du tribunal ont été renvoyées à celle du 7 juin.

∴

De la *Semaine Religieuse de Moulins* :

En vertu de procès-verbaux de saisie, en date des 11 et 12 août, il sera procédé le jeudi, 11 novembre, à l'audience des criées du tribunal civil de Moulins, à la requête du receveur de l'enregistrement, à la vente d'immeubles appartenant aux religieuses carmélites et aux visitandines sur les mises à prix de 1 500 francs pour le petit immeuble de la rue de Paris et de 5 000 francs pour celui de la rue de Bardon.

Cette vente a été ordonnée à la suite du refus d'acquitter les droits d'accroissement.

∴

Extraits de la *Croix* :

On nous annonce que la vente de l'aumônerie du monastère et pensionnat de Neuf-Château (Vosges), qui a été saisie par le fisc, est fixée au 16 décembre.

Digitized by Google

### LES URSULINES DE QUIMPERLÉ.

Le procès intenté aux Ursulines de Quimperlé, par l'enregistrement, viendra le 15 décembre devant le tribunal civil de Quimperlé.

### LA CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME ET DE L'ENFANT JÉSUS A REIMS.

Un de nos correspondants de Reims nous écrit que la Chambre des requêtes de la Cour de cassation s'est prononcée en faveur de l'enregistrement dans les affaires de la Congrégation de Notre-Dame et de l'enfant Jésus.

### LA CONGRÉGATION DES URSULINES.

La Chambres des requêtes de la Cour de cassation a prononcé l'admission du pourvoi fourni par la Congrégation des Ursulines contre un arrêt de la Cour de Paris, validant une saisie immobilière pratiquée par la régie sans autorisation préalable du chef d'État.

Cette décision très importante fait prévoir l'admission, à brève échéance, écrit l'*Epérance de Nancy* du pourvoi fourni par les sœurs de la Doctrine chrétienne contre l'arrêt de la Cour de Nancy, du 5 juin dernier.

### LES RELIGIEUSES DE SAINTE-MARTHE A ROMANS.

Le fisc vient de faire pratiquer une saisie sur une propriété sise à Montmiral et léguée à la Communauté de Sainte-Marthe de Romans, par M^me^ du Viviers, sa fondatrice.

### LES SŒURS DE LA PRÉSENTATION A LARGENTIÈRES.

A propos du récent arrêt de la Cour de Nimes, qui a donné raison au fisc contre les sœurs de la Présentation, le *Vivarais* constate que la nouvelle de cette décision a vivement impressionné la population de Largentière.

Espérons, dit notre confrère, pour l'honneur de la République, pour la sauvegarde des maximes républicaines que nous n'aurons point la douleur d'être les témoins de l'exécution des mesures fiscales prises contre la Présentation.

Digitized by Google

Je pourrais citer encore de nombreux documents de cette nature. A quoi bon ? Cela ne changerait pas la situation.

Ce que j'ai voulu, c'est montrer que Méline ne méritait pas plus nos tendresses que tout autre franc maçon.

Et, en définitive, pourquoi serait-il bienveillant à l'égard des catholiques ?

Voilà des gens qui n'ont de raison d'être que parce qu'ils nous combattent. Le jour où ils feront alliance avec nous, ils ne seront plus.

Nous les remplacerons. C'est fatal.

Ils le sentent bien.

Et vraiment, ils seraient trop naïfs de nous céder leur place.

Il n'y a rien à attendre d'eux.

Si nous voulons le pouvoir, il faut le prendre.

Et pour cela, il n'y a qu'un moyen : lutter avec la plus âpre énergie et mettre tout en œuvre, sans l'ombre d'une hésitation.

Qui veut la fin veut les moyens.

Mais les catholiques n'ont jamais employé que des demi-mesures.

Ils ont toujours peur d'être désagréables à leurs adversaires.

Seuls, ceux-ci, fussent-ils Méline et Barthou, ne les ménagent pas.

Et c'est pourquoi le P. Stanislas pouvait écrire, en décembre 1897, au directeur du Bulletin des congrégations :

RIEN N'EST CHANGÉ.

Certes, rien n'est changé, sinon que Brisson est ministre à la place de Méline (1). Je crois tout de même qu'il a fait plus de mal que son prédécesseur, parce qu'il est plus pratique et plus éloigné du rayonnement des catholiques.

Méline, bien que les combattant, avait, comme modéré, quelque chose du droitier qui ne sait que tergiverser.

(1) Brisson est remplacé par DUPUY.



Digitized by Google

Brisson est plus résolu et c'est une grande qualité en politique.

Il a sabré les préfets jugés trop tièdes. J'estime que, dans l'intérêt de son parti, il a eu parfaitement raison

Et si M. Méline avait fait venir tous les préfets peu avant les élections, s'il leur avait tenu un langage énergique avec ordre formel de tenir, eux aussi, le même langage à tous les chefs de service, les radicaux et socialistes ne seraient pas rentrés plus de 100 à la Chambre.

C'était si simple de dire aux préfets avec ordre de tenir le même langage aux fonctionnaires :

« Ou le succès de mon candidat, ou la révocation », et au préalable d'en sacrifier plusieurs pour l'exemple et leur montrer qu'on serait ferme.

Il fallait, en outre, former dans chaque département et canton des comités, s'appuyant sur l'élément modéré et conservateur et n'accorder les faveurs administratives qu'aux protégés du comité en refusant tout à l'élément radical, fût-il député ou sénateur.

Ce petit système, bien pratiqué pendant un an ou deux, changerait certainement la face politique d'un département.

Voilà ce que les hommes du 16 mai auraient dû faire s'ils avaient été politiques.

Alors, nous ne serions plus en franc-maçonnerie, car nous y sommes jusqu'au cou.

Si vous en doutiez, ce document vous rappellerait à la réalité.

C'est le programme de l'action maçonnique, formulé par la Loge de Grenoble au mois d'août dernier (1898) :

Propageons autour de nous, s'écrie l'auteur de ce manifeste, l'inutilité et surtout la malfaisance du dogme de toutes les religions. Et si, voulant précipiter les événements probables, les cléricaux tentent de passer des menaces aux actes, ne recommençons pas les fautes du passé :

Non, comme nos aînés, les sans culottes de la grande Révolution, nous ne *laisserons pas debout, comme monument*

Digitized by Google

*d'art et d'utilisation quelconque, les cathédrales, les églises, les couvents*, etc.

Sans croire commettre un sacrilège, *nous y porterons le fer et le feu.* Nous écraserons tous ces nids de vermine, ces réceptacles d'obscurantisme. *Nous ne trouverons jamais de potence assez haute pour y pendre, selon un mot de Rane, les suppôts de toute la racaille cléricafarde*

Seul, le drapeau de la libre-pensée est assez large pour abriter sous ses plis les amants de la liberté à quelques nuances qu'ils appartiennent, tous les chercheurs de la vérité, à quelque école philosophique dont ils relèvent

Nous affirmons que le groupement de la libre-pensée est le seul où, pour y entrer, on n'abdique rien de sa personnalité et de son indépendance.

A bas les religions ! Vive la pensée libre !

Est-ce tout? Pas encore. Cette belle besogne accomplie, il restera à donner à la jeunesse française une éducation intégrale et nettement laïque.

Et, mon Dieu, ce programme est exécuté aussi complètement que possible par le pouvoir républicain actuel, ainsi que je vous l'ai montré .

Le F.·. Jules Ferry ne pensait pas autrement que la Loge de Grenoble.

Et cet apôtre de la protestantisation de la France s'écriait, au moment de l'assemblée nationale, dans un discours prononcé à l'Hôtel-de-Ville de Senones :

Il y a trois chancres qui dévorent la France : l'armée, la magistrature et le clergé.

Il ne faut pas oublier que Buisson, lui aussi, a tenu le même langage, relaté dans les pages précédentes.

Après tout, si les catholiques trouvent que tout est pour le mieux, cela les regarde.

Non, ils n'ont pas précisément cette idée, car ils protestent presque autant que les protestants.

Protester, les catholiques ne connaissent même que cette arme.

Digitized by Google

— Je proclame le règne de la franc-maçonnerie, déclare le franc-maçon.

— Je proteste, s'écrie le catholique.

— Je chasse vos religieux et vos princes.

— Je proteste.

— Je vous exclus de tous les emplois

— Je proteste.

On est réuni à la campagne, chez M. X... député catholique ; on parle politique.

— Le fisc a saisi hier les sœurs de notre ville, raconte un invité.

— C'est le programme maçonnique, mon cher, fait le député, solennel.

— Quels coquins nous gouvernent, vocifère un troisième, quand je pense que mon curé vient d'avoir son traitement suspendu.

— Ah ! reprend le député : je poserai une question au ministre.

— Oui, il faut protester

— Je protesterai, croyez-le bien ! quel sale gouvernement tout de même, quel ramassis de scélérats, d'escrocs, de voleurs.

Nous sommes en pleine juiverie, en pleine franc-maçonnerie, en plein protestantisme !

— Et comment en sortir ?

Un silence, pendant lequel on semble réfléchir, puis un invité :

— Que faisons-nous demain, mes chers amis ?

— Demain, si vous le voulez bien, messieurs, nous chasserons à courre, répond le député ! ! ! !

Dans leurs journaux, les catholiques ne font qu'une opposition platonique.

— N'attaquez pas M. « Un tel », disent-ils au directeur de leur organe, nous le recevons quelquefois.

Et si, quand il vient en visite chez nous, il voyait le journal qui l'attaque, cela nous serait désagréable.

Alors ? ? ?

Digitized by Google

Notez que ce M. « Un tel » a, lui aussi, un journal dans lequel il dit pis que pendre de tout ce que les catholiques aiment et respectent.

Les plus basses attaques, les appels les plus haineux aux passions grossières, la guerre des classes, remplissent la majeure partie de ses colonnes.

Si encore les catholiques savaient profiter des éléments qui se trouvent à leur portée !

Combien d'hommes jeunes, actifs, intelligents ne demanderaient qu'à se battre pour cette grande et belle cause, soit par tempérament, par ambition ou par conviction.

Croyez-vous que les chefs du parti catholique savent les reconnaître, les distinguer, les grouper, les lancer en avant à l'assaut de la citadelle Judéo-maçonnique et protestante ?

Pas le moins du monde. Si, par hasard, il s'en trouve un sur leur chemin, ils lui font marquer le pas, le ratatinent, le rabougrissent, l'annihilent !

Cette attitude ultra passive des catholiques et des conservateurs en général se conçoit au point de vue psychologique. En définitive, ils sont tranquilles, libres, riches. Ils sont arrivés. Ils auraient peu à gagner s'ils étaient au pouvoir et ils estiment sans doute que sacrifier leur situation acquise pour la possibilité du pouvoir, c'est risquer trop pour la compensation qu'ils en obtiendraient.

Voyez, au contraire, les socialistes, également dans l'opposition.

Ils sont dans un état d'esprit et de situation diamétralement opposés.

Et cela explique leurs succès grandissants

Ils sont pauvres, avides, ambitieux ; ils ne sont rien, ils veulent être tout. Ils ne risquent donc rien en luttant pour la conquête du pouvoir.

Aussi ils combattent comme des gens qui attendent leur avenir même du résultat de la bataille.

Décidément, l'avenir est aux maigres.

Digitized by Google

En attendant, nous sommes des vaincus, rôle si peu alléchant que nos troupes passent par bandes à l'ennemi.

J'espère que le ministère Brisson, ou plutôt le ministère Dupuy, s'il vit, en arrêtera la désertion et que l'on commmencera, pour son compte, une lutte à outrance.

Il n'y a rien de tel qu'un ministère radical ou de concentration, pour resserrer les liens de l'opposition catholique.

Avec M. Méline nos amis se montraient conciliants, c'est-à-dire qu'ils se laissaient molester.

Bien mieux, on en était arrivé à ce point que beaucoup d'électeurs conservateurs influents se croyaient obligés de se faire présenter à leur préfet respectif et de sceller la paix avec lui.

Ils ne s'apercevaient pas qu'ils jouaient un jeu de dupes comme les élections l'ont trop prouvé. La plupart des préfets étaient, en effet, tout dévoués aux candidats radicaux.

Ce n'est pas que je blâme impitoyablement ce rapprochement de la droite vers Méline. Je reconnais même que l'idée était très heureuse.

Si l'on avait pu réussir, on conjurait ou tout au moins on retardait l'heure de la révolution qui, chaque jour, devient plus menaçante.

Le moyen ne manquait pas d'habileté

On pouvait réussir : c'était le rêve ! mais ce n'était qu'un rêve.

Au réveil on s'est aperçu que l'on avait oublié que l'on jouait la partie avec, comme alliés, des francs-maçons.

Or, comment espérer que jamais un franc-maçon fera le jeu d'un catholique et, avec son aide, combattra d'autres francs-maçons ?

Parce que, direz-vous, les premiers étaient modérés, les seconds radicaux et que le socialisme effrayait ceux-là, alors que ceux-ci marchaient avec lui.

Je ne veux pas prolonger cette discussion ; j'arrive droit au fait et je la résume.

Digitized by Google

Quel est le but avoué de la Franc-Maçonnerie ! L'anarchie universelle.

Cela renferme tout.

Quand bien même ils ne le voudraient plus, les francs-maçons sont embrigadés, entraînés par leurs loges et il faut, de gré ou de force, qu'ils suivent le programme tracé à moins qu'ils ne démissionnent.

S'ils agissent ainsi, ils ne sont plus rien et on ne peut faire alliance tacite avec ceux qui ne sont plus.

C'est avec la plus grande impartialité que j'écris ces quelques lignes et aussi en toute sincérité.

Elles sont rédigées sans passion.

J'espère bien que mes confrères de la Presse catholique en jugeront ainsi et qu'ils ne m'accableront pas, les uns de l'épithète de réfractaire, les autres de celle de rallié.

Pourquoi ces malencontreuses qualifications ?

Otons ces noms aigres doux de *ralliés* et de *réfractaires*, ne changeons pas le beau nom de catholique.

Avant tout, c'est la qualité que nous devons ambitionner.

* * *

Quoiqu'il en soit, l'ennemi s'avance après avoir jonché de victimes le chemin qu'il a parcouru, les positions qu'il nous a enlevées.

C'est par l'enseignement sans Dieu surtout qu'il est dangereux. Et voyez son œuvre :

Un journal peu suspect, le *Matin*, nous donne une statistique qui émeut les laïcisateurs eux-mêmes. C'est une comparaison entre les chiffres de la criminalité enfantine en 1841 et en 1891.

Digitized by Google

| | En 1841 | En 1891 |
|---|---|---|
| Suicides de mineurs. . . . | 149 | 468 |
| Parricide par des enfants . | 1 | 3 |
| Infanticides par des enfants. | 24 | 31 |
| Vagabondage. . . . . | 1094 | 3300 |
| Mendicité . . . . . | 364 | 1753 |
| Homicides coups et blessures | 2761 | 5101 |
| Vols . . . . . | 5650 | 15756 |
| Mœurs . . . . . | 260 | 783 |
| Rebellion, outrages. . . . | 868 | 2562 |
| Destructions, dévastations . | 418 | 845 |
| Divers . . . . . | 2004 | 5882 |
| Total | 13,593 | 36,484 |

Différence entre les deux totaux 22 881.

Donc les gamins de 1891 commettaient 22 881 crimes ou délits de plus que ceux de 1841 !

Voilà le bilan !

Que l'enseignement sans Dieu soit responsable de cette augmentation de la criminalité de l'enfance, c'est ce qui ressort du fait suivant qui se passe de commentaires

En France, on enferme, chaque année, *mille* ou *douze cents enfants* dans les maisons de correction. Ce sont des enfants au caractère indompté, voleurs ou de penchants vicieux.

La prison est le dernier remède, bien pauvre remède d'ailleurs, auquel recourent les parents poussés à bout, ayant tout tenté, ne sachant plus que faire.

Le tribunal de la Seine a été curieux de voir où les familles qui venaient lui demander d'emprisonner leurs enfants, les avaient fait élever.

*Sur cent, onze ont été dans les écoles congréganistes et quatre-vingt-neuf dans les écoles laïques* (1).

---

(1) A Paris sur *cent* enfants poursuivis, on en trouve deux à peine qui soient sortis d'une école religieuse.

Sur *cent* enfants détenus à la Petite Roquette, l'école congréganiste n'en fournit que *onze* et l'école laïque, *quatre-vingt-sept* (*Revue des Deux Mondes*, 15 janvier, p. 426).

Digitized by Google

N'est-ce pas un spectacle attristant ? Mais l'école laïque produit d'autres résultats.

En voici quelques-uns, pris au hasard dans un amas de documents :

Les jeunes Alain Seillée, âgé de 7 ans et Jean Le Cras, âgé de 9 ans, demeurant à Guiscriff (Morbihan), se sont pris de querelle en jouant ensemble. Le petit Seillée, après avoir reçu un coup de poing, s'est sauvé chez ses parents où il a été poursuivi par son adversaire qui l'a fait tomber en lui lançant une pierre dans les jambes. Jean Le Cras a été ensuite cherché une forte trique avec laquelle il a frappé son camarade jusqu'à ce qu'il eut rendu le dernier soupir. Le précoce assassin qui a fait des aveux complets a été mis en état d'arrestation.

*Suicide d'un enfant de quatorze ans.*

Un drame poignant s'est produit rue d'Aubervillers, 20. En entrant chez lui, sa journée faite, M. Rolin a trouvé son fils Georges, âgé de 14 ans, asphyxié dans le logement. Un réchaud était au milieu de la chambre. D'après les premières constatations faites par le commissaire de police du quartier, le jeune Georges aurait volontairement mis fin à ses jours. A quel motif a-t-il cédé ?

Il était adoré de son père ; de ce côté rien certainement.

Si l'on croit certains témoignages, le jeune Georges, très précoce, aurait été au désespoir d'avoir été repoussé par une jeune fille qu'il aimait.

*
* *

Vers huit heures du soir, lit-on dans le *Journal du Cher* du mois d'août 1898, Mme M..., âgée de 27 ans, aubergiste, se promenait sur la route de Sens-Beaujeu en compagnie de sa domestique, Eléonore H..., âgée de 20 ans, et de Mme J..., âgée de 24 ans. Toutes les trois habitent Sancerre. Au lieu dit le Carroir de Marlou, elles croisèrent quatre jeunes gens âgés de 15 et 20 ans. Ceux-ci s'approchèrent des promeneuses et sans préambule se jetèrent sur Mme J..., cherchant à attenter à son honneur. La jeune



Digitized by Google

femme étant parvenue à se dégager prit la fuite. Nos ignobles personnages s'emparèrent alors de Mme M... et, la jetant à terre, ils réussirent à lui faire subir les plus odieuses violences. Mlle H... s'efforça de délivrer sa maîtresse, mais nos trois chenapans, dont la bestiale passion n'était pas encore assouvie, la renversèrent à son tour sur le sol et la jeune fille ne dut qu'à sa force et à sa résistance désespérée de ne pas succomber comme sa patronne aux violences de ses agresseurs. Cette scène ayant duré un certain temps, les victimes épuisées ne tardèrent pas à s'évanouir ; les satyres en profitèrent pour s'éloigner. Revenues à elles, les jeunes femmes revinrent à Sancerre, où elles firent aussitôt leur déclaration à la gendarmerie. En arrivant à leur domicile, Mme J... et Mlle H... durent s'aliter.

A la suite d'une sérieuse enquête ouverte par la gendarmerie, on vient d'arrêter les quatre jeunes gens auteurs de cette criminelle agression.

Ces vauriens qui demeurent à Bué, chez leurs parents, ont été transférés jeudi soir à la prison de Sancerre. Ils ont fait des aveux complets, ils ont même reconnu d'avoir tenté d'abuser d'une jeune bergère de quinze ans rencontrée dans les champs avant de s'attaquer à Mmes M... et J... et à Mlle H...

La jeune fille s'était mise à crier très fort et les coupables s'étaient éloignés.

Interrogez des anciens de village ils vous répondront qu'ils n'ont jamais vu, *de leur temps*, de pareils faits, devenus classiques aujourd'hui.

Ces faits divers sont, hélas, en effet, de ceux que l'on peut lire tous les jours dans les journaux.

Les conservateurs trouvent cela très malheureux, mais ils ont soutenu quand même Ribot. Et ce dernier les a remerciés en leur donnant la loi sur les fabriques qui a désorganisé toutes les paroisses. Ils ont aimé Poincarré plus vil encore, fait remarquer Drumont, et qui, fils et petit-fils de catholiques démonstratifs et zélés, a inventé cette loi d'abonnement destinée à faire disparaître, dans un temps plus ou moins long, tous les ordres religieux.

Aujourd'hui, nous en avons qui font l'éloge de Jules

Digitized by Google

Ferry, le farouche laïcisateur, et de Gambetta lui-même !...

Il faut, pour souligner le rôle qu'ils jouent, que les Franc-maçons s'en mêlent.

Lisez plutôt ces simples rapprochements qui vous montreront que les écoles sans Dieu sont des pépinières de socialistes.

« La neutralité *est un mot vide de sens. On ne peut pas être neutre quand on n'est pas un imbécile ; et, lorsqu'on a une opinion, on ne peut pas ne pas l'exprimer.* On le peut encore moins lorsqu'on est chargé d'enseigner, car elle pénètre partout, s'insinue dans tout, et l'on ne saurait raconter un fait historique sans le juger, ni émettre une pensée quelconque sans que cette opinion en ressorte clairement.

C'est pourquoi la *neutralité est une rêverie...* »

(Henri Maret, du *Radical.*)

« Malgré les apparences défavorables, j'espère le succès de notre candidat, le citoyen Bailleul. Je compte pour cela sur les jeunes soldats qui viennent de rentrer dans leurs foyers. Car c'est dans la jeune génération que le parti collectiviste trouve surtout des adhérents. **J'attribue ce résultat à l'organisation actuelle des écoles publiques.** »

(Delesalle, adjoint au maire de Lille, dans une conférence à Roubaix, 19 octobre 1896.)

Le précieux témoignage de ces deux messieurs, dont l'un est radical et l'autre socialiste, est absolument conforme au mot déjà ancien du socialiste Anselme :

*Fondez les écoles neutres et des patronages laïques, vous multiplierez en réalité les pépinières de socialistes.*

Ah ! Messieurs les conservateurs, vous pouvez lutter contre le socialisme sur le terrain électoral, vous n'aurez rien fait si vous n'êtes pas les maîtres de l'école.

Et aujourd'hui, les maîtres de l'enseignement de l'université laïque, soit disant neutre, ce sont les pro-

Digitized by Google

testants, ce qui prouve que les plus précieux auxiliaires du socialisme sont les réformés.

L'université est le pire des dissolvants. Aussi voyez quels résultats elle donne. Elle a fait faillite à toutes ses promesses. La *banqueroute est avouée* par *M. Buisson*, ce protestant qui pendant vingt ans a poursuivi l'œuvre si néfaste de la laïcisation. Naguère Buisson lui-même constituant un comité dans une école de préservation appelait dans ce comité des *personnes d'esprit et de costumes religieux.*

LA BANQUEROUTE EST CONFESSÉE *par des centaines de rapports* OFFICIELS adressés par des inspecteurs de l'enseignement primaire, proclamant que l'enseignement moral n'existe pas dans les écoles, qu'il est sans effet.

Ces rapports, analysés et publiés par M. Lichtenberger, doyen de la faculté protestante de Paris, devraient être connus de la France entière. Nous les résumons ici.

### PAS D'ENSEIGNEMENT MORAL

« L'enseignement de la morale n'existe pas dans les écoles de ma circonscription. »

*Inspecteur de Limoges.*

« Dans 60 % de nos écoles, l'éducation morale est presque nulle. »

*Inspecteur d'Angoulême.*

### PAS DE CAPACITÉ ET DE CONVICTION

« La capacité ou la conviction manquent aux maîtres laïques ».

*Inspecteurs de Poitiers, de Cosne, de Dax, d'Auxerre., de la Châtre, de Puget-Théniers.*

Digitized by Google

« Les maîtres parlent sans conviction, les trois quarts ignorent les questions d'éducation. »

*Inspecteur de Boussac.*

CE QU'ON ENSEIGNE A LA PLACE DU CATÉCHISME

« On confond la morale avec la civilité. »

*Inspecteur de Sens.*

« On n'enseigne que la morale militaire et pas la morale élevée. »

*Inspecteur d'Angoulême.*

« On n'enseigne que les vertus secondaires, peu de place aux grandes vertus. »

*Inspecteur de Sens.*

« Les leçons de morale sont de pâles contrefaçons de prônes de curés ; c'est grotesque, déclamatoire, banal, creux, vague, embarrassé. »

*Inspecteur de Lons-le-Saulnier*
*Inspecteur de Narbonne.*

« On confond l'Instruction avec l'éducation. »

*Inspecteur de Corbeil.*

« Sous prétexte d'enseignement moral, on passe des mois à parler des Ministères. »

*Inspecteur de Céret.*

« On croit enseigner la morale en parlant des attributions des conseils municipaux. »

*Inspecteur de Bar-sur-Aube.*

Digitized by Google

EFFET DE LA MORALE LAIQUE

« Mes élèves sont plus dissipés et plus galopins, après la leçon de morale qu'avant. »

*Inspecteur de Sétif.*

« L'amélioration des enfants est trop lente. »

*Inspecteur de Bourges.*

« Les enfants sont fatigués et les maîtres vite rebutés. »

*Inspecteur de Saumur.*

« Les leçons intermittentes de morale sont sans effet sur les enfants. »

*Inspecteur de Toul.*

« Les résultats de l'enseignement moral sont insignifiants. »

*Inspecteur de Guéret.*

« Les leçons de morale ne disent rien, ni à l'intelligence, ni à la volonté, ni au cœur. »

*Inspecteur de Chambéry.*

Cela n'a rien de surprenant que la morale soit méconnue dans l'Université ; voici, en effet, que M. de Cassagnac nous apprend ce que l'on en fait dans les lycées de l'Etat, ce que l'on fait des élèves.

C'est à propos d'une version obscène sur *Phèdre*.

Après avoir cité les derniers vers de Sénèque où Phèdre dit sa passion au fils de son mari, M. de Cassagnac ajoute (17 juillet 1898) :

Digitized by Google

« Et c'est là-dessus, sur l'offre bestiale que cette femme fait de son corps, qu'on laisse les jeunes gens.

Leur dernière impression, c'est Phèdre haletante, l'œil en feu, sollicitant Hippolyte au crime.

Et on ne dit même pas, afin de les rasséréner, de les remettre en équilibre, que le vertueux Hippolyte répond avec indignation :

« O puissant Roi des Cieux, tu peux entendre et voir sans horreur de pareils forfaits ! Pour qui donc réserves-tu tes foudres, s'ils reposent aujourd'hui... etc. »

Tout ceci est supprimé de la version comme gâtant l'érotisme.

Non, on leur offre la provocation de l'inceste et on ne leur donne pas l'énergique protestation contre le crime, ce qui est une façon de l'excuser tout au moins.

Et voilà ce que l'on fait de nos enfants, dans quelques mauvais lieux de l'Université.

Nous demandons à nos correspondants de Toulouse de vouloir bien nous donner les noms des salauds qui ont la responsabilité de ces compositions *obscènes*.

Nous les mettrons volontiers au pilori des honnêtes gens. »

Au surplus, ces boîtes à Pandore recèlent non seulement tous les maux et presque tous les vices, mais encore elles coûtent horriblement cher aux contribuables.

Les Lycées de garçons réclament à l'Etat une subvention annuelle de ONZE MILLIONS (10,963,927 francs), les Lycées de filles deux MILLIONS (2,060,000), les collèges communaux trois MILLIONS ET DEMI (3,665,784 francs) et il faut tenir compte *de quatre millions* de bourses : TOTAL 20 MILLIONS.

A ces *vingt millions* accordés à des établissements privilégiés, il faut ajouter les subventions des villes et des départements pour un chiffre inconnu.

Nous payons donc un prix fabuleux, une université, des maîtres qui perdent la jeunesse, c'est-à-dire la France.

Ces maîtres impies, ces sectaires à la solde d'un pouvoir maçonnique, se font un plaisir et un devoir d'inculquer à l'enfant des sentiments anti-catholiques.

Digitized by Google

Ils y mettent l'âpreté de l'avare pour ses écus, du dogue pour sa curée, calculant jour par jour, degré par degré, les progrès du mal qu'ils inoculent comme un virus empoisonné dans le sang et dans l'esprit, si l'on peut ainsi dire, de leurs élèves.

Comment en serait-il autrement ; la plupart de ces maîtres sont francs-maçons, c'est-à-dire ennemis de Dieu.

Oyez plutôt.

## Les fonctionnaires aux convents du Grand-Orient.

On écrit au *Moniteur* :

J'avais lu certaine interview publiée par l'*Eclair* du 3 octobre dernier; mais je me demandais si les chiffres donnés par le Franc-Maçon interrogé étaient bien exacts. Vérification faite, ils sont parfois inexacts, mais en moins.

Vous pourrez en juger par ce que l'interlocuteur de l'*Eclair* dit des fonctionnaires de l'instruction publique.

« Savez-vous, dit ce F.·., qu'il y avait là, délégués au con-« vent, *quatorze* instituteurs, *quatre* directeurs d'école ?... »

J'ai fait le compte. Les instituteurs sont, en effet, au nombre de quatorze ; ils ont été délégués par deux Loges de Paris, une Loge de Marseille, une de Toulouse, une du Havre (non pas celle du F.·. Félix Faure), et par les Loges uniques dans chaque pays de Saint-Maur près Paris, d'Agen, Baigne, (Clarente), Boulogne S/Mer, Châteauroux, la Réole, Saint-Geniez (Aveyron), Saint-Jean d'Angely et Tulle. Mais il y a *huit* directeurs d'école et non quatre. Ils ont été envoyés au convent par une Loge d'Angers, une de Nantes, une d'Orléans, et par les Loges de Cette, Cognac, la Motte Bouchot (région du Creusot), Sedan et Tarare.

Pour caractériser l'esprit qui anime ces benjamins de la République, je me bornerai à constater que deux d'entre eux, l'un à Paris, l'autre en province, ont pris, avec une douzaine de FF.·., l'initiative du vœu suivant dont l'urgence, d'après eux, sautait aux yeux « à la veille des élections » (p. 213 du Compte-rendu).

« Que le conseil de l'ordre soit invité à centraliser, puis à « faire connaître ensuite, dans la plus large mesure possible,

Digitized by Google

« au monde profane, les noms et adresses des sénateurs et « députés républicains, ainsi que des fonctionnaires publics « qui envoient leurs enfants dans les écoles congréganistes, « attendu que le moment est non seulement venu, mais « s'impose impérieusement, si l'on veut conserver les insti- « tutions libérales que la France s'est données, de signaler « à la vindicte du suffrage universel les *noms de tous les « traîtres à la patrie et à la République.* »

Je dois dire que le convent, bon opportuniste parfois, malgré ses parades de principes, n'a pas cru pouvoir voter ces mesures qu'il considérait comme impraticables et même dangereuses. »

Ce que le couvent n'a pas cru devoir faire dans son propre intérêt, nous n'hésitons pas à le divulguer dans l'intérêt des catholiques et pour désopiler la rate de la galerie. C'est d'abord M. le F.·. Combes, ancien ministre et curé défroqué qui, dans une séance du Sénat, le 16 mars 1897, fit grand crime à M. Méline, dit *La Croix*, de permettre aux fonctionnaires de faire donner l'éducation à leurs enfants par les cléricaux.

Or, il résulte de notes très certaines, qu'il a fait élever lui-même ses filles chez les Ursulines au couvent de Pons, quand l'école laïque était dirigée par des institutrices auxquelles il a prodigué des témoignages de satisfaction qui ont fait trop parler.

De plus, ses deux garçons ont reçu des leçons du collège ecclésiastique de la Recouvrance, l'aîné, aujourd'hui sous-préfet, à titre de leçons des prêtres! Le second, André, mort depuis, à titre de pensionnaire interne. Il n'a quitté qu'au jour où la maison a dû se priver des services de M. Combes, comme médecin.

Un joli trait sur le F.·. Combes.

Quand il se présenta pour l'examen de licence devant la faculté des lettres de Rennes, il avait déjà jeté sa soutane aux orties.

Mais la faculté de Rennes passait pour cléricale.

Que fait le jeune Combes? Il ne trouve rien de mieux, dans l'espoir de se rendre le jury favorable, que de tirer

Digitized by Google

de sa malle son vêtement ecclésiastique et de l'endosser pour la circonstance.

*
* *

Gérault Richard, qui a demandé la désaffectation de l'Eglise du Sacré-Cœur et qui traite en public les prêtres de *corbeaux de sinistre présage*, a un oncle chanoine au Mans et secrétaire de l'évêché. Il fit élever son neveu à son compte au collège ecclésiastique de Saint-Calais. M. Gérault Richard, d'ailleurs, a conservé les meilleures relations avec le supérieur de ce collège ; il se promène avec lui dans les rues ; et ce fougueux anticlérical n'a pas cru devoir mieux faire que de mettre ses neveux au collège où il fut élevé lui-même.

*
* *

Jourdan, qui se livra à de si furieuses attaques contre les Congrégations religieuses, fait élever sa fille au couvent, et à l'œil s'il vous plaît.

*
* *

M^lle^ Rivaud, fille du préfet de Lyon, (aujourd'hui révoqué) est à Montfleury, près Grenoble, élevée par des Religieuses du Sacré-Cœur de Jésus.

Or, ce même Rivaud traquait les fonctionnaires, placés sous ses ordres, s'ils n'envoyaient pas leurs enfants à la laïque (1).

---

(1) Ce Rivaud voudrait il nous dire ce qu'il faisait, en chemise, près d'une fenêtre, dans une maison de la rue de la Barre à Lyon, pendant que ses sbires poursuivaient des manifestants, durant la période du Congrès national catholique de 1896 ?

Digitized by Google

∴

Girault, sénateur du Cher, type de paysan du Danube, dont l'esprit est aussi mal léché que la tournure, a fait élever sa fille chez les sœurs de Saint-Maur à Montluçon (Allier).

Or, il prononce des discours à tous les enterrements civils de son arrondissement, et, en août 1898, il a émis un vœu renouvelé de Pochon, demandant que les fonctions publiques fussent interdites aux élèves des écoles congréganistes.

∴

Le sénateur Joseph Fabre, qui interpelle violemment à Paris sur les menées cléricales, dissimule ses outils maçonniques dans son département.

Et pour assurer sa réélection, il arracha à l'évêque de Verdun une lettre dont voici le texte, et que le garde des sceaux, répondant à M. Fabre qui l'interpellait sur les menées cléricales, lut, le 2 avril 1897, à la tribune du Sénat :

Cher Monsieur, je viens de lire avec intérêt votre circulaire et je vous remercie de me l'avoir communiquée. Je vous félicite des idées et des sentiments qu'elle exprime... Je fais les vœux les plus sincères pour votre succès. Jeanne d'Arc y est intéressée comme moi et plus que moi. Je lui demande de dire un mot à l'oreille des délégués sénatoriaux (Bruyante hilarité. — Applaudissements ironiques sur un grand nombre de bancs).

*M. le Garde des Sceaux.* — Cette lettre de l'évêque de Verdun, M. Joseph Fabre a tenu à la porter à la connaissance de ses électeurs. Il a demandé au *Journal de l'Aveyron* de vouloir bien la publier, et d'autres journaux l'ont reproduite. Or, on était à l'heure même des élections sénatoriales (Nouveaux rires. M. Joseph Fabre

Digitized by Google

prononce quelques paroles qui se perdent dans le bruit.)

*M. le Garde des Sceaux.* — Messieurs, si, poussant plus loin nos investigations, et recherchant les faits que les journaux mettaient en lumière au moment des élections sénatoriales de janvier 1894, nous consultons la presse du département de l'Aveyron, nous y voyons que M. Vidal, curé d'Espalion, a assisté sur l'estrade, à côté de M. Fabre, à une conférence faite par celui-ci (*Exclamations et rires*) et que le curé de Marcillac, étant venu assister à une réunion de délégués sénatoriaux provoquée par M. Joseph Fabre, celui-ci s'est levé et a salué dans des termes chaleureux la présence de ce prêtre à la réunion (*Exclamations ironiques à gauche*).

Je comprends très bien que M. Fabre ait oublié ces précédents (*Rires approbatifs sur les mêmes bancs*).

Est-il complet, celui-là ?

∴

Le député F.·. Hemon a été élevé gratuitement par les congréganistes de son département.

∴

Au Havre, un sieur Viard, conseiller radical socialiste et farouche laïcisateur, a fait élever sa fille chez les Dominicaines.

∴

Le F.·. Clémenceau, dit M. Boissandré dans la *Libre Parole*, a conduit, en 1890, la femme d'un de ses amis, pour y subir une grave et douloureuse opération, chez les dames religieuses de l'Espérance, passage Louis-Levesques, à Nantes. En cette circonstance, M. Clémenceau se serait montré plein d'attentions courtoises et de déli-

Digitized by Google

cates prévenances vis-à-vis des sœurs. Un jour, il aurait dit à l'une d'elles, à sœur Irène :

— « Oh ! que vous êtes méritantes ! Oui, sans doute, vous n'attendez point de récompenses ici-bas. Vous êtes de braves filles ! »

***

Le Fr.·. et Huguenot de Freycinet qui vota toutes les lois anti-catholiques conseillait à son ami Lasserre d'aller à Lourdes pour obtenir sa guérison d'une maladie d'yeux.

Voici la lettre de Freycinet:

Mon cher ami,

Tes quelques lignes m'ont fait plaisir, mais ainsi que je l'ai déjà dit, il me tarde de voir *de ton écriture*. Ces jours derniers en revenant de Cauterets, je suis passé à Lourdes (près de Tarbes) ; j'y ai visité la célèbre grotte et j'ai appris des choses si merveilleuses en fait de guérisons produites par ses eaux, principalement pour les maladies d'yeux, que je t'engage *très sérieusement* à en essayer. Si j'étais catholique, croyant, comme toi, et si j'étais malade, je n'hésiterais pas à recourir à cette chance. S'il est vrai que des malades ont été subitement guéris, tu peux espérer d'en grossir le nombre ; et si cela n'est pas vrai, qu'est-ce que tu risques à en essayer ? J'ajoute que j'ai un peu un intérêt personnel à cette expérience. Si elle réussissait, quel fait important pour moi à enrégister ! Je serais en présence d'un fait miraculeux ou tout au moins d'un événement dont le témoin serait hors de toute suspicion.

Adieu, cher ami,

DE FREYCINET.

Négrepelisse, le 12 septembre 1892.

P.-S. — Il paraît qu'il n'est pas nécessaire d'aller à Lourdes même pour prendre cette eau, et qu'on peut s'en faire envoyer. Tu n'as qu'à en demander au curé de Lourdes, il t'en expédiera.

Digitized by Google

Il faut probablement accomplir certaines dévotions, que je ne saurais t'indiquer ; mais le curé de Lourdes te renseignera. Prie-le aussi de t'envoyer une petite brochure à un franc, du vicaire général de Tarbes, qui relate les faits miraculeux les mieux constatés.

Lasserre hésitait ; Freycinet lui donne rendez-vous. Il presse son ami et le décide enfin. Et sous la dictée de Lasserre, Freycinet écrit au curé de Lourdes pour avoir de l'eau miraculeuse.

Puis il dit à son ami :

« Mon cher Lasserre, puisque tu tentes directement d'obtenir un miracle, il faut te placer dans les conditions requises, sans quoi l'expérience serait vaine. Fais donc les prières nécessaires ; confesse-toi ; mets ton âme dans un état convenable ; accomplis les dévotions que la religion t'ordonne. Ceci, tu le comprends, est d'une nécessité primordiale (1). »

Au surplus, Freycinet fit une retraite à Solesmes dans le but de se convertir au catholicisme. Il devint l'ami du R. P. Dom Guéranger.

Sont-ils illogiques ces libres-penseurs, ces persécuteurs de la religion catholique ? Ils veulent croire, mais ne veulent pas que les autres croient ; ils veulent que les enfants du peuple ne soient pas élevés par des religieux, mais leurs propres enfants ont le privilège de l'éducation congréganiste.

⁂

Passons à un autre.

Comme plusieurs de ses similaires, politiciens parvenus, M. Trouillot, ancien élève des Pères Jésuites de Dôle, fut d'abord un bon petit jeune homme, de piété tendre, et qui ne faisait pas prévoir sa chute dans la franc-maçonnerie. On exhume aujourd'hui une poésie de

(1) *Les témoins de ma guérison* ; LASSERRE, page 355.

Digitized by Google

ce petit Monsieur qui, pour n'être pas d'une haute envolée, vaut encore mieux pourtant que les diverses élucubrations et discours de ce ministre d'occasion. La voici :

## LE CHANT DU PETIT PASSEREAU

Je suis le passereau timide
Nouveau-né que chacun bénit :
J'ose à peine, faible et sans guide,
Me pencher au bord de mon nid,
Le mois de mai me vit éclore :
Je ne connais du monde encore
Que les environs du berceau ;

Mais j'y vis heureux et tranquille.
Sainte-Vierge, dans cet asile
Protégez bien le passereau.

Jamais une douleur amère,
Ne vient m'attrister en ce lieu,
Le matin, au réveil, ma mère,
M'apprend à prier le bon Dieu.
J'écoute souffler dans la plaine
Le vent qui berce le grand chêne
Dont l'ombre entoure mon berceau,
J'apprends à vous louer vous-même :
Sainte Vierge, comme il vous aime,
Aimez le petit passereau.

Bientôt près de votre demeure
J'irai murmurer ma chanson ;
J'irai me bercer à toute heure
A l'entour de votre maison.
Le souffle du zéphir m'enivre,
Et je ne puis encore le suivre
Dans le ciel si vaste et si beau.
En passant, à fuir il m'invite,
Sainte Vierge, faites bien vite
Croître l'aile du passereau.

Digitized by Google

Mais on m'a dit que dans la vie,
Privé de soins et de parents,
Ce doux lendemain que j'envie,
M'apporterait bien des tourments.
On m'a dit que dans sa carrière
Bien des jours remplis de misère
Attendaient le petit oiseau.
Ah ! si jamais je perds courage,
Sainte Vierge, pendant l'orage,
N'oubliez pas le passereau.

Que jamais sa plume innocente
Ne tombe aux serres du méchant
Que jamais la flèche perçante
N'arrête son vol et son chant ;
Que sous votre doux patronage
Il soit heureux tout le voyage
Comme aux premiers jours du berceau !
S'il faut pourtant qu'un jour il meure,
Trouvez au ciel une demeure
Pour votre petit passereau.

A ce tableau manque M. Rochefort, l'insulteur de nos prêtres et de notre église.

Hâtons-nous de l'y clouer. Voici une pièce de vers que Rochefort, élève au lycée Saint-Louis, lut à Mgr Sibour, successeur de Mgr Affre, dans une visite du prélat au lycée, après les journées de juin :

Au collège c'est jour de fête,
C'est aussi jour de fête au ciel,
Jour de paix, jour d'amour, jour de grâce parfaite.
Heureux amis, savourez-en le miel.
Un saint Prélat vous y convie,
Venez recevoir de sa main
Le froment pur et sans levain,
Le pain de justice et de vie.
Jadis un ami vénéré,
Chaque an à cette même table,
Offrait de sa main charitable
Le Dieu qu'il avait consacré.

Digitized by Google

Il n'est plus, il a fait le dernier sacrifice,
Il a jusqu'à la lie épuisé le calice.
Pour le vaincu qui tombait en riant,
L'œil animé d'une fierté farouche,
Triste et vainqueur il est mort en priant.
L'amour au fond du cœur, le pardon sur la bouche.

Frères, que la souffrance a fait séditieux,
Il est allé, pour vous, fléchir un Dieu sévère,
Christ aussi montait au calvaire
Afin de nous ouvrir les cieux.

Lisez la sainte parabole
Ecrite au nouveau testament,
Vous y reverrez le symbole
De son glorieux dévouement :
Vers une mort hélas ! trop certaine
Marcher et sans crainte et sans haine
Sans rien n'écouter que son cœur ;
A sa brebis qu'on a ravie
Sacrifier jusqu'à sa vie,
N'est-ce pas là le bon pasteur ?

Sur sa grande action la tombe est refermée,
Il meurt, et la vertu qu'il avait tant aimée
Lui donne au rang qu'il quitte un digne successeur

Il comprend comme lui son sacré ministère
Et le ciel par sa voix vient apprendre à la terre
Que de la charité la clémence est la sœur.
A l'Enfant du malheur que la justice exile
Sa foi retrouve un père et son cœur un asile,
Des coupables qu'il plaint, il connaît les malheurs.
Venez, venez à lui sans crainte, âmes sincères,
Vous trouverez du pain pour toutes les misères,
Des pleurs pour toutes les douleurs.

H. DE ROCHEFORT.

Il rédigea, en outre, des poésies à l'adresse du duc de Montpensier, dont il recevait, en récompense, un porte-crayon en or, et il composa, en l'honneur de Marie, le sonnet suivant que nous relevons dans *Jeux floraux* de l'année 1856 :



Digitized by Google

## SONNET A LA VIERGE

*Regina cœli.*

Toi que n'osa frapper le premier anathème,
Toi qui naquis dans l'ombre et nous fis voir le jour,
Plus reine par ton cœur que par ton diadème,
Mère avec l'innocence et Vierge avec l'amour ;

Je t'implore là-haut comme ici-bas je t'aime,
Car tu conquis ta place au Céleste séjour,
Car le sang de ton fils fut ton divin baptême
Et tu pleuras assez pour règner à ton tour.

Te voilà maintenant près du Dieu de lumière :
Le genre humain courbé t'invoque la première ;
Ton sceptre est de rayons, ta couronne de fleurs.

Tout s'incline à ton nom, tout s'épure à ta flamme,
Tout te chante, ô Marie... et pourtant quelle femme
Même au prix de ta gloire, eût bravé tes douleurs !

PAR MONSIEUR HENRI DE ROCHEFORT,
de Paris (*sic*).

La *Petite République* de Jaurès nous raconte le mariage de Rochefort en ces termes :

« M. Rochefort qui, en matière religieuse, paraît être aussi intransigeant que le titre de son journal, nous permettra-t-il de lui rappeler certaine cérémonie qui eut lieu au couvent des Dames Augustines à Versailles, en 1872, et dont la *Liberté* et le *Figaro* des 7 et 8 novembre de l'année rendirent compte ?

Voici en quels termes Gaston Vassy, rédacteur au *Figaro*, a raconté cette cérémonie qui avait pour objet le mariage religieux du farouche contempteur des faiblesses d'autrui. Sur sa demande, transmise par M. Jolly, son avocat, au ministère de la Justice, M. Rochefort avait été ramené de l'Ile de Ré à Versailles. Nous laissons la parole au reporter :

«..... Je pénètre cinq minutes après Rochefort, dans la « grande cour du couvent.

Digitized by Google

« Rochefort est mené au parloir ; je le vois passer. Il est extraordinairement pâle, presque jaune.

« Au bout de cinq minutes, on vient le chercher pour le « conduire à la chapelle où IL SE CONFESSE. LA CONFESSION NE « DURE QUE DIX MINUTES. Rochefort ressort encore plus pâle et « retourne au parloir où le rejoignent ses témoins, MM. E. « Blum, F. Victor Hugo, J. Destrem et A. Jolly.

« A neuf heures arrive M. Rameau, maire de Versailles, « accompagné d'un employé du bureau des mariages et de « M. Foligny, représentant du ministre de l'Intérieur. Immé- « diatement après entre M. l'abbé Barbet, vicaire de Saint- « Louis, M. l'abbé Bourgeois QUI, TOUT A L'HEURE, A CONFESSÉ « ROCHEFORT, M. le docteur Barigny, médecin des prisons de « Versailles, M. le docteur Godefroy, médecin du couvent, « et les quatre témoins des conjoints.

« M. Rameau procède au mariage civil, puis M. l'abbé « Barbet donne aux époux la bénédiction nuptiale. L'ATTI- « TUDE DE ROCHEFORT EST DES PLUS CONVENABLES.

« PENDANT TOUTE LA CÉRÉMONIE RELIGIEUSE, *les quatre témoins « étaient restés en dehors de la chapelle, dédaignant d'avoir « rien de commun avec le nommé Dieu.* »

***

Jaurès est le *nec plus ultra*. Il a passé par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel politique, mais ce libre penseur a fait baptiser ses enfants avec de l'eau du Jourdan, comme le fut le comte de Chambord.

**Eglise paroissiale Sainte-Jérôme.**

CERTIFICAT DE BAPTÊME — Toulouse (Haute-Garonne).

*Extrait du régistre des actes de baptême.*

L'an mil huit cent-quatre-vingt-dix et le deux du mois de mars, a été baptisée par nous soussigné, Pradal, Curé :

Digitized by Google

Eugénie-Marie-Madeleine Jaurès, née le 19 septembre 1889, à Paris, fille de M. Jean-Auguste Jaurès, député du Tarn ;

Et de Dame Marie-Louise-Antoinette Bois, domiciliés place Saint-Pantaléon, 20, mariés *canoniquement*, habitants de cette paroisse.

Parrain, M. Jean-Eugène Bois, sous-préfet de Prades, diocèse de Perpignan ;

Marraine, Dame Marie-Adélaïde Jaurès, née Barbaja, de la parroisse Saint-Exupère.

Qui ont signé : Pradal, Curé, Jean Jaurès, père de l'enfant. — Marie Bois, Eugène Bois, Adélaïde Jaurès.

« Ce certificat établit, contrairement aux assertions et aux réticences de M. Jaurès et de son entourage, non seulement que la fille de l'ex-député d'Albi a été baptisée, mais qu'elle a reçu ce sacrement en présence de son père, le farouche socialiste libre-penseur et athée, marié « canoniquement. » L'ancien centre-gaucher a, en effet, apposé son paraphe à côté de celui du curé Pradal, au bas de ce pieux document.

Quant à l'histoire de l'eau du Jourdain, elle est tout aussi exacte, si invraisemblable et si grotesque qu'elle ait paru à première vue, dit l'*Intransigeant*.

M. Pradal est encore curé de la paroisse Saint-Jérôme, et il déclare formellement que l'eau du Jourdain lui a été fournie par l'ex-député d'Albi à l'intention du baptême de la jeune Jaurès.

M. Pradal ajoute même ce détail curieux : l'eau fournie par M. Jaurès, n'étant pas consacrée, il fallut la mélanger à l'eau de l'Eglise servant ordinairement aux cérémonies baptismales. »

Je pourrais citer bien d'autrés types de libre-penseurs. Il en fourmille ; je m'arrête, étant déjà loin du rôle des universitaires dans la franc-maçonnerie, signalé par l'*Eclair* et le *Moniteur universel*.

J'y reviens.

***

Parmi les délégués au dernier convent du Grand Orient, il y avait 22 professeurs de divers calibres.

Digitized by Google

D'abord trois professeurs de médecine : l'Ill.·. F.·. de Lanessan, professeur agrégé à la faculté de médecine de Paris, celui qui a gouverné l'Indo-Chine après le F.·. Constans, avant le F.·. Doumer, celui qui, en mars 1880, portant un toast maçonnique à l'écrasement de l'infâme, ajoutait : « L'infâme, ce n'est pas le cléricalisme, c'est Dieu » (*Monde maçonique*, avril 1880) ; puis un certain F.·. Beauvisage, professeur agrégé à la faculté de Médecine de Lyon, adjoint au maire ; enfin un F.·. Louveau, professeur honoraire à l'école de médecine de Rennes.

Ces docteurs sont accompagnés d'un préparateur à la Faculté des Sciences de Toulouse, le F.·. Rouquié.

Viennent ensuite treize professeurs de lycée dont deux agrégés (les FF.·. Dequaire-Grobel et Grescent, ces célébrités maçonniques si mal accueillies par le « monde profane » aux dernières élections législatives), plusieurs professeurs en titre, quelques chargés de cours et un maître de gymnastique qui s'intitule crânement « professeur au lycée » de Vesoul.

Trois délégués sont professeurs de collèges communaux.

Je trouve aussi un professeur au « Collège Chaptal » que l'annuaire de l'Instruction publique met à une place plus modeste, dans le groupe des « instituteurs adjoints » du dit établissement, et un « professeur à l'Ecole normale » de Dijon.

Parmi ces universitaires, vous connaissez le F.·. Dequaire-Grobel, le Démosthène du Grand-Orient, l'auteur de la fameuse invocation à « Sainte-Maçonnerie » ; vous connaissez aussi le F.·. Grescent, appuyant, au Convent de 1896, le vœu « que l'Etat impose aux fonctionnaires civils et militaires l'obligation de faire élever leurs enfants dans les écoles laïques » ; mais professant en même temps cette théorie opportuniste, qu'il serait dangereux pour la Maçonnerie d'afficher trop ouvertement son impiété, par exemple en exigeant de ses membres la promesse de ne jamais participer,



Digitized by Google

ni eux, ni leurs enfants, à aucune cérémonie religieuse.

« Faisons la chose, — a dit le F.·. Dequaire-Grobel, alors président du convent, — et n'en parlons pas. »

Opportuniste également, le F.·. Guillemot, qui enseigne, en qualité de chargé de cours, les lettres et la grammaire aux élèves de l' « enseignement moderne » au lycée de Limoges. Il faut avant tout être « habile » dans la rédaction des programmes électoraux, disait-il en substance au convent de 1897, et ne pas afficher des déclarations sincères qui pourraient tout compromettre (p. 232).

Et il citait un exemple. En 1887, lui-même et ses amis — notamment un autre délégué présent à la séance, le F.·. Lafond, professeur d'allemand au collège municipal de Gaillac, — soutenaient à Toulouse la candidature législative du F.·. Calvinhac : « Qu'avons-nous « demandé à Calvinhac ? D'afficher sur tous les murs de « la Haute-Garonne une profession de foi démocratique « socialiste comme elle était dans son cœur ? Assurément « non ! Il n'en a pas été question ».

Voilà comment est composée l'Université !

Si vous désiriez d'autres noms, il me serait facile de vous en citer.

Au lycée de Bourges (Cher), le professeur Vaillandé, chassé de Reims, a écrit des livres où il nie l'existence de Dieu.

A Avignon (Vaucluse), l'Inspecteur d'académie, M. Marchand, est protestant.

A Béziers (Hérault), M. Neuvialle, inspecteur primaire, est protestant.

Dans le Tarn-et-Garonne, à Montauban, le conseil d'administration du lycée comprend quatre membres protestants : MM. Marty, Eost, Bruston et Poujade ; au lycée des filles, trois : MM. Raspide, Marty et Walnitz ; à l'école normale, deux : MM. Monod et Nicolas.

Enfin, le professeur d'agriculture, M. Dubreuil, est protestant.

Digitized by Google

Permettez-moi d'arrêter ici cette nomenclature. Je tiens à rester beaucoup au-dessous de la vérité. Cependant si vous le désirez absolument, je vais jeter encore quelques noms sur le papier.

M. Baudrillard, inspecteur des écoles à Paris, est marié à une protestante d'Asnières-les-Bourges. Les huguenots, Jost, Kergomard, Malmende, Lichtenberger sont inspecteurs d'écoles.

Dans la Haute-Loire, le lycée du Puy récèle plusieurs professeurs protestants et juifs que je ne nommerai pas. Au surplus, les instituteurs protestants y sont nombreux.

Dans le Lot, à Cahors, M. André, inspecteur primaire, est protestant.

A Caen (Calvados) MM. Tessier et Biville professeurs à l'Université, sont huguenots, ainsi, dit-on, que le recteur de l'académie de Caen, M. Zévort. Au lycée Malherbe, nous trouvons M. Ménegoz, professeur de dessin.

Dans les Ardennes les « boîtes » universitaires sont remplies d'ennemis de la religion catholique.

« L'inspecteur d'académie est franc-maçon notoire, connu et coté comme tel.

« Le proviseur l'est également.

« Le professeur de philosophie fait, devant ses élèves, profession de foi publique d'impiété, de rationalisme et de matérialisme.

« Son physique est à l'unisson des théories de Darwin qu'il professe.

« Le professeur de rhétorique est juif.

« Le professeur de seconde est juif et affilié aux Loges.

« Un professeur de belles-lettres est fervent admirateur du bouddhisme.

« Un autre professeur est juif.

« Tous les surveillants, sans exception, font parade de leurs sentiments antireligieux et plaisantent, à l'occasion, les élèves qui ont la faiblesse de croire à Dieu. »

M. Chaudey est inspecteur d'académie dans les Vosges.

Digitized by Google

C'est dans les facultés qu'il faut surtout chercher les protestants. J'en prends une au hasard, celle de Montpellier, car je tiens à ne pas publier mes documents dans un seul livre.

Le Recteur de l'Université était autrefois protestant; il est mort en 1890; mais il a été remplacé par M. Bizos, marié à une protestante, ce qui est bien pire.

A la faculté de médecine, les doyens protestants se succèdent depuis 15 ans.

Depuis 1897 les professeurs protestants: Bertin, Carrieu, Mairet, Ducamp et leurs alliés font une guerre au couteau aux catholiques. La lutte a pris, cette année, une acuité particulière.

A la faculté de Droit, je découvre MM. Charles Gide, en congé à Lausanne ; Chausse ; Brouilhet, etc.

Protestants, MM. Bonnet, fils de pasteur français et professeur à la faculté des lettres. On prétend qu'à la dernière conférence sur Dreyfus, Jaurès est descendu chez lui.

MM. les huguenots de Rouville, Sabatier, sont professeurs de sciences. Il y a aussi M. de Cœnink qui a, dit-on, horreur de ses coreligionnaires ! ! ! !....

Nous trouvons à l'école de pharmacie deux parpaillots: MM. X.... récemment directeur, et Planchon.

Le Jardin botanique lui-même est peuplé de protestants ! ! ! !,...

Si je me hasardais dans un autre département, je ferais la même constatation, à savoir que l'enseignement universitaire est aux mains des protestants.

Dans les Hautes-Pyrénées, par exemple.

M. Ripet, inspecteur d'académie (sectaire à tous les degrés) est protestant.

Huguenot, M. Allengry, professeur de philosophie au lycée de Tarbes.

Protestante, M^me^ Floutier, directrice de l'école normale de filles de Tarbes.

Le territoire de Belfort a 3 ou 4 instituteurs protestants.

Digitized by Google

A Châlons-sur-Marne, citons M. Payot, inspecteur d'académie, catholique, qui a épousé une protestante. Il arrive de l'Ardèche où il faisait, paraît-il, des conférences dans les temples, en faveur du syndicat Dreyfusard !

Et d'autres encore dont les noms m'échappent, sans parler d'une foule d'instituteurs huguenots qui fourmillent dans ce département — l'Ardèche (1).

Je vous ai déjà donné le nom des plus gros bonnets protestants de l'Université de Paris ; faut-il donc en étaler d'autres ?

Protestant, M. Paul Berger, professeur de clinique chirurgicale, membre de l'Académie de Médecine, 16, rue de Bourgogne ;

Protestant, M. Philippe de Clermont, professeur à l'école des hautes études, 8, boulevard Saint-Michel ;

Protestant, M. Jacques Geoffroy Flach, professeur au collège de France, 37, rue de Berlin ;

Protestant, M. Louis-Auguste Himly, doyen de la faculté des lettres, 23, avenue de l'Observatoire ;

Protestants, enfin, MM. Guillaume Jost, inspecteur général de l'instruction publique, 9, rue du Val-de-Grâce ; Adrien Krebs, professeur à l'école alsacienne ; Flammand, inspecteur des écoles primaires autrefois à Belfort, puis dans le pays de Montélimard où il exerçait le ministère de Pasteur.

Vraiment, je suis confus d'abuser ainsi de vos instants et je terminerai ici une énumération qui serait par trop longue en ajoutant MM. les protestants Monod et Reclus, professeurs agrégés à l'école de médecine ; Scheurer-Kestner, membre du conseil de l'observatoire d'astronomie physique à Meudon ; Monod, président de la section sciences historiques et philologiques (hautes études).

A la faculté des lettres, nous remarquons un Buisson,

(1) Voir page 359.

Digitized by Google

un Litchenberger, un Hilmy et un Wadington.

Au lycée Henri IV, signalons M. Chantavoine, professeur de rhétorique, qui doit être protestant.

Le sous-chef de bureau de l'enseignement supérieur est M. Blondel; au premier bureau, nous trouvons M. Soulès. Au hasard et en désordre, à dessein, jetée de colère, cette poignée de hauts fonctionnaires universitaires protestants : MM. Maurice Vernes ; L. Mariller, professeurs d'enseignement religieux ; Sabatier, professeur de littérature chrétienne ; Planchon, directeur de l'école supérieure de pharmacie de Paris ; Vaucher, Allier, Berger, Ehrardt, professeurs de l'Université de Paris ; Ch. Friedel, professeur à la faculté des sciences ; Jean Reville et Albert Reville, professeurs à l'école des hautes études ; Paul Passy, maître de conférences à l'école des hautes études ; Menegoz et Bonet-Maury, membres du conseil de l'Université ; Lods, répétiteur à l'école Arago; Monod, professeur au lycée Montaigne ; l'*Annuaire de l'instruction publique* pour 1898 indique un Steeg, professeur de philosophie à l'école alsacienne de la rue d'Assas. C'est encore un huguenot, ainsi que MM. Th. Beck et Braeunig, directeur et sous-directeur de cette école très protestante.

Cette fois, je ne veux plus citer de noms, bien qu'à dessein j'en aie oublié et non des moindres ; car il me faudrait signaler tous les universitaires calvinistes et ce serait interminable. Mon enquête m'entraînerait dans des départements où je n'ai pas encore montré la place occupée par nos bons protestants dans l'université et j'en arriverais à vous dire que M. Lods est secrétaire d'inspection académique dans la Haute-Marne ; M. Stapffer, professeur d'allemand au lycée de Brest ; M. Reclus, professeur d'agriculture à l'école normale de Limoges ; M. Lods — encore un Lods — professeur de philosophie et d'histoire au collège de Semur ; M^lle^ Monod, professeur d'anglais à l'école normale d'institutrices de Carcassonne ; M. Guitteau, professeur à l'école

Digitized by Google

de médecine de Poitiers ; M. Bonnet, professeur à l'école de droit de Poitiers, sans compter M. Frédéric Monod, chargé du service médical au lycée de Pau où un autre Monod est pasteur ; MM. Bonnaric, inspecteur d'académie du Gard (catholique converti) ; Jeannin, inspecteur primaire du Gard ; Darboux, proviseur au lycée de Nîmes ; Durand, directeur de l'école normale d'instituteurs de Nîmes ; Mlle Graverol, directrice du collège de jeunes filles de Nîmes, sont protestants, soit cinq protestants sur six chefs de service ; le proviseur du lycée d'Alais est protestant, soit sur les deux lycées du Gard, deux proviseurs protestants. Au lycée de Nîmes, 7 professeurs protestants : MM. Dalzel, Gal, Martinenche ; Mazauric, Paut, Pierre, Salmon ; un juif, Crémieux. En outre, les deux dames chargées de la classe enfantine, Mes Vabre et Mazauric sont protestantes ; de plus, les deux médecins, les surveillants généraux et le secrétaire du proviseur sont huguenots.

A Le Vigan, les instituteurs laïques sont presque tous protestants : citons ceux de Aulas, Breau, Mars, Avèze, etc., etc.

La directrice du collège des filles d'Amiens est protestante, ainsi que MM. Vidil inspecteur primaire à Privas ; Gaston Giraud principal de collège de Privas ; le directeur du lycée des filles de Tournon.

Pour terminer cette nomenclature déjà longue, de l'envahissement protestant dans l'Université, je vais déchirer le dernier voile qui pourrait obscurcir encore la vérité aux yeux d'un certain nombre d'incrédules qui se cachent la tête pour ne pas voir le danger.

C'est à Paris que je prie le lecteur de revenir contempler le spectacle de l'Université protestante et juive comme l'avaient rêvée Stéeg, Buisson et Pécaut pour accomplir, sur le terrain scolaire, *la réforme qui échoua au* XVIe *siècle sur le terrain religieux.*

Et quel bouquet d'universitaires anti-catholiques !

A la direction de l'enseignement secondaire, relevons

Digitized by Google

MM. Roehn, chef du 2e bureau ; Wissemans, sous-chef, tous deux protestants.

Calviniste, M. Uri, sous-chef du 3e bureau.

Calviniste également M. Schmit, chef du 2e bureau à la direction de l'enseignement primaire.

Protestant, M. Ducrocq, du comité du contentieux professeur à la faculté de droit de Paris.

Membres du conseil supérieur de l'instruction publique, les protestants G. Perrot, membre de l'institut, professeur à la faculté des lettres, directeur de l'école normale supérieure, 45, rue d'Ulm ; Rabier, directeur de l'enseignement secondaire ; Berthelot, professeur au collège de France, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, inspecteur général honoraire de l'enseignement supérieur, président de la section et directeur à l'école des hautes études, professeur honoraire à l'école supérieure de pharmacie de Paris, délégué du collège de France, rue Mazarine, 3 ; Darboux, doyen de la faculté des sciences de l'Université de Paris, délégué des facultés des sciences, rue Gay-Lussac, 36 ; Jullian, professeur à la faculté des lettres de l'Université de Bordeaux, délégué des facultés des lettres, 5, rue Corneille.

On remarquera que ces excellents huguenots cumulent pour la plupart les hautes fonctions universitaires.

Font partie de la section permanente du conseil supérieur de l'instruction publique, les protestants Darboux, Perrot et Rabier, déjà nommés.

Membres du comité consultatif de l'enseignement public, première section, enseignement supérieur, le huguenot Ducrocq et le juif Lyon Caen, professeurs à la faculté de droit.

Membres de la commission des sciences de ce même comité, les calvinistes Berthelot, Darboux, Perrot, Rabier et Tannery, ce dernier, maître de conférences à l'école normale supérieure.

Sont également membres de la commission des lettres

Digitized by Google

de ce comité et protestants MM. Himly, doyen de la faculté des lettres de Paris, Perrot et Rabier.

Dans la 2e section, enseignement secondaire, signalons les protestants Bossert, inspecteur général des langues vivantes, Roehn, Perrot, Rabier, et le juif Manuel, inspecteur général de l'enseignement secondaire (ordre des lettres).

Troisième section, enseignement primaire, Mme Kergomard, protestante. Parmi les membres du comité des travaux historiques et scientifiques, citons outre, MM. Monod et Berger, les huguenots Perrot, Buisson, Ducroq, déjà cités ; Frédéric Passy également calviniste, membre de l'Institut, et les juifs S. Reinach, membre de l'Institut, conservateur adjoint du musée des antiquités nationales de Saint-Germain en Laye ; enfin Schlumberger, membre de l'Institut.

Continuons la revue du même comité et écrivons : MM. Berthelot, Darboux, Himly et le juif Lyon-Caen.

A la commission des voyages et missions scientifiques et littéraires, nous trouvons encore le protestant Perrot.

Parmi les protestants qui composent la commission consultative des diverses bibliothèques scolaires ou pédagogiques, nous remarquons MM. Darboux, Buisson, Mme Kergomard, MM. Dreyfus-Brisac, Berthelot, Edouard Petit, professeur au lycée Janson de Sailly et qui, paraît-il, est juif.

Au collège de France, MM. Maurice Lévy. Berthelot, Ribot, Franck, Albert Reville, protestants ou juifs.

Au bureau des longitudes, palais de l'Institut, M. Stéphan ; à l'observatoire de Paris, le juif Lawy, les protestants Fraissinet, secrétaire ; Darboux, membre du conseil de l'observatoire ; Bossert, astronome.

MM. Liard et le même Darboux font partie du bureau central météorologique, rue de l'Université, 176.

A l'école libre des sciences politiques, rue Saint-Guillaume, 27 : M. Kœchlin, André Lebon, Dietz, Cart



Digitized by Google

sont protestants ; MM. Lévy, Funck-Brentano, Lévy-Brulh, sont juifs.

*Grandes écoles spéciales. Hautes études*

MM, Darboux; Tannery (mathématiques) ; Berthelot (sciences physico-chimiques), sont protestants, sans parler de M. Lippmann, juif.

MM. Gabriel Monod, et, dit-on, M. Maspero (sciences historiques et philologiques) sont disciples de Calvin, tandis que M. Henri Weil, de la même branche d'enseignement, est juif.

Nous n'en finirons plus. Aussi, je vais en omettre volontairement.

Pensez donc où cela nous conduirait s'il me fallait vous dire que M. G, Monod, Guieyesse, Giry, Paul Passy, Reville (sciences historiques et philologiques) sont protestants, comme M. Halévy, Oppert, Sylvain Lévi, Israel Lévi, etc, sont juifs.

A l'école normale supérieure, dont le directeur est protestant, je trouve MM. Tannery, déjà nommé, G. Monod, que l'on rencontre partout, et MM. Andler, professeur d'allemand, Al. Beljame, professeur de langue anglaise.

M. Emile Cahen, juif, est membre de l'école française d'Athènes, de même que M. Coppinger est inspecteur général pour les langues vivantes, et, naturellement, calviniste.

A la Faculté de médecine, on raconte que MM. Farabœuf professeur d'anatomie, et Paul Berger, professeur de clinique chirurgicale, sont protestants.

Il y a aussi un Weil, préparateur adjoint et juif, et d'autres cités ailleurs.

A la Sorbonne, le doyen de la faculté des sciences, j'ai dû le dire plus haut, est protestant ; il a pour assesseur un protestant, M. Friedel.

Enfin, un professeur de mécanique physique et expé-

Digitized by Google

rimentale, M. G. Kœnigs est protestant, ainsi que M. Troost, professeur de chimie.

A la faculté des lettres, outre MM. Lichtenberger, Himly, Perrot et Buisson, il convient d'ajouter MM. Boutroux, professeur de philosophie moderne, Denis, Beljame, Lange, Andler, Seignabos, etc , etc.

C'est très curieux comme les mêmes noms reviennent souvent. Ces bons protestants sont partout dans tous les hauts grades, tout en professant.

Une commission ? Vite ils s'y faufilent.

Un conseil, un comité ?

Cauteleusement ils s'y glissent ; en sorte qu'en les démasquant on pourrait dire comme dans les distributions de prix : M. Un-tel, 3 fois, 4 fois, 5 fois nommé !

*Lycée Louis-le-Grand*

Protestant, M. Riemann, professeur de mathématiques élémentaires ; juifs, MM. Lévy Brulh, professeur de philosophie ; Ammann et Glotz, professeurs d'histoire ; Cahen et Salomon, professeurs de rhétorique.

*Lycée Henri IV*

On nous prie de signaler MM. Lafont, et Cart, sans préjudice de MM. Cottler et Braun, du lycée Charlemagne, où M. Dhombre, protestant, vient d'être nommé proviseur ; MM. Cahen, Wahl et Jacob, professeurs juifs, du lycée Condorcet, avec MM. Ascher, Lévy-Wogue professeur de rhétorique, juifs, du lycée Saint-Louis, où M. Sirvent, protestant, enseigne les mathématiques, comme M. Bloch, juif, du lycée Janson de Sailly.

Dans ce même lycée, MM. Lang et Hartmann, professent l'allemand et l'anglais.

Au lycée Montaigne, nous trouvons M. Gibb, protestant, professeur d'anglais.

Au lycée Carnot, tant juifs que protestants, MM. Bloch, Weil, L. W. Cart,

Digitized by Google

A Vanves, lycée Michelet, figurent le juif Bauer, le surveillant général, Galabert, protestant.

Le lycée Sainte-Barbe est le réceptacle d'une foule de professeurs juifs : MM. Samuel (mathématiques élémentaires); Sacerdote, Crehange, Rosenthal, etc., etc., etc., sans parler des protestants.

Et maintenant, je refuse énergiquement de prolonger cette énumération. Elle est, je crois, plus que suffisante, pour montrer quelle est l'influence du protestantisme dans l'enseignement et le danger qui nous menace. Dans l'enseignement, les professeurs protestants sont un nombre incalculable de fois plus nombreux que les professeurs catholiques, eu égard à la population représentée par chacune de ces religions.

Telle est la neutralité universitaire du gouvernement soi-disant neutre, soi-disant sans religion d'Etat.

Il serait cruel d'insister davantage.

Partout, encore une fois, on rencontre dans nos administrations des nichées de huguenots, de juifs ou de francs-maçons, mais notamment dans l'Université.

Et l'état laïque, c'est-à-dire protestant, continue sa guerre hypocrite à l'école catholique qu'il a juré d'anéantir.

Les francs-maçons les plus militants, les huguenots les plus sectaires voudraient que les fonctions publiques fussent fermées aux élèves des congréganistes; car ils ne se dissimulent pas qu'un grand nombre d'enfants échappent à leur influence.

Que leur désir devienne demain la réalité et il est certain qu'ils auront enlevé des forces précieuses à l'enseignement libre et aux catholiques. Je crois qu'ils pourraient y parvenir.

Ils ont beau avoir beaucoup, les protestants estiment, au surplus, qu'ils n'ont rien tant qu'ils n'ont pas tout.

Et aussi longtemps que les catholiques auront le droit d'ouvrir, avec leurs ressources, des écoles libres, des maisons d'éducation où les familles catholiques pourront soustraire leurs enfants à l'influence protestante, les

Digitized by Google

pasteurs du consistoire ne se déclareront pas satisfaits.

Leur organe officiel, le *Signal*, le signifie aux pouvoirs publics. Le conseil d'arrondissement de Dijon ayant émis le vœu que tous les candidats aux écoles et aux fonctions du gouvernement aient accompli au moins les deux dernières années scolaires dans les établissements de l'Université, le *Signal* s'associe à ce vœu renouvelé des Pochon et Cocula :

Convient-il cependant, écrit-il, de revenir sur ce qui a été fait en 1851 et de restreindre la part faite alors à la liberté de l'enseignement, pour cette seule raison que cette liberté a surtout profité aux incorrigibles adversaires de la liberté politique et religieuse ? Nous ne sommes *pas assez jacobins* pour aller jusque-là...

Le vœu du conseil d'arrondissement de Dijon ne va pas d'ailleurs jusqu'à supprimer la liberté de l'enseignement ni à fermer les collèges et institutions dirigés par les congrégations religieuses. Il demande seulement à l'État de ne recruter ses fonctionnaires que parmi les candidats qui se sont munis d'un autre viatique intellectuel et politique que celui des Dominicains, Maristes, Eudistes ou Jésuites. Réduit à ces proportions le vœu ne semble pas si antilibéral. Et si le P. Didon ou le P. Olivier s'avise de protester, on sera peut-être fondé à lui dire : Tu l'as voulu, Georges Dandin.

Est-ce assez réussi comme cafarderie protestante ! Eux, toucher à la liberté, eux, ces bons apôtres, qui donc se permettrait de suspecter leurs intentions et de les confondre avec les jacobins ?

La liberté, ne sait-on pas comment ils l'ont pratiquée partout où ils ont été les maîtres ? Ils ne songent pas à extirper par le fer et le feu la foi des adversaires de leurs doctrines, ils se contentent d'empêcher l'exercice des libertés qui les gênent et de réduire à l'impuissance les concurrents qui leur résistent.

Ainsi s'exprime M. Charles Dupuy dans la *Gazette de France*, et il voit juste.

Digitized by Google

***

Il semble que cette année, il y eu ait un mot d'ordre maçonnique pour proposer aux conseils généraux le vote d'un vœu Pochon quelconque.

En 1895, les sectaires du conseil général de l'Isère : Chenavaz, Chion-Ducollet, Achard, Claret, Second, Saint-Romme, Guillet, Stéphane Jay, Desmalles, Christophe, Bovier-Lapierre, député, et Reymond, votèrent un vœu dans le même sens.

En 1898, de nombreux conseils généraux ont repris ce vœu infâme : celui du Jura, du Lot, du Cher, etc.

Dans le Cher, le débat a pris une réelle ampleur, en raison des personnalités qui ont combattu le vœu : M. Camille Rousseau, qui s'est acquis dans ce département une haute situation par sa brillante intelligence, ses grandes qualités, la sûreté de son jugement et la sagesse de ses conseils ; M. le marquis de Voguë, président de la puissante société des agriculteurs de France, qui ne pouvait choisir un président plus autorisé, puisque notre éminent compatriote peut compter parmi les hommes les mieux doués de notre époque, ayant trouvé le moyen d'être agriculteur, chimiste, artiste, diplomate, historien, et ayant rendu à sa province du Berry des services qu'elle ne saurait oublier, comme à la France tout entière, d'ailleurs, lorsque, arrivé ambassadeur à Constantinople, le lendemain de nos malheurs, il rétablit, par sa valeur personnelle et sa noble attitude, notre prestige, alors si fortement ébranlé.

Avec une grande élévation de langage, les arguments les plus frappants et de nature à convaincre les plus ignorants, ils ont combattu le vœu arbitraire présenté par le sénateur Girault. Et cependant ils n'ont pu avoir raison d'une réunion de sectaires et d'imbéciles dont le lit était fait d'avance.

« Vous avez renvoyé à votre quatrième commission, a dit M. Rousseau, le vœu suivant déposé par M. Girault et plusieurs de ses collègues :

Digitized by Google

## Vœu de M. Girault.

« Les conseillers généraux soussignés considérant qu'en mettant les institutions libres au niveau, et par les influences dont elles disposent, souvent au-dessus de celles de l'État ;

Considérant que l'élément congréganiste qui s'est emparé de ces institutions, dirige la jeunesse qui les suivent dans une voie nettement hostile aux institutions républicaines et aux intérêts de la France ;

Considérant que dans les examens, il arrive souvent que les élèves de ces écoles sont scandaleusement renseignés sur les concours, ce qui leur donne un avantage malhonnête pour ne pas dire plus sur les élèves des Écoles de l'État.

Par ces raisons : émettent le vœu que la loi dite « loi Falloux » soit abrogée et qu'il ne soit accordé ni grades ni emplois dans les administrations civiles et militaires de l'État qu'à des élèves des écoles de l'Université.

Signé : Girault ; Béguin ; Pajot ; Lesage ; Cougny ; Ménagé ; Eugène Berland ; Martinet ; Collin ; Bonnet ; Arnoux. »

## Discours de M. Camille Rousseau.

« Votre commission par quatre voix contre trois vous propose de ne pas adopter ce vœu.

Un des considérants de ce vœu affirmant qu'il arrive souvent que les élèves sont scandaleusement renseignés sur les concours, avait vivement ému votre commission. Elle y avait vu une allusion à un incident récent ; or, il résulte d'un document officiel que l'émotion qui s'est produite n'avait aucune raison d'être, ainsi que le constata l'enquête.

Dans une lettre de M. le Ministre de la Guerre en date du 15 juin 1898, adressée à M. le Comte de Mun, président du Conseil d'administration de l'école Sainte-Geneviève, M. le Ministre après avoir exposé les motifs qui lui ont fait annuler la composition, déclare en terminant :

... « Sans relever certaines contradictions, d'ailleurs peu importantes, qui se sont produites dans cette troisième enquête, il en est résulté que le 20 avril, c'est-à-dire un mois et demi avant les compositions et un mois avant le choix de l'une d'elle, ce professeur avait indiqué à ses élèves comme

Digitized by Google

sujet possible et dicté en classe, (le texte existe et écarte ainsi toute espèce de doute) la composition même qui lui fut donnée le premier juin.

Il y a donc eu coïncidence évidente, simple effet du hasard, et aucun des établissements ne peut être soupçonné.

Je me plais à le constater.

C'est aussi ce même sujet, traité le 20 avril, qui fut indiqué le 28 mai à *l'élève* du lycée de Tours.

« Quoiqu'il en soit, Monsieur le Député, et afin de mettre au-dessus de tout commentaire la sincérité des épreuves, j'ai maintenu la décision que j'ai prise, parce qu'il m'a paru indispensable de prouver à la jeunesse qui se destine à notre armée que l'autorité militaire prend en très sérieuse considération le moindre soupçon dès qu'il a l'apparence d'un fondement ; parce qu'il m'a paru indispensable de mettre un terme aux bruits souverainement fâcheux, qui sous le nom de *Tuyaux d'examens*, accréditent chaque année les plus grossières erreurs ; parce que j'ai voulu que le premier pas fait dans la carrière par nos futurs officiers ne laissât pas dans leur esprit, même la trace d'un doute.

« Veuillez agréer, Monsieur le Député, etc.

Signé :

« Général Billot. »

« Après cette observation préliminaire qui enlève tout prétexte à la proposition et toute valeur à l'un de ses considérants, j'entre dans la discussion du fonds.

Je dois constater que le vœu constitue la plus grave atteinte à la liberté la plus précieuse, la plus importante : la liberté de conscience, celle du père de famille. Il cherche à établir une doctrine d'Etat et celui qui refuserait de courber sous le joug nouveau sa pensée ou sa conscience, serait privé d'une partie de ses droits de citoyen.

Nul ne pourrait être magistrat ou fonctionnaire s'il ne s'inclinait devant cette doctrine d'Etat.

Cette motion n'est pas nouvelle : quand ce vœu Pochon a été présenté pour la première fois, il n'a pas fait grande figure dans le monde.

Il a soulevé dans la presse républicaine la plus avancée des contradications, même de M. Ranc et autres qui déclaraient que ce projet allait au rebours des idées du jour.

Cette motion n'a pas essayé de se faire jour dans le par-

Digitized by Google

lement, où elle n'a jamais été discutée sérieusement. Aucun homme politique n'a voulu prendre la responsabilité d'affirmer une semblable inégalité des citoyens devant la loi.

Le vœu de M. Girault et de ses collègues aggrave encore la proposition Pochon, en proposant, après un demi-siècle, la suppression de la loi de 1850.

Il supprime ainsi définitivement la liberté de l'enseignement secondaire, la liberté de l'enseignement primaire. Il obligerait à la fermeture de toutes les écoles libres ; il atteindrait même dans leurs positions un grand nombre de maîtres de l'enseignement public qui n'enseignent qu'avec les brevets qu'ils ont obtenus suivant les dispositions de cette loi.

Si j'examine ensuite ses conséquences financières, il faudrait encore doubler le budget de l'Instruction publique pour créer, et cela ne peut se faire en un jour, le nombre de maîtres, l'outillage de collèges, d'écoles normales, d'écoles de tous les degrés pour recevoir les élèves chassés de l'enseignement libre.

La conséquence serait la désorganisation immédiate de l'enseignement français.

Je termine, Messieurs, en vous faisant observer que votre proposition va à rebours du mouvement nouveau qui agite la jeunesse.

Elle marche vers les idées de tolérance et d'apaisement ; elle tend à laisser chacun penser et croire ce qu'il voudra, pourvu qu'il travaille à servir utilement son pays et à accroître le patrimoine de science, de culture intellectuelle de la France. »

Après ce discours de M. Rousseau qui a produit une profonde impression sur l'auditoire, M. Girault prit la parole pour manger du curé. Il mêla le Père Didon et le Bazar de la Charité à ses phrases incohérentes et grotesques et affirma la prépondérance de l'Etat.

M. de Voguë lui répliqua en ces termes :

### Discours de M. de Voguë.

« Je viens me joindre à la quatrième Commission pour vous demander de rejeter le vœu. Il contient une allégation injurieuse pour une catégorie de citoyens honorables et pour



Digitized by Google

les chefs de l'armée. Les documents que M. le rapporteur vient de produire prouvent qu'elle est calomnieuse.

Vous ne voudrez pas vous y associer.

Si nous différons d'opinion et de doctrine, il y a un point sur lequel jusqu'ici nous n'avons jamais différé : c'est la loyauté de la discussion, c'est le respect de l'armée, école de loyauté et d'honneur.

Vous ne vous associerez pas aux paroles par lesquelles l'honorable M. Girault a essayé de jeter le discrédit sur les autorités militaires malgré les résultats d'une enquête officielle.

Vous ne vous associerez pas davantage, je l'espère, au système que M. Girault a soutenu devant vous. Il accuse la loi scolaire de 1850 d'avoir fait reculer la France en inaugurant une ère de liberté ; c'est lui, qu'il me permette de le lui dire, qui recule de plus d'un siècle : il veut nous ramener au régime de la doctrine d'Etat, de l'Etat absolu et infaillible.

« L'Etat c'est moi, » disait Louis XIV ; il avait au moins pour justifier cette formule excessive, outre la différence des temps, le prestige de la grandeur incontestée ; la doctrine dont il s'attribuait le monopole était au moins une doctrine positive, immuable, fondée sur la sainteté des traditions et l'éclat des services.

En revendiquant aujourd'hui ce droit régalien, au nom de qui le revendiquez-vous ?

A qui voulez-vous attribuer ce pouvoir absolu et exclusif ?

Où réside l'Etat dans notre démocratie sous la souveraineté du suffrage universel ?

Il faudrait pourtant s'entendre sur ce point.

L'Etat est représenté aujourd'hui par les dépositaires momentanés de l'autorité, appelés au pouvoir par les caprices d'une majorité changeante.

Hier moi, aujourd'hui vous, demain un autre.

Voudriez-vous me dire ce que devient la doctrine d'Etat au milieu de ces changements possibles et probables ?

Devra-t-elle se conformer à ces changements ? Le monopole que vous rêvez pour elle devra-t-il se plier à ces fluctuations, et l'arme formidable que vous demandez pour elle, devra-t-elle être successivement maniée par les partis les plus opposés ?

L'esprit se refuse à suivre les conséquences de cette incohérence et de cette confusion.

Digitized by Google

Le seul système applicable à l'état actuel de notre société, c'est la liberté.

Nous ne la demandons pas seulement pour nous-mêmes, nous la demandons pour tout le monde. C'est en quoi nous sommes des hommes de liberté.

M. Girault s'attribuait tout à l'heure le même titre : je le lui refuse ; il faut de la franchise dans les situations ; il ne saurait à la fois se prévaloir de doctrines jacobines sur l'omnipotence de l'Etat et se réclamer de la liberté.

L'épreuve de l'esprit libéral est l'exercice du pouvoir ; j'ose dire que nous l'avons traversée victorieusement.

Quand mes amis étaient au pouvoir, ils n'ont, en matière d'enseignement et de conscience, porté atteinte à aucune liberté ; ils ont respecté les consciences ; ils ont maintenu intactes toutes les institutions qui les rassurent ; ils n'ont pas touché à ce budget de l'Instruction publique dont M. Girault voudrait faire un instrument d'oppression et de violence.

M. Girault recherche le pouvoir avec des intentions toutes différentes. Entre ses mains, le budget que tous les contribuables alimentent doit exclusivement servir les intérêts de son parti.

Que vous vous réserviez les fonctions publiques, nous ne vous les disputerons pas ; mais vous voulez nous fermer l'armée : nous protestons avec énergie.

Le grade militaire n'est pas une fonction, il est une occasion de servir et de défendre son pays au rang assigné par le mérite et par les services rendus ; il est un droit et un devoir.

Et vous voudriez en faire la récompense d'une soumission à vos volontés arbitraires ! vous voudriez qu'il fût réservé à ceux qui seront courbés sous votre estampille ; vous voudriez diviser l'armée en deux catégories, ceux qui sont dignes de commander et ceux qui, suivant vous, en sont indignes !

Le bon sens et le patriotisme du pays se refuseront à vous suivre. L'armée nationale, comme la définissait M. Girault, ne connaît pas ces divisions.

Toutes les fractions du pays y sont représentées et unies.

Le sang versé en commun les a fortement cimentées ; nous ne réclamons pour aucune d'elles le monopole du patriotisme et du courage ; toutes ont fait leur devoir et le feront

Digitized by Google

encore ; mais nous réclamons pour toutes, sans exception d'origine ou d'éducation, l'égalité du traitement, l'égalité des droits et l'égalité du respect. (Applaudissements) ».

Pendant qu'ils y étaient, ces libertaires auraient pu demander qu'il soit interdit aux catholiques de faire partie de la Chambre.

Quels beaux jours pour les chéquards !

Mais, pour être logique jusqu'au bout, le vœu Girault aurait dû exclure également les élèves congréganistes des charges de l Etat : impôts, etc...

Car enfin, si les catholiques ne sont pas des citoyens comme les autres, pourquoi leur faire payer l'impôt ?

Ces propositions sont plus graves qu'on ne le pense, peut-être ; elles ne sont pas un cas isolé ; elles partent de haut et font partie du plan de déchristianisation.

Et là, on voit clairement la main des protestants.

Avant la Révolution, en effet, ils étaient exclus des fonctions publiques comme hérétiques.

Comme ils sont les maîtres aujourd'hui, ils veulent en faire autant aux catholiques. Ils se vengent des longs siècles d'humiliations qu'ils ont subies par leur faute (1).

---

(1) Au dernier congrès de Rennes dont parle la *Vérité* du 7 octobre 1898, la ligue de l'enseignement, fondée par le ministre F.·. Bourgeois, s'est attaquée notamment à la liberté d'enseignement ; on y a adopté, en effet le vœu suivant :

« Le congrès fait appel à l'activité de propagande des sociétés fédérées pour parer aux graves atteintes portées à l'union morale et sociale de la France par l'enseignement secondaire congréganiste et signale à l'attention du gouvernement le danger de recruter ses fonctionnaires parmi des jeunes gens qui ne sortent pas des établissements de l'Etat ».

Ce vœu adopté, à l'unanimité, c'est le programme anticlérical, c'est le programme de la franc-maçonnerie, et du protestantisme.

L'exclusion dont il s'agit, on ne la limite pas à l'enseignement secondaire, on veut l'étendre aussi à l'enseignement primaire, en sorte que l'élève d'une école congréganiste ne pourrait même plus prétendre au moindre emploi de cantonnier. Et ces idées-là, ces projets-là ont reçu l'approbation du représentant du ministère de l'instruction publique.

Digitized by Google

Burdeau fit un jour, à la Chambre, la même proposition que le Conseil général du Cher.

Ce sectaire était protestant, nous affirme-t-on ; en tout cas, il était au moins franc-maçon.

C'était aussi un panamiste fortement trempé.

La déposition de M. Fontane faite, sous la foi du serment et lue à la Commission d'enquête du Panama, porte ces renseignements significatifs, que nous relatons à cause du personnage anticlérical, dit *La Croix* du 1er mai 1897.

Arton fut chargé de s'assurer du concours de M. Maret pour déposer le rapport.

Pressenti par Arton, M. Maret accepta, mais il refusa d'écrire le rapport, qu'il était, disait-il, dans l'impossibilité de rédiger, n'étant pas suffisamment familiarisé avec ces questions de chiffres.

*Arton se rendit alors chez M. Fontanes et le mit au courant de la situation.*

*M. Fontanes s'adressa alors à Burdeau et lui demanda de rédiger le rapport.*

M. Burdeau accepta. Dans une nuit, il fit le rapport, et, le lendemain, le remit à Fontanes. Celui-ci le donna à Arton, qui alla immédiatement le remettre à Maret. En échange, M. Burdeau reçut soixante-quinze mille francs.

Un autre protestant, Edgar Monteil (1) doublé d'un

---

« La Ligue, a dit M. Bayet, directeur de l'enseignement primaire est, dans une certaine mesure, une assemblée quelque peu révolutionnaire. Mais je tiens à vous assurer que l'administration n'a pas peur d'elle, car elle sent en elle une amie et, qui plus est, une alliée. Je ne plaiderai pas outre mesure la cause de l'administration. Ce que je puis dire, c'est que, pour un administrateur, c'est un plaisir que de se trouver au milieu d'amis plus libres de leurs pensées et de leur langage qui peuvent toucher à tout, qui n'en font pas faute, *et qui ont le droit, en un mot, de dire tout haut ce que nous pensons tout bas et que nous ne pouvons exprimer !*

« Je me disais même, tout à l'heure, que si j'avais, moi, le droit de parler, je serais peut-être encore plus révolutionnaire que vous. »

N'oublions pas que M. Bayet est un protestant.

(1) Edgar Monteil qui signe dans les journaux : Jean de la

Digitized by Google

franc-maçon cynique, écrivait en 1893 (*L'Administration de la République*; librairie de la Nouvelle Revue, p. 208).

Accepter les élèves des Pères et des frères dans les administrations, leur permettre d'avoir des grades dans l'armée c'est donner à l'ennemi de la société moderne la force dont il a besoin.

---

Seine, né à Vire en 1845, fut en 1870, le secrétaire du communard franc-maçon Charles Desleschuze.

Conseiller municipal de Paris, il ne fut pas réélu en 1887, et candidat à la députation dans l'Isère, il lui fut taillé une longue et large veste.

A ce moment, le F.·. Floquet, son ami intime, vint à son aide et l'envoya dans la Creuse comme préfet (1888). Dire qu'il y fit florès serait exagéré ; il n'avait pas la sympathie des réactionnaires, des curés et de l'évêque ; le ministre de l'Intérieur, voire même le président Carnot, l'en avertissaient amicalement et l'incitaient dans son intérêt à « composer avec le clergé, à être coulant », à se mettre bien avec les gens riches; mais en « républicain véritable », incorruptibte comme Robespierre, il se drapa dans « ses idées » et refusa.

Comment ! lui, l'auteur d'un Manuel d'instruction civique, chef-d'œuvre d'athéïsme et de *blasphèmes* ; lui, qui a sauvé la République, — comme autrefois les oies du capitole.... en dénonçant le *péril clérical* dans son roman pornographique : *Histoire d'un frère ignorantin*, ce qui lui a valu trois ans de prison, lui, composer avec les réac... ! Jamais !...

Nous n'avons pas cessé de crier, dit-il « sus aux cléricaux » et les cléricaux d'après les F.·. ce sont tous ceux qui ne sont pas radicaux.

La suite de l'histoire, c'est qu'il fut révoqué de ses fonctions de Préfet de la Creuse par le F.·. Constans, comme l'ancien préfet de la Haute-Marne, le F.·. Joliet fut révoqué par le F.·. Dupuy parce qu'il « avait refusé de soutenir Bourlon de Rouvre, le député réactionnaire contre le candidat républicain ».

Les F.·. le récompensèrent en le nommant vénérable de la loge *Clémente amitié*, « ce rocher au milieu de l'Océan » comme le *Roc Langrois*.

Pendant quatre ans, il tint le premier maillet ; batteries d'allégresses, batteries de deuil, batteries d'honneur, simples et triples batteries ; tel fut l'occupation de notre maître artilleur. Ce ne fut pas la seule ; quand on est vénérable, il faut bien qu'on se remue un peu.

Déjà en 1888, avant de frapper du maillet dans une tenue de

Digitized by Google

Tandis que le ministre Trouillot et le sénateur Girault imaginent de reprendre les vœux de Cocula contre la liberté de l'enseignement, leur collègue, M. Bourgeois, estime que les programmes ne sont pas encore assez chargés, et qu'il faut y introduire des matières nouvelles.

C'est ainsi que M. Bourgeois a adressé aux recteurs

---

la *Clémente amitié*, il appelait de tous ces vœux l'épuration des services, la préparation des élections, et surtout l'expulsion des congrégations. L'épuration des services, c'est l'éloignement « des élèves des Jésuites, des Dominicains, de Stanislas, etc. dont on peuple (?) nos administrations ». Pour les élections, il veut qu'on « élabore un programme électoral **commun à toute la maçonnerie.** »

Dites après cela que la F.·. M.·. ne fait pas de politique. L'expulsion des congrégations surtout est son but principal.

Au mois d'avril 1895, pendant que l'on discutait l'injuste loi d'abonnement, il faisait dans la *Lanterne* une campagne acharnée et dégoûtante contre les sœurs. « La Congrégation de femmes est la plus terrible, la plus féroce, la plus ignoble de toutes, » disait-il.

Je suppose que pour parler ainsi, Monteil n'avait pas consulté les malades de nos hôpitaux, les soldats de nos champs de bataille et de nos colonies.

La cornette de nos sœurs le gêne, tant pis pour lui ! La jarretière des *sœurs maçonnes* lui plaît peut-être davantage.

Ce n'est pas assez de voler les congrégations, de les insulter, il réclame à tout prix l'expulsion des Jésuites, c'est-à-dire de tous les religieux comme s'ils n'étaient pas citoyens libres de la République Française, comme les tabous.

Le 14 janvier 1896 à la loge *des inséparables du Progrès*, le 15 à la loge *Clémente amitié*, le premier mercredi 5 février à la même loge, toujours la même formule : *Expulsion des Jésuites.*

Liberté, Egalité, Fraternité ! où êtes-vous ? Je vous trouve en tête de tous les documents et papiers maç ! .·. mais à la fin je lis presque toujours : tyrannie et injustice.

Il y a beaucoup de vrai, n'est-ce pas dans ce mot du F.·. Bourgueil au convent de 1891 :

« Nous, francs-maçons, sommes-nous des libertaires ? Non, nous sommes des sectaires... »

En récompense de ses sacrifices passés et de son ardeur maç.·. Edgar Monteil fut nommé par le F.·. Léon Bourgeois « contrôleur général des services extérieurs au ministère de l'Intérieur » tandis qu'il était Patriarche Maçon Émérite de la franc-maçonnerie universelle.

Aussi, comme fonctionnaire français, était-il tenu de procurer

Digitized by Google

une circulaire pour réglementer l'étude de la géologie dans les lycées et collèges de France.

Ce n'est pas que la science géologique ne figurât déjà dans les programmes universitaires, mais elle se bornait à l'étude des choses nécessaires et pratiques et n'approfondissait pas suffisamment, paraît-il, les questions essentielles de la formation du monde et des races.

Il fallait initier les élèves aux problèmes philosophiques que soulève la question du transformisme des êtres et leur inculquer les doctrines de Buckner et Darwin sur l'origine des espèces et l'évolution des races, si nous croyons M. Ch. Dupuy.

Le *Matin*, qui nous apporta cette nouvelle, qualifiait cette innovation de Révolution dans l'Université.

---

le bien de la France et de surveiller les agissements de l'Italie ; et comme franc-maçon représentant de Lemni, en France, obéir aveuglement à un Italien et transmettre ses ordres aux Français. Il paraît que les F.·. accordent très bien les deux choses.

Pour M. Barthou, ministre de l'Intérieur, cela parut difficile ; aussi changea-t-il Edgar Monteil pour le nommer directeur de la 12e division pénitentiaire à Rennes.

Aussitôt grande colère du convent maçonnique de septembre 1896. Monteil, « qui ne permet pas qu'on le nomme à un poste sans avoir obtenu son consentement formel », refuse.

Avoir inventé la république, avoir donné à ses concitoyens de manger le pain blanc de Marianne au lieu des restes d'un roi ou d'un empereur ; être F.·. vénérable, un des Dix Membres du Sérénissime Collège des Maçons Emérites de la Maçonnerie Universelle et se voir ainsi révoqué, mis à pied... c'est à décourager d'être un grand homme.

Les FF.·. ont voulu le consoler : ils l'ont bombardé, dans le convent de septembre dernier, un des 33 du suprême Conseil de l'ordre du Grand-Orient en attendant mieux encore.

Il est déjà maintenant franc-maçon des plus militants de France, luciférien cardinal de Satan comme Lemmi en est le pape ; avec cela on va loin.

La République qu'il veut ne peut être qu'une république maçonnique une *République socialiste.*

C'est de cette République surtout qu'on peut dire avec le F.·. Garibaldi : « Socialisme, communisme, républicanisme sont synonymes ».

Ajoutons que Monteil vient d'être nommé de nouveau préfet de la Creuse par le ministère Brisson.

Digitized by Google

Il ne dissimula pas, d'ailleurs, le but que l'on poursuit et, sous prétexte d'études géographiques, quel genre d'enseignement on veut introduire dans les lycées et collèges.

Voici le nouveau programme tel qu'il fut résumé par le *Matin* :

En cinquième ou en quatrième (moderne ou classique), les élèves étudieront les modifications continues du sol, l'histoire du torrent, de la rivière, de la montagne, du glacier. On leur fera le récit des promenades sur les côtes à la mer, dans des pays volcaniques. On s'aidera pour cela de dessins et de photographies, parfois projetées au moyen de la lumière oxhydrique.

En seconde et en troisième, les professeurs traiteront de la formation du sol, des terrains primaires, secondaires, tertiaires et quartenaires ; ils parleront aux élèves des animaux, dont la race est aujourd'hui disparue, des découvertes de Cuvier et enfin de l'apparition de l'homme sur la planète.

En rhétorique et en philosophie, les élèves s'occuperont de paléontologie pure. Leurs travaux rouleront sur l'évolution des races dans le temps, sur le transformisme des êtres, en un mot, sur les doctrines de *Darwin*.

Le *Matin* a prévu les objections et protestations que soulèvera, de la part des familles, l'ouverture, dans les établissements d'enseignements secondaires, d'une chaire de matérialisme et d'athéisme.

Darwin se renferme dans ce qu'il appelle l'étude positive des phénomènes de la vie et ne prétend pas rechercher les origines premières des facultés mentales des êtres vivants, pas plus que l'origine de la vie elle-même ; mais sa doctrine de la *concurrence vitale* et de la sélection naturelle aboutit à la négation des principes d'ordre surnaturel.

Comme l'avouait le commentateur de la circulaire de M. Bourgeois, « l'histoire du transformisme des êtres n'est pas faite pour asseoir, dans l'esprit des jeunes élèves, des convictions religieuses ».

On peut en être convaincu, cette innovation n'a d'autre

Digitized by Google

but que d'achever de déraciner ce qui peut rester de sentiments spiritualistes et de croyances religieuses dans les cerveaux et les intelligences des écoliers livrés à l'Université.

On estime que le matérialisme n'a pas encore assez abaissé les caractères et perverti les esprits ; on veut, par un enseignement à la fois théorique et pratique, donné d'après les systèmes de l'école matérialiste, bannir l'idée religieuse et arracher tout sentiment d'une divinité créatrice des êtres.

Il ne faut pas que les générations nouvelles puissent se soustraire et se dérober à l'éducation que l'on veut leur imposer, aux doctrines dont on veut les imprégner : le matérialisme obligatoire dans l'université obligatoire.

Tout le programme se résume dans cette formule ; les innovations et réformes annoncées n'ont pas d'autre caractère et d'autre but.

Pour le remplir, les pédagogues de la lapinière judéo-maçonnique protestante, formée par les Buisson et Pécaut, sont là ! Ils vont continuer en l'accentuant leur sale besogne, déjà commencée, avec l'implacable absolutisme qui caractérise ces sectaires.

Race ignoble que cette race des universitaires, marchands de sciences à l'année, cuistres à 3000 francs qui passent leur vie à enseigner l'erreur, à vicier les cœurs, à corrompre les âmes, et partant la société tout entière.

Je ne connais pas de fléau comparable à celui-là.

Ce sont eux qui préparent les générations nouvelles, qui les forment à cet esprit mesquin, ombrageux, tyrannique, sectaire, universitaire, en un mot, dans le but de supprimer Dieu, la religion, base de toute société.

On a édicté des lois contre les anarchistes. Ceux qui lancent des bombes ne sont que des instruments, que des résultats ; ils ne sont que le bras qui agit. Les éducateurs athées de la jeunesse, êtres de malfaisance sociale, en sont la tête.

Quand le bras a failli, on en punit la tête. Ce sont les

Digitized by Google

universitaires que ces lois d'exception auraient dû atteindre.

Ils sont la cause première du mal ; les véritables ennemis de l'ordre social. Presque tous d'ailleurs sont juifs, francs-maçons ou protestants (1). Très rares sont les catholiques sincères et pratiquants dans nos lycées et institutions de l'Etat.

La raison en est bien simple. Ils n'ont pas d'avancement.

Et dans l'Université on dit encore couramment :

« Si vous êtes juif, franc-maçon ou protestant, vous êtes sûr d'arriver ».

Vous devez penser, alors, quel ramassis de libres-penseurs s'y rencontrent !

Et cet état d'esprit se manifeste du haut en bas de l'échelle pédagogique, comme nous l'avons démontré en citant les noms des professeurs huguenots.

---

(1) Il n'est pas jusqu'à Zola lui-même, qui, dans le *Figaro* du 17 janvier 1887, traitait les universitaires et les protestants avec un mépris infini.

« Si l'esprit pédagogique dont j'ai parlé dans mon étude sur les normaliens, est un danger pour notre génie français fait de logique et de clarté, il est *un esprit plus nuisible plus redoutable encore, l'esprit protestant* qui, à cette heure s'efforce de tout envahir, notre littérature, notre presse, notre politique.

Ce n'est pas seulement une coterie.

Là est l'ennemi.

Au bout de trois siècles le protestantisme est devenu une borne, un bloc tombé en travers de la route du progrès.

Le catholicisme immuable a sa raison d'être, le protestantisme comme toutes les formules intermédiaires restera écrasé entre les dogmes et les lois qu'il a voulu concilier.

Et quelle détresse, quelle société de cuistres, et d'hypocondres s'il triomphait ! Il faut vivre quelques mois dans un pays protestant, en Suisse par exemple, pour voir quel niveau la Réforme passe sur la tête d'un peuple...

On meurt, dans cet air de continuelle pénitence, dans ce prétendu libre examen qui aboutit fatalement à la négation de la liberté humaine.

Voilà l'ennemi, entendez-vous. C'est notre république surtout qui est menacée d'une invasion protestante.

Digitized by Google

Aussi bien nous ne comprenons pas que des parents catholiques y fassent instruire leurs fils. Que dis-je ? catholiques ! Ces parents ne sont pas catholiques, car s'ils l'étaient, ils auraient un tout autre souci de l'éducation et de l'avenir des êtres qui leur sont chers (1).

Nous avons des écoles catholiques. Et il ne devrait pas y avoir une seule bonne famille pour envoyer ses enfants dans les lycées et écoles de l'Etat.

Nous voudrions que nos évêques en fissent une question de conscience ; car en définitive, il s'agit de l'avenir de la France, du salut des âmes et de la société.

La France vivra ou mourra par l'école.

Le devoir d'un catholique est de favoriser le développement des écoles catholiques et de combattre de toutes ses forces, par tous les moyens, l'enseignement universitaire.

---

(1) Lire à ce sujet le discours si vibrant de foi chrétienne, et de saine logique prononcé à la distribution des prix de l'école libre du sacré Cœur à Issoudun (Indre) par M. le Chanoine d'Haranguier de Quincerot, Doyen du Chapitre de Bourges, le 1er août 1898, publié chez Tardy-Pigelet, Bourges, sous le titre : *L'école chrétienne en face de la conscience des chefs de famille,* et dont nous extrayons, avec plaisir, le passage suivant :

« Des maitres, nous ne disons que ce que chacun sait. Il en est assurément et beaucoup parmi eux qui méritent à tous égards, estime, confiance, reconnaissance par leur loyauté, la rectitude de leur vie, la sûreté de leur science ; mais à côté, combien qui, tant par leur enseignement que par leur vie elle-même, contredisent nos croyances les plus fondamentales et les plus chères. Libres-penseurs, incrédules, juifs, protestants, matérialistes, positivistes, etc... se trouvent côte à côte, donnant celui-ci : l'enseignement de l'histoire, celui-là : l'enseignement des sciences, cet autre : l'enseignement des lettres, cet autre : les principes philosophiques et moraux.

« Comment de pauvres enfants recevant tous les jours des enseignements si disparates et si contradictoires, s'arrêteront-ils à un symbole, à une croyance qui leur est proposée par un prêtre réduit à la fonction d'un professeur dont la doctrine est à tout instant et sous toutes les formes mise en doute ou en échec, d'un professeur de religion au service de ceux à qui il plait d'en faire usage ? »

Digitized by Google

Pas de trêve qu'il n'ait disparu. Arrachons-lui tous ses élèves. Guerre, guerre à la laïque !

En cendres, en cendres l'Université. Qu'il n'en reste plus une pierre debout de ces palais où l'on distille depuis cent ans, goutte à goutte, le poison qui porte lentement, mais sûrement la mort dans tout le corps social !

Et les universitaires, qu'on leur inflige de dures punitions ; qu'on les astreigne à de rudes travaux ; qu'on les parque, tenus en laisse deux à deux ; qu'ils n'aient aucun contact avec le reste des hommes, car la lèpre morale qui les couvre est des plus contagieuses pour la société.

Et quand ils auront rendu leur vilaine âme, qu'on leur donne une fosse commune de laquelle on se détournera avec horreur en lisant cette épitaphe :

« Ils sont passés en faisant le mal ! »

Digitized by Google

## CHAPITRE VIII

### L'AMÉRICANISME

**Engouement anglo-américain. — Les races latines. — La dépopulation. — Le désarmement. — La guerre hispano-américaine. — Menaces anglo-saxonnes. — Le Père Hecker. — Guillaume II en Palestine. — Le mouvement protestant universel. — Les religieuses enseignantes. — L'univers protestant.**

C'est le danger qui menace les races latines que je veux montrer dans ce chapitre. Elles sont menacées de disparaître par l'élément anglo-saxon, c'est-à-dire au profit du protestantisme.

Quand j'aurai établi cette vérité, on conclura qu'un vaste mouvement s'opère dans les esprits, on s'expliquera bien des mystères, on comprendra cet engouement chez nous pour ce qui est anglais ou américain.

On est envahi par les mots anglais, nos modes sont anglaises, nos salons se modèlent sur le genre anglais ; c'est *chic* de se faire blanchir à Londres.

Dans son discours à Stanislas M. de Lapparent ne s'exprimait pas autrement.

On va, dit-il, chercher au dehors des coutumes, des institutions, qui jurent avec notre caractère, on préconise une littérature obscure et prétentieuse, une philosophie nuageuse et vide d'espérance, une musique sans mélodie et sans rythme ; une alimentation lourde et fade.

Digitized by Google

Ajoutez à cela une conception de l'art, où l'idée de charme est systématiquement bannie et qui sous prétexte de synthèse, s'affranchit même de l'observation des formes réelles ; joignez-y, au titre physique, nombre de jeux nouveaux où domine la brutalité et vous aurez à peu près le catalogue de ce que beaucoup de Français proposent à une imitation trop complaisante ; il ne reste plus à rêver qu'un changement de climat qui nous donnerait une nature grise et sans soleil ; et ce rêve quelques-uns n'ont pas craint de le formuler, osant presque lancer l'anathème aux généreuses facilités d'un Territoire où la vigne prospérait si bien avant l'importation de je ne sais quel virus d'outre-mer.

Notre jeunesse ne joue qu'au *Tennis*, au *Polo*, ne connaît que le *garden party*, *les sports*, ne se pâme que devant un morceau de Wagner, cette musique à flon flon, indigeste comme une choucroute ou un jambon de Mayence.

Et comme si ce n'était pas suffisant qu'une partie de l'aristocratie catholique fût mariée à des juives Allemandes, voilà que l'autre partie de la noblesse épouse des protestantes d'Amérique !

Autrefois, on ne se mariait qu'entre catholiques ; il paraît qu'aujourd'hui l'argent n'a pas de religion ; autre fois, enfin, à l'étranger, on parlait notre langue ; notre influence se manifestait sous des formes multiples : politique, littéraire, commerciale, et aussi par cette politesse exquise du XVII^e^ siècle qui fit de la cour de Versailles le modèle de l'Europe à laquelle la France donnait le ton.

C'était autant de signes extérieurs de la prépondérance française, catholique et latine dans le monde. Car, il ne faut pas l'oublier : on ne trouve, au fond de toutes les questions qui agitent les nations et les mènent, que les influences ethniques, les influences de races.

La prépondérance de la race latine s'est bien affaiblie, elle est, sinon en décadence, du moins en décroissance.

Au XVI^e^ siècle l'Autriche, la France et l'Espagne catholiques formaient trois puissances riches et redouta-

Digitized by Google

bles. L'Italie jouait un rôle effacé ; mais il est un fait à remarquer : jamais elle n'a été aussi puissante, ou du moins elle n'a jamais joué un rôle plus grand, que depuis qu'elle a fait alliance avec les Etats protestants, jusqu'à ce qu'elle se désagrège complètement, ainsi que l'Autriche, menacée, dans sa vie intérieure, par les éléments les plus hétérogènes et les plus dissolvants.

La Pologne n'existe plus.

Seuls, les Etats protestants sont en pleine prospérité.

L'Allemagne s'est formée de nos malheurs ; l'Angleterre devient chaque jour plus entreprenante : son empire est immense.

Quant à l'Amérique, on vient de la voir à l'œuvre dans la guerre hispano-américaine.

Ces trois nations, il serait puéril de le nier, sont extrêmement redoutables.

Et par le jeu régulier des années, sans perturbation d'aucune sorte, la France, seule nation catholique qui fait encore une grande figure dans le monde, est appelée fatalement à être réduite à sa plus simple expression, pour une cause majeure : la dépopulation.

Voici le tableau comparatif des naissances par puissances.

On a pris, pour établir le calcul, une moyenne de mille couples légitimes.

Sur cette moyenne, il naît :

| | | |
|---|---|---|
| En Allemagne . . . . . | 270 | enfants |
| En Écosse . . . . . | 269 | » |
| En Belgique. . . . . | 261 | » |
| En Italie. . . . . | 251 | » |
| En Angleterre. . . . . | 250 | » |
| En Autriche . . . . . | 250 | » |
| En Suède . . . . . | 240 | » |
| En Suisse . . . . . | 236 | » |
| En France . . . . . | 163 | » |

Voici maintenant l'état de notre population directement en parallèle avec l'Angleterre.

Digitized by Google

Ainsi, l'on admet que, de part et d'autre, la population augmente par cent personnes de 1811 à 1880 et on constate qu'en

| | En France | En Angleterre |
|---|---|---|
| 1811 » . . . . . | 5 | 25 |
| 1821 » . . . . . | 112 | 133 |
| 1831 » . . . . . | 120 | 152 |
| 1841 » . . . . . | 126 | 165 |
| 1851 » . . . . . | 132 | 175 |
| 1861 » . . . . . | 135 | 185 |
| 1870 » . . . . . | 139 | 197 |
| 1880 » . . . . . | 142 | 212 |

En 1895, le chiffre des décès, chez nous, l'emportait de 17.000 sur celui des naissances.

Voilà où nous en sommes : c'est une race qui s'en va.

On objectera que l'Autriche et l'Italie catholiques enregistrent chaque année un grand nombre de naissances, que la Russie, alliée de la France, croît chaque jour en nombre dans de grandes proportions.

Soit ; mais l'Autriche et l'Italie, encore un coup, sont entre les mains des états protestants.

Quant à la Russie, elle appartient à la race slave, qui n'est ni catholique ni protestante. Et si l'alliance qu'elle a contractée avec nous est sincère, l'empire des Tsars pourra jouer, dans les événements futurs, le rôle pondérateur qui lui convient.

Aujourd'hui, l'empereur de Russie, Nicolas II, convie l'Europe à la paix universelle, par le désarmement partiel.

L'idée, certes, est des plus généreuses ; mais on ne voit pas bien comment on arrivera à ce résultat.

A mon avis, ce qui sortira de cet événement, c'est la guerre.

L'idée du désarmement appartient en propre à Guillaume II qui, en apparence, semble vouloir jouir de la situation acquise par l'Allemagne.

Il l'a suggérée à Nicolas II, seul monarque pouvant inspirer assez de confiance à l'Europe pour la faire prendre



Digitized by Google

en sérieuse considération, en sorte que, au fond, c'est Guillaume II qui convoque l'Europe à une conférence de la Paix, c'est lui qui mène le monde.

L'empereur de Russie, cœur généreux, s'est laissé circonvenir par le Kaiser.

Et le plateau de la balance slave qui jusqu'ici avait penché en faveur de la France catholique, penche aujourd'hui du côté de l'Allemagne protestante.

Ce rôle a toujours été le sien dans l'histoire et la prépondérance se retrouvera dans les luttes de races du côté où l'élément slave inclinera.

Il nous semble que, dans ces conditions, c'est un mauvais service que nous rend notre alliée.

Au surplus, c'est une utopie de vouloir la paix du monde.

La paix ne sera jamais maintenue tant qu'il y aura des divergences de religion, c'est-à-dire de races.

Et même si elles disparaissaient, un seul homme pourrait peut-être maintenir la paix, à la condition qu'il en serait l'arbitre : le Pape.

Hors cette solution, les guerres seront inévitables ; elles existeront toujours ; on peut même dire qu'elles font partie de l'ordre des choses créé par Dieu.

Les peuples arrivés à l'apogée de leur prospérité, déclinent et s'endurcissent dans le vice, jusqu'au jour où une leçon de la Providence les rappelle à leur devoir par une catastrophe, une guerre malheureuse qui les stimule et les relève en les retrempant, pour leur plus grand bien, dans l'adversité.

Le désarmement partiel et le maintien de la paix nous semble donc bien problématique.

D'autant plus que ce désarmement, cette paix ne serait pas sans entraîner des sacrifices quelconques pour certaines nations intéressées.

La France n'aurait-elle plus d'espoir pour ses provinces perdues ?

Si non, et qu'elle veuille bien accepter, quel avantage retirera-t-elle de la proposition de Nicolas II ?

Digitized by Google

Vous me répondrez : la paix. Fort bien, mais un propriétaire dépossédé n'est en paix que lorsque le dépossesseur lui a rendu son bien.

Si oui, c'est encore la perspective de la guerre et la paix proposée devient un trompe l'œil.

Voilà pour le fond.

L'idée de l'Empereur de Russie, si elle est couronnée de succès, aura toutefois cet immense avantage que les guerres futures seront moins terribles, moins meurtrières en raison même de la diminution du nombre des combattants.

Car il serait enfantin de s'illusionner
nous aurons toujours des guerres.

Et l'idée secrète de Guillaume II n'est pas à la paix. Il rêve, croit-on, une Allemagne militaire puissante et de refaire sur sa tête l'empire de Charlemagne.

Si chaque année il augmente ses régiments et ses armements ce n'est pas sans but (1). Il est la seule cause de la Paix armée ; la Prusse protestante, nous voulons dire le protestantisme, est l'origine du militarisme qui ruine les peuples.

C'est l'esprit de libre examen, faut-il encore le répéter, qui, brisant l'unité religieuse, a fini par briser l'unité politique et par déchaîner la révolution (2).

---

(1) La création de 43 bataillons nouveaux est prévue en Allemagne pour l'automne prochain.

(2) La Révolution politique de 1789, a écrit M. Joseph Bon dans la *Vérité*, correspond exactement à la révolution religieuse du XVI^e^ siècle, de telle sorte que nous assistons à cette déconcertante contradiction, d'un peuple qui s'est armé pour repousser la réforme religieuse et qui, sans savoir assurément ce qu'il fait, sans comprendre le démenti qu'il s'inflige, sans connaître en quelque sorte la généalogie des idées qu'il acclame et va servir, s'arme, après deux siècles, pour défendre et propager la réforme politique, inspirée par le même principe de libre examen.

La Révolution française est essentiellement protestante ; elle n'est que l'adaptation politique du protestantisme et, c'est là peut-être la meilleure raison, la plus claire explication de la lutte intime par laquelle se déchire se ronge et s'anémie, depuis

Digitized by Google

Or, la révolution, pour s'imposer, a dû employer la force. Et alors, comme je l'ai déjà publié dans l'*Expulsion des Juifs*, la France révolutionnaire vit se dresser contre elle, et non sans raison, les puissances coalisées.

Et devant cette coalition, elle dut augmenter le nombre de ses soldats, en sorte qu'à elle seule, elle en eut plus que chaque nation individuellement considérée.

---

plus de cent ans ce pays resté catholique par la foi individuelle, souvent très vivace et prompte aux réveils soudains par l'hérédité, les souvenirs de famille, les traditions domestiques, mais inconsciemment pénétré dans ses théories politiques et dans son droit public par le protestantisme, forme inférieure, expression incomplète du christianisme, vague formule qui ne tient pas contre l'effort de l'esprit français, passionné de logique, et qui de plus en plus restreinte, insignifiante et confuse, finit par s'annuler elle-même, par se résoudre en athéisme officiel.

C'est donc en France que sont développées complètement les conséquences politiques de la Réforme : c'est par la France que la révolution politique s'est propagée dans le monde, est devenue internationale et, suivant une singulière, mais fatale destinée, s'est terminée par l'avènement d'un régime européen qui a diminué, en même temps du même coup, la force temporelle du catholicisme, la puissance française et les garanties d'ordre, de justice, de liberté, qui donnaient au peuple la civilisation chrétienne.

Il y a trois dates qui émergent pour ainsi dire au-dessus des temps modernes : 1530, 1789, 1871, la confession d'Augsbourg, la déclaration des droits de l'homme, le traité de Francfort La confession d'Augsbourg est le texte, le thème originel, dont la déclaration des droits de l'homme et le traité de Francfort, ne sont que des traductions et des adaptations. C'est l'engrenage historique.

Luther commence sa révolte par une vilaine dispute du casuel des indulgences : ce n'est, dit Léon X, qu'un accès de jalousie « *invidie fratesche* » ; puis la querelle s'élève au-dessus de ce prétexte premier, devant la réforme religieuse, l'opposition du libre examen au principe d'autorité.

Alors, l'idée est mise en branle, le mouvement est donné, l'engrenage tourne : la doctrine du libre examen passe d'abord de l'ordre purement religieux dans l'ordre philosophique : elle est le doute méthodique de Descartes, cette insurrection de la pensée contre l'autorité intime de l'évidence, le droit divin du bon sens, contre la lumière qui luit pour tout homme venant en

Digitized by Google

Celles-ci alignèrent à leur tour d'autres hommes pour ne pas rester en arrière.

Les événements de 1870, précipités par Bismark dans le but de démembrer la France qu'il savait ne pas être prête, augmentèrent plus encore le nombre des soldats.

Le Protestantisme nous a donc donné le militarisme ; il a coûté à l'Europe depuis trente ans, selon le calcul de

---

ce monde : ensuite, lorsque l'ancienne philosophie chrétienne est suffisamment ruinée, quand on a fait une psychologie et une métaphysique en quelque sorte laïques, séparées de la théologie, la doctrine du libre examen se transpose de l'ordre philosophique dans la théorie politique : Rousseau applique à la société la même méthode que Descartes avait appliquée à l'homme : comme Descartes avait douté de la légitimité philosophique d'une affirmation de son être, Rousseau doute de la légitime existence de la société, et la doctrine du libre examen devient le Contrat social. Dès ce moment, elle est poussée à ses dernières conséquences théoriques, prête à entrer dans les faits, à produire des événements : le contrat social va se résumer dans la Déclaration des droits de l'homme, servir de programme au jacobinisme, de perpétuel ordre du jour à la Convention.

Ainsi, le libre examen de Luther engendre celui de Descartes, qui engendre celui de Rousseau, qui engendre la Révolution française ; le libre examen religieux, devient le libre examen politique, le partage théorique de l'autorité, la division de la souveraineté entre tous les citoyens : mais alors, comme l'anarchie serait, en fait, la conséquence d'un tel régime, les nécessités de l'existence en limitent le développement extrême, et l'on arrive fatalement à une réaction tyrannique, à la proclamation d'une monstrueuse raison d'Etat qui met la guillotine en permanence et fatigue le bourreau. La doctrine du libre examen termine en 1793 la première partie de son évolution, apparaît toute semblable à Paris, sous sa forme jacobine, à ce qu'elle avait été à Genève, sous sa forme calviniste, personne ne ressemblant plus à Calvin qui tue Michel Servet, que Robespierre qui tue Danton.

L'Allemagne luthérienne a donné le premier élément, la première idée, a mis en mouvement la première force de destruction ; mais c'est la France qui a pratiquement appliqué cette idée, l'a absorbée, s'en est pénétrée, a cru s'en nourrir et s'en est empoisonnée ; c'est la France, d'esprit plus clair, plus passionnément logique, de passion plus vive, et plus unie, plus formée comme nation, par là même plus apte aux rapides communica-



Digitized by Google

M. Théry, QUARANTE-CINQ MILLIARDS, rien qu'aux budgets de la guerre ; une diminution de productivité de quatre milliards par an, soit, en trente ans, CENT-VINGT MILLIARDS, et des ravages économiques de toute nature sans compter la mort d'un grand nombre d'hommes, même en pleine paix !

Tel est, pour l'Europe, l'héritage de Luther et de Calvin.

Aujourd'hui, Guillaume qui rêve d'être le Pape des protestants, est effrayé à la pensée que des millions d'hommes pourraient, dès qu'un mot aurait été prononcé, s'entr'égorger sur un champ de bataille. Il veut bien la guerre, mais il la veut moins cruelle.

---

tions intellectuelles, prédisposée aux grands mouvements d'opinion, qui a tourné contre elle-même cette force de destruction, de sorte que politiquement, socialement — si l'on fait abstraction des questions de conscience individuelle — on peut dire que Luther a causé beaucoup plus de mal à la France qu'à l'Allemagne.

Et même il n'est pas téméraire de soutenir que Luther a fait vraiment la grandeur politique de l'Allemagne, non par la vertu propre de sa doctrine, mais, au contraire, parce que les conséquences pratiques de cette doctrine se produisaient en France, tandis que les circonstances, l'état social, le caractère et la nature d'esprit des populations les empêchaient de se produire en Allemagne.

La Révolution s'accomplit en France, puis se déverse sur l'Europe, et ce qui reste de cette Révolution, ce qu'elle laisse aux peuples, ce qu'elle laisse surtout à l'Allemagne, après l'avoir conquise, perdue, reconquise, après l'avoir foulée et piétinée, la semence qu'elle enfonce dans cette terre, le moteur d'action qu'elle livre à ce peuple, c'est le principe des nationalités, dernière expression de la doctrine du libre examen, passant de la politique intérieure dans la politique extérieure, transformant la Révolution française en une révolution internationale.

Et enfin, ce principe des nationalités, cette dernière expression de la doctrine du libre examen, successivement adapté à l'ordre religieux, à l'ordre philosophique, à la théorie politique nationale et internationale, entre dans les événements, se réalise dans l'histoire par l'œuvre de Bismarck, par l'unité allemande et son corollaire, l'unité italienne, par l'abaissement de la France et la chute du pouvoir temporel du Pape, l'annexion de l'Alsace-Lorraine et la prise de Rome.

Digitized by Google

Et il demande à Nicolas II, qui l'accepte, de proposer le désarmement sous prétexte du maintien de la paix générale (1).

Au surplus, la Russie est peut-être aussi menacée que nous, non pas de disparaître, certes, mais d'un conflit prochain avec l'Angleterre à propos de la Chine et des Indes.

Et c'est peut-être là qu'il faut rechercher encore et la cause de l'alliance qui a été un des plus grands événements de ce siècle et cette proposition récente de désarmement et de paix générale, — tout le monde, rois et sujets étant épouvanté à la pensée d'une conflagration dans laquelle tant d'existences humaines seraient anéanties.

On pourrait disserter à perte de vue sur ce point et entrer dans des considérations plus ou moins fondées.

Ce qui est certain, c'est que la France s'en va, que les races latines périclitent. Vous avez vu quelle était la proportion des naissances par le tableau donné plus haut.

Les conséquences politiques et militaires sont faciles à saisir. Au lendemain de la guerre, la France et l'Allemagne avaient à peu près le même nombre de conscrits (296.334 en France et 330.136 en Allemagne) et nous pouvions avoir l'espoir légitime de reprendre ce que nous avions perdu.

Aujourd'hui, l'Allemagne a moitié plus de conscrits (448.433) que la France, qui a gardé son chiffre d'autrefois. Comme l'Allemagne, depuis 1891, a deux fois plus

(1) Pour que le congrès de la paix ait quelque chance de réussir, il faut tout d'abord faire disparaître les causes de dissentiment qui existent entre les puissances. Les questions d'Alsace-Lorraine, d'Egypte, d'Orient et de Chine, etc., etc., doivent donc être résolues à l'amiable avant la réunion de la conférence. Aussi, d'après la *Croix*, est-il dès à présent certain que plusieurs mois peut-être plusieurs années auront passé avant que celle ci ait ouvert ses séances.

Digitized by Google

de naissances (1903.160) que la France (908.849), il arrivera fatalement que dans 14 ans elle aura deux fois plus de conscrits. Alors, ce peuple qui nous hait nous dévorera ! Les Allemands le disent, l'impriment et ils le feront (1).

Au point de vue de la richesse, même menace :

Nos exportations en 1867-76 s'élevaient, année moyenne, à 3306 millions ; en 1895, elles atteignaient 3374 millions, soit une faible augmentation de 68 millions.

Or, pendant ce temps, les exportations allemandes passaient de 2974 (moyenne de 1872-76) à 4540 millions de francs (chiffre provisoire de 1896, inférieur à la réalité) soit un milliard et demi d'augmentation. La cause principale en est bien simple : le nombre de nos travailleurs n'augmente pas ; ils ne peuvent guère produire plus qu'ils ne produisaient autrefois.

Au contraire, l'Allemagne a vu le nombre de ses travailleurs passer de 41 millions à 52 millions, soit une augmentation de 11 millions ; il est tout simple qu'elle produise davantage.

La France, à la fin du siècle dernier, formait les 27 % de la population des grandes puissances de l'Europe, et de toutes, elle était la plus forte, au moins par le chiffre de ses habitants.

Tous les peuples grandissent en force et en richesse, et nous, jusqu'à ce jour, nous restons stationnaires ; désormais nous ferons pis, nous diminuerons.

Et en 1895, en effet, répétons-le, l'excédent des décès sur les naissances a été de 17.000

La dépopulation de la France tient à des causes multiples, au premier rang desquelles il faut placer, notamment, l'indifférence religieuse et le régime successoral actuellement en vigueur : le partage forcé.

---

(1) Les cartes géographiques allemandes donnent le Cotentin et la Bretagne comme pays allemands.

Digitized by Google

Hélas ! oui, la France périclite d'une façon effrayante.

Et pourtant un siècle 1/2 après la mort de Louis XIV, elle était encore la reine des nations :

L'Univers se fournissait à Paris :

« Le souverain des Français, écrit Bismarck, dans une lettre datée du 10 mai 1856, joue en ce moment un rôle tellement considérable dans les combinaisons de la politique européenne, et son amitié, réelle ou même apparente, est tellement recherchée par les princes les plus puissants, que ce serait non seulement un hommage formel à la Prusse, mais encore un fait d'une haute importance politique, s'il visait à l'honneur de faire visite à notre auguste maître pendant que les empereurs de Russie et d'Autriche songent peut-être à venir au devant de lui jusqu'à Paris, et que nombre de princes ne sont occupés qu'à songer au moyen de pouvoir suivre l'exemple du roi de Wurtemberg sans que leur position en souffre... »

Les temps sont bien changés. Et l'on peut dire qu'au point de vue matériel, la France et les races latines semblent condamnées à être englobées par les nations voisines dont la population s'accroît sans cesse alors que chez nous, encore une fois, elle demeure stationnaire.

Dans l'ordre moral et religieux, pour cette même raison : la dépopulation, ces races s'émiettent également, et il ne serait peut-être pas nécessaire d'apporter d'autres documents dans ce débat pour montrer le péril protestant.

Mais je tiens à mettre sous les yeux du lecteur les agissements de nos voisins anglo-saxons contre l'influence latine.

Prenons d'abord la guerre hispano-américaine. On a dit de cette guerre, avec raison, que c'était une guerre de race.

C'est une guerre de race, parce que c'est la *franc-maçonnerie*, ennemie jurée de la religion catholique, qui l'a fait déclarer, et que les religions sont des races.

Digitized by Google

Aux Antilles, les loges pullulent comme en Amérique, du reste.

Il y a deux ans les statistiques constataient l'existence de 188 loges et 20.000 initiés. Tout était prêt pour la révolution, et quand celle-ci éclata, 20.000 francs-maçons étaient parmi les rebelles.

Qui dit cela ? Ce n'est pas moi. C'est *La Croix*, dans une correspondance des Antilles.

*La Croix*, c'est un journal de sacristies, pensera le *Signal*, oubliant qu'il est, lui-même, un journal de temples.

Seulement, *La Croix* n'est pas seule de cette opinion.

Le *Soleil*, qui n'est pas clérical, mais simplement catholique, fait ces réflexions à propos des lettres échangées entre le Maréchal Blanco et le chef des insurgés, Maximo Gomez :

« Les loges maçonniques ont répandu chez ces exotiques, qui sont quelque peu lettrés, leurs prétendus principes d'*humanitairerie*.

On peut s'imaginer quel mélange bizarre ces billevesées francs-maçonnes font avec les instincts brutaux de ces barbares.

Il en est à Cuba comme aux Philippines.

Maximo Gomez n'est pas un Asiatique comme Aguinaldo ; dans ses veines coule le sang de la race blanche, mais il a gardé le mode de penser des hommes de culture primitive.

La lettre que l'on publie de lui, en réponse à des propositions que lui adressait le maréchal Blanco, est absolument révélatrice de cet état d'esprit :

« Je ne crois qu'à une seule race, l'humanité. »

Il parle aussi de monarchie décrépite ; il déclare respecter l'indien bronzé et sauvage à l'égal de l'anglais blanc et cultivé ; il témoigne une haute impartialité pour toutes les religions et fait l'éloge de Washington et de Bolivar.

On croirait, véritablement, entendre le « frère orateur » parlant des principes modernes » à ses frères de la *Parfaite sincérité* ou de la *Clémente amitié*.

Bolivar surtout jouit d'une grande popularité parmi ces personnages.

Digitized by Google

A diverses reprises, nous avons signalé l'*influence des loges dans les insurrections de Cuba et des Philippines.* Or, comme les Républiques latines de l'Amérique sont en butte aux divisions intestines, par le fait de la Maçonnerie, *il convient de montrer le funeste rôle que cette association joue encore.*

Non contente d'avoir livré un continent à l'anarchie, elle veut encore, par haine du catholicisme, arracher à la mère patrie les quelques débris qui subsistent du vaste empire colonial, fondé par les espagnols.

A cette heure, hélas ! on peut craindre qu'avec l'aide des américains, elle n'y parvienne. Dans tous les cas, il est certain que si les espagnols sont définitivement battus, ce qui, grâce à Dieu, n'est pas tout à fait vrai, la civilisation ne profitera nullement de leur défaite.

Voilà encore un point établi.

La Franc-maçonnerie ayant voulu la guerre et l'Espagne ayant été vaincue, il est permis de croire que notre vaillante sœur latine a été trahie.

En tout cas, l'attitude de ses chefs a été on ne peut plus bizarre.

Ici, c'est un Amiral qui s'enferme dans une baie comme Bazaine s'enferma dans Metz.

Là, c'est un Maréchal qui ne bouge pas de la Havane et qui n'a pas un seul instant l'idée de mobiliser ses troupes, de courir à Santiago, où il sait que l'ennemi est descendu pour l'envelopper et le jeter à la mer.

Il demeure immobile, dit *l'Autorité*, et comme indifférent à ce qui se passe dans une autre partie de l'île.

Et à propos de l'attaque de Santiago, nous lisons dans le *Times* :

Les Espagnols avaient encore des vivres pour six semaines et deux cents cartouches par homme. Ils auraient pu détruire la moitié des troupes américaines au moment du débarquement.

Plus tard, ils auraient pu faire perdre au général Shafter le tiers de ses hommes dans un assaut, ou le forcer à lever le siège. Ils ont préféré capituler.

C'est inconcevable ! Et cette sortie en plein jour de

Digitized by Google

l'amiral Cervera, cette fuite, plutôt, car il ne chercha pas même à mourir en se précipitant sur les forces ennemies !

Dans cette guerre désastreuse pour l'Espagne, nation catholique, on peut voir la main de la Franc-maçonnerie et l'accomplissement du programme maçonnique, qui arrive à un des points par lui tracé : « le démembrement de certains Etats dans lesquels le catholicisme a laissé des racines jugées trop profondes : la France, l'Espagne, le Portugal ».

Et que vit-on du côté de l'Amérique contre l'Espagne ?

Toutes les feuilles juives, Francs-maçonnes, et huguenotes ou huguenotisantes. Nous avons retrouvé les mêmes individus qui applaudissaient à l'unité italienne, aux victoires de la Prusse contre l'Autriche.

Leurs vœux étaient alors pour la Prusse contre l'Autriche, dit également la *Vérité* ; pour la puissance protestante et son alliée l'Italie révolutionnaire contre la nation catholique.

Ils applaudirent à la victoire de Sadowa, et lorsque l'Autriche eut définitivement succombé, le jour de la reddition de la Vénétie, le Paris de la Libre-Pensée, de la finance, de la franc-maçonnerie, le Paris jouisseur et cosmopolite illumina, comme si cette Prusse victorieuse ne devait pas venir quatre ans plus tard bombarder la ville folle et rallumer, par les incendies de la Commune, d'autres lampions moins joyeux.

Jamais, s'il y avait eu une Europe, le gouvernement de Washington n'aurait songé à donner cours aux projets d'agrandissement et de conquête, qui, à Cuba et aux Philippines, menacent l'Ancien-Monde.

Et il n'y a plus d'Europe, parce qu'il n'y a plus de France.

Immobilisée par la question d'Alsace-Lorraine, ne pouvant être l'amie de l'Allemagne et n'ayant pas la force d'être son ennemie, contenue dans son action par une coalition de puissance supérieure à elle, la France

Digitized by Google

en est réduite à ne plus rien faire par elle-même, à ne prendre aucune initiative.

Elle n'a rien pu pour l'Arménie chrétienne, rien pour la Grèce, elle ne pouvait rien pour l'Espagne.

Mais son impuissance est aussi celle de l'Europe.

Si elle ne peut rien faire par elle-même, l'Europe non plus ne peut rien sans elle. La France immobilisée immobilise l'Europe. Obligée de se réserver tout entière pour sa propre sauvegarde et aussi pour la revendication des provinces que les préliminaires de paix de Versailles et le traité de Francfort lui ont fait perdre, elle doit assister passivement aux événements extérieurs jusqu'à ce que la solution de la question d'Alsace-Lorraine lui ait rendu sa liberté d'action. L'Allemagne, de son côté, n'a plus d'autre rôle que de l'observer, que de se tenir toujours prête contre elle ; et de part et d'autre, les Etats alliés, Russie d'un côté, Autriche et Italie de l'autre, n'ont plus d'autre fonction que de subordonner leur conduite à la loi de l'alliance.

Et alors, chaque Etat s'abstient, et l'Europe reste passive.

C'est grâce à cette neutralité forcée de l'Europe, que l'Amérique a pu se jeter sur l'Espagne et, sous le prétexte d'une guerre d'émancipation, inaugurer cette politique de reprise et de rétro-annexion qui est d'abord une menace pour toutes les possessions coloniales atlantique de l'Europe, en attendant qu'elle se change en politique de conquêtes extérieures et qu'elle devienne une nouvelle menace pour l'ancien-monde lui-même.

L'Europe a laissé commettre cette faute capitale de l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine à la Prusse, et maintenant elle ne peut plus empêcher l'annexion de Cuba et de Porta-Rico aux Etats-Unis ; elle ne pourrait plus empêcher d'autres violences, d'autres spoliations, elle n'est même pas prête à repousser l'invasion du nouveau-monde.

La force prime le droit, a dit M. de Bismarck.

C'est en vertu de cet axiome que l'Espagne aujourd'hui, est violemment dépouillée à la face du monde ;



Digitized by Google

c'est en vertu de ce même axiome que l'Europe succombera peut-être un jour sous les coups d'une Amérique devenue aussi forte qu'ambitieuse.

Encore un coup, que n'y a-t-il plus de France aujourd'hui !

Il n'y a plus de France ? Si, il y a une France, répond le F ∴ Maruejouls, puisque j'en suis Ministre, et j'affirme la sympathie de la France pour la « République Sœur ».

Or, la « République Sœur » vient de s'allier avec l'Angleterre qui elle même s'est alliée à l'Allemagne, toutes nations protestantes (1).

C'était prévu ; car le 24 mai dernier, le Ministre des Colonies, M. Chamberlain, dans un discours retentissant, disait que l'amitié des Etats-Unis ne serait pas payée trop cher au prix d'une guerre générale, et de l'autre côté de l'Atlantique, le chapelain du Sénat de Washington adressait publiquement des prières pour l'union des « Speaking English », c'est-à-dire de ceux qui parlent anglais.

Une devise courante chez les Yankees, est celle-ci : « une langue, un but ».

L'alliance anglo américaine existe.

Quel est son but ? Qui menace-t-elle, sinon les nations catholiques ?

Quant aux conséquences de la guerre, le *New-York Hérald* nous les fait connaître ; il a demandé à un personnage américain si, à son avis, les Etats-Unis devaient désormais augmenter leurs armements.

---

(1) Londres, 2 septembre 98. — La « Pall Mall Gazette » annonce qu'une entente anglo-allemande a été conclue cette semaine et signée respectivement par M. Balfour et le comte de Hatzfeldt.

Cette entente serait limitée à certains points, mais comporterait une alliance offensive et défensive dans certaines éventualités.

Digitized by Google

« Sans doute, fut-il répondu, d'une nation de boutiquiers nous sommes devenus une nation de guerriers.

*Nous échappons à la menace et au péril du socialisme, de l'anarchie et de l'agrarianisme*, comme l'Angleterre y a échappé par une politique de colonisation et de conquête.

D'un faisceau provincial de petites souverainetés tenues ensemble par une « corde de sable », nous nous montons à la dignité, à la fierté d'une république impériale incomparablement plus grande que Rome.

Il est vrai que nous échangeons des dangers domestiques contre les dangers du dehors ; mais, de toute manière, nous multiplions les chances de la nation. Nous risquons le césarisme ; mais le césarisme lui-même est préférable à l'*anarchisme*. Nous risquons des guerres ; mais l'homme n'a qu'une heure pour mourir. A chaque jour suffit son mal. *En résumé, tout vaut mieux que la paix que nous avions avant l'entrée en scène de ces nouvelles forces.* Déjà la jeunesse de ce pays est une excellente sève arrachée à l'incendie, et elle a aujourd'hui, en perspective, un avenir plein d'actes nobles et de pensées élevées (1). »

---

(1) Sous ce titre : *Un programme américain*, M. Arvé de Barme écrivait dans le *Figaro* du 15 septembre 1898.

L'Europe vient de voir les États-Unis se mettre en marche, à la fois au Sud, vers les Antilles, et à l'Ouest, à travers l'océan Pacifique, et elle s'est dit : « Qu'est-ce qui leur prend ? Quelle est cette idée subite de nous chercher noise, de faire des conquêtes à nos dépens ? Nous n'aurions jamais cru cela d'eux. »

Nous avons eu tort de tomber des nues. Ce n'est pas une idée subite qui a donné le branle aux Etats-Unis : ce sont au contraire de très vieilles idées, puisqu'elles datent d'un demi siècle. Les événements auxquels nous venons d'assister font partie d'un programme conçu et préconisé, dès avant la guerre de Sécession, par un homme d'Etat américain que ses compatriotes placent très haut, au premier rang, et dont ils se plaisent maintenant à rappeler les vues prophétiques. La pensée de ce politique de large envergure couvait depuis sa mort dans la conscience nationale, silencieusement, selon le conseil qu'il avait donné lui-même, avec insistance, de ne rien précipiter ; mais on n'a pas été en peine, là-bas, de la reconnaître, lorsqu'elle s'est fait jour par la guerre avec l'Espagne.

Il se nommait Seward, et il a été secrétaire d'Etat pendant la présidence de Lincoln. Convaincu que son pays avait une grande

Digitized by Google

Le lecteur trouvera ces aveux d'une singulière précision. Ils confirment ce que nous avons dit jusqu'à présent de la guerre hispano-américaine, écrivait M. L. Nemours Godré, dans la *Vérité* du 26 juillet.

Les Etats-Unis avaient besoin de cette guerre pour occuper le pays, pour conquérir de nouveaux territoires convoités par les hommes d'affaires de New-York, pour essayer leurs forces contre un ennemi dont on escomptait l'épuisement. L'expérience est faite. Les Etats-Unis ne s'en tiendront pas là. Ils cherchent déjà d'autres ennemis à combattre, d'autres territoires à prendre, même en Europe.

Si on en doute, qu'on lise le *Hérald*, journal qui paraît à Paris.

La feuille de M. Gordon Bennett nous annonce que « les Etats-Unis sont décidés à venir prendre pied dans

---

mission à remplir dans le monde, et discernant, pour sa part, très nettement cette mission, il ne perdait aucune occasion de la définir, de la bien expliquer au public. Ce n'est pas qu'il craignît que l'Amérique se trompât de route et fit faux bond à sa destinée ; mais il pressentait que le but serait atteint par des moyens qu'il désapprouvait. Ennemi de la guerre, Seward ne se faisait pourtant pas l'illusion que son rêve gigantesque pût se réaliser sans combat. Il le déplorait et ajoutait magnifiquement, dans une lettre publique de 1846 : « *Nous devons oser notre destinée.* »

Elle consiste à prolonger la civilisation vers l'Ouest, à travers le Pacifique, à travers l'Asie. Hasard ou loi secrète, les grandes invasions de l'histoire se sont dirigées de l'Est à l'Ouest. L'immense nation américaine reprendra la route éternelle de l'humanité. Elle marchera vers le soleil couchant, comme l'ont fait jadis les barbares, les Mongols, les Arabes, les Turcs. On passera par où l'on pourra, mais on passera : « Notre population est destinée à rouler ses vagues irrésistibles jusqu'aux barrières glacées du Nord et à rencontrer la civilisation orientale sur les rives du Pacifique. »

On arrivera en Asie.

Et ensuite ? Quand ils auront rejoint l'Europe quelque part en Asie et fermé l'anneau de la civilisation blanche autour du globe, s'arrêteront-ils en si beau chemin ? Le pourront-ils ? le voudront-ils ?

Digitized by Google

la Méditerranée qu'ils rêvent tout au moins d'occuper les Baléares ; que l'Europe peut bien leur opposer la contre-partie de la doctrine de Monroë, mais qu'elle aura tort, car les Etats-Unis peuvent compter sur l'alliance anglaise et que si la France notamment n'est pas raisonnable, elle paiera les pots cassés » (1).

---

(1) Rapprochez cet aveu de la querelle que l'Angleterre nous a cherchée à propos de Fachoda ; pensez à l'alliance anglo-américaine et anglo-allemande et vous concluerez logiquement que le danger qui menace la France lui vient de ces trois nations protestantes.

C'est alors que, le cas échéant, l'alliance Franco-Russe pourra se manifester et porter ses fruits.

Je crois que la guerre future aura lieu entre ces grandes nations protestantes contre la France et la Russie, et que nous sommes menacés de represailles anglo-saxonnes. Je crains bien que la France ne soit pas prête, malgré les millions qu'elle engloutit pour son armée et pour sa marine. Avec les hommes qui la gouvernent, il faut s'attendre à tout.

Ainsi, en cas de guerre avec l'Angleterre, nous serions dans une situation très fausse pour la transmission des dépêches par la voie des câbles sous marins, car nous sommes tributaires des réseaux anglais.

« En cas de guerre avec nos voisins, disait le *Courrier du soir*, au moment de l'affaire de Fachoda, les Anglais pourraient nous empêcher d'aviser en temps utile nos navires des stations lointaines et de procéder à un ralliement rapide de nos escadres.

On voit par là, ajoutait ce journal, combien il est regrettable d'avoir laissé dormir dans les cartons des projets qui avaient pour but de remédier à un tel état de choses et quelle responsabilité éventuelle a été endossée par la Chambre qui, malgré les avertissements, aujourd'hui si près de se justifier, a repoussé l'établissement du câble des Antilles. »

La Chambre qui a endossé cette responsabilité est celle de 1887. Une société française s'était formée pour l'exploitation de ce câble. Le ministre soutint la proposition de cette société. Elle fut cependant rejetée. Et qui la fit rejeter ? M. Félix Faure, alors simple député anglophile.

Écoutez M. Félix Faure, combattant la garantie demandée par le ministre pour la Société française du Câble des Antilles :

« On sollicite cette garantie, dit-il, parce qu'elle doit servir à « constituer une Société, voilà ce qu'il faut que la Chambre « sache, et je ne suis monté à la tribune que pour lui indiquer « quelle est la Société qu'il s'agit de créer. »

Digitized by Google

Et cela s'imprime gracieusement à Paris, avenue de l'Opéra.

L'Europe, ne veut pas voir le péril anglo-saxon. Elle y croira comme l'Espagne, c'est-à-dire un peu tard.

Je ne saurais trop le répéter, les anglo-saxons veulent nous envahir, nous protestantiser. Un danger réel menace les races latines dont les loges ont juré l'anéantissement.

Pour prouver ce fait, j'ai cent documents entre les mains comme pour prouver tout ce que j'avance afin d'arriver à ma conclusion : le *Péril protestant*.

Dans un dossier entr'ouvert je trouve cet article de la *Correspondance de l'Est*, de Vienne (Autriche).

Examinant lés dangers qui menaçaient l'Espagne, la *Correspondance de l'Est* s'exprimait ainsi :

On a assez dit et prêché aux catholiques du monde entier, qu'il s'agissait d'une puissance catholique injustement attaquée par la mauvaise foi des Loges, juives et *protestantes* de l'Amérique du Nord.

Dans d'autres temps, on aurait organisé une croisade contre les Loges qui ne savent que démolir et piller. On aurait fait des quêtes dans le monde entier pour venir en aide aux finances de l'Espagne, des volontaires seraient accourus de tous les côtés. Aujourd'hui, plus rien...

L'Autriche, l'Espagne et la France sont menacées ; *ces derniers remparts de la foi catholique sont attaqués plus violemment que jamais* avec toute la furie de l'enfer et des Loges. On voit les bandits américains s'emparer des pos-

---

« Les noms des sociétaires, dit-il, sont les suivants : M. Veuillot « (Eugène), rédacteur de l'*Univers* ; Desquers (Stanislas), admi- « nistrateur du même journal (Interruptions) ; Mme Eugène « Veuillot, née d'Aquin ; M. Veuillot (Pierre), rédacteur de « l'*Univers* ; Schmitz ; Fridich ; d'Aquin, Desquers. (Séance du « 12 février )

L'énumération de ces noms catholiques fit voir rouge aux sectaires de la Chambre. Et l'intérêt français fut sacrifié au projet du monopole anglais ; et, en cas de guerre avec l'Angleterre, nos moyens de communication pourront être interrompus, grâce à M. Félix Faure, aujourd'hui premier magistrat de la république.

Digitized by Google

sessions espagnoles, les pangermanistes et les Loges hongroises juives conspirer ouvertement le déchirement et le démembrement de l'Autriche, le radicalisme se préparer à écraser la France.

J'ignore si l'Espagne est menacée par un complot maçonnique et juif : sans doute, les francs-maçons et les juifs vont se jeter sur elle après sa défaite ; mais, à la rigueur, les convoitises des Yankees suffisent pour expliquer cette guerre odieuse.

Par contre, les manœuvres dirigées contre l'Autriche et la France *procèdent d'un même plan* et relèvent directement des Loges juives et allemandes. Je me souviens qu'il y a deux ans, je fus vivement frappé de ce que j'entendais dire aux juifs de Hongrie et de Berlin lors d'un séjour prolongé que je fis dans ces deux capitales.

On était exaspéré des succès de M. Lueger en Autriche, non moins que de l'évolution de la République française vers les idées modérées.

« Dans dix ans, disait-on, nous aurons une Autriche émancipée et une France cléricale qui réuniront leurs mains dans celle de la Russie : l'œuvre de 1866 et 1870 sera détruite. Il faut un grand coup pour assommer la réaction renaissante ! »

Un peu plus tard, un frémissement joyeux traversa le monde maçonnique tout entier. On avait trouvé pour l'Autriche l'affaire des « langues », le système obstructionniste du parti libéral et prussien et tout le plan de campagne exécuté en ce moment-ci. Pour la France, on avait construit de toutes pièces le « Panama de l'armée. »

Vers la fin de l'été 1896, un homme politique français, que je ne nomme pas, et qui a de nombreuses et étroites attaches avec les juifs d'Autriche vint apporter la consigne.

Il fit le tour des rédactions juives de la capitale et s'en fut dans les principales villes de province. Et j'entendais répéter de tous les côtés :

« Vous ne savez pas, M. X... est ici ; il paraît qu'il y aura bientôt du nouveau chez vous ! »

De quoi s'agit-il, au fond ? C'est eux-mêmes qui le disent : raffermir l'œuvre de 1866 et 1870, c'est-à-dire consolider la dictature de la maçonnerie juive dans les pays que la Prusse lui a ouvert par ses victoires et *qu'elle aide à gouverner pour son compte.*

Digitized by Google

Si vous doutiez de ce fait, je vous rappellerais ces paroles dites à M. Chaudordy par Lord Lyons que j'ai déjà imprimées quelque part dans ce livre :

« A quoi bon discuter une question quelconque avec le Ministre des affaires étrangères de France, puisque depuis longtemps *vous avez chargé l'Allemagne de vos intérêts.* »

Voit-on le danger chez nous ? Il est à nos portes.

***

Dans un livre : La *Vie du père Hecker* — étude, sur l'Américanisme — M. l'abbé Klein nous montre la réforme à accomplir dans l'église catholique, pour catholiciser l'Amérique. Pour cela il conseille en quelque sorte de faire des concessions sur le terrain religieux, « de faire aussi courte que possible la distance entre les protestants et nous. »

Voici comment s'exprime son biographe :

« Le P. Hecker croyait que la race latine a glorieusement couronné son œuvre par le concile du Vatican et que le temps est arrivé d'appeler la race teutonique à développer ses forces dans la vie intérieure de l'Église » (Page 407).

Quelle est la cause de cette déchéance de la race latine ? C'est la part trop grande donnée aux vertus *passives* et au respect de la coutume et de l'autorité chez les Latins. M. l'abbé Félix Klein nous le dit dans la préface :

« Le respect de la coutume, qui était une cause de supériorité et presque une vertu, est devenu, sur beaucoup de points, une faiblesse, un défaut, une cause de retard et de décadence ; *les vertus passives*, qui étaient l'honneur d'une époque où l'on n'avait qu'à suivre le courant, doivent partout reculer devant ces *vertus actives*, sans lesquelles rien ne tient plus » (Page 11).

Ajoutons que le Père Hecker est un protestant converti et sans doute encore teinté du libéralisme de cette religion.

Digitized by Google

Le livre de M. l'abbé Klein a donné naissance à une réponse de M. Charles Maignen : Le *Père Hecker est-il un saint ?*

Naturellement, les auteurs ne sont pas d'accord sur la manière de catholiciser l'Amérique et le monde protestant ; l'un veut certaines réformes dans l'église véritable ; l'autre n'en veut aucune ; mais il est un point sur lequel ils se rencontrent : c'est sur le danger qui menace les races latines.

L'Université catholique de Washington, dit Ch. Maignen, dont M. J. Keane fut recteur, est attaquée par la propagande protestante. Celle-ci se vante d'avoir déjà fait plus de victimes dans le clergé en dix-huit ans que le P. Hecker n'a groupé de disciples dans sa communauté en 40 ans.

C'est à un journal catholique des Etats-Unis que nous empruntons ces détails, qu'il publie d'après un journa protestant.

Extrait de la *Review* du 27 janvier 1898.

*Une mission protestante pour les catholiques.*

J'ai vu l'information suivante dans un récent numéro du *Globe Démocrat*. Si le fait était vérifié, quelle ironie ce serait de voir le boulevard du catholicisme aux États-Unis devenir le piédestal du protestantisme ! La mission protestante pourrait réussir s'ils arrivent, comme ils s'en vantent, à prendre la place de Mgr Schrœder (1).

Voici l'Information à laquelle nous faisons allusion :

« On est sur le point d'établir, à Washington, une mission protestante pour travailler parmi les catholiques romains. Les hommes qui sont à la tête de cette mission sont des convertis du catholicisme, dont quelques-uns étaient récemment étudiants à l'Université catholique de Washington. Il y a une mission semblable à New-York-City. Elle a dix-

(1) L'éminent prélat a été forcé depuis, malgré le Saint-Siège, de quitter l'Université !



Digitized by Google

huit ans d'existence et pendant ce temps elle a reçu dans son sein cinquante-quatre prêtres catholiques romains, dont neuf sont, maintenant, membres actifs du clergé protestant. La mission revendique, depuis sa fondation, la conversion de 3 600 catholiques romains, qui ont accepté son enseignement personnel et son influence. Ces convertis sont, naturellement, dans les Églises de dénomination presbytérienne, méthodiste et Baptiste. Le chef de la mission de New-York, le Rév. James O'Connor, est un presbytérien. Le travail à Washington sera semblable à celui qui a été entrepris à New-York-City, pendant les dix-huit années passées. La mission va commencer aussitôt qu'elle aura pu s'assurer une installation convenable.

Le côté matériel et financier est assuré.

— Qu'en disent nos organes « libéraux » ?

» BEZIMIE »

Nous n'avons pas appris que les « organes libéraux » d'Amérique aient répondu à cette question, ajoute M. Maignen.

En tout cas, sans chercher à déterminer les responsabilités des partis, nous retenons seulement les faits.

Pendant que *cet assaut furieux est livré à l'Eglise*, tandis que nos séculaires ennemis se vantent de compter parmi nous des alliés qui resteraient dans l'Eglise pour *effectuer une réforme au sein du catholicisme ;* c'est à une époque aussi troublée que des catholiques s'écrient :

« Il faut abaisser les ponts-levis, abolir la douane, ouvrir l'Eglise à tous les dissidents ! »

Et M. Maignen conclut :

« Aujourd'hui après l'examen que nous venons de terminer sur les pièces rassemblées dans ce volume et qui sont une faible partie de celles que l'on pourrait réunir, il est permis de considérer *l'américanisme* comme l'un des plus grands dangers qui menacent l'Eglise. »

Le P. Hecker reconnaît ce danger ; il le déclare sans détour.

Et c'est là le point vers lequel tend notre démonstration.

Digitized by Google

Après avoir expliqué son système de réforme dans l'église catholique, le P. Hecker ajoute :

« L'idée mère de cet *exposé* est la recherche, ardente, sincère et confiante des moyens propres à éviter *la double catastrophe qui menace le monde, à savoir : l'extermination du catholicisme par les Saxons et l'apostasie du christianisme par les Latins.* »

C'est clair, et cela ne peut donner lieu à aucune équivoque.

⁂

Si vous le voulez bien, je n'abuserai plus autant des documents. Vous devez avoir confiance en ce que j'écris depuis que je vous ai fourni tant de preuves des faits avancés.

Mais je vois les parpaillots du *Siècle* et du *Temps* où trône M. Hébrard (1 450 000 francs) qui poussent déjà des cris de triomphe en disant que c'est là une précaution oratoire qui prouve tout simplement que je n'ai plus plus un fait à apporter à l'appui de mon argumentation.

Qu'à cela ne tienne, messieurs qui jugez si mal vos adversaires en les mesurant à l'aune de votre hypocrisie et de vos mensonges.

Je vais vous montrer Guillaume II, empereur de la protestante Allemagne travaillant à ruiner en Orient l'influence séculaire de la France catholique. Je ne cesserai de le répéter : un vaste plan est établi pour protestantiser le monde.

Admettez, en effet, que demain notre influence en Orient passe aux mains de l'hérétique Allemagne.

Que restera-t-il du Catholicisme ?

Je sais bien que le mot *exagération* va venir aux lèvres de ceux qui ne veulent pas voir et qui composent la nombreuse armée des *occulos habent* ; mais qu'importe, j'ai conscience de mon devoir et j'écris la vérité.

Digitized by Google

Au surplus, je m'appuie, non sur des affirmations qui me sont personnelles, mais sur des faits publics que chacun peut contrôler, car je cite mes auteurs.

L'une des plus importantes questions extérieures du moment actuel est, sans contredit, le voyage de l'empereur d'Allemagne aux Lieux Saints.

Au sujet de ce voyage, un personnage en situation d'être bien renseigné, écrivait de Jérusalem à la *Vérité* du 29 août 1898, une longue relation dont nous détachons les passages essentiels :

« La venue de Guillaume II en Palestine, annoncée depuis près d'un an, a préparé l'opinion publique et donné à ce pèlerinage impérial — car c'est un pèlerinage — toute l'importance d'une manifestation politico-religieuse d'une gravité exceptionnelle.

En France, la Presse plus ou moins agacée des coups successifs frappés pour éveiller l'attention générale sur ce voyage, éprouve l'énervement d'un malade auquel on applique des pointes de feu. Depuis la première annonce de ce voyage, on s'est préoccupé de notre protectorat en Orient.

La Presse s'est enfin aperçue qu'il est annihilé, presque méprisé.

L'empereur Guillaume II vient comme *summus episcopus* du luthérianisme ; son entourage est composé surtout de ministres luthériens ; il vient inaugurer un temple luthérien et le jour de cette cérémonie est l'anniversaire de la *Confession d'Augsbourg*, 31 octobre, jour du triomphe du luthérianisme en Allemagne.

La cause de la religion catholique est menacée de toutes parts en Orient.

La politique, le nationalisme à outrance a supplanté dans l'action extérieure le principe religieux qui devait tout dominer.

Le protectorat français a perdu son influence d'action

La note caractéristique de ce voyage, note particulièrement hostile à la religion catholique autant que favorable au protestantisme, impose à l'empereur une ligne de conduit pleine de réserve, s'il veut obtenir plein succès dans ses visées sur l'Orient. On peut disserter à perte de vue sur les projets de Guillaume II. Ce qu'il y a de plus clair, c'est que l'exagération de religiosité de l'empereur a tout l'air d'être

Digitized by Google

un trompe l'œil, qui cache des desseins politiques plus ou moins arrêtés, mais nuisibles au protectorat français en Orient.

Les membres et les pasteurs de toutes les Eglises évangéliques ont été invités à venir ou à se faire représenter le jour de l'inauguration du temple par l'empereur.

Un des principaux ministres luthériens a été chargé par l'empereur de préparer, en vue de son voyage, un travail spécial sur la *recherche du vrai Golgotha et du vrai sépulcre du Christ.*

C'est assez dire que l'Église luthérienne ne croit guère à la tradition chrétienne : l'empereur, s'il en était autrement, n'aurait pas eu à demander une étude lui permettant d'asseoir sa propre conviction.

Or, les protestants hésitent actuellement entre trois ou quatre sites prétendus authentiques.

En Allemagne, on penche beaucoup vers *le sépulcre de Gordan*, ainsi appelé du nom du célèbre capitaine anglais qui a mis en vogue ce sanctuaire. Selon lui, la colline située au-dessus de la grotte de Jérémie, au nord de la ville, ayant de loin une certaine ressemblance avec un crâne, doit être le Golgotha ; par le fait, le vrai Saint-Sépulcre doit être au pied.

On a, en effet, découvert un et plusieurs tombeaux : donc.... la preuve est concluante.

Si Guillaume II vient à manifester sa préférence pour l'un ou l'autre des sites dont l'anthencité est combattue entre les sectes, il fera acte de *chef religieux*, ce qui rentre assez dans sa manière d'agir, et par conséquent il se gardera bien de diminuer l'influence que sa démarche personnelle peut avoir sur ses coreligionnaires.

Une visite aux Saint-Sépulcre traditionnel renouvellerait toutes les opinions divergentes et l'empereur cherche à unifier toutes les Eglises évangéliques sous son influence.

Les journaux français sont effrayés de ce voyage ; il se sont enfin aperçus que les suites de ce pèlerinage peuvent effacer notre protectorat qui n'est déjà plus qu'un vieux titre (1).

---

(1) Léon XIII, dans une lettre de septembre 1898, qui a pour la France un intérêt considérable, reconnait officiellement à la France, le protectorat des catholiques en Orient, que l'Allemagne nous conteste. C'est un coup droit à l'Empereur protes-

Digitized by Google

Guillaume II prétend-il à la *réalité* de la chose en nous laissant le *titre* ? Ou veut-il *supprimer* ce titre même en attendant qu'il puisse le prendre lui-même, ou se le faire donner par son fidèle ami le sultan ?

L'avenir nous le dira.

*
* *

Dans le même ordre d'idées, voici ce que M. Louis Teste écrivait dans le *Gaulois* du 27 août 1898 :

Un jour le prince Napoléon disait à un petit cercle de dillantes : « Entre nous, aucun de nous n'est catholique ?

— Pardon, Monseigneur, répondit M. Emile de Girardin, il y a moi !

— Par exemple, mon cher Girardin, vous êtes bien le dernier de qui j'attendais cette réponse.

— Oui, Monseigneur, je suis catholique comme je suis Français et comme je me nomme Girardin, et si je rougissais du nom de la nationalité ou de la religion que j'ai reçue à ma naissance, c'est de ma personnalité, c'est de moi-même que je rougirais. »

Guillaume II n'en rougit point, et c'est là ce qu'il y a de louable.

Mais si Guillaume II allait à Jérusalem sur le tombeau du Christ, par pur sentiment religieux, il ne se ferait pas précéder ainsi de toutes les trompettes de la renommée, car Jésus dit :

« Quand vous prierez, vous ne serez point comme dès hypocrites qui aiment à prier debout dans les synagogues et sur les places publiques, afin d'être vus des hommes. En vérité, je vous le dis, ils ont reçu leur récompense.....

« Entrez dans votre chambre et la porte fermée, priez votre Père en secret ; et votre Père qui voit dans le secret, vous le rendra. »

Et Jésus chasse du temple jusqu'aux marchands de ces colombes que l'on offre en holocauste à son Père. »

---

tant Guillaume ; c'est aussi la preuve du péril protestant. Et la France devra toujours être reconnaissante à ce grand Pape qui l'aime tant et qui laissera une page doctrinale si belle !

Digitized by Google

Non, le pèlerinage de Guillaume n'est pas un simple pèlerinage.

C'est aussi et surtout un voyage politique, mais un voyage politique que sa piété, ou tout au moins le sentiment de son devoir à l'égard de sa religion, de son empire et de son pays lui a fait faire. M. Félix Faure, au contraire, ne le ferait pas parce qu'il rougit, et c'est parce qu'il rougit et que ses prédécesseurs ont rougi, que l'influence française qui a pour cause et pour but le protectorat des chrétiens, a si fort diminué dans l'empire ottoman que l'empereur Guillaume peut aujourd'hui travailler à l'écarter et à prendre sa place.

Lorsque les douze Apôtres de Jésus allèrent porter aux peuples les enseignements de leur maître, les « intellectuels » de Jérusalem, y voyant aussi loin que le bout de leur nez, comme les « intellectuels » de tous les temps, ne manquèrent pas de les accompagner de leurs sarcasmes.

Et cependant la société formée par ces hommes illettrés et grossiers, le monde chrétien en un mot, est, en l'an 1898, plus puissant qu'il n'a jamais été et il domine le globe. Mais il y a des divisions et des groupements dans le monde chrétien.

Les trois grandes puissances catholiques sont la France, l'Autriche-Hongrie et l'Italie, et le chef de leur Église est prisonnier au Vatican, et prisonnier de l'une d'elles ; et les trois grandes puissances protestantes qui n'ont de commun entre elles que leur union contre cette Eglise sont : l'Allemagne, l'Angleterre et les Etats-Unis.

Le monde chrétien penche ainsi, non par la tradition, la gloire, la doctrine, la morale, les vertus, l'apostolat, le génie, ni même par le nombre, mais par le poids de la puissance temporelle vers ce que j'appellerai sa « Gauche, » en empruntant le mot à la langue parlementaire.

Aussi l'empereur Guillaume en tire-t-il habilement parti.

Après s'être fait le protecteur de l'empire Ottoman, il va s'en faire presque le maître à Jérusalem en mettant le pape et la France au second rang et la Russie au troisième. Comme notre protectorat a été plus nominal que réel depuis que les républicains sont au pouvoir, parce qu'ils rougissent de leur religion et que tout ce qui touche à la religion les trouve honteux, inquiets, hostiles, quels que soient les intérêts moraux, politiques et matériels qui se trouvent toujours derrière la religion et dont la religion

Digitized by Google

est l'expression et le ressort, peut-être les chrétiens, sujets du sultan, bien qu'à peu près aucun d'eux ne soit luthérien, espèreront-ils être mieux protégés par l'empereur Guillaume qui les visite que par la république française, qui les délaisse.

M. J.-J. Weis, ce brillant et libre esprit, qui était je crois de la confession d'Ausgbourg, m'a vingt fois dit :

« Quoique protestant et parce que je suis Français, je suis, pour la politique extérieure de la France, aussi catholique que vos évêques, aussi catholique que le Pape.

« La France est catholique, et quoiqu'on fasse, elle demeurera catholique. Aux yeux du monde entier, c'est une puissance catholique. Sa politique extérieure doit être catholique, fortement catholique, hardiment catholique. Sans quoi la France ne paraîtra plus la France.

« Et moi protestant, je suis partisan, même du pouvoir temporel du Pape ».

M. J.-J. Weiss me répétait tout cela quelques mois avant sa mort.

Mais à l'extérieur comme à l'intérieur, la république suit une politique contraire, une politique anticatholique. Et « cet état d'âme », cette maladie de l'esprit est d'autant plus étrange que la plupart de ces hommes, dans le privé, pour eux et pour les leurs, ne diffèrent pas très sensiblement des autres, qu'ils se marient à l'église, qu'il se font enterrer à l'église, qu'ils y vont toutes les fois que les bienséances y expliquent leur présence, et même quelquefois, mais plus rarement, pour leur compte; qu'ils font baptiser leurs enfants, qu'ils leur font faire leur première communion, qu'ils mettent leurs filles au Sacré-Cœur et leurs fils chez les Jésuites et qu'ils seraient très fâchés ou tout au moins très inquiets si leurs femmes ne remplissaient pas mieux qu'eux mêmes leurs devoirs religieux.

Cependant l'empereur Guillaume se sert de la religion dont ils ne se servent pas, il emploie des forces qu'ils n'emploient pas, il leur prend un terrain qu'ils ne défendent pas; bref, il fait de la politique qui est l'art de se servir, aux mieux des intérêts de l'Etat, des éléments dont on dispose sans se demander si on les aurait choisis ou si l'on en aurait choisi d'autres, et eux font tout le contraire. Par cette sorte de haute suzeraineté qu'il veut s'arroger sur l'empire ottoman et sur Jérusalem, sur les sujets chrétiens de cet empire et sur tout l'Orient de leur dépendance, il donne à l'industrie et au

Digitized by Google

commerce allemand non pas une colonie mais un débouché un marché, un client et un client des plus considérables pour les armes, les munitions et les articles de guerre, pour les chemins de fer, les télégraphes et les téléphones et pour tous les produits que nous et les autres puissances nous, fournissons à ce client et que désormais nous ne lui fourni, rons plus ou que nous lui fournirons moins.

Voilà l'avantage immédiat.

Les autres avantages moins prochains, mais plus importants et que poursuit l'empereur Guillaume avec la haute idée qu'il se fait de son devoir de souverain d'un grand empire et l'amour passionné qu'il en a, seront de nous déposséder de notre protectorat en Orient et de le faire monter encore dans la chrétienté qu'il a l'ambition de dominer. Nous descendrons nous autres, de tout ce que l'empereur Guillaume montera, et cette bascule se fera sentir en Allemagne et en France, du haut en bas des deux pays et en sens çontraire, et nos paysans et nos ouvriers eux-mêmes en souffriront jusque dans leurs salaires. L'anticléricalisme commence à porter des fruits amers.

La Presse indépendante a été unanime à signaler le danger qui menace notre influence en Orient.

M. de Cassagnac s'exprimait ainsi dans l'*Autorité* du 26 août 1898 :

L'empereur allemand veut profiter de l'abandon où se trouve le catholicisme par suite de la victoire de la franc-maçonnerie en France, pour ruiner en Orient l'influence française et donner à Jérusalem même le pas au protestantisme sur le catholicisme.

Il n'y a aucune témérité à supposer cette pensée bien arrêtée chez l'empereur allemand.

Il a essayé celà en Chine et il va l'essayer en Palestine.

Un de ses rêves, on le devine en tous ses actes, est d'attribuer à l'Allemagne la protection des chrétiens qui jusqu'à présent appartenait à la France.

Ce rêve se réalisera sans grande difficulté, car le catholicisme opprimé en France par la libre-pensée, ne peut plus être assez fort pour se montrer prépondérant au dehors.

La persécution religieuse que la franc-maçonnerie et la juiverie dirigent contre la propagande catholique aura cette

Digitized by Google

conséquence naturelle de substituer l'influence allemande à l'influence française dans tout l'Orient.

La Palestine était terre française. Elle deviendra terre allemande grâce à l'imbécillité haineuse du gouvernement de la République.

Ce gouvernement de brutes malfaisantes ne comprendra jamais, en effet, que le catholicisme et la France cela ne fait qu'un et qu'il est impossible d'abaisser l'un sans abaisser l'autre.

Et *La Croix* du 7 août a souligné le danger par cette correspondance de Vienne qui est une révélation.

L'empereur d'Allemagne a adressé aux dignitaires de l'Eglise réformée austro-hongroise une invitation, à prendre part à son voyage d'Orient afin d'assister à la cérémonie d'inauguration de l'Eglise protestante allemande de Jérusalem.

Cet acte étrange, cette audacieuse intrusion dans le domaine d'autrui, a dû causer une certaine surprise aux Allemands eux-mêmes, puisque la *Germania* de Berlin se demande « si les archevêques de Cologne de Gnesen ne jugeraient pas convenable de décliner une semblable invitation dans le cas où l'empereur d'Autriche les convierait à une cérémonie catholique ayant le même caractère que la cérémonie protestante de l'automne prochain. »

Il semblerait que l'exemple du journal allemand rende aux Autrichiens un peu de ce courage qui les abandonne dès qu'il s'agit de juger les actes de l'Allemagne et de son empereur.

*La correspondance de l'Est* écrit à ce sujet :

« Par motifs de délicatesse on a gardé, à Vienne, le silence sur toute cette affaire.

Mais, comme un journal de Berlin vient de la mettre sur le tapis, on peut constater qu'en effet l'invitation a produit une impression pénible en Autriche. Jérusalem où les différentes confessions vivent à côté les unes des autres, n'a sans doute pas le caractère d'une cité exclusivement catholique, mais encore moins celui d'une ville *protestante*. Les efforts pour en faire en quelque sorte la *Mecque protestante* n'auront pas de grandes chances de succès. »

Cette honorable protestation dit en deux lignes toute la misère de l'autriche de Sadowa.

Digitized by Google

D'abord, on n'osait parler, mais puisqu'un journal de Berlin en donnant l'exemple, donne aussi la permission, on élève enfin la voix, mais avec quelle timidité ! Ensuite, la *Correspondance* n'ose même pas poser la question telle qu'elle se présente avec tant d'évidence.

Sous prétexte qu'il est souverain protestant, Guillaume II a-t-il le droit de créer une sorte de lien hiérarchique religieux entre son trône *et les ministres protestants d'Autriche* ?

Est il admissible qu'il établisse une sorte de *patronage suprême* de l'empereur allemand *sur les protestants* des Etats voisins *et réclame les protestants du monde entier comme ses subordonnés* spirituels ?

N'y-a-t-il pas là une menace à l'adresse de l'Autriche-Hongrie ?

Voilà ce que les pauvres Autrichiens pensent, mais n'osent dire.

Cette menace tombe même à un moment mal choisi. Le parti prussien d'Autriche proclame comme le premier article de son programme la réunion à l'empire allemand et comme article second, la *lutte contre Rome* et le *passage au protestantisme.*

*La Société Gustave-Adolphe, société de Germanisation par le protestantisme et de protestantisation par le germanisme, compte 78000 membres en Autriche.*

M. Dehm, sorte d'éclaireur prussien envoyé pour relever les positions, cite dans son livre, *l'Allemagne vers l'Est*, le témoignage des protestants hongrois qui se déclarent « enthousiasmés des victoires de l'Allemagne qui ont pour résultat l'abaissement du cléricalisme romain. »

L'invitation de Guillaume II est une reconnaissance de toutes ces tendances prussophiles du *protestantisme* : elle les encourage, ce qui est, au bout du compte, bien superflu, car l'amour du protestantisme austro-hongrois pour la patrie de Luther et sa haine de la catholique Autriche sont tels que nul encouragement ne saurait les rendre plus ardents.

Les protestants de France, sauf des exceptions honorables, présentent, dans leur ensemble, vis-à-vis de l'Allemagne la même attitude que les protestants d'Autriche.

Il résulte de l'ensemble de ces faits que le monde catholique est menacé par une vaste conjuration protes-

Digitized by Google

tante dont le chef reconnu est Guillaume II. Son invitation aux réformés d'Autriche est assez significative.

Il a eu pour but, en allant à Jérusalem, de substituer l'influence protestante à l'influence française, afin d'être par l'Orient, le maître du monde chrétien.

En présence de ces révélations, on pense alors aux centaines de milliers de catholiques massacrés à l'instigation de la protestante Angleterre, par ordre du Sultan, ami de Guillaume; au silence inconcevable de la France et à l'influence prépondérante que le kaiser exerçait dans le concert européen en faveur du bourreau turc.

Bientôt de nouveaux faits viendront à l'appui de nos dires éclairer d'un jour plus effrayant les évènements et le danger que nous signalons.

En attendant, Guillaume est allé en Terre Sainte avec les grands dignitaires de l'hérésie, appuyé par un puissant parti de notre pays et il compte fonder à Jérusalem des temps nouveaux.

Les protestants ont inventé à Jérusalem en notre siècle un Calvaire à eux, sur les grottes de Jérémie dont la configuration répond assez aux tableaux des peintres; le tombeau de saint Etienne découvert au pied du Calvaire est leur saint sépulcre.

Ils se sont aussi planté un jardin des Oliviers. Guillaume espère donc fonder, en dehors de nos souvenirs sacrés, une Jérusalem nouvelle sur les ruines de Rome et de Byzance!

∴

Le mouvement protestant est, on peut le dire, international, il n'a pas, sauf de rares exceptions de caractère religieux. Il semble que les sociétés secrètes poursuivent le but de détruire l'église catholique sans propose. une autre église pour la remplacer.

Il n'est question d'aucune religion, on combat seulement celle du vrai Dieu.

Digitized by Google

C'est là, qu'est l'habileté de la tactique.

Quand on aura arraché aux peuples leur foi consolatrice, on la leur remplacera par une autre qu'ils accepteront sans même s'en apercevoir et d'autant plus facilement qu'elle n'est pas exigeante, qu'elle est facile à pratiquer : la foi protestante.

Là est le danger qu'il faut dénoncer sans se lasser.

***

En Suisse, les protestants déploient un zèle inouï. Ils s'attaquent hardiement aux catholiqnes, écrit-on de Lausanne à la *Vérité* du 1er août, alors que nous gardons, dans leurs propres cantons, une réserve que nous nous sommes déjà permis de qualifier de trop prudente.

Naguère l'évêque de Sion croyait devoir prémunir publiquement son peuple du Vallais contre les pièges de l'hérésie ; maintenant c'est l'évêque chargé de l'administration du canton du Tessin qui se voit obligé d'adresser, dans le même but, une lettre pastorale aux fidèles de cette région italienne, jadis soumise au siège de saint Ambroise et de saint Charles Borromée.

Le péril est grave, et le prélat est amené à traiter, à fond la question. Il insiste notamment sur l'absence du caractère de sainteté dans la prétendue religion réformée qui nie l'inutilité des bonnes œuvres, « tellement, dit Mgr Molo, qu'un protestant qui fait quelque chose de bien, ne le fait point *selon* les doctrines de la secte mais *malgré* elles. »

La propagande des protestants dans les pays catholiques est d'autant plus détestable qu'ils font là œuvre purement révolutionnaire et véritablement antireligieuse, n'ayant rien que le néant, en fait de dogmes à donner aux âmes desquelles ils parviennent à arracher la vraie foi.

Toutefois, non seulement leurs journaux les appuient, mais ils se moquent de nous au point de reprocher à nos évêques d'oser ainsi défendre leur troupeau.

Digitized by Google

⁂

En Alsace, c'est le pasteur Hoffet qui écrit, dans le journal qu'il dirige, à Strasbourg :

Le comte Hornsbrœch demande que l'influence protestante reste prépondérante en Prusse. Avons-nous moins de droits d'exiger la même chose en Alsace-Lorraine ? Ce pays est-il réellement catholique, comme le prétendent certains fonctionnaires ?

*Non !*

Un pays habité aux quatre cinquièmes par des catholiques, n'est pas un pays catholique. Le protestantisme a dominé en Alsace-Lorraine, malgré la contre-réforme qui l'a numériquement affaibli. Il devra encore dominer à l'avenir pour le bien du pays, pour le bien de ceux-là mêmes qui, sans le vouloir, bénéficient de sa force.

Nous appartenons tous à cette race de dominateurs, nous dans les veines de qui coule le pur sang protestant de l'Alsace, nous sentons notre puissance.

Voilà pourquoi nous exigeons de l'Allemagne et de l'empire évangélique qu'il nous paye une dette d'honneur. Ce que les rois Louis et leur triste suite ont affaibli, grâce à la faiblesse de l'Allemagne d'alors, doit être renforcé maintenant que l'Allemagne est puissante. Nous n'acceptons pas les conseils que nous donnent les fonctionnaires terrorisés par les feuilles cléricales. On ne nous satisfera pas avec des phrases générales sur la tolérance et la parité.

Nous voulons aussi la tolérance et la parité, mais nous la voulons sous les ailes protectrices d'un protestantisme qui se sent fort et qui seul peut et veut les introduire chez nous.

En France, c'est M^me^ d'Adhémar et M^me^ Marie du Sacré-Cœur, une protestante convertie qui apporte son coup de pioche contre l'édifice catholique. Il semble, en effet, qu'il craque de toutes parts sous les coups sourds, répétés, mais jusqu'alors ignorés du protestantisme.

C'est dans le but de le montrer à l'œuvre que j'ai en-

Digitized by Google

trepris cet ouvrage qui, je le pressens, va m'attirer tant d'antipathies, tant de haines, tant d'injures. Et pourtant, j'écris la vérité !...

Rôle difficile et parfois pénible !

On me rendra cette justice que tout ce que j'avance est basé sur des faits, sur des documents dont j'indique la source en toute loyauté.

Ici, c'est l'*Eclair* de la seconde quinzaine de juillet 1898, qui nous rapporte un fait fantastique, invraisemblable, mais malheureusement trop vrai. Il a trait aux *religieuses enseignantes*.

Voici l'article de l'*Eclair*.

Les catholiques français sont sollicités en ce moment de concourir à la fondation d'une école normale pour les religieuses enseignantes.

L'œuvre née de la collaboration de MM. les abbés Frémont et Naudet, avec Mme la vicomtesse d'Adhémar et Mme Marie du Sacré-Cœur, religieuse de la Congrégation de Notre-Dame d'Issoire, se présente avec de tels patronages qu'au premier abord on pourrait croire tout le clergé uni derrière cette œuvre : le cardinal Sourrieu, archevêque de Rouen, Mgr Sueur, archevêque d'Avignon, Mgr Renou, archevêque de Tours, les évêques d'Agen, d'Angoulême, de Bayonne, de la Rochelle, du Puy, de Nîmes, de Nice, de Cahors, d'Amiens, de Séez, d'Evreux, de Digne et de Rodez; MM. Coppée, Brunetière, Thureau-Dangin, de l'Académie française ; P. Bureau et de Lapparent, professeurs à l'Institut catholique, l'abbé Lemire, député, Etienne Leroy, ancien député, l'abbé Bretonnier, professeur au collège Stanislas, etc., etc., ont donné leur adhésion et sont venus appuyer les efforts des fondateurs.

Si cependant l'on est informé que tout l'épiscopat français et tous ceux qui, à un titre quelconque occupent une situation en vue dans le monde catholique, ont été sollicités, on ne tarde pas à être plus frappé des noms marquants et autorisés qui ne figurent pas sur la liste que de ceux qui s'y trouvent inscrits.

Digitized by Google

La lecture attentive des deux ouvrages : *La nouvelle éducation de la femme dans les classes cultivées*, par Mme la vicomtesse d'Adhémar, et *les Religieuses enseignantes et les nécessités de l'Apostolat*, par Mme Marie du Sacré-Cœur, dans le monde Mme Laroche, où sont exposés le but et le programme de l'œuvre, expliquerait, paraît-il, ces abstentions.

Il s'agit là d'une innovation assez curieuse et qui est l'objet dans le monde religieux d'aigres controverses.

Les ultra montains dénoncent l'enseignement qu'on se propose de créer comme une variété de l'*Américanisme* féminin, et vont jusqu'à prononcer le gros mot de « couvent fin de siècle » ou de « religieuses fin de cloître ».

En quoi consiste donc ce nouvel enseignement, que les purs parmi les catholiques dénoncent comme dépourvu de toute orthodoxie, nonobstant les approbations de tant de hauts dignitaires de l'Eglise ?

Un des protestataires va nous le dire qui se fait l'écho de son groupe.

## Les plaintes d'un catholique.

Comme méthode de rénovation et principes nouveaux dans l'éducation des jeunes filles, Mme d'Adhémar propose de leur faire lire, par extraits, les œuvres de Musset, Balzac, George Sand, Michelet, et la *Vie de Jésus* de Renan ; puis à partir de la seizième année de leur enseigner la « dogmatique de l'amour ».

Partant de ce point discutable au moins, que « l'ignorance n'assure pas l'innocence », elle écrit :

Il faut éclairer l'innocence si on la veut incorruptible..... Quand nous l'imposons par force en masquant tous les horizons, nous amenons heureusement, peut-être, la jeune fille jusqu'au jour du mariage : mais après qu'arrive-t il ?..... Les intérêts de la descendance et la préparation à la mission fu

Digitized by Google

ture veulent, même chez les jeunes filles les plus angéliques, une éducation élargie et profonde.....

Combattre préventivement dans la jeune fille les écarts éventuels de la jeune femme en renversant la haute muraille qui sépare les deux phases de la vie est — aujourd'hui, en raison des mœurs et des usages, le seul moyen de réussir.. Les complaisances faciles, les faciles capitulations ne conviennent à la femme pas plus après le mariage qu'avant....,

C'est vrai, mais elles conviennent tout de même un peu moins aux jeunes filles. Comment en tout cas leur faire « pressentir les réserves que les sujétions normales des sens commandent au mariage chrétien? »

Voilà une tâche qui ne sera pas commode pour les religieuses, ou demi religieuses qui sortiront de l'Institut de Notre-Dame.

## L'exercice des sens

Poursuivons :

L'éducation..... doit renverser pierre à pierre la haute muraille que l'usage dresse, d'ordinaire, entre la vie de la jeune fille et la vie de la jeune femme.

Il faut la remplacer par une grille transparente à travers laquelle se découvrira petit à petit..... quelque chose de l'inévitable avenir.....

L'exercice normal des sens n'est pas un péché, c'est une fonction.

Pourvu que la fonction s'exerce légitimement, c'est-à-dire selon les règles établies par Dieu, la morale est obéïe. Mais pour que la loi triomphe, il faut qu'elle soit connue et nous aurons le devoir de la faire connaître avec sincérité.....

Tandis que l'honnête homme croit à la nécessité d'une ignorance de tout ce qui rappelle le sexe et les sens, le libertin, lui le désire comme un fruit sauvage et savoureux, dont il se réserve le régal.

La seule pensée que les nobles ouvertures de l'enseignement chrétien peuvent causer un infranchissable abîme entre sa fantaisie et la proie sans défense qu'il convoite, l'outrage et le révolte ; il redoute ce cri de la conscience non éclairée : *non licet*! .....



Digitized by Google

Il est assez imprudent de confier l'achèvement de l'éducation féminine au mari.

Mme d'Adhémar ajoute :

Le mari trouvera mieux son compte à recevoir, de nos mains une femme complètement élevée.

Cela n'est pas démontré, il est à craindre qu'un plébiscite sur la question ne se prononce pas en faveur des petites *non licet* de l'Institut Notre-Dame.

Permettez-moi de faire encore une citation :

Oui, chères institutrices, ne blasphémez jamais l'amour humain.

Instruites et adroites chaque fois que vous en rencontrerez le beau reflet chez les hommes, ou dans la poésie, ou dans les arts, souvenez-vous qu'il émane du ciel, et offrez-lui l'encens de vos cœurs.

Ne l'oublions pas, cet appel lyrique s'adresse à des religieuses. On a soin, il est vrai, de les dispenser d'un vœu de chasteté ; elles pourront se marier en quittant l'Ordre. La précaution est prudente.

### Les maisons religieuses d'enseignement.

Nous demandons : n'est-ce pas une façon de ramener les familles vers l'enseignement religieux modernisé. Est-ce que Mgr Sueur n'a pas écrit :

Nos maisons religieuses de femmes vouées à l'enseignement sont dans un état d'infériorité qu'on ne peut nier.

Mgr Turinaz, évêque de Nancy, a, répondu :

Il est absolument inexact que les congrégations enseignantes de femmes voient le nombre de leurs membres et des élèves de leurs pensionnats et de leurs écoles diminuer. C'est le contraire qui est vrai.

Digitized by Google

L'œuvre que l'on veut fonder existe déjà sous des formes différentes. Citons seulement à Paris l'Institut de la rue Jacob ; en province, les scolasticats des grands ordres enseignants, qui ne se refusent jamais à admettre d'autres religieuses de congrégations plus petites et enfin les couvents, les œuvres qui se chargent de placer les institutrices catholiques.

## Autre « Américanisme »,

Non, non, voyez-vous, il s'agit réellement d'une réforme de la vie religieuse et de la modification des programmes. C'est l'*Américanisme* des femmes. Mme d'Adhémar, protestante convertie, et ses amies veulent innover dans l'enseignement des jeunes filles catholiques, comme les adeptes du P. Hecker, protestant converti, essayent de modifier d'un autre côté. Ce sont les mêmes tendances et souvent les mêmes personnes.

En Amérique, écrit Mme Marie du Sacré-Cœur, où les principes marchent toujours à leurs dernières conséquences...

Digitized by Google

le système égalitaire est conduit jusqu'à l'idendité complète de l'éducation des deux sexes.....

La religieuse française aurait-elle un tempérament moral inférieur à celui de la jeune protestante américaine ?.....Mieux armées pour la lutte, plus vivantes, plus modernes, nous pourrions arracher nombre de pauvres âmes à ces catastrophes..... sait-on ce qui les arrête.

« Jamais je n'aurai le courage, nous disait l'une d'elles de renoncer aux joies de l'intelligence... »

Pourquoi ne pas établir dans nos monastères un courant de choses de l'esprit, une vie de l'intelligence..... Nos pensées alimentées à des sources plus élevées donneraient à notre société un charme incomparable.

Le couvent fin de siècle, le dernier monastère, où l'on cause avec *five O' Clock tea*, et des sandwichs au caviar, pour les jours d'abstinence, habité par des religieuses fin de cloître.

Dans un avenir peut-être prochain, tout le fait prévoir, plus d'un couvent sera obligé d'apporter de grandes modifications à la vie claustrale.....

Quant à la Petite Sœur des Pauvres et à la Sœur de charité, M^me^ Marie du Sacré-Cœur estime qu'elles font une œuvre anti-sociale :

Et peut-être, certains le disent, vont-elles, substituant le dévouement religieux d'une association aux devoirs les plus sacrés de la famille et de l'individu, hâter encore la désagrégation familiale et sociale... La place de cette épouse de cette mère, était près du chevet de ce malade..... oui mais il y a là une bonne sœur à l'infatigable dévouement..... A ce compte que reste-t-il de la famille, de ses devoirs sacrés de ses liens intimes ?

Tristes pages sous la plume d'une religieuse, surtout si elles ont pour but de demander que « les sympathies pratiques » n'aillent pas seulement aux « œuvres humanitaires ».

Digitized by Google

— Il y a des protestations ouvertes dans le monde religieux ?

— Parfaitement. Le P. Coubé a répondu en quelques mots à ces nouveautés, on ne saurait mieux dire

Parlant aux religieuses de la Congrégation de Notre-Dame à Paris, lors des fêtes de la canonisation de saint Pierre Fourier, leur fondateur, le savant et éloquent jésuite s'écrie :

On nous parle beaucoup, de nos jours, de besoins nouveaux..... Le besoin nouveau pour l'institutrice ne serait-il pas de s'inspirer des idées de simplicité que Pierre Fourier prêchait à ses filles, au lieu d'étudier et d'enseigner une psychologie et une physiologie dont l'ignorance, jusqu'au jour du mariage, n'empêchait pas nos aïeules et nos mères de comprendre magnifiquement leurs devoirs lorsque l'heure en était venue ?

Il va de soi que nous laissons à notre interlocuteur, fort bien renseigné d'ordinaire, la responsabilité de ses critiques et de ses commentaires. Nos lecteurs feront les leurs à leur gré. Un fait ressort de cette conversation : la réforme, approuvée par les évêques et la majorité du clergé, de l'enseignement donné au couvent.

« Il faut être de son temps » est la devise de Marie du Sacré-Cœur. Elle a du bon et fut souvent celle de l'Eglise. On conçoit toutefois qu'en grondent les catholiques du temps passé ».

Fort heureusement, l'*Eclair* s'était abusé de la façon la plus complète en disant que la réforme était « approuvée par les évêques et la majorité du clergé ».

Mais cette réforme préconisée par les personnalités que l'*Eclair* a relevé n'en indique pas moins un état d'esprit des plus inquiétants.

On voit là encore l'envahissement de l'*Américanisme*, de l'esprit de nouveauté, toujours dangereux.

Cette tendance d'idées, de libéralisme moderne nous vient du nouveau monde.

C'est un symptôme.

Or, l'erreur contemporaine, c'est le libéralisme. Jus-



Digitized by Google

qu'ici, la religion catholique n'en était pas imprégnée.

Le jour où, sous prétexte d'enlever à la vérité ses aspérités pour la rendre plus accessible, le catholicisme entrerait dans les vues des novateurs, suivrait les tendances de ce libéralisme doctrinal, cher aux Anglo-Saxons, il n'y aurait plus d'Église catholique, mais une Église protestante.

C'est le but vers lequel tendent tous les efforts de ses ennemis.

Et sont aveugles ou inconscients, dupes ou complices, ceux qui prêtent leurs concours à ce qu'il est convenu d'appeler la « recherche du progrès en matière religieuse ».

La Cour de Rome, d'ailleurs, condamnera toujours ces témérités, ces entreprises, ces hardiesses coupables.

Gardienne fidèle et souveraine de la vérité, suprême rempart de la foi, elle ne pourrait prononcer en leur faveur. (1)

Mais le flot montant de l'impiété, le libéralisme menteur, fourbe, hypocrite, l'esprit de nouveauté et de nivellement n'en menacent pas moins le monde catholique, dissimulant les menées protestantes. Je crois l'avoir assez démontré.

Le protestantisme est à nos portes

Veillons.

---

(1) Rome vient de condamner l'américanisme et le livre de Mme Marie du Sacré-Cœur.

Digitized by Google

## CHAPITRE IX

### LA CONQUÊTE PROTESTANTE

**Toutes les hautes fonctions aux Huguenots. — Le pasteur Lecoat. — A travers les départements. — A Paris. — Aux colonies. — L'œuvre du protestantisme.**

Les protestants veulent nous protestantiser, ce n'est pas douteux (1).

Le plus curieux, c'est que ces tentatives de protestantiser les nations catholiques se passent en plein XIX^e^ siècle, à une époque où la foi est très peu vivace, hélas ! Et ceux qui, en France notamment, voient d'un œil favorable les projets de l'empereur d'Allemagne, par exemple, sont, pour la plupart, des gens qui se qualifient de libres-penseurs et ennemis des superstitions religieuses, du fanatisme, etc.

Fanatiques, ils ne le sont pas quand il s'agit de la religion catholique, mais ils deviennent immédiatement des cléricaux déterminés pour favoriser l'extension protestante.

A vrai dire, c'est peut-être moins la religion protestante que le protestantisme ou l'esprit protestant, qui constitue un danger.

---

(1) Parmi les nombreuses œuvres protestantes en France, nous relevons le COMITÉ DE LA FRANCE PROTESTANTE, titre significatif, présidé par M. de Schickler, 17, Place Vendôme.

Digitized by Google

La religion protestante en tant que religion s'égraine chaque jour davantage ; les pratiquants se font de plus en plus rares ; elle n'a plus aucun de ses principes primordiaux ; tout ce qui était sa raison d'être s'émiette, se désagrège, s'évanouit. Il n'en reste plus rien qu'une vague religiosité qui va du ritualisme au rationalisme. C'est précisément en quoi le protestantisme est plus redoutable. Et combien c'est précieux à lui de savoir se plier à toutes les variations !

Si le protestantisme était ce qu'il fut au XVI^e^ siècle, une religion fausse, une hérésie, soit, mais une religion avec des symboles, une foi, un *Credo*, il serait par ce temps d'indifférence, aussi détesté par les masses populaires que la religion catholique.

S'il était entré ouvertement en lutte contre le catholicisme, il n'aurait pas réussi à introduire, à faufiler partout ses créatures, et le mouvement anticatholique dont il est l'âme aurait complètement échoué.

Le protestantisme avait tout d'abord essayé de ce moyen, il y a quelques vingt ans. Il faut lire sur *la mission actuelle du protestantisme français* l'article enthousiaste publié en 1878 dans la *Revue chrétienne* par M. Edmond Stapfer, encore aujourd'hui professeur de théologie à Paris.

La thèse est d'une grande simplicité : le catholicisme, implacable ennemi des libertés modernes est perdu. D'autre part, le positivisme athée fait encore peur. On ne détruit que ce qu'on remplace ; c'est donc au protestantisme que viendront les fugitifs de Rome.

« La partie est donc belle pour le protestantisme dans ce moment. Déjà, il a sa part d'influence dans le gouvernement actuel qui est libéral ou parlementaire... On commence à l'apprécier, à sentir qu'il peut être, qu'il est véritablement une puissance. Qui sait si l'heure des grandes conquêtes dans notre pays ne va pas sonner ? »
(*Revue Chrétienne* 1878, pages 330-345).

On se mit donc aussitôt à l'œuvre, disent les *Etudes religieuses* du 20 juillet 1898. Trois noms résument ce

Digitized by Google

grand déploiement de forces pour attaquer le catholicisme par tous les côtés à la fois.

Le côté économique et social de la question fut envisagé par un publiciste belge, M. de Laveleye, dont on répandit à profusion, en France, les publications; l'utilitarisme remplaçait la religion.

Et M. Francisque Sarcey déclara que la seule chose à faire était d'embrasser le protestantisme (*Revue chrétienne* p. 331).[1]

La philosophie eut aussi son apôtre, M. Renouvier. Et M. de Pressenssé exprimait toute sa sympathie pour des auxiliaires qui représentaient « la revendication de la conscience contre l'*infaillible* ».

Mais il fallait agir sur les masses.

Un autre transfuge, Eugène Reveillaud, se chargea de la besogne. Bientôt il promena dans des conférences populaires à travers la France, ses ardeurs de tribun et de renégat.

Une brochure tapageuse, la *Bonne guerre*, fut lancée pour apprendre à la France qu'elle avait soif de protestantisme et lui proposer une croisade dont l'auteur serait le Pierre l'Ermite :

« J'ai visité plus d'un département, j'ai conversé avec tous les hommes de toutes les conditions et de toutes les opinions, Je puis affirmer que, dans la plupart des provinces, les esprits libéraux, bourgeois, ouvriers, paysans, ne répugneraient aucunement à se rattacher au protestantisme.

Ce qu'il faut donc, c'est appeler tout ce monde à la « bonne nouvelle » ; c'est aller dans les carrefours ; c'est faire de la bonne démocratie religieuse ; c'est, en un mot, provoquer un mouvemement général et simultané de conversions, d'adhésions.

Je propose la formation d'une société d'hommes de bonne volonté, *protestants par foi et protestants par raison*, qui se feraient les hérauts de l'appel aux consciences. »

Du reste, avec une désinvolture stupéfiante, il aver-

(1) Nous croyons savoir que « l'oncle » a de fortes attaches huguenotes.

Digitized by Google

tissait que le nouveau protestantisme n'imposait aucun dogme, ni foi en Dieu, ni croyance à une autre vie. Incrédules et athées s'y trouveraient à l'aise. Sortir du catholicisme et lui déclarer la « bonne guerre » c'était assez.

Un bon musulman eût trouvé que c'était trop peu. Calvin eût allumé le bûcher.

La honte du protestantisme actuel fut d'accueillir à bras ouverts un pareil allié, de le combler d'honneurs, de le déléguer souvent aux synodes officieux de l'orthodoxie : son nom figure même parmi les membres de la commission biblique.

Rédacteur du *Signal*, il est encore aujourd'hui un des grands meneurs de la campagne protestante (1).

---

(1) « Un protestant, a dit Heine, c'est un catholique qui quitte l'idolâtrie trinitaire pour marcher vers le monothéisme juif. »

Cette définition est d'une exactitude absolue.

Les protestants ne sont, en effet, qu'un outil entre les mains des juifs qui s'en servent pour assurer leur domination dans le monde. Les juifs poursuivent un but : la religion universelle. Ils se font philosophes, libéraux, libre-penseurs, se rapprochent d'une certaine école protestante et s'en servent comme d'un pont, pour, après avoir arraché aux catholiques toute croyance et toute foi, leur faire accepter une indécise religiosité où chacun croira ce qu'il lui plaira de croire, et rendra à la divinité le culte qu'il lui conviendra de rendre.

« Chacun suivant sa conscience, conservera les pratiques du culte rendu au Dieu unique et immatériel, ou les *réformera* d'après les principes d'un *Israélitisme libéral et humanitaire.* »

Grâce à l'ampleur de cette « liberté pratique... le progrès jaillira et la *religion universelle* ressortira sans qu'aucune conscience ait été réellement troublée » (*Arch. Isr.* III, p. 118-119, ann. 1868).

Les philosophes protestants de nos jours semblent avoir le même idéal : la religion universelle, l'union dans le christ, comme ils le disent.

Voici encore un mot caractéristique, et qui éclaire bien la pensée d'Israël et le but qu'il poursuit, dit la *Semaine religieuse de Cambrai* du 24 septembre 1898 : « Religion universelle. » La religion universelle, c'est la religion catholique. Au vrai

Digitized by Google

Seulement, la campagne échoua piteusement sur ce terrain. Le moyen n'était pas bon.

On changea son fusil d'épaule.

Et au lieu de faire ouvertement de l'agitation en faveur du protestantisme, on mit une sourdine, on affecta d'être tolérant, on tenta de se faire oublier, mais de s'infiltrer partout, lentement, méthodiquement, dans les fonctions de l'Etat.

Une fois dans la citadelle, on en serait le maître.

---

catholicisme, « l'Israélisme libéral et humanitaire » peut substituer une religion catholique de sa façon, où tout le monde pourra entrer et où tout le monde s'entendra, parce qu'elle n'imposera aucun dogme. « Il est surtout indipsensable de séparer nettement la morale qui appartient à tous, du dogme religieux particulier à chaque croyance. » (*Arch. Isr.* XI, p. 504, ann. 1867).

« L'*Alliance Israélite universelle* ne s'arrête pas à notre culte seul, elle s'adresse à tous les cultes. *Elle veut pénétrer dans toutes les religions*, comme elle pénètre dans toutes les contrées... Que les hommes éclairés sans distinction de culte, s'unissent dans cette *association Israélite universelle*, dont le but est si noble et si largement civilisateur. Reconnaitre que toutes les religions dont la morale est la base, dont Dieu est le sommet, sont sœurs et doivent être amies entre elles ; *faire tomber les barrières qui séparent* ce qui doit se réunir un jour : voilà la belle, la grande mission de notre *alliance Israélite universelle*. Marchons fermes et résolus dans la voie qui nous est tracée. (*Arch. Isr.* XXV, p. 514 à 520, 600, 651, ann. 1861)

On veut tout simplement anéantir la religion catholique par cette religion universelle. C'est là l'objectif de l'alliance. Et tous les ennemis de l'église, protestants, francs-maçons et juifs se rangent autour de la bannière de l'*association Israélite universelle*. Et la *Semaine de Cambrai* ajoute :

Telles sont les idées des juifs d'aujourd'hui. Tels sont leurs projets, exposés par eux-mêmes, et qu'il n'est pas nécessaire d'ailleurs de voir écrits dans les publications faites par eux et pour eux. Il suffit d'ouvrir les yeux sur ce qui se passe depuis un siècle et surtout depuis vingt ans, dans le monde politique et dans le monde des idées, pour voir l'immense effort qui est fait pour abolir toute trace de foi dans les institutions et dans les âmes.

Digitized by Google

Telle fut la nouvelle tactique protestante, toujours en vigueur.

Et vous verrez, par la suite, que, sur ce terrain, elle a réussi à merveille.

Pour arriver à ses fins, il importait d'affecter la plus profonde indifférence en matière religieuse. Et, encore une fois, si le protestantisme ne soulève aucune attaque, aucune animosité dans les classes inférieures, c'est qu'il s'est appliqué à passer inaperçu, sans bruit, et aussi parce que ses adeptes ont pris résolument parti pour les persécuteurs de la religion catholique.

En blasphémant, en injuriant, en persécutant les catholiques, les protestants ont donné le change au public qui a vu en eux, non pas ce qu'ils sont en réalité, des sectaires, ne prêchant que pour leur chapelle, tirant à eux toute la couverture, mais des libres-penseurs, adversaires de la véritable église. Dès lors, ils purent tout tenter, tout oser, s'introduire partout, en *catimini*, sournoisement, masqués par le spectre clérical qu'ils agitaient devant la foule.

Dans ce chapitre, je vais vous les montrer occupant les plus hautes situations de l'Etat dans des proportions considérables, eu égard à leur nombre. Et pour donner toute satisfaction au lecteur incrédule, je citerai et les noms et les fonctions occupées par ces Huguenots.

On sera bien obligé de croire quand ainsi on aura vu.

Car, je veux bien accorder que l'on refuse d'accepter, même les preuves multiples que j'ai apportées dans ce débat, pour prouver que la politique qui mène l'Europe tend à la protestantiser ; mais remarquez que c'est une concession provisoire que je vous fais, car j'ajoute immédiatement :

Si les protestants ne voulaient pas nous protestantisere comment expliquer qu'ils sont si nombreux dans tous les emplois publics, en France, dont nous nous occupons plus spécialement. Il n'est pas possible que le hasard l'ait voulu ainsi, puisque le même fait se remarque par-

Digitized by Google

tout. Il faut donc que ce soit un système et que l'Etat, le pouvoir, protège les protestants au détriment des catholiques.

Pourquoi aussi cette propagande protestante sur tous les points du pays, propagande signalée dans un des premiers chapitres de cet ouvrage ? Le résultat n'en est pas négatif, croyez-le bien.

Le protestantisme, écrit le *Figaro*, a enlevé au catholicisme : M. Rosseuw Saint-Hilaire, de son vivant membre de l'Institut et professeur à la Sorbonne ; le comte Jules Delaborde ; les docteurs de Valcourt et Lamouroux : M. Victor de Pressensé, le propre grand-père de M. Francis de Pressensé ; M. Monnier, qui fut président du Conseil Général de la Meurthe et neveu du maréchal Ney ; M. Guignard, sous-intendant militaire, frappé d'une peine disciplinaire pour son trop grand zèle de néophyte ; le commandant Gœtschy, qui soutint un procès retentissant contre les parents de sa femme, décédée, lesquels voulaient, pour cause de religion, lui enlever la tutelle de ses enfants ; M. Jules Favre ; M. Léon Pilatte, le publiciste enflammé du littoral méditerranéen ; M. Bourgeois, docteur en droit, aujourd'hui pasteur dans l'Ardèche ; M. Paul Bouchard, maire de Beaune, le plus vieil ami du regretté président Carnot ; M. Ledoux, professeur à l'Ecole des Mines ; M. Frédéric Passy et sa famille ; M. Faucher, inspecteur général des poudres et salpêtres en retraite ; M. Renouvier, le directeur de la *Critique philosophique* ; M. Alfred Leroux, archiviste de la Haute-Vienne ; M. Turquet, ancien ministre des beaux-arts, qui est revenu au catholicisme, mais a laissé au protestantisme ses deux filles. Enfin, les derniers en date, M. Laroche, résident général de Madagascar, et M^me^ Laroche.

La synagogue ne fait pas de prosélytes, mais elle en fournit... Elle a donné au protestantisme :

D'autres membres des familles Pereire et Fould : Achille Fould, ministre des Finances sous l'Empire ; M^me^ Thurneyssen, fille d'Isaac Pereire, et M. Henri Pereire ; les familles d'Eichthal et Erlanger ; l'ingénieur et le capitaine d'artillerie Flraenkel ; une partie de la famille Halévy, celle à laquelle appartient Ludovic Halévy.

Tous ces noms réunis, dont chacun a sa valeur, montrent



Digitized by Google

que sous l'apparente indifférence des esprits à laquelle nous assistons, le problème religieux continue à tourmenter les consciences et les amène parfois à ce point précis où elles sont obligées de dire avec Michelet : « La tradition, c'est ma mère : la liberté, c'est moi. »

Et vous avez vu combien les Huguenots, nos maîtres, sont des dissolvants.

Faut-il vous rappeler leur rôle à Madagascar, dans toutes nos colonies, dans l'affaire Dreyfus ? Je ne connais pas de plus dangereux perturbateurs de l'ordre social.

C'est, d'ailleurs, la Réforme du XVI^e^ siècle qui est la cause de tous nos maux.

La Révolution de 1789, a dit un jour Bismarck, c'est la queue de la Réforme.

Rien n'est plus brutalement vrai.

En *discutant* la religion, en posant le principe du libre examen, on a détruit l'unité religieuse ; puis on a *discuté* l'autorité politique, qui, elle-même, ne tarda pas à sombrer ; voilà ce qu'il faut répéter encore et toujours.

Et alors, la porte était ouverte à toutes les passions, à toutes les théories les plus subversives. Et on en est arrivé à n'avoir aucun respect de l'autorité quelle qu'elle soit ; on la *discute*, on la conteste, c'est-à-dire qu'on l'amoindrit et qu'elle cesse d'être l'autorité.

Un tel état de choses s'appelle *anarchie*.

La France est dans cet état. Les chambres contrôlent la justice et l'armée comme autrefois la convention.

Elles sont elles-mêmes sous la pression des volontés de la multitude. Il n'y a plus rien, ni conviction religieuse, ni famille, ni Patrie, ni propriété, ni magistrature qui soit respecté.

Aucune institution politique ou sociale pour défendre la société menacée.

On a crié : à bas Dieu ! Et dans le lointain, une voix a répondu : Vive la dynamite !

Mais Dieu est immuable et sa religion, malgré les se-

Digitized by Google

cousses les plus effroyables, est encore debout au milieu des ruines amoncelées par ceux qui lui ont fait la guerre.

C'est une précieuse consolation pour les catholiques, mais il ne s'ensuit pas qu'ils doivent demeurer inactifs.

Nous *serons* toujours, parce que notre foi est divine ; soit ; mais nous pouvons être amoindris, diminués, persécutés, tyrannisés.

On peut nous traiter en outlaves ou comme une quantité négligeable, avec laquelle on peut tout se permettre ; on peut nous rendre la vie très difficile, nous écarter de tous les emplois publics importants au profit de minorités intrigantes.

C'est ce qui se passe aujourd'hui, et c'est ce qui ressortira de ce chapitre.

***

Dans le Calvados, il y a environ 3 000 protestants, dont près de 800 à Condé-sur-Noireau. Il s'en trouve aussi quelques-uns à Cabourg et à Epron.

Parmi les fonctionnaires protestants ou protestantisant, citons M. Zévort, sous-préfet de Vire, fils de M. Zévort, recteur de l'Université de Caen.

Les hommes politiques protestants, sont : M. Conrad de Witt, député ; Le Gost, conseiller d'arrondissement ; Arthur Lemaître, conseiller d'arrondissement.

Deux rédacteurs du *Journal de Caen* sont protestants : M. Galland, ancien professeur d'histoire, demeurant 21 rue Sainte-Anne, et M. Magdelaine, rue de l'Arquette, 6.

— Est-ce là tous les hauts fonctionnaires du Calvados, direz-vous ? En vérité, ils ne sont pas très nombreux.

Vous voulez donc m'obliger à vous dire que MM. Tessier et Biville, professeurs à l'Université de Caen, sont également protestants, ainsi que M. Osmont de Courtisigny, conseiller à la cour de Caen !

Digitized by Google

⁂

Dans la Seine-Inférieure, M. Ricard, député, MM. Siegfried et Waddington, sénateurs, sont protestants.

M. Daniel, marié à une luthérienne, Mlle Vogelgesang, est procureur à Rouen.

⁂

Dans l'Ain, il y avait en 1896, un inspecteur d'académie, M. Habert, marié à une protestante militante qui avait fait de son salon un centre de prosélytisme actif, à telle enseigne que cette propagande envahissante avait fait l'objet d'une discussion au conseil général.

L'arrondissement de Gex est infesté de protestants hargneux.

A Bourg, les protestants de Genève viennent de construire un temple qui leur a coûté 120 000 francs ; ils font une propagande acharnée.

Le président du tribunal civil, M. Coularou est protestant (1). Il a épousé, Mlle Ausset, fille d'un pasteur et frère de M. Ausset, protestant et conseiller à la Cour d'Amiens, quoique relativement jeune.

Ces braves gens-là sont tous parents et se poussent à qui mieux mieux dans les hautes fonctions publiques, tandis que les catholiques en sont écartés à valeur égale.

Ajoutons que M. Morellet, sénateur de l'Ain, serait protestant.

⁂

Dans l'Allier, le préfet, M. Diény, est protestant.

---

(1) Il vient d'être nommé conseiller à la Cour de Chambéry.

Digitized by Google

∴

Dans le Loir-et-Cher, MM. de Coutouly, trésorier payeur général, et Petit, inspecteur des enfants assistés sont protestants.

∴

Dans le Jura, M. Stromeyer, protestant, est sous-préfet de Poligny.

M. Emmanuel Bouquet est procureur de la République à Lons-le-Saulnier.

∴

Le département de Seine-et-Marne possède un préfet huguenot, M. Bœgner.

∴

Il y a aussi quelque part un M. Teissandier, bon protestant et trésorier payeur général.

Son gendre, M. Castaing, huguenot également, est Procureur de la République à Orléans.

Comme partout ailleurs, les juifs, les francs-maçons et les protestants règnent dans le Loiret, notamment au chef-lieu.

Le préfet, M. Bœgner, qui vient d'être nommé dans la Seine-et-Marne, est un protestant militant.

Par sa femme il est allié aux de Pressensé, dont le nom a fait tant de bruit.

Sa ferveur luthérienne n'a pu, néanmoins, le sauver des foudres de M. Rabier, député radical-socialiste d'Orléans.

M. Bœgner qui, depuis une douzaine d'années, occupait la préfecture du Loiret, dut, lui aussi, exécuter son pas dans la valse des préfets qui a eu lieu en juillet 1898.

Digitized by Google

Si, en politique, M. Bœgner passe pour modéré, il ne l'est guère au point de vue religieux.

A Orléans, il surveillait sournoisement les fonctionnaires catholiques, et ses faveurs allaient toujours aux renégats.

Le dimanche, M. le Préfet faisait, au temple, le catéchisme aux petits enfants protestants.

Nous ne critiquons pas, mais si vous voulez savoir l'opinion de M. Bœgner sur les fonctionnaires catholiques qui oseraient en faire autant, la voici :

Un jour une personne très indépendante de caractère disait à M. Bœgner :

— Vous faites réciter le catéchisme protestant aux petits enfants de vos coreligionnaires ; je ne le trouve pas mauvais.

Mais que diriez-vous si un fonctionnaire catholique allait comme vous, le dimanche, à la même heure, faire réciter le catéchisme aux petits enfants appartenant à des familles catholiques ?

— Ce n'est pas la même chose, répondit froidement le Préfet, avec le regard sournois qui lui est habituel. Vous autres, catholiques, vous ne pouvez pas faire de la religion sans faire de la politique, et de la politique hostile ; nous, protestants, c'est tout différent.

Voilà qui est fort ! Ça du reste été la même chose de tout temps : qui veut noyer son chien l'accuse de la rage.

— Avec de semblables idées on ne pourrait même plus réciter l'*Ave Maria* sans verser dans la politique hostile...

M^me^ Bœgner, elle, ne pouvait souffrir les catholiques. Ayant appris qu'une jeune femme qu'elle voyait assez souvent avait mis sa fille dans une pension religieuse, elle cessa toute relation mondaine avec cette jeune femme.

En revanche, M^me^ Bœgner était très liée avec les Girerd, alors trésorier payeur général à Orléans, dont la femme, M^lle^ Duvernet, de la Châtre (Indre), élève de George Sand, faisait bien baptiser ses enfants parce que le baptême « n'est qu'une bêtise, puisqu'il n'est infligé qu'à des inconscients », mais ne leur faisait pas faire

Digitized by Google

leur première communion, parce qu'alors, ils étaient en âge de comprendre et de dire ce qu'ils voulaient faire...

Il est vrai que chaque fois qu'une de ses filles était demandée en mariage (elle en a marié deux) la famille du futur l'exigeant, ces jeunes filles s'empressaient alors de faire leur première communion à Pau et revenaient ensuite se marier à la cathédrale. Oh ! les convictions de ces gens-là !...

Cela fâchait bien un peu Mme Bœgner, qui avait vainement cherché à amener ces libres penseuses au protestantisme ; mais le catholicisme des Girerd avait une teinte si superficielle qu'il était toléré.

*
* *

C'était un spectacle curieux, de voir tout récemment encore, au temps du protestant Bœgner à Orléans, le protestant Fousset, une individualité sans mandat, — sa seule qualité, si c'en est une, c'est d'être le frère du sénateur Fousset (également huguenot), — aller tous les matins à la préfecture.

De là il se rendait au bureau du commissaire central, M. Anglès, son parent, calviniste comme lui ; puis, il encombrait de sa remuante personne, le parquet de M. Castaing, procureur de la République.

Qu'allait ainsi faire ce petit gros homme à la face terreuse, marchant avec une allure de crapaud ?

On disait qu'il allait recommander ses coreligionnaires.

Et voilà comment M. Emile Fousset, qui nie les « indulgences », en demandait sans cesse pour les siens...

Cet homme, ancien épicier retiré, qui n'est rien à Orléans, pas même conseiller municipal, a su, grâce à la complaisance de ses coreligionnaires, se créer dans cette localité une certaine influence et jouer au personnage. Et il continue.

Digitized by Google

***

Il y a aussi à Orléans, une femme bien connue par son intolérance luthérienne, Mme Le Beau, fille de feu M. Devade, ancien député du Loiret, et veuve de l'ancien président du tribunal.

Elle se mêle, elle aussi, de tout avec un zèle tellement ardent, qu'on l'a surnommée « l'évangéliste ».

Elle trônait à la Préfecture du temps des Bœgner.

Elle y trône encore aujourd'hui sous le préfet Humbert, un radical qui veut se faire protestant.

Mme Le Beau pousse celui-ci, écarte celui-là. Par le préfet et par les Fousset, elle exerçait et exerce encore une sorte de proconsulat.

Un jour, le Préfet Bœgner lui disait :

— Je voudrais bien faire décorer notre coreligionnaire M. X... conseiller à la cour avant un autre magistrat qui a de bien plus longs états de services que lui, qui publie des ouvrages et collabore aux principaux recueils judiciaires, ce qui lui constitue des titres exceptionnels.

Je le désire d'autant plus que je suis à la veille de marier ma fille et que M. X..., avec lequel je suis intimement lié, doit lui servir de témoin. Avec un ruban à la boutonnière, il serait bien plus décoratif.

— Vous êtes bien bon de vous gêner, lui répliqua Mme Le Beau. Son concurrent est catholique, donc il n'est pas républicain.

Cela doit vous suffire pour chercher à le faire écarter.

Obéissant, très volontiers, du reste, aux conseils de son Egerie, le préfet Bœgner, malgré la parole qu'il avait donnée aux deux chefs de la Cour, combattit, en dessous, le magistrat présenté par eux en première ligne, afin de faire réussir son coreligionnaire... qui n'en fut pas moins battu. Le préfet s'empressa alors d'adresser ses félicitations au magistrat décoré !!!

Et Mlle Bœgner fut mariée avec un témoin dont la boutonnière n'était pas ornée du ruban tant souhaité.

Digitized by Google

***

On le remarquera : ces braves parpaillots occupent toutes les plus belles places, celles qui sont et honorifiques et grassement rétribuées.

J'ajoute que je pourrais citer bien d'autres noms de fonctionnaires protestants dans les départements que je viens de passer en revue.

Je ne le veux pas, n'étant pas un policier, et ne voulant pas que cette nomenclature ait le caractère d'une dénonciation dont pourraient se flatter les individus sur le dos desquels j'use de mon droit d'écrivain.

Ce n'est pas une liste de proscription ; c'est tout simplement un certain nombre de noms, un chiffre *minimum* de hauts emplois occupés par les protestants, que je dresse.

Mon seul but est d'établir la disproportion entre les fonctionnaires protestants et catholiques, relativement au nombre des adeptes de chacune de ces religions.

Quand j'ai établi, par les noms et les fonctions de Messieurs les huguenots qu'ils sont comblés de priviléges au détriment des catholiques ; quand j'ai établi, par département que, proportion gardée, ils sont de 10 à 30 % plus nombreux dans les hautes fonctions publiques que les catholiques, j'arrête ma statistique, gardant les autres noms de huguenots dans mes dossiers pour m'en servir plus tard.

***

Continuons notre voyage à travers la France.

Dans le Lot, M. Serr (1), sous-préfet de Gourdon, est protestant ; M. André, inspecteur primaire à Cahors l'est aussi.

(1) Aujourd'hui à Saint-Affrique.



Digitized by Google

M. Serr favorise, et nous le comprenons, les menées protestantes de tout son pouvoir.

Un fait curieux à noter, c'est que depuis un certain temps, les sous-préfets qui se succèdent à Gourdon sont tous protestants, tels MM. de Selves, Turk, et enfin Serr.

M. André est à Cahors depuis un an environ. Il ne lui a pas fallu davantage pour se signaler par son animosité contre les élèves des congréganistes dans les examens.

Si vous le voulez, nous allons passer à un autre département, à moins que vous ne teniez à savoir que M. Coueslant, directeur du *Journal du Lot*, est protestant.

M. Coueslant a acheté, il y a un peu plus d'un an, l'imprimerie Layton, une des plus importantes de la région, et le *Journal du Lot* qui en dépendait. De cette feuille républicaine très modérée, il a fait un organe radical et anticlérical.

Récemment M. Coueslant s'est fait nommer secrétaire du comité radical.

***

Dans le Finistère, M. Arnaud, préfet, est tout ce qu'il y a de plus protestant. Il a épousé une protestante dont le père est viticulteur dans le Gard.

***

A Limoges, dans la Haute-Vienne, un des hauts fonctionnaires républicains disait un jour :

« Les lois de persécution sont l'œuvre des protestants qui n'ont fait que pousser les Libres-penseurs sans se mettre personnellement en avant. »

Leur influence dans la Haute-Vienne est relativement restreinte, attendu qu'ils sont isolés. Cependant, plusieurs grands fabricants de porcelaine sont protestants.

Digitized by Google

L'un d'eux, M. Haviland, marié avec la fille de M. Trarieux, laisse élever ses enfants dans la religion de leur mère et *s'est fait* lui-même *protestant* de *goût et d'idées*. Il était catholique de naissance. M. Trarieux vient souvent à Limoges.

Le Procureur Général, M. Auzière, et le procureur de la République sont protestants.

Dans toute une partie de l'arrondissement de Bellac, les protestants sont nombreux et entrent en lutte volontiers avec MM. les Curés. Quelques communes, en majorité catholique, tolèrent une municipalité entièrement protestante et sectaire.

A Balledent, par Rançon, à V... et à T..., les pasteurs sont soutenus par une *société évangélique*, soit disant française. Ils ne sont pas rétribués par l'Etat, leur culte est simplement toléré.

Les sujets protestants, veulent, comme partout, dominer en tyrans ceux qui ont le malheur de vivre côte à côte avec eux, et quand bien même ils ne seraient que la minorité.

A Balledent, ils sont 80 environ contre 500 ; malgré cela, ils ont toujours été les maîtres dans l'administration communale.

Le maire est archi-protestant et marié civilement avec une protestante.

Comme presque partout, ils ne sont pas protestants par conviction ; ils sont avant tout des haineux. Tout, plutôt que le catholicisme.

L'ancien conseil de Balledent, composé en grande majorité de protestants, a fait établir, en 1889, un projet de construction scolaire dans le jardin du curé ; le projet, arrêté pendant longtemps, est de nouveau en marche.

C'est avant tout une tracasserie, et elle est d'autant plus révoltante que l'ancien presbytère et le jardin ont été rachetés par le premier curé de Balledent, en 1849. Après avoir été mense épiscopale, jusqu'en 1888, ces biens sont devenus propriété de l'Etat, qui les vendit 50 francs à la commune pour l'usage du curé, évidem-

Digitized by Google

ment ; mais les protestants ont profité de ce que c'était bien communal, pour demander la désaffectation de la plus grande partie, sachant très bien que la situation du curé deviendrait encore plus précaire.

A V....., où les protestants sont la majorité : 500, contre 150, les processions sont interdites.

Faut-il, pour compléter la Haute-Vienne, que je vous cite un autre fonctionnaire protestant ?

Lisez alors M. Leroux, achiviste bibliothécaire, un austère et un militant.

Organise des conférences le dimanche dans une salle où l'on fait des distributions et où l'on rend aux auditeurs diverses sortes de services paraît-il

Ajoutons que l'architecte inspecteur des édifices diocésains était un protestant, M. Geay. Il vient de mourir dans les meilleurs sentiments de ferveur, après avoir donné pendant toute sa vie, l'exemple de grandes vertus.

Avait des rapports fréquents et pleins de cordialité avec tous les ecclésiastiques.

Il est probable que le fils de M. Geay succédera à son père.

***

A Tours, le nouveau maire, un huguenot, nommé Cosson, vient d'interdire les cérémonies extérieures du culte. Partout où ils sont les maîtres, ces vilains calvinistes tracassent les catholiques.

C'est de règle chez eux.

Un historien anglais, adversaire des idées traditionnelle', Bückle, l'a déjà remarqué : ce fut précisément à l'époque où ils étaient le mieux traités que les protestants manifestèrent les plus hautes prétentions, l'intolérance la plus aiguë, écrivait M. Urbain Guérin, dans la *Vérité* du 19 juin 1898.

Une des premières démarches qu'ils firent fut de demander, dans une grande assemblée réunie après la mort de Henri IV à Saumur, l'interdiction des processions catholiques

Digitized by Google

dans les villes, places ou châteaux où se trouvaient des protestants. Ils s'opposaient à ce que les prêtres catholiques allassent porter les derniers sacrements aux mourants. Ne croirait-on pas, en lisant ces prétentions d'il y a deux siècles, qu'elles émanent d'un radical de notre temps ?

La Rochelle était la cité sainte des huguenots ; ils y dominaient sans contestation. Aussi purent-ils donner libre cours à leurs sentiments. N'ayant rien à ménager, ils ne voulurent pas laisser aux catholiques l'usage d'une seule église. En 1619, l'assemblée générale du clergé, à Loudun, décida que nul jésuite, aussi bien du reste que tout autre ecclésiastique autorisé par un évêque, ne pourrait prêcher dans une ville protestante.

Les pasteurs interdisent à leurs fidèles d'assister à tout baptême, mariage ou enterrement célébrés par un prêtre catholique. Les sacrements étaient refusés aux parents dont les enfants se mariaient dans une famille catholique. Leur intolérance était poussée si loin que Louis XIII, lors de sa visite à Pau en 1620, ne trouva pas une seule église dans laquelle il pût faire ses dévotions.

Le gouvernement même n'échappait pas à leurs âpres critiques, à leur insatiable désir de domination. Ils se réunirent en 1615 à Grenoble et à Nîmes. Le gouvernement devait refuser de reconnaître le concile de Trente, qui cependant ne les regardait pas, et en même temps ils ordonnaient à leurs chefs de s'opposer au mariage du roi avec une princesse espagnole. Bien qu'ayant obtenu un traité plus favorable qu'ils n'auraient pu le penser jamais, ils continuaient leur guerre implacable de libelles et de pamphlets contre les catholiques.

Une assemblée réunie en décembre 1620 à la Rochelle vota la confiscation de tous les biens appartenant aux églises catholiques. Plus d'un demi-siècle après, l'Assemblée constituante la réalisait ; c'est un des premiers articles du programme de nos gouvernants actuels, parmi lesquels se trouve un si grand nombre de protestants.

Malgré cette attitude, le gouvernement royal ne se départit pas de sa politique de tolérance. Il continua à respecter l'édit par lequel Henri IV avait voulu sceller la fin des guerres religieuses. Même après le siège de la Rochelle, Richelieu pratiqua la même politique. Il ne porta aucune atteinte à la liberté religieuse.

Digitized by Google

Dans la guerre faite à Dieu, l'élément protestant a joué un rôle très actif. C'est aussi l'opinion que Drumont émet dans la *France Juive*.

Ce rôle était tantôt nettement avoué comme avec les Ferry, les Bert, les Ribot, tantôt cauteleux et sournois. Dès le commencement de la République, le protestantisme français fit alliance avec la juiverie dont Wadington alla soutenir les intérêts au Congrès de Berlin. C'était dans l'ordre. On a constaté vingt fois, ajoute le profond penseur, l'étroite connexité qui existe entre le juif et le protestant.

En 1882, les protestants ont commencé avec les décrets à persécuter les catholiques partout où ils le pouvaient.

Qui ne se souvient de cette malheureuse jeune fille, Anna Féral, séquestrée par les protestants malgré les arrêts de la Cour de Toulouse ordonnant que l'enfant fut rendue à son grand-père, Barboteau. Fou de douleur, ce vieillard écrivit au ministre de la justice, le 12 mars 1884, pour que sa petite-fille lui fut rendue. Ce fut en vain.

Tout en s'occupant de prosélytisme, les protestants, sans aller aussi loin que les juifs qui furent plus courageux et plus hardis qu'eux, s'employèrent vigoureusement à déshonorer et à persécuter la religion de la majorité des Français.

Leur agent dans la campagne entreprise pour détruire dans l'âme des générations nouvelles tout sentiment élevé, tout respect des grandes traditions des aïeux, fut le nommé Steeg, pasteur, insulteur fougueux des catholiques, élu député de Bordeaux avec le concours de la franc-maçonnerie et auteur d'un des manuels condamnés. Celui-là travailla en conscience.

Né Allemand comme Spuller (1), il ne fut jamais na-

(1) Vapereau, si mesuré et si prudent toujours, confirme ce fait.

Fils d'un artisan, sujet prussien, au mois de juin 1877, il ré-

Digitized by Google

turalisé et rendit service à sa véritable partie en corrompant la jeunesse française (1).

Il y avait dans ce choix comme un piment pour cette gauche dans laquelle tout sentiment patriotique est mort, et qui aime l'étranger de la haine qu'elle porte à tout ce qui est français ; aussi, au mois de février 1886, ce prussien fut-il nommé par acclamation, président du groupe de l'union des gauches.

Quelques protestants, dont le cœur se soulevait de dé-

---

clama auprès du tribunal de Versailles, sans l'obtenir, un jugement déclaratif de sa qualité de Français, il affirmait avoir rempli en 1857 à Strasbourg les formalités nécessaires, formalités dont le bombardement de 1870 aurait détruit les traces.

Le *Courrier de Versailles*, a donné sur ce prussien, devenu instituteur de la jeunesse française, quelques indications très précises.

M. Jules Steeg est né à Versailles le 21 février 1836. Son père, Jean Steeg, sujet prussien, cumulait l'emploi de concierge avec la profession de cordonnier.

En 1877, M. le pasteur Steeg que chacun considérait comme étranger, introduisait une instance devant le tribunal de Versailles, pour que, par un jugement, la qualité de citoyen français lui fut reconnue. A l'appui de sa demande M. Steeg argua d une déclaration de nationalité qu'il avait faite, disait-il, en 1857.

Le tribunal demanda un extrait du registre municipal sur lequel cette déclaration avait dû être consignée.

Ce registre, répondit M. Steeg, a été brûlé pendant le siège de Strasbourg. On désigna alors un juge rapporteur.

Par malheur, pour M. Steeg, le juge rapporteur avait été autrefois attaché au parquet de Strasbourg et il avait exercé ces fonctions pendant le siège. Il était donc mieux que personne en mesure de savoir ce qui s'était passé à Strasbourg en 1870.

Il faut croire que ce qu'il savait ne cadrait pas avec les prétentions de M. Steeg.

Le fait est que la demande du pasteur fut repoussée.

Le jugement contient donc une proclamation implicite de la nationalité prussienne de M. le pasteur Steeg, député de la Gironde.

(1) Ce Jules Steeg est le même que nous avons montré dans le chapitre : *Les protestants et l'Université*, en compagnie de Buisson et de Pécaut.

Digitized by Google

goût devant ce spectacle, se contentèrent d'exercer une regrettable pression sur les parents pour les obliger à mettre entre les mains des enfants le manuel Compayré qui a été, lui aussi, condamné par la Cour de Rome.

Le préfet Monod se signala parmi ceux-là (1) ; il empoisonna littéralement le département du Calvados, avec des manuels Compayré qu'il envoyait aux municipalités avec sa carte de visite. Il fit plus, il osa, lui protestant, soutenir à des catholiques qu'un manuel, mis à *l'index*, ne violait pas la neutralité scolaire. A la suite d'une lettre ridicule, publiée par Monod à ce sujet, un journal normand releva ce zèle déplacé en termes qui, quoique un peu vifs, étaient certainement mérités ; il rappela en même temps, les scandales qui se produisaient à Paris, grâce à l'appui donné aux falsificateurs par la franc-maçonnerie.

Si l'on veut, disait-il, nous permettre une comparaison vulgaire, M. Monod nous apparait là comme un de ces empoisonneurs publics, qu'on décore par euphémisme du nom de marchand de vin. Une analyse scientifique, vous prouve qu'un mastroquet quelconque ne vous donne, en fait de vin, qu'un mélange de drogues ignobles, qui n'a de nom dans aucune langue, et l'on vous dit : ne buvez pas de cela, c'est du *poison*. Mais le mastroquet Monod se rebiffe et vous « démontre », selon son expression, que c'est parfaitement inoffensif. Pour un peu, il soutiendrait que c'est du plus pur Château-Margaux de 1811, année de la comète !

---

(1) C'est ce Monod qui toléra, s'il ne les encouragea pas, les désordres qui se produisirent en 1884, à Caen, le dimanche de la Passion.

Un misérable tenant à la main un numéro de *La Lanterne* entra dans l'église St-Pierre, et insulta le R. P. Delorme dominicain, qui était en chaire. Les voyous qui attendaient sur la place essayèrent d'enfoncer la porte de l'église et accablèrent d'injures les fidèles qui sortaient de l'office. Ils se répandirent ensuite par la ville et allèrent vociférer et pousser des menaces de mort sous les fenêtres des habitants catholiques. Les autorités ne bougèrent pas de la soirée.

Digitized by Google

***

Un homme se signala surtout par une brutalité odieuse qui n'est pas complètement oubliée, quoique, après avoir passé par tant de honte, nous devions être un peu blasés. J'ai nommé Winckam qui viola la demeure de pauvres religieuses.

Rarement, peut-être, la justice fut plus effrontément outragée. Le droit ici était formel, indiscutable. La maison située au n° 14 de la rue de la Lune, avait été donnée, en 1693, par Mme Louvet, veuve de Robert Louvet, salpétrier ordinaire du Roi, à l'Institut des filles de la charité, afin d'y tenir une école, à condition que celles qui desservaient l'école rempliraient certains engagements, feraient dire, matin et soir, certaines prières. A ces prières, Mme Louvet, dans son testament, avait demandé qu'on ajoutât le *De profundis*.

C'était donc un véritable contrat synallagmatique. L'accomplissement des conditions était lié intimement à la propriété de l'immeuble. Il fallait ou accepter et remplir les engagements, ou renoncer à la maison. Imaginez-vous, en effet, l'académie s'emparant de l'argent de M. Monthyon et ne distribuant pas les prix auquel il a affecté cet argent.

Herold, lui-même, que rien de ce qui était mal n'effrayait, avait reculé devant l'illégalité trop flagrante. Dans sa séance du 16 juin 1879, le comité consultatif de la préfecture de la Seine, composé de MM. Cléry, de Chegoin, Dombey, Baupré, Durier, Fournier, Lacan, Le Berquier, Rigault, Templier, Beaumé, Maurice Picard et Ardiot, secrétaire, se fondant sur ce que l'obligation imposée aux sœurs de faire réciter certaines prières à « leurs pauvres petites escholières » était incompatible avec la laïcisation de l'école, déclarait la laïcisation illégale et dangereuse (1).

(1) *Gazette des tribunaux* du 7 octobre 1882, p. 970.

Digitized by Google

Il disait :

« Considérant en outre, et surabondamment, que l'exécution de la clause sus-visée, très régulière, et très facile dans un établissement dirigé par les Sœurs, serait absolument incompatible avec le régime d'une école communale, ouverte à tous les enfants du même quartier, quelles que soient leur situation de fortune et leurs croyances religieuses. »

Floquet vint ; on distribua sans doute un peu d'argent et, chose triste à dire, les mêmes hommes, à peu d'exception près, qui avaient déclaré la mesure injuste le 16 juin 1879, la déclarèrent juste 3 ans après. Le 13 mars 1882, le comité consultatif, composé de MM. Templier, Corbelet, Bétolaud, Carré, Cléry, de Chégoin, Beaupré, du Buit, Durier, Fournier, Le Berquier, Liouville, Rigault, Beaumé, Maurice Picard et Le Coaren, ayant pour rapporteur M. Du Buit, pour président M. Templier, pour secrétaire Le Coaren émit un avis favorable aux prétentions du préfet.

Cette prostitution de cette chose sacrée, que l'on nomme le droit, est un des spectacles les plus douloureux du présent.

Il restait à faire exécuter cette étrange décision. Le maire du 2e arrondissement, M. Carcenac, donna sa démission, pour ne pas se rendre complice d'un semblable méfait. Winckam s'offrit pour la besogne qui répugnait à tous. Le 27 septembre 1882, accompagné du trop fameux Dulac, il crocheta les portes qui résistèrent pendant cinq quart d'heures, et, malgré les protestations courageuses de M. Lefébure, il entra de force dans l'immeuble et chassa les Sœurs de l'école qui leur appartenait.

Toute la rue ameutée huait le misérable qui, tantôt cramoisi, tantôt blême, semblait, malgré son cynisme, avoir honte de lui-même ; les libres-penseurs eux aussi lui jetaient des injures au visage. C'était la première fois, en effet, qu'on employait la force contre des Sœurs de charité, la première fois aussi qu'un citoyen se char-

Digitized by Google

geait volontairement d'une tâche que les agents de police n'accomplissaient qu'avec répugnance et en s'excusant à haute voix sur les ordres reçus.

Aussi l'étonnement fut-il profond lorsqu'à la réunion pour les élections consistoriales, au mois de février 1883, Winckam osa venir se vanter de sa mauvaise action, raconta ses exploits en style de bandagiste herniaire et fut nommé membre du consistoire en compagnie de MM. Mirabaud et Steiner-Dolfus.

Cette élection fut sévèrement jugée par les protestants étrangers. Sans doute, on comprend le désir de vengeance qui anime certains êtres fielleux dans des minorités qui ont été opprimées autrefois ; mais n'est-il pas lâche de s'en prendre à des femmes, à des religieuses de Saint-Vincent de Paul qui n'ont jamais fait que du bien partout où elles ont passé ? Qu'un parti se serve d'hommes comme Winckam, quitte à leur remettre ensuite quelques fonds pour aller cacher leur honte à l'étranger, cela se comprend ; mais qu'on fasse entrer un crocheteur de portes dans un consistoire, voilà qui surpasse l'imagination et qui donne l'idée du degré où en est tombé le Protestantisme français.

Partout, les protestants abusèrent de la force, que leur donnait leur alliance avec les juifs, pour outrager les catholiques dans leurs croyances les plus chères. A Mornac, petite commune de la Charente, l'un d'eux osa, en 1882, ce qu'on n'avait pas osé encore ; il persécuta dans la mort ceux qui ne pensaient pas comme lui ; il eut le triste honneur de précéder ceux qui, quelques mois plus tard, devaient briser les croix des cimetières.

Cet épisode vaut la peine d'être conté un peu au long, car il montre quels sont, au fond, les sentiments de ces hommes qui crient si haut qu'on a persécuté leurs pères, jadis. Si ces pères avaient été les plus forts, ils auraient été certainement de plus cruels oppresseurs que les catholiques.

Voici l'exposé des faits, d'après un document du temps

Digitized by Google

qui ne manque ni de dramatisme, ni de couleur dans sa sobriété volontaire.

Mornac possède deux cimetières : le cimetière catholique, qui est, en vertu d'actes authentiques, la propriété particulière de la Fabrique, et le cimetière protestant, qui est la propriété communale. Tous deux n'étaient séparés que par une haie et un fossé situés sur le cimetière catholique, dont ils étaient conséquemment la propriété.

Les choses étaient ainsi depuis 1807, et aucune difficulté ne s'était jamais présentée. Mais M. le Maire de Mornac a voulu changer tout cela, et le 9 juin 1882, s'appuyant sur une loi nouvelle, il a pris un arrêté par lequel il déclarait réunis les deux cimetières; en même temps, il déclarait que les inhumations ne se feraient plus qu'à la suite les unes des autres, « à l'exception cependant, disait l'arrêté, de ceux qui auraient acquis des concessions. »

Cela semblait bien la reconnaissance du droit, pour les catholiques propriétaires de concessions, de se faire enterrer dans leur cimetière ? Eh bien, non ! malgré les termes de son arrêté, le maire empêcha d'abord l'inhumation d'un enfant dans le cimetière catholique, où les parents avaient une concession ; la porte du cimetière resta fermée lorsque le curé qui accompagnait le cercueil se présenta.

Là se tenait le maire, assisté du garde-champêtre, qui déclara qu'en vertu de son arrêté, on n'entrerait pas. Néanmoins, devant les clameurs de la foule, le maire dut céder : Il verbalisa contre le curé, mais l'enterrement eut lieu sans nouvel incident.

Cependant, quelques jours plus tard, les choses ne devaient pas se passer aussi tranquillement. Le 10 septembre, un autre enfant mourait dans la commune de l'Eguille. Le père avait perdu sa femme peu de mois auparavant ; elle était enterrée dans le cimetière catholique de Mornac, et une place avait été réservée à côté d'elle. Le 11, le père obtenait, et la concession de la fabrique de Mornac, et le permis d'inhumer du maire de l'Eguille. En même temps, une dépêche de la Sous-Préfecture de Marennes autorisait le transport du corps, de l'Eguille à Mornac.

Le maire de Mornac refusa de laisser entrer le corps dans le cimetière catholique et ordonna de combler la fosse qui

Digitized by Google

avait été préparée par les soins du père. Ce dernier, aidé de deux de ses amis, recreusa alors la fosse, malgré les ordres du maire, et fit prier M. le Curé de venir enterrer l'enfant. Sur quoi, le dit maire adressa un ordre de réquisition au lieutenant des douanes, fit à nouveau combler la fosse, et attendit, à l'entrée du cimetière, ceint de son écharpe, assisté de son adjoint, du garde-champêtre et *des douaniers ayant la baïonnette au bout du fusil*, l'arrivée du cortège.

M. le Curé de Mornac apparut bientôt avec le corps, et suivi de toute la population catholique. Le maire s'avança vers lui en lui disant : « Monsieur le Curé, vous n'entrerez pas ! » et, joignant le geste à la parole, il mit les mains sur la poitrine du curé pour le repousser.

La foule, craignant de voir brutaliser son curé, eut un mouvement en avant. Les douaniers voulurent s'y opposer en croisant les fusils, et là, une scène de désordre et de scandale se produisit. La croix fut jetée à terre, le cercueil fut précipité sous les pieds des assistants, et le père tomba dessus, en voulant le protéger; la foule, surexcitée, renversa un des douaniers. Puis, le curé fut poussé dans le cimetière, où il procéda à l'inhumation, après que la fosse eut été à nouveau creusée par le père de l'enfant, sous les yeux de toute la population.

A la suite de ce scandale, on eut l'audace de poursuivre les malheureux coupables d'avoir voulu faire enterrer leur enfant. Un garçon de seize ans fut compris dans la poursuite !

Devant le tribunal de Marennes, le procureur de la République, M. Vivien, qui voulait avant tout obtenir une condamnation à laquelle la Franc-Maçonnerie de Paris tenait beaucoup, eut une idée lumineuse : il menaça les témoins de les faire arrêter s'ils déposaient en faveur des accusés.

En dépit d'un avocat de talent, M. Querenet, les accusés, le délit matériel étant prouvé, furent condamnés à des peines variant de quinze à dix jours de prison.

Avez-vous lu les *Larmes* de Pineton de Chambrun ? Ce livre, admiré à l'excès par Michelet, est émouvant et plus d'un passage nous a fait pleurer jadis sur le sort des protestants français. Si Pineton eût été le maître, il

Digitized by Google

aurait agi sans doute comme le maire de Mornac et jeté dans la boue le cercueil de ceux qui n'étaient pas de sa commune.

***

Dans le Midi, particulièrement, les protestants furent indignes. A Montauban, ils disposaient de la majorité dans le conseil municipal quoiqu'ils ne représentent dans la ville que le neuvième de la population ; ils en profitèrent pour aller crocheter l'école de Villebourbon qui appartenait aux Frères ; ils enlevèrent partout les crucifix des écoles.

A Nîmes, ils commencèrent par interdire les processions, puis, au mois de juillet 1882, ils arrachèrent le crucifix placé dans une salle de l'hospice récemment inauguré.

Une scène touchante eut lieu.

Tous les malades qui pouvaient se tenir debout voulurent accompagner le crucifix que les sœurs en pleurs portèrent processionnellement dans une petite chapelle, tandis que les administrateurs ricanaient et blasphémaient. Les malades refusèrent unanimement de coucher dans la nouvelle salle.

***

Quand le jour du châtiment sera arrivé pour la minorité qui se permet de tels actes, vous entendrez ces hommes, si grossiers dans le succès, si plats quand la chance a tourné, recommencer à bêler leurs discours sur la tolérance.

N'est-il pas intéressant, en tout cas, tristement intéressant, il est vrai, de voir les protestants, qui ont commencé par haïr l'Eglise, en arriver à haïr le Christ, à renverser partout son image, à interdire qu'on apprenne son nom aux enfants ?

Pour pénible qu'elle soit à nos yeux, cette évolution n'en est pas moins logique. L'époque actuelle a, du

Digitized by Google

moins, cet avantage de dissiper toutes les équivoques, de faire éclore tout ce qui est en germe au fond des choses. Le protestantisme va où il devait aller, il trouve le but qu'il devait trouver en suivant le chemin qu'il a pris ; il scelle son alliance avec le Juif dans le reniement de la Croix, dans ce crachat jeté à la face du Divin Maître, qui était l'acte d'initiation dans la Franc-maçonnerie templière, aïeule et source de la Franc-maçonnerie d'aujourd'hui

∴

Pour ne pas passer l'Aube sous silence, citons le secrétaire général de la Préfecture, protestant.

Il y en a d'autres, mais nous voulons être au-dessous de la vérité.

∴

Dans les Cotes-du-Nord, le protestantisme ne se présente que sous la forme de l'infiltration anglo-saxonne, spécialement sur la partie côtière du département.

Morlaix est affecté d'un pasteur du nom de Juikins.

Ce personnage est d'origine anglaise et, sans pouvoir l'affirmer, je ne crois pas qu'il soit naturalisé.

Trémel possède aussi un pasteur huguenot des plus odieux, le sieur Lecoat, chef de la mission évangélique bretonne, agent de la Société Biblique de Londres.

Ce triste personnage fait cause commune avec les radicaux de la région, et il écrit dans le *Démocrate*, feuille officielle de la diffamation envers des prêtres, dans le département des Côtes-du-Nord.

Lecoat est originaire de ce pays. On dit, mais je ne sais pas au juste jusqu'à quel point cela est vrai, que sa famille dans le besoin l'aurait confié tout jeune à des protestants anglais ; ceux-ci trouvant à l'enfant d'ex-

Digitized by Google

cellentes dispositions, lui auraient donné une instruction assez soignée et dirigée en vue de l'action sur le milieu populaire et bretonnant.

Lecoat parle et écrit bien la langue bretonne, compose en prose et en vers, ce qui constitue une supériorité dans le pays des Bardes; il est expert-géomètre et instituteur, et cela lui donne un certain ascendant sur le peuple des campagnes.

Il reçoit de l'argent des Anglais et ne s'en cache pas.

Son journal, Le *Trémelois*, mentionne les noms *anglais* de tous ses bienfaiteurs.

M. Le Corfec, de l'*Indépendance bretonne*, de Saint-Brieuc, a découvert et publié le chiffre exact de la subvention annuelle accordée à Trémel, par la Société Biblique (24 000 fr.).

La propagande protestante est surtout favorisée par la *désorganisation croissante du milieu bretonnant*, œuvre d'une administration très anti-bretonne à tous les degrés.

Le pasteur Lecoat a la conscience on ne peut plus large. Et ses coreligionnaires eux-mêmes le jugent très sévèrement.

Nous allons, d'ailleurs, donner une idée de ce qu'est l'individu.

Il y a quelques mois, j'ai fait une enquête à travers la France, pour avoir les renseignements contenus dans ce chapitre.

Une lettre que j'adressai à une personne de Trémel, où habite Lecoat, fut remise à ce dernier par le facteur, à la suite d'une erreur peu clairement expliquée.

A cette lettre était joint un questionnaire.

Savez-vous ce qu'a fait Lecoat?

Il a copié et la lettre et le questionnaire, puis il les a fait publier dans le journal le *Démocrate* de Lannion.

A son tour le *Signal*, puis le *Siècle*, s'en emparèrent en m'injuriant comme des malotrus.

Et le document fit le tour de la presse protestante, depuis l'*Indépendant de Cambrai* jusqu'à la *Petite*

Digitized by Google

*Gironde*, en passant par le *Petit Manceau*, et par une foule d'autres feuilles d'une bonne foi plus ou moins douteuse.

Les journaux protestants de Suisse et d'Angleterre s'en emparèrent, et partout, on me traîna dans la boue avec une austérité et une gravité tout à fait huguenote.

Seulement, les rectifications tombèrent dru comme grêle, et ces bons diffamateurs durent reconnaître qu'ils s'étaient fourvoyés.

Car la lettre et le questionnaire copiés et adressés à ces journaux par le hideux Lecoat avaient été *amplifiés* par lui-même.

Ce misérable avait tout simplement commis un *faux* pour qu'il soit plus facile de me calomnier.

Ainsi, il ne s'était pas contenté de copier une lettre et un questionnaire, qui lui avaient été remis sous enveloppe cachetée, par erreur du facteur; il avait ajouté à la lettre, et notamment au questionnaire, cette question, dans le but de porter atteinte à ma considération :

« *Connaissez-vous, sur les protestants, des faits de nature à les compromettre ou à exciter contre eux l'opinion publique ?* »

Si j'avais posé cette question à mes correspondants, j'aurais été un être infâme, ignoble, vil, pas même digne de faire un bas mouchard.

Lecoat a cru qu'il avait assez d'aptitudes pour être tout cela. Et il a rédigé la phrase tout entière en m'en attribuant la paternité !

Si Lecoat veut me poursuivre, je ferai la preuve de ces faits.

C'est égal, il est propre le Lecoat. Voyez-vous ce protestant, cet homme d'une religion austère; voyez-vous ce pasteur, ce ministre d'une église, qui viole le secret des lettres, et qui plus est, livre ce secret à la publicité en y ajoutant un faux !

Ah ! comme je comprends que les *inventeurs* du protestantisme aient supprimé la confession.



Digitized by Google

Luther et Calvin connaissaient le monde des pasteurs et ils les savaient capables d'abuser de tous les aveux, de tous les secrets les plus graves.

Ce serait gai, en effet, si des polissons comme Lecoat confessaient les fidèles !

Je me hâte de passer à un autre département, à moins que le lecteur ne tienne à savoir que le préfet des Côtes-du-Nord, M. de Luze est protestant, et appartient à une famille de huguenots du midi, de Bordeaux, paraît-il.

***

Dans le CANTAL, je ne vous citerai, comme protestant, que M. Savre, professeur départemental d'agriculture.

Il y a bien aussi M. Boudet, sous-préfet de Saint-Flour qui est protestant ; mais je n'ose vous le livrer ; c'est un célibataire sur le retour et je ne voudrais pas lui faire de la peine.

Quant au pasteur Boret-Brun, d'Aurillac, on dit qu'il est suisse et non naturalisé.

***

Le département de VAUCLUSE, comme le Gard, fourmille de huguenots et vraiment pour ces contrées, il n'y a aucun mérite à les indiquer.

Il suffit de frapper du pied la terre pour en faire sortir des protestants.

Protestants, MM. Boissières, procureur de la République à Avignon ; Coulondre, juge ; Caladou, conseiller de préfecture ; Marchand, inspecteur d'académie ; Gund Théophile, administrateur des hospices d'Avignon ; Verdet Ernest, président de la Chambre de commerce, qui, d'ailleurs, a remplacé son cousin, M. Verdet Gabriel, dont le fils, Verdet Théodore, était substitut au Tribunal !

Citons encore M. Bernard Abel, député d'Apt ; Alric,

Digitized by Google

juge de paix du canton sud d'Avignon ; Fayan, conducteur des ponts-et-chaussées ; Jac, receveur de l'enregistrement.

Notez, qu'il me serait facile d'étaler d'autres noms de fonctionnaires protestants dans tous les départements.

Encore un coup, je ne le veux pas. Je me contente d'établir qu'ils nous ont envahi, qu'ils sont, à proportion, beaucoup plus nombreux que les catholiques.

Ce n'est pas à une dénonciation que je me livre, soit dit une fois de plus, c'est à une étude sociale sur le péril protestant.

Je n'ai, je le répète, aucun grief contre tous ces fonctionnaires huguenots ; je prouve tout simplement combien ils sont favorisés par le pouvoir au détriment des catholiques, dans un pays soit disant sans religion d'Etat.

Et j'arrête mon énumération quand je crois avoir convaincu le lecteur que cet envahissement, ce danger protestant, n'est pas un mythe.

***

Je ne parlerai que pour mémoire de la Haute-Loire.

Là, je laisserai les gros bonnets huguenots en paix pour vous dire que plusieurs professeurs au Lycée, beaucoup d'instituteurs et de receveurs buralistes sont protestants.

Ce sont les protégés d'un ancien conseiller général protestant, président de la Commission départementale, qui vient d'être blackboulé à la grande joie des vrais libéraux du département.

***

Le secrétaire-général de la Préfecture de la Nièvre, M. Steck, est protestant.

La loge maçonnique de Nevers a été fondée par un

Digitized by Google

*Juif*, David Lévy, et un protestant, nommé Bernard

Un autre protestant, M. Nadef fut greffier du tribunal de Commerce.

C'est un monsieur très hargneux, et beaucoup plus intéressé qu'intéressant.

*
* *

Dans la HAUTE-GARONNE, le nombre des fonctionnaires protestants est très respectable.

Mais à quoi bon les citer? Il suffira d'indiquer le plus haut placé entre tous, celui qui a la haute main sur le département, le protestant Viguié, préfet de la Haute-Garonne et frère de M. Viguié de la police de Paris.

*
* *

A Montdidier, dans la SOMME, il y a un avoué huguenot qui vise à être maire ; naguère, on lui fit croire que deux amours sculptés sur la façade du nouvel hôtel de ville étaient des *anges*, et il remua ciel et terre pour leur faire casser les ailes ?

Ce qu'on en a ri ! Le froid sectaire n'en est pas moins dangereux.

Cet avoué doit bien connaître M. Ausset, conseiller à la Cour d'Amiens et fils d'un pasteur protestant, ainsi que M. Lefébure, sous-préfet de Montdidier.

*
* *

Dans la HAUTE-MARNE, je ne vois pas la nécessité de signaler d'autres fonctionnaires protestants que le préfet, M. Bougouin.

Il est à la tête du département ; c'est plus précieux à savoir que s'il y avait dans la Haute Marne vingt petits fonctionnaires huguenots.

*
* *

Je renonce à publier les noms de tous les fonctionnaires protestants de la DRÔME.

Digitized by Google

Il n'y en a pas moins de cent, et dans les emplois les plus importants.

Tels Messieurs : Maurice Faure ; Blanc, députés ; Combier, trésorier-général ; Chalamet, maire de Valence ; Huguenel, commandant du bataillon de sapeurs-pompiers ; Verdier, directeur de la prison ; Viazac, administrateur de l'Hospice ; Roche, président du tribunal civil, etc., etc., il en pleut.

Un sénateur, deux députés, beaucoup de directeurs d'écoles, deux journalistes attachés aux journaux républicains importants, etc., etc.

En passant, je tiens à dire que sur beaucoup de fonctionnaires huguenots, il me serait facile de publier des histoires désagréables qui les mettraient dans une colère furibonde et qui auraient pour l'auteur de ce livre l'avantage de lui assurer un très gros succès de librairie.

Il me répugne d'adresser des injures ou de faire du scandale.

C'est trop facile, en vérité.

Le *Péril Protestant* n'est pas un recueil de diffamation ; c'est une œuvre sincère, loyale, basée sur des faits, sur des documents vécus, sérieux et impartiaux.

J'espère que les organes protestants me sauront gré de cette loyauté, de cette correction et que dans leurs journaux ils auront la critique courtoise.

D'autant plus que je me fais un devoir de ne pas exagérer la vérité.

* * *

Ainsi, dans les Charentes, les protestants sont nombreux, notamment à Pons, Saint-Bonnet et Matha.

Je manquerais mon but en citant tous les fonctionnaires, chacun sachant bien que ce département, comme le Gard, est un repaire de huguenots.



Digitized by Google

Rien n'est plus naturel, dirait-on, que les fonctionnaires réformés y soient nombreux.

Aussi je ne publierai que le menu-fretin, deux ou trois seulement.

Le docteur Chevalier, conseiller-général, le député de La Rochelle, M. Charruyer, sont protestants.

Ce dernier a remplacé M. Delmas, également protestant, ce qui est un indice de leur force dans ce rayon.

Le Préfet maritime est marié à une protestante ; il a remplacé M. l'Amiral Puech, également protestant.

Enfin, MM. Barbedette et Calvet, sénateurs, passent pour protestants.

Un prêtre défroqué, nommé Bonhomme — un vilain Bonhomme — injurie l'église qu'il a servie, comme un laquais insulte et calomnie ses maîtres qui viennent de le chasser pour infidélité, dans des conférences huguenotes qu'il organise avec le pasteur Robert, de Pons.

Fut curé aux environs de Pons, à Saint-Palais de Phiolin et Carme missionnaire au Brésil. Il avait, bien à tort, sans doute, la réputation de prendre la GOUTTE avant de célébrer la messe. Est marié et père de trois enfants.

Il est toujours à la recherche de cadavres, comme les hyènes.

Et il s'efforce de faire constater par témoins que Tel ou Tel a exprimé le désir d'être enterré par M. Bonhomme.

Le fait s'est passé près Saint-Palais de Phiolin.

Le pasteur Robert s'exerce au même négoce. Au mois d'août 1897, une vieille femme nommée Renou, sollicitée par des protestants, appose une croix au bas d'un papier où elle s'engageait à se faire enterrer par le pasteur.

Quelques mois après, elle rétracte son engagement, puis elle meurt.

On appelle le curé.

La cérémonie funèbre eut lieu sans incidents.

Mais..... M. le pasteur Robert avait été averti !

Digitized by Google

Il enfourcha sa bicyclette.... et il arriva plein de projets et d'angoisses, à Neuillac.

Après avoir été mis au courant des affaires, il se présenta chez le fils de la veuve Renou, sembla lui reprocher sa conduite, en des termes si aimables (?) que la porte lui fut montrée plus ou moins énergiquement !

Est-il assez odieux, ce pasteur ?

Enfin, un autre curé défroqué, Corneloup, vit à Pons.

Fut autrefois Oblat de Marie Immaculée, et fait aujourd'hui, comme Bonhomme, des conférences protestantes.

Tous deux ont le titre d'évangélistes.

* * *

En Corse, M. Mathivet, sous-préfet de Calvi, est protestant.

* * *

Entr'autres fonctionnaires huguenots, citons M. Azuilora, Espagnol récemment naturalisé et conseiller de préfecture de la Savoie.

* * *

Dans la Haute-Savoie, notons l'ingénieur en chef, M. Schoendoerffer, protestant convaincu.

Il y avait encore récemment un sous-préfet huguenot, M. Léon Leleux, fils d'un peintre Genevois, protégé de feu Le Royer et d'André Lebon.

M. Leleux a été nommé au cabinet de M. Ch. Blanc, préfet de police à Paris.

Enfin, un journaliste huguenot, rédacteur au *Léman*, et originaire de Nimes, nommé Raffin, vient de quitter ce département pour se réfugier dans un journal purement agricole.

* * *

Bien que la Vendée ait été le théâtre de grandes luttes aux premiers temps du protestantisme, cependant à part

Digitized by Google

le canton de Chantonnay, de l'arrondissement de La Roche-sur-Yon, l'esprit protestant est moins militant dans l'ensemble du département. Chantonnay avait fourni, à l'avant-dernière élection (1893), un député protestant, M. Marchegay, mais il a échoué à l'élection du 8 mai 1898.

Cependant, comme il est jeune, riche, bien en cour, il est très possible qu'il revienne sur l'eau.

La Vendée recèle quelques hauts fonctionnaires protestants que je garde, pour une autre fois.

Bornons-nous à signaler le maire d'une commune du canton de Chantonnay.

Il y a aussi de nombreux protestants dans le canton de Pouzauges.

* * *

Dans la Gironde, les protestants grouillent.

Il y a deux genres de protestants à Bordeaux ; la plus grande partie représente la classe riche de Bordeaux, les Chartrons, gros négociants en vins.

En général, conservateurs et assez tolérants.

Il est une autre catégorie de protestants représentée par ceux qui pratiquent plus ou moins et dont quelques-uns sont des types d'envahisseurs et d'accapareurs : Conat ; MM. *Gounouilhou* père et fils, Directeurs de la *Petite Gironde* et de la *Gironde*, journaux opportunards, sont protestants.

Le fils, malgré son protestantisme, chante dans les églises catholiques aux concerts qu'on y organise.

M. Trarieux, sénateur, s'est fait protestant pour épouser une protestante, M^lle^ Faure.

Quelques huguenots, au hasard :

MM. Valler, substitut à Bordeaux ; Haffner, procureur général ; A. X..., conseiller à la Cour ; Mamès, directeur de l'école supérieure du Commerce ; Stapfer et Gebelin, professeurs à la faculté des Lettres.

Il y a encore un juif, Walty, professeur à la même

Digitized by Google

faculté et un Hadamard, juif, professeur à la faculté des sciences, et tant d'autres juifs et huguenots que l'on en perd la mémoire !

Enfin, M. Cazalet, président de la Fédération des Sociétés de gymnastique, est protestant, ainsi que M. Allegre, receveur des finances.

∴

Dans la Vienne, le secrétaire général de la préfecture, M. Trigant-Geneste est protestant, voire même le bibliothécaire de la ville de Poitiers, M. Lievre, ancien pasteur.

∴

Nous avons déjà dit que nous nous attachions moins à relever les fonctionnaires protestants dans les départements où leurs coreligionnaires sont nombreux.

Leur présence est logique ; il est plus curieux, il nous semble, de les montrer bien casés dans les régions où les disciples de Calvin sont réduits à quelques unités.

Ainsi, dans la Mayenne, il n'y a pas 60 protestants. Or, M. Denis, sénateur de ce département, est protestant.

Un sénateur protestant sur deux que compte la Mayenne !...

Ce n'est pas tout, M. Bonhoure, protestant, est trésorier payeur général.

∴

Dans le Tarn-et-Garonne, il y a une nuée de protestants.

D'après leur propre statistique, d'ailleurs exagérée, les protestants sont à peine 3 100 sur 30 000 âmes à Montauban.

Dans tout le département, ils sont à peine 10 000 sur 200 000 habitants.

Ils ont considéré Montauban comme un fief leur

Digitized by Google

appartenant, comme aussi certaines communes où ils ont encore des temples.

D'abord les paroisses rurales voisines de Montauban, puis le centre de Negrepelisse, et de Saint-Antonin. Dans ces centres, ils essaient parfois avec succès de s'établir en maîtres.

Par suite de décès ou de changements opérés depuis quelques années, et à la suite aussi de certaines élections faites un peu sur ce terrain, les protestants de Montauban ont quelque peu diminué dans les situations administratives.

Toutefois, dans la préfecture, il y a : un chef de division, M. D., juif; un chef de bureau protestant; M. Y.; deux sous-chefs, MM. Viguié et Meister; un greffier du conseil, M. Garrisson.

Dans les commissions nommées par l'administration, les protestants essaient toujours de se faufiler en nombre.

A la prison, à part l'aumônier protestant, le médecin, M. Lacaze, l'Instituteur, M. Lafont, sont protestants; bien plus, le gardien chef est protestant et sa femme serait de Cologne.

Au Tribunal, il y a deux juges protestants sur trois dont un, M. Nicolas est chargé de l'instruction.

Sur deux juges de paix, un est protestant, M. Viguié, ainsi que deux suppléants, MM. Père et Gardès.

Aux conseils d'administration du lycée de garçons, 4 membres protestants; MM. Marty East, Bruston, Poujade; au lycée de filles, trois, MM. Raspide, Marty et Wabnitz; à l'école normale, deux : MM. Monod et Nicolas; aux délégations cantonales, quatre : MM. Bergès, Lagude, Capdepic et Marty.

A la Banque, deux censeurs sur trois et deux administrateurs sur cinq.

A l'hospice *catholique*, fondé par les *catholiques*, trois administrateurs protestants, MM. Capdepic, Bergès, et Langlade.

Protestant, l'inspecteur des pharmacies, M. Bergès.

Digitized by Google

Protestant, le professeur d'agriculture, M. Dubreuilh.

A la commission d'horticulture, cinq protestants, MM. Marty, Guiraud, Vidal, Bezy et Teyssier.

Cinq protestants à la commission de Viticulture : MM. Moutet, Guiraud, Bun, Dubreuilh et Miailhe.

Au conseil général, même disproportion, à l'avantage des protestants ; deux sur vingt-quatre : MM. Foissac et Montrison.

Au conseil municipal, dans une ville où il y a 27 000 catholiques et 3 000 protestants, 14 conseillers sont protestants et le maire en tête.

Dans les bureaux de la mairie, trois protestants dont le secrétaire général, M. Gaubel.

Au bureau de bienfaisance, quatre : MM. Mieulet, Foissac, P. Larroque et Vidal.

A la bibliothèque, deux : MM. Capdepic et Guiraud.

La question protestante à Montauban est depuis longtemps le pendant de la question juive.

Minorité infime, mais qui jadis possédait la fortune, les protestants ont eu la prétention d'être tout ici et de rétablir la suprématie qu'ils eurent au XVII^e^ siècle.

Ces prétentions ont soulevé des haines, des protestations qui se sont fait jour, et, comme la ville, au point de vue politique est divisée en parties égales, les protestants ne peuvent se maintenir qu'avec les francs-maçons et les libres-penseurs.

Mais de ce côté, il y a eu révolte et scission ; de sorte qu'à plusieurs reprises, les conservateurs ont repris le pouvoir.

La question est d'ailleurs très complexe et toute locale et demanderait de longs développements pour être traitée convenablement.

Et quoi ! direz-vous, dans ce fief huguenot, il n'y a même pas de préfet protestant ?

Non, mais il y a le sous-préfet de Moissac, M. Blachon.

Digitized by Google

***

La Meurthe-et-Moselle est infestée de protestants, presque tous Dreyfusards.

En fait de fonctionnaires, notons le sous-préfet Combes, fils de l'inénarrable ministre de l'instruction publique et grand protecteur de la candidature Réveillaud, directeur *du Signal*, à Saint-Jean d'Angély.

Un juge au tribunal répond au nom juif de Job.

Enfin, le président du Comité de l'*Eclaireur*, journal opportuniste est protestant et naturalisé Français depuis huit mois.

***

Le département du Tarn est assez bien partagé.

Le Tarn a trois sénateurs; deux, MM. Barbey et Bernard-Lavergne, sont protestants.

M. Reverdin, procureur de la République à Albi, M. Galup, juge et M. Estrabaud, juge suppléant au tribunal d'Albi, seraient protestants. On dit qu'un M. Compayré, juge, à Albi serait aussi protestant.

M. Jolibois, chef de division à la Préfecture du Tarn est le frère du pasteur protestant d'Albi.

Les petits fonctionnaires protestants sont nombreux dans le Tarn, surtout dans l'arrondissement de Castres, grâce à M. Barbey.

***

Dans la Manche, on nous signale comme protestant, M. Osmont de Courtisigny, procureur de la République à Avranches, fils de M. de Courtisigny, conseiller à la Cour de Caen et qui a épousé sa cousine, M^lle^ de Courtisigny, également protestante.

A l'occasion, il fait l'éloge des Juifs. Bien élevé, il cause aimablement et discute facilement, quoique sectaire.

Citons encore M. Crégut, inspecteur des enfants assistés.

Digitized by Google

L'action des protestants se manifeste, à Cherbourg, notamment, par une propagande acharnée.

Les méthodistes anglais viennent de Jersey, et font de véritables campagnes dans ce pays, campagnes autant politiques que religieuses.

Ils ont accaparé plusieurs communes avoisinant la ville, pays de carrières où il y a des centaines d'ouvriers bretons.

On les écoute pour avoir des secours.

Ici, comme ailleurs, les pasteurs protestants professent des idées radicales en politique.

Récemment, encore, le pasteur Braud présenté à Lockroy, à la préfecture, a prononcé un laïus par lequel il faisait adhésion à sa politique !

***

Le Doubs voit fleurir la gravité protestante dans la personne de M. Pataille, conseiller à la Cour de Besançon.

***

L'Ille-et-Vilaine a le bonheur de posséder comme protestant M. Gros Claude (1), sous-préfet de Fougères ; son père était suisse, dit-on, et sa mère Belge.

C'est un garçon très insignifiant ; son grand mérite est d'être le frère de M. Gros Claude, rédacteur à l'*Echo de Paris* (2).

Le président du Tribunal de Fougères est le neveu de M. Guieysse, ancien ministre.

---

(1) Aujourd'hui à Gourdon.

(2) M. Gros Claude est un protestant indépendant et patriote. Au sujet des événements de Madagascar, il est de ceux qui considèrent que ses coreligionnaires, en faisant « cause commune avec les ennemis de la France, *font le plus grand mal à leur pays* en même temps qu'à leur cause. » (Voir le *Figaro*, n° du 22 mars 1897).



Digitized by Google

La religion du neveu est celle de l'oncle dont on connaît les attaches protestantes.

Notre Guieysse ne s'est fait connaître à Fougères que par son insuffisance.

∴

M. Roux, juge au tribunal de Marvejols, dans la Lozère est protestant. Il paraît qu'il n'est pas le seul à ce tribunal ; le président, M. Dautheville-Rolland serait également calviniste.

∴

Si nous passons dans le Maine-et-Loire, nous rencontrons, entr'autres protestants, M. Forquet de Borne, premier président de la Cour d'appel d'Angers.

Il vit très à l'écart.

Un autre magistrat, M. Jeanvrot, conseiller à la Cour est membre du Conseil du Grand-Orient. Il vient d'être décoré.

∴

Dans le Lot-et-Garonne, il y a des protestants assez nombreux dans les cantons de Nérac, Tonneins et Castelmoron.

Partout, ils oppriment les catholiques.

A Tonneins, les processions ont été interdites, par les menées d'un pasteur, depuis 1880.

Le pasteur préconise l'école laïque et les 3 500 huguenots qui peuplent cette région pratiquent, comme partout, l'anticléricalisme contre les catholiques.

On va à la messe, on est clérical ; on va au temple, on n'est pas clérical.

C'est par ce moyen que, dans toute la France, ils son

Digitized by Google

devenus les maîtres : en divisant les catholiques à l'aide du spectre clérical.

A Clairac où les protestants ne sont que le tiers de la population, le conseil municipal est tout entier protestant.

A Tonneins où les protestants ne sont que le cinquième des habitants, 17 conseillers, maire compris, sur 23, sont protestants.

Le maire de Tonneins, M. Galup, est de plus conseiller général et homme de paille des pasteurs.

Enfin, à Tonneins, les correspondants des journaux : La *Petite Gironde*, la *France du Sud-Ouest* et la *Dépêche*, sont tous les trois protestants.

***

M. Roche. procureur de la République à Briançon, dans les Hautes-Alpes et quelques professeurs du lycée sont protestants.

***

Dans les Vosges, M. Moll, directeur des postes à Epinal est protestant ; on le dit très lié avec Scheurer-Kestner.

Les protestants sont relativement nombreux dans ce département ; c'est sans doute pourquoi MM. les conseillers généraux, Ledelin, Luny, Gautier, Bresson, etc., sont protestants ou mariés à des protestantes.

L'inspecteur d'Académie, M. Chaudey, j'ai dû le signaler dans le chapitre : les *protestants* et l'*Université* fait aussi partie de la secte.

Et je ne suis pour rien dans le mariage de M. Guérin, préfet des Vosges, avec une protestante !

Le maire d'Epinal, est protestant, mais tolérant, exception qui confirme la règle.

***

Dans ia Cote-d'Or, les protestants sont peu nombreux.

Digitized by Google

A Dijon, ils ont fait construire un temple, dans le style hybride et mièvre des protestants, sur un terrain que la municipalité sectaire leur a accordé, alors qu'elle refusait, à la création d'une paroisse catholique, même la reconnaissance légale.

Dijon est affligé d'un pasteur, Arnal, et qui plus est, de sa femme, une militante qui s'est signalée à l'attention pour ses réclames affichées dans les wagons et dans les gares, afin d'attirer à son officine sectaire, les jeunes filles voyageant sans protection.

La *Nouvelle Bourgogne* a relaté ces agissements.

Il n'y a pas, à proprement parler, à Dijon, de journaux protestants.

La Terre Bourguignonne est un peu réfractaire à tous ces hérétiques, bien qu'elle soit couverte de leurs succédanés, les francs-maçons, Judéo-Opportunistes.

C'est à leur usage que s'impriment les deux mauvais journaux : Le *Progrès*, rédigé par un protestantisant, Henri Maigne, et le *Petit Bourguignon*, dont le rédacteur radical a fait enterrer son enfant par le ministre Arnal.

*
* *

Les Pyrénées-Orientales, sans préjudice de quelques fonctionnaires huguenots, ont un pasteur nommé Araud Achille, originaire du Languedoc, et ancien prêtre défroqué, tour à tour Lazariste et vicaire d'une paroisse les environs de Paris.

*
* *

Dans l'Indre, M. Lem (1), préfet, est protestant ; M. de Beauregard lui a souvent reproché, dans l'*Indépendant du Blanc*, ses abus de pouvoir.

C'est ainsi qu'il a retardé le plus possible l'envoi des pièces à l'administration des cultes, pour la réparation de l'église de Preuilly-la-Ville.

---

(1) Brisson l'a nommé récemment dans la Manche.

Digitized by Google

Ajoutons deux autres protestants : MM. Barrell, professeur d'anglais au lycée, et Girard, juge de paix de Châteauroux.

* * *

L'Orne a recueilli peu de protestants. Ils sont confinés dans les cantons de Flers et Athis.

Ils sont peut-être 7 ou 800, presque tous cultivateurs aisés.

Malgré ce petit nombre, ils ont grande influence dans les municipalités et les élections cantonales.

L'un d'eux, M. Vardon, est maire d'Athis et conseiller d'arrondissement.

La commune voisine, Sainte-Honorine-la-Chardonne dont tous les conseillers, sauf un, sont catholiques, a choisi celui-là pour maire.

* * *

Le département des Bouches-du-Rhone est partagé comme les autres départements au point de vue Huguenot.

Mais nous raconterons plutôt, pour varier, une histoire un peu amusante.

M. Peyron est conseiller général du canton de Saintes-Maries de la Mer.

Son père possède un superbe vignoble dans les environs d'Arles.

C'est un Salutiste enragé, portant toujours le costume de l'armée du Salut.

M. Peyron est si fanatique, que sous prétexte de les convertir au protestantisme, il fait travailler, dans son domaine, des repris de justice et des filles quelque peu légères.

Les mauvaises langues prétendent qu'il les paye moins cher et que les catéchumènes de Mas de la Ville n'ont pas une renommée d'austérité aussi bien établie que celle de Brisson.

Digitized by Google

Le premier adjoint au maire d'Arles, M. Daumas, est protestant.

C'est un sectaire haineux, détestant les catholiques et faisant son possible pour les tracasser.

Ajoutons encore que M. le Docteur Flaissières, maire de Marseille est un huguenot huguenotisant. Il a pris soin de placer à la mairie la plupart de ses coreligionnaires.

* * *

Le Gard fourmille de huguenots renforcés, et je suis bien obligé de le prouver car les parpaillots du *Siècle* et du *Signal* le contesteraient, tant ils sont de mauvaise foi.

Trois sénateurs protestants sur quatre ; MM. Cazot, Silhol et Desmons.

Trois députés protestants sur six ; MM. Delon-Soubeiran, Doumergue et Pastre.

M. Devèze, député d'Alais, est un séminariste défroqué.

Le conseil général est en majorité protestant.

Le conseil municipal également : 23 protestants sur 36 conseillers, le maire Reinaud et 3 adjoints sur 4 sont protestants.

C'est de tous les départements celui qui comprend la plus forte population protestante.

Il y a dans le Gard, environ 118 480 protestants sur 420 130 catholiques, d'où la proportion de 282 pour mille, plus du quart, mais moins du tiers.

A Nîmes, les médecins assermentés sont tous protestants : MM. Dussaud ; Bonnès, Cauvy.

A Uzès, Dr Rancurel ; Le Vigan, Dr Puech.

Le Dr Négre, chargé, à Nîmes, du service de la vaccination est protestant.

Il y en a une kyrielle.

A Alais, M. Dombre, juge suppléant, le procureur de

Digitized by Google

la République, M. de Forcrand, et M. Gauger, juge suppléant sont protestants, soit 3 protestants sur 6 magistrats composant le tribunal.

Voici la liste des magistrats protestants du tribunal du Vigan :

M. Cavalier, juge ; Yon, juge suppléant ; Lafont, juge suppléant ; Sauze, procureur de la République, soit 4 protestants sur 6 magistrats.

MM. Salles, le greffier, Cambecedès et Vassas, commis greffiers, sont aussi protestants.

Pour en finir avec cette sous-préfecture, ajoutons que l'agent-voyer de l'arrondissement est protestant, et qu'au bureau de poste et télégraphe d'Alais on relève (août 1898) 40 protestants sur 43 employés !...

Le tribunal d'Uzès compte MM. Abram, juge d'instruction, juif ; Penchinat, juge, et Bonifas, procureur de la République, protestants.

Au tribunal civil de Nîmes, on remarque, à la première chambre, MM. Abauzit, juge, quai Fontaine, n° 7, et Tissier, juge d'instruction, rue Séguier 17, deux protestants.

Au parquet, le protestant Liénard, substitut, rue Guizot, 9.

A la Cour d'appel de Nîmes, première chambre, nous relevons les protestants, Fernaud, président, rue Charlemagne 27 ; Teulon, conseiller, place de Lesplanade, 9 ; de la Marche, conseiller, rue Bernard Aton, 13 ; Galzin, conseiller, rue sainte Félicité, 2 ; Guibal, conseiller, avenue Feuchères, 9 ; soit 5 protestants sur 9 membres.

A la deuxième chambre citons les protestants Cabrol, Cambon et Lavondès.

MM. Poulle, Dumény, Roger, juges de paix, sont protestants, ainsi que MM. Grill Léon et Laget, suppléants de la justice de paix.

La chambre de commerce de Nîmes est ainsi composée : MM. Causse, président ; Benoît Germain, secrétaire-trésorier ; Francezon ; Martel-Teulon ; Thibal ; Lamouroux ; Guérin ; Roussel ; Tur, membres, tous pro-

Digitized by Google

testants, c'est-à-dire que sur onze membres, on trouve ces 9 protestants.

Le comité départemental d'hygiène comprend 8 protestants et 2 catholiques sur dix membres. MM. les docteurs Dussaud, vice-président ; Bonnet ; Barral ; Cauvy ; Mourgue-Tur ; Defferre, pharmacien, secrétaire ; Massal et Bergeron.

N'oublions pas de dire qu'à la mairie de Nîmes les employés sont en grande majorité protestants.

Dernièrement, le préfet du Gard nomme une commission d'enquête au sujet d'une expropriation. Les 5 commissaires sont protestants : MM. Maruéjol, Bessière, et Meyruéis, conseillers généraux ; Barraudon, conseiller d'arrondissement et Reinaud, maire de Nîmes.

A remarquer la présence de MM. Maruéjol et Barraudon représentants protestants du premier canton de Nîmes, alors que les conseillers généraux et les conseillers d'arrondissement des 2e et 3e cantons de la ville, étant catholiques, ont été écartés.

L'expropriation en question a eu lieu pour l'élargissement de la rue Curaterie.

***

L'Herault n'est pas précisément dépourvu de protestants.

En tête, le Préfet. M. Louis Vincent, natif de la Lozère et qui a épousé Mlle Nègre, protestante de Montpellier.

Il a un beau-frère, M. Bourgnet, ci-devant sous-inspecteur de l'enregistrement qui s'est montré implacable dans l'application de l'impôt inique sur les congrégations ; il répétait partout qu'il aimait à « manger du moine ».

Aujourd'hui, ce parpaillot est avoué.

M. Carrieu, professeur à la faculté de médecine est est protestant.

Digitized by Google

Dans la magistrature, on ne connaît, en majorité, depuis des années, que des juges huguenots.

Après Penchinat, c'est M. Verdier, infime avocat à Montpellier, aujourd'hui procureur.

Citons aussi de nombreux conseillers à la Cour :

MM. Roussel-Pelet, Raisin, Pelon, Rauch, président de chambre.

Au tribunal, sur six juges, trois étaient protestants, aujourd'hui nous trouvons M. Massé un fanatique.

Au parquet de première instance, pendant plus de deux ans, les deux substituts ont toujours été protestants. Ils le sont encore : MM. Gaillard et Dumas, ancien attaché de Trarieux.

Sous prétexte d'égalité, la Société d'agriculture de l'Hérault se compose d'un nombre égal de catholiques et de protestants,

Le président catholique et vice-président protestant, sont remplacés, l'an d'après par président protestant et vice-président catholique.

M. Foex, directeur de l'école d'agriculture est aujourd'hui inspecteur général.

*
* *

Dans le CHER M. Fau, premier président de la Cour, M. Lauvergeat, contrôleur des contributions à Vierzon qui, entre parenthèse imposa un jour la taxe de bicycliste à un paralytique ; l'ex-juge de paix de Vierzon, M. Bas, ancien pasteur, incohérent ; le percepteur de Sancerre ; le percepteur d'une section de Bourges, M. Hugret, sont protestants.

Lauvergeat est très sectaire. Fait des conférences au temple et y chante à gorge déployée.

*
* *

Le département de SEINE-ET-OISE est passablement envahi par les huguenots. Il y a d'abord des professeurs au lycée de Versailles, puis le nommé Féron, président



Digitized by Google

du tribunal civil, sectaire froid et correct ; un autre juge serait aussi protestant.

Très riches, les protestants, ont beaucoup de ressources ; ils ont inauguré cette année, au Raincy, un temple splendide, qui a bien coûté 200.000 francs, tandis que les catholiques de cette ville de 10.000 habitants, n'ont qu'une grange informe pour église.

On signale un centre de propagande à la propriété des Ombrages où résidait, s'il n'y réside encore, le pasteur Réveillaud, rédacteur du *Signal*, anticlérical forcené, candidat à la députation, cette année, à Saint Jean-d'Angely où il a été outrageusement battu, par M. de Loulay ; c'est un sectaire des plus haineux, et s'il avait le pouvoir, il serait dangereux, car il est froid et mesuré.

Il y a aussi à Sèvres une sorte de séminaire protestant dont l'*Eclair* a parlé quelquefois. On y reçoit les prêtres défroqués, genre Charbonnel, Bourrier (1) Patel, J. Pô, et on les envoie comme ministres protestants de côté et d'autre. Ils ont même un journal dont ils bombardent les presbytères ; d'où vient l'argent ?

Il y a eu à Versailles un prêtre de ce calibre, l'abbé Joye. Longtemps, il fut économe du petit séminaire.

Il y a 3 ou 4 ans, il a quitté, sans éclat, après avoir prévenu l'Evêque que ses opinions philosophiques l'inclinaient au protestantisme, et on a appris qu'il épousait la fille d'un pasteur anglais.

On s'est souvenu alors que tous les ans il allait en Angleterre aux vacances. Quelqu'un l'a même rencontré en civil et à bicyclette, au bois de Boulogne.

Dès lors, il a dû aller au séminaire protestant de Sèvres, et a été nommé pasteur à Passy ou Auteuil, maintenant il est dans la Drôme ; il paraît regretter sa défection et est toujours, paraît-il, en relations avec de

(1) Carme renégat.

Digitized by Google

bons catholiques ; on prétend qu'il lit encore son bréviaire et aurait demandé à rentrer dans le clergé.

En somme, piètre recrue pour le protestantisme ; c'est un esprit faible, dévoyé, entraîné par les sens, qui regrette sa chute, mais ne pourra se relever, maintenu dans sa fausse route par sa femme et un enfant.

C'est à peu près tout ce que les Protestants peuvent enlever au clergé. Les vrais mauvais prêtres, ceux qui ont la haine satanique de l'Eglise, qui s'acharnent après ce qu'ils ont aimé, et deviennent des ennemis dangereux, ne restent pas dans cet état intermédiaire; sorte de religion bâtarde et hybride ; ils vont à l'extrême, à la libre pensée, ou simplement tombent dans la fange.

Ce mouvement de *fuite* du clergé, provoqué par le séminaire huguenot de Sèvres au profit du Protestantisme, est plutôt une épuration. Il n'en constitue pas moins un danger et montre, en tout cas, combien est active et acharnée la propagande protestante.

A propos de Sèvres, la directrice de l'école normale des institutrices, était protestante ; son successeur est aussi protestante : M^me^ Marion.

∴

Si nous jetons un coup d'œil dans certaine région de l'Est, nous trouvons, non seulement des fonctionnaires huguenots, mais encore un pasteur dont nous parlerons un instant.

Le but de ce livre n'est pas de raconter des potins plus ou moins scandaleux sur les pasteurs. Il est plus élevé.

Toutefois, comme les journaux à la solde du trio juif, franc-maçon et protestant ne se font pas scrupule de publier des *histoires de curés*, je ne vois pas pourquoi je ne narrerais pas des *histoires de Pasteurs*.

Digitized by Google

Vous avez lu celles des pasteurs Dide, Lecoat et autres Bonhomme.

Passons à ce pasteur de l'Est qu'il n'est pas nécessaire de nommer.

Ce nabab, d'après ce que l'on sait de lui, est le fils d'un pauvre hère d'Alsace ; il est venu, là où il est encore actuellement, il y a une trentaine d'années, à l'état de miséreux. Aujourd'hui, il a, dit-on, 15.000.000 de francs de fortune !

Entre autres moyens de s'enrichir qu'il a dû employer fructueusement, on raconte celui-ci :

Il y a 20 ans, il était en relations avec des familles de...

Parmi ces familles se trouvait la veuve X...

Cette veuve avait une fille, poitrinaire au dernier degré, qui tenait à se marier, et sa mère qui la savait perdue, voulait lui donner cette satisfaction.

Elle s'adressa à notre Pasteur pour le prier de chercher dans son entourage un mari qui se dévouerait.

Le dit Pasteur entretint la mère dans ces intentions, mais il ne trouvait pas le mari.

Après avoir cherché pendant quelques mois, il vint dire à la mère qu'il désespérait de trouver un époux pour sa fille, mais que, si elle voulait l'accepter...

La mère accepta.

Le Pasteur épousa donc cette jeune fille qui vivait sur une chaise longue. Il l'enterra l'année suivante, et palpa 5 ou 6 millions, aussitôt après.

Comme cette personne, était l'unique enfant de la famille, le Pasteur huguenot, par charité chrétienne, a accepté les dons que la mère lui fit pour le consoler de son veuvage.

Cela n'a évidemment pas grande valeur au point de vue général qui nous occupe, et il faut aussi faire la part des potins ; mais il y a pas de fumée sans feu, comme on dit, et les renseignements qui précèdent ne font pas un très joli portrait de ce pasteur.

Non, certes, ce fait ne saurait porter atteinte à l'hon-

Digitized by Google

neur et à la considération de ce ministre de Calvin ; je n'entends pas d'ailleurs arriver à ce résultat. Cette histoire lui sera désagréable, à lui et à ses coreligionnaires, c'est tout ce que je désire. En agissant ainsi, je suis les précédents des siens qui racontent *faussement*, par exemple, qu'un curé quelconque, a abusé de jeunes enfants, ou qu'une sœur a accouché en wagon, ce qui est beaucoup plus grave que la petite misère, très véridique, rapportée sur le pasteur, héros de ce roman doré.

On nous fait, à nous, catholiques, une guerre ignoble. Je me défends par les mêmes armes, bien que celles que j'emploie par ce fait même, soient beaucoup plus propres que les flèches empoisonnées dont se servent, à notre égard, les feuilles protestantes ou juives.

C'est de bonne guerre.

Et au surplus je n'en abuse pas, estimant que j'ai assez de faits importants sans m'attacher au scandale.

***

Dans la Loire-Inférieure, M. Sibille, député, est protestant, sans préjudice du préfet, M. Jougla-Pelous (1).

***

L'Ardèche est envahie par les protestants, si nous en croyons le *Vivarais* :

Il y a dans notre département neuf cantons mixtes contenant, avec les catholiques, des protestants en proportion sérieuse ; 10 0/0 au moins de la population générale.

Ces cantons sont : ceux d'Annonay, de Saint-Agrève, de Vernoux, de Lamastre, de Lavoulte, de Chomérac, de Privas, de Saint-Pierreville et de Vallon.

Partout ailleurs, les calvinistes ne forment que des groupes isolés. Sur les 43 000 protestants de l'Ardèche, il y en a plus de 41 000 dans ces neuf cantons, dont la population totale est de 128 000 âmes environ. En sorte qu'il y a dans

(1) Aujourd'hui, dans la Meurthe-et-Moselle. M. Jouglas-Pelous a épousé une protestante.

Digitized by Google

ces circonscriptions administratives 87.000 catholiques contre 41 000 calvinistes, c'est-à-dire que ceux-ci ne constituent pas le tiers de la population. (Dans l'Ardèche prise en bloc, ils sont le huitième).

Or, veut-on savoir comment ces cantons mixtes, mais ayant en général une population catholique plus de deux fois plus forte, sont représentés au Conseil général ?

Sur ces neuf cantons, il y en a deux qui ont des conseillers généraux de familles catholiques (M. Garnier à Annonay, et M. Le Roy à Saint-Agrève) et sept qui ont des conseillers généraux de familles protestantes : M. Chalamet à Vernoux, M. Seignobos à Lamastre, M. Fombarlet à Lavoulte, M. Perrin à Chomérac, M. Tromparent à Privas, M. Brunel à Saint-Pierreville et M. Alizon à Vallon.

En sorte que la population protestante de ces neuf cantons, a, dans l'assemblée départementale, un représentant pour 5 000 âmes, et la population catholique un représentant pour 44 000 âmes. Ou autrement dit, la première est neuf fois plus représentée que la seconde. Chaque électeur catholique vaut socialement et politiquement parlant neuf fois moins que chaque électeur protestant.

On nous dira : « C'est le hasard ! » — Hasard intelligent, alors, puisqu'il ne se dément pas depuis vingt ans. Hasard singulièrement aidé par le zèle des pasteurs, des consistoires et des notables huguenots, que chacun peut voir à l'œuvre en période électorale... et encore on ne voit pas tout.

On nous dira : « C'est la supériorité des notables protestants qui les impose comme conseillers dans leurs cantons. On ne les nomme pas parce qu'ils sont protestants, mais parce qu'il sont plus capables, plus considérés. etc... »

Ceci est un mensonge pur et simple. Il y a dans le personnel précité, deux catégories de conseillers, ceux qui sont brillants... et les autres.

Nous classerons dans la 1re catégorie, si l'on veut, M. Chalamet, M. Seignobos même ; mais on nous accordera bien que ces astres ne sont pas de première grandeur, et que l'on pourrait en trouver d'équivalents, en dehors du clan calviniste, dans les cantons de Lamastre et de Vernoux.

Quant à MM. Perrin, Fombarlet, Tromparent et Brunel, tous ceux qui connaissent ces honorables membres de l'assemblée départementale tomberont d'accord qu'ils ne brillent ni peu ni prou, et que les cantons respectifs pourraient

Digitized by Google

s'offrir, par douzaines, des porte-paroles plus qualifiés.

Reste la dernière raison : eux seuls sont dévoués à la République, et si on laissait de côté ces bons huguenots, on ne trouverait que des réacs.

Cette prétention est fausse. La République n'est pas le patrimoine des protestants, bien qu'ils soient presque tous républicains puisqu'ils sont révolutionnaires.

La vraie raison, c'est que les protestants s'affirment comme anticléricaux et aussi qu'ils s'imposent, exemple que les minorités nous donnent souvent.

Qu'on le veuille ou non, la lutte actuelle en France, est plutôt religieuse que politique. Ainsi dans son département catholique pratiquant, M. de Witt, protestant, est élu député parce qu'il est modéré et tolérant pour les catholiques. S'il affectait un anticléricalisme nettement exprimé, il serait blacboulé.

Au contraire, dans les départements où les protestants républicains sont élus, c'est moins parce qu'ils sont protestants que parce qu'ils mangent du curé.

Et il est à remarquer que les conservateurs protestants sont généralement, plus tolérants que les républicains protestants.

Ils sont aussi moins nombreux ; c'est pour ces raisons que l'on voit beaucoup plus de républicains huguenots dans nos assemblées délibérantes que de conservateurs calvinistes.

Continuons à signaler la conquête huguenote.

M. Fournat de Brézenaud, inspecteur régional d'agriculture est un agent très actif du syndicat protestant ardéchois en temps d'élection.

Ajoutons M. Fabre, inspecteur du travail ; huguenot M. Lambert, sous-inspecteur des forêts à Largentière ; Vernet, percepteur à Satillien ; Bérard, juge de paix à Saint-Félicien.

Protestants : MM. Perrin, député : Fougeirol, sénateur.

Protestants encore, M. J. J. Roux ex-pasteur, directeur

Digitized by Google

de la *Démocratie*, organe dreyfusard, et M. Albert Sapet, rédacteur de l'*Ardèche républicaine*. La *Haute-Ardèche* est également rédigée par des parpaillots.

Tournon vient de s'enrichir de deux nouveaux fonctionnaires protestants : l'inspecteur primaire et l'ingénieur des ponts et chaussées.

Voici pour clore l'énumération de l'envahissement protestant, dans l'Ardèche, la liste instructive, quoique peut-être incomplète, des fonctionnaires protestants du chef-lieu du canton de Vallon :

Le *juge de paix*, M. Pourquier.

Le *receveur de l'enregistrement*, M. Girard. Protestant également le percepteur, M. Rouvière, qui s'est distingué par sa vigoureuse campagne auprès des contribuables en faveur de la candidature de son coreligionnaire, M. Alizon, aux élections du conseil général.

M. Bonnet, *conducteur des ponts et chaussées*, créature de M. Hugon, auquel il a rendu pas mal de petits services. M^me^ Aubert, *receveuse des postes*.

A l'*école des garçons*, M. Villard, le directeur. Il est aidé par deux adjoints qui sont protestants l'un et l'autre, naturellement.

A l'*école des filles*, il y a cinq institutrices ; trois sont protestantes, deux catholiques. Ce qui fait, sur les 8 membres du corps enseignant, 6 protestants de l'un et l'autre sexe, et 2 catholiques.

Le garde champêtre est protestant ; 3 facteurs sur 6 également, et 2 cantonniers sur 4.

Protestants également le maire, le 1^er^ adjoint, les trois quarts des membres du conseil municipal, la majeure partie des répartiteurs, le conseiller général.

Il en est de même dans le reste du canton. A Ruoms, par exemple, où il n'y a que 80 calvinistes sur 1300 âmes, on compte 2 facteurs protestants sur 4, deux instituteurs protestants sur 3, et la direction de l'école laïque de filles est confiée à une protestante.

Digitized by Google

Si l'on trouve que les termes d'*enseignement protestant* ne conviennent pas à cette situation, nous prions qu'on nous dise de quels termes il faut se servir.

∴

Dans l'Ariège, les cantons de Mas-d'Azil, X..., XX...; XXX..., et Sabarat, comptent 2 400 calvinistes, très intolérants.

Un certain nombre s'est enrichi des Biens nationaux.

Les huguenots, bien qu'étant en très faible minorité, sont les maîtres dans ces cantons, sauf à XX..., où depuis l'an dernier le maire est catholique.

La municipalité a donné une subvention pour reconstruire l'église *qui, de mémoire d'homme*, n'avait jamais rien reçu, la mairie ayant toujours été aux mains des protestants !

A X..., grâce à un pasteur, les processions catholiques sont interdites sur un certain parcours.

Le Mas-d'Azil est administré par les parpaillots.

Le juge de paix, M. Ladevèze est protestant et Fr.·., haut gradé de la Loge de Pamiers.

Pour lui, la religion est peu de chose. Il se déclare « de la religion philosophique ».

Il n'en est pas moins un froid sectaire.

Une jeune personne de son entourage voulait se faire catholique ; il mit tout en œuvre, vainement d'ailleurs, pour l'en empêcher, de concert avec le clan protestant.

Rien qu'à Pamiers, on compte :

Le directeur de l'enregistrement ; le directeur des postes et des télégraphes ; le contrôleur des contributions directes ; le Procureur de la République tous huguenots, sans préjudice de ceux que j'oublie avec intention dans ce département.

∴

A PARIS, l'envahissement protestant égale celui de la province.

Digitized by Google

MM. Sarrut, avocat général à la cour de Cassation ; Sauvajol, conseiller à la Cour de Paris ; Alfred Monod conseiller à la Cour de cassation — aujourd'hui décédé — sont protestants, sans citer ceux que je tiens en réserve, et notamment le président luthérien Lœw. [1]

∴

Au ministère des finances, nous trouvons le huguenot M. Courtin, directeur du personnel.

Chef de cabinet de M. Cochery, il a trouvé moyen, en moins de deux ans, de se faire nommer sous-directeur, puis directeur du personnel, et enfin officier de la Légion d'honneur.

M. Courtin vient d'avoir quarante ans.

Le directeur général du mouvement des fonds, nommé tout récemment, a eu la même carrière rapide ; il est, lui aussi, protestant ; il a quarante-deux ans.

Protestant également, M. Arnauné, directeur du contrôle des administrations financières, promu l'année dernière au grade d'officier de la Légion d'honneur à quarante-deux ans !

M. Arnauné est directeur depuis 1895.

M. Courtin est en trois ans le troisième directeur protestant du ministère des finances.

Ajoutons que M. de Billy ancien inspecteur des finances était protestant.

On remarquera que tous ces favoris ont quarante ans à peine et sont déjà parvenus aux plus hautes dignités administratives.

Au ministère de la guerre, nous trouvons M. Georges, Nicklès, sous-chef de bureau.

Enfin, sur 40 académiciens, je relève un minimum de trois protestants :

MM. Cherbuliez, Loti et de Freycinet.

(1) Voir page 569.

Digitized by Google

*
* *

Au ministère des colonies, les protestants sont légion.

D'une façon générale, la haute administration coloniale est protestante, et il n'y a guère d'avancement que pour les protestants.

Le ministère des colonies, c'est une tradition, depuis dix ans, a toujours eu à sa tête des protestants ou des ministres ayant des attaches protestantes.

Citons MM. Jamais qui fut sous-secrétaire d'état au ministère des colonies ; Guieysse, allié à la protestante famille Coquerel ; André Lebon dont la mère a épousé M. Paul Pelet, protestant et professeur à l'école des sciences politiques (1).

M. Binger, un des deux directeurs du ministère des colonies (Afrique) est protestant.

Protestant, M. You, sous-directeur du bureau de Madagascar et en même temps professeur à l'école coloniale.

Le Président de l'*Union coloniale française*, M. Mercet, vice-président du Comptoir d'escompte est protestant.

M. Simon, trésorier de cette même *Union coloniale* est protestant. Il est, en outre, directeur de la Banque de l'Indo-Chine, relevant de l'Etat dans une certaine mesure.

Parmi les délégués au conseil supérieur des colonies, on trouve un autre Simon (Louis) délégué de la Nouvelle Calédonie :

Il est huguenot.

M. Franck Puau, ancien délégué de Taïti, ancien pasteur, a une grande autorité au ministère des colonies ;

---

(1) André Lebon est fils d'une libre-penseuse. Baptisé malgré sa mère par une amie de sa mère. Vers 6 ou 7 ans, a été confié à un Ministre protestant. A épousé une grecque schismatique et ses enfants sont élevés en dehors de toute religion.

Digitized by Google

on l'y rencontrait souvent quand M. Lebon était ministre.

Il est beau-frère de Siegfried, candidat au ministère des colonies.

A Taihiti, des écoles sont dirigées par les protestants Viénot, Ahnne, Banzet et Barrier.

Au Lessouto, Morija, l'école normale a pour directeur le huguenot H. Dyke.

* * *

A l'exposition de 1900, il y aura une sous-section : *Mission et éducation* (Colonies).

Elle est présidée par M. Franck Puau.

M. Feillet, gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, a épousé M^lle^ Rognon fille d'un pasteur de Nîmes.

M. Feillet a emmené avec lui, comme secrétaire et inspirateur, son beau-frère, Charles Rognon.

De plus, M. Feillet a introduit en Nouvelle-Calédonie ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait osé faire : les *teachers*, nègres anglicanisés des Loyalti (1), partisans de l'influence anglaise et ennemis de l'influence française, cela, uniquement par haine de la mission catholique et sur la demande du pasteur protestant de Nouméa, M. Lengereau.

Ajoutons que M. Feillet, à la dernière session du conseil général de la Nouvelle-Calédonie, demandait, dans ses prévisions budgétaires, un crédit pour un deuxième pasteur protestant.

Or, il y a, à Nouméa, une centaine de huguenots de différentes nationalités dont la majeure partie ne sont pas Français.

* * *

Parmi les gouverneurs coloniaux, citons : M. Mouttet,

(1) Aux îles Loyalti, nous trouvons M. et M^me^ Rousseau instituteurs protestants

Digitized by Google

parent de Siegfried, gouverneur actuel de la Guyane, où il est préposé à la garde du traître Dreyfus. Or, le complot Dreyfusard est essentiellement protestant, et Brisson a bien su ce qu'il faisait en nommant le huguenot Mouttet à la Guyanne, au mois de septembre dernier.

En Nouvelle-Calédonie, le procureur général près la Cour d'appel, M. Verrier est marié à une protestante anglaise de Calcutta, métis indoue.

Le chef de service topographique, M. Engler est protestant.

Protestant, le chef du service judiciaire de Taïti, un tout jeune homme.

M. Marclin Pellet, gendre de Scheurer Kestner, est consul général de France au Vénézuela.

Enfin, on affirme que le chef de cabinet de M. Trouillot, ancien ministre des colonies était protestant. Nous terminons notre énumération, l'éditeur nous presse d'en finir. Nous réservons les autres documents.

***

Pour résumer ces considérations, je dis que les protestants détiennent tous les meilleurs emplois à l'exclusion des catholiques.

Ainsi, il y a en France 86 préfets.

Pour que la proportion fût gardée, je ne devrais relever qu'un préfet protestant, deux au maximum, puisque les protestants ne représentent, de leurs propres et officielles déclarations, que le 60e de la population.

Or, on compte DIX PRÉFETS PROTESTANTS : MM. Diény, de l'Allier ; Bœgner, de Seine-et-Marne ; Arnaud, du Finistère ; de Luze, des Côtes-du-Nord ; Viguié, de la Haute-Garonne ; Bouguoin, de la Haute-Marne ; Lem, de la Manche ; Vincent de l'Héraut ; Jougla

Digitized by Google

Pelous, de Meurthe-et-Moselle ; Edgard Monteil de la Creuse. J'en oublie, avec intention, ne serait-ce que M. Fournier qui fut préfet de la Dordogne et est aujourd'hui dans un autre poste.

Les magistrats sont au nombre total de 3 400.

Il ne devrait y avoir, proportionnellement, que 57 protestants. J'en relève plus de 80, en laissant de côté trente-cinq départements !

Il n'y a en France que 27 Cours d'appel. Pour la même raison, il ne devrait pas se trouver plus d'un premier président protestant. Or, j'en ai relevé deux : MM. Fau, du Cher ; de Dorne, Maine-et-Loire, pour ne citer que ceux-là ; car je ne cesserai de le répéter, je suis beaucoup au-dessous de la vérité.

Même observation pour les trésoriers-payeurs généraux qui sont 86, alors que j'ai relevé 4 protestants : MM. Teissandier, de Coutouly, Combier et Bonhoure, sans parler des autres.

En France, il y a 86 secrétaires généraux de préfecture. Or, je découvre, sans pousser à fond mon enquête, trois huguenots, c'est-à-dire deux fois plus qu'il ne devrait y en avoir puisqu'ils ne sont, encore une fois, que le 60e de la population : MM. Steeck de la Nièvre, Tregant Geneste, de la Vienne, et le secrétaire général de l'Aube.

Il me serait trop facile d'établir les mêmes statistiques pour les professeurs d'agriculture, les universitaires, les députés et les sénateurs.

En moyenne, il s'en trouve six ou huit fois plus que la proportion ne l'exigerait.

Arrêtons-nous un instant aux députés et sénateurs ; Ils sont environ 880 en totalité.

J'ai signalé 19 parlementaires, sans même me donner la peine de citer, Freycinet, Ribot, Hébrard, Guieyse, Krantz, Pallix, Gerente ; Cavaignac, arrière petit-fils de pasteur, Gaussorgues, Gery Legrand, qui me conduisent à plus de trente. Or, la proportion voudrait qu'ils ne fussent que 15 !

Tous mes lecteurs savent parfaitement que nos

Digitized by Google

chambres abritent plus de 100 parlementaires calvinistes (1).

Et, voyez comme je me fais un point d'honneur de ne pas exagérer, j'en montre 30 seulement et cela me suffit pour pouvoir crier bien haut : la disproportion est scandaleuse.

Il en est de même pour toutes les fonctions publiques (2).

Quelle est donc la cause de cet envahissement des protestants ?

Leurs qualités sont-elles supérieures aux qualités des catholiques ?

On serait tenté de le croire en les voyant partout installés aux premières places.

Non ! ils doivent ces privilèges, cent ans après 1789, dans un pays qui a fait dix révolutions pour abolir les privilèges, à leur seule qualité de protestants.

C'est un système ; c'est la revanche du protestantisme, qui se continue depuis la grande révolution.

Sous prétexte de combattre l'influence cléricale, c'est-à-dire catholique, on a favorisé l'influence protestante.

Car, en définitive, c'est indéniable : depuis plus d'un quart de siècle, le pouvoir établi n'a fait que de combattre la religion catholique.

A-t-il combattu la religion protestante ?

Je ne vois pas de temples fermés, de traitements de pasteurs supprimés, de biens de protestants appartenant à des sociétés, à des missions, à des *congrégations* bibliques, vendus.

La cause de cette infiltration tient à la faveur gouvernementale dont jouissent les protestants.

Vous me direz, vous, indifférent :

---

(1) J'ai dû dire quelque part que le *Huguenot* avait publié que la seule Chambre des députés en contenait 80. Or, au Sénat, les protestants sont plus nombreux encore.

(2) Il n'est pas inutile de faire remarquer que nombre de ces fonctionnaires hugunots sont également francs-maçons.

Digitized by Google

« Cela m'est égal d'avoir des préfets huguenots et une foule de fonctionnaires ; cela m'est égal que les protestants soient les maîtres de la France, la protestisent même, s'il ne m'est pas prouvé que le pays en souffre ou en soit victime. »

Cette observation n'est pas sans valeur ; mais c'est précisément parce que la nation est victime de l'envahissement huguenot et de ses agissements que nous poussons le cri d'alarme.

Si le pays souffre ? Mais qui donc l'a divisé en deux camps irréconciliables, en déchaînant la guerre religieuse, sinon les protestants, les Ferry, les Paul Bert, mariés à des protestantes ; les Ribot, les Freycinet, les Buisson, les Pécaut, les Steeg, etc., etc., tous huguenots ?

Vous les avez vus à l'œuvre à Madagascar, dans nos colonies ; vous les voyez dans l'affaire Dreyfus, les Scheurer-Kestner, les Trarieux, les Monod, les Pressenssé, les Leblois, conspirant contre la France, avec l'appui de l'Étranger, injuriant, discréditant, déconsidérant *déboulonnant* l'armée, dont les chefs, ainsi amoindris, sans autorité ne seraient plus écoutés en temps de guerre, en sorte que nos soldats iraient fatalement s'offrir à la boucherie de l'ennemi !

Vous les avez vus créer l'anarchie et pactiser, d'ailleurs, avec ses adeptes comme de Pressensé, présidant les réunions de Cyvoct et de Sébastien Faure (1), où l'on vota des ordres du jour contre l'armée, contre la Société elle-même ; où les anarchistes revendiquaient comme œuvre de l'anarchie l'affaire Dreyfus, tel cet orateur

---

(1) Sébastien Faure, ce protecteur du pauvre monde, ce tombeur du capitalisme, a placé à son nom, au Crédit Lyonnais de Cannes, il y a deux ans, à la suite de conférences qu'il fit dans cette région, une somme de 5000 fr.

A Marseille, vers la même époque, il perdit son porte-feuille à la gare.

Il contenait 1 200 fr., et il eut la bonne fortune de le retrouver au bureau de police...

Digitized by Google

anarchiste qui s'écriait à la réunion de la rue d'Angoulême (septembre 1898).

« Anarchiste, ce bourgeois, des feuilles bourgeoises, qui vient à nous ; (1) anarchistes, les sénateurs qui secouent durement juges et soldats ; anarchistes, ce chef révolté qui dénonce ses supérieurs. Courage camarades, la Société croule ; encore un coup d'épaule et la Société est à bas (2).

Voilà l'œuvre des protestants, des Francs-maçons et des Juifs.

Après avoir allumé la guerre religieuse à leur profit, cherché à ruiner notre influence coloniale, ils s'attaquent ouvertement à la France elle-même, et dans cette horrible question Dreyfus, ils ont demandé, par la voix des ministres, leurs complices, la revision au grand jour d'un procès qui pourrait faire éclater la guerre.

Or, la guerre, avec une armée démoralisée, sans confiance, comme la nôtre, dans la personne de ses chefs, que l'on accuse de trahison, c'est la déroute, la dévastation, le démembrement de la France.

Ce but infâme est celui des sectes qui veulent, ne l'oublions pas, *le démembrement de certains Etats dans lesquels le catholicisme a laissé des racines, jugées trop profondes, notamment la France, l'Espagne, le Portugal.*

C'est, au surplus, ce qu'avouait un misérable journaliste renégat, le sieur Urbain Gohier, dans une lettre à la *Croix* parue le 8 septembre 1898.

J'ai eu la naïveté, assez souvent, de réclamer le maximum de liberté pour les congrégations qui en font un si

---

(1) Le Huguenot de Pressensé.

(2) Le lendemain de cette réunion, un anarchiste italien, Luccheni, assassinait à Genève, la Rome des Huguenots de France, l'impératrice d'Autriche.



Digitized by Google

dangereux usage. J'en ai été fort mal récompensé. Je doute qu'on m'y reprenne.

Mais j'ai toujours été très net dans mes écrits sur la nécessité de surveiller de près la faction cléricale qui n'a rien de commun avec la religion. Quand le Comte de Paris mourut, je conseillai hautement à son fils, s'il voulait garder une chance de rétablir la monarchie, de rompre d'abord et sans ménagements avec les politiciens de l'Eglise (1). Je continue de penser que *l'un des pires dangers que court la France vient de la puissance des Congrégations* dont les chefs sont des étrangers fixés à l'étranger. J'espère vous convaincre bientôt de la fermeté de mes doctrines à cet égard.

Donc, détruisons les congrégations, bras droit du catholicisme, détruisons l'église, c'est la conclusion.

Pour cela, faisons de l'affaire Dreyfus, purement judiciaire au début, une affaire politique-religieuse. C'est bien le plan que l'on a suivi en demandant la révision.

Ecoutez plutôt M. Géraud-Richard qui écrivait à son tour :

*La question se pose aujourd'hui de la vie ou la mort du militarisme clérical,* DE LA HAUTE-ARMÉE *mise au service de l'Eglise.*

*La révision apparaît à l'Eglise comme l'œuvre de l'Antechrist, et* ELLE VOIT JUSTE, car le jour où la pourriture des bureaux de la guerre s'étalera au grand jour, l'indignation sera telle, qu'elle *atteindra dans leur principe vital, non seulement la haute armée réactionnaire et incapable, mais aussi l'Eglise, sa nourricière. Rien n'arrêtera plus la marche de la vérité, de cette vérité* RÉVOLUTIONNAIRE *annoncée par Jaurès.*

*Le plus fort est fait.*

---

(1) Je doute que le duc d'Orléans ait écouté les conseils du nommé Urbain Gohier. Si, au contraire, il a chance de rétablir la monarchie, c'est en s'appuyant sur l'Église comme tous les rois l'ont fait, comme le comte de Chambord et le comte de Paris l'ont compris. Si l'on devait avoir une monarchie hostile ou même indifférente, neutre, au point de vue religieux, ce ne serait pas la peine de changer... de république.

Digitized by Google

Oui, c'est une nouvelle guerre aux catholiques que l'on prépare. On a fait dévier l'affaire Dreyfus. La trahison de ce youtre n'est qu'un prétexte.

Le but, c'est la destruction de l'armée et de la religion catholique. Et la Franc-maçonnerie lève le masque comme le prouve le document suivant.

Le convent annuel de la franc-maçonnerie a tenu, du 20 au 22 septembre 1898, au Grand-Orient de France sa première réunion.

Avant l'ouverture des travaux, le conseil de l'ordre a proposé et fait voter, *à l'unanimité*, cette résolution :

Les francs-maçons du Grand-Orient de France, fidèles aux traditions qui sont *l'orgueil de la franc-maçonnerie*; fidèles aux *principes de la Révolution* qui a proclamé l'égalité des hommes devant la loi, quelle que soit leur race, quelle que soit leur croyance philosophique ou religieuse, et promis à tous les garanties d'une égale justice ; passionnés pour la grandeur de la patrie française, en qui ces principes se sont incarnés, et pour l'honneur de son armée nationale qui doit être la gardienne de la justice et la sauvegarde du droit humain.

Proclament que toute violation du droit est une diminution de la patrie ;

Déclarent, dans les circonstances actuelles, comme ils l'ont déjà fait, que défendre ou excuser, quels que soient les prétextes dont on les couvre, les illégalités reprochées à certains chefs militaires, c'est *trahir la Révolution*, c'est renier la France dans son rôle historique et sa raison d'être, ce serait outrager l'armée, si elle pouvait être atteinte par des solidarités dont elle repousse l'injure ;

Signalent *le complot* qui s'est noué *contre la légalité* et qui fait ouvertement appel à la force contre les défenseurs du droit ; *dénoncent comme artisans du complot les cléricaux et les césariens, unis, aujourd'hui comme toujours, par la haine commune de la Révolution* de la démocratie et de la République, conjurés pour abaisser la France de 1789, pour déshonorer son armée nationale et la livrer à la réaction ;

*Félicitent les membres du ministère républicain d'avoir enfin déjoué les pièges des éternels ennemis de la liberté.*

Digitized by Google

*Les encouragent à marcher d'un pas ferme et rapide dans les voies du progrès démocratique* que leur acte de loyauté rendra plus faciles et plus droites ;

*Et prennent l'engagement de les soutenir jusqu'au bout*, contre tout retour offensif de la réaction confessionnelle ou césarienne, dans l'accomplissement de l'œuvre de *justice* et de *légalité* qu'ils ont courageusement entreprise.

Nous n'ajouterons rien à ce document très suggestif.

Mais donnons — il est toujours bon de connaître les noms de ses ennemis, — la constitution du nouveau bureau de la Franc-Maçonnerie :

Président, le docteur Blatin, ancien député, socialiste ; premier surveillant, M. Dubief, député de Mâcon, radical ; deuxième surveillant M. Charruault, rédacteur en chef de l'*Union africaine* d'Oran, radical-socialiste ; orateur, Bourceret ; orateur-adjoint, le docteur Laville, de Bergerac, radical-socialiste ; secrétaire, A. Bouvret, ingénieur, socialiste ; grand expert, le docteur Foissac, de Montauban, radical-socialiste (1).

---

(1) Au moment où les Loges et tous les ennemis de la France s'acharnaient contre celles de nos institutions restées encore debout, le duc d'Orléans lança ce manifeste vibrant.

Français !

Les meneurs de l'odieux complot contre l'honneur et la sécurité de la Patrie, ont aujourd'hui jeté le masque.

Intimidés par eux, des ministres se sont abaissés jusqu'à se faire leurs complices.

Rien n'a pu les faire reculer, pas même les affirmations répétées avec un significatif éclat par tous ceux, militaires ou civils qui se sont succédés au ministère de la guerre.

Aujourd'hui, tout en reconnaissant qu'aucun doute sur la culpabilité du condamné ne s'est élevé dans leur esprit ;

Sous le prétexte mensonger de calmer l'opinion publique dont ils se refusent à consulter les représentants autorisés ;

Au mépris du suffrage universel sans lequel ils ne sont rien,

Digitized by Google

La voilà encore ouverte, ou du moins les sectes cherchent à accentuer davantage encore, la guerre à l'Eglise.

Nous l'acceptons, comme je le disais, au début de ce livre, sans penser que les événements nous donneraient si rapidement raison.

Le *Péril protestant*, œuvre d'un patriote et d'un catholique qui se lève frémissant de colère et d'indignation, est une réponse aux ennemis de Dieu et de la France.

Quoi qu'il en soit, Brisson, l'homme de la franc-maçonnerie, a fait ouvrir la procédure de la révision à l'instigation de la secte. Les loges le veulent, elle aura lieu, c'est fatal comme ce sera FATAL pour les juifs et autres anti-patriotes, si Dreyfus est acquitté.

Et cette œuvre, Brisson, sectaire à froid, l'a accom-

---

Ils viennent trancher une question qui, leurs délibérations mêmes le prouvent, est une question nationale ..

Ils cherchent à travestir à leur profit une pensée de vérité exprimée à la tribune française et qui a fait vibrer mon cœur : « Nous sommes les maitres chez nous !

Français,

Pour être maitre chez soi, il faut commander et non obéir. Or, les serviteurs soumis d'un pouvoir occulte et néfaste prétendent vous imposer la volonté qu'ils subissent

La subirez-vous ?

Français,

La Constitution est déchirée par ceux-là mêmes dont elle était le seul titre et qui se réclamaient d'elle.

Elle n'existe plus.

Vos droits les plus sacrés sont outrageusement violés.

Le souffrirez-vous ?

Français,

Sous prétexte d'innocenter l'homme que les tribunaux militaires ont condamné comme traitre, c'est l'armée qu'on veut détruire et la France qu'on veut perdre.

Français,

Nous ne le permettrons pas.

PHILIPPE, duc d'Orléans.



Digitized by Google

plie de sa propre autorité, sans mandat aucun — sinon lemandat maçonnique — puisqu'il n'avait formé son ministère et obtenu une majorité qu'à la condition d'être antirévisionniste. Il a dupé tout simplement la confiance des députés tout en commettant une illégalité (1).

Brisson, au surplus, est l'homme de toutes les illégalités, de tous les abus de pouvoir, de toutes les basses rancunes, de toutes les hypocrisies, de toutes les mauvaises actions qui sont chez lui à l'état chronique et invétéré comme certaines maladies honteuses.

Quant à son austérité, un de ses compatriotes qui en

---

(1) Si nous en croyons la *Libre Parole* du 30 septembre 1898, voici comment Brisson aurait enlevé le vote des ministres, ses collègues, pour le renvoi du dossier Dreyfus à la Cour de Cassation, malgré l'opinion du comité consultatif de la Commission qui s'était prononcé contre la revision :

« Le pays est, dans son immense majorité, républicain. Mais, si je ne puis m'exprimer ainsi, l'ossature du parti républicain depuis 1870 a été constituée par les Israélites, les Protestants et les Francs-Maçons.

» C'est avec eux que les républicains ont combattu sous l'empire, avec eux que nous avons vaincu au 16 mai et au 24 mai ; avec eux que nous avons accompli les réformes républicaines.

**Ils constituent les membres les plus autorisés et les plus influents du parti républicain.**

» Or, je suis frappé de voir qu'Israélites, Protestants et Francs-Maçons ont toujours été acquis à la revision du procès Dreyfus, **et je sais que pour y arriver, ils sont décidés à se porter aux pires extrémités.**

» Est-il possible d'agir contre eux, de leur intenter des poursuites ? **Ce serait le parti républicain se suicidant lui-même.** A mes yeux, une transaction est nécessaire, et cette transaction ne peut être obtenue qu'en transmettant le dossier à la Cour de cassation.

» Cet envoi ne préjuge nullement que la revision sera adoptée par la Cour de cassation.

» Mais ce sera une satisfaction accordée aux revisionnistes, et il est supposable que leur passion en sera désarmée. **J'en prends l'engagement en leur nom !!!**

» Je propose donc le renvoi du dossier à la Cour de cassation.

Digitized by Google

sait long sur son triste compte va la percer à jour. Jugez-en :

Brisson est né à Bourges, rue des Arènes, le 31 juillet 1835, d'un père avoué et d'une dame Adèle Froment.

Il fut mis en pension au lycée de Bourges, puis fit son droit.

Étant étudiant, à Paris, il a coûté les yeux de la tête à sa famille, tant il aimait à fêter.

A telle enseigne qu'un jour, un ami du père de Henri, lui disait :

— Vous allez bientôt céder votre étude, M. Brisson, quand on est riche comme vous, plus n'est besoin d'avoir le souci des affaires.

— Ah ! lui répondit le père de l'Austère, Henri me coûte trop cher.

Il lui coûtait si cher qu'il dût mettre un frein à ses envois d'argent.

C'est alors que Henri Brisson, pour pouvoir continuer à fêter quand même, s'embaucha comme comptable chez un entrepreneur parisien, de bâtisses ! ! !...

Son patron n'était même pas très content de l'employé Brisson.

Le père Brisson dénoua encore les cordons de sa bourse, mais il dût bientôt les resserrer.

Henri vint à Bourges le supplier, et, sur ces entrefaites, un très habile voleur, qui sans doute en avait besoin, fit main basse sur l'argenterie de l'avoué Brisson, ne laissant plus qu'une cuiller à café. On n'a jamais pu découvrir le coupable.

Brisson fit également, plus tard, la fête chez Angelard qui fut conseiller municipal de Paris.

Il ne fut pas précisément reconnaissant pour son père qui l'avait tant gâté, non plus que pour sa mère.

Il fit le désespoir de sa famille. Il se maria en mai 1863, après avoir fait sommation à ses parents, avec une St-Simonienne, nommée Julie, Alexandrine, Clorinde,

Digitized by Google

Tajan-Rogé, fille d'un violoncelliste sectaire et ayant de nombreuses accointances protestantes. Le contrat de mariage de l'Austère a été passé chez M. Lefebure de St-Maur, notaire à Paris.

Ce mariage fut une des principales causes de la brouille chez les Brisson (1).

Elle devint telle que Henri rompit toute relation avec ses parents « sans se préoccuper du chagrin que sa conduite nous causait », écrivait Mme Brisson mère à M. Cacadier, dans une lettre rendue publique et datée du 16 juillet 1885.

Et Mme Brisson ajoutait :

« Au lendemain de la mort de ma plus jeune fille, il est venu plusieurs fois à Bourges présider le conseil général, sans mettre les pieds à la maison, et *a laissé mourir son père sans le revoir*.

Enfin, il y a six mois, lorsqu'il est venu pour assister aux obsèques de mon mari, dans ces circonstances douloureuses qui sont pour tout le monde une occasion de rapprochement, *non seulement il ne m'a pas demandée, mais il a affecté de ne pas me voir* ; il a tenu la même conduite *vis-à-vis de mes filles* et de mes gendres. »

Si Brisson est austère aujourd'hui, c'est parce que son âge ne lui permet plus de faire la fête comme à l'époque de ses voyages en Egypte, par exemple, où il vit de près les femmes du Sérail (2).

De mauvais plaisants affirment qu'il était si entreprenant que le Sultan ordonna de lui donner rang et qualité d'eunuque...

Et de fait, Brisson ne laissera pas de postérité...

---

(1) Le consentement des parents de Brisson à ce mariage leur fut arraché enfin le 18 avril 1863.

(2) Brisson ayant eu une maladie du larynx fut en Égypte pour y respirer l'air de ce pays et faire une cure, sur le conseil d'un médecin.

Digitized by Google

∴

En 1870-71, comme il avait été question de faire partir tout le monde, Brisson, en bon patriote, se fit nommer adjoint au maire de Paris, ce qui le mit à l'abri des balles prussiennes.

∴

Il n'est peut-être pas inutile de faire savoir que le cousin de Brisson, ayant été, pendant cette guerre, nommé intendant civil du camp de Nevers, une désorganisation complète en découla.

Les fournitures militaires acceptées par le cousin étaient inutilisables. Une Commission composée notamment de MM. Jérubin et Jot, selliers, l'attesta.

L'intendant militaire ayant osé faire son devoir et surveiller les agissements du cousin de Henri, « l'Austère » une fois député et puissant franc-maçon se vengea, dès qu'il le put, de cet honnête officier, en le persécutant. Il le faisait nommer dans une ville, puis, quelques mois après dans une autre.

C'est tellement vrai qu'un officier attaché au ministère de la guerre et ami de cet intendant lui dit un jour :

Mon pauvre ami, tu changeras de garnison aussi souvent que possible ; il y a des ordres donnés pour cela ; voici les villes où tu dois aller : du nord au sud, de l'est à l'ouest, des changements multipliés.

Indigné, l'intendant militaire donna sa démission. C'était ce que voulait Brisson. Sa vengeance était satisfaite sur l'homme qui avait eu l'audace grande de contrôler les actes du cousin de Henri, Eugène Brisson, avec lequel il était alors en bons termes.

Digitized by Google

***

Dans le Cher, il siégea, trois ans, comme président du conseil général.

Or, il n'avait pas été élu membre de cette assemblée - C'était en 1877. Brisson se présentait dans le canton de Vierzon. Cette ville le connaissant trop, n'en ayant jamais voulu à aucun prix, Brisson ne fut pas élu malgré les plus honteuses pressions. Il lui manquait trois voix, mais le maire Hurvoy, sa créature, le proclama élu quand même ; seulement il garda les procès-verbaux au lieu de les faire parvenir à la préfecture. Il espérait ainsi que la prescription serait atteinte et le tour joué. Trois jours se passèrent et malgré les télégrammes du préfet d'alors, M. de Jouvenel, le maire Hurvoy n'envoyait pas les procès-verbaux réclamés.

Très surpris, M. de Jouvenel dépêcha à Vierzon son secrétaire-général, M. de S^te^-Marie qui les rapporta enfin!

On constata que Brisson, bien que proclamé élu, ne l'était pas le moins du monde.

Le préfet se pourvoit alors en conseil d'état. Le rapporteur avait déjà rédigé son rapport, concluant à la non élection de l'austère Brisson ; l'affaire allait venir en discussion, quand M. de Jouvenel fut remplacé par M. Cottu, nommé à Bourges comme préfet républicain et à la dévotion de ce parti.

Il retira tout simplement la plainte déposée par son prédécesseur et l'affaire, ainsi étouffée, ne vint pas en discussion au Conseil d'état.

Et M. Brisson, ayant été proclamé élu par le maire de Vierzon, siégea au conseil général pendant six ans et en accepta bientôt la présidence. On est austère ou on ne l'est pas.

***

Si vous voulez savoir maintenant jusqu'où peut aller l'hypocrisie de l'Austère, sachez qu'il avait une tante à

Digitized by Google

succession Mme Brenon Fronteau. Cette tante était très dévote. Et Brisson, franc-maçon, chaque fois qu'il venait à Bourges, l'accompagnait à la messe et aux vêpres, portant religieusement le livre d'heures de la bonne tante.

Il faisait mieux encore. Le jour de la fête de Mme Brenon-Fronteau et de sa cousine Brisson, très pieuse également, ainsi que le jour de l'anniversaire de leur naissance, il ne manquait pas de leur faire un petit cadeau.

Et croyez bien qu'il ne leur achetait pas un triangle ou un maillet maçonnique.

Il leur offrait toujours des objets de piété, notamment des chapelets, des bénitiers, des images religieuses, etc. etc.

Mais le pauvre Henri n'eut vraiment pas de chance, sa tante qui l'avait fait son héritier, le déshérita quelques mois avant de mourir.

Quant on se réunit chez le notaire, ce dernier dit :

— Messieurs, je vais vous donner lecture du testament.

— Nous le connaissons, dit Henri Brisson, j'en ai la copie depuis nombre d'années, j'hérite de ma tante, une si bonne tante.

— Mon devoir est de vous le lire quand même, fit le notaire.

Et il lut que la tante de Brisson léguait, par son dernier testament, toute sa fortune à la commune de Bourges....

Depuis ce temps, Brisson voua une haine mortelle à sa ville natale. Il n'y a pas de vilenies qu'il lui ait épargnées. En mauvais rapports avec son cousin Eugène, pour affaires de famille auxquelles la succession manquée de la vieille tante n'était pas étrangère, il employa toute son influence contre la capitale du Berry dont son cousin était le maire.

La Préfecture du Cher et la magistrature de Bourges étaient peuplées de créatures de Henri qui paralysaient le plus possible l'administration, peu brillante, d'ailleurs, du cousin Eugène.

Henri Brisson, au surplus, a casé un très grand nom-

Digitized by Google

bre de magistrats un peu partout : gens à sa dévotion On évalue le chiffre à 200 (1).

Pour revenir à la haine qu'il a voué à sa ville natale, il convient de rappeler qu'il alla jusqu'à empêcher que l'école de Saint-Maixent fut établie au Camp d'Avor.

Aujourd'hui, sa rancune n'est pas encore éteinte. Comme les rongeurs, il a la dent longue et acérée. Et à propos de la question des tramways, il a usé de sa qualité de propriétaire d'une maison située, rue Moyenne, n° 37, et de membre influent de la République, pour s'opposer à ce que le tramway, désiré par toute la population, circulât dans cette rue.

Il a tout mis en œuvre pour retarder la signature du décret d'utilité publique autorisant la ville de Bourges à poser les rails des tramways sur la grande voirie, parce que la municipalité refusait d'acheter la maison le prix exigé par l'Austère.

Il alla jusqu'à garder le dossier de l'affaire chez lui, et quand, sur les insistances réitérées du prince d'Arenberg, député de Bourges, qui menaçait Turrel, alors ministre des travaux publics, d'une interpellation, celui-ci consentit enfin à signer le décret, il dut envoyer chercher le dossier chez Brisson, qui, ne se doutant de rien, le lui fit remettre.

Turrel, alors, le signa en présence du député de Bourges, à la grande fureur de Brisson.

Pour la clarté du récit, il est utile de dire que la maison de Brisson, objet de son conflit avec la cité Berruyère, dont il a réussi à paralyser pendant deux ans

(1) Un jour, on vit arriver à Bourges un sieur Bellonet, qui de marchand de vin en Poitou, fut nommé trésorier-payeur-général du Cher, grâce à l'appui d'un puissant personnage franc-maçon. Les mauvaises langues ne tardèrent pas à dire que le trésorier général partageait son traitement avec ce fils de la Veuve. S M. Henri Brisson, en raison de sa qualité d'ancien dans le monde maçonnique, connaissait, par hasard, ce franc-maçon qui a casé à Bourges le trésorier-payeur Bellonet, lequel partageait son traitement avec son protecteur, nous lui serions reconnaissant de nous en informer.

Digitized by Google

l'installation des tramways, est frappée d'alignement.

Et Brisson en voulait profiter et en profita pour la vendre le 1/4 en plus de sa valeur. Il en exigea 125000 fr. Ou 125 000 fr. ou pas de tramways, tel fut son ultimatum. Et Bourges, ne pouvant en sortir autrement, dut subir les prétentions de l'Austère. Or, ladite maison a été achetée par son père, en 1844, au prix de 23600 fr. (1).

Toutes ces odieuses actions, qui ont pour origine une querelle de famille dont Bourges est encore victime ont plus d'une analogie avec les querelles des grands Seigneurs d'autrefois.

Comme autrefois, ce sont les sujets dont les républicains de tout poil nous ont dépeint les malheurs, qui en sont victimes, ce qui prouve que si les temps sont changés, les hommes sont restés les mêmes.

***

Pendant que nous tenons ce suppôt des Loges, il n'est peut-être pas inutile de dire que Brisson est le petit neveu d'un prêtre défroqué, l'abbé Charles Brisson, qui fui curé de Nohant et d'une religieuse, Catherine Boutet. Ils se marièrent civilement sous la Révolution (2).

---

(1) **23,600 — 125,000 fr.**

Sait-on combien l'immeuble Brisson, que le président du conseil vend presque de vive force à la ville, a coûté à son père en 1844?

23,600 francs. (*Messager du Cher*).

A cette époque, la dite maison se trouvait dans une impasse, et c'est la ville qui, en prolongeant la rue Moyenne, lui a donné plus de valeur.

En sorte que M. Brisson, qui devrait être reconnaissant à la ville, le lui manifesta en gagnant sur elle la modique somme de 101,500 fr...

(2) Le mariage Brisson ne fut pas très uni, mais lorsque l'ex-abbé mourut, sa femme en eut un tel chagrin que le jour de l'enterrement, quand le clergé vint faire la levée du corps, elle était en train de s'offrir une tasse de chocolat, aliment très analeptique, d'ailleurs.

Le père de Henri Brisson disait souvent que le mariage de l'oncle ex-abbé, avec l'ex-religieuse, ne fut pas béni du ciel sous le rapport de l'harmonie.



Digitized by Google

L'abbé Charles Brisson convola le 29 brumaire (19 nov. 1793). Sa femme était âgée de 39 ans. Elle avait fait sa profession religieuse chez les Bénédictines de Bourges, sous le titre de sœur Anastasie, en 1774.

Elle sortit de la communauté en 1792 et mourut le 11 avril 1828 à 74 ans, longtemps après son mari, qui, lui, mourut en 1804, après s'être marié *in extremis* à l'église de Saint-Bonnet.

Cet oncle de Henri Brisson était un fougueux terroriste, ainsi d'ailleurs que son frère, Blaise Brisson, dit le Jeune, qui doit être le grand-père de l'Austère.

Ils figurent parmi les signatures des listes de proscription (archives du Cher, série L. 148 à l'époque de nos recherches).

De son grand-père paternel et maternel Brisson a fait un riche héritage atavique.

Ledit grand-père maternel, nommé Déséglise, était représentant de la Convention dans le Cher avec un nommé Gangneron.

Un jour, ils reçoivent l'ordre de faire une perquisition chez le marquis de Bigny, accusé de recevoir des lettres de ses parents émigrés.

Gangneron examinait les pièces près d'un grand feu de cheminée ; et en brave homme, il jetait indifféremment au feu, qui les brûlait toutes, les lettres, pourtant bien innocentes, qui auraient pu paraître suspectes.

Tout à coup, il déplie un billet ainsi conçu :

« Mon cher marquis, malgré les horreurs du temps, vous êtes toujours le marquis de Bigny. »

Gangneron fit un mouvement d'effroi ; néanmoins, il se remit immédiatement et jeta encore cette missive au feu.

Mais le grand-père de Brisson avait surpris le mouvement de Gangneron ; il se précipita sur la lettre, l'arrachant aux flammes.

Et sa production perdit M. de Bigny, qui fut exécuté le même jour que son correspondant M. X... pour avoir

Digitized by Google

reçu une lettre dans laquelle on lui disait qu'il était marquis !!

Voilà de quelle cuisse descend Brisson.

N'est-ce pas qu'il était digne de favoriser les jacobins, ses frères, ennemis de l'armée et défenseurs des traîtres ?

Et ces bandits attaquent de plus en plus le sabre et le goupillon ; comme si le sabre et le goupillon avaient rapport à un misérable qui a vendu la France (1) !

Et les affaires commerciales sont en suspens, les faillites plus nombreuses que jamais, l'inquiétude partout, la guerre civile prête à éclater au moindre choc, la guerre étrangère à nos portes.

Voilà, encore un coup, l'œuvre du protestantisme allié au Judéo maçonnisme.

N'est-ce pas le huguenot Scheurer-Kestner qui a attaché le grelot dreyfusard !

Il n'est donc pas indifférent que tels ou tels préfets ou fonctionnaires soient protestants, juifs ou francs-maçons quand on se rend compte de tous les maux dont ces sectaires accablent la France.

Par excès de précaution, je dirai en terminant que si quelques rares erreurs de nom ou de religion de fonctionnaires, cités comme protestants, s'étaient glissées dans ce chapitre, cela ne saurait en altérer la portée.

Pour quelques noms qui *pourraient* être relatés ici par inadvertance, j'ai, dans mes dossiers, cent autres noms de hauts fonctionnaires huguenots à jeter à la face des journaux de la secte qui, pour nuire à mon œuvre, auraient la téméraire idée de m'infliger des démentis !

---

(1) Brisson a été renversé par la chambre le 25 octobre ; il n'en a pas moins fait un mal incalculable. Il a eu le temps de saisir la cour de cassation de l'affaire Dreyfus et celle-ci a conclu à une demande d'enquête. C'est la continuation de l'agitation. Dans le nouveau ministère Dupuy, passablement dreyfusard, et qui nous semble devoir être, à ce point de vue, le ministère du fait acquis, nous trouvons trois huguenots : Freycinet, Krantz et Delombre.

Digitized by Google

# CHAPITRE X

## FAVORITISME PROTESTANT

**Le Lycée Sainte-Barbe. — Faveurs scandaleuses. — Faculté de Théologie protestante. — Interpellation d'Hugues. — Naïveté des catholiques. — L'utopie libérale. — La France s'en va.**

Si les protestants sont aussi nombreux dans les fonctions publiques, c'est apparemment qu'ils sont protégés, favorisés par l'Etat.

Ce chapitre en sera la preuve.

Nous ne voulons pas nous étendre longuement, ni procéder à l'aide d'affirmations ou de périodes savamment combinées.

La rhétorique n'ajoute rien aux qualités et aux vertus de la vérité. Elle n'a pas besoin d'être habillée de rubans ou de velours, de dentelles ou de soie. Il suffit de la vêtir simplement, et mieux encore, même, de la mettre à nu, car elle n'a rien à cacher, et sa pureté est telle qu'elle ne saurait scandaliser personne.

Seulement, en l'espèce, elle est pénible à envisager, plus pénible encore à constater.

Le favoritisme dont jouissent les protestants, mais vous l'avez vu d'abord dans les hautes fonctions accaparées par eux ; je vais vous le montrer sous une autre forme, en apportant des faits, pris au hasard, dans un monceau de dossiers.

Digitized by Google

***

Le 5 avril 1897, à la Chambre, le député protestant Camille Krantz, interrompt M. de Bernis qui est à la tribune, et le sens de son interruption est caractéristique.

— Oui, dit M. Krantz, oui je suis membre du conseil d'administration de Sainte-Barbe et actionnaire de cette institution scolaire depuis plusieurs années. C'est parce que je connais la situation de Sainte-Barbe, et les prétentions que peut avoir sur cet établissement le parti que vous représentez, que j'ai insisté pour le projet de rachat par l'Etat.

Ce cynisme m'a tellement frappé que je citerai les paroles de M. Krantz d'après l'*Officiel*; on ne pourra m'accuser d'exagérer.

*M. Camille Krantz*, rapporteur général de la *commission du budget*. — Je vous serai très reconnaissant, M. de Bernis, de ne pas procéder par insinuations. J'ai l'honneur de faire partie du conseil d'administration de Sainte-Barbe.

*M. le Comte de Bernis*. — Je n'ai jamais dit le contraire.

*M. Camille Krantz*. — J'en suis actionnaire depuis bien des années. Cela ne m'a jamais rapporté un centime (*Très bien! très bien*).

*M. le Comte de Bernis*. — J'en suis bien convaincu! (*Rires à droite*) Et c'est parce que j'en suis convaincu que je ne veux pas que l'Etat vous remplace dans ce rôle de sacrifié; que je ne veux pas que les contribuables payent pour vous. Je sais que vous agissez par dévouement, mais il ne faudrait pas imposer votre dévouement aux autres.

*M. Camille Krantz*. — Monsieur de Bernis, je vous demande la permission de terminer ma phrase.

Je tiens à dire à mes collègues que c'est parce que je connais la situation de Sainte-Barbe, parce que je connais l'avenir que Sainte-Barbe peut avoir et les prétentions que peuvent avoir sur cet établissement les partis que vous représentez dans cette Chambre (*Très bien! très bien à gauche*), que j'ai insisté dans la Commission du budget pour le vote du projet soumis à la Chambre (*Très bien très bien*).

Digitized by Google

*M. le Comte de Lanjuinais.* — Soutenez Sainte-Barbe avec votre argent et non avec l'argent des contribuables.

*M. le Comte de Bernis.* — Je suis ravi des explications très nettes, très claires et très loyales que vient de nous donner M. Krantz ; j'établirai peut-être tout-à-l'heure qu'en effet, c'est la seule raison bonne à donner. Il nous l'a donnée avec la plus grande franchise et je l'en remercie.

Je ne veux pas faire le procès de Sainte-Barbe. Je serais très mal placé pour cela. Mais je m'étonne qu'un élève de Sainte-Barbe, aussi illustre que l'est M. Krantz, ne sache pas que le parti auquel je suis fier d'appartenir n'a aucunement l'intention de faire la guerre à Sainte-Barbe et veuille seulement éviter à l'Etat dans cette circonstance des dépenses inutiles.

Comment cet établissement n'aurait-il pas toutes nos sympathies ? En ce qui me concerne, plusieurs membres de ma famille y ont été élevés, et je vous assure qu'ils sont aussi royalistes que je peux l'être moi-même. (*Très bien ! très bien ! et rire sur divers bancs à droite.*)

J'ajouterai que bien avant eux, on a vu sortir du collège de Sainte-Barbe des esprits libéraux dans le sens vrai, élevé et digne du mot ; et ils n'auraient jamais dilapidé les finances de l'Etat (*Interruptions et protestations à gauche*) dans des affaires plus ou moins improductives. Ces élèves vraiment illustres de Sainte-Barbe s'appelaient saint Ignace de Loyola, saint François de Sales (*Exclamations à l'extrême gauche et à gauche*).

Je suis bien forcé de parler des élèves de Sainte-Barbe. Tout à l'heure, M. Krantz me disait : « Citez des noms ; ne vous livrez pas à des dénonciations vagues ! » Je dénonce saint Ignace de Loyola (*Rires à droite*) comme ayant été élève de Sainte-Barbe, et j'ose dire un des plus illustres. Si l'on avait mieux suivi les traditions qu'il y avait reçues et qu'il a ensuite propagées dans le monde entier, l'établissement actuel, qui est dirigé par d'autres et dans un autre esprit, serait probablement plus prospère. Si l'on pratiquait mieux les sentiments de charité qui ont été probablement prêchés à Saint-François de Sales par les maîtres de sa jeunesse, on aurait peut-être une foi plus vive et des traditions plus sûres (*Très bien ! très bien ! à droite*).

Je n'ai été entraîné à cette digression que par M. Krantz lui-même, et je reviens à mon sujet.

Digitized by Google

Je voulais constater que le même système se poursuit partout ; c'est la guerre, — une guerre au couteau, on peut le dire, — que fait certain parti, ne sachant pas au juste ce qu'il fait (*Bruits sur divers bancs*). Je prétends qu'il ne le sait pas le moins du monde, et la meilleure preuve, c'est qu'au moment même où il parle des vieilles traditions de Sainte-Barbe, il s'en éloigne de la façon la plus ridicule et on peut le dire, la plus violente (*Interruptions sur les mêmes bancs*).

N'est-il pas scandaleux de venir prendre dans la poche du pauvre, par l'impôt, de quoi soutenir une institution destinée à élever quelques bourgeois fantaisistes qui ne veulent pas de la vraie instruction libre (*Rires à droite*), qui ne veulent même pas non plus l'instruction régulière des lycées ?

M. de Bernis étant député du Gard, où les protestants ont tout accaparé, était particulièrement désigné pour dévoiler les petits « trucs » de ces faux-libéraux.

Quant à M. Krantz, il était d'autant mieux pris à ses propres pièges qu'il avait déclaré à la tribune, peu d'instants auparavant, que Sainte-Barbe ne payait plus ses actionnaires depuis onze ans, que ses administrateurs ne savaient plus à quel saint financier se vouer, que la situation paraissait inextricable sans l'intervention des finances publiques par le concours de l'Etat.

Or, ne l'oublions pas.

M. Krantz était à ce moment rapporteur général du budget. Son aveu dénué d'artifice était donc on ne peut plus typique. De même que ses coreligionnaires et amis avaient fait racheter en 1894 par l'Etat, l'école Monge en faillite au prix de 5 millions, de même il poussait l'Etat à dépenser encore 3 millions pour racheter Sainte-Barbe. Comme protestant, il y gagnait des postes assurés, pour une foule de professeurs protestants, comme actionnaire de l'établissement ruiné, il était certain d'avoir la garantie des fonds avancés par lui ; comme anti-catholique, il forçait les contribuables catholiques à prendre leur part d'entretien d'un établisse-

Digitized by Google

ment où l'on ne prierait jamais Dieu. Triple bonne affaire pour le protestantisme en général et pour Krantz en particulier.

Inutile de dire que la majorité de la Chambre, devant laquelle on avait agité le spectre du jésuite, suivit la voie protestante sans même penser qu'elle évitait un cléricalisme pour tomber dans un pire.

Le cléricalisme ! mais il n'existe que contre les catholiques. Pour les protestants et les juifs, il est lettre morte.

Le pouvoir ne combat pas ce cléricalisme-là : il le protège, le favorise, c'est le sien.

Et ce n'est pas sur un seul point de la France, c'est partout. Rien d'ailleurs n'est plus logique, l'Etat devant favoriser ce qui lui est cher.

***

On lit dans le *Salut* du 15 octobre 1895.

On se souvient qu'il y a quelques mois, sur la dénonciation d'un journal radical de Lyon, l'autorité militaire infligea une punition de salle de police à deux séminaristes soldats qui avaient commis le crime abominable de servir la messe en uniforme.

Nous apprenons que dimanche, après-midi, un caporal du 47e, en uniforme également a fait le prêche au temple protestant de la place du Naye, à Saint-Servan. La porte du temple était ouverte au large, et des passants s'arrêtaient nombreux pour contempler ce curieux spectacle.

Ce caporal protestant n'a jamais été puni.

***

On lit dans la *Libre Parole* du 5 septembre 1893.

Si les dominicains du Havre essayent de rouvrir les portes de leur chapelle, vite la *Lanterne* et le *Radical* font chauffer leurs moules, apprêtent la pâte anticléri-

Digitized by Google

cale et, en moins de temps qu'il n'en faut pour tourner la main, il en sort un article tout chaud, tout fumant, l'article cliché où l'on demande, au nom des Immortels principes et de l'Egalité devant la loi, ce que le gouvernement compte faire en présence des audacieuses et sourdes menées des Jésuites.

C'est au nom des mêmes droits de l'homme et des mêmes principes de plus en plus immortels que l'on ferme à Bordeaux la chapelle des Carmes.

On ne se contente même pas de fermer les chapelles catholiques. Les Droits de l'Homme — qui deviennent décidément bien gênants pour la liberté individuelle — exigent qu'on n'en ouvre plus aucune.

Lisez plutôt cet extrait d'une lettre que nous adresse le marquis de Lestrade.

« Propriétaire de la terre de la Grange Arthuis, commune de Lavan, canton de Saint-Fargeau, département de l'Yonne, j'y ai fait construire, dans le parc de mon habitation, une chapelle. Cette chapelle a été édifiée, pour que Mme de Lestrade, ma femme, dont l'état de santé lui interdit tout déplacement, puisse assister à la messe le dimanche, et plusieurs fois par semaine. La paroisse est, en effet, distante de plus de deux kilomètres, de la Grange-Arthuis.

J'ai toutes les permissions religieuses. Mais le Maire de Lavau, M. Marlot, un cordonnier franc-maçon, s'oppose à l'ouverture de cette chapelle, sous prétexte que ce sera un lieu de réunion politique, un centre d'opposition au gouvernement.

Or, je ne suis même pas électeur dans le département de l'Yonne.

Le Ministre des cultes, écoutant le préfet, qui lui-même écoute le maire, me fait donc interdire l'exercice du culte dans cette chapelle, et me menace de l'apposition des scellés si elle est ouverte au culte.

Il reste bien entendu que c'est au culte privé et non au culte public, comme le mentionne l'arrêt de 1812 : « Aucune chapelle domestique ne pourra être livrée au culte, sans l'autorisation du gouvernement. En aucun cas, les chapelles domestiques ne pourront être ouvertes au public. »



Digitized by Google

Ce Marlot cordonnier et maire de Lavau, qui ne veut pas que la marquise de Lestrade aille à la messe, est un vrai citoyen, selon le cœur de la *Lanterne* et du *Radical.*

Il y a trois ans, l'église de Lavau ayant été en partie brûlée par la foudre, la municipalité fut obligée de voter des fonds pour la faire recouvrir.

D'après les devis, la nouvelle couverture devait être surmontée d'un « poinçon » et l'architecte — entre nous, c'était peut-être un esprit un peu rétrograde — crut que le poinçon qui convenait le mieux à une église catholique, c'était encore une croix. Il fit donc mettre une croix.

Le maire de Lavau lui prouva bientôt qu'il n'était point imbu des vrais principes... Le 15 août 1892, il fit scier la croix pendant la grand'messe paroissiale..... L'autorité préfectorale resta muette : qui ne dit mot consent !

Il faut dire — à la décharge du cordonnier Marlot — que la commune de Lavau dont il est maire est menée par un personnage beaucoup plus considérable que lui, par un homme éminent, par un citoyen de premier numéro : nous avons nommé M. Paul Toutée, président de chambre au tribunal civil de la Seine et conseiller général du canton de Saint-Fargeau, M. Paul Toutée, le gendre de feu M^me^ Emile, l'ancienne propriétaire du *bal des Vaches* et du *Salon de Mars.*

M. Paul Toutée a fait le plus noble usage de la fortune si laborieusement acquise par cette honorable dame.

Il a acheté le château de Bléneau, le Bléneau de Turenne et de Condé, l'ancienne demeure des princes de Courtenay, qui se trouve dans le voisinage de Saint-Fargeau.

Il paraît que le nouveau seigneur Toutée, qui témoigne à Paris de sentiments religieux, au point de faire élever sa fille chez les sœurs, se montre à Bléneau d'un anticléricalisme farouche. Il engage, nous dit-on,

Digitized by Google

les habitants à se faire enterrer civilement, et c'est à cause de lui, surtout que le jeune M. Poincaré s'est obstiné à interdire l'exercice du culte dans la chapelle érigée par le marquis de Lestrade. Le ministre des Cultes, dans la circonstance, a été vraiment inexcusable de s'en rapporter aux appréciations de M. Toutée ; il aurait dû rappeler à ce magistrat que, moins que quiconque, il avait le droit de s'écarter des idées de tolérance...

Quant aux journaux dont nous parlions tout à l'heure, à ces fanatiques de liberté de conscience et d'égalité devant la loi, nous leur rappellerons, entre beaucoup d'autres faits du même genre, celui que relataient en ces termes, les *Archives israélites* du 23 octobre 1890.

M. et M^me^ Léon Lambert, de Bruxelles, gendre et fille de M. le baron Gustave de Rosthchild de Paris, viennent de faire construire, près de Chantilly (Oise) un château comprenant aussi un oratoire israélite.

M. le grand rabbin Zadoc Kahn procédera, dit-on ,prochainement, à l'inauguration de ce petit temple, *dans une région pittoresque* où le Dieu d'Israël n'avait pas encore d'autel.

Voyons, M. Ranc, vous qui vous prétendez fils de la Révolution, voulez-vous nous dire, en bonne foi et en droite conscience, si l'on peut refuser à un gentilhomme français une autorisation si facilement accordée à un juif belge ?...

***

On a distribué à la Chambre, le 4 ou 5 juillet 1898, une proposition de loi *pour l'application, à la ville de Paris, du droit commun en ce qui concerne le payement des indemnités de logement aux ministres des cultes protestant et israélite.*

Cette proposition de loi est signée par MM. Charles Bos, Clovis-Hugues, Fournier, Alphonse Humbert, Millerand, Dejeante, Viviani, etc...

En voici l'exposé des motifs :

Digitized by Google

Les ministres des différents cultes reconnus par l'Etat, en outre de leur traitement, ont droit au logement ou, à défaut de logement mis gratuitement à leur disposition, à une indemnité représentative.

Dans toutes les communes de France, autres que Paris, c'est aux établissements religieux qu'incombe la charge d'assurer ce logement ou cette indemnité de logement.

A Paris, au contraire, *et seulement encore pour les cultes protestant et israëlite*, on se trouve en présence d'une anomalie doublement exceptionnelle ; seule de toutes les communes de France, Paris est tenu de l'obligation de payer des indemnités de logement ; à Paris même, *seuls, les pasteurs et les rabbins ont droit à cette indemnité, à l'exclusion des prêtre du culte catholique.*

C'est cette situation absolument exceptionnelle qui motive la présente proposition : ce que vous proposent ses auteurs, c'est d'appliquer à Paris une règle qui a été appliquée dans la France et de faire cesser une situation qui rien ne justifie.

Nous avons tenu à donner les parties essentielles de l'exposé des motifs, qui est, d'ailleurs, assez intéressant pour que nos lecteurs trouvent grand plaisir à le lire.

Ce n'est pas nous qui sommes le signataire de cette proposition, ce n'est pas nous qui signalons ce traitement de faveur dont bénéficient rabbins et pasteurs.

Malgré toute la mauvaise foi des farceurs qui écrivent dans les journaux du Temple et de la Synagogue, je les mets au défi d'écrire que Millerand, Viviani et Alphonse Humbert, pour ne citer que ceux-là, sont des cléricaux.

Ils sont tout simplement, et comme nous le sommes nous-mêmes, partisans de l'égalité, et alors que Paris compte une infime minorité de protestants et de Juifs, ils ne veulent pas que les ministres de ces cultes soient favorisés.

***

On écrit de Lodève le 25 novembre 1896.

Dernièrement — Dimanche 22 courant, me trouvant à Lodève pour affaires, j'allai à la messe et comme j'attendais

Digitized by Google

l'heure de l'office, je vis sortir du prétoire de la justice de Paix, qui est contigu à la cathédrale, certaines gens endimanchées. Ma curiosité fut évéillée et j'appris, ô tolérance, que la ville de Lodève ne possédant pas de temple protestant, M. le Juge de Paix Pignan, licencié en droit, ancien pasteur, originaire du Gard, officiait dans le prétoire de la justice de paix, qui est un immeuble domanial. Ainsi le juge de Paix se sert du prétoire pour y célébrer ses offices, alors que cet immeuble est affecté spécialement pour y rendre la justice.

Quand les immeubles de l'Etat ne servent pas pour le culte protestant, ils sont mis à la disposition des réunions maçonniques ; c'est ainsi que M. Léon Bourgeois, étant ministre et de passage à Lyon en 1896, il fut tenu une séance *maçonnique à la Préfecture.*

Les détails en furent donnés par le *Salut public.* Il mettait dans un article quelques mots, disant qu'un sénateur ou un député voulant pénétrer dans une salle, en fut empêché par un huissier, qui lui déclara qu'il ne pouvait entrer, car *le Temple était couvert.*

∴

Au moment des événements de Madagascar, vous avez vu les Pasteurs Lauga et Kruger parcourir la France pour dénigrer le général Galliéni et défendre les protestants anglais de cette île française.

Le gouvernement n'a pas même rappelé à l'ordre ces pasteurs anti-français.

Je pourrais vous citer 50 exemples de curés, comme celui de Donzy (Nièvre) qui a été jeté en prison pour délit de procession ; ou encore ce prêtre qui vit supprimer son traitement parce qu'il avait dit en chaire à ses paroissiens, en période électorale :

« Votez comme vous voudriez avoir voté à l'heure de la mort. »

Et puisque je parle de traitement sait-on combien un curé de campagne touche de l'Etat ?

Digitized by Google

Neuf cents francs.

Sait-on combien touche un pasteur de dernière classe correspondant au curé de campagne ?

Dix-huit cents francs.

En Algérie, les crédits de l'Etat pour les protestants sont de 2 fr. 40 par tête ; or, ils sont de 1 fr. 46 par tête pour les catholiques.

Si vous ne voulez pas me croire, vous n'avez qu'à consulter le rapport établi par M. Burdeau en 1892.

* * *

Dans nombre d'églises protestantes, il s'est constitué depuis longtemps des cultes séparés de l'Etat, soutenus par des fidèles, dont le nombre est souvent plus considérable que celui des protestants restés attachés à l'établissement officiel. Malgré ces changements, l'Etat continue de nommer dans les postes officiels des pasteurs qui, dans plusieurs cas, émargent au budget de l'Etat sans avoir grand chose à faire dans leur église quasi abandonnée.

Voici des faits et des chiffres précis.

A Tonneins (Lot-et-Garonne) il y a un de ces cultes indépendants ; néanmoins, le nombre des pasteurs nommés par l'Etat est le même qu'avant l'existence du nouveau culte, de sorte que, pour treize cents protestants, il y a à Tonneins *trois pasteurs* émargeant au budget de l'Etat.

A Montauban, de même.

A Montpellier, trois pasteurs sont nommés et rétribués par l'Etat, alors que *près de la moitié* de la population protestante de cette ville a ses pasteurs choisis par elle et payés par elle, qui font baptêmes, prônes, mariages, enterrements dans un lieu de culte construit à cet effet.

* * *

L'Etat n'entretient pas de séminaires catholiques. Il subventionne des séminaires protestants, notamment

Digitized by Google

ceux de Paris et de Montauban pour une somme de 121 000 fr. par an.

Il donne en outre 22. 000 fr. aux séminaires israélites, ce qui prouve que l'on accuse l'État bien à tort de n'avoir plus de religion.

Il en a deux.

* * *

Je ne veux pas pousser plus loin mes investigations dans le domaine des faits, j'en ai assez étalé.

Toutefois, avant de terminer, je crois devoir publier, le discours prononcé par M. le Comte d'Hugues le 23 novembre 1896, à la Chambre des députés.

Il a trait aux facultés de théologie protestante et il est édifiant.

*M. le comte d'Hugues.* — Messieurs, je demande qu'on enlève aux chapitres 7 et 8 les sommes affectées à la théologie protestante pour les reporter aux cultes.

On m'a reproché d'avoir donné à mon amendement une rédaction vague, de n'avoir pas précisé le chiffre. Mais je trouve dans le rapport de M. Bouge la réponse à cette objection.

M. le Rapporteur dit, lui-même, au début de ces observations sur le chapitre 7.

« La lecture de ce chapitre est difficile. Dans le groupement par catégories de facultés, il est difficile de se reconnaître. »

C'est exactement ce que disait l'autre jour l'honorable M. Dufaure, quand il rappelait que certaines parties de notre budget sont incompréhensibles. C'est aussi ce qui arrive à propos des facultés. Il y a dans ces deux chapitres un enchevêtrement de crédits tel qu'on ne peut distinguer à quoi ces crédits s'appliquent.

Ces chapitres renferment donc les sommes versées pour les facultés de théologie protestante. Je me demande pourquoi ces sommes ne sont pas portées aux cultes. De deux choses l'une : ou bien les facultés de théologie protestante

Digitized by Google

sont une affaire d'enseignement, ou bien elles sont une affaire de culte.

Dans la première hypothèse, il faut s'entendre, et ne pas dire, par exemple, que l'enseignement doit être neutre, ne doit pas avoir de côté confessionnel, mais alors je me demande pourquoi l'enseignement protestant serait toléré par l'Etat alors que l'enseignement catholique ne l'est pas (*Très bien, très bien sur divers bancs*). Je me demande notamment pourquoi on a supprimé la faculté théologique catholique de la Sorbonne, et pourquoi on a conservé la faculté de théologie protestante (*Très bien, très bien, sur les mêmes bancs.*) A l'extrême gauche. Demandez la suppression des deux !

*M. le comte d'Hugues.* — Il importe, en effet, logiquement, ou bien que le crédit qui est porté à ce chapitre pour les facultés de théologie protestante soit supprimé, ou bien au point de vue de l'enseignement, que cet enseignement soit débarrassé de cette teinte protestante et que vous reveniez à l'enseignement laïque, à l'enseignement neutre (*Très bien ! très bien à l'extrême gauche*). Je dis que du moment où vous voulez l'enseignement laïque et l'enseignement neutre, vous ne pouvez pas tolérer que cet enseignement soit plutôt protestant que catholique.

*M. Jaurès.* — Parfaitement ! Demandez la suppression du crédit, nous la voterons avec vous !

*M. le comte d'Hugues.* Je ne demanderais pas mieux que de réclamer la suppression du crédit. C'est même dans le sens de cet acheminement que j'insiste pour la suppression des sommes inscrites à ce budget, en demandant qu'elles soit reportées au chapitre des cultes.

Dès que ce changement aura été assuré, on pourra distinguer, voir clairement quel est le crédit, et à ce moment la Chambre, j'en ai la conviction, par mesure d'égalité, ne demandera pas mieux que de s'associer à cette suppression.

Je crois que les explications que j'ai données en réponse aux observations qui m'ont été faites de ce côté (l'extrême gauche) justifient suffisamment mon amendement, et je descends de la tribune (*Très bien ! très bien ! sur divers bancs*).

*M. le Président.* — La parole est à M. le Ministre de l'Instruction publique.

*M. Alfred Rambaud, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.* — Messieurs, je crois qu'il n'y a pas plus

Digitized by Google

de raisons pour remettre au ministère des cultes les facultés de théologie protestante qu'il n'y en aurait pour remettre les facultés de droit au ministère de la justice.

On a demandé, tout à l'heure, si nous considérions les facultés de théologie protestante comme des institutions d'enseignement. Je réponds : Oui, certainement, nous les considérons comme telles.

*M. Mirman.* — Je demande la parole.

*M. le Ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts.* — Si vous votiez la suppression des facultés de théologie protestante, si vous versiez leur budget au budget des cultes, l'éducation des futurs pasteurs se ferait dans des établissements analogues aux Séminaires catholiques, dans des établissements d'un caractère strictement professionnel. (*Très bien ! très bien*).

*M. Jaurès.* — Dites « confessionnel. »

*M. le ministre.* — J'ai dit « professionnel » mais c'est la même chose, dans l'espèce. Pourquoi les facultés de théologie protestante de France désirent-elles rester dans l'Université de France ? Pourquoi ont-elles manifester ce désir dans un grand nombre de délibérations ? Je regrette de ne pas avoir ces documents sous les yeux, car les termes en sont parfois très éloquents et très élevés. C'est parce qu'elles veulent que leurs élèves ne soient pas uniquement instruits à ce point de vue professionnel ou confessionnel dont je parlais tout à l'heure, mais qu'ils reçoivent l'éducation plus large, plus libérale et plus libre de l'Université.

*M. le comte d'Hugues.* — Je demande la parole.

*M. le Ministre.* — Je crois donc que nous devons déférer aux vœux de ces facultés...

*M. Gabriel Dufaure.* — Elles sont privilégiées.

*M. le ministre...* aux nécessités de ce recrutement dans le sens libéral, que je viens d'indiquer et de laisser le budget des facultés aux chapitres 7 et 8 du budget de l'instruction publique.

Tout à l'heure, M. d'Hugues demandait pourquoi on ne traitait pas, sur le même pied, les facultés de théologie protestante et les facultés de théologie catholique ; en d'autres termes, pourquoi on a supprimé les secondes et pourquoi on conserve les premières.

Vous vous rappelez, Messieurs, dans quelles conditions et sous l'influence de quelles considérations s'est produite la

Digitized by Google

suppression du budget des facultés de théologie catholique. La cause en est que dans les grades que délivraient les facultés de théologie catholique, l'Etat n'était pas pris en considération pour les nominations aux emplois ecclésiastiques. Telle a été la principale raison ou du moins celle qui a été principalement évoquée (*Exclamations ironiques à droite*).

Au contraire, comme dans les confessions protestantes, celle de Genève aussi bien que celle d'Augsbourg, on paraît désirer que les pasteurs aient l'éducation universitaire et les grades universitaires.

*M. Millerand.* — Cela ne nous regarde pas !

*M. le Ministre...* — Ces grades sont rigoureusement exigés, à tel point que, nul ne peut être nommé pasteur sans produire le diplôme de bachelier en théologie ; vous comprenez très bien que le Parlement, à un certain jour — pas de mon temps évidemment — ait fait une différence entre les deux ordres d'enseignement théologique.

Je demande donc à la Chambre de repousser l'amendement présenté par M. d'Hugues et de laisser les choses en l'état (*Mouvements divers*).

*M. le Président.* — La parole est à M. Mirman.

*M. Mirman.* — Messieurs, la question n'est pas de savoir si les très honorables doyens et si les professeurs de théologie protestante ont exprimé le désir de rester dans l'Université. La question est de savoir si on doit les y maintenir (*C'est cela à l'extrême gauche*). Or, je ne crois pas que les raisons que nous a fournies M. le Ministre soient suffisantes.

L'honorable M. Rambaud a rappelé le débat à la suite duquel les facultés de théologie catholique avaient été supprimées ; je m'y suis reporté aussi, monsieur le Ministre, et j'ai voulu y chercher quelles avaient été les raisons de ce que je considérais comme une anomalie, — car j'appelle anomalie l'existence, au milieu de votre enseignement supérieur, dont le caractère doit rester exclusivement laïque, des seules facultés de théologie protestante.

Les raisons qu'on a imaginées, à ce moment, et que je vais rappeler, ne suffisent pas, à mon sens, à justifier l'état de choses actuel.

La Commission du budget, en 1884, avait d'abord été favorable à la suppression de deux ordres de facultés, catholiques et protestantes.

Elle est revenue ensuite pour partie sur sa décision et a

Digitized by Google

proposé à la Chambre la suppression des seules facultés de théologie catholique. Le rapport avait été rédigé par M. Antonin Dubost, et l'auteur du rapport sur la proposition de loi déposée par M. Paul Bert et tendant à la suppression des facultés de théologie catholique, était M. Boysset. Tous deux furent d'accord pour préciser les raisons qui motivaient, à leurs yeux, la différence de traitement à appliquer aux facultés de théologie catholique qu'on supprimait d'une part, et aux facultés de théologie protestante que l'on maintenait de l'autre.

Voici les raisons qu'on donnait.

« Les facultés de théologie protestantes remplissent un rôle de préparation obligatoire identique au rôle des séminaires catholiques ; et en effet, elles portaient à l'origine le nom de Séminaires protestants. Le changement de la dénomination n'altère point la destination, qui leur a été primitivement affectée. Nous sommes réduits à respecter l'état de choses actuel en ce qui concerne les « Séminaires protestants » tout autant qu'au profit des « Séminaires catholiques » tels qu'ils sont institués les uns et les autres. »

C'est-à-dire que dans la pensée des membres du Parlement qui, à cette époque, supprimaient les facultés de théologie catholique et respectaient les facultés de théologie protestante, il entrait cette simple considération : que les facultés protestantes constituaient les seules pépinières où le clergé protestant pourrait recruter ses futurs pasteurs ; ils considéraient ces facultés comme des séminaires protestants et ce sont bien en réalité des séminaires protestants (*M. le ministre fait un signe de dénégation*). Ce sont des séminaires au moins par leur objet, au moins par la destination et la future carrière des jeunes gens qui s'y trouvent, et c'est pour cela, Messieurs, que je m'associe à la proposition qui vous est faite et qui consiste à reporter ce crédit au budget des cultes où il sera réellement à sa place.

Quelle que soit d'ailleurs leur valeur personnelle — je ne le conteste pas — quelqu'éminent que soit leur esprit, il n'y a aucune raison qui puisse justifier aujourd'hui la présence

Digitized by Google

dans le conseil supérieur de l'instruction publique, du doyen de la faculté de théologie protestante.

M. le ministre de l'Instruction publique ne veut pas empêcher, — et sur ce point il a raison — le recrutement des différents clergés.

Le clergé protestant a l'ambition haute et justifiée que M. le Ministre de l'Instruction publique vient de nous exprimer et que nous connaissons par ailleurs, de faire de ses pasteurs des hommes instruits et bien préparés aux fonctions qu'ils sont appelés à remplir.

Mais c'est dans les établissements qu'on nomme séminaires — peu importe que l'on y accorde ou non des grades.

*M. le Comte d'Hugues.* — Parfaitement !

*M. Mirman...* que se fait une telle préparation dogmatique.

Je crois que M. le Ministre de l'Instruction publique ne justifie pas, d'une façon suffisante, l'état de choses actuel, et quel que soit l'état d'esprit, bien différent du nôtre qui ait guidé l'auteur de l'amendement, je demande à la Chambre de l'adopter (*Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche*).

*M. le comte d'Hugues.* — Après les paroles de M. Mirman, desquelles il résulte qu'un grand nombre de mes collègues soutiennent la même thèse que moi, je renonce à remonter à la tribune et je m'en tiens à mon amendement.

*M. le Président.* — La parole est à M. le Ministre de l'Instruction publique.

*M. le Ministre de l'instruction publique.* — Messieurs, M. Mirman suppose que les facultés de théologie protestante sont simplement des séminaires. Je regrette de n'avoir pas sous les yeux le programme des cours de la faculté de théologie protestante de Paris ; nous pourrions nous convaincre que ce programme comporte l'histoire, une exégèse très libre, la connaissance des langues nécessaires à ces études.

*M. Mirman.* — Les facultés catholiques également !

*M. le Ministre...* et qu'il est conçu dans un esprit aussi large que celui des autres facultés.

Donc nous avons affaire, non pas à un séminaire, mais bien à une faculté. En outre, cette faculté est en relation intime avec les autres et s'honore de ses liens de solidarité avec elles. — Il est peu d'étudiants de faculté de théologie protestante qui ne soient inscrits, en même temps, dans d'autres facultés.

Digitized by Google

*M. Lemire.* — Les élèves des facultés catholiques étaient autrefois dans le même cas.

*M. le Ministre.* — Il y a donc là un mode d'éducation, très large et très libéral que vous ne devez pas laisser tomber (*Très bien ! très bien ! sur divers bancs*).

*M. le comte d'Hugues.* — Je demande la parole.

*M. le Président.* — La parole est à M. d'Hugues.

*M. le comte d'Hugues.* — Messieur je ne puis pas comprendre que M. le Ministre de l'Instruction publique vienne à cette tribune soutenir une thèse de ce genre. Tout à l'heure, il a dit — je ne crois pas me tromper — que la raison qu'on avait mise en avant — je souligne le fait — était que les pasteurs devaient passer des examens, acquérir un brevet d'instruction et que c'était précisément à cette raison qu'était dû le maintien des facultés de théologie protestante.

Or, je n'aperçois pas, au moins en ce qui me concerne, pour quoi ce brevet d'instruction ne pourrait pas se prendre aussi bien sous la direction de l'administration des cultes que sous la direction de l'administration de l'instruction publique.

*M. Lemire.* — C'est évident !

*M. le comte d'Hugues.* — Il y a là, à mon avis, un point de discussion que je vous demande, en ma qualité de catholique, la permission de montrer sous un autre jour (*Mouvements divers*).

Je tiens essentiellement à le faire, cela n'infirmera en rien la portée de mon argumentation (*Parlez sur divers bancs à droite*).

Il faut, en effet, dire ici franchement et complètement le fond de sa pensée. En ce qui me concerne donc, j'estime que si ce chapitre n'a pas été inscrit aux cultes, la raison en est uniquement que nous n'avons pas un ministre des cultes qui défende ses subordonnés et les personnes qui ont affaire à son administration comme M. le Ministre de l'Instruction publique le fait pour les personnes qui sont sous ses ordres ; c'est qu'au lieu d'avoir un ministre des cultes, nous avons un Ministre contre les cultes (*Très bien ! très bien ! sur les mêmes bancs à droite*). Toutes les fois qu'il s'agit des personnes qui sont soumises à l'administration des cultes, nous voyons se traduire l'intervention, à cette tribune, de M. le Ministre des cultes, non pour la défense des intéressés, mais au contraire pour des demandes de suppression de traitement ou par des envois de lettres comme celle que, tout récemment, il a adressé aux évêques (*Mouvements divers*).

Digitized by Google

Je le répète; c'est un ministre contre les cultes que nous avons et non un Ministre des cultes. (*Très bien ! très bien ! sur divers bancs à droite*).

*M. le Président.* — MM. Millerand, Deville Jaurès, Vaillant et Gérault-Richard, proposent de diminuer de 89. 800 francs le crédit affecté aux facultés de théologie protestantes et par conséquent de réduire le crédit du chapitre 7 à 9. 271. 878 ?

*M. René Goblet.* — Cela entraîne la suppression du culte protestant.

*M. le Président.* — J'ai cru comprendre que M. d'Hugues acceptait la formule de cet arrangement et s'y ralliait.

*M. le comte d'Hugues.* — Parfaitement.

*M. Jules Delafosse.* — Mais il faudrait d'abord statuer sur le transfert.

*M. le Président.* — Je mets aux voix la prise en considération de l'amendement qui est repoussé par le gouvernement et par la Commission.

Il y a une demande de scrutin signée de MM. Rouanet-Chauvière, Coutant, Viviani, Grousset, Vaillant, Pajot, Carnaud, Basly, Turigny, Chassaing, Compayré, Argeliès, Franconie, etc...

Le scrutin est ouvert :

| | |
|---|---|
| Nombre des votants. . . . . | 521 |
| Majorité absolue. . . . . | 261 |
| Pour l'adoption . . . . . | 200 |
| Contre . . . . . | 321 |

La Chambre des députés n'a pas adopté.

*M. le comte d'Hugues.* — Je reprends, alors mon amendement, M. le président, et je demande le transfert au budget des cultes, du crédit affecté aux facultés de théologie protestante. (*Interruption au centre.*) Ce n'est pas du tout la même chose, puisqu'il n'y a pas de suppression de fonds. J'espère que la Chambre acceptera mon amendement. (*Mouvements divers.*)

*M. Charles Ferry.* — Jamais.

*M. le Comte d'Hugues.* — Je ne vois pas pourquoi M. C. Ferry proteste.

*M. Charles Ferry.* — Nous savons pourquoi vous faites cela.

*M. le comte d'Hugues.* — Moi aussi, je le sais (*on rit*).

*M. le président.* — Je vais mettre aux voix la question posée

Digitized by Google

par M. d'Hugues — s'il n'y fait pas d'opposition, sous la forme d'une demande de renvoi à la Commission du budget, qui serait obligée s'il y avait lieu de faire une ventilation des crédits des chapitres 7 et 8 (*Très bien*).

Je consulte la Chambre sur le renvoi à la Commission.

(La Chambre consultée ne prononce pas le renvoi).

*M. le Président.* — En conséquence, la proposition de M. d'Hugues n'est pas adoptée.

*M. le Comte d'Hugues.* — Nous reprendrons l'affaire l'année prochaine (*Bruit*).

Je ne vois pas quel commentaire pourrait faire ressortir davantage le favoritisme dont jouissent les protestants que cette interpellation du comte d'Hugues et ce vote de la Chambre en faveur du maintien des facultés de théologie protestante.

La demande de M. d'Hugues était assez logique, nous semble-t-il.

Pourquoi le maintien de ce privilège aux protestants, lorsqu'on l'a retiré depuis plusieurs années aux catholiques?

Le Ministre — il est peut-être protestant — a défendu cette faculté, et elle a été maintenue par 321 voix contre 200.

C'est bizarre, car ces 321 voix ne sont pas des voix de protestants.

Comment expliquer cela?

Le *Journal des Débats* raconte, que, dans une Conférence tenue à Privas, le dimanche précédent, on avait voté un ordre du jour pour « se plaindre de l'accaparement des influences, places et fonctions de la République par une minorité religieuse ».

Ce journal ajoutait qu'il s'agissait du protestantisme et il gémissait à propos de ce qu'il appelait une excitation à la guerre religieuse.

Il faudrait pourtant regarder un peu ce qui se passe.

Est-ce que le maintien de la faculté de théologie protestante à la Sorbonne n'est pas une preuve de l'in-

Digitized by Google

fluence extraordinaire des protestants dans l'administration ?

Et n'est-il pas exact que les protestants ont envahi les ministères où ils font la pluie et le beau temps ?

Il n'y en a que pour eux et pour les Juifs.

Ces deux minorités accaparent tout.

Toutes les bonnes places sont occupées par ces gens-là, ainsi qu'on l'a vu dans le précédent chapitre.

Quant aux résultats, ils sont assez tristes.

C'est le protestant Freycinet qui a permis aux Anglais de s'emparer de l'Égypte, et c'est la diplomatie du protestant Waddington, notre ambassadeur à Londres, qui a rendu les Anglais si insolents à notre égard ; sans compter que c'est le protestant Laroche qui a si bien réussi à mettre à l'envers notre colonie de Madagarcar.

Et l'affaire Dreyfus ?

Le *Journal des Débats* cite Louis XIV et la révocation de l'Édit de Nantes.

Il ne dit point que, dans tous les livres approuvés par l'Université, cet acte politique du grand roi a été absolument dénaturé, et que pas un de ces livres ne donne à la jeunesse les véritables raisons de la disgrâce des protestants.

L'idée de la révocation de l'Édit de Nantes fut une des plus sages qu'ait jamais eue Louis XIV.

Malheureusement, elle ne fut pas mise à exécution comme il convenait, mais en révoquant l'Édit de Nantes, le Roi Soleil était en harmonie de sentiments avec Henri IV qui avait accordé cet édit.

En cédant, presque malgré lui ces privilèges aux protestants, Henri IV avait l'espoir tacite de leur retirer peu à peu ce qu'il leur accordait.

Voilà ce que les pasteurs Couve et autres auraient dû dire au Congrès de Nantes tenu en juin 1898 et ce que nous prouverons historiquement à MM. les protestants quand ils le voudront.

Au surplus, Louis XIV regardait l'unité religieuse

Digitized by Google

comme une garantie nécessaire de l'unité politique et du pouvoir absolu.

Bossuet ne venait-il pas d'exposer dans l'oraison funèbre de Henriette de France, que la diversité des sectes en Angleterre avait amené la chute de Charles 1er ?

Louis XIV craignait de voir les mêmes causes produire, en France, les mêmes effets, d'autant plus que les protestants français avaient entamé des négociations secrètes avec Comwel.

On accusait les calvinistes français d'applaudir aux succès des calvinistes de Hollande, et on les disait tout prêts à appuyer un débarquement de Corneille Tromp sur les côtes de la Guyenne et du Poitou.

Détestés des catholiques, ils étaient pour certaines provinces un sujet continuel d'inquiétude, et ils pouvaient être un danger sérieux avec le secours de l'étranger.

Aussi, l'opinion publique réclamait-elle contre eux des mesures de sévérité comme les protestants de Hollande et d'Angleterre en employaient contre les catholiques.

Il ne faut pas juger les siècles passés avec les idées du nôtre.

L'Édit de Nantes était considéré comme une transaction révocable, et il avait toujours rencontré une opposition qui grandit encore pendant la guerre de Hollande.

Louis XIV suivit plutôt qu'il ne provoqua l'entraînement général.

Et la révocation de l'Édit de Nantes excita en France un vif enthousiasme.

Enfin, les protestants ont reconquis et au-delà les 70 places fortes que leur concédait l'Édit de Nantes.

Ils ont été en majorité dans un récent ministère.

Les majorités ne doivent pas abuser de leur force, (même contre la Grèce et l'Espagne), mais les minorités ont le tort de ne pas respecter les convenances.

Or, la minorité protestante est, d'après ses propres



Digitized by Google

chiffres, de 650 000 personnes, et elle occupe un nombre disproportionné de places et de situations.

Voilà ce qu'il faut bien retenir.

***

Il n'y a pas que pour les facultés de théologie protestante que les protestants sont favorisés ; ils le sont pour le libre exercice de leur religion, pour leurs réunions de pasteurs, alors que les évêques et les catholiques sont traqués comme des Peaux-rouges.

L'interpellation du 11 mars 1897 de M. le comte d'Hugues va nous montrer cette touchante inégalité.

On reconnaîtra nécessairement que nos documents ne sont, du moins, pas fantaisistes ; tous sont puisés à des sources autorisées et notamment au *Journal officiel* ou chez les protestants eux-mêmes.

## DISCUSSION D'UNE INTERPELLATION

*M. le Président.* — L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. le comte d'Hugues sur le Congrès protestant tenu à Lyon le 2 novembre 1896.

La parole est à M. d'Hugues.[1]

*M. le comte d'Hugues.* — Messieurs, je vais tout d'abord compléter l'énoncé que vient de lire M. le Président de la Chambre.

Ma demande d'interpellation était un peu plus longue. Voici comment elle était conçue :

**Je demande à interpeller le Gouvernement sur le Congrès protestant tenu à Lyon le 2 novembre 1896, en un édifice public dans lequel des pasteurs salariés de l'Etat, réunis simultanément, délégués par les cent quatre consistoires des France et d'Algérie, ont émis des vœux d'un caractère essentiellement politique.**

*M. Henri Ricard* (Côte-d'Or). — **Cela sent le fagot ; il faut les brûler.**

(1) Président du Parti agraire National.

Digitized by Google

*M. le comte d'Hugues* — Non, mon cher collègue, il ne faut pas les brûler ; je ne sais pas si vous aussi êtes protestant, mais je ne demande pas qu'on les brûle. Tout ce que je demande, c'est la même liberté pour nous que pour eux. Je ne veux pas empêcher les protestants de se réunir, pas plus à Lyon qu'ailleurs ; mais je demande qu'on ait la même tolérance pour les catholiques, et si vous criez contre les catholiques lorsqu'ils tiennent des Congrès, nous, je vous en préviens d'avance, nous crierons toutes les fois que nous verrons les protestants, les juifs ou d'autres tenir des congrès. C'est ce que je viens faire à cette tribune.

*M. Decker David* ! — Quels autres ?

*M. le comte d'Hugues.* — Les musulmans si vous voulez ou vos amis les radicaux.

Dans la lettre de M. le garde des sceaux aux évêques, en date du 17 novembre 1896, il y a une phrase que je vous demande la permission de faire passer de nouveau sous vos yeux. Il est dit :

Nulle réunion étrangère à leur destination exclusive ne saurait être autorisée ou tolérée dans les immeubles domaniaux affectés par l'Etat au service des évêques ou dans les dépendances de ces immeubles.

Et précédemment, le 12 novembre 1896, M. Darlan avait dit à la tribune de la Chambre.

Nous n'aurons pas deux poids et deux mesures.

Eh bien ! Messieurs, nous allons voir si M. Darlan n'a pas eu deux poids et deux mesures.

Des congrès protestants ont été tenus en France. Ces congrès se sont succédé presque sans interruption depuis un certain nombre d'années. Les derniers, je ne sais pas si je les cite bien par ordre de date, sont ceux de la Rochelle, de Paris, du Vigan, de Saint-Quentin, de Marseille, de Sedan, de Nantes, et enfin celui de Lyon du 2 novembre dernier. Dans ces Congrès, il a été pris, je

Digitized by Google

le prouverai tout à l'heure, des délibérations dont certaines ont été essentiellement politiques.

Puisque vous interdisez aux prêtres catholiques de tenir des assemblées délibérantes, puisque vous prétendez que c'est un but politique qu'ils poursuivent quand ils se réunissent « simultanément » sur un point du territoire, j'estime qu'on peut faire le même reproche aux pasteurs protestants, quand ils se réunissent dans les mêmes conditions.

Mais allons plus loin encore ; vous voulez interdire aux catholiques et aux prêtres catholiques le droit de tenir des assemblées publiques quelconques, alors qu'à ces réunions figurent des étrangers. J'entendais l'autre jour, par M. Gérault-Richard, que je vois à son banc, citer notamment, comme un étranger l'abbé Cetti, Alsacien, qui avait figuré au congrès antisémite de Lyon.

*M. Gérault-Richard.* — Je ne m'en plaignais pas. Je disais qu'on n'avait pas pris à son égard les mêmes mesures qu'à l'égard de certain député socialiste. J'aurais voulu qu'on laissât la même liberté aux deux.

*M. le comte d'Hugues.* — Puisque c'était là votre conclusion, je n'insiste pas.

Mais au Congrès de Sedan tenu par les protestants, je constate la présence non pas d'un seul, mais d'au moins quinze pasteurs étrangers. Je trouve leurs noms dans l'*Echo du Synode de Sedan*, numéro du mardi, 2 juin 1896.

Les voici : M. le pasteur Andry, de Tournai (Belgique) ; M. le pasteur Dardier, de Genève (Suisse) ; M. le pasteur Dumont, de Neufchâtel (Suisse) ; M. le pasteur Duncan-Campbell, d'Edimbourg (Ecosse) ; M. le pasteur Kennedy-Anet, de Bruxelles (Belgique) ; M. le Pasteur Mac-Kintosch, de Londres (Angleterre) ; M. le Pasteur Meyhoffer, de Bruxelles (Belgique) ; M. le pasteur Monvert, de Neufchâtel (Suisse) ; M. le pasteur Necker de Genève ; M. le pasteur Pons, de Torré-Pellice (Italie) ; M. le pasteur Porret, de Genève ; M. le pasteur Richard, d'Amsterdam (Pays-Bas) ; M. le pasteur Rivier, d'Aigle (Suisse) ; M. le pasteur

Digitized by Google

Rochedieu, de Bruxelles, (Belgique) ; M. le pasteur Thélin de Lausane (Suisse),

Je n'invente pas. Toutes ces personnes, tous ces pasteurs, protestants étrangers assistaient bien au Congrès de Sedan, en juin 1895. Je n'ai pas interpellé sur le Congrès de Sedan, mais puisque ce Congrès a précédé celui de Lyon, permettez-moi de vous montrer que la situation sur laquelle je vais appeler l'attention de la Chambre dure déjà depuis longtemps. Ce Congrès de Sedan avait été aussi une assemblée délibérante et une assemblée politique. Vous allez en juger par ces simples lignes qui sont extraites textuellement du discours d'ouverture du président de Sedan, M. le Pasteur Goulden. Il disait :

« Je vois ressusciter devant moi les temps héroïques de l'Eglise de France, avec ses princes protestants, son académie, ses docteurs, qui, avec le secours de l'esprit de Dieu, ont concouru si puissamment pendant le XVI^e^ siècle — le XVI^e^ siècle,— Messieurs, c'est l'époque des guerres de religion ; nous y reviendrons tout à l'heure — ont concouru si puissamment pendant le XVI^e^ siècle et le XVII^e^ siècle à élever et à conserver le grand édifice de l'Eglise réformée de notre partie.

Je voudrais vous citer deux faits de ce glorieux passé.

Tout d'abord le soin jaloux avec lequel les pasteurs et les professeurs de l'académie se sont appliqués à maintenir intacts l'enseignement et la foi des réformateurs dont Jésus-Christ et les apôtres ont fourni les éléments. Cette foi robuste a été la puissance qui a arraché à l'Eglise catholique la moitié de ses adhérents. »

Si je cite cette phrase et ce passage, c'est pour montrer qu'il y avait bien là une assemblée politique.

A Lyon aussi on a fait de la politique.

Partout, les Congrès protestants font appel à ces temps héroïques où on luttait contre les catholiques, et vous verrez tout à l'heure que pour le Congrès de Lyon on est allé plus loin et qu'on y a demandé le rétablissement



Digitized by Google

d'un synode central, d'une sorte de comité central capable de diriger les opérations de guerre contre le parti catholique et d'agir sur le gouvernement.

J'appelle là-dessus, Messieurs, toute votre attention, et je crois que c'est utile pour prévenir les conflagrations qui pourraient avoir lieu dans la suite. Les journaux protestants ont déclaré que le Congrès de Lyon n'était pas un Congrès politique.

*M. Conrad de Witt.* — Je demande la parole.

*M. le comte d'Hugues.* — Eh bien ! J'affirme, au contraire, qu'il a été un Congrès essentiellement politique (*Bruit*). Je suis fâché que cette question n'intéresse pas davantage certains de nos collègues, mais je poursuivrai quand même parce qu'elle a une très grosse importance. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que je porte à cette tribune une question nouvelle, tâche ingrate, mais on s'apercevra vite que la question protestante en vaut la peine entre toutes.

A l'heure actuelle, comme le disait un jour M. Bourgeois à cette tribune, les discussions sur l'idée religieuse sont des discussions qui dominent toute la politique. Voyez ce qui se passe en ce moment sur beaucoup de points de la France : toutes ces réunions, tous ces Congrès, dans lesquels on fait appel aux idées religieuses. Eh bien ! Messieurs, il est bon de ne pas entendre ici qu'une cloche. J'apporte le son de la mienne et je suis persuadé que, bientôt, ce ne sera pas la dernière. Du reste, je connais plusieurs députés qui s'intéressent comme moi aux conférences données ces temps derniers sur tous les points de notre territoire, soit par M. Georges Thiébaud, soit par M. le Pasteur Lauga, soit par d'autres orateurs. Il est donc utile d'apporter cette question protestante, quoique nouvelle ici devant la Chambre.

Je disais qu'à Lyon, il y avait eu une Assemblée essentiellement délibérante au point de vue politique. J'y insiste parce qu'on m'a déclaré que cette Assemblée n'avait aucun caractère politique et que je

Digitized by Google

n'avais pas le droit de m'en préoccuper. Vous allez en juger.

On a reproché ici à l'épiscopat catholique d'avoir tenu à Reims une réunion politique, uniquement parce que l'archevêque Langénieux avait convoqué « simultanément » tous les membres de cet épiscopat français : or, à Lyon les délégués des cent quatre consistoires français s'étaient donné rendez-vous. Aucun ne manquait à l'appel, et chacun avait même quatre délégués, deux pasteurs et deux laïques, par consistoire.

Et si vous voulez une preuve de plus que ce synode a bien eu le caractère essentiel d'Assemblée politique et délibérante, ayez l'obligeance de me laisser mettre sous vos yeux le passage suivant d'un journal.

Il y a sur le territoire de France et d'Algérie 104 consistoires de l'Eglise réformée pour desservir et administrer le culte de 650.000 calvinistes.

Ces 104 consistoires ont tous, sans exception, délégué simultanément à Lyon un pasteur et un laïque; et, en plus, comme cela se fait pour les élections sénatoriales, un pasteur suppléant et un laïque suppléant.

Ces 416 délégués ou suppléants se sont réunis à Lyon, le lundi 2 novembre 1896, dans un édifice public.

Pourquoi, Monsieur le Ministre des cultes, alors que je vous avais signalé les faits, n'avez-vous pas écrit aux pasteurs, directeurs des consistoires protestants dont les délégués s'étaient réunis dans cet édifice ?

*M. Jumel.* — Quel édifice ?

*M. le comte d'Hugues.* — Le temple de Lyon, c'est un édifice public, soumis aux règles concordataires, par la loi du 18 germinal, an X.

*M. Jumel.* — Il n'est pas concordataire.

*M. le comte d'Hugues.* — Soit ! c'est un édifice soumis aux règlements du concordat, si vous préférez.

*M. Jules Guesde.* — Qu'est-ce que le Concordat pour les protestants ?

*M. le comte d'Hugues.* — Etes-vous donc sans savoir,

Digitized by Google

monsieur Guesde, que les églises calvinistes relèvent du Concordat par les articles organiques, aussi bien que les catholiques ?

Je vous prie de vous renseigner et vous verrez.

Oh ! vous pouvez en rire, monsieur Guesde (1), mais vous n'empêcherez pas que les protestants, aux termes de notre législation actuelle, relèvent du Concordat aussi bien que les catholiques et que les israélite.

Je continue ma lecture :

Ces 416 délégués ou suppléants se sont réunis à Lyon, le lundi 2 novembre 1896, dans un édifice public et y ont tenu pendant plusieurs journées, matin et soir, jusqu'à épuisement de leur ordre du jour, de véritables assemblées délibérantes.

L'objet de la réuion et de la délibération, ainsi que cela se remarque dans presque toutes les affaires protestantes, est tel qu'il est impossible à un esprit de bonne foi d'y séparer la question politique de la question confessionnelle.

Il s'agissait d'arriver à la Restauration, sans cesse poursuivie depuis un siècle et sans cesse refusée par l'Etat français (hormis en 1872), d'un synode général, qui serait investi de la haute direction des intérêts protestants et devrait être représenté auprès du gouvernement.

---

(1) « Nous répugnons au rôle d'accusateurs publics contre la longue série des siècles qui sont derrière nous. Nous ne méconnaissons ni n'insultons aucune des différentes phases de l'évolution sociale ; nous les classons, proclamant leur raison d'être nécessaire et leur rendant successivement justice. C'est ainsi que dans ce treizième siècle, auquel faisait allusion l'autre jour notre collègue M. Lemire, l'Eglise — nous ne faisons aucune difficulté de l'avouer — a joué un très grand et très utile rôle. C'est elle qui, se dressant devant les hommes bardés de fer d'alors, non-seulement au physique mais au moral, a été la seule puissance intellectuelle capable d'imposer une limite, de mettre un frein, au moins relatif, aux brutalités et aux violences de tous les jours. » (Jules Guesde, *Officiel* du 27 juin 1896). »

Pourquoi donc les socialistes se dressent ils alors contre l'église en toute circonstance ?

Parce qu'ils font partie de la chapelle maçonnique.

Digitized by Google

C'est « aux vifs applaudissements » de l'Assemblée, dit le procès verbal de la séance du mercredi 4 novembre, que MM. Doumergue et Jalabert font adopter une proposition aux termes de laquelle on discutera immédiatement les motions ayant pour but de donner à l'église une représentation auprès du gouvernement...

On ne peut pas dire, par consequent, que l'Assemblée n'était pas politique.

Et dès le début de la séance, M. Doumergue avait déposé une motion d'après laquelle une Commission permanente et une délégation, se réunissant périodiquement, formeraient auprès du gouvernement la représentation de l'Eglise, avec faculté de convoquer les Assemblées.

Et pour mieux préciser encore le caractère la Restauration, du régime presbytérien synodal qui fut pour beaucoup dans l'âpreté des luttes religieuses des siècles précédents, M. Jalabert a pu dire, aux acclamations de l'Assemblée, qu'il « s'agissait de rentrer dans les traditions de nos pères ».

Le tout a été d'ailleurs formulé en résolution et présenté à la séance matinale du lendemain jeudi 5 novembre, et définitivement voté à la dernière séance du même jour, qui s'est terminée en musique par le choral de Luther chanté par toute l'Assemblée.

*M. Bovier-Lapierre.* — Que est le journal que donne ce compte-rendu ?

*M. le comte d'Hugues.* — C'est l'*Eclair*, et l'article porte la signature Georges Thiébaut, à la date du 14 novembre 1896.

On a rappelé avec soin au cardinal Langénieux, à Reims, qu'il ne devait pas se prêter à des réunions simultanées.

Mais laissons la parole à l'auteur encore un instant :

A-t-on rappelé aux promoteurs du Congrès calviniste de Lyon que le déplacement simultané des pasteurs délégués de la totalité des consistoires était également illicite et que la constitution de cette délégation générale en Assemblée délibérante, pour traiter de matières politiques, touchant la

Digitized by Google

discipline et la hiérarchie, était défendue pour les protestants comme pour les catholiques ?...

Quand on apporte à la tribune une interprétation du concordat, d'après laquelle les membres du clergé séculier rétribué par l'Etat ne sauraient assister à des Congrès sans encourir la mesure pénale de la suppression de traitement, est-ce que les pasteurs de l'église réformée, eux aussi rétribués par l'Etat, et beaucoup plus cher même que les desservants catholique, — ceux-ci ayant 900 fr. et les pasteurs 1.800, quelques-uns 2.000 et 2.200, d'autres 3.000 fr. — ne sont pas soumis aux mêmes prescriptions d'ordre disciplinaire ?

Est-ce que cette organisation politique des consistoires, avec des délégués pasteurs et des délégués laïques, accompagnés de leurs suppléants délibérant à Lyon, à quelques heures de Genève, qui est la capitale religieuse et financière du calvinisme français, ne présente pas des objections autrement sérieuses, au regard de l'Etat et du gouvernement, que les pompeuses ostentations de l'archevêché de Reims ?

Je crois que cet article expose parfaitement la situation.

Il y a eu à Lyon un Congrès protestant qui a été une Assemblée délibérante, cela ne fait pas de doute, et qui ensuite a été une Assemblée politique, comme, du reste, le Congrès de Sedan et comme d'autres Congrès peotestants.

Cela dit, je répète ce que je disais tout à l'heure à M. le Ministre au point de vue du Concordat : Pourquoi y a-t-il dans l'interprétation de ce Concordat ou des articles organiques, dont vous ne le séparez pas, deux poids et deux mesures, alors que M. le Ministre disait lui-même à cette tribune qu'il n'aurait pas deux poids et deux mesures ?

Pourquoi, alors que nous avions posé cette question à M. le Ministre : « Et le Congrès protestant, qu'en faites-vous ? » pourquoi M. le Ministre n'a-t-il pas adressé aux pasteurs une lettre semblable à celle qu'il adressait aux évêques ?

Certes, bien que critiquant l'attitude du gouverne-

Digitized by Google

ment, je ne l'aurais certainement pas interpellé s'il l'avait fait.

Mais encore une fois, ce sont ces mesures d'exception contre lesquelles je m'élève.

Mon interpellation tardant à être discutée, j'ai eu le temps de bien réfléchir à la situation que devait avoir M. le Ministre des cultes vis-à-vis des protestants.

Un jour même, dans l'intervalle, remarquant que l'on avait ici des faveurs toutes particulières pour les protestants, j'ai déjà porté à la tribune une autre question les concernant : j'ai demandé que la Faculté de Théologie protestante fût transférée aux cultes.

Si je le faisais, c'était, vous vous le rappelez, parce que une fois transférée aux cultes, on aurait été forcé d'appliquer aux protestants, qui parlent dans leur Congrès de faire la guerre aux catholiques (1), la même mesure qu'aux catholiques.

Nous nous plaignions, là encore, des mesures d'exception qui sont prises contre les uns et qui ne sont pas prises contre les autres.

Ce que je désirais aussi à ce moment — voulant suivre le système de la chambre, de sérier les questions, — c'était que le Ministre des cultes eût la haute main sur la faculté de théologie protestante, parce qu'il me semblait que les pasteurs protestants devaient tous dépendre du Ministère des cultes, comme les membres du clergé catholique, et non être rattachés pour une part au Ministère de l'enseignement.

Ce qui fait peut-être que M. le Ministre n'a pas pu atteindre les pasteurs du Congrès de Lyon — je dis peut-être, car je n'en suis pas sûr, — c'est que certains de ces pasteurs ne dépendaient pas du ministère des cultes, mais de celui de l'Instruction publique.

---

(1) Les guerres de religion sont à nos portes, qu'on le veuille ou non ; elles éclateront fatalement, un jour relativement proche, sous un nom quelconque, mais elles éclateront.

Digitized by Google

Que signifient ces anomalies ?

Lorsqu'autrefois il s'est agi de supprimer la faculté de Théologie catholique, c'était M. Burdeau qui était rapporteur du projet de loi. Et M. Burdeau, paraît-il, était favorable à la suppression de la faculté de théologie protestant comme à la suppression de la faculté de théologie catholique.

Mais sur l'insistance de M. Franck-Puaux, directeur de la *Revue chrétienne*, et qui est un protestant connu, M. Burdeau n'a pas conclu dans ce sens.

On a supprimé la faculté de théologie catholique et on n'a pas supprimé la faculté de théologie protestante.

*M. Alfred Faure.* — C'est un séminaire.

*M. le comte d'Hugues.* — On me dit : c'est un séminaire. Nous allons y revenir.

Ce n'est pas nous qui avons demandé la suppression des facultés de théologie ; mais on a conclu dans un sens, et nous voulons que logiquement on aille dans le sens qui nous a été appliqué, à nous ; nous voulons — du moins je parle pour moi — qu'on ne nous applique pas des mesures qu'on n'applique pas à d'autres.

Je demande l'égalité et la justice sur ce point ; et je vous affirme que, lorsque le prochain budget sera discuté, je reporterai la question à la tribune.

On a laissé subsister la faculté de théologie protestante après avoir supprimé la faculté catholique.

On a fait mieux ; on a versé la faculté protestante au service de l'enseignement, sous prétexte que c'est un séminaire ou que c'est une chose d'enseignement (1).

Eh ! bien ! moi, ce que je déplore, ne fut-ce que pour l'Etat, dont on invoque à tout instant la neutralité dans les questions comme celle-là, c'est de voir que l'Etat ne soit pas neutre du tout.

---

(1) Beaucoup de professeurs à la faculté de théologie protestante professent également dans les lycées de l'état où ils impriment aux élèves, dont la majorité est catholique, l'esprit protestant, voilà pourquoi, en réalité, on a agi ainsi.

Digitized by Google

M. le Ministre de l'Instruction publique, Rambaud, nous disait à cette tribune que la faculté de théologie protestante avait été conservée parce qu'il n'y avait qu'un point sur lequel elle différât de l'enseignement des facultés de l'Etat, c'était précisément en ce qui concerne l'enseignement de la théologie protestante, et que, dès lors qu'on y recevait l'enseignement de l'Etat, cette faculté devait être conservée.

Mais ne voyez-vous pas l'absurdité à laquelle vous aboutissez ?

Voilà une faculté qui fait concurrence aux facultés de l'Etat.

Et vous tolérez cette concurrence, parce qu'elle enseigne en plus que vos facultés, la religion protestante !

Et cela au nom de la neutralité, dites-vous, que vous n'acceptez pas de la part des facultés catholiques !

Vous soutenez donc, vous, Etat, l'enseignement protestant; vous nous forcez, nous, contribuables catholiques, à payer cet enseignement protestant, et vous ne voulez pas entendre parler de l'enseignement catholique. C'est là une absurdité monstrueuse.

Je la signale à la Chambre.

D'ailleurs, il faudra bien que la question vienne de nouveau à la tribune.

Je la signale simplement en parlant du Congrès de Lyon à propos duquel M. le Ministre des cultes n'a pas cru prendre les mêmes mesures qu'il avait prises contre les catholiques.

Si vous persévériez dans l'attitude que vous avez prise contre les catholiques, tandis que vous faites montre de bienveillance excessive, vis-à-vis des protestants, en ne prenant pas contre eux des mesures semblables, nous serions en droit de vous dire que vous avez un cléricalisme spécial, et un cléricalisme protestant, comme nous vous avons déjà démontré autrefois que vous aviez un cléricalisme juif et un cléricalisme franc-maçon.

Quant aux séminaires dont on parlait tout à l'heure ceux qui appartiennent à la religion israélite reçoivent



Digitized by Google

des subventions ; ceux de Paris et de Montauban, qui appartiennent au culte protestant, reçoivent une subvention de 26 500 francs de l'Etat, les séminaires catholiques, au contraire, ne reçoivent rien. Vous voyez bien qu'il y a une partialité flagrante.

*M. Louis Jourdan* (Lozère). — Votez la séparation des églises et de l'Etat.

*M. le comte d'Hugues.* — Si vous le voulez, mais dans certaines conditions.

Vous savez que la proposition en a été faite, que M. l'abbé Lemire en a parlé sans crainte, l'autre jour.

Nous ne serions pas très éloignés de nous entendre dans le cas où la liberté d'association serait votée.

Nous ne sommes pas exigeants ; nous demandons seulement pour nous les mêmes mesures et les mêmes droits que pour les autres.

L'Etat nous dit qu'il est neutre, qu'il n'entend pas favoriser les uns aux dépens des autres ; je vous ai prouvé pour les séminaires, pour les facultés de théologie, et je vous prouverai pour d'autres points encore, que l'Etat favorise les protestants et s'attaque aux catholiques.

Cela saute tellement aux yeux que, lorsque j'ai apporté pour la première fois à la tribune cette question de l'enseignement protestant, des facultés de théologie protestante, la presse s'est émue, que les journaux protestants ont écrit des articles pour se défendre et que d'autres journaux, des journaux radicaux notamment, ont répondu.

Le gouvernement empêche les petits fonctionnaires catholiques, toutes les personnes qui sont en bas de l'échelle administrative et qui dépendent de lui de mettre leurs enfants dans les établissements des Frères, leurs filles aux Ecoles des Sœurs ; et, à chaque instant, nous voyons révoquer de modestes personnalités de cette échelle administrative uniquement parce qu'elles ont placé leurs enfants dans des écoles religieuses. (*Très bien ! Très bien ! à droite.*)

Digitized by Google

*M. Albert le Clec'h.* — C'est inexact !

*M. le comte d'Hugues.* — Ce n'est pas une erreur, si cela ne se fait pas en Bretagne, M. le Clec'h.....

*M. le lieut. colonel du Halgouet.* — Mais au contraire ! cela se fait en Bretagne.

*M. Albert le Clec'h.* — C'est le contraire qui se fait en Bretagne !

*M. le comte d'Hugues...* cela se fait en tout cas dans d'autres régions. Il n'y a que les hauts fonctionnaires de la République qui puissent se permettre ce luxe sans qu'on leur dise rien.

Il m'est tombé sous les yeux, hier, quelques vers ainsi conçus :

Monsieur Rivaud (1) est un préfet
D'la troisièm' République
Il est très bien, il est parfait,
Surtout en politique :
Il est radical,
Anticlérical,
Quand il est à la Guille ;
Mais par dévotion
Suit la procession
Au couvent de sa fille.

Oui, Messieurs, il n'y a que les préfets, et celui de Lyon entre autres, qui puissent se permettre ce luxe ; mais pour les petits fonctionnaires catholiques, il paraît que ça leur est interdit.

Si cette question protestante nouvelle à la tribune ne passionne pas la Chambre, elle provoque, d'un autre côté, beaucoup d'émotion, je vous l'affirme, dans certains milieux et notamment dans le monde administratif, on se demande quand s'arrêtera l'invasion potestante dans l'administration.

J'ai un peu suivi, pour constater les progrès de la

(1) Rivaud vient d'être mis en disponibilité par Brisson, qui sans doute le trouvait trop tiède (28 octobre 1898.)

Digitized by Google

finance protestante en France depuis plusieurs années, la même méthode que Drumont avait adoptée le premier pour faire connaître aux français la puissance juive, et c'est ainsi que j'ai appris que la finance protestante, sans être aussi resserrée en quelques mains que la finance juive est cependant peut-être aussi puissante (1).

*A gauche.* — C'est une erreur.

*M. le comte d'Hugues.* — C'est peut-être une erreur; je l'ignore.

Du reste, M. Rouanet en a parlé l'autre jour.

*M. Gustave Rouanet.* — Oui, et les catholiques de ce côté (*la droite*) ont voté « contre » nos propositions.

*M. le comte d'Hugues.* — Je n'ai pas voté « contre. »

*M. Gustave Rouanet.* — Vous avez peut-être été le seul !

*M. le comte d'Hugues.* — Je ne le crois pas ; mais c'est pour cela que ces questions doivent être portées à la tribune, afin d'éclairer même quelques-uns de mes amis.

*M. Carnaud.* — Tachez d'user de votre influence auprès d'eux !

*M. le comte d'Hugues.* — Je ne sais si mon influence est aussi grande que la vôtre auprès de vos amis ; mais je vous assure que je ferai tout mon possible pour les convaincre, si vous voulez me laisser parler.

*M. Gustave Rouanet.* — Notre parti est pour l'emprisonnement des coquins !

*M. le Président.* — Messieurs, veuillez garder le silence ; la discussion ne peut dégénérer ainsi en conversations particulières.

*M. le comte d'Hugues.* — Mon parti, M. Rouanet, a demandé assez souvent l'emprisonnement de Cornélius Herz, qu'un ministère que vous avez soutenu a laissé

(1) Les protestants sont, en effet, très riches, tant par eux-mêmes que par leurs banques, *toutes très puissantes*, plus puissantes peut-être que les banques juives.

Digitized by Google

échapper, pour que vous n'ayez pas le droit de récriminer contre lui (*Très bien ! à droite*).

Mais je laisse de côté cette question de la finance protestante, et je dis qu'en France l'invasion des protestants dans l'administration est un fait dont il importe de se préoccuper.

En dehors de l'alliance évangélique universelle qui a son siège à Paris et qui agit très activement, j'ai eu la curiosité de me rendre compte de ce qui se passe dans les différentes branches de l'administration, et je suis arrivé à cette conclusion que l'enseignement français tout entier est entre les mains du protestantisme

*M. Marcel Habert.* — Sur ce point vous avez absolument raison.

*M. le comte d'Hugues....* — Et, chose singulière, cet envahissement a lieu dans presque toutes les catégories de notre organisation sociale.

Au même moment, nous avons vu le général qui est à la tête de l'Ecole Polytechnique, le commandant de l'école d'application, et le commandant des forces militaires de Paris, être tous trois des protestants.

Dans les ambassades, à la marine, dans les colonies, aux cultes, dans les préfectures, tout le haut personnel est protestant.

J'appelle votre attention là-dessus (*Interruptions*).

Veuillez me permettre de m'expliquer, Messieurs ; c'est une question que j'ai longuement étudiée et qui m'intéresse à un haut degré.

Les protestants représentent le soixantième — d'après leurs propres chiffres — de la population totale de la France et, dans certaines administrations, ils sont en nombre infini.

Je citerai, entr'autres, le département du Gard, qui est aux trois-quarts catholique et dont la magistrature est aux trois quart protestante.

Ce département à lui seul a fourni plus de cent magistrats protestants, et vous retrouvez partout, Messieurs, cette invasion protestante.

Digitized by Google

*M. Gérault-Richard.* — S'il y a eu une invasion protestante, elle s'est produite en Allemagne depuis la révocation de l'Edit de Nantes.

*M. le comte d'Hugues.* — Et en France aussi, vous allez le voir M. Gérault-Richard qui m'interrompez. Je vais y venir.

M. Rouanet disait l'autre jour qu'il y avait ici 108 députés faisant partie de conseils d'administration.

Je pourrais vous dire à mon tour que tous les protestants, qui ne sont qu'un soixantième de la population de la France, ont dans cette chambre plus de 60 représentants, c'est-à-dire au moins le dixième.

Il y a cependant un autre point qui est beaucoup plus élevé, beaucoup plus intéressant encore et sur lequel je veux également appeler l'attention de la Chambre.

Celui-là touche à la défense nationale.

De tout temps, vous le savez, tous les gouvernements ont essayé d'avoir des influences dans les pays voisins.

Ainsi, le cardinal Richelieu a soutenu les protestants en Allemagne par nos subsides et même par nos armes, pour défendre la politique de la France.

*Sur plusieurs bancs* : Ce n'est pas la question !

(*A ce moment M. Sarrien, Vice-Président est remplacé au fauteuil par M. le Président Henri Brisson.*)

*M. le comte d'Hugues.* — Veuillez me laisser m'expliquer un moment, Messieurs, vous allez voir que je suis absolument dans la question.

De tout temps, dis-je, nos gouvernements ont cherché à créer un parti français en Angleterre, en Allemagne et dans tous les pays voisins.

Or, les nations protestantes ont fait de leur côté chez nous ce que nous faisions du nôtre.

En ce qui concerne notamment les deux pays protestants qui nous entourent, l'Angleterre et l'Allemagne, c'est un fait qui m'a fort ému et je crois qu'il est de mon

Digitized by Google

devoir de le soumettre à la Chambre, une entente serait faite contre la France depuis fort longtemps (1).

D'ailleurs, à l'heure actuelle, il existe en France et à côté de nous, en Algérie, et plus loin à Madagascar, et dans presque toutes les possessions françaises, des organisations de propagande qui doivent nous mettre en garde contre ce parti anglais dont parlaient ici M. de Mahy et plusieurs de nos collègues (2).

Oui, il y a des noyaux organisés sur certains points de notre territoire, d'où part une propagande protestante active qui rappelle la propagande anglaise que je laisse entrevoir.

Notez que je n'incrimine personne et que je ne voudrais pas, à mon tour, faire de procès de tendance à personne.

Mais lorsqu'il y a des liens aussi forts que ceux de la religion, qui rattachent des personnes à un pays voisin, il est facile de comprendre que la propagande de ces pays peut s'exercer plus facilement au milieu de ces personnes.

Du reste, cela a été signalé bien souvent par plusieurs de nos collègues.

Voici ce que M. Pourquery de Boisserin disait, l'année dernière, dans son rapport sur le budget de l'Algérie :

« Notre devoir est de signaler au gouvernement l'habileté avec laquelle, sous le couvert de missions protestantes, les méthodistes anglais, aidés par de zélées diaconesses, font en Algérie une propagande anti-française.

---

(1) On a vu dans un chapitre précédent que cette entente existe réellement. Elle est cimentée par une alliance récente, ce qui prouve que M. d'Hugues voyait juste lorsqu'il interpella.

(2) Il faut être reconnaissant à M. de Mahy de fustiger ainsi les protestants ; mais il convient de lui réserver nos éloges. M. de Mahy, qui attaque *les seuls méthodistes*, sans doute parce qu'il appartient, lui, à une autre secte protestante, fait élever ses filles dans la religion réformée et les marie au Temple.

Digitized by Google

Ils étendent leur action tout à la fois sur les indigènes et sur les Européens de nationalité étrangère.

Aux premiers, ils font entrevoir les bienfaits prétendus d'une occupation anglaise, et disent que l'administration française ne cesse de se livrer à des tracasseries et à des persécutions... »

*M. Conrad de Witt.* — Vous apportez la preuve de ce que vous avancez ?

*M. le comte d'Hugues.* — C'est M. Pourquery de Boisserin qui disait cela l'année précédente, dans le rapport du budget qui a été discuté devant la Chambre et que vous connaissez comme moi.

« ... Aux seconds, ils font miroiter la chimérique espérance de la Constitution d'un Etat indépendant puissamment protégé...

Il faut absolument que le gouvernement se décide à expulser immédiatement de toute la colonie ces apôtres de discorde et de révolte. »

Mais M. Pourquery de Boisserin n'était pas le seul ; M. Saint-Germain, un autre de nos collègues, allait plus loin que lui (1).

Et en ce qui concerne notamment les Congrès protestants où figurent des représentants de tous les synodes de France, Congrès qui se tiennent dans les bâtiments de l'Etat et qui sont de véritables Assemblées délibérantes ou des Assemblées politiques, je ne vois pas pourquoi, et au nom de quelle loi, vous pouvez interdire au clergé catholique d'en faire autant.

En d'autres termes, je veux bien la liberté pour tous, mais je ne vois pas de quel droit vous avez deux poids et deux mesures. (*Très bien ! Très bien ! sur divers bancs a droite.*)

---

(1) Voir, chapitre : *Les Protestants à Madagascar et en Algérie*, interpellation Saint-Germain.

Digitized by Google

***

Les catholiques sont, au fond, sur ce point, de l'avis de M. le comte d'Hugues, dont l interpellation, c'était prévu, se termina par le vote de l'ordre du jour pur et simple (1) ; mais ils sont d'une incroyable naïveté.

Il y a des hommes nés comme cela.

Essayez de faire comprendre à certaines gens que deux et deux font quatre, vous n'y parviendrez pas.

Essayez de leur persuader que la France est une nation catholique, vous y parviendrez moins encore.

— Etes-vous bien certain de vos chiffres, vous disent-ils ?

Y a-t-il vraiment en France 36 millions de catholiques, et 2 millions seulement de protestants, de juifs, de musulmans ou de libre-penseurs ?

— C'est absolument certain.

— Mais comment se fait-il alors que dans un pays organisé comme la France, où la voix du catholique a la même valeur que celle du Franc-maçon ou du protestant, ce soit ces derniers qui détiennent aujourd'hui toute l'influence et tout le pouvoir ?

---

(1) Si nous avions été à la place de l'interpellateur, M. le comte d'Hugues, nous aurions déposé, l'ordre du jour suivant, qui n'aurait peut-être pas été voté, mais qui aurait au moins traduit l'état d'esprit des sectaires de la majorité.

ORDRE DU JOUR.

La Chambre,

Résolue à poursuivre sa politique de concentration anti-clérical sur le dos des catholiques français tant que ceux-ci, désunis et moins avisés que les catholiques belges, ne comprendront pas suffisamment aussi quelle est l'importance de la presse, de la réunion publique, et d'une propagande active et continue, à notre époque de parlementarisme ;

Invite le gouvernement à persévérer dans son attitude de bienveillance exagérée envers les protestants, les juifs, les francs-maçons, les musulmans turcs et autres ;

Et passe à l'ordre du jour.

Digitized by Google

Que répondre à cela, sinon que les catholiques sont bien bêtes et bien maladroits!... Tel un immense troupeau de moutons plaintifs, conduit et harcelé par une demi-douzaine de chiens! Rien qu'en montrant de temps en temps leurs crocs, rien qu'en étranglant par ci par là un mouton pour faire peur aux autres, les chiens restent les maîtres absolus de la situation. Et tout le troupeau fait « Bè! Bè! » comme dans la Mascotte!

Tels aussi les catholiques menés par une minorité intrigante de protestants, de juifs et de francs-maçons.

Très habilement, les membres de cette minorité, se sont partagés les rôles. Ils se sont aussi glissés dans tous les camps.

Ils ont un pied partout aujourd'hui et sont, quoi qu'on puisse dire, l'âme de la coterie véreuse qui préside aux destinées de la France.

Le beau temps des protestants, qui dure depuis de trop nombreuses années, a cependant plus particulièrement commencé à l'époque où Freycinet était Président du Conseil des Ministres.

Quel homme néfaste que ce réformé rusé!

Quel mal n'a-t-il pas fait à notre pays avec ses compères protestants Herbette et Wadington, sans oublier son intime ami Cornélius Herz, qui lui doit le grade le plus élevé de notre Légion d'honneur?

J'imagine que le plan Freycinet, tristement célèbre dans nos travaux publics, aura une place toute spéciale dans les mauvaises pages de notre histoire.

Et ses responsabilités dans les compromissions du Panama, ses manœuvres de pression pour le compte de Cornélius Herz, les encaissements pour le journal le « Télégraphe »! Et sa conduite envers l'inventeur de la mélinite, Turpin? Et sa tactique singulière en ce qui concerne la question d'Egypte, perdue à tout jamais pour nous depuis?

Pourquoi les socialistes qui aboient en meute dès qu'on fait danser la soutane d'un curé, n'ont-ils jamais parlé de ces choses-là à la tribune?

Digitized by Google

Ils ont des sympathies avouées pour des causes qui m'ont toujours paru incompréhensibles.

En 1896, ils vont assister en Angleterre au Congrès socialiste auquel on les convie, et peu après, c'est Jules Guesde qui demande au gouvernement pourquoi il a fait expulser de France les députés allemands, Bébel en tête, qui venaient apporter la bonne parole aux socialistes français.

Et quand le comte d'Hugues a interpellé le gouvernement sur la question protestante, toutes les interruptions ou à peu près, qui ont haché son discours lui sont venues des bancs socialistes.

Pourquoi ces faveurs marquées pour tout ce qui est d'essence protestante ou de pays protestant?

On a dit et répété, je le sais, et c'est la vérité, que le socialisme Français actuel, était lui-même d'essence allemande, comme d'ailleurs le protestantisme.

La chose n'en est pas moins singulière.

Peut-être faut-il trouver dans ce fait la méfiance instinctive de tous les peuples de race latine pour le socialisme ainsi personnifié.

Car, il est évident que les socialistes, malgré tout leur talent, malgré l'activité qu'ils ont parfois déployée pour des causes bonnes et populaires, ne réussiront jamais *d'une manière durable*, à implanter leurs utopies dans le peuple français.

Au premier moment, l'idée paraît séduire, mais une défiance invincible finit par envelopper les chefs du mouvement dès qu'ils se sont montrés.

Pareille chose s'est produite en Autriche lorsque, en mars 1897, la ville de Vienne fit la première application du suffrage universel.

Il y avait cinq députés à élire.

Au dernier moment, les socialistes, laissant ouvertement tomber les masques, s'entendirent avec les libéraux, c'est-à-dire avec les opportunistes, anticléricaux de la capitale autrichienne.

Digitized by Google

La concentration se faisait contre les antisémites, autrement appelés là-bas « chrétiens sociaux ».

Et voici ce que disait notamment à la veille du scrutin la *Newe Freie Presse*, le grand journal juif du libéralisme sectaire

« Vienne décidera, enfin, si les chevaliers d'industrie politique, qui ont conquis la domination dans la capitale et dans la Basse-Autriche, pour se mettre au service de la *réaction cléricale* sont vraiment l'expression des sentiments du peuple, comme ils n'ont cessé de le proclamer. »

Qu'est-il arrivé ? Les socialistes unis pour la circonstance aux libéraux ont été battus à plate couture par les antisémites, lesquels avaient toujours inscrit la liberté de conscience et la paix religieuse dans leurs programmes électoraux.

Le docteur Lueger, chef des antisémites, fut élu par 29 000 voix contre 18 000 à son concurrent et ses amis Proschska, Axman, Mittermayer et Belohalwek, furent élus également avec des majorités écrasantes.

En France, beaucoup de conservateurs, à mon sens, ne savent pas tirer profit des événements.

Et leur plus grand manque de sens politique, peut être, vient de ce qu'ils s'obstinent avec entêtement, à trop joindre leur cause à celle des libéraux, dans la crainte des socialistes.

Messieurs les bourgeois jacobins de la Grande Révolution n'ont-ils pas été aussi sanguinaires que les représentants du Tiers ?...

Soyez tranquilles, les libéraux iront avec les révolutionnaires dès que vous les troublerez dans leur digestion.

Et l'école dite libérale fera toujours cause commune avec les radicaux socialistes quand son intérêt l'exigera.

Voyez en Belgique. Les libéraux conduits par Bulls ou Orban hésitent-ils à s'allier avec les socialistes contre les cléricaux de toute nuance ?

Voyez en Italie. Les libéraux francs-maçons de Cola-

Digitized by Google

janni ne font-ils pas cause commune avec les socialistes anticléricaux ?... Il est vrai que Lemmi et Nathan, qui sont les chefs de la Maçonnerie et leur associé compère Crispi, sont les plats courtisans du pouvoir monarchique, afin de mieux l'exploiter, peut-être.

Non, la France ne se laissera jamais séduire par les vaines théories du collectivisme socialiste, né sur le sol allemand, à la voix du juif Karl Marx.

Mais la France est en ce moment sous le joug du faux libéralisme protestant, plus anglais qu'allemand, peut-être, qui a déjà semé notre pays de Révolutions et de ruines.

Il faut que nous aussi nous échappions à ce joug, que nous mettions en déroute ces sectaires qui prennent le nom de libéraux — le nom ne fait d'ailleurs rien à l'affaire — que nous brisions définitivement les liens.

Rappelons-nous bien que toutes les réformes promises par ces prétendus libéraux n'ont abouti qu'à nous donner des augmentations de charges et qu'à nous rejeter de plus en plus dans le socialisme.

Eh quoi ! est-il encore quelqu'un pour douter que le libéralisme a fait faillite à toutes ses promesses, en attendant que la banqueroute, amenée par sa mauvaise gestion, éclate sous nos pas ?

Le protestant Léon Say faisait partie de cette minorité intrigante dont j'ai parlé. Il a été président du conseil des Ministres. La suspension de la frappe libre de l'argent qu'il a décrétée nous a fait perdre des milliards.

Lisez ce qu'a écrit Chabry sur la question, vous serez édifié.

En tout et pour tout, l'esprit libéral de notre époque se confond avec l'esprit protestant (1) c'est la même

(1) En politique le protestantisme, issu du *libéralisme*, n'est-il pas l'auxiliaire de la République sectaire que nous subissons ? On pourrait presque dire avec M. Arthur Loth, qu'il en est le fondateur.

Digitized by Google

tendance, la même hypocrisie.

Que d'exemples on en pourrait citer !

*Le 17 mars 1880*, le parti protestant jouait une de ses plus abominables comédies à la Chambre des Députés.

La loi contre l'enseignement supérieur était revenue au Sénat et on venait de la voter en retranchant le fameux article 7 de Jules Ferry.

Alors, un ami des anglicans d'Auvergne, dont le nom devait figurer plus tard parmi les premiers éclaboussés au Panama, Devès, déposa une interpellation pour mettre le gouvernement en demeure de disperser les Ordres catholiques par la force et la violence.

*A six heures et demie du soir*, le Ministre protestant Freycinet, président du conseil, acceptait l'ordre du jour rédigé par Jules Ferry, marié à une Anglaise protestante, et par ses amis.

Tous les libéraux de la Chambre votaient l'ordre du jour et les religieux étaient expulsés.

Or, singulière concordance à remarquer, treize ans après, *le 17 mars 1893 à six heures et demie du soir*, Jules Ferry mourait subitement chez lui, la veille du jour où il devait prendre possession du Petit Luxembourg, ayant été nommé Président du Sénat.

Si le Français n'était pas insouciant par nature, il

---

L'idée de République n'est apparue en France qu'avec la Réforme.

Depuis l'origine, le protestantisme français a été républicain tantôt ouvertement, tantôt secrètement, et républicain jusqu'à conspirer avec l'Etranger pour renverser la vieille monarchie catholique et y substituer le régime politique dont la Révolution avait reçu de lui en France, la formule et le modèle en dehors.

Les affinités morales et politiques du protestantisme avec la République expliquent la faveur dont il jouit sous le régime actuel, faveur telle qu'elle dépasse peut-être en influence publique, l'importance que le judaïsme a prise, par l'argent, dans notre Société.

Digitized by Google

s'apercevrait vite des calculs savants auxquels se livrent les réformés pour le protestantiser.

Il n'est rien d'un peu important en matière parlementaire qui ne reçoive l'empreinte protestante.

C'est Jules Siegfried, l'homme néfaste du câble des Açores, qui est rapporteur du projet de loi autorisant la colonie de Madagascar à convertir l'emprunt contracté en 1886 et à procéder à l'émission d'obligations amortissables en soixante ans, garanties par le gouvernement.

C'est le calviniste Odilon-Barrot qui est rapporteur de la proposition de loi ayant pour but le rétablissement du scrutin de liste.

Etc. Etc. Etc; 40, Etc...

Aux yeux du public, qui ne sait pas que notre régime parlementaire est d'essence anglaise, et fait pour les mœurs protestantes, cela ne dit pas grand chose.

Mais un beau matin, un scandale se produit qui étonne tout le monde.

On apprend, par exemple, que les transports français pour la guerre de Madagascar ont été concédés à des armateurs anglais.

Là-dessus, énorme tapage dans la presse indépendante !

Eh ! quoi ! s'écrie-t-on de tous les côtés, nous dépensons des centaines de millions chaque année pour en arriver à ce résultat ! C'est honteux ! Et qui donc était Ministre de la Marine au moment de ce marché abominable ?

Félix Faure...

Dès l'avènement à la présidence du marchand de cuirs, Félix Faure, je n'ai pas hésité à dire qu'il était *une sorte de Président Anglais de la République Française.*

Je connaissais tout aussi bien que les panamistes, qui l'ont élevé à cette dignité dont il est indigne, la situation de ce trafiquant cosmopolite.

Mais, ce que j'ignorais, c'est qu'il eut été capable, à un moment donné, *d'obliger le général Mercier, Ministre de la*

Digitized by Google

*Guerre, à confier à une compagnie anglaise le transport de notre matériel de guerre à Madagascar.*

... Jadis, les félons étaient passés par les armes ; mais aujourd'hui que la chevalerie française s'abrite sous le turban de Rothschild, et avec la Franc-maçonnerie reçoit le mot d'ordre d'Adriano Lemmi, les traîtres sont Vice-Roi et portent en sautoir le grand cordon de la Légion d'Honneur.

De qui, ces lignes ?

D'un brillant écrivain irrité, Mazon, qui les faisait paraître dans un journal d'Algérie à la date du 3 février 1895.

Qu'aurait-il dit s'il avait su que le général Mercier, lui aussi, était marié à une anglaise ?

Bientôt après, la Presse faisait un silence complet.

Ou si quelque journal indépendant jetait une note aiguë, bien vite des clameurs étouffaient cette voix isolée.

Que de gens se sont demandés si c'était à une pluie de Danaé qu'on devait cet apaisement soudain !

Combien d'autres ont essayé de compter alors les journalistes protestants ou ayant des attaches protestantes dans les divers grands organes de la Capitale !

Le dénombrement n'est pas très facile à faire, mais il se fera peu à peu comme on l'a fait pour les juifs.

Citons toutefois MM. Grosclaude, de l'*Echo de Paris*, de Pressensé, Delhombre (1), Mohrardt du *Temps*, Chantavoine, de Montclar, Rod, Ditz, *des Débats* ; Paul Gaveau, de Cottens, du *Soir* ; Fuster, etc.

Il n'était surtout pas facile à faire au moment de ce tapage, parce que le Ministère des Colonies venait d'être confié à Lebon.

---

(1) Delhombre, Paul est né à Maubeuge, Nord, 18 mars 1848, avocat à la Cour d'appel de Paris ; Officier de la Légion d'Honneur. Publiciste. Rédacteur au *Temps*. Economiste. Membre de la Société d'Economie politique de Paris et du *Cobden-Club* de Londres.

Digitized by Google

C'est à Le Royer, le protestant Genevois, dont on a fait un président du Sénat, qu'il doit sa fortune.

Lebon fut secrétaire de Le Royer

Lorsque celui-ci, obligé de quitter son fauteuil de président à la suite d'histoires dont rougirait un sapeur, donna sa démission, Lebon fut muet comme une carpe

La compensation ne se fit pas attendre, on le nomma Ministre des Colonies.

Il est maintenant un des plus beaux ornements de la coterie, avec Reinach, Raynal, Rouvier, Dumay, Darlan, Bourgeois, Boissy d'Anglas, et tant d'autres !

Quant aux conservateurs, ils ne veulent rien voir, rien entendre.

Leurs nerfs ne supportent pas la moindre épreuve d'énergie ou de lutte sociale.

Et dès qu'une voix indépendante et vengeresse s'élève du milieu de cette foule qu'on cingle, qu'on mord, qu'on vole, qu'on va jusqu'à déshonorer et à faire s'entredévorer, les autres catholiques disent à cette voix : « Taisez-vous vite, juste ciel !

Taisez-vous donc ! Vous allez attirer l'attention sur nous ! Votre langage est trop violent ! Taisez-vous ! »

N'est-ce pas ainsi que les choses se passent tous les jours ?

N'avons-nous pas pour habitude de traiter les audacieux d'énergumènes, alors que chacun de nous devrait être encore plus audacieux et plus militant que celui-là ? N'avons-nous pas le déplorable instinct de considérer, au contraire, comme des hommes d'ordre et de bon sens, les timides qui laissent commettre sous leurs yeux journellement, par manque de courage ou par soif des honneurs, les pires exactions et les pires infâmies ?

Aussi, tandis que la clique Judéo-maçonnique est dans son rôle en nous menant à coups de fouet, nous n'avons pour nous défendre, nous catholiques, que des représentants d'une mollesse stupide.

Certains d'entre eux qui sont, je n'en disconviens pas,

Digitized by Google

d'excellents pères de famille et d'honnêtes citoyens, ne peuvent — parlementairement parlant — se comparer qu'à des hiboux, tant ils ont peur de leur ombre et de la lumière.

En attendant, les catholiques sont considérés comme des mercenaires, des outlaves, des parias.

De la société qu'ils composent, ils ont toutes les charges ; les juifs, les francs-maçons et les protestants, tous les avantages.

Pour eux ni liberté, ni égalité, dirons-nous avec la *Croix de Touraine*.

Il y a des enfants qui vont à la mairie.

— Votez-nous, disent-ils, quelques habits pour l'hiver.

— Quelle est votre école?

— L'école des frères.

— *Vous n'aurez pas d'habits*,

⁂

Il y a des femmes en haillons qui vont au bureau de bienfaisance :

— Donnez-moi un morceau de pain pour moi et mes petits.

— Où mettez-vous vos filles !

— A l'école des sœurs : la loi le permet.

— C'est possible. Nous ne le permettons pas, nous,

*Vous n'aurez pas de pain.*

⁂

Il y a des vieillards qui vont à la porte de l'hospice:

— Donnez-moi un lit : je suis vieux, sans ressources et sans famille.

— Vous êtes l'ami du curé ?

— Comme tous les pauvres, Monsieur.

— *Vous n'aurez pas de lit.*

Digitized by Google

∴

Il y a des jeunes gens qui vont trouver l'Etat :
— Donnez-nous des postes rétribués par vous.
Je remplirai mes fonctions avec fidélité et dévouement.
— Vous êtes catholique ?
— Comme l'immense majorité des Français, Monsieur.
— *Vous n'aurez pas de poste.*

∴

Il y a des fonctionnaires qui voudraient se souvenir, par instants, qu'ils ont une âme, aller à la messe avec leur femme, faire leurs Pâques, etc. Mais quoi ? aller à la messe et faire ses Pâques, est-ce que cela ne les empêcherait pas de bien additionner leurs chiffres, de bien paver les routes, de distinguer un pont d'une rivière, un disque d'une locomotive ?
— *Prenez garde ? vous n'aurez pas d'avancement.*

∴

Il y a un chef d'Etat qui fut élève des Frères.
Sous la coupole des cieux, en face de la France de Clovis, de Charlemagne et de Saint Louis, entre l'empereur d'Allemagne qui invoque le Dieu des Armées, et le Président de la République des Etats-Unis qui fait appel à la Providence, il va prononcer un discours.
Mais une voix s'est fait entendre.
— Si tu prononces le nom de Dieu tu n'es pas l'ami de César.
— César ?... Mais c'est moi qui le suis.
— Non, non ; c'est nous, les Loges !...
Et il ne t'est pas permis de prononcer même le nom de Dieu.

Digitized by Google

⁂

Il y a des femmes qui ont tout abandonné pour se dévouer au soulagement des misères humaines.

— La bourse ou la vie ! Choisissez.

— Mais j'ai peu d'argent. Et encore ce n'est pas à moi ; on me l'a donné pour mes pauvres.

— Choisissez ! Vous dis-je.

— Je ne choisirai rien.

— Eh bien ! je choisis pour vous. Je prends d'abord la bourse, et tout à l'heure je prendrai la vie.

*Il ne vous est pas permis de faire du bien.*

⁂

Il y a des morts qui se sont repentis avant de mourir.

Ils ont dit à leur femme et à leurs filles :

« Je meurs en catholique ; je veux être enterré en catholique. »

Mais les solidaires, les croque-morts de Satan sont là, et ils emportent le cadavre et ils s'en vont l'enfouir... avec la liberté.

Liberté, ceux qui vont mourir te saluent.

⁂

On élevait autrefois des cœurs et des intelligences, on formait des enfants et des jeunes gens qui respectaient leurs père et mère, qui écoutaient leur conscience, qui s'éprenaient d'enthousiasme pour les belles et grandes choses.

Aujourd'hui, on n'a de préoccupation que pour la vile matière.

Ce n'est pas moi qui le dit ; c'est un journal anti-clérical, l'*Echo de Paris*.

« La jeune génération qui vient à la vie a connu les bienfaits de l'éducation laïque,

Digitized by Google

« Cette génération m'épouvante.
« Je sens venir *un déchaînement de barbarie.* »

∴

Il y avait autrefois des femmes qui aimaient leurs maris, et des maris qui respectaient leurs femmes.

Depuis la loi Naquet, on peut se marier pour se séparer !

∴

La population diminue chez nous.

C'est l'affreuse réalité que dévoilent les statistiques.

Et pendant ce temps, l'Angleterre gagne chaque année 300 000 citoyens ; l'Allemagne protestante 500 000.

Dans cinquante, ou soixante ans, nous serons au plus trente neuf millions de français, et nous aurons à nos portes quatre vingt millions d'Allemands !

O Impiété ! voilà ton œuvre.

*La France s'en va.*

**Messieurs, saluez la Patrie qui meurt.**

Digitized by Google

# CONCLUSION

Nous voici arrivé au terme du voyage. Nous avons la conviction d'avoir écrit une œuvre utile.

Peut-être trouvera-t-on, entre autres critiques, que nous avons abusé des citations et des documents.

Nous avons pensé que pour traiter sérieusement un sujet NOUVEAU, il fallait établir, plutôt deux fois qu'une, le bien fondé de nos affirmations.

Par son œuvre admirable qui domine toutes celles des écrivains nationalistes à l'école desquels nous nous flattons d'appartenir, Drumont a dénoncé les néfastes agissements d'Israël.

Une vaillante phalange d'écrivains calholiques a signalé et signale chaque jour les menées francs-maçonnes.

Nous avons montré le péril protestant.

Les catholiques connaissent maintenant, d'une façon aussi complète que possible, les ennemis de leur Foi, de leur Loi, de leur Droit.

Cela ne suffit pas, il faut en triompher, ou plutôt il ne faut pas permettre qu'ils nous oppriment indéfini ment.

Aussi bien, il est indispensable de réorganiser l'armée catholique, mais cette réorganisation n'est possible que si toutes ses fractions éparses, et pour cela même impuissantes, s'unissent sur le même champ de bataille.

Car il serait puéril de se le dissimuler : le parti catholique est désuni et c'est cette désunion qui cause sa faiblesse. Chacune de ses fractions tire à elle la couverture et toutes sont mal couchées.

Digitized by Google

Unissons-nous; soyons forts et nos ennemis seront faibles.

Le socialisme, d'exportation allemande, et par conséquent protestante, grandit chaque jour davantage; par la force même des choses il englobera tout le parti juif, franc-maçon et protestant qui se réclame de l'étiquette républicaine.

Opposons-lui le grand parti *catholique nationaliste*. Dès lors il n'y aura plus en présence que deux partis : les socialistes et les NATIONALISTES; le premier formé de toutes les ambitions déçues, de toutes les haines, de tous les ennemis de la France ; le second composé de tous les croyants, de tous opprimés, de toutes les victimes, qui représentera vraiment les aspirations du pays.

***

J'ai assisté à plusieurs Congrès d'action politique, catholique, royaliste ou de démocratie chrétienne.

A mon avis, ce qui se dégage de ces Congrès,— excellents certes,— c'est le manque de sens pratique de leurs adhérents.

A Paris comme à Blois et à Lyon, on a discouru, on a crié : vive le Pape ! vive le Roi ! vivent les catholiques ! Enfin, on a crié : en avant ! puis on s'est séparé.

Il n'est venu à personne l'idée de monter à la tribune pour dire aux congressistes :

« C'est très bien de s'agiter, mais ce serait mieux de s'organiser, c'est-à-dire de s'unir et de subordonner tout à cette préoccupation »

Le moyen ?

Il suffit pour cela de ne plus se regarder en chiens de faiences et d'aller les uns vers les autres les mains loyalement ouvertes.

Que les Sommités catholiques appartenant aux différentes nuances politiques existantes se réunissent.

Rien n'est plus simple.

Si elles ont le moindre sens politique, elles confesseront

Digitized by Google

en toute franchise qu'aucun de leur groupe n'est assez puissant pour marcher au combat et vaincre avec son propre drapeau, avec ses seules armes.

Que ce soit regrettable au point de vue des espérances personnelles de chacun, c'est possible, mais il en est ainsi.

Il faut prendre les faits tels qu'ils sont ; on ne peut pas faire que ce qui est ne soit pas ; on ne peut pas faire que ce qui n'est pas, soit.

N'étant pas, par elles-mêmes, assez puissantes immédiatement pour arriver à la réalisation de leurs rêves politiques, les fractions des forces catholiques, doivent donc se grouper pour porter en principe, en théorie, la résistance sur le terrain des revendications catholiques.

D'ailleurs, les luttes politiques ne sont, que des luttes religieuses ; et si, par exemple, les catholiques triomphaient en tant que catholiques, il est certain que l'esprit de race, l'esprit national, l'esprit de tradition ne tarderait pas à se manifester.

Ce n'est pas être rallié que d'exposer ces vues ; ce n'est pas être réfractaire que d'écrire : « avec le triomphe des catholiques, l'esprit national et de tradition ne tarderaient pas à se manifester » : c'est être catholique et impartial, c'est écrire la vérité.

Royaliste-Impérialiste, rallié, ce sont là des noms de baptême ; notre nom de famille, c'est catholique.

— Mais, objectera-t-on, c'est l'union conservatrice que vous ressuscitez sous un autre nom.

— Pas le moins du monde, c'est l'union catholique, beaucoup plus large, plus ouverte que l'union conservatrice, car il y a de bons catholiques qui ne sont pas royalistes ou impérialistes.

Et au surplus, quand bien même cette union n'aurait pour premier résultat que d'arrêter la débandade des forces catholiques, ce serait déjà énorme : nous aurions reconstitué notre armée.

Or, avec une armée reconstituée, on peut se battre avec quelques chances de succès.

Digitized by Google

Mais il ne faudrait pas s'en tenir à cette armée des vieilles troupes catholiques conservatrices.

Il serait nécessaire de faire appel aux citoyens qui veulent la liberté pour tous et non pas l'oppression de la majorité par des minorités intrigantes.

Parmi ces partisans de la véritable liberté se trouvent les antisémites nationalistes dont le nombre grossit de jour en jour.

Organisons donc un grand parti nationaliste.

Un parti suppose des soldats, des chefs, des munitions, c'est-à-dire de l'argent.

Nous avons des soldats et des chefs, mais très peu d'argent.

Pour en avoir, il faut en demander.

Et c'est pourquoi je préconise une réunion des sommités du monde catholique politique, qui désignerait quelques personnes, chargées d'aller, dans toute la France, sur un mot d'ordre donné, solliciter des subventions de château en château, de ville en ville, de bourgade en bourgade, de presbytère en presbytère, de porte en porte si c'était nécessaire.

A une époque que je pourrais indiquer, le moyen a été employé.

Il a dépassé toutes les espérances.

Voilà ce que nous devrions faire. Et il est permis de croire que s'il y avait de l'argent en caisse, les nuances deviendraient moins vives, moins irritantes, seraient moins discutées..,

Avec de l'or intelligemment dépensé, et non pas maladroitement, comme au temps du Boulangisme, par exemple, où l'on a tant gaspillé, on constituerait à Paris un comité central qui aurait des sous-comités affiliés dans tous les chefs-lieux, puis dans toutes les communes.

Le comité central imprimerait sa direction, donnerait le mot d'ordre aux sous-comités qui observeraient la discipline la plus sévère, comme dans tous les partis forts,



Digitized by Google

solidement organisés, telles ces impérissables congrégations religieuses.

Ce serait une sorte de Franc-Maçonnerie catholique contrebalançant la Franc-Maçonnerie athée, juive et protestante.

Ajoutez à cela une propagande de tous les instants, sous les formes les plus multiples, une réorganisation complète de la Presse, notamment celle de province au point de vue de la diffusion, *une main ferme et ne reculant pas devant les moyens*, dirigeant cette vaste organisation, et les résultats ne tarderaient pas à se manifester.

Et comme il serait facile de s'entendre à tous les points de vue!

Bien que le terrain électoral choisi serait théoriquement le terrain nationaliste, comme en 1889, le terrain révisionniste, cela ne serait pas une obligation formelle pour les candidats.

Dans la pratique électorale, on se conformerait aux exigences politiques des différentes régions.

Ainsi, dans une circonscription où un candidat catholique royaliste aurait le plus de chances d'être élu qu'un catholique rallié, tous ces derniers, les démocrates, chrétiens, les impérialistes et les antisémites-nationalistes, comme un seul homme, voteraient pour ce catholique royaliste.

Au contraire, dans une circonscription où un démocrate chrétien serait plus certain de triompher qu'un catholique royaliste, rallié, impérialiste ou antisémite-nationaliste, toutes ces nuances politiques voteraient pour ce démocrate chrétien, et réciproquement pour les ralliés, les impérialistes et les antisémites nationalistes.

En définitive, l'idée d'une organisation quelconque est si naturelle qu'elle devrait déjà être mise en pratique.

— Que ferez-vous des protestants royalistes, impérialistes ou républicains tolérants dans le groupement du parti que vous préconisez? car il se trouve des roya-

Digitized by Google

listes, des impérialistes et des républicains tolérants qui sont protestants.

— Certes, mais ils sont très rares, et en outre pourquoi les repousser *à priori*? Prenons-les faute de mieux.

Au surplus, les minorités ont le droit d'être représentées.

Entre un franc-maçon sectaire ou un juif et un protestant tolérant, si les catholiques ne pouvaient avoir de candidat, ayant des chances d'être élu, leur choix devrait se porter sur ce protestant.

C'est un cas qui s'est présenté dans certains départements, notamment dans les Deux-Sèvres où M. de la Chevrelière a été élu au Conseil général grâce à la fraction conservatrice des protestants contre le candidat des protestants républicains.

C'est ce qui se produira dans l'Indre-et-Loire quand, selon toute vraisemblance, M. Raoul Duval, protestant royaliste et tolérant, succédera heureusement, au palais Bourbon, à l'abject Wilson.

Et d'ailleurs, c'est là une sélection qui se fera d'elle-même sans qu'il soit posé de principe absolu.

Messieurs les protestants me rendront au moins cette justice que je ne suis point un sectaire, ni un énergumène, que je ne demande pas contre eux des mesures de répression.

Certes, je voudrais les voir rentrer dans le giron de l'église; mais je m'opposerai toujours à ce que les adeptes de Luther et de Calvin qui font partie de la grande famille Française soient traités en parias, précisément parce qu'ils agissent de cette façon à l'égard des catholiques.

En hypothèse, je suis partisan de la tolérance religieuse; ce que je désire, c'est que tout Français ait droit aux mêmes droits et non pas qu'une minorité sectaire s'arroge toutes les prérogatives.

Vous verrez qu'il se trouvera encore des catholiques pour me blâmer d'avoir cette prétention.

Digitized by Google

Ces malheureux sont tellement obtus qu'ils n'ont pas encore compris, par exemple, le rôle de la Presse dont leurs adversaires font un si habile usage.

Sait-on combien il y a de journaux catholiques en France?

420.

Or, on compte 1130 journaux anti-catholiques.

Dans ces conditions-là comment voulez-vous ne pas être battus?

Vous succombez sous la loi du nombre.

Je ne veux pas insister sur ce que l'on peut faire avec la Presse qui, tombant régulièrement sur une sphère quelconque d'individus finit toujours par y laisser son empreinte, comme la goutte d'eau tombant sur le rocher finit par le transpercer.

Je résumerai ma pensée par ces simples mots :

Quand les catholiques auront la Presse, ils seront les maîtres, et ils seront les maîtres quand ils sauront le vouloir.

Cette vérité devrait leur sauter aux yeux, le nombre de leurs journaux diminuant de jour en jour, tandis que les feuilles anti-catholiques se multiplient en faveur du socialisme, fruit de l'athéisme, dernier mot du libéralisme, qui, lui, grandit et menace de tout envahir.

Encore une fois, organisons-nous d'une façon pratique.

Alors, nous serons forts, et quand nous serons forts, nos ennemis ne nous opprimeront plus.

Digitized by Google

# ANNEXE

—

## LŒW ET Cie

Cet ouvrage étant *cliché* et, au surplus, pressé par le tirage et les exigences de la vente, il ne nous a pas été possible de placer ce document à l'endroit qui convient, page 486.

C'est pourquoi nous l'avons reporté en annexe.

Lœw est originaire de Strasbourg, il est le fils d'un brasseur juif de cette ville.

Son père, bien qu'ayant gagné quelque argent, lui fit faire ses études aux frais du gouvernement de juillet et le jeune Lœw se destina au barreau.

Il fut nommé Juge suppléant, substitut, à Altkiéch, à Colmar, à Strasbourg, puis procureur et président du Tribunal de Mulhouse.

Cette ville comprenait alors deux catégories de citoyens bien tranchées : les juifs et les protestants piétistes, dont toutes les sympathies étaient pour la Prusse et qui, plus tard; devaient illuminer en l'honneur des soldats allemands vainqueurs, et les catholiques, aimant la France.

Lœw avait *toutes ses relations les plus intimes* avec les premiers.

Il ne tarda pas à épouser Mlle Naegeli, une protestante, fille d'un industriel de Mulhouse.



Digitized by Google

Pour réaliser ce mariage, il dut se faire protestant, car tout en étant aussi anti-français que les juifs, les protestants n'avaient, pour les fils de Judas, qu'une sympathie plutôt médiocre.

Rachitique, jaune, bilieux, Lœw a l'âme cupide du juif, et sa conversion, de la main gauche, au protestantisme, me fait penser qu'il écrit parfois de cette même main gauche, son bras droit n'étant pas très valide, paraît-il, pour une raison sur laquelle je jette un voile...

En 1870, au moment de l'invasion, puis de la conquête de l'Alsace Lorraine, Lœw était Président du Tribunal de Mulhouse.

Et certain traiteur indiscret pourrait dire les dîners succulents que Lœw partagea en compagnie des officiers Prussiens, et au cours desquels son frère, le notaire Strasbourgeois, portait des toasts d'un patriotisme douteux aux applaudissements des convives.

Arriva le moment où il fallut opter ou pour la France ou pour l'Allemagne.

Lœw n'hésita pas.

Il fit des avances au gouvernement Prussien ; il demanda des faveurs.

On les lui promit s'il obtenait que certains fonctionnaires français optassent également pour l'Allemagne.

Lœw fit alors auprès d'eux les démarches les plus pressantes.

Il mit tout en œuvre pour réussir.

Mais devant les refus indignés qu'il rencontra auprès de ceux QUE NOUS POURRIONS NOMMER et que le gouvernement allemand tenait à s'attacher, il dut renoncer à ses tentatives et à ses espérances.

Pendant qu'il se livrait à ces exploits de haut patriotisme, son frère, lui, s'était fait nettement Prussien, à l'issue d'une réunion de famille tenue chez le Président du Tribunal de Mulhouse, notre Lœw.

Ne pouvant obtenir leur adhésion des fonctionnaires qu'il engageait à opter pour l'Allemagne, il se vit refuser les avantages, considérables d'ailleurs, qu'il sollici-

Digitized by Google

tait de la Prusse et laissa son frère, seul, se faire sujet allemand.

Toutefois, avant de prendre une détermination définitive, il vint trouver Crémieux et Gambetta, leur parla de son amour (?) pour la France et se fit bombarder dans un poste d'avancement, au Hâvre.

Voilà l'homme qui est chargé de présider une Cour suprême statuant sur un crime de Haute Trahison, sur une faute grave contre la Patrie !

— Je suis français parce que je n'ai pas pu être Prussien, parce que je n'ai pas trouvé assez d'avantages à être sujet de Guillaume, doit se dire Lœw lorsqu'il médite dans son Cabinet ou lorsqu'il fait ses confidences à Picquart en lui apportant un grog, et c'est moi qui ai en main l'honneur de l'armée, du drapeau, de la France !...

Voilà pourtant où nous en sommes.

La France est bien douloureusement atteinte.

Ce n'est pas tout.

Lœw a habité longtemps Mulhouse, et il y a connu *la famille* d'ALFRED DREYFUS, dont les parents exerçaient un commerce de blanc — c'est l'expression — dans cette ville.

Il fit leur connaissance définitive au cours d'une brillante soirée donnée par une riche juive, Mme Lamtz, DONT LES DEUX FILLES ONT ÉPOUSÉ DES DREYFUS, à la société Mulhousienne.

Bien que n'ayant pas de sympathies très vives pour les juifs, les protestants se rendirent à cette soirée à laquelle ils avaient été invités, par curiosité d'abord ; puis, des relations suivies s'établirent entre juifs et protestants de Mulhouse, à telle enseigne qu'au moment de la guerre ils faisaient ostensiblement, avec les piétistes, notamment, des vœux pour le succès de la Prusse.

Pour préciser davantage, j'ajouterai ce simple détail : à cette soirée Lœw se trouva également avec la famille Leblois, oui, la famille du Leblois, ami de Picquart, originaire, d'ailleurs, comme lui, Picquart, et comme Lœw,

Digitized by Google

également, de Strasbourg, où ils avaient des rapports fréquents, des relations de famille.

Leblois est fils d'un facteur Strasbourgeois.

Tous ces gens là se connaissent parfaitement et de longue date, je l'affirme de la façon la plus formelle et je les mets au défi de démentir sans mentir !

N'est-ce pas troublant et étrange au premier chef de retrouver ces mêmes hommes mêlés au même drame effroyable, dont les conséquences pour notre pays, apparaissent à l'horizon comme un spectre menaçant ?

J'ai dit, avec la *Libre Parole*, l'*Intransigeant*, l'*Eclair*, la *Gazette de France*, l'*Echo de Paris*, *La Croix*, l'*Autorité*, le *Petit Journal*, l'*Univers*, le *Journal*, *La Vérité*, *La Presse*, le *Moniteur Universel*, *La Patrie*, *Le Pays*, etc., etc..., que l'affaire Dreyfus était devenue une question de famille, de race, c'est-à-dire de religion.

La preuve en est faite aujourd'hui.

Les principaux acteurs sont de vieilles connaissances.

A tout prix on veut sauver Dreyfus, quoique le sachant coupable.

Pour cela, il faut faire agir des parents, des amis sûrs et des coreligionnaires.

On s'adresse aux siens, comme on s'adresse aux gens que l'on connaît pour leur demander un service.

Tel est le résumé des faits que j'ai recueillis.

Je les livre à la publicité.

Et si, par hasard, les intéressés daignaient me poursuivre devant les Tribunaux, je compléterais plus encore cette documentation en divulguant de nouveaux faits dans l'intérêt même de la justice et de la vérité.

Digitized by Google

# INDEX DES NOMS CITÉS


## A

Alizon, 481.
Alquier, 21.
Adrets (Baron des) 32, **90.**
Andrieux, 49.
Andry, 68.
Abovine (d'), 92.
Arton, 141, 373.
Arnin (d'), 160.
Arenber (Prince d'), **212, 213.**
Anquetin, 303.
Andler, 303.
Abt, 304.
Alméras, 304.
Aroles, 304.
André (Edouard), 304.
Anglas, 304.
Ajalbert (Jean), 305.
Abeille (Jacq), 305.
Adam (Paul), 305.
Alexis (Paul), 305.
Aucoin, 318.
André, 355.
Allengry, 356.
Allier, 358.
Andler, 362, 363
Ammann, 363.
Ascher, 363.
Arnoux, 367.
Aquin (d'), 402.
Adhémar (d'), 418, **419, 420,** 422.
Ausset, 436.
Angles, 439.
André, 442.
Arnaud, 442, 489.
Auzières, 443.
Abric, 458.
Ausset, 460.
Azuilora, 463.
Arnal, 472.
Araud (Achille), **472.**
Abram, 475.
Abauzit, 475.
Alizon, 484.
Aubert, 484.
Arnauné, 486.
Andry, 532.

## B

Bas, 477.
Bourrier, 478.
Brunel, 482.
Binger, 6, 437.
Brisson, 8, 9, 25, 77, 130, 131,


Digitized by Google

153, 200, 315, 317, 325, 330, 473, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507.
Bora (Catherine), 16.
Bernard Saint-Afrique, 21.
Boissy d'Anglas, 21.
Boussion, 22.
Barnave, 24, 25.
Billaud-Varenne, 25, 39.
Bèze (Théodore de), 26, 87,90.
Brownrig, 51.
Bismark (de), 55, 112, 113, 114.
Ball, 61.
Bullinger, 61, 87.
Borel, 72.
Bretaud, 92.
Bess, 92.
Brault, 92.
Boullenger, 92, 154.
Bertillon, 93.
Billot, 93, 94, 101, 102, 115, 116, 117, 118, 149, 151, 200, 204, 368.
Boulanger, 110, 152, 155.
Bodenheimer, 113, 114.
Barabant, 114.
Bernier (Victor), 121.
Bouvier (Jean), 122.
Bruno (Désiré), 122.
Bancreux (Alfred), 122.
Bérardi, 124.
Blowitz (de), 124, 163.
Bulow (de), 125, 126.
Boisdeffre (de), 113.
Bournon, 138.
Berger, 138.
Baron (Gabriel), 141, 142.
Bertulus, 152.
Bourgeois (Léon), 153, 169, 302, 317, 372, 375, 377.
Boissandré (de), 154, 344.
Broussouloux Dhoor, 189.
Blavet, 216, 238.
Brunet (Louis), 219.
Berthelot, 225, 283, 362.
Buisson, 166, 243, 244, 276, 280, 281, 292, 302, 303, 310, 311, 312, 327, 336, 359, 361, 447.
Barthou (Louis), 264.
Bayet, 283.
Bérard, 303.
Bouglé, 303.
Brunot, 303.
Bourguet, 303.
Bury, 303.
Beck, 303.
Beslais, 303.
Babut, 304.
Brunet, 304.
Bouzat, 304.
Byse (Robert), 304.
Brissac (Henri), 304
Bloch, 304.
Bidault, 304.
Bonzon (Jacques), 304.
Blondeau (Amédée), 305.
Brulat (Paul), 305.
Bizet (Jacques), 305.
Bauer (Henri) 305.
Bouchor (Maurice), 305.
Buysse, 305.
Blond (Marc), 305.
Buchaknand (Robert), 305.
Bartoud, 325.
Beauvisage, 353.
Bruston, 354.
Baudrillard, 355.
Biville, 355.
Bizos, 356.
Bertin, 356.
Brouilhet, 356.
Bonnet, 356.

Digitized by Google

Berger (Paul), 357, 362.
Blondel, 358.
Berger, 358, 361.
Bonnet-Maury, 358.
Beck, 358.
Braeunig, 358.
Bonnet, 359.
Bonnaric, 359.
Bossert, 361.
Brulh, 362.
Beljame, 362, 363.
Boutroux, 363.
Braun, 363.
Bloch, 363.
Bauer, 364.
Bovier Lapierre, 366.
Béguin, 367.
Berland (Eugène), 367.
Bonnet, 367.
Bayet, 373.
Bon (Joseph), 387.
Blancs (Maréchal), 394.
Barme (de), 399.
Bennett (Gordon), 400.
Brunetière, 419.
Bureau (P), 419.
Bretonnier (abbé), 419.
Bourgeois, 433.
Bouchard (Paul), 433.

Biville.
Bouquet (Emmanuel), 437.
Bœgner, 437, 438, 439, 440, 489.
Beau (Le), 440.
Beaumé, 449.
Buit (Du), 450.
Boudet, 458.
Boret-Brun, 458.
Boissières, 458.
Bernard (Abel), 458.
Bougouin, 460, 489.

Blanc, 461.
Barbedette, 462.
Bonhomme, 462.
Blanc, 463.
Bonhoure, 465, 490.
Berges, 466.
Bezy, 467.
Bucbun, 467.
Blachon, 467.
Barbey, 468.
Bernard Lavergne, 468.
Braud, 468.
Bresson, 471.
Beauregard (de), 472.
Barrell, 473.
Bonnès, 474.
Bonifas, 475.
Bonnet, 476.
Barral, 476.
Bergeron, 476.
Bessières, 476.
Barraudon, 476.
Bourguet, 476.
Berard, 483.
Bonnet, 484.
Belly (de), 486.
Blam, 496.
Bernis (de) 510.
Bos (Charles), 515.

Ç

Carrieu, 476.
Cauvy, 476.
Charbonnel, 478.
Cambon, 10.
Carlostadt, 16.
Calvin, 16, 19, 20, 26, 79, 80, 82, 86, 87, 169, 390, 429.
Charles-Quint, 16.
Castellion, 21
Cavaignac, 22.

Digitized by Google

Clootz, 22.
Collot d'Herbois, 25, 39.
Clermont-Tonnerre (Stanislas de), 24.
Charles IX, 28, 36.
Colligny, 28, 32, 33, 34, 35, 36, 90.
Condé, 34.
Claude, 40.
Chaudordy (de), 45, 222.
Childe (Dr), 51.
Chagny (Louis Marthin), 52.
Coroforth, 77.
Cochefert, 92.
Colard, 92.
Cuny, 93.
Chuton, 93.
Charavay, 93.
Crépieux (Jasmin), 94, 148.
Cavaignac (Godefroy), 102, 149, 151, 152, 153, 183, 199, 290, 201, 202, 203, 204.
Chanoine, 102.
Chevannier (Albert), 122.
Crispi, 125.
Chambaraud, 139.
Cruppi (Jean), 144.
Cassel (Van), 148.
Crémieux, 148.
Cunéo d'Ornano, 151, 262.
Cassagnac (Paul de), 159, 311, 358, 413.
Clémenceau, 159, 160, 162, 163, 164, 155, 168, 183, 344.
Couat, 166.
Cyvoct, 205.
Curzon, 218, 219, 220, 221.
Carle des Perrières, 238.
Camboué (Père), 239.
Colin, 254.
Combes, 263, 320, 340.
Cligny, 303.
Cettier, 303.
Cans, 304.
Cahn (Gustave), 304.
Cazalis (Frédéric), 304
Cresp, (Jean) 304.
Collet (Georges), 304.
Clémenceau (Georges), 305.
Cattier (Edmond), 305.
Chaudey, 355.
Carrieu, 356.
Chausse, 356.
Canink (de).
Clermont (Philippe de), 357.
Chantavoine, 358.
Cart, 361, 363.
Cahen (Emile), 362.
Coppinger, 362.
Cottler, 363.
Créhange, 364.
Cocula, 364.
Chenavaz, 364.
Chien Ducollet, 364.
Christophe, 366.
Collin, 367.
Cougny, 367.
Constans, 374.
Chamberlain, 393.
Chaudordy, 404.
Coppée, 419.
Coubé (Père), 425.
Courtisigny (de), 435.
Coularou, 436.
Coutouly (de), 437, 490.
Castaing, 437, 439.
Coueslant, 442.
Cosson, 444.
Cléry, 449.
Coulondre, 458
Caladou, 458.
Combier, 461, 490.
Chalamet, 461.
Chevalier, 462.

Digitized by Google

Charruguey, 462.
Calvet, 462.
Conat, 464.
Cazalet, 465.
Capdepic, 466.
Combes, 468.
Compayré, 468.
Courtisigny (de), 468.
Crégut, 468.
Chaudey, 471.
Cazot, 474.
Cauvy, 474.
Cavalier, 475.
Cambécedès, 475.
Cabrol, 475.
Cambon, 475.
Causse, 475.
Chalamet, 482.
Courtin, 486.
Cochery, 486.
Cherbuliez, 486.
Coquerel, 487.
Charruault, 496.
Callens (de), 556.

D

Drumont, 1, 49, 115, 152, 166. 308.
Dide, 17.
Dentzel, 22.
Dupin (de Saint-André), 38.
Ducrot, 40.
Dreyfus (Alfred), 45, 90, 19,92, 93, 95, 96, 97, 98, 99, 101, 102, 103, 184, 107, 109, 118, 120, 121, 124, 126, 130, 131, 149, 166, 167, 183, 187, 188, 199, 200, 202, 203, 204, 205, 224, 308, 309.
Dussaud, 476.
Defferre, 476.
Dumas, 477.
Dardier, 532.
Dumont, 532.
Duncan-Campbell, 532.
Deroulède, 45.
Dardier, 68.
Dumont, 68.
Duncan-Campbell, 68.
Delbruck, 70.
Decaillet, 71.
Deluze, 72.
Dumay, 77.
Demange, 92, 136.
Dreyfus (Mathieu), 93, 94, 96, 101, 104, 117, 119, 120, 134, 150.
Dervieu, 93.
Demôle, 109.
Dutrieux (Auguste), 122.
Delegorgue, 122.
Duclaux, 137, 303.
Darlan, 142.
Delcassé, 153.
Denêcheau, 158, 159.
Develle, 164.
Duchêne, 213.
Delafosse (Jules), 282.
Dureng, 303.
Dubreuil, 303.
Duguet, 304.
Dumas, 304.
Debet.
Desjardin (Paul), 304.
Desachy (Paul), 305.
Destrem (Hugue), 305.
Dubois (Philippe), 305.
Deville (Jean), 305.
Debousquet (Emmanuel), 306.
Dubois, 305.
David, 305.
Dupuy (Charles), 315, 364, 376.
Destieux (Junca), 315.



Digitized by Google

Doumer, 353.
Dequaire Grobel, 353, 354.
Dubreuil, 354.
Ducamp, 356.
Darboux, 359, 362.
Dalzel, 359.
Ducroq, 360, 361.
Darbout, 360.
Dreyfus-Brisac, 361.
Dietz, 361.
Denis, 363.
Dhombre, 363.
Dandin, 364.
Desmalles, 364.
Dupuy, 374.
Danton, 389.
Desquers, 402.
Delaborde, 433.
Daniel, 436, 489.
Dombey, 449.
Durier, 449.
Delmas, 462.
Denis, 465.
Dubreuilh, 467.
Dautheville (Rolland), 470.
Daumas, 474.
Desmons, 474.
Delon-Soubeiran, 474.
Doumergue, 474.
Devèze, 474.
Dussaud, 474.
Dombre, 474.
Dumény, 475.
Ditz, 556.

E

Edouard VI, 15.
Echemann, 91.
Esterhazy, 94, 101, 102, 103, 118, 119, 120, 124, 134, 136.
Emery, 121.
Esclangeon, 304.
Eost, 354.
Ehrardt, 358.
Erlanger, 433.
Estrabaud, 468.

F

Fau, 477, 490.
Faex, 477.
François Ier, 12, 26, 27.
Farel (Guillaume), 19.
Freycinet (de), 45, 225, 283, 345, 346, 486, 492, 550.
Faure (Félix), 57, 78, 205, 340, 401, 411.
Frank, 82.
Florentin, 91.
Freystatter, 92.
Fabre, 92, 292.
Ferry (Jules), 106, 114, 236, 273, 274, 279, 283, 287, 291, 309, 312, 314, 315, 319, 327, 335, 446, 555.
Floquet, 106, 114, 283, 374.
Froment (A), 112.
Fouquet (Charles), 121.
Frank, 134, 148.
Faure (Sébastien), 189.
Faure (Maurice), 252.
Ferrouillat, 279.
Fournions, 304.
Friedel (Charles), 304, 358, 362.
Fazy (Edmond), 304.
Fau (Fernand), 304.
France (Anatole), 305.
Fénéon, 305.
Flers (Robert de), 305.
Fick (Henri), 305.
Fort (Paul), 305.
Fabre (Joseph), 343, 344.
Floutier, 356.

Digitized by Google

Flach (Jacques Geoffroy), 357.
Flammand, 357.
Fraissinet, 361.
Funck-Brentano, 362.
Farabœuf, 362.
Fontane, 373.
Fridich, 402.
Fremont (abbé), 419.
Faucher, 433.
Fould, 433.
Fousset, 439, 440.
Fournier, 449.
Fayau, 459.
Faure (Maurice), 461.
Foissac, 467.
Forquet (de Dorne), 470.
Fiaissières, 474.
Forcrand, 475.
Fernand, 475.
Francezon, 475.
Fournat (de Brézenaud), 483.
Fabre, 483.
Fougeirol, 483.
Franck-Puau, 487, 488.
Feillet, 488.
Fournier, 515.
Fombaret, 482.
Fuster, 556.

G

Gaillard, 477.
Guise, 28, 33, 34, 35.
Guizot, 39.
Gambier, 60.
Gisbeaurne, 61.
Guillon, 61.
Godet, 69.
Goguel, 71.
Greig, 77.
Gallet, 92.
Gonse, 92.
Gribelin, 92, 119.
Gendron, 93.
Gobert, 93.
Guillaume II, 98, 115, 126, 385, 387, 407, 409, 410, 411.
Gunther, 98, 99.
Gobron, 109, 110.
Gavart, 114.
Gressin (Edouard), 121.
Grimaux, 130, 304.
Giry, 138, 362.
Guyot (Yves), 168, 305.
Gérault-Richard, 186, 342.
Galbeni, 215, 217, 218, 225, 229, 230, 231, 236.
Guérin (colonel), 250, 254.
Guieysse, 283, 469.
Goepp-Othon, 303.
Gauthier, 304.
Galland, 304.
Genty (Paul), 304.
Ghil (René), 304.
Guinaudeau, 304.
Gregh (Fernand) 305.
Gros, 305.
Guillard (Pierre), 305.
Geoffroi (Henri), 305.
Gohier (Urbain), 305, 493, 494.
Girand (Albert), 305.
Golberg (Mécilas), 305.
Guiche (de la), 307.
Gambetta, 335.
Girault, 343, 366, 367, 369, 370, 371, 372, 375.
Grescent, 353.
Guillemot, 354.
Gide (Charles), 356.
Guittau, 358.
Graveroi, 359.
Gal, 359.
Giraud (Gaston) 359.

Digitized by Google

Guieyesse, 362.
Glotz, 363.
Galabert, 364.
Gomez (Maxime), 394.
Godré (Nemours), 400.
Gost (le), 435.
Galland, 435.
Geay, 444.
Guérin (Urbain), 444.
Gund (Théophile), 458.
Gounouilhou, 464.
Gébelin, 464.
Garrisson, 466.
Gardez, 466.
Guiraud, 467.
Gaubel, 467.
Galup, 468.
Gros Claude, 469, 556.
Guieyesse, 470, 487.

Galup, 471.
Goutier, 471.
Guérin, 471.
Gérard, 473.
Gauger, 475.
Guibal, 475.
Galzin, 475.
Grill (Léon), 475.
Guérin, 475.
Germain (Benoît), 475.
Garnier, 482.
Girard, 484.
Gérente, 490.
Géry-Legrand, 490.
Gaussorgues, 490.
Géraud-Richard, 494.
Goblet, 526.
Gouldon, 533.
Gaveau (Paul), 556.

H

Henri VIII, 15.
Hannoteaux, 26, 36, 37.
Henri IV, 29, 38.
Habdul-Hamid, 37.
Hugues (comte d') 65, 283, 519, 520, 521, 524, 525, 526, 527, 530, 531, 535, 536, 537, 544.
Heintz, 71.
Hœrni, 71.
Hale, 83.
Heshussius, 87.
Henry, 92, 119, 200, 202, 203, 205, 311.
Hénin (d') 111.
Huet (Charles), 122.
Habert, 139, 257, 261, 266.
Humann, 164.
Hubbard, 168, 219.
Herr (Lucien), 303.
Halévy (Elie), 303.
Honorat (André), 305.
Huart (Marcel), 305.
Halévy (Daniel), 305.
Hérold, 305.
Hugo (Victor), 313.
Hémon, 344.
Himly, 357, 358, 361, 363.
Hartmann, 363.
Haranguier, (d'), 380.
Hecker (Père), 404, 405, 406, 407.
Hebrard, 407, 490.
Habert, 436.
Haviland, 443.
Hérold, 449.
Huguenel, 461.
Haffier, 464.
Hadamard, 465.
Huguet, 477.
Hugon, 484.
Hugues (Clovis), 515.

Digitized by Google

J

Jullien, 22.
Jeanne-Darc, 28, 52.
Jud, 40.
Jourde (Antoine), 121.
Jaurès, 137, 149, 151, 189, 197, 198, 351, 352, 356.
Judet (Ernest), 162, 164, 180, 181, 312.
Joly (abbé), 162.
Jarry, 303.
Jeatman (Léon), 305.
Jilkin (Yvan), 305.
Jansin (Paul), 305.
Jourdan, 342.
Jost, 365.
Jost (Guillaume), 357.
Jannin, 359.
Jullian, 360.
Jacob, 363.
Joliet, 374.
Juikins, 455.
Jolibois, 468.
Jeanvrot, 470.
Joye, 478.
Jamais, 487.
Jougla-Pelous, 489.

K

Knox (Jean), 26.
Knnedy-Anet, 68.
Keller (Auguste), 114.
Kruger, 239, 517.
Kergomar, 283.
Kœchlin (Raymond), 305, 361.
Kergomard, 355.
Kœnigs, 363.
Klein (abbé Félix), 404, 405.
Krantz, 490, 509, 510, 511.
Kenndy, 532.

L

Laroche, 6.
Léroy, 10.
Léon X, 12, 14.
Luther, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 26, 79, 80, 86, 87, 166, 167, 169, 389, 390, 458.
Lagasse, 18.
Lasource, 22.
Laumonier (Jean), 31.
Louis XIV, 38, 41, 57, 222.
Louis-Philippe, 39.
Lebon, 45, 75, 227, 231, 240, 463, 487.
Lusignan, 52.
Lecot, 59, 60, 62, 455, 456, 457 458.
Leblois, 94, 97, 100, 101, 118, 120, 180, 492.
Lalance, 106.
Laveaucoupet (de), 116.
Laurier, 122, 123.
Labori, 133, 134, 148, 165, 168, 181.
Lebrun Renault, 149.
Lockroy (Edouard), 153.
Lucipia, 161, 162.
Laroche, 215, 217, 226, 228, 234, 239.
Lauga, 215, 217, 225, 239, 240, 517.
Lambling, 215
Langénieux, 216.
Le Myre de Vilers, 218, 219, 221.
Lemire (abbé), 265.
Liard, 283, 361.
Lapie, 303.
Lebesgue, 303.

Digitized by Google

Loeve 303.
Lecomte, 304.
Labrausse, 304.
Lagrosillière, 304.
Lavallée, 305.
Level (Maurice), 305.
Lefèvre (Pierre), 305.
Letailleur, 305.
Lano (Pierre de) 305.
Laporte, 305.
Lhermite, 305.
Lugné-Poë, 305.
Lagarde (Paul), 305.
Lacour (Léopold), 305.
Laumonier (Camille), 305.
Leyret (Henri), 305.
Levy, 305.
Letourneau (Marcel-Etienne), 305.
Lavy, 319.
Laserre, 345, 346.
Lanessan (de), 353.
Louveau, 353.
Lafond, 354.
Lichtenberger, 355, 358, 363.
Lods, 358.
Lods, 358.
Lods, 358.
Lévy (Maurice), 361.
Lawy, 361.
Lange, 363.
Lafont, 363.
Lang, 363.
Lapparent (de), 382, 419.
Lions (Lord), 404.
Léon XIII, 409.
Lemire (abbé), 419.
Leroy (Etienne), 419.
Lamouroux, 433.
Ledoux, 433.
Leroux (Alfred), 433.
Laroche, 433.
Lemaître (Arthur), 435.
Leroux, 444.
Lacan, 449.
Le Corfec, 456.
Lefébure, 460.
Leleux (Léon), 463.
Lièvre, 465.
Lacaze, 466.
Lafont, 466.
Lagude, 466.
Langlade, 466.
Laroque, 467,
Ledelin, 471.
Luny, 471.
Lem, 472, 489.
Liénard, 475.
Lavandès, 475.
Laget, 475.
Lamouroux, 475.
Lauvergeat, 477.
Lambert, 483.
Ladevèze, 485.
Loti (Pierre), 486.
Luze (de), 489.
Lestrade (de), 513.

M

Mahy (de), 6, 65, 66, 67, 75,76, 128, 208, 210, 230, 232, 261, 265, 267, 269, 271.
Mourgue-Tur, 476.
Massal, 476.
Maret, 10.
Morus (Thomas), 15.
Munzer, 16.
Melanchton, 16, 21.
Marat, 22, 39.
Maury, 22, 23, 24.
Mirabeau, 22, 24.
Martin, 25.

Digitized by Google

Méré (Poltrot de), 35.
Médicis (Catherine de), 36.
Mac-Mahon, 45.
Mac-Kintosh, 68.
Monvert, 68.
Méline, 68, 132, 183, 276, 315, 316, 317, 318, 319, 321, 325, 326.
Monod (Gustave), 70, 90, 94, 171, 175.
Mende, 71.
Merz, 71.
Mignot, 72.
Mac-All, 77.
Morgenstern (Bénédict), 86.
Maurel, 91.
Mercier, 91, 102, 133, 200.
Mourot (Bertin), 92.
Mercier-Milon, 92.
Maistre, 93.
Munq (de), 94, 150, 153.
Monod (Gabriel), 96, 97, 148, 150, 167, 170, 174, 178, 179.
Monniot, 104. 117.
Moureire (Joseph), 122.
Moreau (A.), 130.
Mirman, 132.
Meyer (Paul), 138.
Molinier, 138.
Manau, 139.
Milliard, 141.
Maruéjouls, 153.
Mougeot, 153, 168.
Meyer (Jacques), 158, 159.
Monod (les), 170, 171, 173, 176, 178, 179, 195.
Monod (Jean), 170, 171, 172, 173.
Monod (Jacques) 171, 173, 177.
Monod (Gaspard), 172.
Monod (Frédéric), 176, 178.
Monod (Edouard), 178.
Maurras (Charles), 195.
Metzinger, 210.
Mizon, 242.
Monod, 283.
Marion (Mme), 284.
Monicat (Pierre), 291.
Mettin, 303.
Marotte, 303.
Mège, 303.
Mouton, 303.
Massoulier, 303.
Merlant, 304.
Meslier, 304.
Maroyer, 304.
Montégut, 304.
Maguard (Alberic), 304.
Mormérot, 304.
Maze (Paul), 304.
Manière (Adrien), 304.
Meunier (Lucien-Victor), 305
Mirbeau (Octave), 305.
Marchand (Léon), 305.
Marlow (Georges), 305.
Monseur, 305.
Museux, 305.
Mauclair (Camille).
Montfort (Eugène), 305.
Murray, 305.
Millevoye, 309.
Moltke (de), 309.
Maret, 335, 373.
Marchand, 354.
Marty, 354.
Malmende, 355.
Ménégoz, 355.
Mairet, 356.
Monod, 357.
Marillier.
Ménégoz, 358.
Martinenche, 359.
Mazauric, 359.
Manuel, 361.

Digitized by Google

Ménager, 367.
Martinet, 367.
Monteil (Edgard), 373, 374, 376, 490.
Maruéjouls, 398.
Meignen (Charles), 405, 406.
Molo (Mgr), 417.
Marie (du Sacré-Cœur), 418, 419, 420, 423, 424, 425.
Magdelaine, 425.
Morrellet, 436.
Marchand, 458.
Mathivet, 463.
Marchegay, 464.
Mames, 464.
Meister, 466.
Marty, 466.
Moutet, 467.
Micilhe, 467.
Montrison, 467.
Mieulet, 467.
Moll, 471.
Maigne (Henri), 472.
Marche (de la), 475.
Martel-Teulon, 475.
Maruéjol, 476.
Meyruéis, 476.
Massé, 477.
Marion, 479.
Mercet, 487.
Mouttet, 488, 489.
Millerand, 515, 516, 522.
Mirman, 522.
Mac-Kintosch, 532.
Montvert, 532.
Mazon, 556.

N

Napoléon, 7, 274.
Necker, 22, 39, 112.
Naquet, 52.
Necker (Pasteur), 68.
Nicolas, (Auguste), 80.
Nigon, 121.
Nullet (E), 130.
Meuvialle, 354.
Nicolas, 354.
Nicolas II, 385, 386, 391.
Naudet, 419.
Nadig, 450.
Nicolas, 466.
Négre, 474.
Négre, 476.
Nicklès, 486.

O

Œcolampade, 16, 19,
Obrecht, 71.

P

Payne, 22.
Pritchard, 39, 243.
Poinsot, 40.
Parce, 51.
Pourquery de Boisserin, 65, 66, 228, 231, 232, 237, 272, 548.
Pons, 63.
Porret, 68.
Pourtalès (Maurice de), 69.
Pétavel, 72.
Périllard, 72.
Piton, 73.
Présensé (de), 90, 205, 280, 305, 429, 433, 492.
Paty de Clam (du), 92, 152, 200, 310.
Pelletier, 93.
Picquart, 100, 119, 130, 150.
Prévost De Launay, 105.
Pelet (Marcelin), 107, 114, 120

Digitized by Google

Pontbriand (de), 111.
Pulitzer, 125.
Pauffin de Saint-Morel, 133.
Pellieux (de), 133, 134, 200.
Poitevin (Le), 141.
Psichari, 148.
Pachmann (de), 165.
Pécaut 166, 244, 277, 278, 281, 282, 285, 291, 294, 310, 359, 492.
Puget, 180.
Passy (Frédéric), 283.
Perrin (Jean), 303.
Pottevin, 304.
Pischari, 304.
Proust, 305.
Poincaré, 320.
Poujade, 354.
Planchon, 356.
Payot, 357.
Planchon, 358.
Passy (Paul), 358, 362.
Paul, 359.
Pierre, 359.
Perrot (G), 360, 361, 363.
Petit (Edouard), 361.
Pochon, 364, 369.
Pilate (Léon).
Péreire, 433.
Petit, 437.
Picard, 449.
Pineton, 453.
Puech, 462.
Pataille, 469.
Peyron, 473.
Puech, 474.
Penchinat, 475.

Pelon, 477.
Patel, 478.
Pô, 478.
Perrin, 482, 483.
Per in, 483.
Pour uier, 484.
Pelet (Pa l), 457.
Pelet (Marcelin), 489.
Pallex, 490.
Pons, 532.
Porret, 532.

Q

Quinet, 78, 79, 80, 313.
Quesnay de B a m epaire, 109, 110.
Quet (Edouard), 304.
Quillard (Pierre), 305.
Querenet, 453.

R

Réveillaud, 9, 10, 63, 78, 429, 468, 478.
Rabaud Saint-Etienne, 22.
Rabaud-Pommier, 22.
Robespierre, 25, 389.
Richelieu, 30, 46.
Rochefoucauld (de la), 36.
Ribot, 45, 138, 293, 446, 490.
Richard, 68.
Rivier, 68.
Rochedieu, 68.
Régamey 73.
Ranc, 90, 94, 123, 150, 183, 368, 516.
Roche, 92.
Roy, 93.
Rougemont (de), 94.
Roger (Charles), 97.
Rodays (de), 104, 105.
Rochefort, 109, 117, 150, 154, 348, 350, 351.
Reinach (Joseph), 109, 150, 152, 182, 183, 195, 305.
Rothschild, 111, 112, 115, 291.
Roche (Ernest), 118.
Rissler, 120, 137.

Digitized by Google

Rigaud, 138.
Rosebery (Lord), 164.
Rieder, 178.
Rouanet, 186, 544, 545.
Royer (Clémence), 186.
Roget, 204.
Ranavalo, 227.
Rivet (Gustave), 246.
Rabier, 283, 293.
Rist, 303.
Rey, 303.
Rocques, 303.
Rivoire (André), 305.
Ruyssen, 305.
Rictus (Jehan), 305.
Rouquès (Amédée), 305.
Reclus (Elie), 305.
Royer (Emile), 305.
Rolland (de Marrès), 305.
Rainaldy (Henri), 305.
Roger (Emile), 305.
Roban-Rochefort, 307.
Rambaud, 320.
Rivaud, 342.
Raspide, 354.
Rouville (de), 356.
Ripet, 356.
Reclus, 357.
Réville (Jean), 358.
Réville (Albert), 358.
Reclus, 358
Roehn, 360, 361.
Rabier, 360, 361.
Ribot, 361.
Riemann, 363.
Rosenthal, 364.
Reymond, 366.
Rousseau (Camille), 366, 367, 369.
Rousseau (J.-J.), 389.
Renou (Mgr), 419.
Renan, 420.
Renouvier, 429, 433.
Rosseuw Saint-Hilaire, 433.
Ricard, 436.
Rigault, 449.
Roche, 461.
Robert, 462.
Reverdin, 468.
Roux, 470.
Roche, 471.
Rancurel, 474.
Roger, 475.
Roussel, 475.
Roussel-Pelet, 477
Raisin, 477.
Rauch, 477.
Roux, 483.
Rouvière, 484.
Rognon, 488.
Richard, 532.
Rivier, 532.
Rochedieu, 533.
Rod, 556.

S

Somerset, 15.
Storck, 16.
Say (Léon), 21, 292.
Servet (Michel), 20.
Scheurer-Kestner, 45, 90, 93, 94, 97, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 113, 114, 120, 137, 148, 167, 180, 192, 200, 204, 357.
Scholl (Aurélien), 154.
Somerville, 61.
Savoye, 61.
Sizeranne (de la), 63.
Schickler (de), 70, 421.
Saillens, 71.
Sisborne, 77.
Salisbury, 77.

Digitized by Google

Ségur, 79.
Sibille, 93.
Servan, 106.
Saussier, 136.
Sarrien, 153.
Stapfer, 166, 195.
Sizeranne (de la), 212.
Schaw, 243.
Saint-Germain, 244, 250, 251, 252, 255, 257, 259, 261, 262, 265.
Steeg, 276, 278, 283, 359, 446, 447.
Simon (Jules), 279, 281.
Sabatier, 284.
Simiand, 303.
Sueur, 304, 419, 422.
Sorel, 304.
Séailles (Gabriel), 304.
Séchet, 304.
Stapfer, 304.
Souber (Gustave), 304.
Saint-Georges [de Bouhelier, 305.
Salle (Louis de la), 305.
Solvay (Lucien), 305.
Salkin, 305.
Souchon (Paul), 305.
Saint-Maurice, 307.
Sombreuil, 307.
Stanislas (Père), 325.
Sabatier, 356, 358.
Soulès, 358.
Stapfer, 358.
Salomon, 359, 363.
Schmit, 360.
Schlumberger, 361.
Stéphan, 361.
Seignabos, 363, 481.
Sirvent, 363.
Samuel, 364
Sacerdote, 364.
Stéphane Jay, 364.
Schmitz, 402.
Sourrieu (Mgr), 419.
Stapfer (Edmond), 428.
Sarcet (Francisque), 429.
Siegfried, 436, 488, 489, 555.
Stromeyer, 437.
Serr, 441, 442.
Selves (de), 442.
Savre, 458.
Steck, 459.
Schœndoerffer, 463.
Silhol, 474.
Sauze, 475.
Salles, 475.
Sibille, 481.
Sapet (Albert), 484.
Sarrut, 486.
Sauvajol, 486.
Simon, 487.

T

Taine, 1.
Tiébaud, 6, 8, 10, 29, 55, 63, 97, 237.
Talleyrand, 22.
Trochu, 40.
Trarieux, 45, 97, 109, 138, 152, 153, 154, 155, 156, 168, 227, 228, 235, 236, 477.
Thélin, 68.
Tavernier (Eugène), 70.
Tocanne, 93.
Teysonnières, 93.
Tézenas, 103.
Tolain, 109.
Tréveneuc (de), 142.
Trouillot, 153, 346, 375.
Thévenet, 158, 159, 168.
Toussaint, 194.
Talmeyr, 284.
Treffel, 303.

Digitized by Google

Tournade, 304.
Thébault, 304.
Tarbouriech, 305.
Taillhade (Laurent), 305.
Toisoul (Arthur), 305.
Tessier, 355.
Tannery, 360, 362.
Théry, 390.
Teste (Louis), 410.
Thureau-Dangin, 419.
Turinaz (Mgr), 423.
Turquet, 433.
Tessier, 435.
Teissandier, 437, 490.
Trarieux, 443, 464.
Templier, 449.
Trigant-Geneste, 465.
Teyssier, 467.
Tissier, 475.
Teulon, 475.
Thibal, 475.
Tur, 475.
Transparent, 482.
Toutée (Paul), 514.
Thelin, 533.

U

Underhill, 61.
Uri, 360.

V

Voreaux, 71.
Viau (Raphaël), 103.
Vacher, 110.
Vaillant, 147.
Viger, 153.
Vallé, 153.
Viviani, 260.
Vieillefond, 303.
Valdagne (Pierre), 304.
Vibert (Paul), 304.
Veillet (Charles), 304.
Vaugan (Ernest), 305.
Vaucaire (Maurice), 305.
Vallabrègues (Marius), 305.
Vaillandé, 354.
Vernes (Maurice), 358.
Vaucher, 358.
Vabre, 359.
Vidil, 359.
Voguë (de), 366, 369.
Veuillot, 402.
Veuillot (Pierre), 402.
Valcourt (de), 433.
Vaugelgesang, 436.
Vivien, 453.
Verdet (Ernest), 458.
Verdet (Gabriel), 458.
Verdet (Théodore), 458.
Vigué, 460.
Verdier, 461.
Viazac, 461.
Valler, 464.
Vigué, 466.
Vidal, 467.
Vardon, 473.
Vassas, 475.
Verdier, 476.
Viviani, 515, 516.
Vincent, 476, 489.
Vernet, 483.
Villard, 484.
Verrier, 489.
Vigué, 489.

W

Wolmar (Melchior), 20, 86.
Wadington, 45, 227, 247, 436.
William, 50.
Witt (de), 76, 435.
Weill, 120, 121, 362, 363.
Wilson, 223.

Digitized by Google

**Weiss (René)**, 304.
**Wahl (Lucien)**, 304.
**Wissemans**, 360.
**Wahl**, 363.
**Weiss** (J.-J.), 412.
**Winckam**, 449, 450, **451**.
**Walty**, 464.

**Y**

**You**, 6, 487.
**Yon**, 475.

**Z**

**Zwingle**, 16, 19, 86, 87.
**Zola**, 102, 121, 123, 125, **126**, 127, 128, 129, 131, 132, 133, 134, 137, 139, 148, 149, 165, 168, 180, 181, 192, 198, 282, 312, 379.
**Zurlinden**, 102, 201.
**Zadoc-Kahn**, 120, **121**, **150**, 195.
**Zuber**, 304.
**Zévort**, 355, **435**.

Digitized by Google

Digitized by Google

# TABLE DES MATIÈRES


I. — La question protestante . . . . . 1
II. — Les origines de la Réforme . . . . . 12
III. — Le patriotisme des protestants . . . . . 27
IV. — La propagande protestante . . . . . 46
V. — Les protestants et l'affaire Dreyfus . . . . . 90
VI. — Les protestants à Madagascar et en Algérie . . . 208
VII. — Les protestants et l'Université . . . . . 273
VIII. — L'américanisme . . . . . 282
IX. — La conquête protestante . . . . . 427
X. — Favoritisme protestant. . . . . 508
Conclusion . . . . . 562
Annexe . . . . . 569
Index des noms cités . . . . . 573


Digitized by Google

Digitized by Google

## A LA MÊME LIBRAIRIE

*VIENNENT DE PARAITRE*

# VIVE L'ARMÉE !

**Par Gustave NERCY**

EX-CAPITAINE COMMANDANT DE CAVALERIE
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

1 fort vol. in-18 jésus de 700 pages. Prix . . **3 fr. 50**

**En vente dans toutes les Librairies et les Gares**

---

# Juifs et Antisémites

**Par JEAN DE LIGNEAU**

1 fort vol. in-18 jésus (10e édition). Prix . . **3 fr. 50**

---

# Léon XIII devant ses Contemporains

**Par BOYER D'AGEN**

1 fort vol. in-18 jésus. Prix . . . . . **3 fr. 50**

---

LA

# CONVERSION DE M. HUYSMANS

**Par l'Abbé F. BELLEVILLE**

1 joli vol. in-18 jésus. Prix . . . . . **2 francs**

Digitized by Google

Digitized by Google

SAINT-AMAND (CHER). — IMP. DESTENAY, BUSSIÈRE FRÈRES

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

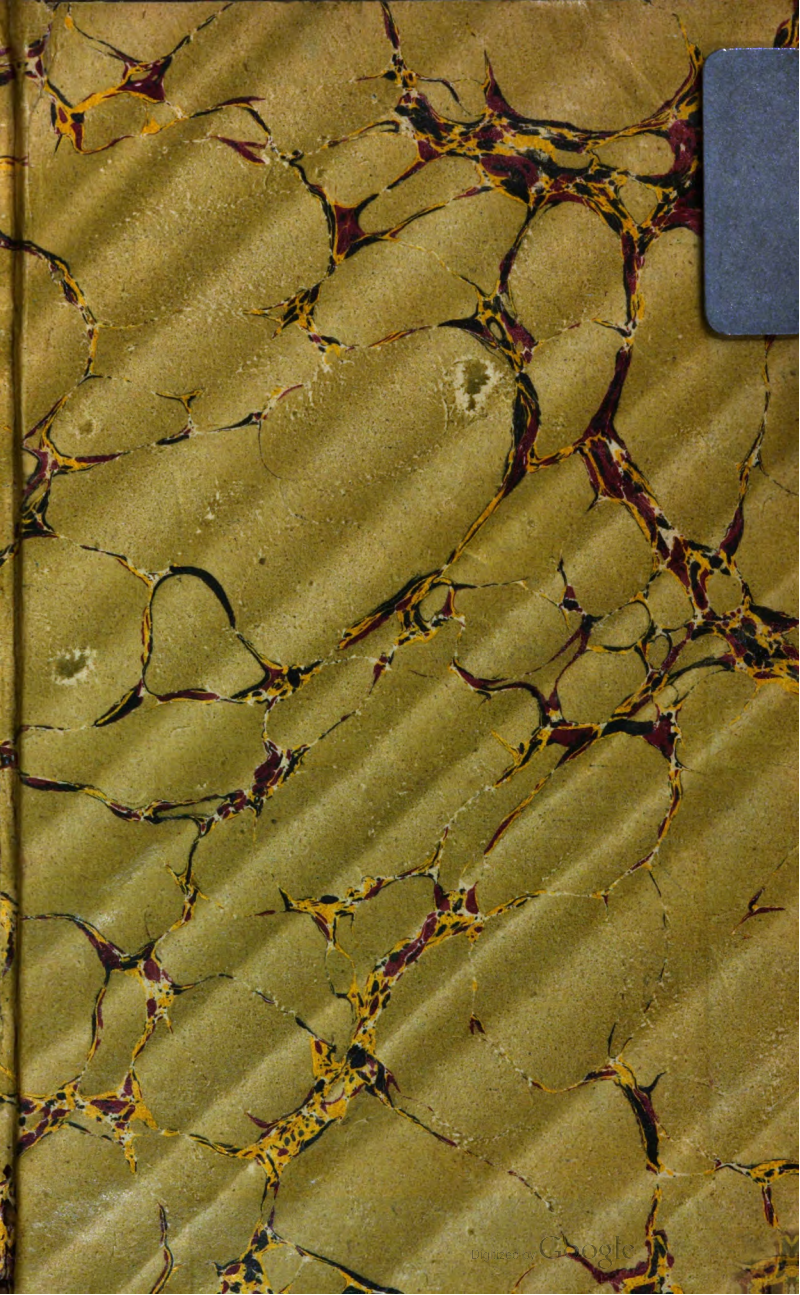
Digitized by Google